
DOMINUS ILLUMINATIO MEA
Taylor Institution.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

Paris. — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

P. C. F. DAUNOU,

PAIR DE FRANCE,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,
GARDE GÉNÉRAL DES ARCHIVES DU ROYAUME,
ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE
AU COLLÉGE ROYAL DE FRANCE, ETC. ETC. ETC.

TOME SEPTIÈME.



PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

1844.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

TROISIÈME PARTIE.
EXPOSITION DES FAITS.

ART D'ÉCRIRE L'HISTOIRE.

ÉTUDES HISTORIQUES.

ART D'ÉCRIRE L'HISTOIRE.

PREMIÈRE LEÇON.

DISCOURS D'OUVERTURE.

Messieurs, la chronologie, qui a été, durant toute l'année dernière, l'unique objet de nos études, s'annonçait assez d'elle-même comme une science épineuse et austère, qui exigerait une attention soutenue et ne la récompenserait quelquefois que par des résultats incertains. Aujourd'hui, qu'ayant achevé de rechercher comment les faits se distribuent dans l'espace des temps, nous entreprenons d'étudier l'art de les peindre dans les récits, nous pourrions, ce semble, nous promettre une instruction plus facile et moins aride. Cependant, si nous ne voulons pas nous égarer dans la carrière où nous sommes entrés, nous devons continuer d'y suivre les mêmes directions et n'aspirer encore qu'à une connaissance de plus en plus exacte des annales humaines. Nous atteindrons plus facilement ce but, si nous commençons par recueillir quelques observations sur l'art même des grands historiens dont nous entendrons bientôt les récits. Ce n'est pas seule-

ment à ceux qui veulent écrire des livres d'histoire; c'est aussi à ceux qui les lisent qu'il importe de bien connaître la théorie de ce genre de littérature. S'il est vrai qu'en général on ne jouit pleinement des produits d'un art et qu'on ne les apprécie avec justesse qu'après s'être initié à la science, aux méthodes et presque aux secrets de l'artiste, nous avons, quand il s'agit d'histoire, des motifs plus sérieux encore de ne pas négliger ces notions théoriques. En effet, exciter en nous des émotions ne doit pas être l'unique fonction des historiens : ils ont à nous transmettre un genre particulier de connaissances : ils se sont chargés de reproduire à nos yeux le spectacle des siècles passés; ils aspirent à nous instruire par leurs récits, à nous éclairer par leurs jugements. En racontant, ils enseignent, quoi qu'on en ait voulu dire; et si nous n'avons point acquis d'avance les moyens de nous assurer de la pureté de cet enseignement, les charmes qu'il aura pour nous, ne seront peut-être que des illusions et des prestiges. Celui qui ne veut pas courir ce risque doit rechercher lui-même comment un livre d'histoire se prépare et se compose, observer curieusement les pratiques de cette classe d'écrivains, démêler leurs procédés, reconnaître leurs artifices et assister en quelque sorte à tout leur travail. J'oserai dire que cette analyse est aujourd'hui plus utile, plus indispensable que jamais; car d'un côté, le goût des lectures ou même des études historiques semble s'être ranimé parmi nous; et de l'autre, il s'est élevé de nouvelles théories littéraires qui déjà se sont étendues aux livres d'histoire et qui exigent au moins un examen plus attentif des anciennes méthodes.

Tel est le sujet qui va nous occuper : il embrassera de nombreux détails, mais dont la plupart se rattacheront à la question de savoir en quoi consiste l'exactitude historique, et quels sont les ornements qu'elle exclut ou qu'elle admet. Nous essaierons aujourd'hui même, sinon de répondre à cette question générale, du moins de la bien poser, d'en concevoir toute l'étendue et d'en préparer la solution par des aperçus préliminaires.

Les noms de Raison et d'Imagination servent à distinguer deux facultés de notre intelligence ou deux genres d'habitudes intellectuelles, qui tour à tour ou à la fois influent diversement sur les progrès des arts et des sciences. Ce sont là, dans notre esprit, deux puissances qui en régissent tous les mouvements et tous les actes : elles provoquent, dirigent ou égarent l'attention; elles s'emparent des souvenirs, soit pour les fixer et les enchaîner, soit pour les animer et les embellir, au risque de les altérer quelquefois. Tout ce que nous avons d'opinions, de persuasions, de passions, de volontés, provient de l'une de ces deux sources : et, dans le système entier de nos connaissances, comme dans les productions et les chefs-d'œuvre de nos arts, il n'est rien qui ne remonte à l'une ou à l'autre. Envisagées sous ce point de vue général, les théories philosophiques et littéraires consistent à déterminer la part que chacune de ces facultés doit prendre à tout ce que l'esprit humain a besoin de faire pour savoir et pour produire.

Observer les faits que dévoilent à nos sens le spectacle des choses physiques et le cours des choses morales; recueillir toutes les notions ainsi acquises; et, lorsqu'elles

semblent incertaines ou défectueuses, les vérifier et les compléter par des expériences; interroger la nature, et obtenir d'elle, à force d'essais et d'épreuves, les réponses qu'elle n'aurait pas immédiatement données; décomposer les corps afin de reconnaître tout ce qui existe en eux d'éléments, de rapports et de propriétés; instituer des signes propres à représenter avec précision les résultats des observations, des expériences et des analyses; étudier profondément le système général du langage et la langue particulière de l'art ou de la science que l'on cultive; établir entre les idées, ou, ce qui revient au même, entre leurs expressions fidèles, un tel enchaînement que les vérités connues aboutissent d'elles-mêmes à celles qui ne le sont pas et qui peuvent le devenir soit par l'énumération de tous les faits d'un même genre, soit par l'application d'une même mesure à des objets non assez rapprochés, soit surtout par l'interprétation et la combinaison des expressions mêmes dont la langue d'une science se compose : telles sont les méthodes que la raison se prescrit, dès qu'elle parvient à se bien connaître et à saisir les rapports qui existent entre elle et les divers objets de ses études.

L'excellence de ces méthodes est assez prouvée, par les vastes et sûrs progrès qu'elles ont fait faire aux sciences que distingue la qualification d'exactes. C'est là que tous les mouvements de l'esprit tendent à la vérité : aucun effort n'est négligé pour la poursuivre et l'atteindre, aucun soin pour l'exprimer, aucun essai pour l'appliquer et la rendre féconde. On la voit se dégager à chaque pas de tout reste d'erreur, d'illusion ou d'obscurité : la plus légère inexactitude est aperçue, dé-

noncée, mesurée, resserrée en des limites de plus en plus étroites. Vous savez que par la rigueur et la puissance de leurs procédés, ces heureuses sciences ont pu secouer le joug des traditions et des habitudes, triompher des préjugés et des tyrannies qui avaient entouré leur berceau et comprimé leur premier essor. Guidées par le génie de l'analyse, qui les instruisait à refaire leurs idées et leur langage, environnées des arts qu'elles éclairaient, et qui à leur tour devenaient leurs tributaires et les instruments de leurs travaux, elles ont multiplié, étendu indéfiniment les moyens de sentir et de connaître; et, agrandissant presque jusqu'aux bornes du monde le domaine de la pensée, elles se sont avancées fièrement dans la voie de toutes les découvertes et de tous les succès.

Les sciences appelées morales et politiques se sont jusqu'à présent tenues si loin de ce degré de précision, qu'on a pensé qu'elles n'en étaient pas susceptibles : on s'est persuadé que la nature même des sujets qu'elles ont à traiter devait les assujettir à des méthodes d'un tout autre genre, à un système particulier de principes, de propositions et de déductions. Nous n'examinerons pas aujourd'hui si la diversité, qui sans doute existe entre les objets de nos connaissances, doit s'étendre en effet aux moyens de les acquérir, ni en quoi peut consister cette différence de procédés intellectuels, lorsqu'en toute matière, il s'agit également de séparer le vrai du faux, le certain du probable, et les réalités des prestiges. Mais en considérant, dans leur état actuel, les théories politiques et morales, et avec elles la science qui leur sert de base, je veux dire l'analyse des affections et des pensées de l'homme, on distingue

dans toute cette classe d'études philosophiques deux différentes espèces de notions : d'une part, des généralités, des abstractions, des hypothèses, des pressentiments, des divinations même, et presque toujours des expressions vagues, figurées, équivoques, ou absolument inintelligibles, parce qu'elles n'appartiennent ni au vocabulaire commun, ni à la langue des sciences exactes; enfin d'interminables et oiseuses controverses qui se reproduisent d'âge en âge, de secte en secte, sauf de légers et vains changements de noms et de formules; de l'autre part, au contraire, quelques faits observés avec attention, énoncés avec clarté, un petit nombre d'épreuves instructives, d'énumérations complètes et d'analyses sévères; un langage pur, même élégant, qui, sans être encore d'une précision parfaite, représente des idées réellement acquises, distinctement conçues et méthodiquement enchaînées. Voilà, messieurs, deux ordres d'éléments que je crois fort reconnaissables dans les livres de philosophie, et dont le conflit ou le mélange fait qu'au lieu d'une science nous n'y trouvons le plus souvent que des doctrines. Toujours est-il permis de croire que là, comme ailleurs, les véritables progrès, quelque faibles et contestés qu'ils puissent être, sont dus encore aux méthodes exactes, c'est-à-dire raisonnables.

On ne saurait méconnaître les rapports de l'histoire avec la politique et la morale; car, si des faits purement naturels, si les vicissitudes et les catastrophes du monde physique figurent quelquefois dans ses récits, elle nous offre bien plus fréquemment le tableau des actions humaines et des mouvements de la société. L'histoire est en quelque sorte la partie expérimentale de la science

des mœurs privées et surtout des mœurs publiques. Le commerce ordinaire de la vie est bien aussi pour chacun de nous un cours d'expériences morales, mais qui, resserré dans les bornes de nos relations personnelles, ne s'agrandit et ne devient assez profitable qu'en se plaçant à la suite des longues expériences du genre humain. De même que l'étude des sciences physiques nous rend plus attentifs aux phénomènes naturels, qui chaque jour frappent nos sens, et nous exerce à les mieux saisir, ainsi la plupart des hommes ont besoin de faire, dans les annales des temps passés, l'apprentissage des observations sociales et d'apprendre, par ces antiques leçons, à recueillir celles que leur siècle doit leur offrir. Disons plus : les peuples, les associations d'hommes, considérées comme des êtres collectifs dont l'existence se prolonge indéfiniment, ne durent et ne vivent, en effet, que par la transmission de cette instruction commune. Vous le savez, messieurs, la personnalité ne subsiste que par les souvenirs : si un individu, renouvelé sans cesse dans les éléments qui le composent, reconnaît qu'il demeure le même, c'est en conservant la mémoire de ce qu'il a fait ou senti. Il en faut dire autant d'un peuple : son identité persévérante suppose en lui quelque connaissance de ses progrès ou de ses vicissitudes, quelques vestiges de ses annales : il en accepterait ou s'en ferait de fabuleuses, plutôt que d'en manquer. Des générations, qui s'écouleraient sans laisser de traces, se succèderaient sans se continuer : elles ont besoin de se transmettre des souvenirs pour former une même nation ou agrégation, qui passe par différents âges et dont la vie embrasse plusieurs siècles. Mais on sent bien que, à mesure que ses origines se

reculent et que les faits qui la concernent se multiplient, le travail de ses historiens doit se compliquer et courir plus de chances d'erreurs.

Le mot grec ἴστωρ voulait dire savant; c'était sa valeur primitive : histoire pouvait se traduire par science; et ce n'est pas le seul exemple d'un nom générique affecté à une espèce particulière. Cependant ἴστωρ signifiait plutôt le savant formé par l'expérience et par des recherches actives, qu'un philosophe livré à des méditations solitaires. L'histoire est donc proprement l'expertise; et cette acception, déjà moins vague, commence à se rapprocher du sens qui nous est devenu familier. Le récit des actions privées et surtout des événements publics; le tableau des destinées d'un homme, d'un peuple, d'un ou de plusieurs siècles, voilà l'histoire : c'est le registre des aventures et des révolutions au milieu desquelles le genre humain s'est propagé, civilisé ou dépravé. Il est évident que la première condition d'un tel exposé est d'être fidèle et même exact; mais on demande si l'historien qui s'oblige à cette exactitude, devra aussi nous la rendre toujours sensible, nous fournir les preuves sinon de chaque détail au moins des faits les plus importants, ou bien s'il nous proposera de simples croyances, dont la vérité ne nous sera garantie que par son propre témoignage.

Un géomètre n'affirme que ce qu'il démontre : vous faites avec lui et après lui tous ses calculs : il ne vous laisse manquer d'aucun moyen de vérifier chaque résultat. Les physiciens, les chimistes, les naturalistes vous tracent la route qu'ils ont suivie pour parvenir à leurs découvertes : il ne tient qu'à vous de recommencer

leurs observations, leurs expériences, leurs analyses. Les métaphysiciens eux-mêmes s'efforcent d'établir leurs doctrines sur de longues séries de principes et de raisonnements : ils vous rendent compte de leurs méditations profondes, de leurs plus abstraites contemplations, et quelquefois de leurs intuitions extatiques; en un mot, ils vous exposent tous les motifs des convictions ou persuasions qu'ils aspirent à vous communiquer. Mais l'historien se dispense ordinairement de ce soin : il est rare qu'il vous indique les sources où il a puisé ses récits, plus rare qu'il daigne en discuter les détails, et qu'il s'arrête à dissiper ou même à prévoir les doutes qui pourraient s'élever dans vos esprits. Il vous annonce, presque à la manière des poëtes, qu'il va raconter des combats, des révolutions, des catastrophes; et, comme s'il n'avait à redouter aucune incrédulité, il s'engage dans le cours des faits, les accumule et les enchaîne, affirmant tout, ne prouvant rien, exigeant de vous une pleine confiance dans sa véracité comme dans son discernement. C'est ainsi que l'histoire, qui d'elle-même est une science pour ceux qui la veulent étudier sérieusement, devient un art pour celui qui l'écrit et une croyance pour ceux qui la lisent. Voilà comment les ouvrages historiques semblent rentrer, par les formes qu'ils ont prises, dans la classe des compositions littéraires, ou pour ainsi dire poétiques, tandis que par leur matière, ils sont réellement consacrés à l'exposition d'une importante partie des connaissances humaines. Ce double caractère complique extrêmement la théorie de ce genre d'écrire, et méritait, je crois, d'être plus observé qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

En étudiant l'histoire de Rome, nous pourrons nous arrêter à chaque détail, en rechercher et en apprécier les preuves ou les indices; reconnaître toutes les sources de chaque récit, traditions, monuments et témoignages. A ce rigoureux examen nous pourrons joindre celui des faits considérés en eux-mêmes, c'est-à-dire de leurs caractères intrinsèques, de leurs circonstances essentielles, de leurs rapports entre eux, de leur cohérence plus ou moins étroite, en un mot de leur vraisemblance naturelle, de leur compatibilité avec les lois constantes des choses physiques et morales. Votre amour pour la vérité vous rendra facile un travail en apparence si austère : vous savez qu'en aucun genre, et surtout en histoire, on ne peut acquérir qu'à ce prix de véritables connaissances. Il vous sera possible de discerner ainsi ce que renfermaient soit de fabuleux et d'improbable, soit de croyable et d'avéré, les narrations diverses dont se composent, dans les livres anciens et modernes, les annales romaines. Mais on assure qu'il ne faut point attendre de la plupart des lecteurs une attention si délicate et si persévérante; qu'il leur importe peu d'être égarés, pourvu qu'ils soient entraînés; qu'on leur doit de purs et simples récits, qui, dégagés de toute recherche et de toute discussion, les transportent sans retard au milieu des événements, en reproduisent à leurs yeux le brillant spectacle, et ne laissent subsister dans leurs esprits aucun doute pénible, aucune hésitation, aucun reste d'incertitude. C'est apparemment sur ces dispositions attribuées à ceux qui lisent l'histoire, qu'on a fondé en partie la théorie de l'art de l'écrire : c'est de là du moins qu'on a vu naître l'habitude de la remplir de décisions et d'en exclure presque toute critique.

Cependant les historiens antiques n'avaient pas toujours négligé l'examen des faits. De temps en temps, il leur arrive de relever des erreurs, de peser les témoignages, de confronter les traditions. On a senti de si bonne heure l'importance de ce discernement, qu'il y en a des exemples, quoique beaucoup trop rares, dans les livres d'Hérodote : ses successeurs et particulièrement Polybe se sont montrés bien plus attentifs et plus scrupuleux ; et vous verrez Tite-Live lui-même, qui recueille si volontiers tous les contes, se permettre quelquefois de les juger, citer les auteurs qui les débitent, et provoquer les doutes en transmettant les croyances. L'histoire n'est devenue pleinement dogmatique qu'au moyen âge, lorsque tous les enseignements prenaient ce caractère, et que l'autorité usurpait en toute matière les fonctions et les droits de la raison. Les annalistes modernes, en succédant aux chroniqueurs, ont en général marché sur leurs traces ; et néanmoins à mesure que s'agrandissait et s'épurait le système entier des connaissances humaines, on a vu aussi l'esprit de recherche et le goût de l'exactitude s'introduire peu à peu dans les compositions et jusque dans les compilations historiques. Il est vrai que les auteurs de ces ouvrages ne se sont pas prescrit d'indiquer toutes les sources, d'éclaircir tous les textes, de rapprocher tous les documents, de discuter tous les points litigieux, de résoudre ni même d'élever toutes les difficultés ; mais du moins plusieurs d'entre eux ont pris l'habitude de joindre à leurs récits des renvois ou des citations qui facilitaient ou provoquaient des vérifications rigoureuses.

Nous n'examinerons point aujourd'hui s'il convient en effet de laisser hors de la pure histoire les discussions compliquées, et ce qui ressemblerait à des dissertations critiques. C'est une question que nous traiterons un jour; mais, de quelque manière qu'on la résolve, on reconnaîtra sans doute que l'historien ne peut jamais être dispensé lui-même du travail austère qu'il veut épargner à ses lecteurs. Plus nous lui accordons de confiance, plus il doit en rester digne par la régularité de ses recherches, par l'exactitude des résultats qu'il va nous offrir et que nous allons presque aveuglément adopter. Il faut qu'il les ait obtenus par de longues investigations, par des études laborieuses, par ces méthodes rigides sans lesquelles il n'y a point de science; qu'il ait recueilli, comparé, évalué tous les genres de documents, qu'il se soit placé le plus près possible de l'origine des récits et des époques de tous les faits, afin de pouvoir nous dire à quel point ils sont visibles encore, et s'il convient de les tenir pour constants, ou pour vraisemblables, ou pour chimériques. Il n'est en état de composer un ouvrage utile qu'après en avoir choisi, disposé, déterminé tous les matériaux, qu'après avoir résolu un très-grand nombre de problèmes délicats et compliqués. On veut qu'il n'énonce que les conclusions, qu'il n'expose pas même les motifs des plus importantes ou des plus controversées; mais, quand nous pourrions le dispenser de ce dessein, ne devrait-il pas à tout le moins exprimer les doutes qu'il a conçus et ceux qu'il conserve? Car, s'il ne lui en restait aucun, il serait fort à craindre qu'il ne lui restât non plus aucune instruction véritable.

Je sais qu'il existe depuis peu une théorie toute contraire et qui voudrait autoriser, ou même obliger les écrivains modernes à prendre les récits tels qu'ils les trouvent dans les historiens originaux ou les plus voisins des événements. On assure que ce tableau naïf des croyances de chaque siècle sera celui des mœurs et des institutions, qu'il offrira une instruction plus immédiate et plus sûre que celle qui s'acquiert par des recherches scrupuleuses et par une critique savante. Je ne contesterai certainement pas l'utilité de ces relations primitives, puisque je viens d'en recommander l'étude : ce sont là les matériaux, les éléments de la science historique ; et le soin qu'on prend aujourd'hui d'en publier des collections plus commodes, des éditions correctes et des traductions fidèles, mérite beaucoup d'encouragements et d'éloges. Mais je ne pense pas qu'on veuille soutenir sérieusement la vérité de tout ce que raconte un chroniqueur du moyen âge, ni qu'on puisse, quelque effort que l'on y fasse, partager ses préventions et sa crédulité. Ou bien donc vous abandonnez aux lecteurs les jugements à porter sur tous ces récits, et dès lors il ne s'agit plus que de transcrire ou de traduire des textes, ou vous entreprenez un travail véritablement nouveau, et il ne peut consister, ce me semble, que dans le choix des faits, dans le discernement des témoignages, dans les recherches nécessaires pour dissiper ou écarter les erreurs, pour parvenir ou tendre à l'exactitude.

Vous voyez, qu'envisagée comme la science des faits passés, l'histoire admet ou plutôt exige les méthodes les plus sévères. Demanderons-nous si elle y doit rester soumise, lorsqu'elle interrompt ses récits par

des réflexions morales et politiques? ou, pour ne pas élever cette question, prendrons-nous le parti plus simple d'interdire à l'historien toute observation de cette nature, de ne lui permettre que des narrations et de réserver encore aux lecteurs le soin d'en tirer, quand il y aura lieu, des conséquences? On a proposé quelquefois et même pratiqué cette théorie : en attendant que le moment vienne de la discuter, elle doit vous paraître peu conciliable avec l'idée que se sont formée de l'histoire la plupart de ceux qui l'ont écrite et de ceux qui l'ont lue; car les uns et les autres ont fait consister son utilité dans les leçons philosophiques dont elle offrait les premiers germes, si elle en supprimait les développements. Je ne parle pas d'un système particulier, suivant lequel il ne la faudrait employer qu'à retracer des origines ou à constater des usages; qu'à établir les droits publics et privés sur des possessions, ou bien seulement sur ce qu'on appelle aujourd'hui des précédents : c'est une direction que les études historiques prennent volontiers chez les vieux peuples; alors le culte du passé semble être la sagesse suprême; on convient de ne plus vanter que les anciens temps, et l'on se consume en tristes efforts pour en retrouver et rajuster les moindres débris. Mais à l'âge mûr des hommes et des nations, l'histoire se propose un but plus sérieux, et ne recommande ou ne condamne les institutions antiques ou nouvelles, que par l'exposé de leurs effets. Elle enseigne surtout à se défier de l'exactitude des recherches qui tendent à trouver dans ce qui a existé jadis la mesure des libertés ou des prérogatives futures. Elle nous apprend que chaque peuple a éprouvé dans son régime intérieur

assez de variations et de vicissitudes pour fournir des titres aux prétentions les plus diverses, des arguments à tous les systèmes, à tous les intérêts. En un mot, elle n'accorde à un fait le caractère et l'autorité d'un exemple qu'à raison du bien qu'il a produit. Découvrir, exposer les effets heureux ou funestes des actions, des coutumes et des lois, est le complément nécessaire de l'histoire : c'est ce qui la rend expérimentale et profitable. Si elle ne renfermait pas ces leçons, elle ne vaudrait pas la peine d'être étudiée; et d'une autre part, si au lieu d'observations positives, elle ne nous offrait que des aperçus vagues, de vaines conjectures, des hypothèses complaisantes, elle deviendrait une science plus fausse encore et plus dangereuse, qui n'aurait d'influence que pour égarer les gouvernements et pour aveugler les peuples.

Vous remarquerez qu'il ne s'agit point ici des théories générales dont se composent les traités de morale et de politique, mais seulement de l'enchaînement des faits et des rapports qu'ils ont entre eux; que par conséquent ce qui resterait d'imperfection et d'incertitude dans les spéculations de la philosophie, ne s'étendrait pas, du moins nécessairement, à des observations historiques et pratiques par leur nature même. L'histoire ne présuppose aucune doctrine, et ne tend à en établir aucune : son travail consiste à rassembler des faits avérés ou probables; et toute sa philosophie à reconnaître des effets et des causes. Il est vrai que dans ce dernier genre de recherches, elle demeurerait exposée à beaucoup d'erreurs graves, si elle se contentait de la simple succession ou de quelques circonstances éventuelles, pour déterminer la causalité. Sans

doute cet examen exige infiniment de circonspection et de retenue : c'est là surtout qu'un esprit sage n'affirme que ce qui est distinctement visible, et ne donne les conjectures que pour ce qu'elles valent. Mais pourquoi donc ce discernement du certain et du probable, du connu et de l'inconnu, ne pourrait-il jamais s'opérer en cette matière par des méthodes toutes pareilles à celles dont les physiciens font usage, lorsqu'après avoir observé les faits, et s'être éclairés par un nombre suffisant d'expériences, ils résument les notions qu'ils ont acquises, en saisissent les résultats, et reconnaissent définitivement des causes, des rapports, des lois générales?

D'après l'exposé que vous venez d'entendre des objets que l'histoire embrasse et des compléments dont elle a besoin pour se rendre utile, vous pouvez prononcer, messieurs, sur les questions de savoir si en racontant elle enseigne.

Le mot *enseigner* a deux sens. Il se prend quelquefois pour la simple tradition de plusieurs dogmes ou préceptes dont on proclame la vérité sans en discuter les preuves; et dans ce premier sens, il ne serait que trop vrai que l'histoire est enseignante, puisque, ainsi que nous l'avons remarqué, les historiens ont le plus souvent pris à la lettre les mots de Quintilien : *scribitur ad narrandum, non ad probandum*, et se sont abstenus de nous montrer les sources et les fondements de leurs récits. Mais il est un enseignement plus réel qui consiste à rendre compte de ce qu'on a fait pour savoir, et à communiquer véritablement à ses auditeurs ou à ses lecteurs les connaissances que l'on a soi-même acquises. Je ne suis pas persuadé que

cette seconde manière d'enseigner ne convienne point à l'histoire : ce n'est pas, je l'avoue, celle qu'elle a préférée; mais le progrès de toutes les études l'a entraînée à en faire quelque usage, soit lorsqu'elle indique sommairement les traditions, les monuments, les témoignages sur lesquels ses récits se fondent, soit lorsqu'elle tente de montrer les causes et les effets des événements qu'elle a racontés.

Je n'ai considéré jusqu'ici que sa matière; mais ce que j'en ai dit a pu vous faire assez pressentir combien ses formes ont d'importance. D'abord, puisque l'historien se dispense presque toujours de retracer le cours de ses propres recherches et de prouver les faits qu'il avance, il faut bien que l'art compense par les charmes de l'expression ce qui manque au fond de la science, et qu'à défaut d'une instruction profonde et austère, on nous offre des tableaux brillants et animés. D'une autre part, le caractère moral, que je vous ai fait observer dans les sujets que traite l'histoire, suffirait pour exiger des formes toujours pures et gracieuses, et quelquefois de riches couleurs. En effet, messieurs, sur des matières physiques ou en général scientifiques, les effets auxquels l'art d'écrire peut atteindre ne sont guère que ceux qui naissent de la vérité et de l'enchaînement des pensées, de la correction et de l'élégance de la diction; ou s'il lui arrive de s'élever à de plus hautes beautés, ce n'est qu'en proportion de l'intérêt immédiat et de l'étendue des idées que le sujet peut amener. Mais cet art se développe de lui-même en s'appliquant aux choses morales : dès qu'il s'agit des relations établies entre les humains, la permission de bien écrire est indéfinie;

et il faut en avoir beaucoup usé pour obtenir des succès durables. Les historiens du premier ordre sont de grands écrivains.

Un ancien a dit cependant que l'histoire était toujours sûre de plaire, de quelque manière qu'elle fût écrite : *Historia quoquo modo scripta delectat* : cet ancien n'est pas Cicéron, quoi qu'en ait cru La Harpe; mais c'est Pline le Jeune, qui a bien aussi quelque autorité. S'il fallait s'en tenir sur ce point à la décision qu'il vient de prononcer, nous n'aurions, messieurs, plus rien à dire : tout traité de l'art des historiens serait superflu. Nous pouvons au moins lui demander quels motifs l'ont entraîné à penser ou à parler ainsi. Il nous répond d'abord que les hommes étant curieux de leur nature, tout récit les attache, tout conte les enchante. Ensuite il compare le genre historique au genre oratoire, et prétend que le premier s'accommode de tous les détails, quelque vulgaires qu'ils puissent être, au lieu que le second n'en admet que de distingués et de sublimes. On a peine à concevoir comment un ami de Tacite a pu méconnaître à ce point le caractère et la dignité de l'histoire. La difficulté d'un art consiste précisément à trouver l'expression vive et noble de ces détails si vulgaires auxquels il est forcé de descendre. Ce qui peut sembler facile à composer, c'est le panégyrique solennel d'un prince régnant : le tableau fidèle des règnes tyranniques est d'un ordre, à tous égards, plus élevé. D'ailleurs, messieurs, n'existait-il pas déjà, dès le temps de Pline, assez d'annales fastidieuses, pour qu'il pût reconnaître qu'il y a des récits qui fatiguent les plus avides lecteurs? Cette curiosité même qu'il sup-

pose excitée d'avance par le seul titre de ces livres n'est bien souvent qu'un désavantage de plus pour l'écrivain; car il faut qu'il la soutienne et la satisfasse; et ce grand intérêt qu'il ose promettre, devient l'épreuve la plus redoutable. De volumineuses chroniques ont été rédigées, compilées depuis le commencement du cinquième siècle de notre ère jusqu'à la fin du douzième : sans doute on y peut chercher des renseignements utiles; mais en vérité je ne sais pas ce que Pline y trouverait de si délectable. Si par hasard on y rencontre quelques traits d'une naïveté piquante, ils sont épars et perdus en quelque sorte dans un insipide amas de relations prolixes ou de notices puérilement fabuleuses. Il n'y a que le goût des recherches exactes, qu'un ardent désir de discerner le vrai par la confrontation des témoignages, qui puisse entraîner à ces lectures, et inspirer à ceux qui les entreprennent un courage persévérant. Je dirais plutôt que les chroniqueurs inhabiles de tous les âges ont nui à la propagation des connaissances historiques; qu'ils en ont fait révoquer en doute l'importance et l'utilité : peu s'en est fallu que leurs écrits décolorés, que leurs compilations accablantes n'aient établi contre ce genre d'études, des préventions injustes : on était tenté de juger de la matière même par les formes dont ils l'avaient couverte, et de dédaigner une instruction à laquelle ils ne laissaient aucun charme. Loin donc que la manière d'écrire une histoire soit indifférente, on peut assurer que la pureté, la clarté, l'élégance de la diction n'y suffisent pas, qu'il y faut un style rapide, énergique et pittoresque.

La diction n'est que l'énonciation exacte des idées

que vous avez conçues : le style est le mouvement même de vos pensées et de vos sentiments, imprimé aux paroles qui les représentent, et communiqué à l'esprit, à l'âme de ceux qui vous écoutent ou vous lisent. Un historien n'a de style que par l'attention pénétrante avec laquelle il a saisi tous les détails de son sujet; que par la vivacité des images et des émotions qu'il rapporte de cette étude. Si nous ne rencontrons pas dans chaque ligne de ses récits ou la peinture d'un fait, ou l'expression d'un sentiment, ou une observation originale, nous pourrons bien y trouver encore une rédaction ou diction irréprochable; mais il n'y aura point de style. Le style suppose partout l'une au moins de ces trois choses, pensée profonde, image frappante ou affection forte. Et ce n'est rien encore, si l'on ne sait pas établir, maintenir entre ces trois éléments de toutes les beautés littéraires, de tous les grands tableaux historiques, une harmonie si constante, une si parfaite unité, qu'ils n'aient ensemble qu'un seul et même cours, pareil à celui d'un fleuve, comme le disaient les anciens maîtres de l'art d'écrire.

L'étude attentive de tous les détails que le sujet embrasse peut fournir ou suggérer des observations délicates et précises, des pensées justes et ingénieuses. Mais la principale condition du style historique est qu'il soit pittoresque, qu'il nous fasse assister aux scènes qu'il veut retracer, qu'il prenne en quelque sorte les événements dans le vif, qu'il ne leur laisse rien perdre de leurs mouvements et de leurs couleurs, qu'il leur conserve ou leur rende tout l'intérêt et tout l'éclat qu'ils ont eus quand ils étaient des spectacles. Or ce sont là des effets qu'un écrivain ne produit pas s'il

n'est doué à un assez haut degré de la faculté intellectuelle qu'on a désignée par le nom d'imagination. Non, messieurs, la simple régularité ne suffit ni à la nature ni à l'art : il leur faut pour vivifier et animer leurs productions; il leur faut, pour créer des chefs-d'œuvre, cette puissance active qui ne nous est bien connue que par ses effets et que nos langues représentent, le mieux qu'elles peuvent, par les noms métaphoriques de souffle, de chaleur ou de feu. La raison ou le vrai savoir est, comme l'a dit Horace, la première source des bons écrits; mais il n'appartient qu'au talent de les embellir, qu'au génie de leur imprimer un grand caractère; et parmi les causes ou les éléments du génie et du talent même, on doit surtout comprendre une imagination riche et féconde.

L'imagination, à s'en tenir au sens propre ou immédiat de ce mot, n'est que la faculté de réveiller en nous et de combiner diversement les images des objets sensibles ou les impressions qu'ils nous ont causées; et cette faculté qui n'existe pas au même degré chez tous les hommes laisse dans leurs discours et dans leurs ouvrages d'inégales empreintes de sa force, de sa turbulence ou de sa faiblesse. Appliquée à l'art d'écrire et spécialement à l'art de raconter, elle remplit deux fonctions distinctes; l'une d'inventer des faits, l'autre d'orner de vives couleurs les narrations véridiques.

Le premier de ces deux services de l'imagination est le plus brillant sans doute : c'est alors qu'on la voit s'emparer de tous les souvenirs anciens ou récents, de tous les accidents de la vie, de tous les sentiments du cœur, de tout ce que la société présente de

vices, de mauvaises et de bonnes habitudes, de caprices, de ridicules, de caractères; en diversifier à l'infini les effets, les rapports, les affinités, les contrastes; s'élancer hors du système positif des choses physiques et morales; créer d'autres cieux et une autre terre; peupler de fantômes des lieux imaginaires ou réels; rattacher à ce qui existe ce qu'elle fait exister; se jouer du possible et de l'impossible; et retrouver, au delà de toute vérité, un intérêt neuf et une vraisemblance nouvelle. Mais il est évident qu'un écrivain qui a pris le titre d'historien, a par cela même renoncé à nous offrir de pareilles fictions. S'il est permis, comme on ne peut en douter, de puiser le sujet d'un roman dans l'histoire, d'emprunter d'elle des personnages et des événements, pour y associer des figures fantastiques et des actions imaginaires; si l'aveu, si la simple annonce et la nature même de ces mensonges suffisent pour les rendre légitimes; s'ils peuvent quelquefois servir à peindre les mœurs d'un siècle, à retracer les opinions et les coutumes de certaines époques; si enfin des exemples récents et justement célèbres ont accrédité, recommandé ce genre de compositions, ce sont là des libertés et des succès qu'on s'interdit expressément, du moment qu'on promet des narrations exactes et les plus véritables résultats de la science des faits passés. Je crois même que vous reconnaîtrez, messieurs, qu'un historien proprement dit manque à ses engagements, qu'il dépasse au moins la limite de la fonction dont il s'est chargé, lorsqu'il prête aux personnages qu'il met en scène, des sentiments, des pensées, des discours qui ne leur appartiennent pas. Son imagination ne doit être employée

qu'à peindre des faits réels, qu'à nous les rendre sensibles par le coloris du style : c'est un art moins hardi que celui des fictions; mais plus délicat peut-être et certainement plus rare, surtout dans nos langues modernes.

D'elle-même l'histoire est pittoresque et dramatique : tels avaient été ses caractères dans les littératures anciennes. Pour qu'elle devînt terne et froide, il a fallu toute la barbarie du moyen âge, un langage obscur, des mœurs sombres, des institutions serviles. Au lieu de composer des tableaux, les chroniqueurs ont tenu des registres souvent inexacts et toujours insipides. Ils ont remplacé par des fables puériles, dont ils n'étaient pas même les inventeurs, ces vives images des hommes et des choses, que le génie antique savait tracer, et que réclament à la fois, la matière même des livres historiques, toutes les habitudes de l'intelligence humaine, et l'état présent de nos idiomes. Si l'on avait encore à rechercher si l'origine de nos idées vient des sens, il suffirait presque de remonter à celle des mots qui les ont exprimées, et de reconnaître qu'ils ont signifié d'abord des choses sensibles. Employés depuis à énoncer des idées réfléchies ou abstraites, la plupart de ces mots ont perdu peu à peu leurs teintes primitives, et ne rappellent plus du tout les objets ou les actes matériels qu'ils ont originairement représentés. Le langage est resté ainsi plein de tropes inaperçus, de figures effacées, d'images éteintes. L'un des secrets de l'art d'écrire est de raviver ces couleurs, de ramener chaque expression à sa signification immédiate, alors même qu'elle est prise dans une acception dérivée, et de rendre des couleurs à la nature morale, en la replongeant,

pour ainsi dire, dans la nature physique. Les images jettent sur les discours et particulièrement sur les récits, non pas seulement de l'éclat, mais de la lumière, et leur donnent plus de réalité. Elles expliquent ce qu'elles peignent; elles expriment les idées avec la plus grande clarté possible, par cela même qu'elles en retracent la formation et en rouvrent les premières sources.

Tous les actes de notre intelligence, y compris ceux que nous appelons souvenirs, attention et même analyse, sont plus ou moins aidés par l'imagination : elle peut les troubler et les altérer quelquefois; mais ils n'ont jamais, sans elle, assez d'étendue et de puissance. Si le service de cette faculté s'aperçoit encore jusque dans les études mathématiques, comment ne serait-il pas indispensable dans l'histoire, qui n'est après tout qu'un vaste dépôt de descriptions, de portraits, de tableaux, d'images enfin de toute dimension et de tout genre? L'histoire tient dans la prose le même rang que l'épopée dans la poésie : aux vers et aux fictions près, elle doit en avoir les charmes et la splendeur. Sous ce rapport, les anciens l'avaient parfaitement conçue, et jusqu'à ce qu'elle ait repris parmi nous les couleurs qu'ils lui avaient imprimées, et la dignité dont ils avaient su la revêtir, elle ne contribuera point autant qu'il lui conviendrait au progrès général des connaissances philosophiques. Son influence restera faible, indécise, peut-être périlleuse. Encore une fois, l'historien veut-il professer une science, ou bien exercer un art? dans le premier cas, il nous devrait un exposé méthodique et complet de toutes ses recherches, les preuves de toutes ses assertions; nous n'aurions

alors à lui demander qu'une instruction exacte et profonde; il suffirait que l'expression en fût toujours pure et précise. Mais s'il se dispense de cet enseignement austère, et s'il ne fait que raconter, il faut qu'il en ait l'art; et cet art est celui que Racine admire dans Tacite; c'est l'art de peindre.

Nos facultés intellectuelles et morales ont entre elles une liaison si intime que chacune d'elles influe nécessairement sur les autres, leur communique sa force ou ses imperfections, et concourt à étendre ou à retarder leurs progrès. C'est au feu de l'imagination que le génie s'enflamme, que la sensibilité se développe, que les affections pures deviennent profondes, ardentes, expansives, et que les sentiments honnêtes prennent le caractère énergique et inaltérable de la vertu. Un historien, dont les souvenirs sont restés sans couleur, et dont les expressions ne sont jamais des images, n'a rien senti de ce que les destinées de l'espèce humaine ont d'intérêt et quelquefois de grandeur. Il en aura étudié les annales, sans prendre part aux infortunes ni aux prospérités, sans éprouver aucun mouvement de crainte ou d'espérance, de joie ou de pitié, d'admiration ou d'horreur. Il n'en aura recueilli aucune instruction véritablement morale : comment pourrions-nous en trouver dans ses récits? est-il possible à qui ne sent rien de nous apprendre quelque chose? et si ses livres ne doivent pas nous rendre plus vertueux, s'il ne l'est pas devenu lui-même en les écrivant, qu'avons-nous besoin de les lire?

Ce que Cicéron a dit de l'orateur (*Vir bonus dicendi peritus*) s'applique à tous les écrivains et surtout à l'historien. Il le faut définir un homme de bien ha-

bile dans l'art de raconter. Si l'indifférence entre le vice et la sagesse, si la mauvaise foi, l'imposture, l'hypocrisie, la servilité n'étaient pas condamnées par l'honneur, elles le seraient par le bon goût dont les principes ne sont que ceux de la morale, envisagés sous des aspects particuliers. Au milieu de tant de préceptes littéraires, le plus général et le plus important est d'être dans ses écrits, comme dans ses actions, vrai, juste, humain, courageux. Il n'appartient qu'à la vérité d'être pure, qu'à la bonté d'être touchante, qu'à la vertu d'être sublime. Obtenir des succès désavoués par la conscience n'est jamais qu'un honteux artifice; et cette ignoble industrie ne prend que par un abus du langage, les noms d'art ou de talent. Le temps a bientôt dissipé ces vains prestiges; et l'équitable postérité frappe de ses mortels dédains toutes ces gloires mensongères. L'équité des siècles a fait, entre les livres, un admirable triage, dont le résultat est que le bon goût réprouve à la fin les œuvres du vice. A fort peu d'exceptions près, les noms honorables dans l'histoire des lettres le sont aussi dans celle des mœurs privées et publiques; et, malgré des tributs payés à la faiblesse humaine, les plus grands écrivains sont à compter au nombre des meilleurs hommes de leurs siècles. La plupart des historiens illustres ont droit à cet éloge; et il est possible que la société fasse un jour assez de progrès pour que la carrière historique ne promette plus de succès même éphémères qu'à de sincères amis de la justice et de la liberté.

Le vrai talent a plus de franchise que d'art : une parfaite loyauté peut seule lui donner tout son essor; il ne saurait s'allier longtemps au mensonge, à la dis-

simulation, aux habitudes serviles. La saine littérature et la liberté publique se touchent entre elles de si près et par tant de points, que l'une amène l'autre, et qu'on les voit presque toujours grandir, fleurir et décroître ensemble. Chez ce peuple romain, dont j'aurai à vous entretenir par la suite, les institutions sociales malgré leurs imperfections, et le patriotisme malgré ses égarements, ont suscité le génie des poëtes, des orateurs et des historiens. Dès qu'on eut commencé de prendre des mœurs nationales, on sentit le besoin de se polir et de s'éclairer : on comprit que l'indépendance n'est garantie que par l'instruction, et que les lumières ne s'épurent et ne se propagent qu'à mesure que l'art d'écrire se perfectionne. Malheureusement, les conquêtes et l'esprit de domination avaient déjà introduit et nourri dans Rome les vices qui la devaient asservir : le pouvoir devint absolu ; les talents se dégradèrent; le sort des humains fut livré aux intrigues des cours et aux tumultes des camps; dès lors le flambeau des arts pâlit de jour en jour et s'éteignit enfin. Rallumé dans nos siècles modernes, s'il pouvait s'éclipser encore, ce serait par les mêmes causes; et l'on aurait une preuve nouvelle des liens que la nature a formés et que la société resserre entre les lettres et la morale, puisqu'on verrait, comme autrefois, le goût se dépraver avec les mœurs, les talents se flétrir en même temps que les caractères, le génie disparaître avec la vertu. Une expérience de plus enseignerait que le temple des arts ne demeure longtemps ouvert qu'au sein des pays libres, et que, si la littérature cesse de soutenir les institutions raisonnables, elle est à son tour entraînée dans leur chute. Non, messieurs, quelque effort qu'on fasse, et quelque théorie qu'on ima-

gine, jamais il n'y aura de littérature honorable que celle qui conservera l'empreinte du génie et de la liberté des nations antiques. Les premiers chefs-d'œuvre modernes ont reproduit les grandes pensées et les sentiments généreux de Rome et de la Grèce : c'était l'unique moyen de rouvrir la carrière que la barbarie du moyen âge avait fermée. Je sais fort bien qu'on peut franchir les limites de l'instruction de ces deux anciens peuples, concevoir et développer d'autres idées, étendre de toutes parts et bien plus loin qu'eux la sphère des connaissances, créer de meilleures institutions politiques, porter plus d'exactitude dans presque tous les genres d'essais, de recherches et de travaux; mais je parle seulement de l'art d'écrire; et j'ose penser qu'il importera toujours à cet art de suivre les directions que l'antiquité lui a données.

L'histoire a pris sa place parmi les brillantes productions des arts, au jour solennel où Hérodote lisait à la Grèce assemblée des morceaux de son immortel ouvrage, mêlant, il est vrai, à des récits instructifs des narrations fabuleuses, mais fixant tous les souvenirs, recueillant, pour ainsi dire, les débris des peuples et des siècles, racontant comme Homère invente, toujours simple et riche comme lui, animant les tableaux, éclairant les narrations l'une par l'autre; habile à les poursuivre, à les interrompre, à les reprendre; créant ainsi sans effort et sans artifice la science des lieux, des temps et des faits, et digne, à tant de titres, de recevoir nos premiers hommages, lorsqu'en reprenant le cours de nos études historiques, nous rentrons dans la carrière que son génie rendait si vaste au moment où il l'ouvrait.

Quelques-uns de ses successeurs, en imitant ses

meilleurs exemples, en ont donné à leur tour de très-honorables. Thucydide a porté dans l'histoire plus de vérité, de précision et d'énergie; Xénophon, plus de grâce, une plus douce élégance; Polybe, plus de détails instructifs, plus de science politique et militaire. Parmi les auteurs latins qui ont cultivé cet art, Salluste et César l'ont enrichi, et Tacite l'a peut-être achevé; il a du moins élevé l'histoire à un degré de vigueur et de puissance où elle n'était pas encore parvenue, et qu'elle n'a point dépassé depuis, s'il n'est pas plus vrai de dire qu'elle n'a pas eu le bonheur d'y remonter. Nous admirerons dans Tite-Live une douceur et une magnificence qui nous permettront de dire que les historiens grecs dont les ouvrages subsistent, n'offrent pas, au même point et dans une aussi longue suite de récits, l'inaltérable modèle de cette clarté parfaite, qui ne laisse rien de vague aux idées, rien de pénible à l'attention; ni de cette exquise et simple élégance qui achève la correction, qui embellit l'exactitude, qui, par la convenance et la variété des tours, ajoute aux grâces de la pensée, à l'éclat des images, à la vivacité des sentiments; ni de cette harmonie douce et pénétrante qui répand sur l'histoire tous les charmes du langage humain, et avec la plus juste mesure, ceux même du langage poétique. Tacite est un philosophe plus éclairé, un moraliste plus profond, un observateur plus redoutable : le grand art de Tite-Live est de nous transporter au milieu de toutes les scènes historiques ou fabuleuses, de reproduire ce qu'il raconte, mais avec tant de goût et de vérité, qu'on ne remarque jamais d'exagération ni d'artifice dans ses peintures, et que ses expressions les plus figurées sont réellement les plus simples, les

plus propres et paraissent avoir été inévitables. Son talent est pur, parce que sa sensibilité est toujours vraie. Tite-Live est un Romain qui aime tendrement son pays, ardemment la liberté, passionnément la vertu; qui ressent au fond du cœur tous les biens et tous les maux qui adviennent à sa patrie; qui craint, espère, succombe et triomphe avec elle; qui vit en chaque siècle dont il fait l'histoire, qui devient successivement le contemporain de chaque génération romaine. Oui, ses idées, ses affections, ses alarmes, son orgueil, sont toujours de l'époque où ses narrations parviennent; et ce n'est qu'à un petit nombre de remarques incidentes, et à la continuelle beauté du style, qu'on reconnaît un écrivain du siècle d'Auguste. Aussi ne jouit-on pleinement des tableaux qu'il trace qu'en partageant ses sentiments et ses illusions même. C'est peu d'entendre son admirable langue; il faut comprendre, comme lui, la cité, les droits qu'elle donne et les devoirs qu'elle impose, sortir de nos siècles vulgaires, se déprendre des habitudes modernes et habiter avec lui la ville éternelle.

Tels sont les grands effets de l'art d'écrire l'histoire. Pour les bien sentir, et aussi pour nous prémunir contre les séductions d'un art si puissant, pour échapper aux prestiges dont il nous éblouirait, aux erreurs qu'il ornerait de tant de charmes, il nous importe de l'étudier lui-même et de le connaître, s'il est possible, aussi parfaitement que ceux qui l'exercent avec le plus d'habileté. Nous venons de considérer sous les aspects les plus généraux la théorie qu'il s'est faite : j'ai indiqué plusieurs des détails qu'elle embrasse; j'ai élevé les principales questions qu'elle offre à résoudre. Si je

me suis abstenu de vous exposer d'avance le plan que nous aurons à suivre en les traitant, c'est afin que nous puissions nous abandonner plus librement au cours naturel que prendront nos observations et nos idées. Il se peut que la synthèse qui toujours prévoit sa route entière, et qui commence par la diviser et la décrire, convienne à certaines matières; mais je crois que la recherche ou l'examen sérieux d'une théorie demande une autre méthode. Soit qu'il faille en résultat maintenir les anciens préceptes, soit qu'il y ait lieu de les modifier, il n'appartient qu'à l'analyse ou de reconnaître et de prouver leur justesse, ou de découvrir et de corriger leurs imperfections. Cependant, messieurs, si vous ne demandiez qu'un aperçu très-succinct, qu'un programme bien sommaire du cours que nous entreprenons, quelques lignes de Cicéron pourraient vous le fournir.

Avant Cicéron, il n'existait, à ce qu'il nous apprend lui-même, aucun traité de la manière d'écrire l'histoire. Il a le premier esquissé de sa main de maître, et réellement analysé cette théorie. Je vais d'abord vous lire son texte latin, pour que vous puissiez rectifier et achever ce qu'il y aura d'imparfait dans la traduction que je vous en offrirai ensuite : « *Quis* « *nescit primam esse historiæ legem ut ne quid falsi* « *dicere audeat, deinde ne quid veri non audeat,* « *ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua* « *simultatis? Hæc scilicet fundamenta nota sunt* « *omnibus. Ipsa autem exædificatio posita est in* « *rebus et verbis. Rerum ratio ordinem temporum* « *desiderat, regionum descriptionem. Vult etiam,* « *quoniam in rebus magnis memoriaque dignis,*

« *consilia primùm, deinde acta, postea eventus* « *expectantur, et de consiliis significari quid scriptor* « *probet, et in rebus gestis declarari non solùm quid* « *actum aut dictum sit, sed etiam quomodo; et cùm* « *de eventu dicatur, ut causæ explicentur omnes vel* « *casus vel sapientiæ vel temeritatis : hominumque* « *ipsorum non solùm res gestæ, sed etiam qui fama* « *ac nomine excellant, de cujusque vita atque na-* « *tura. Verborum autem ratio et genus orationis* « *fusum atque tractum, et cum lenitate quadem* « *æquabili profluens, sine hac judiciali asperitate* « *et sine sententiarum forensium aculeis persequen-* « *dum est.* » « Qui ne sait que la loi suprême de l'his- « toire est de n'oser rien dire de faux, puis d'oser dire « tout ce qui est vrai, de ne jamais paraître dictée ni « par la faveur ni par la haine? Ce sont là des règles « fondamentales, universellement connues. Mais l'édi- « fice historique suppose l'étude des matières et l'art « des expressions. C'est peu que la matière suive « l'ordre des temps et corresponde à la situation des « lieux : comme dans les choses grandes et mémora- « bles nous aspirons à connaître d'abord les desseins, « puis les actions, enfin les résultats ou événements, il « faut que l'historien nous apprenne sur les entreprises « comment il les juge; sur les actions et les paroles, « quelles en ont été les circonstances; sur les événe- « ments, quelles en sont les causes, ce qu'il en faut « attribuer au hasard, à la sagesse ou à la témérité. Le « récit de ce qu'ont fait les hommes ne nous suffit pas; « nous voulons encore savoir ce qu'ils ont été; discer- « ner ceux qui ont acquis une réputation éclatante, et « laissé un nom illustre; contempler le tableau de leur

« vie, saisir leurs traits naturels. A l'égard du style, il « doit être toujours entraînant, se développer et se ré« pandre avec une grâce et une douceur persévérantes; « exempt de l'âpreté judiciaire, et dédaignant, dans son « cours rapide, l'élocution sententieuse et piquante du « forum. »

DEUXIÈME LEÇON.

TRAITÉS SUR L'ART D'ÉCRIRE L'HISTOIRE, DEPUIS CICÉRON JUSQU'AU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE.

Messieurs, j'ai traduit, à la fin de notre dernière séance, quelques lignes de Cicéron, qui contiennent les germes d'une théorie complète de l'art d'écrire l'histoire et qui la divisent même en trois parties, savoir : les règles fondamentales, celles qui concernent la matière d'un ouvrage historique et celles qui ont pour objet l'expression. Les lois fondamentales sont de ne rien dire de faux, de n'omettre aucune vérité, de n'avoir ni complaisance ni malveillance. A l'égard des matières, Cicéron distingue dans les faits, les desseins ou intentions, les actions ou démarches, et les résultats ou événements auxquels les projets et les actes aboutissent. Il veut que les desseins soient jugés; les actions décrites et caractérisées; les événements, rapportés à leurs véritables causes, hasard, témérité ou prudence. Suivant lui, on doit obtenir ainsi la connaissance précise non-seulement des faits, mais des hommes, de leur renommée ou de leurs mérites, de leurs penchants naturels et de leur conduite morale. Quant au style historique, Cicéron se borne à demander qu'il ait de l'entraînement et de la grâce, et à indiquer en quoi il diffère du style oratoire : il n'en doit avoir ni la véhémence ni l'éloquence sententieuse. Beaucoup de traités dont quelques-uns sont fort étendus, ne présentent guère que des développements ou des discussions de ces idées : ils y ajoutent des exemples,

y apportent des restrictions, en déduisent des conséquences. Je vous ai annoncé que nous commencerions par jeter un coup d'œil sur ces traités ou du moins sur les principaux, avant de nous former à nous-mêmes une théorie de l'art des historiens. A la vérité c'est une méthode qu'on ne suit plus guère aujourd'hui : on se plaît à chercher ce qui semblait trouvé, à découvrir ce qui a passé pour connu : on donne le nom de routines à toutes les routes qui ont été fréquentées; et l'on se croit volontiers appelé à ouvrir des carrières nouvelles qui seront bien plus fécondes et plus brillantes. Gardons-nous de réprouver d'avance un si bel espoir, de si honorables efforts : la nouveauté d'un système n'est jamais un motif raisonnable de le condamner; mais il me semble aussi que l'ancienneté des doctrines n'est pas contre elles un préjugé plus légitime. Tout doit consister de part et d'autre dans un impartial et sérieux examen. Les siècles où l'on se flatte de refaire toutes les méthodes, sont quelquefois ceux où s'interrompent les progrès des talents littéraires et des études historiques. L'esprit humain, dans ses plus heureux âges, a montré une telle activité qu'il n'est guère présumable qu'il ait attendu notre génération pour prendre son essor, assurer ses pas et diriger sa marche. Nous allons donc imiter le voyageur timide ou sage, qui avant de s'engager en des contrées lointaines, consulte les relations de ceux qui les ont déjà parcourues, non pour se traîner pas à pas sur les traces de ses devanciers, mais afin de profiter de leurs observations et même de leurs erreurs.

Au siècle de Cicéron, Denys d'Halicarnasse, dont

M. Gros a traduit tous les traités de rhétorique et de critique, en adressait un à Quintus Tubéron et y jugeait Thucydide. Denys préférait Hérodote qui était aussi d'Halicarnasse; et pour justifier cette préférence, il exposait quelques-uns des préceptes qu'il croyait propres à diriger le travail d'un historien. Il nomme d'abord d'anciens annalistes dont les ouvrages ne nous sont point parvenus. Il loue la clarté, la brièveté, l'antique simplicité de leur style; mais il n'en trouve aucun de recommandable par un talent très-distingué. Il s'arrête donc à Hérodote dont la supériorité lui semble tenir à deux causes, à l'heureux choix du sujet et au soin d'écarter les fables. Vous verrez de quelles restrictions ce second éloge serait susceptible; mais envisagé comme précepte, c'est la première des lois fondamentales de Cicéron. Quant à l'observation de Denys sur le choix, l'étendue et la circonscription du sujet d'Hérodote, elle peut, à tous égards, sembler judicieuse; traduite aussi en précepte, elle signifierait que le sujet doit offrir le double avantage de l'unité et de la variété, se tenir à l'abri de la confusion autant que de la monotonie, assortir des parties diverses et n'admettre aucun mélange bizarre. Tel est en effet le grand art d'Hérodote; et personne peut-être ne l'a possédé encore à un plus haut degré. Denys rend hommage à la véracité de Thucydide, à l'exactitude de ses recherches; mais il ne le trouve point heureux dans la distribution des faits, quoiqu'elle eût dû lui être facile, à cause de l'unité si parfaite et des limites si étroites de son sujet, puisqu'il ne s'agissait que de la guerre du Péloponèse. Il lui reproche d'avoir laissé de l'obscurité dans une si courte chronologie, en subs-

tituant une division pénible en étés et en hivers à la succession des magistrats ou des pontifes; de ne pas savoir non plus ménager les transitions d'un lieu à l'autre; de changer brusquement la scène des récits; de ne pas même donner à ses propres réflexions l'ordre qu'elles devraient avoir pour éclaircir parfaitement les causes des guerres, des revers et des succès; de s'attacher plus aux harangues et à d'autres accessoires qu'à l'histoire elle-même; d'exciter par l'artifice et le luxe des descriptions une sorte d'intérêt poétique qui s'affaiblit ou s'éteint tout à coup par l'exiguïté des détails qui suivent. Plusieurs morceaux de Thucydide sont cités comme atteints de ces défauts; mais nous devons en ce moment écarter ces critiques particulières et ne recueillir que les maximes générales qui s'y rapportent. Prendre une matière aussi riche que pure; savoir où commencer, où finir, ce qu'il faut dire, ce qu'il convient d'omettre; assigner à tous les détails leurs véritables places, et ne se passionner que pour la vérité : voilà, quant aux choses, les préceptes de Denys d'Halicarnasse. La seconde partie de son jugement sur Thucydide concerne l'expression, et se sous-divise en deux articles, dont l'un a pour objet le choix des mots ou propres ou figurés, et l'autre leur construction. Là sont recommandés la correction, la clarté, la simplicité, le sobre usage des tropes et des autres ornements du discours. En tous ces points, Hérodote est encore déclaré le grand maître. On assure que le travail se fait sentir dans l'histoire du Péloponèse, et n'y tend qu'à rajeunir de vieux mots, à en introduire d'étrangers, à donner de nouvelles acceptions et quelquefois de nouvelles fonctions à tous

les éléments du langage. On avoue pourtant que la diction de Thucydide a quatre caractères distinctifs, savoir : un ton poétique, des figures variées, une forte harmonie et un mouvement rapide; qu'il en résulte, quand son talent égale son art, une perfection divine; mais on ajoute que, lorsqu'il succombe sous le joug qu'il s'impose, il ne reste que de l'inconvenance et de l'obscurité. Encore une fois, nous n'avons point à examiner aujourd'hui si ces critiques sont fondées : il nous suffit de saisir la théorie qu'elles supposent. Je remarquerai seulement que, si, à certains égards, Thucydide est ici loué avec abandon et presque avec enthousiasme, les censures sont bien plus fréquentes, et toujours excessivement sévères. En général, elles tiennent à une grande prévention contre le style figuré. Une troisième et dernière partie de l'opuscule de Denys d'Halicarnasse est consacrée à l'examen particulier des harangues insérées dans l'histoire de la guerre péloponésiaque. Le censeur fait grâce aux pensées qu'elles expriment; il en reconnaît la vérité, l'énergie, la profondeur : l'invention de ces pensées lui paraîtrait louable, si elles ne manquaient trop souvent, selon lui, de liaison et de convenance; il croit qu'elles appartiennent trop à l'auteur, trop peu aux personnages. Les réflexions sur la diction de ces harangues sont à peu près les mêmes qu'à l'égard des autres parties de l'ouvrage. C'est encore d'un prétendu défaut de clarté que se plaint Denys; il s'obstine à trouver obscur tout ce qui n'est pas familier. Du reste, cette critique, où règne une extrême partialité, est la première ébauche d'un traité en forme sur l'art des historiens.

L'antiquité ne nous en a pas laissé de plus complet

que celui qui se rencontre dans les œuvres de Lucien. Racine en fit un extrait pour son propre usage, lorsqu'il eut été nommé avec Boileau, historiographe de France : mais ayant inséré dans cette analyse ce que Lucien dit de l'indépendance nécessaire à un historien, Racine comprit parfaitement que ce titre d'historiographe qu'on lui avait donné était une raison suffisante de ne pas publier d'histoire. Il n'a écrit, en cette qualité, que de simples notes ou fragments qui remplissent à peine vingt pages : ce n'est point du tout pour remplir sa fonction qu'il a composé, en secret, son abrégé de l'histoire de Port-Royal, qui est le meilleur de ses écrits en prose et qui n'a paru que bien longtemps après sa mort. Pour revenir à Lucien, cet auteur grec divise lui-même son traité en deux parties : dans la première il veut signaler les défauts que l'historien doit fuir; dans la seconde, indiquer les méthodes les plus sûres. Négliger les faits essentiels, vanter ses maîtres, injurier ses ennemis, transformer l'histoire ou en panégyrique ou en satire; voilà les vices les plus honteux : ils le sont davantage encore lorsqu'un ton poétique ajoute le ridicule à l'opprobre de l'adulation et de l'invective. Ici arrivent des détails que Racine abrége en ces termes : « Le poëte a besoin de « louer les dieux : quand il veut peindre Agamemnon, « il lui faut la tête et les yeux de Jupiter, la poitrine de « Neptune, le bouclier de Mars : l'historien peint Phi« lippe borgne comme il l'était. Alexandre jeta dans « l'Hydaspe l'histoire d'Aristobule qui lui *faisait faire* « des actions merveilleuses qu'il n'avait point *faites ;* « et lui dit qu'il lui *faisait* grâce de ne l'y pas jeter lui« même. Il y a des historiens qui croient *faire* plaisir

« à un prince en ravalant le mérite de ses ennemis. « Achille serait moins grand s'il n'avait pas *défait* un « Hector. D'autres invectivent contre les chefs des « ennemis, comme s'ils voulaient les *défaire* la plume « à la main. » Cette analyse est fidèle et précise, quoique succincte, et malgré certaines négligences que vous y avez pu remarquer. Le traité grec continue par l'exposé de plusieurs autres travers, comme de remplir les récits de détails minutieux ou de mots techniques, de raconter des prodiges indignes de toute croyance, de surcharger les descriptions de phrases poétiques pour retomber aussitôt dans les expressions les plus triviales. « C'est un acteur qui a un pied « chaussé d'un brodequin et une sandale à l'autre pied. « Les uns imitent servilement Thucydide, sans égard à « la différence des sujets; les autres se plaisent à for- « mer un mélange de mots attiques et romains : plu- « sieurs au contraire affectent un purisme rigoureux ou « composent des préambules emphatiques. » Après ces détails, Lucien annonce qu'il va passer à la seconde partie de son traité, c'est-à-dire aux moyens de bien écrire l'histoire; mais il a peine à renoncer à la satire; il revient sur quelques écrivains malhabiles dont il relève les fautes grossières. On dirait qu'il craint d'omettre un seul genre d'inepties. Il rencontre ainsi l'occasion de parler d'un défaut dont il n'avait rien dit encore, c'est la brièveté excessive, la rapidité portée jusqu'à la précipitation désordonnée. L'exemple qu'il cite est celui d'un auteur qui avait raconté en moins de cinq cents lignes tous les exploits des Romains en Arménie, en Médie, en Mésopotamie et sur le Tigre; cet auteur, appelé Antiochianus, ajoutait à son nom la qualité de

vainqueur dans les jeux sacrés d'Apollon. (ἱερονίκης). Apparemment, dit Lucien, c'est à la course qu'il avait remporté un prix dans son enfance. Lucien se prescrit de nouveau d'en venir enfin aux règles positives des compositions historiques, et cette fois, il entre en effet dans cette seconde partie; mais elle est plus courte que la première, moins riche, et cependant parsemée encore de traits satiriques. Il exige dans l'historien deux qualités que Racine exprime par ces mots : *un bon sens pour les choses du monde et une agréable expression.* Le texte porte : σύνεσίν τε πολιτικὴν καὶ δύναμιν ἑρμηνευτικήν, sagacité politique et talent d'exposer. On ne reçoit le premier de ces dons que de la nature; cependant il se développe par l'expérience et par l'étude. Lucien veut qu'un historien ait vu une armée, des soldats rangés en bataille; qu'il sache bien ce que c'est qu'une aile, un front, des machines de guerre : mais il veut surtout qu'il soit libre, n'espérant ni ne craignant rien, inaccessible aux présents et aux récompenses, ne faisant tort ni grâce à personne, juge équitable et impassible, sans pays et sans maître, ἀβασίλευτος. A Dieu ne plaise qu'il soit médecin d'Artaxerce, car il craindrait d'indisposer ce monarque; ou bien il en attendrait une robe de pourpre, un collier d'or, un cheval de Nicée. Ceci s'applique à l'historien Ctésias, qui était le médecin du roi des Perses. Un véritable historien raconte les choses telles qu'elles sont; il n'est responsable que de la fidélité de ses récits : son devoir est de respecter l'immutabilité du passé : quand des faits sont accomplis, Clotho ni Atropos n'en peuvent plus refiler la trame. Raisonnant ensuite sur le style historique, Lucien veut, comme

Cicéron, qu'il diffère du style oratoire : il exclut l'âpre véhémence du barreau, la continuité des périodes, les arguments enchevêtrés; il demande une élocution douce et paisible; que le sens soit pressé, mais l'expression toujours claire, familière même et non triviale, telle enfin que tous les lecteurs la comprennent et que les plus instruits l'admirent. A la condition de cette clarté parfaite, de cette simplicité constante, il permet à l'histoire d'emprunter les couleurs et les mouvements de la poésie : il distingue certains récits qui doivent être animés d'un souffle poétique, ποιητικοῦ τινος ἀνέμου. Il faut, en évitant la mesure des vers, retrouver une autre harmonie, et que, sans être périodique, la diction conserve de la consistance et de la grâce, qu'elle ne soit jamais dure ni hachée, ni décousue. Voilà tout ce que Lucien nous enseigne sur la manière de raconter. Dans les dernières pages de son traité, il revient aux préceptes qui concernent le choix et la disposition des faits. Il recommande de consulter de bons mémoires, d'écarter les témoignages suspects et d'établir entre les matériaux qu'on aura ainsi rassemblés, l'ordre le plus lumineux. Comme le Jupiter d'Homère, l'historien porte ses regards tantôt sur les Thraces, tantôt sur les Mysiens, contemple en tout lieu les deux partis, suit tous leurs mouvements, vole d'Arménie en Médie, de là en Italie et au pays des Ibères, sans se laisser jamais devancer. Phidias et Praxitèle ne composaient point l'or, l'argent et l'ivoire; c'étaient l'Élide, Athènes, Argos qui les leur fournissaient : ils ne faisaient que les tailler, les rapprocher et les polir; le secret de leur art consistait dans la disposition et la bonne économie de la matière. Qu'il

en soit de même en histoire : bien situer les détails est le moyen de les bien décrire.

Lucien traite, en finissant, quelques questions particulières, par exemple, si l'histoire doit commencer par une préface : oui, répond-il, pourvu que ce ne soit point un exorde d'orateur, que l'étendue en soit proportionnée à celle de l'ouvrage et qu'on arrive promptement et non brusquement à la narration. C'est la narration qui constitue l'histoire par l'heureux enchaînement des matières. Il n'y faut ni intervalle ni lacune. Il ne s'agit point d'un amas confus de récits jetés au hasard, mais d'un seul et même récit dont le fil soit continu, le tissu serré, le cours naturel et rapide. Lucien n'admet d'explications ni même de descriptions que celles qui sont indispensables. Il ne dit qu'un mot des harangues : il exige qu'elles conviennent au caractère des personnages; et c'est la seule occasion où il permet à l'historien d'emprunter quelque chose de l'art de l'orateur. Enfin, en ce qui concerne les jugements à porter sur les actions et sur les hommes, il conseille la circonspection et la modération dans les reproches comme dans les louanges : écrivez, dit-il, non pour plaire à vos contemporains, mais en présence de la postérité; et faites qu'elle puisse dire de vous : Celui-là n'a été ni calomniateur, ni adulateur, mais un ami de la vérité.

Telle est la substance du traité de Lucien sur la manière d'écrire l'histoire : c'est, je crois, l'un des meilleurs morceaux de littérature didactique que les anciens nous aient laissé. La différence est grande entre Lucien et les simples rhéteurs; car il est philosophe et habile écrivain; il est plein de raison et d'es-

prit : il sait, non-seulement se tracer un plan, mais s'en écarter avec grâce et sans désordre; il puise la théorie à ses véritables sources, dans le cœur humain, dans les intérêts de la société, dans la nature des choses historiques. On peut remarquer qu'il ne fait pas mention de ce que Denys d'Halicarnasse avait écrit sur le même sujet : il paraît n'en avoir aucune connaissance; il loue Thucydide plus souvent qu'Hérodote, sans les mettre d'ailleurs en parallèle. Du reste nous pourrions déjà recueillir de Cicéron, de Denys et de Lucien une assez longue suite de préceptes : rechercher la vérité, ne se passionner que pour elle; n'appartenir à aucun pays, à aucune cour, à aucune secte; travailler sur de bons mémoires; n'employer que des matériaux vérifiés; connaître le monde, la politique et la guerre; choisir les faits, en apprécier l'importance, en saisir et en montrer l'enchaînement; écrire avec clarté, brièveté, élégance; imprimer aux récits des couleurs vives et naturelles, ne pas disserter, ne pas déclamer, mais raconter et peindre. Une des idées propres à Lucien est que le style des récits doit prendre quelquefois une teinte poétique; mais Lucien est persuadé, comme Cicéron, que le style historique n'a rien de commun avec le style oratoire, excepté néanmoins dans les harangues, s'il était nécessaire ou permis d'en parsemer les récits, question importante, à laquelle nous consacrerons, dans la suite, deux séances entières.

On ne s'est point enquis, durant le moyen âge, s'il y avait des règles à suivre en écrivant les annales des peuples : on rédigeait en pleine liberté d'innombrables légendes, des chroniques interminables; et l'on ne

soupçonnait pas qu'il y eût aucune étude à faire avant de se mettre à ce travail. Il suffisait de compiler sans choix tous les récits précédemment débités, de les disposer selon la chronologie convenue, de retracer les anciens faits d'après les traditions établies, et à l'égard des faits nouveaux de recueillir les bruits populaires. Les détails étaient ceux que la croyance ou la crédulité publique avaient consacrés; les jugements, ceux de la faction ou de la secte dominante en chaque pays et à chaque époque. Une pareille théorie n'avait pas besoin d'être exposée; on l'aurait pu réduire à la maxime de Pline le Jeune : l'histoire, de quelque manière qu'elle soit écrite, doit toujours plaire. Cependant au renouvellement des lettres, on s'avisa d'y regarder d'un peu plus près : un Italien du quinzième siècle, Gioviano Pontano, composa un dialogue latin sur l'art historique, dialogue qui deviendrait fort court, si l'on en retranchait ce qui ne concerne que la poésie. La principale idée de l'auteur est d'attribuer un caractère poétique à l'histoire; mais il conçoit si mal cette idée, qu'il la fonde sur des observations purement grammaticales. Ne voyez-vous pas, nous dit-il, que les premiers mots de Tite-Live sont un commencement de vers, *Facturus ne operæ pretium;* et que dans la guerre de Jugurtha, la première ligne de Salluste (après son préambule) est un hexamètre spondaïque, *Bellum scripturus sum quod populus romanus?* La première ligne de Tacite *Urbem Romam a principio reges habuere*, n'est point citée ici, parce qu'elle n'était pas encore retrouvée. Pontano s'en tient à Salluste et à Tite-live; mais il compare divers passages de ces deux historiens à des morceaux de Virgile; et ces rap-

prochements, presque toujours puérils, sont suivis, on ne sait trop à quel propos, d'une longue série d'étymologies la plupart fausses ou très-hasardées. Ce ne sont plus là les grandes vues de Lucien dont le traité paraît avoir été inconnu de Pontano ou Pontanus. Celui-ci cependant recommande aux historiens la brièveté et la rapidité, deux qualités qu'il distingue l'une de l'autre. La première, en effet, n'appartient qu'à la diction; elle consiste à trouver l'expression la plus courte et la plus précise de la pensée. La rapidité, *celeritas*, est le mouvement même du style; elle représente le cours des faits qui se pressent, des circonstances qui s'agglomèrent. Voilà presque les seuls préceptes de Pontano à l'égard de l'expression. Il parle aussi du fond de l'histoire; il recommande d'expliquer les entreprises, de détailler les événements, de décrire les lieux, de peindre les hommes. Il est grand partisan et des harangues où, selon lui, l'historien doit se montrer exercé dans le genre délibératif, même au besoin dans le genre judiciaire; et des détails biographiques qui, par les jugements qui s'y mêlent, lui paraissent tenir du genre démonstratif. Ainsi les historiens ne sont à ses yeux qu'une espèce d'orateurs; et c'est parce qu'il regarde les orateurs comme des poëtes en prose, qu'il en dit autant des historiens : *historiam poeticam pene solutam esse quandam*. Tout ceci tient à la confusion d'idées qui régnait dans la rhétorique des écoles. Mais vous voyez que Pontanus y joint quelques aperçus qui indiquent, au sortir du moyen âge, les premiers progrès des théories littéraires.

Après lui, et dans tout le cours du seizième siècle,

on a publié sur le même sujet un si grand nombre d'essais et de traités, que je n'entreprendrai pas de vous les faire tous connaître : je ne dois m'arrêter qu'à ceux qui présentent quelques considérations nouvelles. Celui de Francesco Patrizzi a eu jadis beaucoup de vogue : il consiste en dix dialogues composés en Italien et traduits depuis en latin. Tiraboschi se plaint des digressions qui traversent de toutes parts le sujet de cet ouvrage : la vérité est qu'il y règne un désordre extrême, et que ce serait perdre son temps et sa peine que de chercher à suivre ou à renouer le fil des idées de l'auteur. Patrizzi annonce qu'il va s'emparer de toutes celles de Lucien et de Pontanus : entre les réflexions qu'il y ajoute, voici les plus remarquables. L'histoire est un spectacle; elle doit en produire les deux effets, attacher et instruire. Jamais il n'y a eu d'annales véritables que celles que le Saint-Esprit a dictées : les faits profanes, on les ignore s'ils sont anciens, et il n'est pas permis de les publier sans altération, s'ils sont récents; en sorte que la vérité n'a d'autre chance que la fantaisie qu'aurait par hasard un prince de faire écrire les faits de son siècle, tels qu'ils sont. Hors de là, le public ne connaît que les circonstances matérielles et les résultats généraux. L'historien remplit tous les devoirs qui lui sont praticables, s'il attache à ces résultats et à ces circonstances une instruction pure et solide. L'histoire ne peut donc jamais être qu'une sorte de poésie. L'exactitude possible est celle des lieux et des temps. Celui qui compose des annales, n'a point en géographie ni en chronologie les licences des poëtes : mais sur le surplus, il ne nous doit guère que de bonnes leçons de politique et de morale. Ainsi

les charmes et les avantages des récits historiques ressemblent à ceux de la tragédie et de la comédie. Les dieux nous ont créés pour leur servir de spectacle : ils nous ont imprimé quelques-uns de leurs propres traits, comme nous faisons à notre tour, quand nous revêtons des histrions du costume des rois. Tous tant que nous sommes, nous donnons la comédie à l'Olympe; et tout le secret de l'histoire est de nous y faire assister nous-mêmes. Il n'y a que les œuvres de Dieu et de la nature qui soient essentiellement vraies; l'histoire n'est qu'un ouvrage de l'homme, l'un de ceux que nous faisons avec des paroles. Ce n'est pas, certes, que l'historien ne doive aspirer toujours à dire la vérité; tous ses efforts doivent y tendre : il sera bien assez forcé de s'en écarter malgré lui. Qu'il s'en dédommage, en essayant d'emprunter, autant que le sujet le comporte, la science du philosophe, le talent du poëte et même l'art de l'orateur, quand il y a lieu d'interrompre les récits par des harangues. Ces idées que Patrizzi jette dans ses dialogues, tantôt à l'aventure et tantôt pour subir quelque discussion, ne manquent pas d'une certaine originalité. Vous n'en devez pas être surpris, messieurs; c'était un philosophe fort indépendant, qui avait été militaire, géomètre, orateur et poëte. Il avait conçu une forte aversion pour l'enseignement scolastique, il s'était déclaré l'ennemi personnel d'Aristote tel que l'avaient fait les docteurs. Peut-être exagérait-il beaucoup la difficulté de connaître et de dire la vérité : il avoue au moins qu'il la faut chercher, quoiqu'il n'en indique pas les moyens.

Un Espagnol, Fox Morzillo ou Foxius Morzillus, est auteur d'un traité latin intitulé *de Historiæ ins-*

titutione. C'est un développement assez méthodique de presque tous les préceptes de Lucien. Morzillo y ajoute des exemples et une classification des divers écrits historiques : chronologie, chroniques, mémoires ou commentaires, annales, journaux, relations, biographie, et histoire proprement dite. Son embarras est de trouver une définition générale qui convienne à toutes ces espèces. Il n'enrichit pas la théorie qu'il enseigne; il n'a de lui-même à peu près rien à nous dire des caractères et du style de l'histoire. Presque toujours il accole le nom de Suétone à celui de Tacite, et paraît ne soupçonner aucune différence entre ces deux écrivains. Il préfère Xénophon à Thucydide et à Hérodote, sans énoncer le motif de cette prédilection. Il se contente de déclarer que tel est son sentiment, *Judicio meo*. Mais il est le premier moderne qui ait rédigé un traité méthodique sur cette matière; et c'est une raison de tenir compte de son travail. Quant à la dissertation de Robortel d'Udine sur la fin et l'objet de l'histoire, il n'y a aucun profit à en retirer; et je serais tenté d'en dire autant des deux livres de prolégomènes historiques de François Baudouin : malgré leur étendue, ils ne tiennent pas les promesses que fait l'auteur dans les deux pièces qui les précèdent et qui sont une dédicace à Antoine de Bourbon, père de Henri IV, et une lettre au chancelier de l'Hôpital. Baudouin toutefois pense beaucoup plus que Robortel et Morzillo : il considère l'histoire dans ses rapports avec la jurisprudence, dans laquelle il comprend, en partie, la politique. Nous avons, dit-il, trois fonctions en ce monde; nous y sommes spectateurs, acteurs et juges : à ces titres, nous devons prendre un grand in-

térêt d'abord à l'histoire de la nature ou des œuvres de Dieu, ensuite à celle des hommes ou des sociétés. Il ne croit pourtant pas que tous les faits humains soient également bons à recueillir; il écarterait les menus détails, les scènes ridicules et même les exemples scandaleux : il se plaint de l'exactitude de l'histoire à rapporter tous les déréglements des empereurs. Raconter ainsi de honteux désordres, c'est presque les enseigner : *qui vitia tam diligenter narrat etiam docere videtur*. Selon Baudouin, l'histoire ne doit rien conserver de commun avec la poésie : elle instruit et ne s'abaisse point à plaire. Elle dégénère en devenant dramatique; elle est pragmatique de sa nature, c'est-à-dire, réelle, vraie, positive. Ceci amène quelques réflexions sur la critique historique, qui tendent à condamner le scepticisme, encore plus que la crédulité. A entendre cet auteur, on dirait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des motifs de croire, qu'il n'en faut que pour acquérir le droit de douter. Baudouin est surtout disposé à ne rien rejeter de ce qui tient au système des lois et de l'administration publique; et c'est pour cela qu'il conseille de ne pas négliger les détails de géographie et de statistique. Il recommande aussi la chronologie. En traitant, dans son second livre, des jugements à porter sur les actions, il attribue aux historiens une sorte de ministère judiciaire. Il veut absolument qu'ils soient jurisconsultes; mais en revanche, il prescrit aux jurisconsultes d'étudier l'histoire; et ce n'est pas le moins sage de ses préceptes. Il prouve aussi qu'il est impossible d'administrer, de gouverner, de régner, sans ce genre de connaissances. Tout, dans son ouvrage, découle d'une seule idée dominante, savoir,

que l'histoire est pragmatique : ce principe, qu'il répète sans cesse et qu'il n'éclaircit jamais, le conduit à des conséquences ordinairement justes, tant qu'il ne s'agit que des usages de l'histoire, mais non pas à la théorie littéraire de ce genre de compositions; ce qu'il en dit est incomplet et presque toujours inexact. Ces deux livres de François Baudouin et ses autres écrits, qui sont nombreux, ont été rédigés avec une rapidité extrême, au milieu de ses changements continuels de religion et de domicile : il avait une érudition étendue et un esprit fort actif.

Un autre Français, Jean Bodin, d'Angers, connu par un traité de la *République* ou de la constitution des États, publia, en 1566, un volume latin intitulé *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, qui a obtenu aussi une grande célébrité et qu'on a réimprimé plusieurs fois. Mais Joseph Scaliger et La Monnoye ont reconnu que ce livre si vanté manquait de méthode, que les meilleurs articles étaient empruntés ou déplacés, et que, malgré l'ostentation perpétuelle de savoir, il contenait beaucoup d'erreurs. En général, il concerne bien plus la manière d'étudier l'histoire que celle de la composer. En nous bornant à recueillir ce qu'il renferme de relatif à ce dernier objet, nous n'aurons point à y observer un grand nombre d'idées nouvelles. Bodin est persuadé que toutes les erreurs des historiens proviennent ou de leur ignorance ou de leurs préventions. Il exige d'eux une science politique très-étendue, une connaissance intime des affaires publiques, soit qu'ils y aient participé eux-mêmes, soit qu'ils y aient assisté de fort près; et cependant il les veut impartiaux, malgré les opinions et les affections que leurs études

et leurs relations ont dû leur laisser. Cette sévérité ne l'empêche pas de proposer comme un modèle, à côté des Thucydide, des Polybe et des Tacite, son compatriote Guillaume du Bellay, auteur d'un abrégé *de l'Antiquité des Gaules et de la France,* compilation pourtant misérable, comparée par le judicieux Hotman aux romans d'Amadis. Parmi les moyens que Bodin désigne comme les plus propres à donner de l'intérêt aux livres historiques, il conseille d'observer attentivement l'influence des climats, les mœurs et les habitudes des peuples, les constitutions des empires, le caractère des lois, le système des magistratures, l'état des personnes, leurs droits civils et politiques; les révolutions qui ont renversé, déplacé, restreint, agrandi le pouvoir. Je pense, Messieurs, que c'est là en effet le véritable fond des annales humaines, et qu'avant Bodin, il avait été trop oublié dans les traités de l'art des historiens. Pour lui, il s'en occupe profondément; et afin d'épuiser cette matière, il parcourt toutes les nations anciennes et modernes, et s'efforce de caractériser leurs divers gouvernements; c'est dans ces détails positifs qu'on a relevé des erreurs. Nous pourrions regarder comme étrangères à l'objet de notre étude actuelle, les discussions où Bodin s'engage pour réfuter ceux qui admettent des siècles d'or et qui divisent l'histoire ancienne en quatre empires ou monarchies successives. Cependant nous devons lui savoir gré d'avoir combattu un système qui avait, dans le moyen âge, contribué à donner une direction fausse aux études historiques. Il prend d'ailleurs plus de peine qu'il n'en faut pour démontrer la nécessité de la chronologie, et la liaison de cette science tant avec l'astronomie, qu'avec les monuments. Dans

ses considérations sur les moyens de découvrir les origines des peuples, il attache une importance excessive et presque exclusive aux similitudes de noms, de syllabes. Ces recherches ou ces hypothèses étymologiques ont égaré plusieurs érudits; la science historique ne s'est épurée qu'en s'en dégageant. Le traité de Bodin se termine par une liste des meilleurs livres d'histoire ou de ceux qu'il croit tels : c'est la première esquisse de cette espèce de catalogues.

Il n'est question que du choix des faits et du choix des expressions dans plusieurs livres sur la manière d'écrire l'histoire, publiés en Italie après le milieu du seizième siècle, et entre lesquels les Italiens estiment particulièrement deux opuscules latins, l'un de Foglietta, l'autre de Vipérano. Le premier sert en quelque sorte de préface à l'histoire de Gênes de Foglietta; l'autre, ayant pour titre *De scribenda historia*, est adressé par Vipérano au cardinal Perrenot, archevêque de Malines. Malgré les éloges donnés par Tiraboschi à ces deux opuscules, et quoiqu'il déclare n'en point connaître où les préceptes de l'art historique soient exposés avec plus de précision et de justesse, on a peine à y démêler quelque observation importante qui ne soit pas comprise dans les traités que nous venons de parcourir. Je vois seulement que l'histoire y est comparée à une vierge de condition libre, dont les mœurs sont pures et graves, la parure simple et décente, sans prétention et sans fard. La première question dans tous ces livres est de définir l'histoire. Vipérano parvient, à force de raisonnements, à la définition que voici : *Rerum gestarum, ad docendum rerum usum, sincera illustrisque narratio*, la narration exacte et brillante des faits, pour

enseigner l'usage des choses. Le récit doit néanmoins être sincère et non oratoire, prendre un éclat que n'ont point les chroniques, et présenter les faits comme des exemples à suivre ou à éviter. Ne pensez-vous pas, Messieurs, que ces généralités n'enseignent réellement rien du tout; que ces préliminaires scolastiques ne peuvent aboutir à aucune théorie profitable? Cependant Vipérano y ajoute une série de propositions banales sur la matière de l'histoire, sur sa fin, son utilité, ses charmes. Il recherche si l'art de l'écrire n'est pas plus ancien que Moïse; s'il ne remonte point à Abraham, à Noé, à Adam peut-être. Il examine ce que cet art a de commun avec la dialectique et la rhétorique. Il juge à propos d'expliquer pourquoi l'historien ne doit rien inventer de lui-même, mais recueillir, afin de choisir et de mettre en ordre, de telle sorte qu'il en résulte un seul et même corps qui ait un commencement, un milieu et une fin; où les éléments soient divers et néanmoins homogènes. A cette condition, il admet les digressions, les descriptions, les harangues; selon lui, ces amplifications enrichissent considérablement l'histoire, et sont pour elle et pour ceux qui la lisent, des moments de repos et de respiration : *Ergo digressionibus, descriptionibus, concionibus, hortationibus, mirum in modum locupletatur et illustratur vehementer historia, quæ, nisi moras quasdam et respirationes haberet, nimis animum lectoris intenderet.* Il aime aussi qu'un écrivain entremêle à un récit véridique ses propres jugements. Mais, savez-vous pourquoi l'on doit être plus enclin à louer qu'à médire? c'est que les éloges appartiennent mieux que les censures au genre démonstratif. Les observations sur l'expres-

sion se réduisent presque à interdire les vers et les hémistiches. Salluste est gravement réprimandé pour avoir dit : *Jamque dies consumptus erat*; et Tite-Live, pour avoir écrit : *Additur et perusina cohors*; et surtout pour avoir fait un vers entier : *Hæc ubi dicta dedit, stringit gladium cuneoque*. L'histoire est ensuite assimilée à un discours oratoire, en ce qu'elle a un exorde qui amène la narration. Après quelques mots sur les caractères de cette narration, Vipérano nous renvoie aux rhéteurs, *ad rhetores qui plura*; comme si les rhéteurs donnaient ici des règles applicables à l'histoire! J'avoue, Messieurs, que je ne trouve d'utile dans ces opuscules que les maximes empruntées de Lucien ou de Polybe ou de Plutarque : par exemple, qu'il ne faut pas juger de la vérité des faits par l'idée qu'on a conçue de l'historien, mais plutôt de la véracité de celui-ci par les choses mêmes qu'il raconte (c'est un conseil de Polybe); et qu'il est difficile qu'un écrivain possède les connaissances et les talents nécessaires pour écrire l'histoire, s'il n'habite une grande ville qui soit un centre d'affaires politiques et d'instruction littéraire (c'est une observation de Plutarque).

J'écarte, comme ne pouvant plus être d'aucun usage, la *Méthode historique* d'Antoine Possevin, jésuite italien, qui, bien que surchargé d'occupations ecclésiastiques et diplomatiques, a mis au jour des compilations volumineuses. L'histoire littéraire lui doit, selon M. Salfi, des développements qu'elle n'avait point encore reçus; il a préparé les progrès qu'elle a faits depuis la fin du seizième siècle; mais il n'a enrichi la théorie d'aucun art. En 1614, parut la première édition d'un traité *De scribenda historia*, plus étendu qu'aucun de

ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici. Il est vrai que des quatre livres qui le composent, les deux derniers ne traitent guère que de la manière de lire l'histoire et d'en tirer une instruction morale; mais les deux premiers ont pour unique objet l'art de l'écrire et ont eu de la vogue au dix-septième siècle, dans le cours duquel tout l'ouvrage a été plusieurs fois réimprimé. L'auteur, Paul Béni, né à Gubbio, *Paulus Benius Eugubinus*, a pourtant des opinions fort étranges; par exemple il méprise Tite-Live et admire Quinte-Curce; mais ces paradoxes semblent au moins promettre des vues nouvelles, une théorie qui ne restera point enfermée dans les limites vulgaires. Le premier livre résout successivement quarante-cinq problèmes sur les matériaux essentiels de l'histoire, sur les ornements qu'elle peut accessoirement admettre, sur ses formes et espèces diverses, sur ses rapports avec la chronologie, la géographie et les sciences naturelles. Béni n'exclut des annales du monde aucune des actions humaines qu'il est possible de connaître et de vérifier. Un historien a le droit de dire comme Juvénal :

Quidquid agunt homines.......
.......nostri est farrago libelli.

Hérodote et Diodore de Sicile ont donné l'exemple de ne point écarter les actions atroces; et Cicéron, le conseil de signaler les trahisons, les lâchetés et les crimes. La médecine est encore plus utile en décrivant les maladies qu'en déterminant l'état de santé. Le point capital est de découvrir et de montrer les causes du bien et du mal. Béni ne pense pas qu'on y parvienne en multipliant les harangues; il ne les pardonne que lorsqu'elles sont courtes et indirectes : il censure amère-

ment celles de Tite-Live qui lui semblent toujours faites à contre-sens des circonstances, des intérêts et des caractères. Quant à l'élocution historique, il la veut correcte, claire et simple; il interdit les tours oratoires et les figures poétiques. La parure qui convient à l'histoire est celle d'une mère de famille et non celle d'une héroïne de théâtre ou de roman. Narrer n'est pas orner; une amplification n'a jamais instruit personne. Par leur simplicité même, les mémoires, les journaux, les annales, les généalogies, les origines appartiennent essentiellement au genre de l'histoire : la chronologie et la géographie ne sont que des genres voisins, au dire de Béni. Son second livre est destiné à l'exposition des lois de l'histoire : ce sont d'abord les quatre que Cicéron a établies comme fondamentales, et dont la seconde (ne rien taire de ce qui est vrai) a été quelquefois contestée : elle est maintenue par Béni comme l'expression de l'un des plus grands intérêts de la société. Les autres lois, au nombre de dix-huit, sont presque toutes empruntées de Lucien; mais elles sont ici disposées dans la forme d'un code, avec l'explication et les motifs de chaque article. Ce système a une sorte de précision et de rigueur qu'on ne trouve pas ordinairement dans les théories littéraires. M. Lemercier a suivi un plan presque semblable dans son *Cours analytique de littérature :* les règles de la tragédie y sont réduites à vingt-cinq, celles de la comédie à vingt-deux, du poëme épique à vingt-trois; successivement énoncées et expliquées. Ici le genre historique est assujetti de même à vingt-deux lois, y compris les quatre de Cicéron. La cinquième exige que l'historien ait reçu de la nature le talent ou le génie de cet art; mais ce n'est

point là proprement un précepte; c'est une condition indispensable pour être capable d'observer les autres. Les suivantes prescrivent l'étude de la chronologie et de la géographie, et les exercices littéraires propres à développer le talent d'écrire; puis le choix d'une matière intéressante et instructive, l'unité du sujet, malgré la variété des articles et des détails; la distinction précise des lieux, des temps et des faits; l'attention à ne puiser qu'en des sources pures, une équitable distribution de la louange et du blâme; la recherche des desseins et des causes; la description des pays et des localités, toutes les fois qu'elle est nécessaire; le soin de peindre les personnages; le discernement des circonstances importantes; une réserve extrême dans l'usage des digressions, une élocution pure, simple et rapide, aussi belle qu'elle pourra l'être sans prendre une teinte oratoire ou poétique. La dernière loi demande un exorde ou avant-propos qui donne au lecteur le désir de lire l'ouvrage. Après avoir exposé ces vingt-deux règles, les avoir éclaircies par des exemples et par des censures que Tite-Live subit plus souvent qu'un autre, Béni conclut qu'écrire l'histoire est un art proprement dit, distinct de celui de l'orateur et de celui du poëte. Ce second livre est terminé par des jugements sur les historiens latins : César, Salluste et Quinte-Curce sont déclarés les trois plus parfaits; Tite-Live est relégué fort au-dessous d'eux, comme un auteur dont les récits méritent peu de confiance et dont le style est un dangereux modèle. Béni reproduit ce reproche de *Patavinité* qu'Asinius Pollion faisait à Tite-Live, et qu'il est tout à fait impossible d'apprécier aujourd'hui. Il lui fait aussi un très-grand

crime de ces vers et demi-vers que j'ai déjà indiqués. Tacite est à peine nommé à la fin de ce recensement; il comparaît avec Suétone, Velléius Paterculus et Justin; et dans ce second ordre, ce n'est pas lui qui obtient la première place : Béni juge que la latinité de Tacite et de Paterculus ne vaut pas celle de leurs émules. Les livres III et IV de ce traité renferment bien encore quelques observations critiques; mais, comme je l'ai dit, ils enseignent principalement les méthodes à suivre en lisant l'histoire. Nous allons examiner s'il y a, sur la manière de l'écrire, quelque instruction à puiser dans un traité espagnol de Louis de Cabréra, et dans un ouvrage latin que Jean Gérard Vossius a intitulé : *Ars historica, sive de historiæ natura et ejus conscribendæ præceptis.*

Une longue histoire de Philippe II, écrite par Louis de Cabréra et publiée en 1619, suffirait pour montrer que cet auteur ne connaissait ni la dignité ni les devoirs de l'historien. Il avait cependant déjà composé, pour s'instruire lui-même, son traité des règles à suivre dans ce genre de travail. C'est une suite de quarante-neuf discours ou chapitres distribués en deux livres; et, sauf quelques changements dans l'ordre des matières, on n'y trouve guère qu'une traduction ou que des extraits du traité de Fox Morzillo *De historiæ institutione*, dont je vous ai parlé comme d'une compilation assez méthodique. Cabréra y joint quelques citations, soit d'anciens textes, soit d'écrits postérieurs à Morzillo, qui était mort en 1560. L'histoire est ici définie la narration de la vérité faite par un homme sage pour enseigner à bien vivre; et l'auteur s'applique à prouver en forme que cette définition a toutes les conditions

requises, qu'elle exprime le genre prochain et la différence la plus propre; et par surcroît les quatre causes qui sont l'efficiente, la matérielle, la formelle et la finale. La cause efficiente, c'est l'historien; et pour devenir une bonne cause, il a besoin d'être philosophe, dialecticien, mathématicien, orateur, homme de cour et théologien; après quoi, il n'y aura pas de mal qu'il soit encore ami de la vérité. Le mieux serait, selon Louis de Cabréra, que les princes écrivissent eux-mêmes les annales publiques : du moins, leur appartient-il de choisir les hommes dignes de remplir une fonction si grave. Ces étranges maximes sont suivies des divisions et sous-divisions de l'histoire en divine et humaine, générale et spéciale, généalogique et topique. L'exactitude qui dépend de l'historien est celle des lieux et des temps : sur le surplus, c'est au prince de prescrire ou de permettre la véracité. Cabréra ose penser toutefois qu'un roi pèche contre Dieu et contre lui-même (il n'est pas dit contre la société), quand il n'ordonne pas à l'historien d'être véridique. Tout le livre premier roule ainsi sur le fond de l'histoire, et porte l'empreinte des opinions et des habitudes serviles que les règnes de Charles-Quint et de Philippe II avaient imposées à l'Espagne. Il y a, dans le second livre, quelques bonnes observations sur le style figuré qui convient aux récits. Une idée remarquable est que, si l'historien veut absolument hasarder quelque censure des actions d'un roi, il fera sagement de ne point prononcer en son propre nom ces jugements sévères, mais de les attribuer à des étrangers, à des ennemis, à une partie du public; de cette manière, les dialogues et les discours deviendront, à peu près comme les

apologues, d'heureux véhicules pour les vérités captives qui ne trouveraient pas d'autre issue. Aussi Cabréra est-il d'avis de conserver l'usage des harangues, même directes, quoiqu'on les ait considérées quelquefois comme des fictions inconciliables avec l'exactitude historique. Il annonce qu'il en mettra plusieurs dans son Philippe II ou le roi parfait, *En mi Felippe segundo o el perfetto rey*. L'homme qui voit dans Philippe II le modèle des rois n'est pas sans doute le maître qu'il convient de choisir pour apprendre à écrire l'histoire. Son livre n'est pourtant pas inutile : il nous montre ce que devenait l'art des historiens, sous le joug des institutions du moyen âge, prolongées jusqu'aux temps modernes.

Vossius écrivait en Hollande, pays qui venait de s'affranchir de la domination espagnole, et qui aspirait à conserver, sous des lois équitables, cette liberté d'opinions sans laquelle, en effet, la véracité est impossible en morale, en politique et par conséquent en histoire. Le livre de Vossius sur l'*Art historique* sert de préliminaire à ceux où il fait connaître les historiens grecs et latins, et qui sont suivis d'un tableau de l'histoire universelle. Ces savants écrits ont été, dans la première moitié du dix-septième siècle, ceux qui ont le plus contribué à diriger ce genre d'études : ils offrent encore aujourd'hui une instruction réelle et solide, malgré les erreurs inévitables en de si longs détails. Nous avons eu, dans les leçons précédentes, plusieurs occasions de faire usage des sept livres de cet auteur sur les historiens de l'antiquité et du moyen âge : aujourd'hui nous n'avons en vue que ce qu'il a écrit sur l'objet et les règles de leur art. C'est un traité un peu scolastique, mais qui se recommande par la mé-

thode, par une érudition saine et souvent par l'élégance de l'expression: Vossius établit d'abord, entre l'histoire et l'historique (ἱστορία, ἱστορική), une différence toute pareille à celle que nous concevons entre la poésie et la poétique. L'historique est la théorie de l'histoire : elle en détermine la nature et en explique les préceptes. Ceux-ci se divisent en fondamentaux, savoir, ceux que Cicéron a établis comme tels; et particuliers, ou relatifs soit à la matière, soit à l'ordre, soit à l'élocution. Dans la matière, Vossius comprend les récits, les jugements, les maximes, les harangues et les digressions. Les quatre derniers articles ne sont qu'accessoires : la narration seule est essentielle. Or elle peut ou embrasser tous les lieux, tous les âges, ou se restreindre à un empire, à un temps déterminé, même à un seul homme; mais en tous les cas elle n'est complète que lorsqu'elle fait bien connaître les personnes et les faits, les desseins et les penchants qui les ont inspirés, les actions et les circonstances qui les caractérisent, les événements qui en résultent avec ou sans mélange de hasard, c'est-à-dire de causes inassignables. Venant à la disposition, Vossius traite de l'exorde, de l'ordre chronologique des récits, de la division en livres et en chapitres. Il distingue, relativement à l'élocution, deux espèces de règles; d'une part, celles qui prescrivent la correction et la clarté, de l'autre celles qui enseignent l'usage et la mesure des ornements; il recherche enfin en quoi le style historique diffère du style poétique et du style oratoire. Voilà tout le plan de l'ouvrage, que termine, par forme de corollaire, un chapitre sur les vertus et les qualités de l'historien. Vous voyez qu'aucune partie du sujet n'y est omise et

que la distribution est fort méthodique. Mais, quelles sont, sur ces divers articles, les opinions ou les conclusions de Vossius? quelles sont surtout les idées qui lui appartiennent en propre? Il en emprunte un grand nombre; car il a lu, recueilli, médité tout ce qu'on a écrit avant lui, non-seulement dans les traités qui n'ont pour objet que la manière d'écrire l'histoire, mais dans tous les livres anciens et modernes où, en traitant d'autres matières, on a rencontré occasionnellement quelques détails de cette théorie. Il ne tolère aucune exception, aucune restriction à la loi qui défend de rien dire de faux; et il ne reçoit pas l'excuse qu'on prétend tirer des formules φασὶ, λέγουσι, *aiunt, fertur, on dit, on a cru, on raconte*, etc., si souvent appliquées à des récits fabuleux. Quand l'historien ne peut se dispenser de rapporter de pareilles traditions, il faut qu'il déclare nettement s'il les juge fondées, ou incertaines, ou fausses. Mais ne rien omettre de ce qui est vrai, c'est, aux yeux de Vossius, une loi trop rigoureuse pour nos temps modernes et que Cicéron eût modifiée sans doute sous le règne de Tibère, quand Crémutius Cordus périssait pour avoir voulu l'observer. On sait bien que les tyrans qui punissent cette sincérité, ne font qu'ajouter à leur propre ignominie et à la gloire des écrivains. La proscription du génie accroît son autorité, comme l'a dit Tacite, *punitis ingeniis crescit autoritas;* mais cependant l'État perd de bons citoyens, qui auraient mieux fait, selon Vossius, d'attendre de meilleurs temps, de survivre à la tyrannie et de laisser à leurs héritiers le soin de publier ces courageux et périlleux récits. *Interea prudentia hac opus, ne libertate nimia periculum nobis creantes, rempublicam*

privemus bono et utili cive... Satius est illa quæ lædere malum principem possint, premere eo superstite, melioraque tempora expectare, vel hæredibus nostris eorum editionem committere. Dans les annales d'un empire, Vossius veut qu'on s'applique à bien distinguer cinq parties ou époques, l'origine, les progrès, la vigueur, la décadence et la chute finale; il suppose que la durée d'un État se divise toujours comme la vie d'un homme. Il se déclare partisan des harangues : Denys d'Halicarnasse, qui blâme celles de Thucydide, en a parsemé ses propres livres d'*Antiquités romaines.* Diodore de Sicile, qui en réprouve l'usage immodéré ou fréquent, ne les exclut pas sans réserve; il avoue qu'elles peuvent jeter de la variété dans les compositions historiques et qu'il n'entend point se priver lui-même de cette ressource. Vossius se prévaut de ces autorités et d'un grand nombre d'exemples. Il admet également les lettres ou épîtres; et, pour qu'il n'y ait point de bigarrure dans le style de l'ouvrage, il accorde à l'historien la permission de les rédiger à sa guise comme les discours, pourvu qu'il exprime en effet les idées et les sentiments que les personnages ont dû avoir. Il fait grâce encore aux digressions, ou plutôt il les recommande comme des ornements agréables ou des éclaircissements utiles. Les exordes ou avant-propos lui semblent nécessaires; mais il conseille de ne les composer qu'après avoir achevé tout l'ouvrage, afin qu'ils annoncent mieux ce qu'il renferme, et qu'on n'ait pas à leur reprocher de n'y tenir, comme ceux de Salluste, que par des rapports lointains, par une trop longue suite d'idées intermédiaires. L'enchaînement des faits ou, comme disent les anciens, l'économie de l'histoire, est

de la plus haute importance. Vossius engage à ne rien négliger de ce qui la peut établir, pas même les transitions les plus banales, comme *interim*, *perit tempus*, *dum hæc geruntur; cependant, sur ces entrefaites*, etc. Il réclame la division en livres, quand l'ouvrage a quelque étendue; mais il exige qu'elle corresponde à celle du sujet, à des événements mémorables, à de grandes époques, aux phases de l'histoire. Ses réflexions sur le style ne s'élèvent guère au-dessus de la simple grammaire ou de la rhétorique des écoles : il semble croire que les soins les plus importants consistent à éviter la mesure des vers, la rondeur des périodes, et ce qu'il y a de trop hardi dans les hyperboles, les ellipses et les hypallages poétiques. Son dernier chapitre, celui qui a pour objet les qualités et les vertus de l'historien, mériterait plus d'attention. Malheureusement, il est, comme la plupart des précédents, plus rempli de citations que d'observations originales : mais ce sont des pensées justes et instructives que Vossius rassemble : il transcrit d'abord les vers de Juvénal sur les travaux pénibles et infructueux des historiens :

Vester porro labor fecundior, historiarum
Scriptores : petit hoc plus temporis atque olei plus;
Namque oblita modi, millesima pagina surgit
Omnibus, et multa crescit damnosa papyro.
Sic ingens rerum numerus jubet, atque operum lex.
Quæ tamen inde seges? terræ quis fructus apertæ?
Quis dabit historico quantum daret acta legenti?

« Historiens, votre travail exige une grande fécondité,
« beaucoup de temps et de soins : il ne connaît pas de
« mesure ; il vous faut enfler de mille pages un volume

« qui vous ruine en papier. Ainsi le veut l'étendue des « matières; c'est la loi de ce genre d'ouvrages. Cependant quelle moisson en recueillez-vous? quel fruit « naît du champ que vous sillonnez? qui voudrait payer « un historien autant qu'un greffier ou un notaire? »

Nous savons, Messieurs, que Diodore de Sicile chez les anciens, et Paul-Émile chez les modernes, ont employé chacun trente ans à composer leurs histoires; mais dans l'examen des productions d'un tel art il n'y a jamais lieu de tenir compte du temps, des travaux, des sacrifices qu'elles ont demandés, non plus que du profit personnel qu'en ont pu retirer les auteurs : il ne s'agit que de ce qu'elles ajoutent à l'éclat ou à l'instruction de la société. Or, pour qu'un historien nous soit utile, il faut, selon Vossius, qu'il réunisse diverses qualités dont chacune est assez rare : une connaissance profonde des affaires politiques, puisée non pas seulement dans les livres, mais à des sources plus immédiates, c'est-à-dire dans les conseils ou les assemblées, dans les camps ou les négociations; une indépendance d'opinions et de sentiments, qu'aucune crainte, aucune espérance ne puisse affaiblir; des talents littéraires développés et mûris par des lectures attentives et par de longs exercices, une raison supérieure aux préventions de son siècle, un vif pressentiment des jugements de la postérité, une persévérance inflexible, un courage à l'épreuve de toutes les séductions et de tous les périls. Chez les Grecs, dit Cicéron, la composition des livres d'histoire occupait, dans leur retraite, les hommes d'État qui s'étaient le plus distingués par leur éloquence et leur habileté.

Déjà, vous voyez quels développements ont pris jus-

qu'à l'an 1623 (car c'est l'époque de la publication de ce traité de Vossius) les idées que Cicéron avait conçues de l'art des historiens et qu'il a si rapidement jetées dans quelques lignes du second livre de son traité de l'*Orateur*. Les observations et les règles que nous avons recueillies jusqu'à ce moment ne vous auront point semblé toutes également judicieuses : il y en a qui se contredisent entre elles; il n'en résulte point un système assez précis et assez complet. Mais les directions et les formes différentes que cette théorie vient de prendre sous nos yeux dans l'esprit de divers auteurs, selon le genre de leurs études et aussi selon l'état des affaires sociales, nous font déjà concevoir en quoi elle consiste, quels détails elle peut ou doit embrasser. Nous voyons déjà qu'à la fois elle se rattache à des doctrines littéraires et à des doctrines politiques; deux genres de connaissances qui de leur nature sont inséparables, parce qu'ils ont pour centre commun la science des mœurs, et qu'ils supposent, l'un autant que l'autre, l'observation des penchants naturels de l'homme, l'étude de ses progrès, de ses devoirs et de ses droits au sein de la société. Il n'y a de vrai et d'utile en littérature, comme en politique, que ce qui représente fidèlement l'état social, afin de le perfectionner; et de tous les genres littéraires, l'histoire est celui où cette liaison intime de l'art d'écrire et de la science des institutions publiques se manifeste de la manière la plus évidente. Les livres historiques pourraient se diviser en deux classes, selon qu'ils conviennent aux gouvernements nationaux ou spéciaux, c'est-à-dire selon qu'ils ont en vue les besoins des peuples ou les intérêts particuliers des maîtres du monde. Cette distinction s'aperçoit, non-seulement dans

l'esprit général des ouvrages, mais jusque dans les détails de la composition, dans les mouvements ou les artifices du style. Une même théorie littéraire ne saurait tendre à la fois à l'un et à l'autre but; les règles de l'art sont à déterminer par la fin qu'il se propose. La question est de savoir si l'on veut instruire des hommes libres ou catéchiser des esclaves, assurer l'empire des lois ou des caprices, fortifier l'autorité légitime ou les pouvoirs usurpés. Tout historien exerce plus ou moins l'une ou l'autre de ces influences, selon les préceptes qu'il a reçus ou qu'il s'est donnés.

Me dira-t-on que l'historien doit raconter les faits sans prévoir les conséquences de ses récits, ni s'embarrasser des impressions qu'ils produiront sur l'esprit des lecteurs? Mais d'abord ces faits mêmes, il faut bien qu'il les recueille, qu'il les choisisse, qu'il les dispose et les enchaîne. A moins qu'il ne fasse une aride et fastidieuse chronique, il faut encore qu'il les peigne : ce qui équivaut à les juger. Or les idées et les sentiments que nous inspireront ses livres, les impressions que nous recevrons en les lisant, vont dépendre des principes et des règles qui auront dirigé son travail, de la théorie qu'il aura suivie. S'il a quelque talent, il va prendre sur nous assez d'ascendant pour nous communiquer ses lumières ou pour nous entraîner dans ses erreurs. Jugez, Messieurs, si une pareille théorie est indifférente : il s'agit de l'une des principales branches de l'instruction publique, de l'enseignement politique le plus usuel, le plus familier, de celui que nous recevons dès les premiers âges de la vie, et qui, selon Cicéron, doit éclairer et maîtriser la vie entière. Observez, je vous prie, que les travaux et les usages des siècles qui ont précédé

le nôtre ont établi un tel système d'études historiques, que, parmi les historiens anciens et modernes qu'il nous est indispensable de lire, il s'en trouve infailliblement qui ont suivi de mauvaises méthodes, et qui se sont égarés en de fausses routes, puisque nous remarquons, entre eux, des directions tout à fait opposées. Comment serons-nous prémunis contre les dangers de ces lectures, si nous ne remontons nous-mêmes aux principes de l'art des auteurs, si nous ne recherchons les règles dont ils n'auraient pas dû s'écarter? Il importe donc à ceux qui lisent l'histoire, presque autant qu'à ceux qui la composent, d'étudier la manière de l'écrire; et nous ne devons pas craindre de nous arrêter quelque temps à ce préliminaire.

TROISIÈME LEÇON.

TRAITÉS SUR L'ART D'ÉCRIRE L'HISTOIRE PUBLIÉS AU XVIIe SIÈCLE.

Messieurs, quand Cicéron établissait ses lois fondamentales de l'histoire; quand il indiquait les matières et caractérisait le style de ce genre de composition, presque en même temps Denys d'Halicarnasse, en critiquant Thucydide avec une rigueur extrême, développait quelques-uns des préceptes de l'art historique. Dans la suite, Lucien en composa un traité plus ingénieux et plus complet, où des observations satiriques amènent l'exposé des règles qui concernent le fond et les formes des récits. Au quinzième siècle Jovianus Pontanus jeta dans un dialogue quelques idées sur les rapports de l'historien avec l'orateur et surtout avec le poëte. Plusieurs savants du seizième siècle ont envisagé le genre historique sous des aspects plus étendus. Patrizzi l'a consacré à l'instruction des rois et des peuples; il a demandé que l'incertitude des faits fût compensée par l'éclat des narrations et par l'utilité des conséquences morales et politiques. Morzillo s'est appliqué à disposer dans un ordre didactique les préceptes de Lucien, à les éclaircir par des exemples, à les adapter aux différentes espèces de livres d'histoire. Le jurisconsulte Baudouin a rapproché la science des faits de celle des lois : il a prescrit aux historiens de ne recueillir que des connaissances positives et utiles, et de n'en pas compromettre la so-

lidité par de vaines parures. Les méthodes exposées par Bodin ont un but encore plus élevé; il a traité ce sujet en homme d'État; il veut que l'histoire offre le tableau des institutions et des révolutions politiques, qu'elle fasse connaître les constitutions des empires, les formes de gouvernements, les divers systèmes d'administration. D'autres, comme Robortel, Foglietta, Vipérano, se sont presque bornés à de simples observations littéraires, trop souvent empruntées des rhéteurs; mais au commencement du dix-septième siècle, Béni en Italie, Louis de Cabréra en Espagne, et Vossius en Hollande ont essayé de former des théories complètes, de rassembler toutes les leçons de littérature et de morale publique qui sont à l'usage des historiens. Béni, après avoir résolu une longue suite de problèmes relatifs aux matières et aux formes des ouvrages historiques, a compris en vingt-deux articles toutes les lois qui doivent présider à la composition de ces ouvrages, en déterminer les objets, le plan et le style. Ces leçons se rabaissent dans le traité de Louis de Cabréra; elles y deviennent telles que peut les donner un panégyriste de Philippe II à des auteurs qui écrivent sous les yeux et par les ordres du pouvoir absolu. Les enseignements de Vossius sont plus purs et plus honorables; ils embrassent d'ailleurs et distribuent méthodiquement les préceptes, les procédés, les détails dont se compose, ou s'était composée jusqu'alors, la théorie de l'art historique.

Avant de parcourir les traités du même genre que lse deux derniers siècles ont produits, il importe, pour en simplifier l'examen, de recueillir toutes les règles positives qui nous ont été déjà présentées. Quatre sont fondamentales : ne rien dire de faux, ne taire

aucune vérité, n'épouser l'intérêt d'aucune personne, s'interdire tout sentiment de malveillance. Les autres préceptes se divisent en trois ordres, selon qu'ils concernent ou le choix des matières, ou la disposition, ou l'élocution. La matière essentielle de l'histoire consiste dans les faits, soit qu'on les connaisse immédiatement par soi-même; soit qu'on les apprenne par des témoignages consignés dans les livres, dans les monuments; soit que le souvenir n'en ait été transmis que par tradition; soit qu'on ne les découvre que par de simples conjectures. Le mot de *faits* est complexe : il comprend d'abord les desseins, projets ou entreprises; puis, les actions ou démarches avec leurs circonstances; en troisième lieu, les résultats ou événements, avec distinction de ce qui est fortuit et de ce qui procède d'une cause connue. De ces détails dans l'exposition des faits se déduit la connaissance des personnages, de leurs penchants naturels, de leurs habitudes acquises, de leur conduite privée ou publique, de leurs droits à une bonne ou mauvaise renommée. Mais aux faits ainsi développés et qui constituent le véritable fond de la narration historique, se joignent, comme matériaux accessoires, les jugements, les maximes générales, les descriptions, les harangues, les dialogues ou entretiens[1], les lettres missives et les digressions. C'est surtout à l'égard de ces objets secondaires que nous avons déjà trouvé des dissentiments entre les auteurs; les uns les jugent indispensables, les autres les réprouvent comme des fictions ou comme des hors-d'œuvre; quelques-uns ne les tolèrent qu'avec réserve, qu'autant qu'il n'en sera fait qu'un très-sobre usage, et sous la condition expresse d'une convenance parfaite et d'une liaison

étroite avec la matière essentielle. Mais, prise dans toute son étendue, la matière sera d'autant plus heureuse, qu'elle offrira plus d'unité et en même temps de variété. Sous le titre de disposition, on nous a prescrit des règles relatives à l'exorde, au tissu de la narration, aux transitions, à la division de l'ouvrage en plusieurs livres. On a demandé que l'exorde fût une introduction naturelle aux récits; et, pour être plus sûr qu'il appartiendra au sujet, on a proposé de ne point le composer d'avance, mais après tout le reste. L'ordre des faits est principalement déterminé par la chronologie; mais il doit s'adapter aussi à la situation des lieux, et se laisser modifier quelquefois par la nature et l'entraînement des choses. Les transitions, quand elles ne sont point assez établies par la liaison même des détails, doivent, nous a-t-on dit, être exprimées, ne fût-ce que par des formules communes. On a réclamé la division des longues histoires en plusieurs sections; mais on n'a point encore examiné si ces sections doivent être grandes ou petites, c'est-à-dire des livres ou des chapitres. Sur l'élocution, les auteurs ne nous ont guère donné que des règles propres à la simple diction. Tous sont convenus qu'elle devait réunir à la correction et à la clarté le mérite de la brièveté. Quelques-uns ont distingué de cette brièveté de l'expression le mouvement rapide du style, qui doit représenter celui des faits, et ne jamais se laisser devancer par leur cours. Il a été ainsi reconnu qu'à l'exception des harangues insérées dans les récits, le ton des orateurs, leur véhémence, leurs argumentations, leurs périodes ne conviennent pas à l'histoire. Les avis sont plus partagés sur la question de savoir jusqu'à quel point le

style de la narration peut ou doit être figuré ou même poétique. Éviter la mesure des vers est une attention facile et peu importante, quoique si instamment recommandée. On ne nous a rien dit de fort instructif encore pour ou contre l'avis de Lucien, qui veut qu'un souffle poétique anime les récits. Voilà toutes les règles qui ont été jusqu'ici enseignées. On y a joint toutefois quelques maximes utiles sur les études de l'historien, sur ses connaissances politiques, sur ses qualités morales. Sans nul doute, il a besoin d'être un littérateur fort instruit, un écrivain fort exercé, un philosophe qui ait conçu des idées justes de l'organisation sociale; qui, par des lectures attentives et même, s'il se peut, par des fonctions publiques, ait acquis un discernement sûr et une profonde sagacité; car ses récits auront le plus souvent pour objets les formes, les caractères et les actes des gouvernements. Je ne rappelle point ce qu'on a dit de ses vertus civiques : elles sont assez exigées par les quatre lois fondamentales que Cicéron impose à l'histoire. Il n'y a qu'un citoyen fidèle, zélé, courageux, qui puisse accomplir de si grands devoirs.

Au surplus, je n'ai résumé ces différentes règles que pour fixer l'état où se trouvait la théorie du genre historique au moment où s'en sont occupés les auteurs dont je vais aujourd'hui vous entretenir. Il serait superflu d'extraire de leurs traités ce que nous ont appris déjà leurs prédécesseurs : je ne m'arrêterai qu'aux idées qui ne nous ont point été présentées encore. En écartant les écrits où nous n'aurions rien de nouveau à recueillir, le dix-septième siècle nous fournit un *Discours* de Le Roy de Gomberville *sur les vertus et les*

vices de l'histoire et sur la manière de la bien écrire, un opuscule du conseiller d'État de Silhon sur les *Conditions de l'histoire*, l'ouvrage italien d'Agostino Mascardi, intitulé *Trattati cinque dell'arte istorica*, quelques observations de La Mothe-Le-Vayer et de Cordemoy, un traité du père Lemoyne et des réflexions du père Rapin sur le même sujet.

Gomberville est né en 1600, au plus tôt en 1599, et le traité *des vertus et des vices de l'histoire* a été publié en 1620. Il peut sembler étonnant qu'un jeune homme de vingt ans soit l'auteur d'un traité remarquable par une érudition fort étendue. Il est vrai que, dès sa quatorzième année, Gomberville avait mis au jour ses premières poésies; mais le *Discours* sur l'histoire suppose des lectures et même des recherches qui exigent bien plus de temps et de soins qu'il n'en faut pour composer de mauvais vers. D'ailleurs, le titre ne porte pas le nom de Gomberville; on y lit seulement *par M. Le Roy conseiller, notaire et secrétaire du roy et de la maison et couronne de France*; la dédicace au garde des sceaux n'est signée non plus que *Le Roy*. Toutes ces circonstances porteraient à croire que l'auteur de cette production n'est pas celui qui a écrit *Polexandre* et d'autres romans, outre plusieurs pièces de poésies. Cependant d'Olivet, Nicéron, Lenglet du Fresnoy et tous ceux qui ont parlé de ce livre s'accordent à le lui attribuer. S'ils ne sont pas dans l'erreur, Gomberville, à vingt ans, s'était déjà familiarisé avec la plupart des historiens de l'antiquité, du moyen âge et du seizième siècle; à moins que nous ne supposions qu'on lui avait fourni les textes et les matériaux qu'il a mis en œuvre, ce qui est assez peu vraisemblable, à en

juger par l'extrême facilité avec laquelle il en dispose. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est particulièrement dirigé contre les protestants, tandis que les ligueurs, bien qu'on n'y embrasse pas tout à fait leur cause, y sont traités avec beaucoup de ménagements et d'égards. C'est un livre tellement antifrançais qu'il y est dit en propres termes : « Il n'y a nation au monde qui se « laisse plus facilement corrompre pour de l'argent, ni « qui conserve moins sa foi que les François, vice « (poursuit-on) qui nous étant héréditaire de si longue « main, n'est pas de facile guérison ». On s'y récrie contre le président de Thou, qui disait de la Saint-Barthélemy, *excidat illa dies*. On déclare que « ce jour, à le « prendre comme il faut, ne doit jamais être caché, « mais transmis aux siècles à venir comme une image de « la punition des méchants et un exemple que les vi- « ces ne demeurent jamais impunis. » Catherine de Médicis est fort louée; et son fils Charles IX est un prince, « que je mets, dit le discoureur, et que tous les « gens de bien doivent mettre au nombre des saints. » A ne considérer que des opinions si peu sensées et l'extrême incohérence des idées de l'auteur, il pourrait sembler fort jeune et même trop inconsidéré pour son âge de vingt ans; mais il règne dans l'ouvrage une dissimulation et un artifice qui, plus encore que le savoir qui s'y trouve répandu, indiqueraient un esprit mûri et dépravé par une longue expérience. Pour arriver aux historiens huguenots ou tolérants qu'il veut tous, y compris de Thou, flétrir et réprouver à jamais, il prend un long détour. Il commence par déclarer que de tous les historiens qu'il a lus, en quelques langues qu'ils aient écrit, il n'en a pas trouvé six qui

fussent dignes de l'estime qui a été accordée à leurs œuvres. Il ne nomme pas les six écrivains qui ont le bonheur d'échapper à cette condamnation générale; mais elle est expressément prononcée contre Hérodote, Tite-Live et Tacite. Selon toute apparence, il faut comprendre parmi les six grands modèles, Velléius-Paterculus, l'ami de Séjan, et Suétone, dont la plume facile et polie, dit l'auteur, semble avoir trouvé le vrai langage de l'histoire. Une digression sur l'origine des Français est le meilleur morceau de ce livre; encore fournit-elle à Gomberville l'occasion d'adresser des injures, non-seulement à Jean Le Maire, à Jean de Serres et à du Haillan, qui sont traités d'ignorants, impertinents et ridicules ennemis des papes, mais aussi à toute la nation française, ainsi que vous l'avez vu, par le passage que j'ai déjà cité. Maintenant, si nous demandons à l'auteur quelle est sa théorie du genre historique, il distinguera d'abord quatre classes d'historiens, selon qu'ils écrivent ou des histoires universelles, ou les annales d'une nation, ou la vie de quelque prince, ou seulement des mélanges, des notices diverses. Il admet ces quatre classes; mais à propos de la seconde, il retombe sur du Haillan et de Serres, esprits égarés, qui, entre toutes leurs ignorances, ont débité mille faussetés qui sont trop suffisantes pour faire brûler leurs livres. Notre jeune auteur ne parle pas encore de brûler les personnes, mais il y viendra bientôt. En attendant le voilà qu'il se déchaîne contre d'Aubigné, dont l'histoire ne lui semble qu'une « apologie pour les « huguenots, qu'un grand océan où le dépit, la haine, « l'insolence, comme vents furieux, ont excité des va- « gues et des tourmentes pour perdre tous ceux qui ne

« sont pas enfermés dedans son vaisseau. » Au fond, la théorie de Gomberville se réduit à prescrire aux historiens le plus humble respect pour la puissance, pourvu qu'elle soit absolue et orthodoxe; et, afin d'offrir un exemple de la liberté dont on peut user, quand les princes manquent de l'un de ces caractères, ou de tous les deux, il s'engage dans l'examen des mœurs et des actions de Henri IV. Il en demande bien pardon au roi régnant Louis XIII; mais enfin la vérité et sa conscience l'obligent d'avouer que Henri IV a mérité bien plus de reproches que d'éloges; « que ce monarque « ne s'est plu ni aux lettres ni à l'éloquence; qu'il n'a « jamais advancé d'hommes qui ne lui eussent été gran« dement nécessaires ou en son Estat ou en ses plaisirs; « qu'il n'aimoit rien tant que les femmes, les bâtiments « et la chasse; et surtout qu'avant de monter sur le « trône il s'étoit révolté contre son roi... De quoi on « ne sauroit l'excuser et de quoi l'on aura toujours su« jet de mettre sa mort au nombre des exemples visi« bles de la vengeance de Dieu. » Vous le voyez, voilà Ravaillac devenu le vengeur de Dieu; et l'auteur qui nous débite de telles maximes, qui trouve Henri IV inexcusable, est le même qui reproche à Tacite la hardiesse de ses jugements sur Tibère et sur Séjan. Cependant, il annonce qu'il va exposer enfin plus distinctement les qualités et les devoirs des historiens; et la première condition qu'il exige, de toutes la plus importante, la plus désirable, est qu'ils ne soient pas de la religion prétendue réformée. La seconde est qu'ils ne censurent jamais les actes de l'autorité souveraine, sauf néanmoins le cas d'un monarque hérétique ou fauteur d'hérésie. La troisième règle est de ne jamais

jeter les yeux sur les actions particulières des princes : « si l'historien le fait, il mérite *d'être brûlé* avec son « livre ; et le nom infâme de satirique lui doit, comme à « d'Aubigné, demeurer éternellement. » Gomberville vient pourtant d'user lui-même de cette licence à l'égard de Henri IV ; mais Henri IV, mal converti et fauteur d'hérésies par son édit de Nantes, était hors de la loi dont il s'agit en ce moment. Une quatrième règle interdit les maximes, du moins celles dont Tacite offre trop d'exemples et celles encore qui tendraient à donner aux princes des leçons dont ils n'ont pas besoin, attendu que la Providence, en les élevant au trône, les a doués d'une intelligence égale à ce haut rang ; et que, s'il manquait quelque chose aux qualités naturelles de leur esprit, ils l'auraient bientôt acquis par le maniement des affaires, par l'expérience, par la nécessité de prendre des délibérations soudaines, et non préméditées. L'auteur voudrait qne les princes seuls écrivissent l'histoire. Il n'approuve point qu'ils s'occupent d'aucun autre genre de compositions littéraires, et qu'ils ajoutent à toutes leurs autres manières de perdre leur temps, la manie d'écrire des vers ou de la prose. A ce propos, il semonce le roi d'Angleterre Jacques Ier, alors régnant, et écrivant des livres de théologie. Mais rédiger le récit de ses propres actions, de son propre règne, est un soin qu'un monarque doit prendre lui seul, et qu'il serait à désirer qu'il n'abandonnât jamais à personne. Plût à Dieu, s'écrie l'auteur, qu'il fût défendu à tout le reste du monde, sous peine d'être écorché vif, d'entreprendre une histoire. Mais ce bon ordre, *cette félicité* (ce sont les termes de Gomberville) *n'étant pas à espérer*, il se restreint à demander que l'historien soit un homme

considérable, qui, jeté dans les affaires, ait participé aux conseils et aux entreprises. Il ne saurait se contenter d'un simple gentilhomme, et encore moins d'un homme de judicature, tel que le président de Thou; il lui faut un ministre, ou le secrétaire intime d'un ministre, un premier commis, un dépositaire de tous les mémoires et renseignements de l'administration de l'État, ou un homme puissant en biens et en amis qui puisse dire : J'étais employé dans cette ambassade; je procédai par tel moyen; ou bien je commençai la guerre, etc. Quant aux connaissances requises dans l'historien, c'est, selon Gomberville, de savoir la sphère (c'est-à-dire la géographie) et les mathématiques, afin de parler pertinemment des fortifications. Les derniers préceptes sont d'éviter les menus détails, les anecdotes de la vie privée, les comparaisons et les digressions : « La violence de la narration ne saurait souffrir d'être « interrompue. Il faut une brièveté sans obscurité, et un « discours si coulant, que l'on ne soit arrêté ni par l'em- « barras des périodes, ni par la rudesse des paroles. » L'essentiel est de découvrir les desseins, d'indiquer les causes des événements. Ce traité pourrait, à certains égards, se comparer à celui de Louis de Cabréra, que je vous ai fait remarquer dans notre dernière séance. Mais l'auteur espagnol est à la fois plus méthodique et plus modéré; en stipulant les intérêts du pouvoir, il laisse encore une part à l'instruction publique : l'auteur français soumet l'histoire tout entière aux opinions d'une secte, ou même au système secret d'un ministère; il veut que la publication des écrits historiques ne soit qu'un moyen de gouvernement. Lenglet du Fresnoy, qui peut-être n'a jamais ouvert ce li-

vre, déclare qu'il n'en connaît point où il y ait plus à profiter; qu'il est plein de réflexions judicieuses; et ce jugement a été naïvement répété par des biographes et bibliographes qui d'ailleurs professaient des opinions tout à fait opposées à celles que nous venons d'extraire de ce traité des vertus et des vices de l'histoire. Pour moi, je pense qu'on peut en tirer effectivement un très-grand profit, parce qu'il fait sentir mieux qu'aucun autre à quelle servitude, à quelle ignominie descend l'histoire, et combien elle devient malfaisante, quand elle perd son indépendance.

Le traité composé par de Silhon est plus digne d'un homme de lettres, quoique cet auteur fût conseiller d'État et qu'il écrivît sous Richelieu. Il ne fait de l'historien ni un esclave ni un instrument de la puissance; mais il ne s'élève point à de grandes considérations morales; il se borne presque à des préceptes purement littéraires. Le plus important est que l'ouvrage soit régulier, qu'il ne consiste point en un amas informe de mémoires, en récits qui pourraient se détacher l'un de l'autre : la narration doit ne former, d'un bout à l'autre, qu'un seul corps dont tous les éléments soient si étroitement enchaînés, qu'il faille que les lecteurs la retiennent ou l'oublient tout entière. La vérité de l'ensemble et des grands résultats s'obtient aisément; celle des circonstances exige plus d'attention et de recherches; et cependant la narration n'a d'intérêt et de vie que par les détails. L'histoire ne se restreint pas aux faits publics; elle pénètre dans le secret des conseils; elle démêle les ressorts cachés, les causes éloignées ou prochaines. Tout ce que l'historien a pu découvrir et vérifier, il le doit exposer avec une bonne

foi inaltérable; distinguant ce qui est certain de ce qui reste douteux, remontant aux sources, recueillant et pesant les témoignages. S'il ne peut interroger immédiatement ceux qui ont résolu, commandé, exécuté; s'il est réduit à ses propres conjectures, c'est alors surtout qu'il a besoin d'étudier et les principes généraux de la politique, et les systèmes particuliers de chaque gouvernement et de chaque règne. Mais ici l'auteur nous renvoie à l'ouvrage qu'il a intitulé *Le Ministre d'État*, et qui ne jette pourtant pas, il le faut avouer, de très-vives lumières sur ces matières. Il ne veut pas qu'on admette de faits vulgaires ni de personnages communs dans l'histoire : il reproche à de Thou d'avoir pris, sur ce point, trop de liberté. Il trouve aussi que Bacon a inséré dans son histoire de Henri VII trop de particularités, trop de détails d'administration et d'économie. Il n'aime pas non plus qu'on recueille les bruits populaires, et il prend parti pour Marie Stuart contre Buchanan, qui n'a rien omis de ce qui se disait des déréglements de cette reine. Tels sont, sur le fond des récits, les seuls préceptes de Silhon. Mais à la narration s'entremêlent des jugements, des maximes et des harangues : il revendique pour les historiens le droit de juger ce qu'ils racontent, s'ils savent en user avec sobriété, avec sagacité, et toujours au profit de la plus saine morale. Quant aux maximes politiques, il conseille de ne pas les puiser dans Juste-Lipse qui en a fait un recueil; de prendre garde qu'elles ne ralentissent le mouvement des narrations, et de les rejeter le plus souvent dans les harangues. Il s'arrête assez longtemps à ces harangues qu'il croit nécessaires pour éclairer et compléter les récits; toutefois il ne

les veut ni longues ni fréquentes, et préfère celles dont la forme est indirecte. Il n'interdit pas les digressions ; elles délassent l'esprit des lecteurs; elles les surprennent par leur nouveauté ; ils saisissent plus avidement une instruction qu'ils n'attendaient pas : ils apprennent l'origine d'un peuple, d'une ville, d'une institution. Leurs regards se reposent sur le tableau d'une contrée, des mœurs d'une nation, du caractère d'un prince. Mais, si elles se multiplient, elles deviennent fatigantes, elles détruisent l'ensemble de l'ouvrage; et c'est un excès dans lequel sont tombés, selon de Silhon, Polybe parmi les anciens, Paul Jove parmi les modernes. La dernière partie du traité concerne le style, qui doit toujours conserver de la noblesse, de l'énergie, de la rapidité, éviter l'affectation, et sinon toutes les figures, au moins l'hyperbole. Ces règles s'appliquent principalement aux histoires générales, et se modifient à l'égard des autres genres de compositions historiques, tels que les mémoires, les vies particulières, les annales de villes ou de provinces.

L'ouvrage le plus étendu, qui ait paru au dix-septième siècle, sur la manière d'écrire l'histoire est celui qu'Augustin Mascardi, publia à Rome en 1630. Naudé raconte que Mascardi, dont toutes les productions s'étaient bien vendues, fit tirer plus d'exemplaires de celle-ci que des précédentes; ce qui lui réussit fort mal; la plupart de ces exemplaires lui restaient entre les mains. Il s'en plaignit à Monsignor Mazarini, depuis le cardinal ministre Mazarin, qui lui en fit débiter à Paris un assez grand nombre. Les Italiens, tout en ne lisant point ce livre, l'ont beaucoup loué : Tiraboschi le déclare excellent et l'un des meilleurs en ce genre.

Dès 1638, Bentivoglio s'était empressé de le préconiser comme un chef-d'œuvre d'érudition et d'éloquence, où l'image vraie et parfaite de l'histoire brillait des plus vives couleurs; mais au milieu de ces éloges, Bentivoglio nous apprend, par parenthèse, que Mascardi, l'un des premiers littérateurs de l'Italie, est son ami très-intime: *mio strettissimo amico*. Une première observation à faire sur ce traité est qu'il n'offre qu'un développement, et souvent qu'une traduction italienne d'un livre latin que Laurent Ducci avait publié à Ferrare en 1604, sous ce titre: *Ars historica in qua laudabiliter conscribendæ historiæ præcepta traduntur*. Je ne me suis point arrêté à ce livre de Ducci, parce qu'il devait se retrouver tout entier dans celui de Mascardi, qui l'a fait oublier. C'est ici un des plus heureux emprunts, pour ne pas dire plagiats, que l'on ait hasardés. L'*Art historique* de Mascardi est divisé en cinq traités qui remplissent un volume de plus de six cents pages, sans compter les éclaircissements et les dix chapitres que Paolo Pisani a joints à la seconde édition. Le premier de ces traités ne roule que sur la définition, la fin, l'objet général et les diverses matières de l'histoire; sur ses différents genres, qui sont les histoires générales, les annales, les chroniques, les éphémérides ou journaux, les mémoires ou commentaires, les biographies. En tous ces livres, les guerres ou extérieures ou intestines occupent la plus grande place; c'est le déplorable fond de toutes les annales humaines, qui nous montrent sans cesse, dit Maxime de Tyr, des ravisseurs, des tyrans, des ennemis; partout les succès de l'injustice ou de la témérité; partout des crimes épouvantables, des événements tragiques, d'horribles désastres.

Ces tragédies ont un intérêt que, selon Mascardi, il ne faut point affaiblir par des récits minutieux, par des détails d'une trop légère importance. Quand Pline le Jeune, comparant le genre historique au genre oratoire, rabaisse les sujets du premier au-dessous de ceux du second, (*historiæ*) *pleraque humilia*... (*orationi*) *omnia*.... *excelsa conveniunt*, Pline méconnaît la nature de l'un et de l'autre. Martial en a mieux jugé : il a un procès sur trois chèvres que son voisin lui a dérobées :

... lis est mihi de tribus capellis.
Vicini queror has abesse furto.

Voilà un sujet du genre oratoire. Que fait l'avocat qui veut à toute force l'ennoblir? il a recours à l'histoire, il retrace la bataille de Cannes, la guerre de Mithridate :

Tu Cannas, Mithridaticumque bellum,
Et perjuria Punici furoris,
Et Syllas, Mariosque, Muciosque
Magna voce sonas, manuque tota.

Mascardi veut que chacun reste dans sa sphère : c'est à l'orateur de parler de chèvres, et à l'historien de peindre les destinées des peuples. L'histoire se dégrade, si à propos du mariage de Valentine Visconti, elle fait, comme s'en est avisé Corio, l'inventaire de tout l'ameublement de cette princesse, y compris son jeu d'échecs et ses heures à images. Les détails mêmes de géographie et de chronologie ne doivent être qu'accessoires, qu'accidentels : Mascardi ne les comprend point dans le fond principal du genre historique. Comme la poésie, la véritable histoire ne cesse jamais de plaire en instruisant; et c'est pour cela qu'elle est un art soumis à des règles précises.

La vérité des faits est l'objet du second traité; la vérité, que les anciens recommandent bien plus qu'ils ne savent la connaître ou la respecter. Le reproche que Tertullien fait à Tacite, en l'appelant *mendaciorum loquacissimum*, Mascardi l'étend à Hérodote, à Tite-Live, à Salluste, à Trogue Pompée. S'ils n'inventent point de mensonges, toujours ont-ils le tort d'adopter des traditions fausses. Quinte-Curce, qui n'ose supprimer celles qui lui parviennent, avertit du moins qu'il ne les affirme pas, et qu'il en transcrit plus qu'il n'en croit. *Equidem plura transcribo quam credo: nam nec affirmare sustineo de quibus dubito, nec subducere quæ accepi.* Suit un long développement des quatre maximes fondamentales de Cicéron. Sur la première (ne rien dire de faux), on examine si elle interdit les harangues : Mascardi pense qu'à cet égard, il convient de laisser à l'historien la même liberté qu'aux ambassadeurs et aux secrétaires, à qui l'on permet d'exprimer et d'étendre à leur guise les discours qu'ils ont entendus, pourvu qu'ils n'en altèrent point le sens et le caractère. Sur la seconde règle (ne taire aucune vérité), il condamne d'abord les réticences frauduleuses, les omissions qui induisent en erreur; il montre ensuite que l'histoire serait trop incomplète et trop peu instructive, si elle ne s'appliquait à peindre les vices et les crimes. Nous attendons d'elle des leçons semblables à celles qu'Horace avait reçues de son père, et qui attachaient les règles de la morale aux exemples des désordres :

Exemplis vitiorum quæque notando.

Ne voyez-vous pas le malaise du fils d'Albius, l'indigence de Barus, l'ignominie de Sectanus,

Nonne vides Albi ut male vivat filius? utque
Barrus inops?...
.... Sectani dissimilis sis.

Cependant Mascardi prescrit aux écrivains beaucoup de circonspection : il les invite à ne pas oublier les égards dus aux princes, aux grands et aux pontifes. Mais en revanche, il adresse aux souverains et aux hommes puissants des conseils aussi courageux que sensés : il leur annonce qu'ils ne parviendront point à étouffer la vérité, que les prohibitions et les censures ne les rendront point inviolables, mais au contraire plus odieux; que pour obtenir une réputation à jamais glorieuse, il la faut mériter; que l'unique moyen d'être jugé avec indulgence est de réparer les injustices qu'on a commises, et de racheter ses faiblesses par des actes bienfaisants et, s'il se peut, magnanimes, en sorte que l'histoire ait plus à louer qu'à pardonner. Ces aphorismes à l'usage du prince (*aforismi al principe*) sont peut-être les meilleures pages de ce volume. Les développements de la troisième et de la quatrième loi (point de complaisance et point de haine) ne consistent qu'en citations et en exemples.

Le troisième traité est intitulé *De la Politique historique*. Mascardi n'a point de confiance dans les historiens qui sont de leurs professions, rois, capitaines, ministres, négociateurs : il n'accorde qu'aux saints le droit d'écrire l'histoire de leur propre vie, comme ont fait, en esprit d'humilité, saint Augustin et sainte Thérèse. En tout autre cas, il demande un philosophe à qui la science sociale soit familière, et qui soit digne d'exercer l'un des quatre arts qui concourent à instruire les peuples. Ces quatre arts sont : la peinture, la poésie, l'enseignement moral et l'histoire.

Celle-ci, riche de son propre fonds, c'est-à-dire d'exemples, y entremêle des préceptes, des maximes, des digressions même; pourvu que ces digressions soient rares, qu'elles sortent du sujet, qu'elles y ramènent, et ne s'enchevêtrent pas l'une dans l'autre. A ces conditions, les excursions seront profitables; on ne doit pas plus les interdire à l'historien que les épisodes au poëte. Il s'agit du style, dans le quatrième traité, non pas encore du style historique en particulier, mais du style en général. Mascardi, qui était professeur de rhétorique au collége de la Sapience à Rome, s'engage ici dans une longue dissertation qui n'est pas toujours très-claire, mais de laquelle il résulte que le style diffère de la simple diction, à laquelle on ne peut demander que de la pureté, de la clarté, de l'harmonie, de l'élégance et de la convenance. Ces attributs ne suffisent point au style, qui n'est pas non plus le ton élevé, tempéré ou simple que l'élocution doit prendre selon la nature des sujets. Plusieurs visages peuvent appartenir à un même genre de figures humaines, et se distinguer cependant l'un de l'autre par l'air ou la physionomie : le style sera la physionomie des pensées de l'auteur, réfléchie ou rendue sensible par son langage. C'est une manière particulière et individuelle de raisonner ou d'écrire, qui naît du génie particulier de chaque écrivain, et qui se montre dans l'emploi et l'application des caractères du discours. « *Lo stilo è* « *una maniera particolare e individua di ragionare* « *o di scrivere, nascente dal particolare ingegno di* « *ciascuno componitore, nell applicazione e nell'* « *uso de' caratteri del favellare.* » Ainsi demander à quelqu'un en quel style il écrit est une sottise; car il ne peut écrire que dans le sien propre, qui lui est don-

né par la nature de son esprit, à moins pourtant qu'il ne soit qu'un imitateur, copiant la matière d'autrui. Les ouvrages de Thucydide et de Salluste ont le même caractère, et non pas le même style. Vous voyez que ce quatrième traité ne concerne pas plus l'histoire que les autres compositions littéraires. C'est celui qui appartient le plus réellement à Mascardi; il ne l'emprunte point de Ducci. Le cinquième traité est plus étendu; il forme à lui seul plus d'un tiers de l'ouvrage: il explique la structure de l'histoire, la *Struttura dell' istoria*. On y établit d'abord que l'art de l'historien a des rapports naturels avec l'art des poëtes et avec celui des orateurs; qu'il n'atteint pleinement son but que par l'énergie, par des développements, ou, comme dit notre auteur, des amplifications, et par des mouvements dramatiques plus ou moins passionnés. Avec de tels principes, Mascardi ne pouvait manquer d'approuver les harangues; les exclure n'eût pas convenu à sa profession de rhéteur. Cependant il exige qu'elles soient amenées par le sujet, et il critique sévèrement celles de Thucydide et de Salluste. Quand il s'agit des délibérations d'une assemblée nationale, ou d'un sénat, ou d'un conseil, les harangues sont des faits qu'il n'est pas permis d'omettre. S'il s'agit d'une conspiration, le lecteur veut entendre les chefs des conjurés. Si quelque audacieux excite une sédition, ou si un grave personnage vient l'apaiser, nous n'assistons réellement à ces grandes scènes qu'en écoutant les discours qui les commencent et les terminent. Du reste, Mascardi remarque des différences essentielles entre les harangues insérées dans un ouvrage historique, et celles des orateurs; les premières n'admettent rien de ce qui est préparé pour l'effet de l'action ou de la déclamation

publique; il n'y veut point d'exorde proprement dit, il faut qu'on s'élance au milieu des choses à dire, que l'écrivain disparaisse, et que dans l'histoire, comme sur la scène, nous n'entendions que des personnages pleins de leurs propres idées, ou agités de passions violentes. Quant à la narration, ses caractères les plus essentiels sont communs à l'histoire et à l'épopée : il est vrai que la première est plus astreinte à l'ordre chronologique; mais elle manquera ses plus grands effets, si elle ne sait pas s'écarter à propos de cet ordre, pour laisser voir, entre les faits, des relations plus importantes que leur simple succession. Des transitions naturelles et rapides jetteront partout la lumière et rendront sensibles tous les rapports qui existent entre les détails. De ces transitions, les unes consistent dans des formules qui nous ont été déjà indiquées : d'autres, beaucoup plus heureuses, s'établissent par le simple contact des faits, par le rapprochement de quelques expressions, par un seul mot quelquefois : *Interim, dum hæc geruntur*. S'élevant à de plus hautes considérations, l'auteur soutient qu'il n'est en prose d'élocution parfaite que celle qui conserve les images et non les fictions, l'harmonie et non la mesure de la poésie. Voici donc quelle idée il nous donne de ce qu'il appelle *la dicitura istoriale*. Rien n'y est immédiatement, ni un vers, ni une phrase poétique, ni un morceau de poëme : mais tout y rappelle si vivement l'élévation, la pompe même, et les mouvements du langage poétique, qu'il en résulte, en un moindre degré, le même genre d'impressions sur l'esprit, les yeux et l'oreille des lecteurs. Ce principe est ici particulièrement appliqué aux descriptions, et développé par plusieurs exemples. Mais les défauts à

éviter le plus soigneusement dans tout le cours d'un livre d'histoire sont l'obscurité, l'incohérence et la dureté. C'est en se préservant de ces trois écueils que la brièveté des récits est un charme de plus, qui fait mieux sentir tous les autres. Mascardi se proposait d'ajouter un sixième livre, où il aurait appliqué toute la théorie à l'examen d'un historien moderne, qui, selon toute apparence, aurait été son ami Bentivoglio. Mais les cinq premiers livres n'obtinrent pas tout d'abord le succès qu'il en espérait, et les plaisirs auxquels il se livrait sans ménagement avaient altéré sa santé : il mourut quatre ans après la publication de ce volume, à l'âge de quarante-neuf ans.

Les plus utiles leçons de Mascardi concernent les formes de l'histoire : La Mothe Le Vayer en a principalement considéré la matière, et il a porté dans cette étude le scepticisme qui caractérisait sa philosophie. Son *Discours de l'histoire*, dédié au cardinal de Richelieu, n'est guère qu'une critique particulière de la *Vie de Charles-Quint,* écrite par l'Espagnol Sandoval; mais tous les détails de cette longue censure tiennent à un système de préceptes. La Mothe Le Vayer n'estime le genre historique qu'à raison de ses rapports avec la philosophie morale et de l'exacte vérité de ses récits. Or, en premier lieu, il ne pense point qu'on puisse espérer cette exactitude d'un auteur qui se presse de publier un tableau des événements de son temps. L'histoire est un présent qui ne doit être fait qu'à la postérité; ce qu'on écrit sur ses contemporains, il ne faut le destiner, le laisser voir qu'à leurs successeurs : si toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire aujourd'hui, on les doit toutes aux générations futures : en ce sens,

la seconde loi de Cicéron (*ne quid veri non audeat*) est aussi importante que la première. Telle est la doctrine de La Mothe Le Vayer, qui, à l'instant, nous fournit une preuve bien remarquable de l'extrême difficulté de parler avec franchise des choses présentes : car ayant peur qu'on n'interprète mal ce qu'il vient de dire de cette difficulté même, il se hâte d'ajouter que, grâce à Dieu, ceux qui doivent occuper la plus grande place dans l'histoire du temps où il vit, « se gouvernent « de telle sorte qu'ils doivent attendre d'une fidèle « narration de leurs actions la principale récompense « qu'elles méritent; puisqu'ils ne peuvent être jamais « si hautement loués que quand on parlera véritable- « ment de leur administration. » Le voilà déjà redescendu de sa fonction de censeur au rang des flatteurs, et prosterné, comme un autre, aux pieds de Richelieu. Cependant, il soutient la seconde règle fondamentale de Cicéron dans toute l'étendue qu'elle peut avoir; et parmi les motifs qu'il expose, nous distinguerons celui-ci : « Puisque les lois condamnent comme fraudu- « leuse l'action de ceux qui disent tout ce qu'ils peuvent « de la bonté d'un fonds de terre ou d'une maison dont « ils veulent se défaire, en taisant les défauts et en ca- « chant soigneusement les mauvaises qualités, à bien « plus forte raison doit-on blâmer la procédure d'un « historien qui, en une matière beaucoup plus impor- « tante, et où il y va de l'instruction de tout le genre hu- « main, ne dit qu'une partie de la vérité, et cache le « reste en faveur de ceux qu'il veut obliger, ou des au- « tres à qui il ne veut pas déplaire. » La Mothe Le Vayer n'attache pas une grande importance au style; il ne croit pas que les bonnes choses puissent perdre de

leur prix en matière d'histoire, pour être dites en mauvais termes. Toutefois, il juge qu'on a droit de se plaindre du style des historiens, lorsqu'il n'a rien d'oratoire ni de poétique. Revenant au fond des choses, qu'il entend beaucoup mieux, il blâme toutes les impostures et particulièrement celles qui regardent les généalogies. Il n'en faut pas plus pour décréditer toute une histoire. Il ne fait pas plus de grâce aux prodiges, aux rapprochements merveilleux, aux remarques astrologiques. Les livres de Sandoval et de Louis de Cabréra étaient pleins de ces inepties, dont les anciens, il le faut avouer, avaient laissé quelques exemples. Polybe semble excuser l'historien qui traite sa patrie avec faveur ou ménagement : c'est aux yeux de La Mothe Le Vayer une infraction toujours répréhensible de la troisième loi fondamentale (*ne qua suspicio gratiæ sit*). Il ne vous reste rien de l'autorité d'un témoin, ni de la dignité d'un juge, dès que vous remplissez le rôle d'un avocat, dès que je vois que vous avez des clients et des parties adverses. Mais si vous servez, non plus un client, mais un maître, vous voilà bien plus déchu de la fonction d'historien. La quatrième loi interdit la haine (*ne qua simultatis*). On a peine, il est vrai, à pardonner aux ennemis de son pays, soit qu'ils aient été vaincus ou vainqueurs; les anciens écrivains se défendent si peu de ces mouvements d'aversion, de ces ressentiments nationaux que, si nous avions une histoire des guerres puniques par un auteur carthaginois, elle ne ressemblerait probablement pas à celle de Tite-Live. Cependant, c'est mal raconter une guerre que de la faire encore en l'écrivant; et l'historien qui ne se montre à nous que les armes à la main est peu

digne de notre confiance. En vain, il nous a protesté, dans sa préface, que ni l'amour ni la haine ne l'entraîneront au mensonge; nous savons quelle est la valeur de ces formules, et pour peu que nous soyons sages, nous ne le jugeons que par la contexture de ses récits : c'est là que nous verrons s'il est instruit, s'il est sincère, si les faits lui sont bien connus, s'il est capable de nous en révéler les causes, s'il a entendu toutes les parties, interrogé tous les témoins. Ces dernières idées sont développées dans un autre écrit de La Mothe Le Vayer, intitulé *Préface d'une histoire*. Il y soutient aussi que l'auteur le plus attentif et le plus impartial n'évitera jamais toute erreur, et que le plus recommandable n'est que celui qui a pris le plus de précautions pour n'en pas commettre. Cette préface contient, de plus, des réflexions judicieuses, mais assez communes, sur les digressions, les transpositions, les harangues, les épîtres, les jugements et rapprochements : si l'on n'abuse pas de ces moyens d'enrichir un ouvrage historique, ils peuvent y jeter autant de lumière que de variété. Un troisième opuscule de La Mothe Le Vayer a pour titre : *Du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire*. Vous connaissez déjà tous les raisonnements et la plupart des exemples qu'il y a rassemblés comme des motifs de doutes de la vérité d'un grand nombre de récits anciens et modernes; il nous a fourni quelques aperçus, lorsque nous examinions les différentes sources des connaissances historiques.

Cordemoy, qui est aujourd'hui plus inconnu que La Mothe Le Vayer, fut comme lui, comme Gomberville et comme de Silhon, membre de l'Académie française. A la suite d'observations sur Hérodote,

empruntées en partie de Denys d'Halicarnasse, Cordemoy établit que l'avantage des historiens grecs et romains sur les nôtres, consiste essentiellement dans leur originalité, et que cette originalité provient de ce qu'ils ne se prescrivaient pas, comme nous, d'observer certaines règles et d'imiter certains modèles. Le meilleur exemple à prendre d'eux est de n'emprunter la manière de personne, pas même la leur, et de se diriger par les lumières naturelles de la raison, plutôt que par une théorie artificielle. « Nous n'avons, « dit-il, que les histoires qui ont paru originales qui « se soient conservées jusqu'à nous; et il ne faut pas « prétendre écrire pour la postérité, si l'on contraint « son génie, ou si l'on s'amuse à copier les autres. » Il se met néanmoins tout aussitôt à nous enseigner lui-même ce qu'on doit observer en écrivant l'histoire : il établit vingt règles, les unes déjà exposées par les auteurs précédents, les autres un peu plus neuves ou énoncées d'une manière nouvelle. Par exemple, marquer dès les premiers règnes, et au commencement de chacun des suivants, l'état des pays qui composaient alors le royaume dont il s'agit; tracer à chaque époque le tableau des mœurs et des usages, aussi bien que des religions et des hérésies; ne raconter que les grands événements, et n'écrire rien en détail, sinon les causes des changements mémorables; n'oublier ni les femmes ni les enfants des rois; mais ne parler des rois mêmes qu'à propos des affaires, et ne révéler, entre les circonstances de leur vie, que celles qui ont servi aux révolutions; songer bien que les rois sont à la vérité les plus remarquables personnes de l'histoire, mais que les grands changements en sont le véritable

sujet, et qu'attendu que souvent un ministre et quelquefois une femme y a plus de part que les rois, on est obligé, en plusieurs endroits, d'accorder plus de place et de relief à ce ministre ou à cette femme, qu'au roi de leur temps; ne suivre toutes les années d'un prince et toutes ses actions en détail que dans une histoire particulière de sa vie, et non dans l'histoire générale du royaume; ne jamais imprimer à un grand ouvrage historique le caractère romanesque qui appartient aux vies particulières; inspirer l'amour de la vertu et le désir de la vraie gloire, de celle qui s'attache à l'accomplissement des devoirs moraux; se proposer pour but principal l'instruction des princes; éviter les dissertations et les discussions critiques; dire les choses telles qu'on les croit communément, plutôt que de s'engager dans des recherches érudites, toujours longues, embarrassées, et par conséquent désagréables; employer le temps à la composition et à l'arrangement des récits plutôt qu'à rechercher l'exactitude; songer bien moins à paraître infaillible qu'à donner à son style la beauté, l'énergie et la rapidité que ce genre exige. « Enfin, dit Cordemoy, pourvu qu'on suive la vrai« semblance dans les choses douteuses, on instruit au« tant ceux qui lisent l'histoire que si l'on disait la vé« rité; et c'est en cela que l'histoire est très-différente « de la négociation : en l'une, il faut tout savoir, de « peur de faire une méchante affaire; mais en l'autre, « il suffit, quand on ne peut mieux, de suivre l'appa« rence qui instruit toujours assez. » Je ne dis rien de ce qu'a écrit le même auteur sur la manière d'enseigner l'histoire à un prince; ce petit traité, outre qu'il est fort superficiel, est étranger à l'objet qui nous occupe.

Il nous suffit d'avoir recueilli les avis que Cordemoy adresse aux écrivains : ce ne sont point du tout ceux qu'il a suivis lui-même, en composant une histoire de la France sous les deux premières dynasties, en deux volumes in-folio, ouvrage qui serait plus recommandable par l'érudition que par le style et par les intentions morales. D'Olivet trouvait que c'était ce que nous avions de plus savant et de plus débrouillé sur ces temps obscurs, mais que l'érudition s'y montrait trop à nu, et sans être revêtue des grâces du discours. Il est étrange que Cordemoy ait fait, pour son propre compte, précisément tout le contraire de ce qu'il conseillait aux autres.

Lorsque je vous entretenais des usages de l'histoire, j'ai recueilli et discuté ce qu'en a écrit Saint-Réal : il n'y a mêlé presque aucun des préceptes littéraires que les historiens ont à observer et que nous recherchons aujourd'hui. Ce qu'il en dit par occasion est compris dans les traités que nous venons de parcourir. Mais celui que le P. Le Moyne, jésuite, a publié en 1670, méritera, je crois, par l'originalité des idées, de fixer votre attention. Le P. Le Moyne n'est célèbre que par son poëme de *Saint Louis*, où le mauvais goût, quoique extrême, n'éteint pas toujours l'éclat de l'imagination et de la pensée. Son traité *de l'Histoire* est partagé en neuf dissertations, dont chacune est sous-divisée fort méthodiquement. La première expose les qualités de l'historien, et commence par établir qu'il doit être poëte; autrement, il pourra bien faire des légendes et des chroniques, être gazetier, compilateur, et même historiographe; mais il n'aura rien de commun avec Hérodote, Tite-Live et Tacite : il faufilera

des lambeaux, il ne composera point de récits; il ne saura rien peindre et par conséquent rien raconter. Voilà pourquoi la France possède tant de mémoires et de journaux, et n'a point encore d'annales. Ce n'est ni un homme d'État, ni un capitaine qui écrira notre histoire : il n'y a pas d'apparence qu'Homère ait été un habile guerrier ni un politique très-expert : cependant un rayon de son génie poétique a suffi pour allumer le flambeau de l'histoire. Que parlez-vous d'un homme d'État, quand il nous faut un homme d'esprit? Avec l'esprit, Homère, Virgile et le Tasse ont créé des héros imaginaires qui ont servi de modèles aux véritables. Bien entendu que cet esprit n'est pas celui d'un sonnet ou d'une élégie, mais celui que rien ne limite ni ne dépasse, qui s'élève (ce sont ici les termes du P. Le Moyne) au-dessus des têtes couronnées, qui embrasse les États et les Empires; qui a reçu de la nature l'ébauche de toutes les formes politiques. Il suit les défauts et les vertus des ministres, sans avoir eu part aux ministères; il instruit les capitaines, sans avoir assisté aux batailles. L'histoire est de la famille des muses, de cette famille où règnent l'harmonie et l'éloquence, et qui ne se mésallie à aucune médiocrité. Puisque l'histoire est, selon Cicéron, la lumière de la vérité, la règle des mœurs et la maîtresse de la vie, elle domine et les écoles, et les conseils, et les trônes. Juge du genre humain, souveraine de l'univers, elle décerne des palmes immortelles et bâtit les temples de la gloire, en même temps qu'elle dresse les échafauds où doivent s'expier les crimes aux yeux de tous les peuples et de tous les siècles. Si vous voulez qu'on la définisse avec une précision rigoureuse, « elle est une

« narration continue des choses vraies, grandes et pu-
« bliques, écrite avec éloquence et jugement, pour l'ins-
« truction des particuliers et des princes, et pour le
« bien de la société. » Cette définition et ses développements occupent la plus grande partie de la seconde dissertation. La troisième a pour objet la vérité qui est, dit le P. Le Moyne, la religion de l'historien. Ce n'est pas qu'il puisse se promettre de la découvrir toujours : il ne voit souvent que l'écorce; le fond des affaires, même de son propre temps, lui demeure caché. Les lettres des princes, les mémoires de leurs ministres, les instructions des ambassadeurs, sont pour lui de très-grands secours. « Mais, demande l'auteur, les
« princes et leurs ministres ne mentent-ils jamais par
« écrit? leurs plumes sont-elles de meilleure foi que
« leurs lèvres? et ne met-on pas les ambassadeurs en
« droit de tromper en les trompant les premiers? Les
« guerres, les révoltes, les batailles, les siéges, sont
« des spectacles publics : chacun voit le jeu des ma-
« chines et les révolutions de la scène; mais les ressorts
« qui font ces jeux et ces révolutions sont-ils exposés
« à qui les veut voir? Les princes font-ils confidence de
« leurs pensées aux gazetiers? leur rendent-ils compte
« des motifs qui les portent à prendre les armes? Ces
« princes eux-mêmes en sont-ils bien informés? N'est-il
« pas des circonstances où ils ne sont que les acteurs
« des pièces composées par leurs valets? » Les causes réelles des grands événements, de l'ébranlement des empires, sont quelquefois bien plus futiles qu'on ne pense. « On se figure de grandes machines et de grandes
« roues, où il n'y a qu'une planche et un bout de corde :
« c'est un dépit, un caprice qui ébranle ces grands

« corps et les met hors de leur assiette. » Pardonnez donc à l'historien les erreurs qu'il n'a pu dissiper, l'ignorance d'où il n'a pu sortir. Il n'y a d'inexcusable que le mensonge inventé pour flatter ou pour nuire. A cause de deux ou trois méprises innocentes, peut-être inévitables, ne condamnez pas tout un ouvrage, surtout si l'auteur a observé ces trois règles : d'abord, de ne se fier qu'avec réserve à la renommée ou aux bruits publics; en second lieu, de puiser le moins possible dans les écrits des personnes intéressées à donner aux faits certaines couleurs; troisièmement, de recourir de préférence aux relations, aux instructions, aux mémoires, aux lettres de ceux qui ont été ou les moteurs ou les spectateurs des affaires, qui les ont eues entre les mains ou devant les yeux.

Il ne suffit pas que les faits soient vrais, il faut encore qu'ils aient de la grandeur et de l'éclat. A quoi tend l'histoire? au plus grand bien des sociétés, aux meilleures formes de gouvernement, à la paix du monde : atteindra-t-elle de si hautes fins par de minutieux détails, par des relations de carrousels et par des gazettes de carnaval? Le P. Le Moyne n'est point d'avis qu'on fasse des exploits militaires la principale matière d'un livre historique. Il veut que l'historien soit plus souvent dans les cabinets et les conseils que sur les champs de bataille, qu'il enseigne l'art de gouverner les hommes plutôt que celui de les exterminer. Il n'aime pas non plus les récits de faits merveilleux; il ne réserve que les miracles divins. Sur la question de savoir si les actions particulières doivent entrer dans un corps d'annales, il fait une autre distinction : il admet celles qu'on peut rattacher à la science des

mœurs; il exclut celles qui ne sont que familières et bourgeoises. Le temple de l'histoire n'est embelli que par des peintures morales; mais le tableau des vices a aussi ce caractère, quand c'est Tacite qui le trace. Dire toute vérité est donc le devoir et par conséquent le droit de l'histoire; c'est une philosophie libre et universelle, débarrassée d'arguments et d'épines, riche de tous les genres d'exemples. L'historien est témoin et juge du mal comme du bien; il ne peut rien céler sans devenir infidèle et sans compromettre l'intérêt public; car si les hommes puissants qui brisent les liens des lois ne sont pas arrêtés non plus par la crainte d'une infamie éternelle, il ne reste aux peuples ni garantie, ni consolation, ni vengeance. Que la calomnie soit interdite à l'historien; mais la médisance est sa fonction, la profession à laquelle nos vices le condamnent : c'est à lui de la rendre honorable par des intentions morales et par des expressions décentes. Voilà, Messieurs, la théorie du P. Le Moyne sur les objets de la narration, qui est la partie essentielle de l'histoire; il considère comme parties secondaires ou moyennes, les jugements, les maximes, les descriptions, les harangues; et comme parties purement accessoires, les digressions. Tous ces articles sont successivement traités dans les dissertations suivantes. Il faut éviter dans les jugements la témérité, la malignité, la prolixité, l'inconvenance; et à propos d'inconvenance, le P. Le Moyne prétend qu'il ne convient jamais à un laïque de juger ses propres juges, c'est-à-dire les pontifes, le clergé et les ordres monastiques. On est surpris de voir un esprit si actif, si indépendant, retomber ainsi tout à coup sous le joug des préjugés de son état.

Mais il a senti le vif intérêt que jettent dans les livres historiques les portraits habilement tracés, et les pensées ingénieuses ou profondes, sobrement et convenablement distribuées. Il estime aussi les descriptions, et s'applique à en régler l'usage. C'est ici particulièrement qu'il aperçoit l'antique alliance de la poésie et de l'histoire : « Je pense, dit-il, qu'à la versification près, « Salluste, Tite-Live, Tacite, ne sont pas moins poëtes « qu'Homère et Virgile; et je dois ajouter que, si le « génie poétique les a inspirés, c'est principalement « dans les descriptions. » D'après tout ce qui précède, vous prévoyez, Messieurs, comment le P. Le Moyne décidera la question des harangues. Il traite de mirmidons ceux qui les condamnent. Prendre, sur un tel sujet, l'avis de Raymond Lulle et de semblables gens, c'est, dit-il, consulter quelques broyeurs de couleurs sur les peintures des galeries de Fontainebleau, et sur celles de la voûte du Val-de-Grâce. L'exemple des grands historiens de l'antiquité est, à ses yeux, une raison supérieure à tout ce qu'on alléguerait, soit pour la contredire, soit aussi pour la confirmer. Il s'occupe donc des règles à suivre dans ce genre de compositions. Premièrement, on ne doit faire parler que de grands personnages. Il en va ici autrement qu'à la comédie, où le valet a son rôle, comme le maître a le sien. Le P. Le Moyne ne veut entendre, dans l'histoire, que les princes, les ministres, les ambassadeurs, les chefs des États, et non un élève du palais, un chevau-léger, un officier de garde-robe. Secondement, les discours militaires sont aujourd'hui à supprimer : les jours de bataille étaient autrefois des jours de harangue; maintenant la mode en est presque abolie; la bravoure et

l'ardeur des armées laissent peu de chose à faire à l'éloquence des capitaines. Bien moins encore y a-t-il lieu de haranguer sur l'appareil d'une fête ou sur une partie de chasse : c'est à Juvénal et non à Tacite qu'il convient de rapporter des discours sur l'assaisonnement d'un turbot. Il faut des occasions importantes et par conséquent rares, et des paroles dignes en tout des personnages, graves ou passionnées comme eux. Quant aux digressions, l'auteur de ce traité ne les tolère qu'à regret. Ceux qui veulent que la digression soit à l'histoire ce que l'épisode est au poëme, ne connaissent ni la digression ni l'épisode. Un poëme sans épisode n'est que le squelette d'un poëme, tandis qu'il ne manque rien de l'histoire à une histoire sans digression. D'un côté, à quoi réduirait-on l'Énéide, si l'on ôtait la prise de Troie, les amours d'Énée et de Didon, la descente aux enfers; de l'autre, que manque-t-il à Tite-Live, qui ne fait pas de digressions, et que ne gagneraient pas les écrits de Polybe et de Salluste, soulagés de celles qui s'y trouvent? Néanmoins, ajoute le P. Le Moyne, puisqu'il plaît ainsi à nos maîtres, souffrons les digressions dans l'histoire, et disons pour l'instruction de ceux à qui pourrait venir l'envie d'en faire, qu'elles sont ou géographiques, ou historiques, ou politiques ou morales; mais que, si elles ne sont rares et courtes, on aura le droit de dire à l'historien qu'il fait plus de pauses que de chemin. Après avoir ainsi exposé quelles sont les matières principales, secondaires et accessoires d'un ouvrage historique, le P. Le Moyne examine quelle en doit être la disposition. Il exige une préface ou un prélude, malgré l'exemple de César; mais il trouve que les préambules de Salluste

ressemblent à un bonnet de docteur sur l'uniforme d'un soldat. C'étaient apparemment deux déclamations qui lui restaient de sa profession d'orateur, et qu'il aima mieux attacher là que de les perdre. Mais surtout ne passez point d'une première préface à une seconde, pas plus que d'une digression à une autre : craignez de demeurer longtemps hors de votre sujet; vous n'êtes en sûreté que là. Suivez l'ordre naturel qui sera presque toujours celui des temps. Ne soyez pourtant pas l'esclave du calendrier : quand un événement s'étend sur plus d'une année, si vous rompez le tissu de la narration, si vous en remettez la suite à un autre terme, il en résultera de l'embarras dans les choses et de la confusion dans l'esprit du lecteur. Laissez le temps courir tout seul jusqu'à ce que vous ayez occasion de le rejoindre. La neuvième et dernière dissertation concerne la diction historique; mais ce mot n'est pas pris ici dans le sens resserré que nous lui avons donné; il embrasse le style. L'histoire a trop de dignité par sa nature, pour qu'un langage sans noblesse et sans ornement puisse jamais lui convenir. L'ornement consistera dans l'élégance des termes, dans leur harmonieux arrangement, dans l'éclat des pensées et des figures. Entre les trois styles ou caractères que les rhéteurs distinguent, le sublime, le tempéré, le simple, c'est le sublime qui convient à l'histoire, selon le P. Le Moyne. Aucune autre forme n'est digne d'une matière si haute; c'est le seul genre de couleurs qu'admette un si imposant tableau. Sans un style figuré, pittoresque et poétique, on rédige des chroniques et des légendes; on n'écrit pas des annales. Les livres d'Hérodote et de Thucydide sont des poésies

excellentes. Le traité se termine par des réflexions sur la brièveté, qui n'est pas la simple épargne des paroles, et qu'il ne faut pas confondre non plus avec une diction rompue et hachée, qui tombe et se relève, commence et finit à chaque ligne. Ni Salluste, ni Tacite, n'ont offert, quoi qu'on en dise, l'exemple de ces hachures. Hors quelques occasions où, pour être plus rapides, ces grands écrivains emploient des infinitifs détachés et sans particules conjonctives, selon que le permet leur langue, leur style a un cours plein et constant, pareil à celui d'un fleuve qui roule sans arrêt et sans détour, sur la pente de son canal. La brièveté n'est pas non plus la contrainte, ni la pénurie : une diction incomplète et en quelque sorte nécessiteuse ne peut jamais plaire. Gardez-vous de cette concision étroite, qui presse et disloque les idées, comme les figures des tapisseries ployées et entassées dans un garde-meuble. Vous serez court, si vous faites que tout soit vu, aperçu, senti dans le moindre espace possible; un trait qui manque laisse les autres sans lumière; mais une ligne de trop est un volume fastidieux.

Le P. Le Moyne avait lu fort attentivement tous les traités publiés avant lui sur la manière d'écrire l'histoire, depuis celui de Lucien jusqu'à ceux de Mascardi et de La Mothe Le Vayer inclusivement. Il les cite presque tous, et il en profite; mais vous aurez sans doute remarqué qu'il y joint beaucoup d'idées qui lui sont particulières et qui portent l'empreinte de son imagination poétique. Il s'élève à des vues générales, il rattache les préceptes littéraires à des observations sur le cœur humain, sur les mœurs des peuples, sur la nature des faits, sur le genre d'instruction que les histo-

riens sont appelés à répandre. Il ne perd jamais de vue les vices des courtisans, les révolutions des empires, le cours universel des vicissitudes humaines, les grands aspects sous lesquels toutes les nations et toutes les classes d'hommes s'offrent aux regards de la sagesse divine, et doivent s'offrir, autant qu'il est possible, aux yeux de l'auteur chargé d'écrire leurs annales. Je ne prétends point adopter toutes les maximes, tous les préceptes que ce traité renferme; mais je crois qu'après celui de Lucien, c'est le meilleur que nous ayons rencontré; et je doute fort qu'aucun de ceux dont il nous reste à prendre connaissance s'élève au même degré de philosophie et d'originalité. N'en soyez pas surpris, ce P. Le Moyne, si rigoureusement jugé, parce que dans la foule des poëtes, anciens et modernes, qui ont aspiré à l'épopée, il n'est pas l'un des sept ou huit qui ont approché du but ou qui l'ont atteint, ce P. Le Moyne n'en était pas moins en vers et en prose un écrivain d'un talent très-distingué : à travers les fautes de goût et de diction, si communes encore à l'époque où il écrivait, ses pensées et ses expressions ont un assez vif éclat. On voit par ses autres poëmes, et surtout par ceux qui portent le titre de *Lettres*, que les observations morales et historiques lui étaient plus familières qu'à la plupart de ses contemporains. S'il peint la cour,

..... c'est un théâtre où les princes acteurs
Donnent la comédie aux peuples spectateurs;

la fortune y distribue les honneurs et les disgrâces, habille ses favoris d'or ou de pourpre : le jeu terminé, elle reprend ses dons,

Et laisse les acteurs dépouillés de parure
Égaux en nudité comme égaux en nature.

S'il parle de la chute des villes, et de la succession des empires, il voit

..... Paris tomber et renaître vingt fois
Depuis qu'il fut bâti par les premiers Gaulois.
Vingt fois il a changé d'esprit, de corps, de face;
Il n'a de ce qu'il fut que le nom et la place;
Et cette si superbe et si vaste cité
N'en est plus que la tombe et la postérité.
Sous ces murs somptueux, dans ces cours magnifiques,
Sont enterrés des parcs, des salles, des portiques,
Et cent palais anciens, par le temps démolis,
Sous ces palais nouveaux gisent ensevelis.

S'il s'agit des rapports du monde avec l'intelligence qui préside à toutes les destinées :

Dieu, comme le soleil, emplit de ses bontés
Les lieux déserts non moins que les lieux habités :
Il ne distingue point les rangs ni les fortunes :
Aux petits comme aux grands ses grâces sont communes;
Il voit de mêmes yeux, porte de mêmes doigts,
Nourrit de mêmes soins les sujets et les rois.
Il n'est rien que sa main n'élève et ne cultive,
Rien qui sous ses regards et dans son sein ne vive.
Celui qui s'est soumis au culte de la croix,
Celui qui du Talmud suit les bizarres lois,
Le Maure, le Païen, le Turc et le Marane,
Le pur et le souillé, le saint et le profane,....
Partout le trouvent prêt à remplir leurs besoins.

Il contemple avec calme et sans dépit les mosquées et les autels que l'erreur élève; les éléments qui lui obéissent servent à son exemple et *sans distinction*

Le dévot de la Mecque et celui de Sion.

Un autre jésuite, dont le goût est, dit-on, plus pur, mais dont l'esprit est certainement moins étendu, le P. Rapin, a laissé aussi des réflexions sur l'art des historiens. Nous les joindrons, dans la prochaine séance, à celles qui ont été publiées sur le même sujet par quelques auteurs du dix-huitième siècle.

QUATRIÈME LEÇON.

TRAITÉS SUR L'ART D'ÉCRIRE L'HISTOIRE PUBLIÉS AU XVIIIe SIÈCLE.

Messieurs, il existait déjà en 1579, dix-huit traités sur l'art historique. Ils ont été réunis à cette époque dans une collection intitulée *Artis historicæ penus*, dont Jean Wolf fut l'éditeur. Ils y remplissent deux volumes in-8° d'environ mille pages chacun. On y pouvait suivre tous les développements qu'avait pris la théorie de cet art, depuis Cicéron et Denys d'Halicarnasse, jusqu'à Foglietta et Vipérano. Mais il y a plusieurs de ces traités qui n'ont pour objet que la manière d'étudier l'histoire et qui n'enseignent point à l'écrire : tels sont ceux de Simon Grynée, de Cœlius Secundus Curion, de Christophe Mylæus, de David Chytræus, de Théodore Zwinger. J'ai dû les écarter comme étrangers au sujet qui nous occupe en ce moment, et ne recueillir dans les autres que ce qui peut contribuer en effet à diriger les travaux des historiens. Après la publication de ce recueil de Jean Wolf, et dans le cours du dix-septième siècle, Louis de Cabréra en Espagne, Vossius en Hollande, Béni et Mascardi en Italie, quatre membres de l'Académie française, savoir, Gomberville, Silhon, La Mothe Le Vayer et Cordemoy; enfin deux jésuites, les pères Le Moyne et Rapin, ont modifié ou étendu les préceptes donnés avant eux sur l'art des historiens, et y ont ajouté de nouveaux conseils. De ces auteurs du dix-septième siècle, Rapin est le seul dont je ne vous ai point encore exposé la doc-

trine. Je vais m'y arrêter quelques instants, avant de suivre les progrès de cette même théorie après l'année 1700.

Ce qui reste de réputation au père Rapin est principalement attaché à son poëme latin sur les jardins. Ses dissertations littéraires et critiques, fort vantées jadis, sont assez peu lues aujourd'hui. Ses réflexions sur l'histoire tendent à établir des lois fort sévères; mais le plus souvent c'est de Lucien, de Patrizzi, de Béni, de Vossius, de Louis de Cabréra qu'il les emprunte, ainsi qu'il le déclare dans sa préface. Puisque de son aveu la théorie qu'il expose est moins la sienne que celle des écrivains espagnols et italiens qui nous sont déjà connus, nous n'aurons à faire que de très-courts extraits de son livre. Il est vrai pourtant que Rapin s'approprie quelquefois les pensées de ces auteurs en les exprimant avec plus de justesse : il y mêle des observations critiques qui ne sont point impartiales, mais qu'il n'est pas inutile de connaître et d'examiner. Il commence par recommander à l'historien d'écrire noblement, sensément, purement et simplement. Ces quatre adverbes sont un peu vagues : le second surtout est si général, qu'on le pourrait croire tout à fait superflu. Voici comment il est expliqué : Écrire sensément, c'est, dit Rapin, aller à son but en quelque matière que ce soit, sans s'écarter ou s'amuser en chemin; sans se livrer ni à la chaleur de son imagination ni à la vivacité de son esprit; examiner toutes ses pensées, et mesurer toutes ses paroles avec cette justesse de sens et ce jugement exquis à qui rien n'échappe que d'exact et de judicieux; supprimer ce qu'il y a de trop dans l'expression, comme les épithètes et les ad-

verbes, qui diminuent les choses en les exagérant. Vous voyez que les adverbes ne plaisent pas infiniment au père Rapin, quoiqu'il en fît beaucoup d'usage pour son propre compte. Il considère ensuite la matière, la forme et la fin de l'histoire. La matière embrasse toutes les actions des hommes, la paix, la guerre, les conseils, les négociations, les intrigues, les différentes vicissitudes et aventures de la vie humaine; mais en retranchant, d'une part, ce qui manque de grandeur et d'intérêt; de l'autre, ce qui ne mérite pas de croyance. Par la forme, on entend ici le genre d'idées politiques ou morales que chaque historien applique à la narration des faits. La fin est d'instruire et non de plaire; il ne faut au genre historique pas d'autres charmes que ceux de la vérité. Le style est le caractère des pensées de chaque écrivain; il doit être original, et conserver dans ses mouvements une parfaite unité; car le mélange de plusieurs styles est toujours vicieux. Le plus élevé convient seul à l'histoire proprement dite; le fleuri ne serait tolérable qu'en des relations demi-romanesques; la narration devient fade, si elle n'offre une grande variété d'incidents, d'images, de figures; et fatigante, si les faits s'enchevêtrent les uns dans les autres, sans qu'on ait ménagé des intervalles où le lecteur puisse respirer. Quoique l'ordre des temps soit le plus naturel, il y a aussi un ordre de raison dont l'historien doit faire une étude particulière. Le grand art est celui des transitions, art délicat dont les secrets ne se révèlent qu'à ceux qui ont approfondi leur sujet, et en ont saisi tous les rapports. Les transitions les plus difficiles sont celles qui doivent lier des choses communes; on ne s'y soutient pas par la seule noblesse de l'expres-

sion. L'esprit du lecteur ne se tourne point comme on veut; il ne suffit pas de le bien conduire, il faut lui adoucir les passages, et même les lui cacher. L'effet des circonstances bien choisies et bien disposées est de rendre les faits plus intéressants, plus clairs et plus vraisemblables. Mais la lumière n'est parfaite que lorsqu'elle pénètre jusqu'aux motifs des actions. Nous ne connaissons les personnages qu'en découvrant les desseins et les inventions qui les ont fait agir. Ici pourtant, comme ailleurs, l'erreur serait pire que l'ignorance : l'historien nous égare, s'il nous donne ses conjectures pour des réalités, et ses visions pour des conjectures. Les expressions figurées et passionnées colorent et animent l'histoire, lorsqu'elles n'ont rien qui ressemble aux artifices des orateurs. Rapin conseille plus de circonspection encore dans l'usage des descriptions et des harangues : peu s'en faut qu'il n'interdise les unes et les autres. Les harangues militaires ne sont le plus souvent que des lieux communs; quant aux discours de morale ou de politique, qu'on admirerait ailleurs, ils sont presque toujours déplacés au milieu des grands récits; ils y choquent la vraisemblance, ils altèrent la vérité. Rapin n'admet que des discours succincts, qui ne mériteraient pas le nom de harangues, et qui auraient le bonheur si rare de convenir parfaitement aux personnes et aux sujets. Il aimerait mieux les portraits, s'ils étaient bien ressemblants : mais, dit-il, c'est un coup de maître, que d'attraper cette ressemblance, laquelle ne consiste que dans des traits singuliers et imperceptibles, qui seuls expriment la nature, et qu'on ne trouve qu'en fouillant fort avant dans les replis du cœur humain. Si l'on ne peut faire de tels portraits, et si l'on ne sait que

copier ceux qui existent déjà, pour en composer un nouveau de traits empruntés çà et là, il vaut mieux laisser au lecteur le soin de se former une idée du caractère d'un personnage par la suite de ses actions. Au lecteur appartient aussi le droit de faire, en pleine liberté, les réflexions politiques et morales que les récits peuvent suggérer. De vaines déclamations, des moralités rebattues et usées compromettent la dignité de l'historien; des observations fines ou profondes dépassent les limites de sa mission. Hors les cas où il pourrait, en peu de paroles, grandes et nobles, exprimer une pensée forte et féconde, son devoir est de raconter et non de philosopher. Par les digressions, un écrivain devient un aventurier; il court des chances périlleuses : ce n'est pas qu'on ne puisse obtenir quelques succès par ces témérités; mais ils ne sont réservés qu'à un talent aussi mûr que flexible. Ce n'est point assez que le talent pour un historien, il lui faut du génie, c'est-à-dire, selon Rapin, un esprit universel, capable de grandes idées, qui conçoive un vaste plan, et sache y distribuer d'innombrables détails : encore avec de si heureux dons naturels, avec tant d'esprit, de raison, de sagesse, on ne se rendra propre à écrire l'histoire que par de longues études, par l'expérience qui s'acquiert dans le commerce et les affaires du monde, et surtout par les sentiments et les vertus d'un homme de bien. La dernière section de ce traité contient des jugements sur les principaux historiens, qui presque tous ont été déjà censurés à propos de chacune des règles établies dans les articles précédents. Hérodote, Thucydide et Xénophon sont traités avec quelque indulgence. Polybe, au lieu de raconter, ne sait que discourir;

Denys d'Halicarnasse est un harangueur ennuyeux, et Diodore de Sicile, un compilateur. Tite-Live seul, parmi les Latins, est comblé d'éloges; Salluste et César ne sont loués qu'avec des restrictions. Tacite est le plus maltraité de tous : « C'est un grand biaiseur, est-il « dit, qui cache un cœur fort vilain sous un fort bel « esprit : il est mal pensant de son prochain; il se mé- « prend toujours sur le vrai mérite, parce qu'il n'en « connaît point d'autre que celui de l'habileté; et c'est « plus la politique que la vérité qui le fait parler,... tant « il est difficile qu'un malhonnête homme soit un bon « historien! » Vous voyez, Messieurs, que la critique est poussée ici jusqu'à l'injure. Nous examinerons dans la suite si Tacite a mérité ces reproches : remarquons en ce moment qu'il a été fort décrié par plusieurs auteurs du dix-septième siècle; on dirait qu'ils en avaient reçu l'ordre, et qu'un grand intérêt dictait leurs censures. Le P. Le Moyne est presque le seul qui l'ait loué; les autres Jésuites l'ont accablé d'outrages; mais Rapin est celui qui a gardé le moins de mesure. Il semble n'avoir écrit sur l'art des historiens que pour exclure Tacite du nombre de ceux qui y ont excellé. Au surplus, ce traité se distingue de tous les autres par l'extrême rigueur des principes et des préceptes. Le genre historique y est placé le plus loin possible du genre poétique, comme il en est rapproché le plus qu'il se peut, dans le traité du P. Le Moyne.

On a publié, durant le dix-huitième siècle, un très-grand nombre d'observations sur la vérité, la certitude, la probabilité ou l'incertitude des faits historiques : c'est, dans le recueil de l'académie des Inscriptions et belles-lettres, le sujet de plusieurs mémoires de Pouilly,

de Sallier, d'Anselme, de Fréret, de Burigni, et depuis 1800, de Lévesque et de Larcher. A cette même espèce de critique appartiennent les écrits de Voltaire, intitulés *Pyrrhonisme* et *Philosophie de l'histoire*, les fragments et les additions qui s'y joignent, et les réponses qu'on y a faites. Voltaire aussi, après lui Condillac et plusieurs autres philosophes, ont envisagé l'histoire dans ses rapports avec les sciences morales et politiques : c'est, par exemple, l'objet de six mémoires de Wégelin, insérés dans le recueil de l'académie de Berlin. Sans doute, tout qui ce concerne les usages, les sources, les matériaux des compositions historiques, tient à leur théorie; mais ayant recueilli et discuté, précédemment, les observations de cette nature, nous n'avons plus à étudier que les préceptes positifs de l'art d'écrire l'histoire, et nous ne devons nous arrêter maintenant qu'aux traités qui les enseignent d'une manière directe. Or, le dix-huitième siècle ne nous en fournira qu'un fort petit nombre, et à proprement parler que deux seulement, celui de Mably, et un livre italien, publié en 1773, par Galéoni Napione. Il y a bien quelques idées, sur l'art historique, répandues çà et là dans les œuvres de Rollin et de Voltaire, dans la préface de l'*Histoire de France* du P. Daniel, dans celle de l'*Histoire de François Ier* par Gaillard, dans les *Éléments de littérature* de Marmontel, dans le *Cours* de la Harpe, en divers autres livres; mais elles y sont détachées, fugitives, et ne forment point un système complet. Nous nous réservons d'en profiter, à mesure que nous aurons à disposer et à discuter les détails de cette théorie. Aujourd'hui je ne vous entretiendrai que des deux traités

généraux que je viens d'indiquer, en m'arrêtant toutefois auparavant à des réflexions sur l'histoire, lues par D'Alembert, dans une séance publique de l'Académie française, en 1761.

« C'est être, disait D'Alembert, le bienfaiteur des « princes, et par contre-coup du genre humain, qu'ils « gouvernent, que de ne jamais perdre de vue, en écri« vant l'histoire, le respect superstitieux qu'on doit « à la vérité. Qu'on ne doive jamais se permettre de « l'altérer, cela ne vaut pas la peine d'être dit; ajou« tons qu'il est même très-peu de cas où il soit permis « de la taire. On reprochait à Fleury d'avoir rap« porté, dans son *Histoire ecclésiastique*, certains faits « peu édifiants, dont les incrédules pouvaient abuser; « les vexations exercées sous le masque de la religion « par un fanatisme qu'elle désavoue, et surtout l'abus « qu'on a fait tant de fois de la puissance spirituelle, « pour soulever les peuples contre leurs souverains lé« gitimes. Une vérité, répondait-il avec autant de « candeur que de philosophie, ne saurait être opposée « à une autre : ces faits, malheureusement trop vrais, « n'empêchent point que la religion ne le soit aussi. « Ils prouvent même à quel point elle le doit être, « puisqu'elle a résisté à une cause interne de destruc« tion, plus redoutable pour elle que ses persécuteurs, « au zèle ignorant, usurpateur et aveugle; et que ses « cruels ennemis, n'ayant pu la détruire, ses amis dan« gereux n'ont pu la perdre. » Mais D'Alembert se demande comment un historien qui ne veut ni s'avilir ni se nuire, évitera tout à la fois, et le péril de dire la vérité quand elle offense, et la honte de la taire quand elle est utile. Selon l'académicien, il n'y

a peut-être qu'une seule réponse à cette question, c'est de dire qu'un écrivain, à peine d'être convaincu ou tout au moins soupçonné de mensonge, ne devrait jamais donner au public l'histoire de son temps.....
« L'homme de lettres sage et éclairé, dit D'Alembert, en « respectant, comme il le doit, ceux que leur puis- « sance ou leur crédit met à portée de faire beaucoup « de bien ou beaucoup de mal à leurs semblables, les « juge et les apprécie dans le silence, sans fiel comme « sans flatterie; tient, pour ainsi dire, registre de leurs « vices et de leurs vertus, et conserve ce registre à la « postérité, qui doit prononcer et faire justice. »

Dans les abrégés chronologiques, on réduit l'histoire à ce qu'elle contient d'incontestable, aux résultats généraux des faits; on supprime les détails, toujours altérés par les erreurs ou les passions des hommes. C'est, suivant D'Alembert, à cette manière de présenter les faits, qu'on devrait se borner, si les hommes étaient assez raisonnables pour se contenter d'être instruits; mais leur curiosité inquiète cherche des détails, et ne trouve que trop de plumes disposées à la servir et à la tromper. On représentait à un historien du dix-septième siècle, connu par ses mensonges (c'était Varillas), qu'il avait altéré la vérité dans la narration d'un fait; cela se peut, dit-il, mais qu'importe! le fait n'est-il pas mieux tel que je l'ai raconté? Vous savez qu'un autre (Vertot) avait un siége fameux à décrire, et que les mémoires qu'il attendait ayant tardé trop longtemps, il écrivit l'histoire du siége, moitié d'après le peu qu'il en savait, moitié d'après son imagination; et par malheur les détails qu'il en donne sont pour le moins aussi intéressants que s'ils étaient vrais. Les mémoires arrivèrent

enfin : J'en suis fâché, dit-il, mais mon siége est fait. C'est ainsi, reprend D'Alembert, qu'on écrit l'histoire, et la postérité croit être instruite. Tant de princes dont on prétend nous peindre le caractère, comme si on avait été leur courtisan, et nous développer la politique, comme si l'on avait assisté à leur conseil, riraient bien, s'ils revenaient au monde, du portrait qu'on fait d'eux et des idées qu'on leur prête... L'auteur de ces réflexions croit rendre aux anciens le tribut d'estime, d'admiration même, qui leur est dû ; mais tout le respect qu'il a pour eux ne l'empêche pas de les soupçonner d'avoir plus souvent écrit l'histoire en orateurs qu'en philosophes. Ces harangues qu'on trouve chez eux à chaque pas, et qu'ils auraient été bien fâchés qu'on crût l'ouvrage de ceux à qui ils les attribuent, ces harangues, tout éloquentes qu'elles sont, ou plutôt parce qu'elles sont pour la plupart des chefs-d'œuvre d'éloquence, font craindre que leur imagination n'ait souvent aussi conduit leur plume dans la narration des faits. Cette passion de haranguer, si générale et si séduisante dans les historiens de l'antiquité, a subjugué même, à la vérité moins fortement que les autres, celui, dit D'Alembert, qui les a tous effacés dans la connaissance des hommes, qui a le mieux peint le vice et la vertu, la tyrannie et la liberté ; le sage et l'éloquent Tacite, dont l'histoire, après tout, perdrait peu, quand on ne voudrait la regarder que comme le premier et le plus vrai des romans philosophiques. D'Alembert tranche le mot, il renvoie aux amplifications de collége un historien qui remplirait son ouvrage de harangues. Cependant, dit-il, tel adorateur des anciens, qui se garderait bien d'é-

crire l'histoire comme eux, ne craindra point de nous répéter qu'ils sont nos maîtres *en tout genre;* il traite les grands génies de l'antiquité, comme l'antiquité traitait ses dieux; il les encense sans ménagement, et les imite avec précaution. C'est ce qu'a fait Gaillard : il est assurément fort loin d'écrire l'histoire à la manière des anciens, et néanmoins il s'est complu à préconiser les harangues qu'ils entremêlent à leurs récits. Mais revenons à D'Alembert. La philosophie, ou pour employer, dit-il, une expression qui ne fasse peur à personne, la raison, nous a appris que le ton de l'histoire doit être moins oratoire et plus simple. Mais en nous délivrant d'un mal, elle en a fait, sans le vouloir, un autre : c'est de mettre en mouvement une multitude d'auteurs médiocres, qui ont saisi avec avidité ce genre d'écrire, comme celui de tous qui exige le moins qu'on tire de son propre fonds, rien n'étant plus commode que de trouver dans les ouvrages des autres ce qu'on doit dire. Ils écrivent l'histoire, comme la plupart des hommes la lisent, pour n'être pas obligés de penser, et se font ainsi auteurs à peu de frais.

Il est une manière de présenter l'histoire, moins austère, à la vérité, que celle des abrégés chronologiques, mais qui laisse à l'écrivain plus de liberté. C'est l'histoire universelle, où l'auteur, sans détailler les faits, en offre le résumé général, rend ce résumé intéressant par les réflexions qu'il y joint, en un mot, met sous les yeux du lecteur un tableau réduit et colorié des événements. Heureux l'historien, si dans ce genre d'écrire séduisant, mais dangereux, tandis que l'éloquence anime sa plume, la philosophie la conduit (ce sont encore les expressions de D'Alembert); heureux si les faits

ne reçoivent point leur teinture de la manière de penser particulière à l'écrivain; si cette teinture ne leur donne pas une couleur fausse et monotone; s'il ne rend pas son tableau infidèle en voulant le rendre brillant; confus, en voulant le rendre riche; fatigant, en voulant le rendre rapide. Soit que les anciens aient redouté les écueils de ce genre, soit qu'ils n'en aient pas eu l'idée, ils ne nous ont laissé, sur ce point, aucun modèle. Un autre genre, que les anciens paraissent n'avoir point connu, c'est l'histoire approfondie et raisonnée, qui a pour but de développer dans leur principe les causes de l'accroissement et de la décadence des empires. Nous avons en ce genre d'excellents modèles; le nom de Montesquieu dispense d'en citer d'autres. Il faut avouer pourtant que, dans ces matières obscures, où les causes et les effets sont vus de si loin, l'usage de l'esprit philosophique est tout à côté de l'abus. Aussi, combien de raisonnements creux n'a-t-il pas produits sur les causes des révolutions des États! D'Alembert compare ces raisonnements à ceux par lesquels tant de physiciens ont expliqué les phénomènes de la nature. Si ces phénomènes étaient tout autres qu'ils ne sont, on les expliquerait tout aussi bien et souvent mieux. Un de ces savants que rien n'embarrasse avait fait de cette manière une chimie démontrée : rien n'y manquait que la vérité des faits : on lui fit cette petite objection : Eh bien, répondit-il, apprenez-moi donc les faits tels qu'ils sont, afin que je les explique. Il en est de même de ces hommes qui rendent si bien raison des événements passés. Ils pourraient faire un essai infaillible de leurs forces; ce serait de deviner, par les faits qui sont sous leurs yeux, les révolutions qui en doivent résul-

ter; de nous dire, par exemple, d'après l'état de l'Europe dans l'année courante (c'est D'Alembert qui parle ici en 1761), ce qu'il doit être l'année prochaine... De toutes les façons d'écrire l'histoire, celle qui mérite peut-être le plus de confiance par la simplicité qui en doit-être l'âme, est celle des mémoires particuliers et des lettres. Négligence de style, de soins, longueurs, petits détails, tout s'y pardonne, pourvu que l'air de vérité s'y trouve, et cet air de vérité ne peut guère manquer d'y être, si l'auteur des mémoires a été acteur ou témoin; s'il ne les a point écrits pour être publiés de son vivant, et surtout si les lettres n'ont point été faites pour être données au public; car malheur aux lettres qui ne sont écrites à personne qu'à ceux qui doivent les lire imprimées!..... Oserais-je, continue D'Alembert, proposer ici une manière d'enseigner l'histoire, qui aurait, ce me semble, beaucoup d'avantages? Ce serait de l'enseigner à rebours, en commençant par les temps les plus proches de nous, et finissant par les plus reculés. Le détail, et si l'on peut parler ainsi, le volume des faits décroîtrait à mesure qu'ils s'éloigneraient, et qu'ils seraient par conséquent moins certains et moins intéressants. Un tel ouvrage serait fort utile surtout aux enfants, dont la mémoire ne se trouverait point surchargée, d'abord par des faits et des noms barbares, et rebutée d'avance sur ceux qu'il leur importe le plus de savoir : ils n'apprendraient pas les noms de Dagobert et de Chilpéric avant ceux de Henri IV et de Louis XIV.

Voilà une méthode inverse de celle que tous les historiens ont suivie. Peut-être D'Alembert ne la propose-t-il que pour enseigner l'histoire à de jeunes

élèves, et non pour l'écrire et en composer des livres à l'usage de tous les lecteurs. Cependant, en étendant même jusque-là sa proposition, D'Alembert aurait pu se prévaloir d'un grand exemple; car cette idée est venue à Cicéron, du moins si nous croyons Dion Cassius, dont l'autorité, je l'avoue, n'est pas d'un très-grand poids sur un tel fait. Dion cite un long discours de Calénus, ami d'Antoine, où Cicéron est accusé d'avoir conçu le projet d'écrire l'histoire romaine, en commençant par son consulat pour finir par Romulus. Mais il nous reste à prendre connaissance d'une dernière réflexion de D'Alembert.

« Pourquoi, dit-il, bornerait-on l'étude d'histoire à « n'être pour les enfants qu'un exercice de mémoire? « Pourquoi n'en ferait-on pas le meilleur catéchisme « qu'on pût leur donner, en réunissant sous leurs yeux, « dans un même livre, les actions et les paroles mémo- « rables. Les anciens ont mieux connu que nous l'utilité « de ces sortes d'ouvrages, témoin Plutarque et Xéno- « phon chez les Grecs, et Valère Maxime chez les Ro- « mains. A la vérité, un pareil recueil demande de « l'âme et du goût pour être fait avec choix, et pour « ne pas ressembler aux recueils de bons mots qui « n'ont été faits que par des imbéciles. Qu'il serait à « souhaiter que chaque état utile à la société, magis- « trats, guerriers, artisans même, pût avoir un pareil « recueil qui lui fût propre, et qu'on ferait lire de bonne « heure aux enfants destinés à chacun de ces états! « Quels germes d'humanité, de justice, de bienfaisance, « ne jetterait-on pas dans leurs âmes! J'ai entendu « regretter plusieurs fois à des officiers citoyens (c'est « D'Alembert qui parle ainsi) qu'on n'eût pas recueilli

« les actions de valeur et les paroles héroïques de nos « soldats. Que de traits dignes d'admiration on eût « tirés d'oubli, et quel objet d'émulation on eût pro-« posé pour toujours à ces hommes qui donnent leur « vie à l'État, sans être même soutenus par l'espérance « de laisser après eux un peu de gloire! Par malheur, « les soldats font partie du peuple, et tout ce qui « n'est que peuple est compté parmi nous pour peu de « chose. » D'Alembert demande enfin un recueil du même genre à l'usage des hommes de lettres; il voudrait qu'ils pussent y trouver réunis tous les traits de générosité, de désintéressement, de courage, qui ont honoré leur profession, et opposer au besoin ce tableau à celui des scandales qui l'ont quelquefois dégradée.

Telle est, sur l'art d'écrire l'histoire, la doctrine de D'Alembert. Elle n'est pas moins sévère que celle du père Rapin. Mais la rigueur de celui-ci est purement littéraire; celle de D'Alembert est philosophique, elle tend à la vérité la plus parfaite, à l'exactitude la plus scrupuleuse, à l'utilité la plus immédiate. N'est-il pas à craindre qu'en prescrivant à l'histoire des lois si rigoureuses, en lui faisant subir un joug que les anciens se sont bien gardés de lui imposer, on ne la prive des charmes qu'ils lui ont donnée, et qu'à force de la rendre austère, on ne diminue parmi les hommes l'usage et l'influence de ses leçons? C'est, Messieurs, une question que nous aurons à examiner sous plus d'un aspect, quand nous traiterons des divers ornements dont le genre historique est ou n'est point susceptible.

L'essai sur l'art de l'histoire, *Saggio sopra l'arte*

istorica, publié à Turin par Napione en 1773, n'est point un opuscule comme celui sur lequel nous vénons de jeter les yeux, mais un traité en forme, divisé et sous-divisé en chapitres et en paragraphes, où il s'agit de la nature de l'histoire, de ses espèces, de sa critique, et de la disposition des faits et du style. On y découvre peu d'idées nouvelles, point de grands aperçus; et nous pouvons même ajouter que les préceptes, déjà vulgaires avant 1700, y sont moins heureusement développés que dans les ouvrages de Lucien, de Patrizzi, de Béni, de Mascardi, et de Rapin. Voilà, du reste, les sources où puise Napione; quelques autres traités sur cette matière paraissent lui être inconnus; mais il fait un grand usage des réflexions de D'Alembert, publiées peu d'années auparavant, et l'on s'aperçoit des progrès que faisait déjà la philosophie française au delà des Alpes. Ce sont ces progrès qui, selon Napione, rendaient presque nécessaire un nouveau traité, après tant d'autres, sur l'art des historiens. Les trente premières pages de ce livre sont employées à démontrer son utilité, qu'il eût mieux valu prouver par toutes les autres. L'auteur parcourt l'une des trois branches de l'arbre de Bacon, savoir, celle qui correspond à la mémoire et qui embrasse toutes les espèces d'histoires; il modifie quelques détails de ce tableau, distingue ensuite les abrégés des grands corps d'annales, et entreprend une énumération des différents genres de travaux historiques. L'une des réflexions de Napione sur le choix des faits, est que ce ne sont pas toujours les plus éclatants, les plus bruyants (*fatti strepitosi*), qui déterminent le mieux le caractère des personnages; il y a des faits bien moins

solennels qui atteignent beaucoup mieux ce but : par exemple, dans la vie du pape Jules, on ne négligera pas de dire qu'il vint voir la statue que lui faisait Michel-Ange, et que cet artiste lui ayant demandé s'il fallait lui mettre un livre entre les mains, il répondit avec un regard terrible : « Mettez-y une épée, je ne m'occupe « point de livres : *Mettivi la spada, ch'io non so let-« tere.* » C'est le Vasari qui atteste ce fait dans sa *Vie de Michel-Ange.* Si l'historien joint quelquefois de courtes réflexions à ses récits, elles doivent tendre principalement à montrer les causes des actions et des événements; mais il faut se garder de prendre pour une cause ce qui n'est, selon l'expression de Hume, qu'un effet collatéral. La justesse et l'utilité des réflexions de l'historien dépendront de l'étendue de ses connaissances en morale, en politique, en littérature, et au besoin même, en physique. L'étude des climats et de leurs influences est ici particulièrement recommandée. Mais les recherches les plus indispensables sont celles qui ont pour but de constater la vérité des faits et de leurs circonstances : la critique doit être d'une sévérité inflexible en tout ce qui n'est pas article de foi; ne s'arrêter que devant les mystères et les miracles révélés. Du reste, on ne conseille point à l'auteur d'une histoire proprement dite, de se livrer lui-même à l'étude des diplômes, des médailles et autres antiquités : son temps est réclamé par des travaux d'un ordre plus élevé; il lui suffit, en ce genre, de recueillir avec discernement les résultats des recherches d'autrui, et d'employer ceux dont il y aurait à tirer quelque profit, ce qui est assez rare, soit parce que cette érudition est peu solide, soit parce que, plus curieuse

qu'instructive, elle ne tient point aux grands intérêts de la société, ni par conséquent à la véritable science historique. La saine critique n'est qu'un genre de philosophie. L'historien est un philosophe, c'est-à-dire un homme de bien dont la raison est éclairée, l'esprit étendu, et le talent exercé. Voilà ses qualités intrinsèques, selon Napione. Les extrinsèques consistent dans l'indépendance de sa position sociale, et dans ses relations plus ou moins directes avec les affaires politiques de son temps, ou avec les hommes qui les administrent. A l'égard de la disposition des matières, dans un ouvrage historique, les exceptions rares et légères que l'ordre chronologique peut subir sont ici les mêmes qui nous ont été déjà indiquées. Mais on discute assez au long la proposition d'écrire ou d'enseigner l'histoire à rebours. C'est presque le seul point où Napione contredise expressément D'Alembert. Il trouve que cet ordre inverse entraînerait des difficultés insurmontables; je ne comprends pas, dit-il, comment on me donnerait l'idée d'un fait dont j'ignorerais l'origine; d'un droit dont je ne connaîtrais pas les fondements; d'un système de lois et de de mœurs que je n'aurais pas vu se développer par degrés, durant la succession des siècles.

Le style historique est le produit des grands progrès de la civilisation : un grand poëte peut s'élever au sein d'un peuple inculte; un habile historien se fait attendre longtemps; son art suppose des institutions plus avancées, une époque plus brillante de l'état social. L'imagination suffit au poëte pour embellir et enrichir un langage informe; l'historien a besoin d'une langue formée, capable d'exprimer un très-grand nombre d'i-

dées et d'ennoblir de minces détails. Fixer l'attention est le premier effet que le style doit produire : il ne le produit pas s'il est froid et languissant, s'il est monotone, ou si au contraire il est inégal et bigarré. L'histoire ayant un fond commun avec la poésie épique, puisqu'elles sont l'une et l'autre des narrations, elles ne diffèrent, par la diction et par le style, qu'en raison du rhythme et des fictions, que la première n'admet pas, et dont la seconde a besoin. En comparant le style historique au style oratoire, Napione se figure l'historien comme placé entre le philosophe et l'orateur, empruntant du premier les moyens de convaincre, et de l'autre ceux de persuader : il en conclut que l'histoire doit devenir éloquente, chaque fois qu'elle entremêle aux récits, des pensées, des réflexions, des sentiments. Ceci le conduit à la question des harangues ; il embrasse, sans en expliquer les motifs, l'opinion de D'Alembert, et ne permet que la transcription presque littérale des discours qui ont été réellement prononcés, et qui, à cause de leur importance, prennent le caractère d'actions, et se placent au nombre des faits. Ce traité se termine par des observations sur les abrégés historiques, qui reproduisent en grande partie celles que le président Hénault a insérées parmi les *Mémoires* de l'académie des Inscriptions et belles-lettres.

Nous n'avons plus d'autres leçons à recevoir sur la manière d'écrire l'histoire que celles de Mably. Le livre où il enseigne la théorie de cet art parut aussi en 1773, presque en même temps que celui de Napione; mais il en diffère extrêmement; il est beaucoup plus original. Mably s'était depuis longtemps occupé

d'histoire et de politique : il avait successivement publié un *Parallèle des Romains et des François*, le *Droit public de l'Europe*, les *Observations sur les Grecs, sur les Romains et sur l'histoire de France*, les *Principes des négociations*, les *Entretiens de Phocion*, les *Doutes proposés aux économistes*, les *Vues sur le gouvernement de Pologne*, les *Principes des lois*, et un *Traité de l'étude de l'histoire*, sur lequel j'ai appelé autrefois votre attention (1). Ces divers ouvrages, peu lus, peu recherchés depuis environ vingt ans, ont contribué, durant la seconde moitié du dix-huitième siècle, à propager les connaissances politiques, et à imprimer aux études historiques des directions plus sûres et plus utiles. J'ignore si le dix-neuvième siècle a bien acquis le droit de dédaigner ces écrits, s'il a pleinement dissipé les erreurs qui s'y peuvent rencontrer, s'il a beaucoup ajouté aux lumières qu'ils ont répandues. Quoi qu'il en soit, le traité de la manière d'écrire l'histoire est l'un des derniers ouvrages que Mably ait mis au jour ; il n'a publié, depuis, que ses *Principes de morale* et ses *Lettres à M. John Adams sur les États-Unis d'Amérique*. L'*Essai sur les droits et les devoirs du citoyen* n'a été imprimé qu'après sa mort : toujours y a-t-il lieu de dire que tous ses travaux, jusqu'en 1773, l'avaient assez préparé à rechercher en quoi l'art des historiens consiste. Il donne une idée juste, quoique effrayante, des connaissances et des talents nécessaires à qui s'engage dans cette carrière ; il fait sentir parfaitement les difficultés de toute histoire générale, et montre les écueils à éviter dans les histoires dont le plan est plus resserré ; il détermine les véritables ca-

(1) Tom. II. p. 264.

ractères du style historique, et en trouve les plus dignes modèles dans l'antiquité. Ses jugements sur quelques modernes illustres, tels que Robertson et Voltaire, ont généralement paru fort injustes. On s'est appliqué à les réfuter dans quelques écrits; Gudin de la Brunellerie fit, sous le titre de *Supplément*, une critique du livre de Mably, moins impartiale elle-même que ce livre, qui l'est si peu. Cette critique, tout supplément qu'elle se dit être, n'ajoute rien à l'ouvrage, et ne détruit point assez ce qu'il importait d'en effacer.

Mably a donné à ce traité, comme à plusieurs autres de ses livres, la forme de colloque, qui lui a mieux réussi dans les *Entretiens de Phocion*. Il s'agit ici d'un jeune homme à qui l'on a vaguement conseillé de se livrer au genre historique, mais sans lui désigner l'objet, la matière des récits qu'il doit entreprendre. Ceci donne lieu d'abord de parcourir les différentes espèces d'histoires. Les travaux de Tite-Live, de Salluste, de Tacite et de Plutarque ne se ressemblent point entre eux; il a fallu à chacun de ces écrivains un genre particulier de connaissances et de talents. Mais il y a des études préparatoires dont un historien, quel qu'il veuille être, ne saurait se dispenser. Tel est premièrement le droit naturel : si vous ne l'avez médité, vous déciderez tout au gré des préjugés publics. Vous direz avec le père d'Orléans (c'est Mably qui cite cet exemple), « qu'à considérer la puissance « des rois d'Angleterre, nulle autre n'est originaire« ment plus absolue et plus arbitraire, puisqu'elle est « fondée sur un droit de conquête. » De cette sottise préliminaire, érigée en principe, il se répandra sur toute votre histoire une doctrine servile, qui trompera

les ignorants et indignera les gens éclairés. Ce n'est pas la peine d'écrire l'histoire pour n'en faire qu'un poison, comme Strada, qui, sacrifiant la dignité des peuples belgiques à la cour d'Espagne, invite les sujets à la servitude et les princes à la tyrannie. S'il faut l'en croire, il est permis à Philippe II de fouler aux pieds toutes les lois anciennes, tous les traités, tous les pactes, parce qu'il tient sa couronne de Dieu, et que toute résistance à l'oppression est une désobéissance sacrilége. Cette ignorance ou ce mépris des droits des hommes est, selon Mably, la véritable cause de l'insipidité dégoûtante de la plupart des histoires modernes. Pourquoi Grotius est-il supérieur à tant d'autres historiens du seizième et du dix-septième siècle? C'est qu'ayant approfondi les droits de la société et les devoirs de ses membres et de ses chefs, il retrouve, avec la doctrine des anciens, leur énergie et leur noblesse. De même, quand on a lu le savant morceau de Buchanan, qui a pour titre *De jure regni apud Scotos, de la souveraineté en Écosse*, on n'est point surpris que cet écrivain, qui pensait seul en son siècle, comme Locke a pensé depuis et d'après lui peut-être, ait composé une histoire instructive, où l'élévation et la générosité des sentiments fait excuser le désordre des matériaux. A cette étude du droit naturel se joint celle de la politique; mais il y a deux politiques : l'une, fondée sur les lois de la nature, est invariable comme elles; l'autre est l'ouvrage mobile des intérêts et des passions. Ces deux politiques, Messieurs, correspondent tout à fait aux deux genres de gouvernements distingués par les noms de nationaux et de spéciaux : l'historien a besoin de les connaître toutes deux, l'une

pour en être éclairé, l'autre pour démêler le fil de ses artifices et démasquer ses crimes. Il faut qu'il possède dans toute leur étendue, sous tous leurs aspects, la science et l'art de l'administration publique. Voyez Salluste; c'était, dit-on, un malhonnête homme : il profitait de tous les vices accrédités chez les Romains pour s'abandonner mollement aux siens; mais s'élevant par les lumières de son génie au-dessus de lui-même, il ne prend point le faste, les richesses, ni l'étendue des conquêtes pour des signes de prospérité. Il voit Rome chancelant sous le poids de ses trésors, prête à se vendre si elle trouve un acheteur. Rapin reproche à Salluste de se montrer toujours mécontent du gouvernement; c'est là un très-grand tort aux yeux du jésuite Rapin, et de ses confrères Strada, d'Orléans, Daniel et autres, à l'exception quelquefois du seul père Le Moyne. Mais ordonner à un historien d'être toujours le panégyriste des actes de la puissance, n'est-ce donc pas le condamner à trop d'erreurs et de mensonges? Qu'il n'oublie jamais qu'il exerce une magistrature, et qu'il est responsable comme juge et comme témoin. Sa jurisprudence est le droit naturel appliqué au régime des sociétés; c'est la pure et austère morale, mise en contraste avec les désordres et les excès des passions. Mably répète que nos historiens modernes n'ont eu pour règle que les préjugés de leur pays ou de leur profession. Voilà pourquoi les uns admirent l'ambition de Charles-Quint et la magnificence ruineuse de Louis XIV; les autres, la piété barbare de Philippe II, ou celle de Guillaume le Conquérant, qui assistait aux heures canoniales et même à matines. Soyez persuadé, disait Cicéron à Brutus, que

sans le secours de la philosophie, on ne s'élèvera point à la parfaite éloquence. Or, les lumières indispensables à l'orateur le sont encore plus à l'écrivain qui se consacre à l'histoire, puisque son travail n'a pas d'autre but raisonnable que de nous rendre meilleurs, plus sages et plus heureux. Voyez combien l'histoire s'embellit par la morale dans des mains aussi habiles que celles de Tacite. Aucun homme de bien ne périt par les ordres d'un empereur, qu'il n'en tire une leçon importante. La science des mœurs s'associe d'autant plus naturellement au tableau des vicissitudes humaines, que, par les lois éternelles de la Providence, il est établi que la vertu porte la paix dans le cœur de l'homme, et que le vice y établit le trouble et la crainte. A défaut de cette morale, Strada emploie la Vierge et saint Jacques en toute occasion, pour procurer des succès aux catholiques contre les novateurs; ces inepties monacales ôtent tout crédit à l'écrivain, et dégradent, autant qu'il est en elles, la sagesse divine. Car, faire partager à Dieu les injustices cruelles de Philippe II, de Granvelle et du duc d'Albe, c'est se montrer encore plus impie qu'absurde. C'était bien la peine, continue Mably, d'avoir imaginé vingt miracles pour empêcher les catholiques d'être vaincus, lorsque, dans l'occasion la plus décisive, la Vierge et saint Jacques manquent leur coup, et laissent les vents détruire une flotte invincible, qui devait soumettre la Hollande, conquérir l'Angleterre, et rétablir dans ces deux pays la religion romaine. Ici Mably se fait proposer l'objection tirée des traits superstitieux qui se rencontrent dans Tite-Live. Il excuse, comme il peut, et s'il faut l'avouer, assez mal, cet écrivain : mais la

doctrine qu'il vient d'exposer n'en serait pas moins solide, quand elle condamnerait quelques écarts ou quelques faiblesses des historiens antiques; car ce serait aussi une superstition que de les croire à l'abri de toute critique.

La suite du traité de Mably peut se diviser en deux parties, l'une sur les histoires générales, l'autre sur les histoires particulières. A l'égard même des premières, Mably commence par établir que l'unité d'action et d'intérêt, si recommandée au poëte épique, n'est pas moins nécessaire à l'histoire : elle est fondée sur la nature de notre esprit, qui ne peut s'occuper de plusieurs objets à la fois sans se partager, sans recevoir par conséquent des impressions moins vives; il se fatigue, s'embarrasse, se dégoûte, et ne tire enfin aucun fruit de ses études. Nous voulons qu'on nous fasse entrevoir, dès les premières pages, la route qui va s'ouvrir devant nous et le terme où l'on prétend nous conduire. Cette unité se conservera dans le cours de l'ouvrage, par les détails qui lieront les faits les uns aux autres, et qui nous intéresseront toujours, s'ils touchent aux mœurs, aux lois, au gouvernement d'une nation. Supprimez ces détails, nous ne comprendrons plus l'histoire, nous n'en saisirons pas l'ensemble : mais aussi en accumuler d'inutiles serait une autre manière de nous fatiguer. C'est le reproche qu'a mérité Fleury dans son *Histoire ecclésiastique*. Je me trompe peut-être, ajoute Mably; peut-être que les annales de l'Église doivent être soumises à d'autres lois que l'histoire profane. Je suis tenté de le croire, puisqu'un auteur aussi judicieux que Fleury s'impose la loi de rapporter tous les faits, sans se permettre de

prononcer aucun jugement, ni même de faire aucune réflexion. Toujours sera-t-il plus sûr de ne pas le prendre pour modèle en ce point, et de n'admirer sans réserve que les discours instructifs qu'il a joints à ses longs récits. Mais si vous lisez jamais le père Daniel, vous verrez qu'il ne s'est pas même douté du plan qu'il aurait dû se proposer. Au lieu d'étudier l'ancien temps, il a trouvé plus commode d'en juger par le nôtre. Le nom de roi lui suffit, pour qu'il y ait partout, à ses yeux, une même monarchie; il ne parle point des coutumes qui formaient le seul droit public : il vous mène de Clovis à Louis XIV, sans que vous soupçonniez ces révolutions, tantôt sourdes, tantôt bruyantes, qui ont successivement modifié le gouvernement. Le père d'Orléans a prétendu écrire les révolutions d'Angleterre; il devait donc connaître le gouvernement des Bretons, des Anglo-Saxons, des Danois et des Normands, puisque c'est de ces différentes constitutions que sont sortis, comme de leur foyer, les intérêts, les querelles, les troubles qui ont agité les îles britanniques. O le plaisant historien, qui néglige de nous faire connaître la grande charte, et se contente de l'appeler l'écueil de l'autorité royale, la source des révolutions!

Après quelques autres observations critiques, la conclusion de Mably est qu'il ne conseillerait à personne d'entreprendre l'histoire générale d'un peuple moderne. La plupart des États de l'Europe craignent la vérité; ils veulent des flatteurs et non pas des historiens. Une histoire qui, remontant à l'origine de leurs coutumes, de leurs mœurs, de leurs lois, de leurs droits et de leurs prétentions, dévoilerait les progrès de leur for-

tune ou de leur décadence, révolterait leur amour-propre, et passerait peut-être pour l'ouvrage d'un mauvais citoyen. Mais, indépendamment de cet obstacle, voyez dans quelles sources impures nos écrivains modernes sont obligés de chercher la vérité. Jetez les yeux sur notre Grégoire de Tours, et sur les chroniqueurs encore plus ignorants et plus barbares qui l'ont suivi, aucun d'eux n'a connu la nature du gouvernement sous lequel il vivait; de sorte que pour découvrir une vérité incertaine et toujours prête à nous échapper, il faut nous jeter dans l'étude des diplômes, des capitulaires et des anciennes formules. Si telles sont les difficultés des ouvrages qui ne concernent qu'une seule nation, que penser des histoires universelles qui embrassent à la fois tous les peuples? Comment y retrouver l'unité? Quelle instruction retirer de narrations incohérentes? De Thou lui-même est ici accusé de témérité, pour avoir entrepris de réunir, quoique dans les limites d'un temps très-court, les annales de tous les pays. Le tableau universel qui précède l'*Histoire de Charles-Quint* par Robertson n'est pas non plus épargné; et l'*Essai* de Voltaire *sur les mœurs des nations* l'est bien moins encore. Le meilleur plan d'une histoire universelle est, selon Mably, d'y tout ramener à quelques peuples célèbres et à quelques époques principales. Ainsi en a usé Bossuet; mais alors il faut être bien sûr de la vérité du système qu'on adopte. Avant d'en venir aux histoires particulières, Mably traite les questions relatives aux digressions et aux harangues. Il n'aime pas qu'une dissertation vienne interrompre le cours des récits. Si l'on veut absolument plaider la cause de la monarchie, de l'aristocratie ou

de la démocratie, il vaut mieux en charger quelques personnages; mais ne sera-ce point introduire le roman dans l'histoire, et dès qu'on sentira que les harangues sont l'ouvrage de l'historien, où sera l'illusion? que deviendra la confiance? Mably répond que le plaisir fait toujours assez d'illusion, que des lecteurs vivement intéressés ne chicaneront pas l'écrivain qui leur offre une instruction agréable. En vain ils reconnaîtront que ces discours n'ont point été prononcés; il suffit qu'ils aient pu l'être, et qu'ils fassent connaître les motifs, les pensées, les sentiments des personnes auxquelles ils sont attribués. Nous saurons gré à l'historien d'avoir pris un tour qui frappe plus vivement notre imagination, qui nous fait assister de plus près aux délibérations et aux affaires. Jamais, selon Mably, il n'y aura d'histoire instructive sans harangues; seulement il veut qu'elles soient nécessaires, et qu'elles ne choquent aucune convenance. Je ne fais encore, Messieurs, que citer ces opinions; le moment viendra de les discuter.

Par histoires particulières, Mably entend celles qui ne concernent qu'un homme, qu'un règne, qu'une guerre, qu'une époque, qu'une révolution. Le premier exemple qu'il en cite est l'*Histoire du traité de Westphalie* par le père Bougeant; il regrette que ce Jésuite, homme de beaucoup d'esprit, se soit formé des idées fausses de l'art et de la morale des négociations; qu'il ait loué, non-seulement la dissimulation, mais l'artifice et le pur mensonge. Il n'a vu que le jeu des intrigues; il n'a pas compris la haute importance de ce traité, qui donnait une forme constante au gouvernement de l'Empire, garantissait la liberté des

croyances religieuses, abaissait l'Autriche, élevait la France. S'il avait mieux étudié son sujet, il nous aurait dit comment l'ambition et le fanatisme, soutenus par de grands talents et même par quelques vertus, ont allumé la guerre et l'ont prolongée pendant trente années, mais se sont fatigués et usés enfin par des entreprises qui excédaient leurs forces; comment la France et la Suède, oubliant leurs rivalités, se réunirent pour débaucher à l'empereur ses alliés, et le forcer de renoncer à quelques-uns des effets de la politique de Charles-Quint. Que le premier soin de l'auteur d'une histoire particulière soit donc de bien choisir et de bien connaître son sujet. Ensuite, qu'il ne craigne pas les détails : les plus minutieux et les plus frivoles en apparence acquièrent un prix infini, quand ils servent à démêler les bizarreries et les caprices de la nature, qui se plaît quelquefois à faire les hommes si grands et si petits à différents égards, en associant des qualités et des passions qui se contrarient : le lecteur veut arriver le plus tôt possible à ces détails. Comme le poëte dramatique, l'historien doit nous y introduire par une exposition courte, qui ne dise que ce qu'il nous est indispensable de savoir, pour n'éprouver aucun embarras au milieu des faits qui vont être racontés. Qu'il imite, s'il le peut, Salluste dans tout le reste, mais non dans ses préfaces. L'exposition exige plus ou moins de développements, selon que les lois, les mœurs et le caractère du peuple dont il s'agit, doivent avoir sur les événements plus ou moins d'influence. Si une nation n'est pas composée de citoyens, si elle est sans action sous la main qui la meut et la gouverne, il suffit qu'on nous fasse connaître le per-

sonnage qui la possède à l'époque dont on veut nous entretenir. Là se présentent les préceptes à suivre dans la composition des portraits historiques. Quand il paraît sur la scène un homme extraordinaire par ses vertus, ses vices ou ses talents, qui change les intérêts de son pays, qui donne une nouvelle force ou une forme nouvelle à la constitution politique, il mérite d'être peint. Nous aimerons à voir comment les événements naissent de son caractère, à découvrir dans ses passions ou dans ses facultés la cause des faits qu'autrement nous attribuerions au hasard. Mais en nous peignant un grand personnage, qu'on se garde bien de nous présenter un héros qui ne tiendrait point à son siècle ou qui n'aurait aucun défaut; ce serait méconnaître les lois de la nature : le caractère personnel de chaque homme est toujours plus ou moins subordonné au caractère national, soit à cause de l'influence de l'éducation, soit parce qu'on est obligé de se modifier soi-même pour réussir dans ses entreprises. Fuyez donc le merveilleux dans les caractères; étudiez les passions, afin de discerner ce qui est dû à la nature ou à la fortune. La nature prodigue ces demi-vertus, ces demi-vices, ces demi-talents, qui nous rendent propres à prendre des physionomies diverses, ou plutôt à n'en avoir aucune. Quand elle veut traiter quelqu'un plus favorablement, former un homme qui honorera l'humanité, elle lui donne une inclination dominante, et en même temps un esprit assez prompt, assez fertile et assez juste pour obtenir certains succès. Mais cet ouvrage de la nature n'est qu'une ébauche que les circonstances et les événements achèvent. Les caractères des hommes

les plus extraordinaires ont leur enfance, leur jeunesse, leur virilité, leur vieillesse : l'habileté de l'historien est de ne pas confondre ces différents âges, et de distinguer ce que la nature et la fortune ont fait séparément ou de concert : c'est une partie de l'art de Tacite. Mais les portraits de pure fantaisie, qu'on met à la tête des histoires, sont d'une fausseté ridicule, et entraînent l'historien à mille absurdités. Pour juger avec équité un de ces hommes mémorables, démêlez la passion qui forme le fond de son caractère; comparez ses actions entre elles, suivez-le, étudiez-le dans les différentes conjonctures où il s'est trouvé. Quoique altérée par tant d'accidents, et même déguisée sous tant de formes, cette même passion se reproduira presque toujours. Ne vous hâtez point de prononcer sur le caractère d'un homme, d'en juger par ses premières actions. Richelieu et Mazarin se sont élevés, l'un comme l'autre, par de basses intrigues : vous croiriez que c'est des deux parts la même espèce d'ambition. Attendez : les circonstances vont développer des passions subalternes qui se mettront, pour ainsi dire, au service de la passion dominante, et lui imprimeront des teintes particulières. Mazarin aura une ambition timide et patiente; celle de Richelieu sera dure et impérieuse; il voudra se venger de ses premières bassesses, et les réparer par des cruautés. A la tête des États et des affaires, il ne se montre le plus ordinairement que de fausses vertus et de faux vices; les véritables ne se révèlent qu'en des circonstances inaccoutumées. Laissez la crédule multitude admirer partout des modèles de désintéressement, de générosité, d'amour du bien public; que toute vertu qui veut

étonner vous soit suspecte : la véritable est difficile à reconnaître, tant parce qu'elle est rare, que parce qu'elle se cache. Mais une passion forte aime le mouvement, l'éclat; elle est capable de fastueux sacrifices : elle espère s'en dédommager un jour; et jusqu'à ce que ce jour advienne, elle est mal connue du public. L'historien à qui ces observations morales ne seront pas familières, fera des portraits infidèles, et prononcera des jugements erronés.

Mably examine ensuite quel ordre est à observer dans les ouvrages historiques. L'effet de cet ordre doit être de rendre sensibles la liaison des faits et l'influence qu'ils ont les uns sur les autres. Il y a dans toutes les affaires un ou deux points principaux qui entraînent les accidents particuliers, et qui décident du succès. Dans l'administration d'une société, c'est la connaissance de ces points décisifs qui fait le grand homme d'État : il en est de même de l'historien; c'est sur ces objets qu'il doit fixer son attention et la nôtre. Dès lors il trouvera sans peine la disposition la plus lumineuse. Tout deviendra simple; il nous instruira sans efforts; les faits se graveront dans notre mémoire, parce que nous ne perdrons jamais de vue la chaîne qui les lie. Quand un État est assez heureux ou assez sage pour connaître ses forces, les ménager, et ne point tenter plusieurs entreprises à la fois, son historien est plus à son aise; et pour mettre un grand ordre dans sa narration, il n'a qu'à suivre celui des événements. Mais si cet État, par ignorance de ses intérêts, ou par une sorte de fatalité, se laisse engager dans plusieurs affaires sans distinguer celle qui doit être la principale, et celles qu'il ne faut regarder que

comme accessoires, l'historien court le risque de ne pas mieux disposer son travail que cette république n'a ménagé ses destinées. Tandis que les administrateurs ne savent ni ce qu'ils font ni ce qu'ils veulent, s'il n'est pas plus habile qu'eux, il laissera le même désordre dans ses récits, et fatigué lui-même, avant ses lecteurs, de cette confusion, il ne tracera que des tableaux décolorés. Ne se proposant aucune vue principale, il abandonnera mal à propos chaque objet pour le reprendre mal à propos; il coupera les événements, et ne saura jamais les présenter dans leurs justes proportions. En une telle hypothèse, sa seule ressource serait d'avoir plus d'habileté que ses héros; de sentir l'embarras où le place leur politique aventureuse; de ne point le dissimuler, d'en avertir au contraire ses lecteurs; de mettre en évidence, par des réflexions courtes et profondes, les fautes du gouvernement, du sénat, du peuple, des généraux; de s'élever au-dessus d'eux, et de retrouver un ordre en s'attachant à l'affaire la plus importante, et en y rapportant toutes les autres comme à un centre commun. Il tâchera de nous montrer par quels accidents ou par quels hasards on arrive à un dénoûment. Puisque l'imprudence des hommes a laissé ici une libre carrière à la fortune, il est juste qu'elle joue son rôle dans l'histoire. Mais la plupart des écrivains semblent ignorer que c'est de l'ordre que naissent toutes les beautés du style. Plusieurs, dominés par leur imagination, ne voient que le morceau qu'ils composent, sans égard à ce qui précède, ni à ce qui doit suivre. S'ils respectent l'ordre chronologique, c'est avec une servilité qui tend à morceler et à déformer toutes les

narrations. Ils n'emploient que des transitions triviales, dures ou forcées. En effet, puisqu'ils n'ont pas découvert la liaison naturelle des événements, il faut bien, pour les coudre les uns aux autres, qu'ils aient recours à des formules insipides, ou bien que tous leurs passages soient brusques, et comme autant de soubresauts. Sans cesse, ils ont le dessein d'intercaler des éclaircissements, c'est la preuve qu'ils ont manqué l'ordre qui était à observer. Que ne retournent-ils sur leurs pas? que n'ajoutent-ils à leur exposition, à leurs récits précédents les compléments nécessaires? Que ne travaillent-ils à se passer de ces éclaircissements tardifs? Quelques mots peut-être, heureusement placés plus haut, auraient suffi à l'instruction des lecteurs. L'*Histoire du concile de Trente*, par Frapaolo, est citée ici comme un modèle de méthode. Je sais, dit Mably, que Frapaolo est suspect aux théologiens. On dit qu'il n'était pas assez ennemi des novateurs : cela peut être; on a fait le même reproche à plusieurs grands hommes. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit : nous ne considérons dans cet historien que l'art avec lequel il arrange et dispose les différents événements qu'il met sous nos yeux. Voyez avec quelle simplicité tout ce chaos se débrouille, par quelles transitions naturelles vous êtes conduit d'un objet à l'autre, et préparé à tout comprendre, jusqu'au dénoûment, sans qu'il survienne d'explications rétroactives.

Ce qu'enseigne Mably sur la probité de l'historien, sur son indépendance, sur sa véracité scrupuleuse et courageuse, nous a été dit par Lucien et par quelques autres. On en revient toujours à dire que l'histoire ne doit être ni un roman, ni un panégyrique ou une apo-

logie, ni une déclamation ou une satire. Elle n'admet que des faits vérifiés, et elle les expose sans dissertations savantes, sans échafaudage d'érudition. Toujours noble dans son style, et tour à tour simple, majestueuse et sublime, elle n'a pas un même ton pour tous les événements. Elle peint les passions qui gouvernent le monde, et dont la philosophie ne nous délivre jamais. Si les poëtes et les orateurs doivent se montrer passionnés, parce que leur but est de nous entraîner, l'historien n'est qu'un témoin qui dépose; il ne lui appartient pas de parler, pour son propre compte, le langage des passions. Il développe leurs progrès, peint leurs caprices, et tour à tour leur calme et leur emportement. Sa narration est toujours rapide : non certes qu'il mutile aucun fait, et qu'on puisse l'accuser de stérilité : il ne néglige rien de ce qui instruit, rien de ce qui intéresse; mais il dispose si sagement les détails, qu'ils ne s'embarrassent jamais les uns dans les autres. Il ne perd le temps, ni en transitions prolixes, ni en réflexions superflues. Maître de sa langue, il évite les tournures lentes, si familières aux écrivains vulgaires. Varier les tours autant que les expressions, voilà la véritable abondance, la vraie richesse de la diction. Mais Mably s'est peu attaché à expliquer les préceptes qui regardent le style historique, les croyant sans doute compris dans ceux qui concernent le fond et le plan des ouvrages.

Les exemples de Tacite, et bien plus encore de Tite-Live, traduits en préceptes, c'est l'idée générale qu'on peut prendre de ce traité de Mably. D'une part, il est fondé sur les principes des sciences morales et politiques; de l'autre, il suppose que dans l'art d'écrire l'his-

toire, les modernes sont restés fort inférieurs aux anciens. D'illustres écrivains du dix-huitième siècle y sont critiqués avec une extrême amertume qui n'a fait tort qu'à ce traité même. On a conçu des préventions contre une théorie qui aboutissait à de pareilles conséquences : mais au fond, la plupart des préceptes peuvent y demeurer vrais et utiles à côté des critiques injustes qui les suivent, et qui n'en sont pas réellement déduites. Ce sont là, comme nous aurons occasion de nous en convaincre un jour, de fausses applications d'une saine doctrine. On peut croire, avec Mably, que les lumières politiques, la vérité, l'unité, la liaison des idées et la dignité du style sont indispensables dans un livre d'histoire, et ne pas convenir avec lui que Voltaire, Hume, Robertson et Gibbon en aient manqué. Ceux qui ont répondu à Mably avec une acrimonie dont il avait donné l'exemple, auraient pu se borner à réfuter ses observations critiques, sans contester la sagesse et l'utilité de la partie purement didactique de son ouvrage.

Je termine ici le tableau de ce genre de traités; et pour le moment je ne tiens pas compte de quelques réflexions sur le même sujet, qui se rencontrent en des livres publiés depuis 1801, spécialement en des préfaces d'ouvrages historiques. Comme ce ne sont là que des aperçus particuliers qui ne fournissent pas un corps entier de préceptes, j'attendrai les occasions qui se présenteront de vous les faire apprécier. Les deux idées les plus générales que nous y pouvons remarquer d'avance sont celles qui tendent à dispenser les historiens de toute vérification des faits, et de tout examen de leurs conséquences. D'une part, on prétend qu'il suffit de

reproduire, de traduire ou d'abréger les chroniques originales de chaque époque, d'en retracer les traditions sans les juger, et sans modifier en aucune manière l'image qu'elles offrent des opinions et des habitudes de ces temps. On voudrait, d'un autre côté, qu'aucune intention morale ou politique ne transpirât dans les récits, qu'il ne s'y mêlât aucune sorte de preuve ni d'enseignement. Nous serons ramenés plusieurs fois à la discussion de ces nouvelles doctrines dans le cours des études que nous allons entreprendre, et même dès notre première séance.

Vous avez sans doute reconnu que depuis Cicéron et Denys d'Halicarnasse jusqu'à nos jours, l'art des historiens a été envisagé sous tous les aspects qu'il peut offrir; les uns l'ont rapproché de la science sociale; les autres, des théories littéraires. Tantôt on lui a prescrit de tendre à la plus sévère exactitude; tantôt on lui a conseillé de s'embellir des charmes de l'éloquence et même de la poésie. Quelquefois on lui a recommandé les intérêts de la puissance, plus souvent ceux de la liberté. Selon plusieurs, les chefs-d'œuvre antiques qu'il a produits ont fixé son véritable caractère, établi toutes ses règles, déterminé son étendue. D'autres l'ont jugé susceptible de faire encore des progrès, et de répandre une instruction plus méthodique, plus précise et plus utile. J'ai pensé, que pour éclairer notre route, et ne pas nous égarer en de vaines spéculations, il nous importait de recueillir d'abord toutes les idées, toutes les doctrines qui ont été professées sur la composition des livres historiques. J'ai tâché de n'omettre aucun des principes sur lesquels on a prétendu fonder cet art, aucun des préceptes positifs, soit généraux, soit

particuliers, auxquels on a voulu l'assujettir. Je n'ai écarté que les développements et la plupart des exemples. Maintenant nous avons cet avantage, que toutes les questions sont posées, toutes les difficultés prévues, tous les détails indiqués; que nous connaissons l'ensemble de cette théorie, toutes les parties qu'elle doit embrasser. Il nous reste à choisir entre des systèmes, qui sont au moins divers, quand ils ne sont pas opposés, et à nous former à nous-mêmes des notions précises sur les talents et les devoirs de l'historien, afin d'être guidés, s'il se peut, par une méthode sûre dans l'étude de leurs ouvrages.

CINQUIÈME LEÇON.

THÉORIE DE L'ART DES HISTORIENS. — PRÉCEPTES GÉNÉRAUX. — LES QUATRE LOIS FONDAMENTALES.

Messieurs, pour exposer avec méthode la théorie d'un art, il est presque toujours nécessaire de la diviser en deux parties : l'une fondamentale, et l'autre composée de préceptes particuliers, qui atteignent, autant qu'il est possible, chaque procédé de l'artiste et chaque détail de son ouvrage. Pour l'ordinaire, cette seconde partie n'a de précision, ni même de vérité, que lorsqu'elle a été préparée, éclairée par la première. Avant donc de rechercher les règles qui sont à suivre pour trouver et choisir les matériaux d'une histoire, pour les disposer dans l'ordre le plus naturel, pour les revêtir des formes et des couleurs qui leur conviennent, je crois qu'il nous importe de nous former d'abord des idées précises du genre historique, de son but et de ses lois essentielles; de distinguer ensuite les différentes espèces de productions qui sont comprises sous ce genre, et les caractères qui sont propres à chacune de ces espèces; enfin, de savoir quelles sont les études préliminaires, les connaissances, les qualités indispensables à quiconque veut devenir historien. Voilà, Messieurs, trois sections qui vont diviser la première partie de la théorie de l'art historique : premièrement, quelles sont les lois fondamentales de cet art? en second lieu, combien embrasse-t-il d'espèces diverses de composi-

tions? troisièmement, quelles conditions, quelle aptitude exige-t-il dans ceux qui se destinent à l'exercer? Nous n'examinerons aujourd'hui que la première de ces trois questions; et si cette séance nous suffit pour la traiter, ce sera parce que nous avons déjà recueilli, dans les précédentes, les réponses qu'y ont faites plusieurs écrivains anciens et modernes.

L'histoire est le récit des faits positifs qui, dans le cours des siècles, ont déterminé la formation, les progrès, les vicissitudes, les destinées des sociétés humaines. Il suit de là que si vous ne racontez que des faits imaginaires, faux ou improbables, le nom d'histoire n'est plus celui qui convient à vos récits : vous travaillez dans un autre genre; vous faites un roman, un poëme. La vérité est la condition essentielle de tout ouvrage historique; elle en est le caractère distinctif, et en quelque sorte constitutif. Pour expliquer cette loi unique, Cicéron l'a décomposée en quatre articles : *Eam esse historiæ legem ne quid falsi dicere audeat, deinde ne quid veri non audeat, ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simultatis.* Nous allons nous appliquer à bien comprendre le sens, les motifs et les conséquences de ces quatre dispositions.

Qu'on ne doive jamais dire ce qu'on sait être faux, cela ne vaut pas, selon d'Alembert, la peine d'être déclaré. Cependant, Messieurs, outre que rien n'a été plus fréquent, depuis qu'on écrit des histoires, que l'infraction de ce premier précepte, on a essayé dans la théorie même d'y apporter des restrictions. Il ne faut pas, dit La Mothe Le Vayer, prendre les choses tant à la rigueur; il est certaines faussetés qui se glis-

sent dans toutes les histoires humaines, et même dans celles qui sont réputées les meilleures. Cordemoy établit en maxime qu'il ne faut pas s'enquérir plus que de raison de l'exactitude des faits, et que la vérité des choses étant devenue trop difficile à démêler, il suffit de les écrire comme on les a crues généralement, à moins qu'elles ne choquent par trop le sens commun. C'est à peu près le système de quelques écrivains très-modernes, qui, en parlant d'un historien qui veut retracer les annales des siècles antérieurs au nôtre, le dispensent de toutes discussions, les lui interdisent même, et n'exigent de lui que la reproduction fidèle des traditions accréditées dans l'âge dont il va nous parler.

Mais ce n'est point ainsi, Messieurs, qu'en avait jugé, avant Cicéron, le judicieux Polybe. De même, disait-il, que l'instrument que nous appelons règle ne cesse pas de mériter ce nom, quelles que soient sa longueur ou sa largeur, pourvu que la rectitude en demeure parfaite, et qu'au contraire, ce n'est plus une règle, dès qu'elle n'est pas rigoureusement droite; ainsi l'histoire serait histoire encore, quand elle manquerait de quelques-uns des ornements qui la peuvent embellir, mais elle est indigne de son nom, du moment où elle s'écarte de la ligne de la vérité : ὅταν δὲ τῆς ἀληθείας παραπέσῃ, μηκέτι καλεῖσθαι δεῖν ἱςτορίαν. Polybe distingue deux espèces de faussetés : l'une, qui n'est qu'erreur, et qui provient de ce que la vérité n'a pas été connue; l'autre, qui est mauvaise foi, mensonge, imposture. La première est quelquefois pardonnable, la seconde toujours criminelle et odieuse. Au fond, Messieurs, ces termes de Cicéron, *Ne quid falsi dicere audeat*, ne con-

damnent directement que le mensonge proprement dit, que l'imposture audacieuse; mais, selon lui, comme selon Polybe, le devoir de ne pas tromper n'est parfaitement rempli, que lorsqu'on a pris tous les soins, employé toutes les précautions nécessaires pour ne pas se tromper soi-même. Il ne suffit point de n'avoir pas conçu le dessein d'induire en erreur; vous faites, en propageant des illusions, un mal qui n'est point excusé, parce que vous avez négligé de les dissiper dans votre propre esprit. La première loi de l'histoire s'étend donc jusqu'à l'obligation de se livrer aux plus exactes recherches. Il n'est pas encore temps d'expliquer en quoi ces recherches consistent; la méthode qu'il y faut suivre tient à l'art de recueillir et de choisir la matière d'un ouvrage historique : en ce moment, nous établissons seulement que ce travail est indispensable, et que l'historien qui le néglige manque au premier de ses devoirs.

Montaigne ne veut point de « ces fines gens qui re-« marquent curieusement beaucoup de choses, mais « qui les glosent, et qui, pour faire valoir leur inter-« prétation et la persuader, ne se peuvent garder d'al-« terer un peu l'histoire. Ils ne vous representent jamais « les choses pures; ils les inclinent et masquent selon « le visage qu'ils leur ont veu; et pour donner credit « à leur jugement et vous y attirer, prestent volontiers « de ce costé là à la matiere, l'allongent et l'amplifient. » Montaigne veut « un homme très-fidelle, ou si simple, « qu'il n'ait pas de quoy bastir et donner de la vray-« semblance à des inventions fausses, et qui n'ait rien « espousé. » En un mot, Montaigne demande la plus pleine garantie contre tout faux rapport, contre toute narration fausse : *Ne quid falsi.*

L'historien se croira-t-il quitte avec nous, par certaines formules vulgaires qui tendront à modifier ou tempérer ses assertions, à les réduire à de simples croyances traditionnelles? Lui suffira-t-il de nous dire : *On dit, on croit, on rapporte; Fertur, aiunt*; Λέγουσι, φασί? C'est ainsi qu'en ont usé beaucoup d'écrivains anciens et modernes : il ne leur en a pas fallu davantage pour introduire dans l'histoire tout ce qu'ils pouvaient ramasser de bruits publics, de témoignages non vérifiés, de traditions accréditées et de fictions accueillies par la crédulité populaire. Tite-Live pardonne à l'antiquité d'avoir imprimé aux origines des cités un plus auguste caractère, par le mélange des choses humaines et divines : *Datur hæc venia antiquitati, ut miscendo humana divinis, primordia urbium augustiora fecerit.* Ce qui est plus embelli par la fable qu'attesté par des monuments, il ne prétend point l'affirmer; mais il n'entreprend pas non plus de le démentir : *Quæ.... poeticis magis decora fabulis, quàm incorruptis rerum gestarum monumentis traduntur, ea nec affirmare nec refellere in animo est.* En conséquence, non-seulement avant la fondation de Rome, mais aux époques suivantes, il rapportera toujours, et ne contredira jamais les merveilleuses narrations de ses devanciers. Il nous dira que Romulus disparut miraculeusement après trente-sept ans de règne; que les trois Albains et les deux Romains ont leurs tombeaux au lieu précis où chacun d'eux est tombé dans le combat; que pour répondre au défi de Tarquin l'Ancien, l'augure Accius Navius coupa une pierre avec un rasoir; il nous racontera je ne sais combien d'autres détails merveilleux, sans élever d'autres doutes que ceux que peut provoquer

ou permettre la formule, *ut ferunt*. Chez les modernes, Fleury a imité cet exemple; il nous avertit qu'il a méprisé cette critique dédaigneuse qui tend à retrancher quelques-uns des faits reçus dans l'histoire : j'ai suivi, dit-il, ce que j'ai trouvé le plus universellement approuvé par les savants, sans trop m'arrêter aux conjectures nouvelles et singulières. Ayant une fois pris mon parti, j'ai donné pour vrai ce qui m'a paru bien prouvé, le racontant simplement; j'ai mis *on dit* à ce qui m'a paru douteux, quand j'ai cru le devoir rapporter; car le plus souvent je l'ai entièrement passé sous silence. Ainsi, tous les faits, sans exception, que Fleury énonce, il les donne au moins pour possibles; il ne laisse d'incertitude que sur ceux auxquels il applique les mots *on dit*, ou quelque expression pareille; et lorsqu'il n'emploie pas cette formule, il nous invite à regarder comme bien prouvé tout ce qu'il raconte simplement. Or, quoiqu'il soit le plus judicieux des historiens de l'Église, son ouvrage contient partout, et particulièrement dans les premiers volumes, une multitude de contes puérils, indignes d'examen lorsqu'il ajoute *on dit*, et souvent tout aussi invraisemblables lorsqu'il les énonce d'une manière absolue qui les donne pour vrais. L'abbé Mably s'en est plaint. Voltaire en a cité plusieurs exemples, particulièrement l'article de saint Grégoire Thaumaturge, ou le *faiseur de miracles*, à qui saint Jean et la sainte Vierge venaient enseigner les mystères; qui écrivait au diable, plaçait la lettre sur un autel païen, et ne tardait point à voir s'exécuter tous les ordres qu'il y avait donnés au prince des ténèbres. Ce Grégoire se changeait en arbre comme un Protée; et faisait mieux qu'Am-

phion marcher les pierres : un jour, il fit disparaître un étang, pour mettre d'accord deux frères qui se le disputaient, et qui l'avaient pris pour juge. Non-seulement Fleury nous récite fort au long ces prodiges, sans mettre *on dit*, mais il y joint tout ce qu'il suppose suffisant pour nous les rendre croyables : par exemple, que cent ans après, on voyait encore les marques de l'étang desséché. Or, quelles sont les sources historiques de ces particularités? Une seule légende, écrite environ deux siècles après l'époque assignée au Thaumaturge. Voltaire cite aussi les articles de saint Romain, du cabaretier Théodote : il aurait pu malheureusement en indiquer un bien plus grand nombre. Lorsqu'on se demande comment l'auteur des excellents discours sur l'histoire ecclésiastique a pu se déterminer à recueillir et à recommander de pareils contes, on ne s'explique ce prodige, car c'en est un réellement, qu'en songeant à tous les obstacles qui s'opposaient aux progrès de la saine critique.

Il y a des fables qui sont restées ensevelies dans des légendes obscures, et qui ne sont point parvenues à se répandre dans les esprits : presque toutes celles que Fleury a compilées sont de cette espèce, et il n'a pas réussi lui-même à leur obtenir du crédit, ni à les mettre en une grande lumière. Elles offensent inutilement dans son ouvrage la première des lois fondamentales de l'histoire. Mais bien d'autres fictions ont pris place parmi les traditions et les croyances des peuples; elles tiennent jusqu'à un certain point au système de leurs institutions et de leurs mœurs. Cette seconde classe, à laquelle appartiennent en général les fables rapportées par Tite-Live, mérite sans con-

tredit plus d'attention, et ne saurait, même sans inconvénient, être tout à fait omise dans les annales d'une nation. Mais, en une telle matière, le fait est, non qu'il s'est opéré tel prodige, mais qu'on l'a supposé, qu'on l'a débité, qu'on l'a fait croire. L'historien s'associe aux imposteurs ou aux dupes, s'il n'avertit pas expressément que ce sont là de pures fables, et si, au besoin, il n'indique pas rapidement les motifs de les rejeter. Il doit savoir que la plupart de ses lecteurs le croiront sur sa parole; qu'ils supposeront qu'il a soigneusement recherché, et fidèlement exprimé la vérité; qu'il ne sera point en leur pouvoir de se préserver des illusions qu'il lui plaît de leur transmettre; qu'ils ne remonteront point aux sources; qu'ils ne feront point eux-mêmes le travail dont il s'est chargé pour le leur épargner; qu'enfin, toutes les fois qu'il leur dira : voilà comment tel fait s'est passé, ou voilà comment on le rapporte, leur disposition naturelle sera d'admettre tout ce qu'il n'aura point écarté ou contredit. Ne jamais mentir, et ne négliger aucun soin pour n'être jamais l'écho du mensonge, telle est pour l'historien l'étendue de la loi *Ne quid falsi*, *Ne rien dire de faux;* et je crois qu'elle dérive immédiatement de la nature même des études historiques. Ce sont des connaissances réelles que nous voulons acquérir. De quoi nous servirait un amas d'erreurs et d'impostures?

Nous avons vu que la seconde loi, *Ne rien omettre de vrai*, *Ne quid veri non audeat*, a souffert plus de restrictions. D'abord il y a des faits minutieux, insignifiants, indignes, à tous égards, de souvenirs. Leur vérité, leur certitude même n'est point une raison de

les admettre dans l'histoire. Il pouvait bien être vrai que Valentine Visconti possédât un livre d'office de la Vierge Marie, en petit format, garni d'or et de pierreries, *un officiuolo di Maria Vergine in picciola forma, con due asse d'oro ornate di perle e pietre;* trois rideaux de taffetas rouge pour son oratoire, et trois autres pour l'autel, *tre cortine di tafetà rosso per l'oratorio, e tre altre per l'altare*, et quantité d'autres petits meubles, dont l'inventaire occupe deux pages entières dans l'*Histoire de Milan* par Bernardin Corio. Mais ce sont là des vérités qu'il ne faut pas trop se hasarder d'écrire avec tant d'exactitude, parce qu'on n'est pas sûr de trouver des gens qui aient le loisir ou la patience de les lire. D'ordinaire, ces détails ne sont d'aucun intérêt pour les lecteurs raisonnables, et n'en acquièrent, après plusieurs siècles, qu'aux yeux des érudits de profession. Il pourra se faire qu'un jour à venir, quelques savants trouvent à ces deux pages des annales milanaises, bien plus de prix qu'à toutes les autres; mais l'histoire s'écrit pour l'instruction des hommes, et non pour préparer des tortures ou des découvertes aux futurs antiquaires. C'en est assez sur les vérités qui n'ont d'autre inconvénient que d'être par trop innocentes : parlons de celles dont la publication est périlleuse et suppose quelque audace, de celles qui peuvent nuire ou déplaire aux maîtres des empires. Déjà Louis de Cabréra et Gomberville nous les ont signalées comme séditieuses; le second de ces auteurs regrette amèrement que ceux qui les profèrent ne soient pas toujours brûlés ou écorchés vifs : au lieu de préceptes littéraires, il propose des articles de code pénal. Vossius, La Mothe Le Vayer, d'Alembert, ne sont pas de cet

avis, mais ils trouvent que lorsque Cicéron, au temps de la république, prescrivait aux historiens de ne taire aucune vérité, il en parlait bien à son aise, et qu'il n'est pas si facile d'observer un tel précepte sous le règne d'un Tibère ou d'un Philippe II. Pour arriver à une solution précise de cette question, je crois qu'il y a plusieurs distinctions à faire. D'abord, à quelle distance êtes-vous du temps dont vous entreprenez d'écrire les annales? Secondement, s'agit-il seulement de les écrire, ou bien aussi de les publier?

Si vous n'avez à nous parler que d'une époque lointaine, si elle est du moins assez éloignée pour qu'il ne subsiste plus autour de vous aucun des personnages que vous mettrez en scène, il semble que vous n'avez à redouter d'autre péril que l'erreur, et que votre devoir est de nous dire, sans réserve, tout ce qu'il nous importe de savoir. Rien ne vous en dispense, si rien ne vous en empêche; et vous ne serez en effet arrêté par aucun obstacle, à moins que vous ne viviez vous-même en un temps où toute instruction serait entravée ou interdite, où tout, jusqu'à l'histoire ancienne, serait sous le joug de l'autorité présente. Pour peu qu'il demeure quelques vestiges de liberté publique, vous n'aurez à recevoir d'autres lois que celles de la vérité, en tout ce qui concernera des règnes passés qui ne sont plus en contact immédiat avec les choses actuelles. Tel est, sans contredit, à notre égard, le règne de Louis XIV. Il serait trop étrange que le temps ne fût pas encore venu d'en dérouler toute l'histoire, d'en raconter tous les faits importants, d'en révéler tous les égarements mémorables. S'il restait, relativement à un règne terminé depuis cent onze ans, des prohibitions et

des contraintes, il n'y aurait pas de raison pour qu'elles ne s'étendissent point à des temps encore plus reculés; et par d'inévitables conséquences, l'histoire serait enchaînée, mutilée, altérée tout entière, ainsi qu'il plairait au pouvoir; il faudrait la retrancher de l'instruction proprement dite, c'est-à-dire libre et véritable, ne la plus compter que parmi les enseignements que la puissance se réserverait, et qu'elle exercerait à son profit. Heureusement, nous n'avons point à raisonner en de pareilles hypothèses, qui excluraient toutes les méthodes dont la recherche et l'examen nous occupent en ce moment. Je suppose donc que l'historien, tant qu'il se tient à un siècle ou même à un demi-siècle de l'époque où il écrit, peut et doit ne rien omettre de ce qui est à la fois vrai et digne de mémoire.

Si je ne pense pas qu'il en soit tout à fait de même à l'égard de ce demi-siècle, c'est bien plus à raison des ménagements toujours dus aux personnes encore vivantes, qu'à cause des menaces d'une autorité publique dont l'historien aurait à raconter et à juger les actes récents. Dire en face de ses contemporains des vérités qui seraient, pour quelques-uns d'entre eux, de graves reproches et presque des accusations, est un ministère hasardeux qu'un homme sage ne s'impose pas volontiers, non-seulement parce qu'il craint de s'exposer lui-même à tant de ressentiments, mais surtout parce qu'il ne veut pas courir le péril de troubler la tranquillité publique, d'entretenir ou de ranimer les discordes. Il sait aussi que, malgré les soins et l'exactitude scrupuleuse qu'il se prescrit dans ses recherches et dans ses récits, il peut après tout se tromper, soit sur les circonstances des faits, soit dans les jugements

qu'il en porte, et qu'en une matière si délicate, l'erreur prendrait aussitôt le caractère de l'outrage et de la calomnie. Si donc il consacre en secret ses veilles à écrire l'histoire de son temps, il se réserve la faculté de ne la point mettre au jour, tant qu'il en croira la publicité dommageable ou périlleuse pour lui ou pour ses concitoyens. La seconde règle de Cicéron n'ordonne point assurément des publications intempestives; mais elle s'applique dans toute sa rigueur à toutes les parties, à tous les détails des travaux solitaires de l'historien. Il doit à ceux qui liront ses livres une instruction complète; la vérité sans mélanges, sans adoucissement, sans lacunes : il leur doit toutes les lumières qu'il a recueillies sur les causes et les caractères des événements, sur les projets des hommes puissants ou fameux, illustres ou renommés, sur leurs penchants, sur leurs actions, sur leurs mœurs publiques et même privées. Car, du moment qu'un homme appartient à l'histoire, il lui appartient tout entier; elle ne le fait assez connaître, qu'en pénétrant, autant qu'il est possible, dans l'intérieur de sa vie, qu'en suivant le cours de ses habitudes et les mouvements de ses passions. N'écrivez pas l'histoire, si vous n'avez pas la hardiesse d'y faire entrer tout ce qui est mémorable, c'est-à-dire tout ce qui tient à la science des mœurs et aux intérêts des sociétés, tout ce qui révèle les besoins et les droits des peuples, les artifices et l'opprobre de la tyrannie.

On a soutenu cependant qu'un tableau si fidèle de tant de vices, de tant de honteux dérèglements, loin de compléter les leçons morales de l'histoire, la rendait elle-même complice des crimes, et responsable des

mauvais exemples. Il y a réellement une manière de peindre les désordres, qui équivaut presque à les enseigner; et l'on peut, en rappelant des scandales, les donner et les propager soi-même. Mais cet effet résulte beaucoup plus des couleurs et des formes, que du fond de ces récits; s'ils deviennent dangereux, la faute en est à Pétrone ou à Suétone; il en faut accuser la licence de l'un ou l'impéritie de l'autre : quand c'est Tacite qui les fait, ils n'inspirent que l'horreur du vice. Tout consiste dans la juste mesure des détails et dans la pureté morale de l'expression. L'histoire n'a rien à omettre de ce qu'elle peut énoncer avec sagesse; elle nous doit un compte austère de tous les excès de la puissance, et même de tous les égarements de l'humanité. Hélas! elle a bien plus de crimes que de bonnes actions à nous raconter; elle est condamnée à médire, et ce n'est le plus souvent que par les exemples du vice qu'elle peut recommander la vertu. Sous ce rapport, vous avez vu comparer la science historique à la science médicale, qui ne consiste guère que dans la connaissance des maladies innombrables auxquelles est exposée, et pour ainsi dévouée, l'espèce humaine. Ce sont aussi des maladies que décrit l'histoire : elle nous en découvre les causes, les symptômes, les progrès, les résultats, afin de nous enseigner à nous en préserver ou à nous en guérir.

Les gouvernements sont enclins à ne reconnaître d'intérêts politiques que les leurs propres; et trop souvent ils ont le malheur d'en avoir d'inconciliables avec ceux de la société. L'historien partagera-t-il cette disposition, cette erreur des gouvernants? Craindra-t-il d'affaiblir l'autorité publique, en dévoilant les fautes

et les attentats de ceux qui l'ont exercée dans les temps anciens ou modernes? S'abstiendra-t-il de les montrer imprudents, hautains, lâches ou cruels, toutes les fois qu'ils l'auront été? Voilà précisément les omissions, les réticences qui lui sont interdites par notre seconde loi fondamentale : *Ne quid veri non audeat.* Elle est évidemment fondée sur l'intérêt de la société entière. Elle signifie qu'on doit écrire au profit des peuples, et non de leurs maîtres : c'est la question qui se reproduit sans cesse sur divers points de politique, de législation, de morale et de littérature : partout l'équité l'a résolue en faveur des peuples ; il n'y a jamais eu que la force et l'astuce qui aient pu la résoudre en faveur du pouvoir, quand celui-ci s'est constitué partie adverse de la liberté. La dispute cesse au moment où la puissance ne tend plus qu'à la plus pleine garantie des intérêts et des droits communs. Jusque-là, il est naturel que l'autorité trouve de l'indiscrétion dans la véracité de l'histoire, un accent séditieux dans les récits sincères, et qu'elle finisse par considérer la rédaction des annales, comme une sorte de fonction publique, qu'il lui appartient d'exercer ou de déléguer. C'est une conséquence à laquelle ont été conduits ceux qui, en parlant de l'intérêt spécial des gouvernements, ont compris l'étendue de la question, et en ont raisonné avec justesse. Que si, au contraire, vous pensez comme Cicéron, que les gouvernements existent pour les sociétés, et non les sociétés pour les gouvernements, vous devez vous joindre à lui pour prescrire aux historiens de ne rien taire de ce qui est vrai, et de peindre les abus de la puissance, aussi fidèlement que les désordres de l'anarchie.

Le silence gardé sur certaines actions ou habitudes d'un personnage, équivaut à un mensonge, si les faits ou les incidents omis devaient modifier l'opinion générale que nous avons à prendre de sa conduite ou de son caractère. On ne nous apprend pas bien, dit Mascardi, l'histoire de David, si l'on ne nous parle pas de l'adultère et de l'homicide dont il s'est rendu coupable; ni celle de Salomon, si l'on ne nous dit rien de son idolâtrie, de ses voluptés et de son luxe; ni celle de saint Pierre, si l'on ne nous raconte pas qu'il a renié son maître, et que saint Paul lui a résisté en face. Aussi la Bible a-t-elle soin de rapporter ces circonstances, quelque défavorables qu'elles soient à ces trois éminents personnages. Voilà, selon l'Italien Mascardi, professeur au collége de la Sapience à Rome, l'ami des cardinaux Bentivoglio et Mazarin, voilà des exemples décisifs; et en effet, je ne vois pas ce que pourraient répondre ceux qui prétendent qu'on doit jeter un voile sur l'ambition, les perfidies, les forfaits ou les faiblesses de certains pontifes, tels qu'un Grégoire VII, un Boniface VIII, un Alexandre VI et tant d'autres. Étaient-ils plus sacrés que saint Pierre, dont ils se qualifiaient les successeurs; plus sages que Salomon; plus saints que David? Selon Tite-Live, l'un des avantages de l'histoire est de nous détourner du vice, en nous en offrant le hideux spectacle : *inde fœdum exitu quod vites*. Tacite voit un frein salutaire dans l'infamie que la postérité attache aux paroles et aux actions criminelles : *Utque pravis dictis factisque ex posteritate et infamia metus sit*. Diodore de Sicile dit que les rois d'Égypte étaient ramenés à des sentiments de justice, par la crainte de rester à jamais odieux

après leur mort. Les annales, dit Claudien, perpétuent la mémoire des attentats; elles impriment d'ineffaçables taches sur la vie des Césars. Par elles, Néron expirant demeure exposé à nos yeux; et le ténébreux rocher de Caprée ne cache plus la honte d'un incestueux vieillard.

......Annales veterum delicta loquuntur.
Hærebunt maculæ : quis non per sæcula damnet
Cæsareæ portenta domus? Quem dira Neronis
Funera, quem rupes Caprearum tetra latebit,
Incesto possessa seni?

Mais ce qui achève d'établir la loi que nous discutons, c'est que la force même des choses en doit amener tôt ou tard l'accomplissement, quelque obstacle qu'on y apporte. En vain, l'autorité inquiète commandera le silence; en vain, elle l'obtiendra des écrivains complaisants, et s'efforcera d'y contraindre les plus courageux : la vérité sera plus forte que les tyrans et les esclaves, et sa voix, qu'ils auront quelque temps étouffée, éclatera plus solennelle et plus terrible. Je n'ose pas dire qu'aucun méfait ne reste oublié dans l'histoire; mais cette impunité a si peu de chances, qu'aucun coupable ne peut raisonnablement se la promettre. L'expérience nous apprend au moins, qu'exiger qu'on se taise, n'est qu'un moyen de faire parler un peu plus tôt, et même un peu plus haut qu'il ne convient. Les réputations les plus compromises sont celles que la force prend sous sa protection; ce sont les plus exposées à être jugées avec une sévérité immodérée.

Quelque répréhensible que soit, dans l'histoire, l'omission des vices, des abus et des excès, celle des bonnes actions ou des circonstances honorables l'est bien davantage encore. Il convient, dit Polybe, qu'un

historien transmette à la postérité, non-seulement ce qu'elle peut reprocher à la mémoire d'un personnage, mais aussi ce qu'elle doit trouver digne d'approbation ou d'éloges. Les exemples de ce second genre de réticences ne sont pas moins nombreux que ceux du premier; car la malignité humaine suffit pour que le mal soit raconté, toutes les fois qu'un intérêt pressant n'ordonne pas de le taire; et d'autre part, elle dispose à restreindre les hommages à la plus stricte mesure : son penchant naturel est de rabaisser les réputations, de tempérer toutes les gloires, d'affaiblir l'éclat des talents et des grands services. Cette infidélité a été surtout reprochée à Salluste, qui a fait presque disparaître Cicéron de l'histoire de la conjuration de Catilina; il a effacé ou voilé l'image du consul à qui Rome a dû son salut. Plusieurs historiens de l'Italie moderne tiennent à des factions ou à des sectes; et leur plus perfide injustice à l'égard du parti contraire est de ne laisser voir qu'obliquement, et sous le plus faible jour, les hommes distingués qu'il produit. Cet art s'est perpétué et perfectionné jusqu'à nos jours : il peut faire à quelques hommes un tort plus durable que celui qu'ils auraient à redouter d'une malveillance effrénée; mais, à ne considérer que le dommage et l'altération qu'il apporte dans les connaissances historiques, il mériterait plus d'attention et d'animadversion qu'il n'en excite. C'est l'une des principales causes des difficultés et de l'incertitude de la science des faits.

Concluons que ne rien dire de faux et ne rien omettre de ce qui est vrai sont deux conditions également nécessaires, sans lesquelles il n'y a pas d'histoire. La première est un des plus saints préceptes de la

morale universelle : elle condamne le mensonge, et elle prescrit de plus à l'historien toutes les recherches possibles pour éviter l'erreur et n'y entraîner personne. La seconde ne souffre non plus aucune exception proprement dite; elle a seulement besoin d'être expliquée, afin qu'il soit bien entendu, d'une part, qu'elle n'ordonne point à l'historien de rapporter, avec une exactitude inutile, des faits et des détails minutieux que nous n'avons aucun intérêt de connaître; de l'autre, qu'elle ne saurait l'obliger à publier des récits dont la sincérité devrait accuser des hommes vivants, et compromettre la tranquillité publique en même temps que la sienne propre. Mais elle exige, soit qu'il mette au jour son ouvrage, soit qu'il en retarde la publication, qu'il n'y omette rien de ce qui doit instruire ses lecteurs futurs; qu'il n'y supprime et n'y affaiblisse aucune des vérités qui peuvent ou flétrir ou honorer la mémoire des personnages historiques.

Après qu'on lui a interdit le mensonge et les réticences frauduleuses, que peut-il rester à lui prescrire encore sur la fidélité de ses récits? Lorsqu'il aura dit la vérité tout entière, sans y rien mêler de faux, que manquera-t-il à sa franchise? Ces deux lois ne comprennent-elles pas tous les devoirs que le mot de véracité exprime? Pourquoi ajouter qu'on ne doit laisser voir dans ses écrits la trace d'aucune prévention favorable ou défavorable? *Ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simultatis?* S'il ne me trompe jamais, s'il n'altère et ne dissimule aucun fait, qu'ai-je à demander davantage? Que m'importe qu'il ait des amis et des ennemis, s'il aime par-dessus tout la vérité, s'il ne hait rien tant que l'imposture et la décep-

tion, s'il est incapable de mentir ou de dissimuler au profit ou au préjudice de qui que ce soit? Cependant Cicéron, en exigeant ces deux conditions de plus, semble les distinguer des deux premières. Tous les auteurs modernes qui ont écrit sur ce sujet, les ont énoncées, soit en les considérant comme deux lois distinctes, soit en les confondant en une seule. Nous commencerons par les réunir aussi, afin d'en mieux comprendre le sens, d'en mieux saisir l'intention générale. Nous les séparerons ensuite, pour les examiner particulièrement l'une et l'autre.

Ceux qui ont le plus pressé les conséquences de ces maximes ont trouvé que l'historien ne devait appartenir à aucune patrie, à aucune faction, à aucune secte politique ou religieuse : ils en ont fait un personnage impassible, conservant une neutralité imperturbable entre les Grecs et les Perses, entre Athènes et Lacédémone, Rome et Carthage, César et Pompée; ils lui ont donné pour devise un vers de Virgile :

Tros Tyriusve mihi nullo discrimine agetur.

Ils ne le jugent point assez impartial, s'il se laisse soupçonner du moindre mouvement d'affection ou d'aversion; ils le veulent immobile au milieu des agitations et des catastrophes. Thucydide leur sera suspect, s'il préfère, en son cœur, ses concitoyens à leurs ennemis; et Tacite, si l'on découvre dans son âme quelque prédilection pour la vertu et la liberté. L'effet de cette doctrine, vaguement professée et peu éclaircie, a été de mettre les protestations d'impartialité fort à la mode dans les préfaces des historiens et de plusieurs autres écrivains. Ils vous avertissent qu'ils sont étrangers à

toute faction; ils prennent avec vous l'engagement de n'épouser aucun intérêt; ou plutôt ce n'est pas une promesse qu'ils vous font, c'est leur manière d'être qu'ils vous exposent; il ne serait pas en leur pouvoir de sentir et d'écrire autrement. N'ont-ils pas toujours vécu loin des sectes et des intrigues? Leur aversion pour tout esprit de parti n'est-elle pas naturelle, innée, invincible? Sont-ils faits pour se mettre aux gages d'une cour, à la disposition d'un gouvernement; pour servir les dépositaires ou les rivaux de la puissance, pour recevoir l'influence des opinions et des volontés d'autrui? Tournez cependant quelques feuillets : vous ne tarderez point à reconnaître, sous de bien faibles déguisements, un Guelfe ou un Gibelin, un Whig ou un Tory, un Jésuite ou un Janséniste, un partisan de la France ou de l'Angleterre. Ne vous en plaignez pas; la nature des choses le veut ainsi : cette apathique indifférence, qu'on semble recommander, est heureusement impossible. Tout au plus se maintiendrait-elle dans une chronique aride, qui se réduirait à ce qu'il y a de plus matériel dans les faits, à de simples indications de temps, de lieux, de personnes et d'événements positifs. Du moment où l'on voudra tracer un tableau, jeter dans les récits du mouvement et des couleurs, peindre les actions et les hommes, il faudra sentir et penser, aimer ou haïr, admirer ou mépriser, s'intéresser à un peuple, à une cause, à une entreprise, et comme le chœur dans les tragédies, former des vœux pour la vertu malheureuse et contre le vice orgueilleux.

On ne devient capable d'écrire une histoire que par une connaissance profonde des faits qui la doivent composer, et par un vif sentiment de leurs rapports

avec la morale et la politique. Or, à mesure qu'on étudie ainsi son sujet et qu'on en conçoit l'importance, on est entraîné, malgré soi, à prendre parti dans les dissensions, dans les guerres, dans toutes les affaires qu'on se dispose à raconter. Celui qui peut rester neutre au milieu de ces grands intérêts, ou les connaît mal, ou n'est point assez sensible pour animer le récit des manœuvres et des combats qu'ils ont provoqués. Je l'ai déjà dit : il est difficile à qui ne sent rien, de nous apprendre quelque chose. Mais vouloir qu'un véritable historien nous rapporte avec indifférence ce qu'il a démêlé avec tant de soins, recueilli avec tant d'ardeur, c'est demander à un peintre habile et sensible un tableau inanimé. Les grands événements font sur les hommes dignes de les raconter, des impressions profondes, qui, retracées dans leurs livres, y jettent des charmes et non des prestiges. Tout talent suppose une vive sensibilité : s'il ne faut mettre au nombre des historiens recommandables que ceux qui ne laissent jamais voir à quelle nation, à quelle religion, à quel parti politique, à quelle secte philosophique leurs habitudes les ont attachés, nous serons forcés d'écarter tous ceux dont le style aura de l'énergie; l'esprit, quelque étendue; l'âme, quelque activité. Ces observations, applicables même aux anciens faits, me paraissent plus sûres encore lorsqu'il s'agit de révolutions récentes, accomplies sous les yeux de ceux qui entreprennent de les écrire; car les affections diverses que ces mouvements politiques inspirent à ceux qui en sont les témoins, sont toujours très-vives chez les hommes distingués par leur génie ou par leur caractère : on voit alors les esprits les plus éclairés et les

cœurs les plus droits se diviser entre deux causes qui ne sont quelquefois, ni l'une ni l'autre, complétement bonnes. Quelle impartialité pouvez-vous exiger d'un contemporain de ces orages, sinon celle qui consiste dans l'exacte vérité des faits, des détails, des circonstances? S'il a observé les événements d'assez près pour les bien savoir, et s'ils l'ont assez ému pour qu'il soit capable de les peindre, ils lui ont infailliblement suggéré des opinions, imprimé des directions incompatibles avec une parfaite neutralité. Gardez-vous de demander qu'il soit sans passion, de peur qu'il ne soit aussi sans chaleur et sans lumières : ses souvenirs s'effaceraient en même temps que ses sentiments; lorsqu'il n'aurait plus ni haine ni amour, il ne lui resterait rien à écrire.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on ait étendu la loi de l'impartialité jusqu'à défendre aux historiens d'aimer leur pays, ou du moins de laisser voir qu'ils l'aiment. Ah! renonçons au droit d'écrire l'histoire, s'il le faut acheter à ce prix; ne consentons jamais à fermer dans nos âmes, ou à détourner de nos écrits la principale source des grandes pensées et des sentiments généreux. Pour les talents, comme pour les vertus, la patrie est un besoin; pouvoir se détacher d'elle est bien moins un art qu'un malheur et un opprobre. Quoi! l'on voudrait qu'un écrivain, en retraçant les destinées de sa nation, pût garder entre elle et ses ennemis une inflexible neutralité; qu'il la peignît avec indifférence libre ou asservie, trahie ou vengée, accablée ou triomphante; qu'il réussît à effacer partout les traces du lien qui l'unit à elle, et à n'avoir nulle part les affections, l'accent, le langage d'un citoyen

nourri dans son sein! Il le faut avouer, Thucydide n'atteint pas ce but; Tite-Live et Tacite n'aspirent point à ce stoïcisme; l'antiquité offre peu d'exemples d'un pareil désintéressement : cette parfaite abnégation des intérêts du pays et de la gloire nationale est un progrès fort moderne. Je ne puis croire que Cicéron, que Lucien même, quoiqu'il ait dit que l'historien doit être sans cité comme sans roi (ἄπολις, ἀβασίλευτος), aient conseillé une si pleine abjuration de tous les sentiments civiques.

Il me semble donc que le seul précepte raisonnable, en cette matière, est que les affections de l'écrivain pour sa patrie ou pour son roi, que ses préventions pour ou contre un parti, une secte, ou certains personnages, n'altèrent jamais ni la vérité de ses récits, ni la rectitude de ses jugements. On ne lui demande point assez, en l'invitant à ne rien aimer ni haïr : nous lui prescrirons une plus haute sagesse; nous exigerons que sa véracité et sa justice dominent ses penchants, et ses passions mêmes; et pourvu qu'il ne cesse point d'être équitable et véridique, la vivacité de ses affections ne sera plus à nos yeux qu'une garantie de son talent et de ses lumières. Dénaturer les éléments de l'histoire est une fourberie honteuse; mais s'abstenir, en les recueillant, de penser et de sentir, est une apathie peu honorable. Polybe est bien d'avis que les historiens sachent, au besoin, accuser ceux qu'ils aiment et louer ceux qu'ils n'aiment pas; mais il ne leur recommande point de n'avoir ni amis ni ennemis. Lui-même, admirateur d'Aratus, parent ou ami de Lycortas et de Philopœmen, il ne dissimule pas leurs fautes, et ne cesse point, en les censurant, de les estimer et de les chérir.

Quand Lucien veut que l'auteur d'une histoire soit sans pays et sans maître, et ne reçoive de lois que de lui-même, αὐτόνομος (cette dernière expression explique assez le sens des précédentes), c'est l'indépendance et non l'insensibilité que Lucien réclame.

Non, je ne serai point séduit ni rassuré par de vaines déclarations d'impartialité. Le dirai-je? j'aurai plus de confiance dans l'écrivain qui m'apprendra, dès les premières lignes, à quelle cause il est attaché; qui me dira: Je suis Protestant ou Ligueur, Frondeur ou partisan de Mazarin. Je lui saurai gré de m'avertir des précautions que je dois garder en le lisant, et j'espérerai davantage qu'il les aura prises lui-même; qu'il racontera selon sa conscience, non selon ses affections; qu'il jugera selon ses lumières, non selon les opinions d'autrui. Après tout, je n'ai à lui demander qu'une probité inaltérable. Or la probité, s'il est vrai qu'elle soit rare dans les temps de factions et de troubles, se rencontrera plutôt encore dans les hommes constamment et irrévocablement voués à l'un des partis, que dans ceux qui prétendent n'en avoir préféré aucun, parce qu'ils les ont tous servis et abandonnés l'un après l'autre. Quand il arrive, ce qui n'est pas commun sans doute, qu'un parti politique soit équitablement apprécié par un auteur contemporain, c'est toujours par l'un de ceux qui l'ont embrassé et qui persévèrent à le suivre. Si vous voulez savoir quels reproches ont mérités les ennemis de Jules-César, lisez les lettres du pompéien Cicéron. On ne peut guère, à propos de probité, citer le cardinal de Retz; mais il est encore vrai que ce Frondeur déterminé est le meilleur et le plus sévère historien de la Fronde. Au fond, tous les lieux com-

muns sur les préventions nationales, sur l'esprit de secte ou de faction, sur les ressentiments particuliers, tiennent la place d'une question beaucoup plus simple : il s'agit de savoir si les affections de l'écrivain ont altéré sa raison ou dépravé son cœur, s'il est devenu fanatique ou imposteur, incapable de connaître ou de dire la vérité. Voilà tout ce qui nous importe; car notre unique intérêt est d'être bien instruits.

Ainsi, quoique à s'en tenir à la valeur immédiate du mot, un homme impartial semble être celui qui ne tient à aucun parti, j'aimerais mieux, pour rendre l'impartialité possible et honorable, la définir une disposition constante à faire ce qui est juste, et à dire ce qui est vrai, même contre les intérêts de la cause et du parti que l'on préfère. En ce sens, je dois l'avouer, la troisième et la quatrième loi de Cicéron pourront sembler comprises dans les deux premières, et je ne sais même si l'on ne trouvera pas quelque exagération dans l'expression dont il se sert, lorsqu'il veut qu'il ne reste aucune apparence, aucun *soupçon* (*ne qua suspicio*), ni de faveur ni de ressentiment. Mais, voici comment j'expliquerais les lois qu'il impose à l'historien : vous devez, lui dit-il, vous abstenir de tout mensonge, et avoir le courage de dire toute vérité; cependant vous chérissez votre patrie, et ses ennemis sont les vôtres; vous préférez Rome à l'univers; et dans Rome, Brutus à César. Vous avez combattu et succombé avec Pompée, et je sais bien que vos vœux secrets redemandent la liberté publique. Prenez garde à l'influence que ces affections intimes, ou que d'autres sentiments moins purs voudraient exercer sur vos récits et sur vos jugements : faites qu'on ne vous soupçonne jamais, je ne dis pas

d'aimer et de haïr, mais de raconter et de juger selon vos amitiés et vos haines. Souvenez-vous qu'en écrivant l'histoire, vous n'êtes plus dans un camp, ni au sénat, ni aux comices : vous voilà en présence de la postérité, le témoin des temps, le dépositaire des souvenirs; vous portez dans vos mains le flambeau de la vérité, et non l'étendard d'un parti ni d'un peuple : vous exercez, pour l'instruction des siècles, un saint et incorruptible ministère. Soyez digne de vos concitoyens, de vos amis, en vous dévouant à la vérité encore plus qu'à eux-mêmes.

Maintenant examinons en particulier la troisième règle, *Ne rien écrire par complaisance ou bienveillance.* De toutes les manières de l'enfreindre, la plus honteuse est de se vendre à un prince, à une cour, à un gouvernement; de gagner des faveurs, des dignités, des salaires, par des flatteries et des mensonges. Rapin avoue que telle est la cause ordinaire de la corruption et de la profanation de l'histoire; il se plaint du grand nombre d'historiens pensionnés et asservis à des intérêts qui ne sont pas ceux de la vérité. On risque peu d'être séduit par les auteurs qualifiés historiographes : ce titre avertit assez de ne pas les prendre pour des historiens. Mais l'étiquette de l'adulation n'est pas toujours si visible; les flatteurs qui cachent leur dépendance sont plus dangereux et plus coupables. On ne s'aperçoit de leur profession que par l'excès des éloges dont ils accablent leur idole; ils célèbrent, comme dit Juvénal, l'éloquence d'un sot, la beauté d'un monstre et la vigueur d'un malade : ils compareront ce dernier à Hercule, qui étouffe Antée en le tenant suspendu.

Quid quod adulandi gens prudentissima laudat

Sermonem indocti, faciem deformis amici;
Et longum invalidi collum cervicibus æquat
Herculis Antæum procul a tellure tenentis!

Ce même poëte disait : Que ferai-je à Rome ? je ne sais pas mentir..

Quid Romæ faciam ? mentiri nescio.

On aurait pu dire à plus d'une époque : Comment écrirais-je l'histoire? je ne sais pas flatter. Ce fut là, selon Tacite, la raison qui, au temps d'Auguste, détourna les meilleurs esprits de se livrer au genre historique. Voyez à quel degré d'abjection descend Velléius Paterculus, quand il préconise un Séjan. Voyez Valère Maxime, prosterné aux pieds de Tibère, s'empressant de lui rendre hommage à l'exemple des orateurs et des poëtes qui commencent par invoquer Jupiter ou quelque autre dieu; exemple que ma faiblesse doit d'autant plus imiter, ajoute-t-il, qu'après tout on ne connaît ces divinités que par des traditions vulgaires, tandis que celle de César est présente et frappe tous les regards d'un éclat pareil à celui de ses aïeux. *Nam si prisci oratores ab Jove optimo maximo bene orsi sunt, si excellentissimi vates a numine aliquo principia traxerunt, mea parvitas eò justius ad favorem tuum decurrerit, quòd cætera divinitas opinione colligitur, tua præsenti fide, paterno avitoque sideri par videtur.* De bonne foi, que pouvez vous attendre d'un écrivain qui débute par une telle dédicace? Il vous racontera que Minerve apparut en songe au médecin d'Auguste, et que les dieux se sont associés à Tibère contre ses ennemis. Nous sommes forcés de reconnaître que dans le cours des âges suivants, Eusèbe, Éginhart, Paul Jove, et beaucoup d'autres, n'ont guère fait, sous le nom d'histoire, que des panégyriques de leurs maîtres.

Mais cette complaisance vénale n'est pas la seule cause d'infidélité; il en est une seconde, qui peut sembler un peu plus excusable, quoique les effets en soient tout aussi pernicieux : c'est l'effroi que les tyrans inspirent à quiconque s'avise d'écrire, sous leurs règnes, des récits de leurs actions. Voilà pourquoi l'on ne possédait, avant Tacite, que de fausses annales de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron; *Tiberii, Caiique, et Claudii ac Neronis res ob metum falsæ.* L'exemple de Crémutius Cordus, d'Arulénius, avait appris quels périls on courait à être sincère. Cette peur est bien, comme nous l'avons dit, un motif de ne pas publier; elle ne saurait être la justification d'aucun déguisement, d'aucune réticence, d'aucune sorte de mensonge.

La probité, le courage et la prudence suffisent toujours pour éviter les deux écueils que je viens d'indiquer : il en est de plus redoutables, que produit quelquefois l'énergie même des affections morales ou politiques. Toutes nos passions, quelle que soit leur innocence naturelle, finissent par nous égarer, si notre raison n'en dirige pas les mouvements, n'en maîtrise pas la violence. Il n'est point jusqu'à l'amour de la patrie qui ne puisse nous entraîner à des erreurs et à des injustices. Polybe en reproche de telles à Fabius Pictor et à Philinus, qui avaient écrit avant lui l'histoire des guerres puniques. Il ne les accuse pas d'avoir voulu mentir; leurs mœurs et leurs principes les mettent à l'abri de ce soupçon; mais ils se livrent l'un et l'autre à des illusions semblables à celles des amants. Philinus d'Agrigente s'abandonne à son penchant pour les Carthaginois : à ses yeux, ils sont toujours sages,

prudents et courageux ; les Romains, toujours injustes, inconsidérés et pusillanimes. Pour soutenir ce système, il dérange et brouille tous les faits, tellement qu'on ne sait plus, par exemple, si devant Messine, les Romains sont vaincus ou vainqueurs; s'ils entreprennent un siége, ou si la peur les disperse; s'ils fuient ou s'ils poursuivent les Carthaginois. Écoutez au contraire Fabius Pictor : tout l'honneur revient aux Romains, et toute la honte à Carthage. Aimer sa patrie et ses amis, ajoute Polybe, partager leurs intérêts, leurs vœux, leurs ressentiments, est le devoir d'un homme de bien ; mais, en se chargeant d'écrire l'histoire, on prend l'engagement de rendre à ses ennemis les hommages qu'ils méritent, et de révéler les fautes de ceux que l'on aime. Fort peu d'historiens, soit anciens, soit modernes, ont su allier l'équité au patriotisme. Sans cette alliance pourtant, il n'y a pas d'instruction, pas d'histoire; mais des romans destinés à entretenir la vanité et les préjugés de chaque nation.

L'esprit de faction ou de parti égare bien davantage encore; et cependant, au sein d'un peuple divisé, je n'estimerais pas dans son historien cette neutralité que Solon réprouvait comme incivique, honteuse et malfaisante. Ce n'est pas qu'il convienne à un homme sage de suivre tous les mouvements, d'adopter toutes les opinions et toutes les résolutions du parti qu'il a embrassé ; ce serait avoir fait vœu d'immodération, de turbulence et de barbarie : mais toute dissension politique suppose une question générale d'intérêt public, sur laquelle tout citoyen raisonnable et vertueux doit professer ouvertement l'une des deux opinions qui s'entre-choquent, et employer, pour la faire prévaloir,

tous les moyens qui ne blessent ni la justice ni l'humanité. Loin de vouloir que l'historien demeure indifférent au milieu de ces querelles, il m'inspirera, comme je l'ai dit, plus de confiance, s'il y a pris part; ou bien, dans le cas où il s'agirait d'une discorde depuis longtemps éteinte, si je le vois se décider pour l'une ou pour l'autre cause, je veux savoir s'il aurait été le partisan de l'empereur Henri IV ou du pape Hildebrand; de la maison de Lancastre ou de celle d'York; des ligueurs ou de Coligny. Mais je ne voudrais pas qu'il eût entrepris son ouvrage dans le dessein de soutenir un ancien parti ou une faction présente, et qu'il s'abaissât au rôle d'apologiste ou de panégyriste. Bien moins encore lui pardonnerais-je de modifier ou de colorer les faits selon les besoins d'une cause politique : il assiste à un grand spectacle; qu'il reçoive des émotions et qu'il les exprime, mais qu'il ne monte pas sur le théâtre pour bouleverser la scène, déranger et travestir les acteurs. Qu'il sache voir et me montrer le drame, tel qu'il est, sans interversions et sans lacunes, sauf à me dire, en toute franchise et en toute liberté, ce qu'il en pense, afin que j'use à mon tour du même droit : telle est l'impartialité historique, en ce qui concerne les factions, les partis et les sectes.

Mais voici des écrivains exposés de bien plus près à prendre des préventions favorables : ils vous racontent les actions de leurs amis, ou de leurs proches; ou bien ils vous parlent de ce qu'ils ont fait eux-mêmes. C'est Tacite, écrivant la vie de son beau-père Agricola; c'est la princesse Anne Comnène, faisant l'histoire de son père Alexis; c'est Jules César, rendant compte de ses propres exploits. Vous êtes bien assez avertis par

le titre de ces ouvrages, que vous ne devez point vous attendre à un parfait désintéressement. J'ignore même si vous estimeriez une impartialité rigoureuse dans celui qui vous entretiendrait des personnes auxquelles il a tenu par les liens sacrés du sang ou de l'intime amitié. Mais, sans doute, vous aurez droit de vous plaindre, s'il vous trompe à dessein, s'il altère la substance même des faits, s'il travaille à les défigurer; s'il fait enfin ce que Cicéron demandait à Luccéius, quand il le priait d'écrire et d'embellir l'histoire de son consulat. Puisque j'ai, disait-il, franchi les bornes de la modestie, je vous supplie instamment et de toutes mes forces, *te planè etiam atque etiam rogo*, d'en dire bien plus que vous n'en pensez peut-être, de négliger en ma faveur les lois de l'histoire, et d'accorder à l'amitié au delà de ce que la vérité peut permettre : *ut et ornes ea vehementiùs quàm fortasse sentis, et in eo leges historiæ negligas,... amorique nostro plùsculum etiam quàm concedit veritas largiare.* Personne n'eût osé adresser de pareilles prières à Tacite. A la vérité, son ami Pline le Jeune lui recommande de faire valoir une de ses actions personnelles. Quel bonheur pour moi, lui écrit-il, que d'avoir un historien tel que vous! Quelle récompense qu'un témoignage rendu par votre génie! Vous donnerez à ce que j'ai fait plus de renommée, d'éclat, de grandeur. *Hæc... notiora, clariora, majora tu facies.* Mais Pline n'ose rien demander au delà d'un récit fidèle : la vérité, dit-il, est un terme que l'histoire ne doit jamais franchir; la vérité suffit toujours aux actions honorables. *Quanquam non exigo ut excedas actæ rei modum; nam nec historia debet egredi veritatem et honestè factis veritas sufficit.* Il le faut avouer, le courtisan Pline

se montre ici plus réservé que le républicain Cicéron, qui a proclamé les grandes lois de l'histoire.

Si un historien, malgré les intérêts ou les relations intimes que je viens de lui supposer, n'a pourtant pas l'intention de vous tromper, s'il est seulement trompé lui-même, et si ses illusions ne sont en effet que celles de la piété filiale ou de l'amitié, je crois qu'en lui refusant votre confiance, vous lui rendrez encore, s'il se peut, quelque hommage, et que vous tâcherez d'excuser son livre, si vous ne pouvez le louer. Tacite réclamait cette faveur en commençant l'histoire de son beau-père : *Hic interim liber, honori Agricolæ soceri mei destinatus, professione pietatis, aut laudatus erit, aut excusatus.* Tacite, en ce livre, comme en tous ses autres écrits, a mérité des éloges; ce qui est toujours le plus sûr moyen d'obtenir de l'indulgence : mais, alors même qu'il n'aurait pas si bien désarmé la critique, elle a tant d'autres occasions de se montrer sévère, qu'elle peut bien épargner des erreurs dont la source est honorable. Vous comprenez que je n'applique ces maximes qu'aux ouvrages qu'un auteur a consacrés à la mémoire de ses amis ou de ses parents, et non pas à ceux où il fait sa propre histoire; car nous avons droit alors d'exiger bien plus que de la modestie : il s'est engagé à l'exactitude la plus rigoureuse, lorsqu'il a osé se prendre lui-même pour l'objet de ses narrations. C'est peu qu'il s'abstienne du mensonge : toutes ses méprises seraient impardonnables; il fallait qu'il sût s'en préserver, ou qu'il ne s'exposât point à les commettre. On en a reproché à César même, malgré la franchise et la simplicité de ses relations : il est toutefois, aux yeux de Montaigne, le meilleur modèle en ce genre difficile.

Sauf les fausses couleurs de quoy il veut couvrir sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente ambition, Montaigne admire sa parfaite sincérité, et s'il y trouve quelque chose à redire, c'est d'avoir *esté trop espargnant à parler de soy; tant de grandes choses ne pouvant avoir esté executées par lui, qu'il n'y soit allé beaucoup plus du sien qu'il n'y en met.*

Telles sont les différentes applications de la loi de Cicéron, *Ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo* : non-seulement elle interdit l'adulation, la complaisance et la crainte; elle veut aussi que la véracité de l'historien demeure intacte en tout ce qui concerne et sa patrie, et son parti, et ses amis, et ses proches, et sa propre personne. Reste une quatrième et dernière règle générale, *Ne qua simultatis, qu'il n'y ait aucune apparence d'animosité.* Sans doute, si le mensonge pouvait jamais être excusable, il le serait plutôt quand il est bienveillant, ou, comme dit ailleurs Cicéron, miséricordieux, *misericordi mendacio*, que lorsqu'il tend à nuire; et nous pouvons ajouter que, s'il y a des degrés dans l'iniquité malfaisante, la plus vile et la plus coupable manière de nuire est de s'y laisser entraîner, non par ses propres mouvements ou par ses sentiments personnels, mais par un dévouement servile ou pusillanime aux intérêts et aux passions d'autrui. Or, entre les calomnies historiques, il en est beaucoup que la tyrannie a commandées ainsi à des esclaves, ou payées à des mercenaires. Cet historiographe Philistus, que Denys le Jeune entretenait à son service pour dénigrer Dion et les autres adversaires du despotisme, a eu des successeurs dans la plupart des cours. Tibère avait ordonné de qualifier Brutus et Cassius de brigands et

de parricides; mais hâtons-nous d'écarter une si vile espèce de calomnie; ne parlons que du danger d'être injuste envers ses propres ennemis, ou envers ceux du pays, de la secte, de la famille à laquelle on appartient. Ces tentations de malveillance sont bien assez fortes; il n'est que trop fréquent d'y succomber; on n'y échappe que par une grande vigilance sur soi-même. Il y a pourtant, Messieurs, de sûrs moyens d'en triompher. D'abord, dès qu'un historien s'aperçoit que ses expressions deviennent véhémentes, que son style prend de l'âcreté, les mouvements de son langage doivent l'avertir de ceux qui se passent dans son âme; et toutes les fois qu'il se fâche, il doit craindre d'avoir tort. C'est pour lui une raison de vérifier les faits avec plus de scrupule, et de mieux s'assurer de l'équité de ses jugements. Un plus froid examen rectifiera souvent ses idées; et alors même qu'il n'aurait point d'erreurs à reconnaître, il pourrait du moins rendre à son style la dignité qui convient à l'histoire. Un autre conseil qu'il ferait bien de suivre, serait de se tenir toujours en présence du peuple, du parti, des personnages qu'il se sent entraîné à censurer; de supposer qu'il les a, non pour juges, mais pour lecteurs; de prévoir et de peser toutes les réponses qu'ils auraient à lui faire, afin de ne hasarder lui-même d'observations critiques, que celles qui seront à l'abri de tout soupçon raisonnable de prévention et d'injustice. Il doit comprendre qu'il servirait la cause de ses adversaires, en se montrant acharné à les poursuivre; que tout ce qui lui échapperait de méprises ou d'inexactitudes tournerait à leur profit, et qu'il décréditerait son autorité historique, en prenant les attitu-

des et les licences d'un accusateur. Encore une fois, n'exigeons pas qu'il les aime et qu'il leur complaise, mais qu'il les juge aussi équitablement que s'il n'était pas leur ennemi. Qu'il se souvienne qu'Annibal et Scipion se rendaient réciproquement des hommages, et que César n'a jamais parlé qu'honorablement de Pompée. On a cru remarquer, même au moyen-âge, au douzième siècle, un historien qui a su garder cette mesure. C'est Othon de Frisingue : il écrit les démêlés et les guerres de son neveu, l'empereur Frédéric Barberousse, avec la cour de Rome et une partie de l'Italie; et il observe si fidèlement les lois de l'histoire, que les droits de la vérité et de la parenté ne sont jamais sacrifiés les uns aux autres. Il en a été du moins loué, au quinzième siècle, par Æneas Sylvius (ou le pape Pie II), qui savait gré surtout à Othon d'avoir ménagé les pontifes romains : *Licet fratris nepotisque gesta traderet, qui romanorum pontificum hostes fuerunt, ita tamen historiæ leges servavit ut neque cognatio veritati, neque cognationi officeret veritas.* Cet éloge serait susceptible de discussion, mais il repose sur une maxime incontestable, savoir : sur la nécessité de ne laisser prendre aux affections que l'on ressent, aucun ascendant sur les témoignages qu'on s'oblige à rendre.

Que cette intégrité soit difficile à ceux qui racontent des événements récents auxquels ils ont pris part, ou dont ils ont subi l'influence, Tacite le reconnaît assez, lorsqu'il dit que les histoires de Tibère, Caligula, Claude et Néron, écrites aussitôt après la mort de ces princes, se ressentent des haines qu'ils avaient excitées : *postquam occiderant, recentibus odiis com-*

positæ sunt. Cependant ces relations prématurées déterminent souvent les croyances historiques des peuples; les défauts de ces premiers récits se reproduisent de livre en livre, et peuvent altérer pour toujours l'histoire : c'est l'une des principales causes de son incertitude. Après tout, il faut bien que les contemporains écrivent ce qu'ils ont vu; tant pis, s'ils sont passionnés et menteurs; mais on ne saurait presque rien sans leurs écrits; on serait réduit à des traditions orales encore plus suspectes, et à des monuments qui disent trop peu de choses. Jugez donc de l'extrême importance des règles générales que nous achevons d'étudier; la solidité, l'utilité des connaissances historiques n'ont pas d'autres garanties. Il faudrait que les écrivains comprissent que, s'ils veulent soutenir une cause politique, combattre pour un parti contre l'autre, pour un ou plusieurs personnages contre leurs ennemis, ce n'est point un livre d'histoire, mais un plaidoyer, une apologie, une satire, un ouvrage théorique ou polémique qu'ils doivent entreprendre. Tant mieux pour la cause qui leur est chère, si l'histoire fidèlement écrite doit la favoriser; mais l'histoire se déprave dès qu'elle tend à ce but, dès qu'elle a un but quelconque, autre que la vérité pure et simple. Distinguons toutefois les faits des jugements et des réflexions qui les peuvent accompagner. A l'égard des faits, l'historien n'est qu'un témoin : son devoir est de les bien connaître et de les déclarer tels qu'ils sont, sans y rien ajouter, sans rien omettre de ce qui les caractérise. Ses jugements lui appartiennent; il a pleinement le droit de dire ce qu'il pense. Si ses récits ont été véridiques, il nous aura fourni lui-même les moyens d'ap-

précier la justesse de ses réflexions; d'adopter ou de rejeter ses opinions sur les choses et sur les personnes. Nous verrons ailleurs quelle circonspection et quelle réserve il devra se prescrire dans l'exercice de ce droit. Aujourd'hui il n'est question que des règles sévères qu'il doit observer dans ses dépositions testimoniales, règles qui, en dernière analyse, se réduisent toutes à la plus religieuse véracité.

A entendre Rapin et d'autres aristarques, Tacite est l'un des historiens qui a le plus enfreint ces règles, et spécialement celle qui interdit l'animosité. Ils se plaignent amèrement de la haine qu'il a vouée aux tyrans lâches et cruels, de sa partialité manifeste en faveur de la liberté et de la vertu. Il ne garde jamais l'équilibre entre le vice et la probité, entre le crime et le courage. Ce grand historien croyait avoir assez prévenu ces reproches, en se reportant à des temps trop éloignés de lui, pour qu'il pût être soupçonné d'en épouser les intérêts et les passions : je suis, disait-il, sans malveillance et sans dévouement, les motifs en sont loin de moi : *sine ira et studio, quorum causas procul habeo.* Il savait à quels égarements peut entraîner le besoin de flatter ou celui de nuire : on ne songe point à la postérité, quand on écrit contre des ennemis ou pour un maître. Mais, continuait-il, Gallus, Othon, Vitellius ne me sont connus par aucun bienfait, par aucun dommage que j'aie reçu d'eux; et je profite du bonheur si rare de vivre en un temps où il est permis de penser ce qu'on veut et de dire ce qu'on pense : *rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, et quæ sentias dicere licet.* Tacite ne prévoyait pas qu'on prendrait un jour contre lui la défense de Ti-

bère, de Séjan et de Néron; ou, s'il a pu le prévoir, il attachait apparemment peu de prix à l'estime de ceux qui lui adresseraient de pareils reproches. Quand nous examinerons particulièrement le caractère de ses ouvrages, il nous sera, je crois, facile de répondre à ces accusations, que la tyrannie et la flatterie reproduisaient encore, il y a peu d'années, au sein d'une cour impériale. En ce moment, je me bornerai à dire qu'elles portent beaucoup moins sur les récits, dont la sincérité est peu contestable, que sur les jugements, qui, en effet, doivent déplaire aux gouvernements illégitimes et absolus.

Pour résumer les quatre lois fondamentales et leurs développements, disons à l'historien que sa réputation ne sera pas plus pure que ne l'aura été sa conscience, et que s'il ne travaillait qu'à célébrer la fausse gloire de ses maîtres, il ne réussirait qu'à éterniser sa propre infamie. Malheur à lui, s'il ne pressent pas les jugements de cette postérité qui sera, en effet, impartiale et incorruptible; si pour des honneurs ou des salaires qu'on lui promet peut-être en vain, il attache à son nom un opprobre ineffaçable; s'il cherche ailleurs qu'en lui-même et dans les suffrages des hommes vertueux, la récompense de ses travaux, et s'il croit que les productions du talent et du génie soient assez payées par l'argent ou l'or de ceux qui achètent des mensonges. Il est, pour un homme de lettres digne d'écrire l'histoire, des trésors qui ne sont pas soumis à l'empire de la fortune ni aux caprices des princes : ils consistent dans le sentiment de son indépendance, dans l'élévation de ses pensées, et dans l'espérance d'une véritable et solide gloire, si

quelque succès couronne ses longs et généreux efforts. Il est heureux de la pureté de ses intentions, de l'exactitude de son travail, et de mériter, autant qu'il est en lui, l'approbation des siècles.

La loi d'être véridique, soit qu'on l'énonce en un seul mot, soit qu'on la décompose en plusieurs articles, s'applique sans exception ni modification à toutes les espèces d'écrits compris sous le nom d'histoire. Voilà pourquoi nous l'avons exposée, avant de diviser le genre historique, et d'énumérer les différentes sortes de productions qu'il renferme. Mais toutes les autres règles que nous devons étudier seront inégalement et variablement applicables à ces diverses compositions. En conséquence, je crois qu'avant d'aller plus loin, il nous est nécessaire de bien reconnaître toutes ces espèces d'ouvrages historiques.

SIXIÈME LEÇON.

THÉORIE DE L'ART DES HISTORIENS. — PRÉCEPTES GÉNÉRAUX. — ÉNUMÉRATION DES DIVERSES ESPÈCES D'ÉCRITS HISTORIQUES.

Messieurs, si l'histoire ne disait rien de faux, si elle n'omettait aucune des vérités qu'il nous importe de connaître, si ceux qui l'écrivent ne se laissaient jamais entraîner par leurs intérêts ni par leurs passions, il n'en faudrait pas davantage pour qu'elle répandît une instruction saine et profitable, que nous pourrions toujours recueillir avec une parfaite sécurité. C'est parce qu'elle ne remplit pas ces conditions, qu'elle ne nous offre bien souvent qu'une étude difficile et périlleuse, où il nous faut sans cesse nous tenir en garde contre les erreurs, les préventions et les mensonges. L'historien inattentif ou infidèle nous impose un travail pénible et quelquefois infructueux. Nous n'avons donc fait, en lui prescrivant des lois fondamentales, qu'exprimer nos propres besoins, que lui retracer les engagements qu'il a pris avec nous par le titre même de son ouvrage. Il ne nous présente ni un roman, ni une plaidoirie, mais l'exposé des faits qu'il prétend avoir vus ou vérifiés. S'il ne veut que nous amuser par des fictions, ou que nous communiquer ses sentiments politiques, qu'il le dise, et qu'il ne se donne pas pour un homme qui ne fait que témoigner et raconter. Toutes les maximes que nous avons établies dans la dernière séance se réduisent à interdire les faux témoignages. C'est un des plus saints préceptes de la morale, auquel

l'histoire, par sa nature même, est immédiatement soumise, et qui s'applique invariablement à tous les genres possibles d'écrits historiques. Mais après que l'intérêt suprême de la vérité est ainsi garanti, l'art des historiens a des règles qui lui sont propres, et qui peuvent se modifier selon les matières et les formes diverses des ouvrages. Les productions de cet art se divisent en effet en plusieurs espèces, dont nous devons étudier aujourd'hui les caractères et la classification; c'est une analyse qui vous paraîtra un peu austère, mais elle est indispensable.

Déjà, en traitant des sources de l'histoire, j'ai distingué huit espèces de relations écrites; mais c'était en considérant seulement l'espace de temps compris entre l'époque des faits et l'époque de la rédaction des récits. Sous cet unique rapport, je plaçais au premier rang les relations qui s'écrivent en présence du fait même, pendant qu'il s'accomplit, lorsqu'il est, pour ainsi dire, flagrant. Elles portent communément les noms d'actes, de rapports, de bulletins, de procès-verbaux; leur caractère public et officiel promet une exactitude rigoureuse; on doit s'attendre à y trouver tout ce qu'il y a d'effectif et de palpable dans les faits dont elles suivent, d'heure en heure, de minute en minute, tous les mouvements visibles. Elles ne sont pas, elles ne doivent pas être les productions d'un art; elles n'ont pas d'autre règle que la vérité. Leur perfection serait de n'être faites dans aucun système d'intérêts politiques ou personnels, de ne rien altérer, de ne rien exagérer, de ne rien omettre; de se réduire à de pures et simples dépositions de témoins oculaires. J'ai mis au second rang les registres historiques que

certains particuliers ont tenus en secret pour fixer leurs propres souvenirs, ou pour instruire la postérité, et dans lesquels ils consignaient, jour par jour, les événements qu'ils avaient vus, appris, constatés plus ou moins soigneusement. Plusieurs de ces journaux sont restés manuscrits : quelques-uns, comme ceux de Pierre de l'Étoile, ont été imprimés. Là encore, on ne doit désirer qu'une extrême fidélité et fort peu d'art. Il y a déjà lieu pourtant à quelque discernement dans le choix des faits et des circonstances, à quelque sagacité dans les observations qui s'y peuvent joindre. Un troisième ordre de relations consiste, depuis le commencement du dix-septième siècle, dans les gazettes ou journaux publics, dans les écrits périodiques qui rendent compte des faits les plus récents, et où se produisent au grand jour tous les événements qu'on a pu saisir, en quelque sorte, à leur passage. Ils s'y présenteront sous de faux aspects, si l'on s'est pressé de les annoncer avant d'avoir pris le temps de les bien voir, ou si quelque esprit de parti les a revêtus de ses couleurs, ou surtout si l'autorité publique a cru devoir dicter, entraver, mutiler ces relations; si chacun n'a pas eu pleinement la liberté de les publier, de les contredire, de les rectifier selon sa conscience. Plus elles ont d'influence, plus il importerait que les quatre lois fondamentales y pussent être observées. A ce prix, on les dispenserait volontiers de tout autre précepte, quoiqu'elles soient pourtant susceptibles d'être écrites avec plus ou moins d'habileté.

Dans les trois premiers ordres de productions historiques que je viens de rappeler, il n'y a pas encore de livres proprement dits; mais une quatrième espèce de narrations commence à prendre de l'ensemble et de

l'étendue : ce sont les mémoires où un auteur retrace le tableau de sa propre vie, raconte ses actions, les événements auxquels il a eu part, ses liaisons ou ses démêlés avec ses contemporains. C'est ainsi que Xénophon a raconté la retraite des Dix mille; César, ses campagnes; et plusieurs modernes, les détails de la carrière militaire, politique ou littéraire qu'ils ont parcourue. Je comprends dans cet ordre les récits de négociations, d'expéditions, de voyages, d'entreprises commerciales, industrielles ou politiques, quand ces récits sont écrits ou dictés par ceux mêmes qui sont intervenus dans ces affaires, non-seulement comme témoins, mais comme acteurs, ou comme personnellement et directement intéressés. Ces relations deviennent fort méprisables lorsque l'auteur y fait son propre panégyrique; on lui peut permettre quelquefois d'y faire son apologie; mais, dans tous les cas, on exige qu'il mérite la confiance par une sincérité à toute épreuve, et qu'il intéresse par le fond et par les formes de sa narration. Les écrits de cette quatrième classe s'éloignent un peu plus que ceux des trois premières, des époques précises où les faits sont arrivés; mais ce sont encore des relations immédiates, originales; et nous en pouvons dire autant d'une cinquième espèce, savoir, des ouvrages qui ont pour objet, non la vie ou les actions personnelles de l'auteur, mais les événements qui se sont passés de son temps. Nous laissons même à cette expression, *de son temps*, assez de latitude pour qu'elle embrasse, au besoin, quelques années antérieures à la naissance de l'historien. Ainsi nous rangeons dans cette catégorie les livres de Tacite qui remontent au règne de Tibère, quoique Tacite ne soit né que sous Néron; et chez les

modernes, ceux du président de Thou, qui commencent à l'année 1543, dix ans avant qu'il fût au monde. Voilà, de toutes les classes de livres historiques, la plus importante; c'est celle qui place le plus d'éléments, le plus de témoignages dans le corps entier de l'histoire. Les procès-verbaux ou récits officiels ne deviennent nombreux qu'à des époques récentes; les journaux particuliers et secrets sont plus rares encore; les journaux publics ou gazettes ne se montrent qu'après 1600; et si nous exceptons des temps fort modernes, les exemples d'auteurs écrivant les mémoires de leur propre vie ne sont pas très-fréquents. C'est donc à ceux qui ont rédigé les annales de leurs temps, que nous devons le plus grand nombre de nos connaissances historiques. Or, la pureté, l'utilité, les charmes de l'instruction qu'il nous faut recevoir d'eux, dépendent de leur disposition à respecter les lois essentielles de l'histoire, de leur aptitude à la bien écrire, et de la bonté des méthodes qui auront dirigé leurs talents et leurs travaux.

Quant aux historiens qui n'ont écrit que plus d'un siècle après les événements qu'ils rapportent, ils ne sont en aucune manière des témoins. Leurs récits n'ont de valeur qu'autant qu'en peuvent avoir les traditions, les monuments, les souvenirs et témoignages antérieurs sur lesquels ils sont fondés. Ils représentent des traditions orales ou d'anciennes relations écrites que nous n'avons plus, ou bien ils répètent, rapprochent ou résument des relations originales que nous possédons encore. Il y a lieu pourtant de distribuer ces historiens de seconde main en trois ordres, selon qu'ils se trouvent placés à moins ou plus de distance des faits qui ser-

vent de matières à leurs écrits. Ainsi, à la suite des cinq ordres de récits originaux que j'ai indiqués, viendront ceux qui ont été rédigés moins de deux siècles après les époques dont ils parlent. Beaucoup de faits ne nous sont connus que de cette manière, qui, sans doute, n'est pas la plus sûre. Mais enfin il est permis de supposer que, n'ayant point à remonter un trop long cours de générations, l'auteur a pu recueillir et apprécier les traditions publiques, interroger des monuments, suivre la trace des souvenirs, et peut-être même avoir à sa disposition quelques relations originales qui ne se sont pas conservées après lui. C'est en des écrits de ce sixième genre que se puise, en grande partie, l'histoire du deuxième siècle de notre ère, celle des rois mérovingiens et de bien d'autres personnages du moyen âge : à défaut de récits réellement originaux, on regarde quelquefois ceux-là comme tels. Mais depuis plusieurs siècles, la civilisation et la littérature ont fait assez de progrès en Europe, pour que l'histoire de chaque époque ait pu être écrite contemporainement ; et il ne peut plus guère arriver désormais que les premières relations soient si tardives ; elles n'acquerraient aucune autorité. Il est donc, pour l'avenir, presque superflu de rechercher quelles sont les règles à suivre en les composant ; et pour apprécier celles qui nous viennent des temps passés, il suffit d'observer que leur mérite dépend à la fois de la bonne foi des auteurs, de leur sagacité dans la recherche et l'examen des témoignages, et de leur habileté à mettre en œuvre des matériaux judicieusement choisis.

Une septième classe d'ouvrages historiques comprend ceux qui, rédigés à de plus longues distances

des événements, ne sauraient passer que pour des recueils, soit de traditions vulgaires, soit de résultats fournis par les monuments, soit d'extraits de relations antérieures, aujourd'hui perdues ou subsistantes. Telle est l'idée que nous devons prendre des parties de l'ouvrage d'Hérodote qui remontent au delà de son siècle et du précédent, aussi bien que des récits de Diodore de Sicile, de Denys d'Halicarnasse, de Tite-Live, de Justin et de plusieurs autres historiens anciens et modernes. Ce ne sont plus là les sources de l'histoire, mais des dépôts où se sont rassemblés des souvenirs plus ou moins purs, des notions plus ou moins constantes. Vous voyez qu'à mesure que les écrivains se sont éloignés de l'époque des faits, leur travail a tout à fait changé de nature. Quand il s'agissait de leur propre temps, ou d'un dernier âge dont la mémoire leur arrivait encore récente, leur fonction était de porter leurs regards sur les objets mêmes, de les observer immédiatement, d'interroger les témoins oculaires, et de s'approcher le plus possible de tous les acteurs, principaux ou secondaires, des scènes politiques. Maintenant que plusieurs siècles séparent les faits de la narration qu'on en veut faire, ces recherches sont d'un tout autre genre. Ou bien l'on travaille sur des relations déjà composées; et alors il s'agit de les juger, de les comparer, d'en extraire les résultats les plus purs et les plus utiles, qu'on disposera dans un meilleur ordre, qu'on reproduira sous des formes plus heureuses : ou bien l'on est réduit à puiser les matériaux de son ouvrage dans les traditions orales, dans les croyances populaires, dans les usages publics, dans les institutions nationales, dans tous les genres de débris anti

ques, médailles, inscriptions, livres sacrés, registres publics, archives secrètes et autres monuments; et alors il faut autant de sagacité que de franchise, autant de lumières que de patience, pour démêler ce qui est authentique ou apocryphe, clair ou ambigu, probable ou incertain, historique ou fabuleux. L'historien qui décrit ce qu'il a vu, qui a tout son sujet sous les yeux ou à sa portée, n'a besoin que d'aimer la vérité pour la dire, que d'être sensible pour la peindre; son style va prendre la teinte de ses pensées, et le mouvement de ses affections : s'il a un cœur pur, un esprit éclairé et une imagination vive, il n'y a plus rien à lui dire; la connaissance immédiate et profonde qu'il a de sa matière doit suffire à tous les détails de son travail, satisfaire à toutes les conditions, triompher de toutes les difficultés. Mais celui qui vient, après plusieurs siècles, retracer des souvenirs affaiblis et presque éteints, qu'il a péniblement rassemblés, aura besoin, pour les ranimer, d'une longue étude et d'un grand art : s'il ne parvient point à se transporter en effet dans cet âge antique dont il entreprend le tableau, au milieu des choses et des personnes qu'il veut nous rendre présentes, ses couleurs resteront ternes, ou pour peu qu'il ose leur donner de vivacité, il devra craindre de les rendre fausses.

Je suppose néanmoins que la nation dont il raconte les. origines et les premiers progrès subsiste encore, et qu'il vit sous l'empire des institutions qui l'ont régie, ou qu'il est du moins environné de leurs vestiges; et cette hypothèse sert à distinguer cette septième espèce d'ouvrages historiques, d'une huitième et dernière, qui ne peut plus renfermer que de pures com-

pilations ou des abrégés. Telles sont, par exemple, ces histoires grecques et rómaines qui ont été composées durant le moyen-âge ou dans les quatre derniers siècles, soit en latin, soit en une langue moderne vulgaire. Ce qui serait nouveau en de pareils livres, ce qui ne serait point immédiatement fourni, soit par des monuments, soit par des relations originales, soit au moins par des recueils antiques, ne serait que romanesque ou mensonger. Ces productions modernes n'ont de consistance que par l'indication des sources, par des renvois aux anciens textes; d'utilité, que par un choix judicieux des faits, par une distribution méthodique des matières; d'intérêt, que par la justesse et la profondeur des réflexions, par l'élégance de la diction, par l'énergie du style.

La classification que je viens de remettre sous vos yeux, nous a occupés, il y a deux ans, durant plusieurs séances : il s'agissait alors de reconnaître les différentes sources de l'histoire, qui sont les traditions orales, les monuments et les relations écrites; de suivre les matériaux ou éléments de la science historique dans tout leur cours, depuis leurs origines jusque dans les dépôts où ils se rassemblent. Aujourd'hui qu'il est question de la théorie de l'art des historiens, nous aurons à faire une autre distribution de leurs productions diverses. Cependant vous avez remarqué déjà que cet art se modifie pour chacune des huit espèces que nous venons de considérer. Les trois premières, procès-verbaux, journaux particuliers, gazettes publiques, ne sont, à vrai dire, que de simples matériaux ou fragments, qui ne forment aucun ensemble, qui ne sont encore ni mis en ordre, ni revêtus des formes conve-

nables. Mais les mémoires d'un auteur sur sa propre vie ou sur les événements de son siècle sont de véritables ouvrages historiques, aussi bien que ceux qui ne remontent point à plus de deux siècles avant l'époque où ils sont composés. Le surplus consiste en recueils, et suppose un autre genre de recherches et de travail. Il n'y a réellement de commun à ces huit espèces que les règles générales de la diction et que les quatre lois fondamentales de l'histoire. A présent, envisageant sous d'autres rapports les productions historiques, nous allons examiner comment on les a, relativement à leurs matières ou à leurs formes, divisées en genres et en espèces.

Bacon rapporte à la raison la philosophie, à l'imagination la poésie, et à la mémoire l'histoire, qui a pour objets propres, dit-il, les individus, en tant qu'ils sont circoncrits par le temps et le lieu. Il divise l'histoire en naturelle et civile; et, sous ce second titre, il comprend les annales des empires, celles des lettres et celles de la religion. Nous ne le suivrons point dans les sous-divisions de l'histoire naturelle, qui, malgré ce nom d'histoire qu'elle porte, appartient assurément beaucoup plus aux sciences physiques, et par conséquent à la philosophie, qu'à la science historique proprement dite; car les naturalistes considèrent les espèces beaucoup plus que les individus. Cela vient, répond Bacon, de ce que les individus naturels se ressemblent, et qu'il suffit d'en étudier un pour connaître tous ceux de son espèce. Mais on verrait et l'on croirait voir la même ressemblance entre les hommes, si l'on ne jetait sur eux, comme sur les autres espèces, qu'un coup d'œil général; et tout au contraire, on discernerait des différences en-

tre les individus de ces autres espèces, si l'on daignait les examiner chacun à part, observer leurs caractères, et suivre, en détail, le cours de leurs destinées. La vérité est que la science du naturaliste et celle de l'historien diffèrent essentiellement entre elles, et par leurs objets et par leurs fins. Le mot de fait n'a pas la même acception pour l'une et pour l'autre. Un fait, en physique, est une donnée permanente, un résultat fixe, un état constant des choses : un fait historique n'est arrivé qu'une fois, et ne subsiste que par le souvenir qu'on en garde; il s'attache à un moment, à un temps, à un lieu, à une partie déterminée de l'espace, à un point de la durée, tandis qu'à l'égard des faits naturels, on n'a, pour l'ordinaire, aucune époque particulière à désigner dans le cours des siècles. Je dis *pour l'ordinaire ;* car il arrive quelquefois que les naturalistes ont à marquer la date de certains phénomènes, par exemple, d'un tremblement de terre, d'une éruption volcanique, de la découverte d'une substance minérale, de l'introduction d'une espèce végétale ou animale dans des lieux et des climats où elle ne se trouvait point encore, des progrès de certains genres d'exploitation et de culture. Mais ces faits, qui réellement sont historiques, peuvent ou doivent par cela même être recueillis aussi par les historiens, et trouver place dans les annales que Bacon appelle civiles. Il y en a des exemples en plusieurs corps d'histoire, et plus qu'ailleurs dans celui que M. de La Cépède a laissé. Mais, en général, nous pouvons dire que l'histoire naturelle décrit principalement l'état permanent des espèces, tandis que l'histoire proprement dite n'est le plus souvent occupée qu'à raconter ce qui est accidentellement arrivé à quelques indivi-

dus, qu'à peindre des vicissitudes et des mouvements qui se succèdent. Peut-être est-il inexact de faire entrer le mot d'*histoire* dans la dénomination d'une science purement physique; il vaudrait mieux, ce semble, l'appeler la description de la nature. Mais employé et appliqué ainsi par les anciens mêmes, ce mot d'*histoire* a donné lieu de rapprocher ces deux branches si distinctes de connaissances, de les attacher l'une et l'autre à une même tige, de concevoir entre elles des rapports beaucoup plus étroits et plus prochains que ceux qu'elles ont en effet, de les soumettre à un système commun, à une même théorie; si bien qu'on a donné des préceptes aux naturalistes dans quelques-uns des traités sur la manière d'écrire les annales des peuples. Mably, par exemple, en a pris occasion de critiquer Buffon avec une amertume extrême. Quoi qu'il en soit, nous écarterons l'histoire naturelle; c'est bien assez que nous ayons à distinguer les différentes espèces de connaissances historiques.

Bacon les sous-divise immédiatement en histoire sacrée ou ecclésiastique, histoire civile, et histoire littéraire. Il ne s'arrêtait à cette dernière que pour observer qu'elle manquait encore de son temps, et que l'histoire, privée de cette partie essentielle, ressemblait à Polyphème ayant perdu son œil. Il n'ignorait point qu'il existait quelques traités sur les sectes, les écoles, les livres, les inventeurs des arts et des sciences. Mais il demandait une histoire complète, universelle de l'esprit humain; c'était un vœu qui ne devait pas être de si tôt exaucé, et que nous pourrions bien former encore. Il ne s'agit, disait Bacon, que de fouiller dans les archives de tous les siècles et de chercher quelles

sciences et quels arts ont fleuri dans le monde; dans quels temps et dans quels lieux ils ont été plus ou moins cultivés; de marquer, dans le plus grand détail, leurs origines, leurs progrès et leurs voyages : car les sciences ont aussi voyagé; elles ont eu leurs émigrations comme les peuples. Il faut observer, de plus, leur décadence et leur renaissance; spécifier, par rapport à chaque art, l'occasion et les circonstances de son invention; dire quelles règles, quelles méthodes, quels plans il a suivis; quelles sectes et quelles controverses ont divisé les savants; de quelles calomnies les sciences ont triomphé; quels hommages elles ont reçus; quels sont, en chaque genre, les meilleurs livres; quelle a été la succession des écoles, des académies, de tous les ordres ou établissements littéraires. Mais, poursuit-il, nous voulons surtout qu'en décrivant les événements, on en recherche les causes; qu'on observe la nature des climats et des peuples heureusement disposés à l'étude; qu'on indique les conjonctures et les accidents favorables ou contraires aux progrès; qu'on détermine l'influence qu'y exercent le fanatisme et le zèle religieux, les lois et la politique; qu'enfin, on caractérise les vertus et l'énergie des personnages qui ont contribué à la propagation des lumières : et tous ces points, Bacon désire qu'on les traite, non à la manière des érudits et des critiques, mais selon la vérité de l'histoire et avec la rigueur de la saine morale. Il prescrit d'en puiser les matériaux et les détails à leurs sources historiques, de les disposer de siècle en siècle depuis l'antiquité la plus reculée, de lire les principaux livres composés à chaque époque, afin d'en reconnaître le sujet, la méthode, le style; et d'évoquer ainsi par

une sorte d'enchantement le génie littéraire de chaque âge (*ut genius illius temporis litterarius, veluti incantationibus, a mortuis evocetur*). Ne croyez pas, continue-t-il, que, séduit par mon ardent amour pour les lettres, j'aie à cœur de chercher, de savoir et de retenir tous les faits qui les concernent, et de pousser cette étude jusqu'à de minutieux détails : j'aspire à un but plus important et plus élevé : je suis persuadé que l'histoire dont je viens de donner l'idée dirigerait la sagacité des savants dans l'administration et les applications de la science; car on peut observer les mouvements et les troubles, les vertus et les vices du monde littéraire, tout aussi bien que ceux du monde politique, et tirer de ces observations les plus utiles conseils, la connaissance du meilleur régime possible; au lieu qu'il se mêle toujours du hasard, et qu'il reste de l'incertitude dans les théories qui ne sont pas fondées sur des exemples et sur la mémoire des choses.

Il s'en faut qu'il y ait autant d'élévation et de clarté dans ce que Bacon dit de l'histoire sacrée ou ecclésiastique; il la décompose en histoire religieuse proprement dite, ou qui retient le nom du genre; histoire prophétique, et histoire de la providence ou, comme il dit, de Némésis. Il comprend dans cette troisième section les vengeances tardives et inopinées, les conversions subites, les conseils divins, qui, après avoir suivi les longs détours d'un tortueux labyrinthe, se montrent soudainement à découvert, afin de porter la consolation dans les âmes fidèles, ou de convaincre et frapper les mauvaises consciences. L'histoire prophétique a, selon Bacon, deux parties : les prophéties mêmes et leur accomplissement. Le plan qu'il pro-

pose est de réunir chaque prédiction et l'événement qui la justifie, de telle sorte qu'on en puisse tirer des règles et une sorte d'art pour interpréter les prophéties qui ne sont point accomplies encore. C'est, dit-il, un genre d'ouvrage qui manque absolument, et qui doit être traité avec beaucoup de sagesse, de réserve et de respect; car autrement il vaudrait mieux y renoncer : et je crois que c'est en effet le meilleur parti. L'histoire ecclésiastique proprement dite envisage, selon Bacon, les variations de l'Église militante, soit qu'elle flotte comme l'arche dans le déluge, soit qu'elle voyage comme l'arche dans le désert, soit qu'elle s'arrête comme l'arche dans le temple; c'est-à-dire l'Église dans les divers états de persécution, de mouvement et de paix. Je ne vois pas, ajoute-t-il, qu'il manque rien en ce genre; je vois au contraire beaucoup plus de superfluités que d'omissions dans les chroniques des églises, dans les vies des saints pères, dans les relations des synodes et autres assemblées.

L'histoire des empires est celle qui mérite le mieux le nom d'histoire civile, par opposition à l'histoire naturelle, et généralement le nom d'histoire aux yeux de Bacon. Elle tient le premier rang parmi les écrits humains; car c'est à sa foi que sont commis les exemples de nos ancêtres, les fondements de la prudence politique, et la renommée des hommes. Sa difficulté égale son importance. Reporter son esprit dans les temps passés, et le rendre antique comme eux; scruter les mouvements des siècles, les caractères des personnages, les vacillations des conseils, les motifs cachés sous les prétextes, et, pour ainsi dire, les conduits souterrains des entreprises; découvrir ces se-

crets, et les révéler avec autant de liberté que d'exactitude; en revêtir le tableau de l'éclat d'une diction lumineuse et d'un style énergique : un travail à la fois si vaste et si délicat exige d'autant plus de jugement et d'activité, que les faits anciens sont incertains, et les faits modernes périlleux à dire. Aussi la plupart des historiens n'écrivent-ils que des relations populaires et stériles, qui sont l'opprobre du genre; ou bien ils cousent à la hâte des fragments et des commentaires dont le tissu demeure inégal. Les uns effleurent tout, et saisissent à peine les plus grossiers résultats; les autres vont courant après les plus minces et les plus insignifiants détails. Ceux-ci débitent audacieusement des mensonges; ceux-là impriment aux faits les couleurs de leurs passions ou de leur partis. Il en est qui interrompent à tout propos le fil des récits par des réflexions et des digressions de toute nature. Plusieurs entassent les incidents, les harangues, et se perdent dans les détours interminables de leurs narrations. En un mot, conclut Bacon, rien n'est plus rare, parmi les écrits humains, qu'une bonne histoire. Mais, revenant à son but, qui est de classer les différents livres d'histoire civile, il en distingue trois espèces, qui correspondent à celles qu'on peut remarquer entre les tableaux ou les statues. En effet, parmi les ouvrages des sculpteurs et des peintres, il en est d'imparfaits, auxquels ils n'ont pas mis la dernière main; il en est qu'ils ont achevés; il en est enfin, qui ont été mutilés et défigurés par le temps. De même, en histoire, il y a de simples ébauches qui, d'ordinaire, portent le nom de mémoires; il y a des annales complètes; et en troisième lieu, des débris échappés aux naufrages des

siècles, et qu'on appelle antiquités. Quand la mémoire des choses est ainsi submergée, il se rencontre des hommes industrieux qui se prennent aux généalogies, aux fastes, aux titres, aux médailles, aux noms propres, aux étymologies, aux traditions, aux archives, à tout ce qu'ils peuvent découvrir de documents publics et privés : à l'aide de ces fragments et de ce vestiges, ils travaillent à réparer le dommage que le déluge du temps a causé : voilà, de tous les travaux relatifs à l'histoire civile, les plus pénibles et souvent les moins instructifs. On ne puise non plus que des notions imparfaites dans les ébauches ou mémoires, que Bacon sous-divise en deux espèces, les commentaires et les registres. Par commentaires, il entend ici les écrits qui exposent nûment la série des actions et des faits, sans en indiquer les motifs ni même les prétextes. Les registres purement chronologiques prennent le nom de fastes; d'autres sont des recueils de pièces authentiques et solennelles, comme les traités, les décrets, les édits, les discours publics, les épîtres officielles. La section des histoires complètes embrasse les chroniques, les vies, et les relations particulières. Dans les ouvrages que désigne ici le nom de chroniques ou d'annales, les faits publics sont racontés selon leur succession, avec tout ce qu'ils ont d'étendue et de grandeur. La physionomie des personnages s'y présente, mais tournée vers le public, et non pas vue de l'intérieur de leurs domiciles privés. Ce dernier aspect s'offre dans les vies ou biographies personnelles, avec lesquelles Bacon ne veut pas que l'on confonde les éloges et les autres futilités académiques : il parle des ouvrages où un individu est peint tout entier; où,

mêlées et combinées entre elles, ses actions graves ou légères, extérieures ou domestiques, le font voir tel qu'il paraissait aux yeux des hommes les plus rapprochés de lui. Comme exemples de relations particulières d'une guerre, d'une conspiration, d'une affaire politique, Bacon cite les ouvrages de Thucydide et de Salluste; mais lorsque ces sortes de relations ne sont écrites que par l'esprit de parti, lorsqu'elles sont dictées par la flatterie ou l'envie, elles rentrent dans la catégorie des mémoires, et ne doivent plus être comptées que pour des matériaux. Revenant aux chroniques ou annales, qui forment le principal genre d'histoires complètes, Bacon les partage en deux espèces, selon qu'elles sont ou universelles (embrassant tous les peuples), ou seulement nationales (restreintes à telle république ou à tel royaume); et il fait observer même que chacune de ces espèces peut ou comprendre tous les temps depuis l'origine, soit de toutes les nations, soit de la seule qu'on envisage, ou bien ne s'appliquer qu'à une portion déterminée de la durée, à plusieurs siècles, à un seul, au temps où a vécu l'auteur. En rendant hommage à l'utilité de ces divers tableaux complets, il croit devoir déclarer qu'il est rare et presque impossible que toutes les règles de l'histoire y soient observées. Un écrivain qui va recherchant et amassant des faits de toute nature, est exposé à devenir moins exact et moins attentif; il recueille les bruits de ville, les contes populaires, les relations les moins authentiques, les plus frivoles matériaux; ou bien, dans la crainte de donner à son ouvrage une étendue démesurée, il retombe dans le cadre étroit des abrégés ou sommaires. L'effet de ces abrégés est comparé par

Bacon à celui des insectes qui rongent les étoffes, et les réduisent à une trame légère sans consistance et sans utilité. Après avoir encore distingué les annales des journaux, non-seulement en ce qu'on y procède d'un côté par année, et de l'autre par jour, mais aussi en ce que les journaux admettent des détails de fêtes, de spectacles, de cérémonies dont les annales ne daigneraient pas faire mention, Bacon nous enseigne de plus que l'histoire civile est tantôt pure et tantôt mixte : pure, si elle ne tient qu'à la science civile ; mixte, si elle s'allie à quelque autre science, ou morale, ou naturelle ou cosmographique. Ainsi les livres de géographie et de voyages sont des histoires mixtes. Enfin, le genre historique a pour appendices les recueils de paroles mémorables ou apophthegmes, et les recueils de lettres missives : les unes et les autres sont des parties souvent précieuses du mobilier de l'histoire.

Telle est, selon Bacon, la classification des connaissances historiques et des ouvrages destinés à les propager. La partie que nous avons écartée, savoir, l'histoire naturelle, est la seule dont les développements soient complétement présentés dans le tableau ou système figuré qui accompagne la préface de l'*Encyclopédie*. Les divisions et sous-divisions de l'histoire civile, tant proprement dite qu'ecclésiastique et littéraire, n'y sont point assez indiquées. Nous venons pourtant de voir que Bacon avait senti vivement l'importance de cette grande étude ; il l'a particulièrement cultivée lui-même, et pour en déterminer la nature, pour en connaître les règles générales et spéciales, il s'est appliqué à démêler toutes les branches et tous les rameaux qu'elle contient. Personne encore n'en

avait fait une analyse si profonde, une énumération si détaillée. Toutefois, quelque savante que soit cette distribution, je ne prétends pas dire qu'elle assigne à toutes les espèces leurs caractères propres et leurs véritables places, ni que la nomenclature ne manque jamais d'exactitude ou de clarté. Le nom de chroniques convient peu aux grands corps d'histoire, surtout quand la qualification de chronologique est appliquée à certains registres. La division même des mémoires en registres et en commentaires a quelque chose d'obscur, et n'est point assez éclaircie par des exemples. Il fallait peut-être subordonner davantage et rattacher plus fortement les annales de la religion et celles de la littérature à l'histoire politique. Mais enfin ce système nous fait réellement embrasser l'ensemble et parcourir les principales sections de la science historique. En le reproduisant, on l'a souvent mutilé et quelquefois surchargé sans le perfectionner. Il est presque méconnaissable dans le tableau qui est joint à un traité italien dont je vous ai parlé, l'*Essai* de Napione sur *l'art de l'histoire*. Là sont distinguées, d'abord, l'histoire de la nature et l'histoire des opérations des êtres libres. Cette seconde branche, la seule que nous ayons à considérer, se sous-divise en histoires des opérations de Dieu, des esprits, ou des bons et mauvais anges, et des hommes. Sous le premier de ces trois titres, il s'agit de la création, des miracles, et de la révélation, qui renferme, d'une part, l'enseignement des mystères, de l'autre, la prédiction des choses futures ou les prophéties. Aucun développement n'est ajouté au titre fort inutile d'opérations des esprits angéliques et diaboliques. Mais le troisième titre comprend les actions

morales des hommes, et les opérations des hommes tant sur le monde réel que sur le monde imaginaire. Napione croit aussi que l'histoire morale, dans le sens le plus strict, c'est-à-dire l'histoire des mœurs ou usages, est à distinguer de l'histoire politique, dernier rameau sur lequel pourtant doit se placer presque tout le corps des annales humaines proprement dites. Quant à l'histoire des opérations des hommes sur le monde réel, elle doit contenir ce qu'ils ont fait pour le connaître, pour le décrire et pour le perfectionner. Enfin, l'histoire des fictions ou des opérations humaines sur le monde imaginaire a trois aspects, selon que ces fictions sont ou de l'ordre commun, ou de l'ordre surnaturel, ou pleinement extravagantes. Je dois avouer que cette distribution me paraît tout imaginaire elle-même : elle ne correspond d'aucune manière à l'état réel des divers ouvrages où les connaissances historiques sont déposées et assorties. Chacun peut former à sa guise de pareilles classifications; mais on n'en saurait déduire aucune règle à suivre dans l'étude d'une science, ni dans la pratique d'un art. Au contraire, la classification de Bacon tend immédiatement à une théorie plus sûre, à des méthodes plus précises. Vous avez vu qu'en distinguant les genres et les espèces de productions historiques, il en a marqué le but, déterminé les matières, caractérisé les formes. On pourrait dire qu'il a fait dans les douze premiers chapitres du second livre *De dignitate et augmentis scientiarum*, un véritable traité de la manière d'écrire l'histoire, mais qui diffère de tous les autres traités sur le même sujet, en ce qu'il résulte d'un examen analytique de tout ce qui est compris ou à comprendre sous ce genre d'instruction.

Vossius, qui a tenté une semblable analyse, s'est contenté d'aperçus vagues et de divisions obscures. Il partage d'abord l'histoire en philosophique, traitant des choses universelles; exégétique, expliquant les choses singulières; et mixte, associant les unes et les autres. *Historia dividitur in* φιλοσοφικήν *quæ universalium*, ἐξηγητικήν *quæ circa singularia versatur*, *et* μικτήν *quæ de utrisque tractat.* L'histoire la plus proprement dite est l'exégétique : ses narrations ont pour objets, ou les œuvres de Dieu et de la nature, ou les actes de la volonté humaine. Dans le premier cas, c'est l'histoire naturelle détaillée; dans le second, c'est l'histoire civile, qui a pour appendices les annales ecclésiastiques et les annales scolastiques ou littéraires, soit qu'en chacune de ces branches on envisage tout un peuple, ou une seule ville, ou la vie d'un seul homme. Vossius réserve le nom d'annales à l'exposition simple et chronologique des grands événements : s'il ne s'agit que de faits peu mémorables, c'est le nom d'éphémérides ou de journaux qu'il y faut appliquer. Il faut noter que Tacite a établi cette distinction. Sous le second consulat de Néron, dit-il, peu d'événements sont dignes d'être racontés, à moins qu'on ne s'avise d'employer des volumes à décrire les fondements et la charpente d'un vaste amphithéâtre qu'il fit construire au champ de Mars; au contraire, on a trouvé qu'il était de la dignité du peuple romain d'abandonner ces détails aux journaux de la ville et de ne consacrer les annales qu'aux faits illustres : *Nerone secundùm*, *L. Pisone consulibus*, *pauca memoria digna evenere; nisi cui libeat*, *laudandis fundamentis et trabibus queis molem amphitheatri apud Campum Martium*

Cæsar exstruxerat, volumina implere : quum ex dignitate populi romani repertum sit res illustres annalibus, talia diurnis urbis actis mandare. Mais Vossius modifie ces premières divisions de l'histoire, en la distribuant en divine, naturelle et humaine, selon qu'elle a pour fins ou la religion, ou la science, ou l'art. La distinction des religions vraies et fausses sert à partager les histoires divines en deux classes. L'histoire naturelle a trois parties : la minéralogie, la botanique et la zoologie; les considérations générales, applicables à ces trois règnes à la fois, ne sont plus historiques, mais seulement philosophiques ou physiques. Quant à l'histoire humaine, Asclépiade, dans Sextus Empiricus, la divise en vraie, fabuleuse et vraisemblable. On a peine à concevoir comment les fables appartiennent à l'histoire, à moins que ce ne soit par l'influence qu'elles ont exercée sur les faits réels. Ceux-ci sont la matière de trois sortes de livres qui décrivent ou les personnes, ou les lieux et les temps, ou les actions. Cette division est encore d'Asclépiade. Cependant l'histoire des personnes entraîne plus ou moins celle des actions, et elle ne se sépare de celle des temps qu'en se réduisant à la vie d'un seul personnage. L'histoire des lieux est la géographie; l'histoire des temps s'appelle chronologie quand elle écarte les développements : dès qu'elle les admet, elle devient le corps même de l'histoire, soit universelle, de toutes les nations ou des principales, de tous les siècles ou d'une époque déterminée; soit particulière, d'un seul peuple, d'une seule cité, ou d'une seule guerre; soit spéciale, n'ayant pour objet que le gouvernement, les lois, les usages civils ou religieux; soit enfin singu-

lière ou biographique, dernier genre, qui ramène l'histoire des temps à celle des personnes. Mais, outre les narrations continues et cohérentes (*historia perpetua*), Vossius fait remarquer les extraits ou fragments détachés (*historia sejuncta*), disposés sur un plan quelconque, ou rassemblés sans ordre, et présentant des suites d'exemples de vertus ou de vices, d'actions, de stratagèmes ou d'apophthegmes. Toutes ces espèces appartiennent à l'histoire simple, à la suite de laquelle Vossius place l'histoire mixte, qui mêle le sacré au profane, qui rapproche la nature et la société, ou qui allie les fictions aux véritables souvenirs. Il conclut que le principal, le plus essentiel des genres historiques, est l'histoire humaine, décrivant à la fois, et selon l'ordre des temps, les personnes et les actions, si pourtant elle est simple, sans mélange d'histoire naturelle, ni de fables, ni de théologie; si elle est de plus cohérente, offrant une suite continue de faits étroitement enchaînés, et si enfin elle dévoile les circonstances, les caractères et les causes des événements. Il veut que les annales d'un empire en fassent connaître l'origine, les progrès, la maturité, la décadence et l'extinction; cinq parties ou en quelque sorte cinq actes dont se compose une histoire complète. Si vous entreprenez d'écrire une vie particulière, il vous recommande avant tout d'examiner si le personnage en vaut la peine. Est-ce un prince, un guerrier, un homme d'État? voyez s'il a mérité, en effet, par ses bienfaits ou par ses crimes, d'avoir un monument qui lui soit propre; si ce n'est pas bien assez pour lui d'occuper quelques pages ou quelques lignes dans les annales de la nation dont il a été méprisé ou craint. Est-ce un homme privé? il n'y a guère que l'émi-

nence de ses talents, que l'importance de ses découvertes, que l'influence et l'éclat de ses ouvrages ou des lumières qu'il a répandues, qui puissent le recommander si particulièrement au souvenir et à l'attention des siècles. Il faut laisser à l'histoire générale ou des empires ou des lettres, tout ce qui ne porte pas un caractère distinctif et imposant. Mais, dès qu'en effet vous écrivez la vie d'un individu, vous nous devez une image fidèle de tous ses traits. Les actions publiques peuvent suffire à l'histoire : la biographie n'a d'intérêt et de valeur qu'en joignant au récit des événements extérieurs le tableau des mœurs et des relations privées.

Après Bacon et Vossius, et avant Napione, plusieurs auteurs ont rédigé des classifications du genre historique. Il n'y aurait aucun profit pour nous à parcourir tous ces tableaux; je me bornerai à vous citer, comme exemples des énumérations bizarres, arbitraires, incomplètes, celles qu'a publiées, au commencement du dernier siècle, le P. Ménétrier, de la compagnie de Jésus, dans une introduction à la lecture de l'histoire, qui sert de préface ou de prospectus à une *Histoire de la ville de Lyon*. Nous pouvons, dit-il, envisager l'histoire par rapport à sa matière, ou par rapport à sa forme. Sous le premier de ces aspects, il trouve six espèces d'histoires, qu'il désigne par les qualifications de naturelle, ecclésiastique ou sacrée, civile, didascalique, singulière et personnelle. Les trois premiers termes n'ont besoin d'aucune explication; *didascalique* équivaut ici à *littéraire; singulière* est employé dans le sens de *particulière* ou *spéciale;* il s'agit de l'histoire d'une secte, d'une faction, d'une conspiration, d'une guerre, d'une entre-

prise. C'est le genre biographique qui est désigné par l'expression d'histoire *personnelle*. Sous le rapport de la forme, le P. Ménétrier compte treize espèces, auxquelles il impose les noms d'histoires universelle, particulière, simple, figurée, raisonnée, autorisée, poétique, critique, apologétique, politique, morale, enjouée, mêlée. Il serait aisé de trouver plusieurs autres épithètes pareilles, qui multiplieraient à volonté les espèces. La qualification de *figurée* est appliquée par ce jésuite, tant aux histoires écrites avec de prétendus ornements de style qu'à celles qui sont accompagnées d'emblèmes, d'armoiries, d'arbres généalogiques et d'autres figures gravées. L'histoire *autorisée* est celle qui est appuyée de monuments, de chartes et autres pièces justificatives. Non content de ces deux listes, Ménétrier nous en présente une troisième où ce sont les historiens eux-mêmes qui sont distribués en plusieurs ordres, selon le genre de connaissances auquel ils ont spécialement consacré leurs recherches et leurs livres. C'est ainsi qu'il y a, selon lui, des historiens grammairiens, orateurs, critiques, physiciens, jurisconsultes, canonistes, théologiens, géographes, chronographes, bibliographes, outre ceux qui n'ont en vue que l'histoire même et qu'il appelle historiens. Tout ceci est assurément fort loin des grandes vues de Bacon.

Si nous avions égard aux formes que varient indéfiniment le génie, le talent ou le caprice des écrivains, l'esprit et les habitudes de leur siècle, nous entreprendrions une énumération interminable, une classification impossible. Les ouvrages historiques qui s'éloignent le plus, par leurs formes, de l'ordre classique déterminé par les grands modèles anciens ou moder-

nes, sont les relations officielles, les épitomés, les abrégés chronologiques, les chroniques arides, les journaux, les extraits ou fragments, et enfin les annales en vers, telles qu'en ont composé Ennius et Nævius chez les Romains; Guillaume le Breton, Philippe Mouske, et d'autres chroniqueurs du moyen-âge; un Loret, un du Lorens, et d'autres rimeurs obscurs du dix-septième siècle. En remontant à la plus haute antiquité, on trouverait que les premiers historiens étaient des poëtes; Aristote dit que l'ouvrage d'Hérodote n'en serait pas moins historique, si on le mettait en vers. Il n'est donc pas vrai, quoi qu'en aient dit certains auteurs, que l'histoire et la versification soient inconciliables; mais il est certain que la prose, dès qu'une fois elle est perfectionnée, comme elle l'était chez les Grecs au temps d'Hérodote, chez les Latins au temps de César, convient davantage au récit des événements publics, et peut seule en atteindre, en exprimer convenablement tous les détails. Au point où nous sommes, la versification est une forme trop accidentelle dans l'histoire pour qu'il y ait lieu d'en tenir compte.

C'est aux matières bien plus qu'aux formes qu'il faut avoir égard si l'on veut obtenir une classification méthodique et complète des livres historiques. Or, en considérant les matières, nous rencontrerons d'abord, comme préliminaires, la géographie et la chronologie. A la géographie, se rattacheront les relations de voyages, lesquelles ne sont essentiellement que des descriptions ou du globe entier, ou de quelqu'une de ses parties. Il y aura néanmoins, relativement à la manière d'écrire, une différence à établir entre les

14.

traités des géographes et les récits des voyageurs. Toutes les conditions sont remplies dans un traité de géographie, si l'exactitude en est parfaite, si la méthode en est lumineuse, si la diction en est correcte, précise, élégante. On peut exiger davantage du voyageur, qui expose ses découvertes ou ses observations, et qui raconte ses aventures. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il est tenu, comme tout historien, à une constante et scrupuleuse fidélité. Moins nous avons de moyens de vérifier ses témoignages, plus il se rend coupable en abusant de notre confiance; il ne suffit pas même qu'il s'abstienne de toute imposture : il n'est point assez véridique, s'il n'a pas attentivement reconnu tous les faits, toutes les particularités qu'il rapporte. Mais fût-il toujours exact et instructif, nous ne le dispensons point de nous intéresser par les couleurs et la vivacité de son style. A moins que sa relation ne soit consacrée qu'à des détails purement techniques, qu'à l'instruction des navigateurs, des géographes, des naturalistes, il doit savoir peindre ce qu'il a vu, nous entraîner dans sa course, nous transporter dans toutes les situations où il s'est trouvé. En traitant de la chronologie, nous l'avons divisée en trois parties, l'une technique, l'autre litigieuse, et la dernière positive. Les deux premières ne sont soumises qu'aux lois générales de tout enseignement, vérité, ordre, et lumière : la chronologie positive peut elle-même se réduire à des séries de dates et de faits sommairement énoncés; là encore, il ne faut que beaucoup d'exactitude, de précision et de clarté. Mais, si l'on y veut rendre sensibles le mouvement et l'enchaînement de tous les grands faits de l'histoire, le chronologiste commence

dès lors à devenir historien, et contracte toutes les obligations que ce titre impose. Une telle chronologie positive prend le nom d'histoire universelle, titre sous lequel se rangent un très grand nombre d'ouvrages plus ou moins étendus ou circonscrits. Nous en pouvons distinguer quatre espèces : histoires de tous les peuples depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque où elles ont été composées; histoires de tous les peuples modernes seulement jusqu'aux temps où elles sont écrites; histoires de ces mêmes peuples, restreintes à un, deux, trois, quatre, ou cinq siècles; histoires générales de tous les pays, durant les temps où ont vécu les auteurs qui les écrivent. Ces quatre classes embrassent déjà beaucoup de productions historiques très-importantes, et dont la valeur dépend à la fois de la vérité du fond, et de la beauté du style.

A la suite de ces préliminaires, ou de ces premières classes de livres historiques, viennent ceux qui se distribuent dans l'ordre des pays et des temps qu'ils concernent. On les peut diviser immédiatement en histoire ancienne, histoire du moyen-âge et histoire moderne. Dans l'histoire ancienne sont comprises les annales des divers peuples asiatiques et africains connus avant l'ère vulgaire; celles des Grecs, celles des Romains sous leurs rois, sous leurs consuls, et sous les empereurs jusqu'à la chute d'Augustule en 476. L'histoire du moyen-âge a trois branches principales : l'empire byzantin; les peuples orientaux, tels que les Arabes et les Ottomans, jusqu'à leur établissement à Constantinople en 1453; et les peuples barbares établis ou répandus dans les moyens siècles en Occident, sous les noms de Huns, de Slaves, de Vandales, de Goths,

de Lombards, de Bourguignons et de Celtes. Par histoire moderne, on entend celle des États dont l'existence s'est prolongée après cette année 1453, et qui même durent encore aujourd'hui : l'histoire de ces peuples remonte sans doute dans le moyen-âge ; mais ce qui autorise à la qualifier moderne, c'est qu'elle ne se termine que dans les trois derniers siècles, ou même qu'elle n'est point terminée encore. Cette troisième classe se partage en autant de branches qu'il existe de peuples modernes, dans le sens que je viens d'indiquer, en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique, sur les divers points du globe. Là se trouvent donc les histoires d'Italie, d'Espagne et de Portugal, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, etc. Mais chacun de ces titres réunit des espèces très-diverses de livres historiques : en effet, si nous prenons la France pour exemple, il y aura des histoires générales depuis l'origine de cet État jusqu'à ce jour; des histoires particulières de chaque dynastie ou de chaque règne, ou de chaque entreprise, expédition, guerre ou civile ou extérieure; des histoires individuelles, c'est-à-dire des vies de rois, de guerriers, de magistrats et autres personnages fameux; des histoires locales de provinces, de villes, de colonies; des histoires spéciales du gouvernement, des institutions, des lois, ou de la religion, ou des lettres. Sans nul doute, le ton et le caractère de l'ouvrage doivent se modifier selon que la matière s'étend ou se circonscrit, selon qu'elle a par elle-même plus d'élévation ou moins d'importance.

Tous les détails possibles de l'histoire semblent compris et distribués dans les divisions et sous-divisions que nous venons de parcourir. Cependant, après

les annales de chaque peuple ancien, moyen ou moderne, se présente une nouvelle classe de livres historiques, où tous les lieux et tous les temps sont envisagés, mais sous un point de vue spécial et déterminé. Ces livres ne concernent que certains genres de faits, de travaux, d'institutions ou de corporations communes à plusieurs pays. Le nombre de ces histoires spéciales serait indéfini, s'il correspondait à celui des objets divers qu'elles peuvent avoir; mais plusieurs espèces particulières d'établissements n'ont fourni la matière d'aucun livre, ou du moins d'aucune espèce de livres, en sorte que nous n'avons guère à remarquer ici que l'histoire ecclésiastique et l'histoire littéraire. Quelques auteurs ont essayé de les exclure du genre historique en les reportant, l'une à la théologie et l'autre à la littérature. Cette idée me semble peu juste : d'une part, la théologie dogmatise et ne raconte pas; de l'autre, la théorie et les productions de la littérature sont distinctes du récit de ses progrès, et du tableau de la vie des hommes qui l'ont cultivée. L'histoire sacrée ou ecclésiastique est, à tous égards, d'une haute importance; il y a des siècles qui n'en ont presque pas eu d'autre, parce que les institutions religieuses y ont exercé une influence mémorable et presque exclusive. Quand même on rapprocherait les histoires des églises particulières de France, d'Italie, d'Espagne, des annales propres à ces contrées, il resterait toujours une histoire ecclésiastique générale, et à sa suite un grand nombre d'ouvrages historiques qui concernent ou la cour de Rome, ou les conciles, ou les sectes, les hérésies et l'Inquisition, ou les ordres monastiques, ou d'autres établissements qui se sont étendus sur la surface de plusieurs contrées.

Tous ces genres de livres ne peuvent réellement se réunir que sous la dénomination d'histoire ecclésiastique ou sacrée ou religieuse. A l'égard de l'histoire littéraire, Bacon nous en faisait sentir, il y a peu d'instants, l'extrême utilité. Ce philosophe a désiré que pour l'honneur comme pour l'instruction de l'espèce humaine, il y eût une histoire des talents bienfaisants à opposer à celles des ambitions destructives, et que ceux qui ont éclairé la terre eussent leurs annales, quand ceux qui l'ont dévastée avaient bien les leurs. La fonction de l'historien n'est-elle pas de raconter tout ce qu'ont fait les hommes? Malheureusement, ce qu'ils ont fait le plus ordinairement, ce sont des ravages, dont on veut conserver le souvenir, sans doute afin d'en prévenir, s'il se peut, le retour. Mais n'y a-t-il donc, après tout, que les siéges et les batailles, les intrigues des cours et des cabinets, les violences, les usurpations et les catastrophes qui soient historiques? Et comment le récit des travaux paisibles et utiles du savant et de l'artiste, comment le tableau de leurs mœurs, souvent de leurs vertus, trop souvent de leurs infortunes, ne saurait-il appartenir à l'histoire? Pourquoi ne serait-il pas permis de recueillir des relations si honorables et d'en former, parmi les livres historiques, une section distincte, ne fût-ce que pour se consoler des autres? Cette section embrasse les histoires générales de la littérature en tous les pays et en tous les temps; puis, les annales littéraires de chaque nation ancienne ou moderne; puis, les histoires particulières des langues, de la poésie, de la philosophie, de chaque genre d'études et de connaissances; l'histoire aussi des académies, des écoles, et autres établissements d'instruction; en-

suite les vies des personnages les plus distingués dans les différentes carrières des sciences, des lettres et des arts; enfin, si l'on ne veut négliger aucune espèce de faits littéraires et les envisager sous tous leurs aspects, l'histoire des livres tant manuscrits qu'imprimés. Ce dernier article, ordinairement désigné par le nom de bibliographie, est le moins susceptible des grandes formes de l'histoire : il doit offrir d'exactes notices, au choix et à la rédaction desquelles le bon goût ait présidé. Presque tous les autres ouvrages d'histoire littéraire exigent, à un très-haut degré, le talent d'écrire.

Maintenant, nous pourrions demander si les annales de la religion et des lettres sont les seules histoires spéciales, s'il n'y a pas d'autres institutions ou corporations qui pourraient avoir leurs fastes. Pour n'en citer qu'un exemple, la noblesse a formé, non-seulement dans chaque État moderne, mais dans l'Europe collectivement considérée, un ordre distinct, ayant à peu près partout les mêmes origines, les mêmes priviléges, le même esprit. Dès les temps les plus reculés, la distinction des maîtres et des esclaves s'est établie et n'a point suffi. Les hommes libres se sont divisés en classes, et l'on a vu des patriciens, des chevaliers, des nobles et demi-nobles s'élever au-dessus des peuples. Les érudits ont peu éclairci l'histoire de ces castes antiques; on s'est plus occupé de celles qui ont pris naissance au moyen-âge. Les chefs des légions sauvages qui, après le quatrième siècle, vinrent inonder l'Europe, distribuaient à leurs principaux officiers ou compagnons de brigandage certains districts ou territoires des contrées envahies. Ces dons, ces possessions s'appelèrent bénéfices ou fiefs, et, d'abord

amovibles, devinrent bientôt héréditaires. Les rapports des seigneurs fieffés, tant avec leurs princes qu'avec leurs vassaux et leurs serfs, ont été l'objet de plusieurs lois et coutumes barbares. Il s'en faut que tout soit clair dans les origines et les progrès de ces établissements; mais les résultats n'en sont que trop certains, et Montesquieu les a soigneusement et même longuement exposés. Les fiefs n'étaient pas de simples propriétés territoriales : ils entraînaient de prétendus droits sur les personnes, et condamnaient ainsi la plus grande partie de la population à l'opprobre, la plus petite aux habitudes d'un farouche orgueil, l'une et l'autre à l'ignorance et à la guerre. La noblesse moderne est donc originairement militaire, quoique parmi les noms diversement employés pour en graduer ou distinguer les rangs, il y en ait qui semblent indiquer des fonctions civiles. Les institutions chevaleresques développèrent ce caractère guerrier, plus exalté qu'adouci parce qu'elles y mêlaient d'habitudes galantes et religieuses. Certains chevaliers étaient en même temps des moines, bizarre phénomène par lequel l'histoire nobiliaire confine à l'ecclésiastique; mais vous voyez qu'elle en demeure distincte, puisqu'elle doit exposer principalement les faits relatifs au régime féodal; elle embrasse de plus les armoiries, les généalogies, tout ce qui appartient aux distinctions héréditaires. C'est donc là encore une histoire spéciale, digne aussi, par la longue influence des faits qui la composent, d'être habilement traitée.

Nous venons de distinguer parmi les productions historiques, 1° celles dont les matières sont préliminaires ou générales; géographie et voyages, chrono-

logie et histoire universelle; 2° celles qui contiennent particulièrement les annales des diverses nations, soit anciennes, soit du moyen-âge, soit modernes; 3° celles qui ont des objets spéciaux, comme l'histoire ecclésiastique, l'histoire littéraire, l'histoire nobiliaire. En dehors de ces divisions, il reste encore trois espèces de suppléments historiques qui peuvent se désigner par les noms d'archéologie, de biographie et de polygraphie ou mélanges. L'archéologie comprend les traités ou recueils généraux d'antiquités, les descriptions de collections d'antiques, les traités particuliers d'antiquités asiatiques, indiennes, égyptiennes, grecques ou romaines; ceux qui concernent les institutions ou religieuses ou politiques des anciens, leurs usages domestiques, les divers monuments de leur industrie et de leurs arts; l'histoire numismatique, ou les traités des médailles, monnaies, poids et mesures; l'histoire lapidaire, ou l'explication des pierres gravées, des marbres, des inscriptions; enfin la paléographie et la diplomatique, l'étude des anciennes formes d'écriture hiéroglyphique ou alphabétique, la connaissance des diplômes, chartes et manuscrits. Voilà les objets d'un très-grand nombre de compilations dans lesquelles, soit à cause des recherches pénibles qu'elles supposent, soit à raison de l'aridité de la plupart des matières, on est convenu de ne point exiger un très-grand art d'écrire; mais il y faudrait au moins une science profonde, et ce qui est encore plus rare, une logique sévère, une méthode rigoureuse et une diction pure. Les vies d'hommes illustres peuvent souvent se distribuer parmi les histoires des peuples ou des corps auxquels ces personnages ont appartenu. Ainsi une vie de Henri IV

se classe dans l'histoire de France. Mais il y a des recueils biographiques qui rapprochent des hommes et des faits de différents pays, de différents siècles, et que ce mélange fait rejeter parmi les suppléments. Le mot de biographie est fort en usage depuis quelques années, et semble même désigner un genre tout particulier de littérature. Au fond, la plupart des historiens sont des biographes; ils le sont quelquefois beaucoup trop; et les biographes sont des historiens dont l'art ou le travail se concentre sur les aventures, le caractère et les actions d'un seul homme. Le sujet est plus resserré, l'art est toujours le même; raconter et peindre, vérifier et choisir les faits, les retracer et les enchaîner. Je parle des vies proprement dites et qui ont eu quelque étendue, non des articles de dictionnaires ou des notices succinctes, qui ne comportent ou n'exigent que de l'exactitude. Sous un dernier titre, celui de polygraphie historique, se placent les productions où sont rassemblés des traits qui n'appartiennent ni aux mêmes lieux, ni aux mêmes temps, ni aux mêmes personnages. Ce sont des faits, tantôt choisis et distribués systématiquement, tantôt pris au hasard et qui se succèdent sans enchaînement. Dans le premier cas, les faits viennent remplir les divisions et les sous-divisions d'un traité de morale ou de politique; ou bien ils se rapportent à un même genre d'observations et de recherches; ou bien enfin, ils se présentent comme revêtus d'un même caractère, par exemple, comme étant tous merveilleux, prodigieux de leur nature. En toutes ces hypothèses, ainsi que dans celle où les faits n'ont entre eux aucune sorte de liaison, ils peuvent être ou réels ou mêlés de fables. Voilà bien des varié-

tés : cependant nous pourrions y joindre d'autres espèces de recueils, ceux qui se composent de monuments ou de pièces originales tellement hétérogènes qu'on n'en peut rattacher l'ensemble ni à l'histoire universelle, ni à aucune histoire particulière; ceux aussi qui renferment, non des monuments, mais des dissertations, des réflexions, des mémoires, qui échappent par le mélange des sujets, à toute classification fondée sur l'ordre des lieux, des temps ou des connaissances. Dans cette polygraphie, on distingue les recueils intitulés *anecdotes*; mot qui, dans son origine, signifiait des choses non encore publiées, inconnues, inédites, mais qui s'est appliqué à toute espèce de traits et de faits détachés, quelque divulgués qu'ils fussent.

Après avoir ainsi parcouru et classé par matières tous les genres de productions et de compilations historiques, nous pouvons prendre une idée générale des différentes formes qui leur conviennent. En tout ce qui n'est que polygraphie, extraits, mélanges, ou simples notices biographiques, ou antiquités, généalogies, chroniques, chronologie technique ou litigieuse, ou pure géographie, les règles se réduisent à la vérification et au choix des faits, à la correction et à l'élégance de la rédaction. Les autres préceptes que nous aurons à étudier dans les séances suivantes ne s'appliqueront qu'aux histoires proprement dites, soit universelles, soit particulières, ou spéciales, ou personnelles. Toutefois ces histoires peuvent encore différer entre elles, selon qu'elles sont ou abrégées ou développées, selon qu'elles offrent ou des tableaux généraux, ou des récits détaillés.

Malgré le jugement sévère que Bacon a prononcé

contre les abrégés historiques, et quoiqu'ils puissent contribuer à mutiler l'instruction, à l'atténuer, à la rendre superficielle, d'Alembert n'a pas craint de recommander ceux qui réduisent l'histoire à ce qu'elle contient d'incontestable et d'utile, et ne suppriment que les détails altérés par les erreurs et les passions des hommes. Il pensait qu'il était possible de réunir, dans ces abrégés, le mérite du style à la profondeur des recherches, à l'exactitude des résultats, à la justesse des observations. Avouons que la véritable histoire est celle qui développe les faits et les rend sensibles par leurs circonstances : son art est de leur conserver l'intérêt qu'ils ont eu quand ils étaient des spectacles. Elle sait même leur redonner tout à fait ce caractère; elle nous fait assister réellement aux scènes qu'elle retrace. Les événements sont pris, pour ainsi dire, dans le vif : ils n'ont presque rien perdu ni de leurs mouvements ni de leurs couleurs; et tous ces incidents, dont la variété nous enchante, semblent aussi par leur nombre et par leur accord, garantir la fidélité de la narration. Les réflexions qu'ils amènent en sont le plus rare ornement; et les résultats généraux qui naissent des détails ont trop d'éclat pour avoir besoin d'être longuement exposés. Voilà ce qu'est l'histoire dans les livres des grands historiens de l'antiquité, et ce qu'avec plus ou moins de succès, elle s'est efforcée de redevenir depuis la renaissance des lettres. Mais, soit que, dans les annales des peuples modernes, les événements aient en effet moins de grandeur et les détails moins de charmes; soit qu'avant le dix-huitième siècle, les historiens modernes n'eussent imité que bien imparfaitement les modèles antiques; soit qu'il faille attribuer

au progrès des lumières, l'application de l'analyse et des idées générales à l'histoire elle-même, il est enfin arrivé qu'au lieu d'histoires, on a composé, je ne dis plus des abrégés, mais des tableaux historiques où les opinions et les mœurs sont plus représentées que les actions; où, en nous montrant ce qu'étaient les hommes de tous les siècles, on nous raconte assez peu ce qu'ils ont fait. C'est ainsi que Voltaire a peint les mœurs et les destinées des nations depuis Charlemagne. Illustré dès sa naissance par un si éclatant succès, ce nouveau genre, que sa nouveauté même eût assez recommandé, a été plus cultivé que l'ancien par les écrivains qui, depuis 1750, se sont consacrés à l'histoire. Quoique censuré amèrement par Mably et par d'autres critiques, il a tellement contribué à la propagation des véritables connaissances, qu'on lui doit, ce semble, tous les encouragements qui ne tendront point à lui décerner le premier rang, et à le substituer partout aux narrations plus réelles de l'histoire.

Je conclus que les quatre lois fondamentales que nous avons exposées dans la dernière séance sont les seules auxquelles soient également assujetties toutes les espèces de productions historiques: les règles relatives à l'ensemble, au plan et au style, se modifient selon la matière et la nature des ouvrages; et nous entendons même restreindre ainsi ce que nous aurons à dire des études et des dispositions morales par lesquelles on se rend digne d'écrire l'histoire.

SEPTIÈME LEÇON.

THÉORIE DE L'ART DES HISTORIENS. — PRÉCEPTES GÉNÉRAUX. — ÉTUDES ET HABITUDES QUI PRÉPARENT A BIEN ÉCRIRE L'HISTOIRE.

Messieurs, le nom d'histoire s'applique à des compositions très-diverses. Depuis longtemps nous avions distingué huit ordres de relations écrites : les actes ou procès-verbaux rédigés au moment même où les faits s'accomplissent; les notes par lesquelles un particulier fixe, jour pour jour, ses souvenirs; les journaux publics ou gazettes, qui annoncent les événements les plus récents; les mémoires d'un auteur sur sa propre vie; ceux où il expose tout ce qui s'est passé de son temps, soit dans le pays qu'il habite, soit ailleurs; les histoires ou chroniques qui ne remontent qu'à deux ou trois siècles avant l'époque où elles sont composées; celles qui embrassent une partie plus considérable de la durée d'une nation, à partir même de son origine; enfin, les ouvrages où les annales d'un peuple ne sont recueillies que longtemps après qu'il a cessé d'exister, ou loin des lieux et des institutions qui lui ont été propres. Mais cette première classification ne correspondait qu'aux différentes distances qui séparent les faits des narrations, et ne tendait qu'à discerner, ou les sources, ou les simples dépôts des connaissances historiques. Bacon nous a offert un autre système, destiné à représenter les divers objets dont nous conservons la mémoire : sous ce point de vue, il a divisé l'histoire

en naturelle et civile; et celle-ci, en principale ou proprement dite, ecclésiastique et littéraire. Dans la première de ces trois branches, il nous a fait remarquer trois ordres de productions; les ébauches ou simples mémoires, les débris d'antiquités, et les annales complètes, soit universelles, soit seulement nationales : à ces annales s'adjoignent les vies de personnages illustres, et les relations particulières d'une guerre, d'une expédition, d'une entreprise quelconque. Les histoires civiles, littéraires, ecclésiastiques, sont tantôt pures et tantôt mixtes; dans ce second cas, elles s'allient à quelque science morale, politique ou civile : et l'on peut ainsi regarder comme des histoires mixtes les livres de géographie et de voyages. L'énumération de Bacon se termine par des appendices qui sont des recueils de paroles mémorables ou de lettres missives. Les divisions que nous a proposées Vossius sont plus vagues, moins claires, plus scolastiques. Je me bornerai à rappeler qu'il suppose trois grandes sections de l'histoire, l'une des faits de Dieu, l'autre des choses naturelles, et la troisième des actes de la volonté humaine. Cette dernière section n'est que l'histoire civile, qui a pour compléments l'histoire littéraire et l'histoire ecclésiastique. Mais dans chacune de ces branches, on envisage ou tous les temps et tous les lieux, ou un seul peuple, ou une ville, ou une seule époque, ou un seul homme. Vossius veut qu'on applique le nom d'histoire aux récits qui enchaînent les faits, pour en montrer les rapports et les causes; le nom d'annales à l'exposition simple et chronologique des grands événements; le nom d'éphémérides ou de journaux, aux registres qui s'étendent à tous les faits,

même aux moins mémorables. Il distingue des narrations cohérentes et continues celles qui ne se présentent que détachées l'une de l'autre; il sépare aussi de l'histoire pure, qui n'a qu'un objet déterminé, les histoires mixtes, qui allient le sacré au profane, la fable aux souvenirs constants, ou les choses naturelles aux choses sociales. Après avoir jeté quelques regards sur d'autres classifications plus incomplètes et plus arbitraires, publiées par le P. Ménétrier et par Napione, et qui n'ont d'utile que ce qu'elles empruntent de celles de Bacon, nous avons recherché quelles étaient les différentes matières traitées dans les livres qu'on a coutume de rassembler sous le titre commun d'histoire. Nous avons aperçu, comme préliminaires, la géographie, à laquelle se rattachent les voyages, et la chronologie, divisée en parties technique, litigieuse et positive.

Cette dernière aboutit à l'histoire universelle, qui embrasse tous les peuples ou la plupart des peuples, soit dans toute l'étendue des siècles, soit durant certaines périodes déterminées et plus ou moins étendues. A ces préliminaires, à ces exposés généraux, succèdent, dans une seconde section, les histoires qui appartiennent divisément à chacun des peuples ou de l'antiquité, ou du moyen-âge, ou des temps modernes, y compris celles qui se restreignent à une seule période, à une dynastie, à un règne, à une guerre ou à une crise politique, à une province, à une ville, à un seul personnage. Dans une troisième section, se sont placées les histoires spéciales de certaines institutions, corporations ou professions : par exemple, l'histoire de la noblesse, celle du clergé, celle des lettres, des

sciences et des arts; divisibles chacune en plusieurs genres, selon qu'elles embrassent leur objet dans tout son ensemble, ou qu'elles n'envisagent que l'une de ses parties. Une quatrième et dernière section s'est composée d'ouvrages ou recueils archéologiques, biographiques et polygraphiques. L'archéologie comprend les traités généraux et particuliers d'antiquités. Les recueils biographiques à classer ici sont ceux où se trouvent comparés et rapprochés des personnages pris en divers lieux et en divers temps. Enfin la polygraphie historique consiste en mélanges, collections ou dictionnaires de faits, d'exemples, d'anecdotes, qui tiennent à la fois à différentes parties des histoires générales, nationales ou spéciales, et ne sauraient appartenir en propre à aucune.

Il nous importait de parcourir et de classer toutes ces espèces, afin d'avoir une idée complète du genre historique et d'en mieux concevoir la théorie, de discerner les productions plus particulièrement soumises aux préceptes que nous nous proposons d'étudier. Toutes le sont aux quatre lois fondamentales que Cicéron a établies, et qui se réduisent à déclarer que sans la plus pure vérité il n'y a pas d'histoire. Mais après cette condition essentielle, après l'exactitude la plus rigoureuse dans les choses, il nous a semblé qu'une disposition méthodique, et la correction ou, si l'on veut, l'élégance des expressions, étaient les seules conditions à imposer au simple géographe, au chronologiste, tant qu'il ne traite que les parties technique et litigieuse de cette science; au rédacteur de procès-verbaux, de récits officiels, de journaux quelconques, de fragments et de notices succinctes; au généalogiste, à

l'antiquaire, au compilateur d'extraits, d'anecdotes, ou de mélanges. Nous n'aurons donc plus en vue que l'historien proprement dit, mais en étendant ce titre aux écrivains qui publient ou des relations de voyages, ou des mémoires, soit sur leurs propres vies, soit sur les événements de leur siècle, aussi bien qu'aux biographes qui donnent quelque étendue à leurs ouvrages et en l'appliquant surtout aux auteurs d'histoires, ou, universelles, ou particulières, ou spéciales. Tels sont les divers historiens auxquels se rapporteront ce que nous allons dire des moyens qui doivent les préparer à leurs travaux. Nous examinerons premièrement quelles sont les études nécessaires à celui qui se destine à écrire l'histoire; secondement, quelles habitudes morales il importe qu'il ait contractées; troisièmement, quelle doit être sa position dans la société pour qu'il ait, à un degré suffisant, la volonté et le pouvoir de remplir ses obligations envers ses lecteurs.

Il ne s'agit point encore de la manière d'étudier un sujet historique déterminé, que l'on se propose de traiter. Nous considérons l'historien futur avant qu'il ait choisi aucune matière, entrepris aucun travail. Quelles études aura-t-il besoin d'avoir faites, quelles connaissances devra-t-il avoir acquises, pour commencer un ouvrage avec quelque espoir de succès? Telle est la question qui s'élève : elle est purement préliminaire. Mably, en la posant ainsi, n'y répond qu'en recommandant l'étude du droit naturel, du droit public, des sciences morales et politiques. C'est là, sans contredit, une partie essentielle de l'apprentissage de l'historien. Mais je pense qu'il y faut comprendre d'autres préparatifs, et pour indiquer toutes les études qui sont

ici indispensables, je les diviserai en trois genres: elles sont ou littéraires, ou philosophiques, ou historiques.

Il serait superflu de parler d'études littéraires, s'il ne s'agissait que de celles qui entrent dans l'instruction commune, et qui servent à former ou développer le talent d'écrire sur des sujets quelconques. Nous avons en vue l'art d'écrire l'histoire, et nous cherchons les moyens de se préparer spécialement à ce genre de compositions. Je n'en connais pas de plus sûr que l'étude des grands modèles, non-seulement dans ce genre même, mais dans ceux qui l'avoisinent. Par ce mot d'étude, j'entends une lecture attentive, qui fait recevoir des impressions vives et profondes, remonter aux causes qui les produisent, sentir tous les effets et tous les caractères du style, et pénétrer ainsi dans les plus intimes secrets de l'art. Mais si vous demandez quels sont les ouvrages que l'historien doit avoir ainsi étudiés, je n'hésiterai point à indiquer d'abord les chefs-d'œuvre de la poésie épique. Ce sont les poëtes qui ont créé l'art de raconter; eux seuls le possèdent dans sa plénitude; et qui ne l'a point appris d'eux, ne le sait qu'imparfaitement. C'est à leur école que se sont formés les habiles historiens de l'antiquité. Voyez, nous dit Marmontel, voyez dans Tite-Live le combat des Horaces et la conjuration des Gracques; dans Tacite, l'incendie de Rome; dans Plutarque, le triomphe de Paul-Émile : c'est Homère ou Corneille que vous croyez entendre. Lorsque dans les factions, ajoute Marmontel, dans les troubles domestiques, dans les révolutions, les désastres, on a de grandes passions à faire agir, de grands caractères à développer, de grandes scènes à décrire, la langue de l'histoire devient pres-

que celle de la poésie. Or, ces discordes, ces agitations, ces catastrophes, sont la matière la plus ordinaire ou du moins la plus importante des annales humaines; et d'ailleurs ne pensez pas que dans les récits moins animés l'historien n'ait pas à suivre encore les traces du poëte. Il entre aussi dans l'épopée des faits moins éclatants, des détails plus simples, mais qui prennent par leur situation, par leur rapprochement, par l'expression qui les colore, un intérêt qui ne s'affaiblit jamais, qui, au contraire, s'accroît sans cesse : les poëtes sont encore les premiers maîtres dans cette partie la moins brillante et la plus difficile de l'art des narrations. Ah! sans doute, s'il n'est question que d'établir une série chronologique de faits, que d'enregistrer jour par jour les progrès d'un siége, d'une marche militaire ou d'une négociation diplomatique, les leçons d'un greffier suffisent; il n'y a pas lieu de recourir à celles d'Homère : mais si vous prétendez me transporter au milieu des camps, au sein des conseils, me placer en présence des événements, m'en dévoiler les causes, les effets, les rapports, m'en offrir réellement le spectacle, et me communiquer les émotions qu'il a produites sur vous-même, vous n'atteindrez ce but que par des récits poétiques; et l'exacte vérité qui doit régner dans les vôtres ne les dispense point de porter l'empreinte du génie. Bacon n'a pas manqué d'assimiler l'histoire à la poésie narrative : celle-ci a, de plus, la versification et la fiction; tout le reste est commun à l'une et à l'autre. Bacon dit plus : en parlant de la poésie dramatique, il l'appelle aussi une histoire; mais une histoire tout à fait visible, qui rend les choses présentes, qui ne leur laisse plus rien de passé; et je

ne craindrai point d'en conclure que l'historien doit avoir fait une étude particulière du théâtre ancien et moderne, y avoir appris l'art d'établir de grandes scènes, de rapprocher les personnages, de pénétrer dans leurs pensées et dans leurs sentiments, de les employer à se peindre eux-mêmes par leurs actions et leurs discours. Je sais que la carrière ouverte à l'historien n'est pas, à beaucoup près, aussi libre; nous l'avons déjà soumis à des lois austères; l'usage qu'il pourra faire des moyens dramatiques ne sera que trop resserré : c'est pour lui une raison de plus de profiter de tous ceux qui ne lui seront pas interdits. Ainsi que nous voyons les poëtes tragiques fouiller curieusement dans les trésors de l'histoire, et lui dérober tout ce qui peut leur convenir, il est trop juste qu'elle emprunte à son tour quelques-uns de leurs secrets; qu'elle apprenne d'eux à rendre sensibles les situations, les caractères, les incidents, les catastrophes. Née de l'antique poésie, l'histoire dégénère quand elle oublie son origine, quand elle ne s'y replonge pas autant qu'il est encore en elle. La première instruction de l'historien est donc à puiser dans les poëtes, surtout dans les chefs-d'œuvre épiques et dramatiques. Si j'ajoutais un troisième genre à ces deux-là, ce serait le satirique, à cause des relations intimes qu'il devrait avoir avec la science des mœurs.

Entre les compositions en prose, je serais presque tenté d'exclure des études spéciales de l'historien la lecture des orateurs; car je ne connais pas de genre plus étranger, plus opposé même au genre historique. L'orateur, qui s'adresse à des auditeurs inattentifs ou prévenus, a besoin de les éclairer par de longs développe-

ments, de les convaincre par des séries de preuves et de déductions, de les ébranler par des mouvements passionnés : l'histoire, au contraire, n'admet ni amplifications, ni argumentations; pas d'autres mouvements que ceux des faits qu'elle raconte, pas d'autres passions que celles des personnages qu'elle met en scène. Nous n'examinons point encore s'il est à propos d'entremêler des harangues aux récits; mais ceux qui les admettent conviennent du moins qu'elles doivent être dramatiques, c'est-à-dire ressembler à celles qui se joignent naturellement aux actions, non à celles qui se préparent pour être solennellement prononcées. Le ministère d'un historien n'est point du tout de soutenir une cause ou un système : l'instruction que nous attendons de lui est la connaissance parfaite des événements : s'il doit en résulter des leçons morales et politiques, il peut bien nous aider à les recueillir; mais du moment où il paraît nous les donner lui-même, il change de profession; dès qu'il disserte, il n'a plus le caractère et l'autorité d'un témoin. Les plus belles productions oratoires ne seraient donc pour lui que de faux modèles : il rapporterait de cet apprentissage des méthodes tout à fait différentes de celles qu'il doit suivre, des formes de style qui ne conviendraient point à la fonction qu'il veut exercer. Je dois avouer cependant que Cicéron étend aux historiens le nom d'orateurs. *Videtisne quantum sit oratoris munus historia?* Ce texte, et quelques autres qui ont le même sens, ceux surtout où le genre oratoire et le genre historique sont comparés et rapprochés, semblent contredire expressément ce que je viens de hasarder sur la différence et l'opposition de ces deux classes

de compositions littéraires. Mais d'abord, Cicéron a pris soin d'observer que les plus célèbres historiens ne s'étaient point exercés dans la carrière du barreau ni dans celle des discussions politiques. Hérodote n'y était jamais entré : *Herodotum illum, qui princeps genus hoc ornavit, in causis nihil omnino versatum esse accepimus*. Thucydide, quoiqu'il eût été homme public, n'était point connu comme orateur : *Ne hunc quidem Thucydidem, quanquam est in republica versatus, ex numero accepimus eorum qui causas dictitarunt*. Ni le Syracusain Philiste, ni les Athéniens Éphore et Théopompe, tout disciples qu'ils étaient de l'orateur Isocrate, n'avaient employé leur temps à plaider des causes : *Causas omnino nunquam attigerunt*. Timée, leur successeur, n'avait pas puisé non plus, dans l'exercice de l'art oratoire, l'éloquence qui distingue ses écrits : *Minimus natu horum omnium Timæus.... magnam eloquentiam ad scribendum attulit, sed nullum usum forensem*. Peut-on établir par de plus grands exemples qu'il n'y a point entre ces deux genres une si étroite affinité? Je soupçonne donc que Cicéron, lorsqu'il dit que l'histoire est une fonction, un ouvrage d'orateur, *summi oratoris munus* ou *opus*, n'entend par ce mot d'orateur qu'un habile écrivain en prose. C'est un sens que n'auraient point eu assez les mots *scriptor* ou *auctor*, et que peut-être l'expression *summus orator* était plus propre qu'aucune autre à bien déterminer. Je vous prie de remarquer que les institutions, les habitudes et l'éducation littéraire des anciens, les entraînaient à considérer les orateurs comme les prosateurs par excellence, et à prendre leur art pour le premier type

de tous les ouvrages en prose. Cette disposition a influé sur leurs idées et sur leur langage, toutes les fois qu'ils ont parlé des différentes productions de l'art d'écrire. Le mot de prosateur a eu beaucoup de peine à s'établir même dans notre langue, et quoiqu'il y soit tout à fait nécessaire, il n'est point encore universellement admis. Cependant nous avons acquis enfin une idée assez précise et assez étendue de la prose, pour apercevoir parfaitement dans les harangues et dans les histoires deux genres très-distincts, dont l'un ne domine aucunement l'autre, et qui, en ce qui concerne les caractères du style, n'ont point, ce me semble, de théorie commune.

Je crois que l'historien a beaucoup plus d'occasions d'imiter les écrivains énergiques ou pittoresques, ceux à qui peu de mots suffisent pour exprimer de grandes pensées, ou pour peindre vivement les détails. Tels sont, pour ne citer que peu d'exemples hors du genre historique, Sénèque chez les anciens, Montaigne, Pascal, La Bruyère et Montesquieu chez les modernes. On peut critiquer le style de Sénèque; mais on contracte, en lisant ce philosophe, l'habitude de penser et d'exprimer; et si, en profitant de ses bons exemples, on remarque aussi ses défauts, on retire un double profit de l'étude de ses livres. Pour Montaigne, c'est de tout point l'un des meilleurs maîtres dans l'art d'écrire; peu d'auteurs, en aucune langue, sont plus dignes du nom de classique. Original sans effort et sans recherche, il a le droit de tout dire parce qu'il en a le talent. Ses expressions sont aussi fortes que naturelles; et la liaison de ses idées est toujours étroite, quoique presque aussi aventureuse que celle des faits qui composent une his-

toire. Ce secret des transitions, si nécessaire aux historiens, s'ils peuvent l'apprendre quelque part, c'est dans les *Essais* de Montaigne : tout y survient, comme jeté par une destinée pareille à celle qui dispose des choses humaines ; et cependant tout y procède, entraîné d'un même cours. Les observations de La Bruyère, quoique plus méthodiques, n'ont pas cette cohérence ; mais elles peuvent, comme les *Pensées* et les *Lettres* de Pascal, servir quelquefois de modèles, quand les récits doivent s'enrichir ou de portraits, ou de réflexions critiques, ou de pensées morales. Le style de Montesquieu se rapproche davantage encore du style historique, et le fond de ses ouvrages tient de plus près aux idées politiques que l'historien a tant d'occasions de retracer.

Il est des lectures d'une tout autre espèce, que je ne pourrais conseiller qu'avec beaucoup de réserve et de restriction : d'abord, parce que la plupart seraient ou fastidieuses, ou réprouvées à la fois par la saine morale et par le bon goût, qui sont inséparables ; ensuite, parce que les meilleures n'offrent encore que de pures fictions, qui semblent n'avoir rien de commun avec des récits rigoureusement véridiques. Je veux parler des romans, genre qui n'apparut que fort tard dans l'ancienne littérature grecque et latine. Je ne crois pas que l'historien ait aucun fruit à retirer, ni des romans composés avant le sixième siècle de l'ère vulgaire, quoiqu'ils soient proclamés classiques par les érudits, ni de ceux du moyen-âge, ni de la multitude innombrable de ceux que les siècles modernes ont vus éclore. Mais enfin, Cervantes, Fénelon, Le Sage, Prévôt, Fielding, Richardson, et un petit nombre d'autres romanciers, possédaient à un si haut degré le talent de raconter, que j'ignore si l'étude

de leurs livres n'est pas indispensable à quiconque se destine à composer, quoique dans un genre bien différent, des récits d'une longue étendue. Ils lui enseigneront à situer les faits et les personnages, à distribuer les détails, à conduire habilement le fil des narrations, à l'interrompre, à le reprendre, à soutenir l'attention des lecteurs par une inquiète curiosité. Il ne lui sera point inutile d'examiner comment l'imagination s'empare des résultats de l'histoire, des accidents de la vie, des sentiments du cœur, de tous les mouvements des passions, de tout ce que la société présente de vices, de caprices, de ridicules, de caractères, pour en diversifier à l'infini les effets, les rapports, les affinités, les contrastes; comment elle peut même s'élancer hors du système positif des choses physiques et morales, créer d'autres cieux et une autre terre, peupler de fantômes des lieux chimériques ou réels, rattacher à ce qui existe tout ce qu'elle fait exister, se jouer du possible et de l'impossible, et retrouver au delà de toute vérité une nouvelle vraisemblance. Il n'arrive que trop souvent aux récits qui se disent historiques de ressembler à ces fictions : pour démêler partout ce qui est vrai, il est bon de savoir jusqu'où s'étend le pouvoir de feindre; on s'apercevra mieux des moments où l'histoire devient romancière. Les lectures que je viens d'indiquer auront donc, si elles sont bien faites, deux grands avantages : d'une part, elles exerceront à reconnaître la fable, toutes les fois qu'elle tenterait de s'allier à la vérité; de l'autre, elles apprendront à rendre la vérité elle-même toujours vraisemblable et toujours intéressante.

Mais, sans contredit, de toutes les études littéraires, il n'en est pas qui puissent mieux préparer à écrire

l'histoire que celles des livres historiques. Comme nous n'avons à y considérer actuellement que la méthode et le style, je ne proposerai qu'un assez petit nombre de modèles, tels qu'Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe et Plutarque, entre les Grecs; César, Salluste, Tite-Live et Tacite, chez les Latins; et parmi les modernes, Machiavel, Guichardin, Giannone, Hume, Robertson, Gibbon, le cardinal de Retz, Vertot, Voltaire, Raynal et Rulhière. Je n'entends point exclure les autres; mais ceux-là suffiraient pour donner tous les tons qui peuvent convenir à l'histoire; car il règne, entre leurs écrits, une grande diversité de formes. C'est par l'impression que produisent ces lectures, par l'enthousiasme et l'émulation qu'inspirent ces modèles, qu'on peut juger des dispositions qu'on aurait à les imiter. « Si naturellement et par une sorte d'instinct, « dit Mably, vous vous êtes arrêté dans Tite-Live aux « détails particuliers qui servent à développer le génie « des Romains; si les lois, si les révolutions arrivées « dans le gouvernement de la République vous ont porté « à faire des réflexions, n'en doutez point, vous pou- « vez entreprendre l'histoire générale (d'un peuple). « Mais avez-vous été plus frappé des guerres de ces « Romains, de leur discipline militaire et des exploits « des consuls que de tout le reste? bornez-vous à écrire « l'histoire de quelque guerre mémorable, et qui ait « causé un changement dans la fortune des États. Si « la partie des mœurs vous a intéressé, si vous aimez « à réfléchir sur les passions, les vices, les vertus des « hommes célèbres..., marchez sur les traces de Plutar- « que, et tâchez de nous éclairer et de nous rendre « meilleurs, en nous présentant le portrait des hommes

« dont les talents ont honoré l'humanité, et dont la vie « doit être pour nous une leçon éternelle. »

Mais en vain l'on aura recherché dans les meilleurs modèles les plus belles formes du style historique, si à cette instruction purement littéraire, on ne joint des études philosophiques. Les sujets que les historiens ont à traiter, les détails qu'ils rencontrent exigent des connaissances très-étendues et fort diverses; souvent l'intelligence de plusieurs langues, quelquefois aussi des notions de physique et de mathématiques. Sur ces objets cependant, l'instruction générale, celle qu'on doit supposer commune à tous les hommes de lettres, suffit à celui qui se consacre à des compositions historiques, à moins qu'il n'ait choisi des matières qui tiennent plus spécialement, soit à certaines langues anciennes ou modernes, soit aux sciences exactes ou naturelles. Ce sont les sciences morales et politiques qui doivent être familières à tout historien; et c'est à elles que j'entends appliquer ici le nom de philosophie, en y comprenant comme des préliminaires indispensables l'analyse et l'art de la pensée. Cette étude, qui sert à diriger toutes les autres, se présente sous deux aspects différents, selon qu'elle consiste en observations sur l'origine de nos idées, sur la manière dont elles se forment, se développent et s'expriment; ou bien en explications des méthodes et des règles que nous devons suivre pour nous assurer de la précision de nos idées, de la valeur des signes qui les représentent, de la fidélité des souvenirs qui les retracent, de la vérité des jugements et des raisonnements qui les enchaînent et en composent un système. Sous le premier aspect, c'est une science qui a été nommée, avec beaucoup de justesse, idéolo-

gie; sous le second, c'est un art qu'on peut appeler du nom de logique, si l'on convient que ce mot signifiera l'ensemble des préceptes et des conseils qui tendent au plus heureux usage de toutes nos facultés intellectuelles. Je n'entends donc point parler de la dialectique des écoles, mais d'un art rationnel ou pour mieux dire raisonnable, qui embrasse ceux de parler, de penser et d'écrire, qui s'étend jusqu'aux règles du bon goût et de la saine critique. Aristote est, à notre connaissance, le premier qui ait tenté de rechercher dans leurs sources les plus profondes les éléments de cette science et les principes de cet art. Mais la science et l'art sont rentrés bientôt l'un et l'autre dans une obscure et longue nuit, d'où Bacon, Descartes, Hobbes, Malebranche, l'école de Port-Royal, et enfin celle de Locke ont diversement travaillé à les faire sortir. Je n'ai rien à dire des directions nouvelles qu'ils ont prises en Allemagne et en Angleterre; mais depuis le milieu du dernier siècle jusqu'aux premières années du dix-neuvième, ils ont fait en France des progrès qui rappellent assez les noms de Condillac, de Cabanis et de M. de Tracy. En ce genre au surplus, le moyen de discerner les meilleurs livres est fort simple : on les reconnaît à un signe visible, à leur clarté parfaite. En philosophie, il n'y a de vrai et d'utile que ce qui est immédiatement intelligible à un esprit attentif; toute métaphysique obscure est fantastique ou mensongère. L'étude que nous recommandons ici à l'historien est austère sans doute, mais non pas compliquée ou épineuse; il peut abandonner sans dommage tout ce qui ne se laisse pas comprendre; il recueillera, dans un très-petit nombre d'ouvrages

réellement instructifs, les observations et les méthodes les plus applicables aux recherches et aux travaux dont il doit spécialement s'occuper : Kant et ses disciples n'ont assurément rien du tout à lui apprendre.

Sur la base essentiellement philosophique que je viens d'indiquer, s'élève tout l'édifice des sciences morales et sociales, dont les rapports avec l'histoire ne sauraient être méconnus par personne. Si ces connaissances sont nécessaires pour lire les livres historiques, à plus forte raison pour les composer; or, Daguesseau, dans les instructions qu'il adressait à son fils, désignait, comme l'un des préliminaires indispensables de cette lecture, l'étude des principaux auteurs qui ont traité des fondements de la société civile, du gouvernement en général, et du droit des gens. « Ce que vous avez déjà « lu à cet égard, lui disait-il (an 1716), comme la *République* « de Platon, le traité de Cicéron *De legibus*, « et le *Traité des lois civiles* de M. Domat, est un « commencement et comme l'ébauche de ce travail. Je « voudrais à présent que vous y joignissiez la lecture « des *Politiques* d'Aristote... Les anciens ne nous ont « guère laissé d'ouvrage plus rempli de principes sur « la société humaine et sur le gouvernement général. « Parmi les modernes, les savants du Nord estiment « beaucoup le gros traité de Puffendorf *De jure naturali gentium et civili*. Je souhaite (dit toujours « Daguesseau) que vous ayez plus de courage que je « n'en ai eu; mais je vous avoue que je n'ai jamais pu « achever la lecture de cet ouvrage. L'auteur est pro- « fond à la vérité; mais il écrit à la mode des Péripa- « téticiens, qui obscurcissent souvent ce qu'ils veulent « définir par des termes abstraits et des expressions

« techniques, plus propres à donner la facilité de dis-
« courir longtemps sur une matière, qu'à la faire bien
« entendre... Je vous parlerai bien différemment du
« livre de Grotius, *De jure belli et pacis*. Vous y trou-
« verez des idées moins abstraites, mais plus nobles,
« plus élevées et plus appliquées aux faits et aux évé-
« nements que la dialectique, j'ai presque dit la sco-
« lastique de Puffendorf : car celui-ci a traité la po-
« litique, à peu près comme les auteurs scolastiques
« traitent la théologie... Grotius était un génie d'un
« ordre fort supérieur. Il serait à souhaiter qu'il eût
« quelquefois un peu plus appuyé et développé ses
« raisonnements. Puffendorf pèche par un excès de
« longueur, et Grotius, en certains endroits, par un
« excès de précision. Mais ce défaut, beaucoup plus
« aisé à supporter que le premier, devient quelquefois
« un principe de perfection pour le lecteur, qu'il instruit
« par les notions qu'il lui présente, et qu'il engage à
« travailler encore de lui-même sur ce qu'il n'a fait que
« lui indiquer. Vous verrez d'ailleurs dans Grotius un
« recueil précieux d'un grand nombre d'exemples de
« ce que les nations ont observé entre elles comme
« fondé sur le droit des gens, c'est-à-dire sur cette
« convention tacite des peuples de différents pays,
« dont on peut dire..... *Magnæ auctoritatis hoc jus ha-*
« *betur, quod in tantum probatum est, ut non fue-*
« *rit necesse scripto id comprehendere*. Vous sentirez
« de vous-même de quel poids sont ces exemples dans
« une matière où ils tiennent lieu de lois, parce qu'il
« n'y a point d'autorité supérieure qui puisse en impo-
« ser d'une autre nature aux différentes nations. Ainsi,
« au lieu que vous autres jurisconsultes, vous dites

« ordinairement *legibus, non exemplis, judicandum* « *est*, ici, tout au contraire, il faut dire, *exemplis*, « *non legibus*..., parce que ce sont ces exemples qui « prouvent les règles reconnues par tous les États. »

Ces conseils, que Daguesseau donnait à un jeune homme qui se disposait à étudier l'histoire, Mably n'a pu manquer de les adresser à ceux qui entreprennent de l'écrire. Il leur prescrit donc l'étude du droit naturel, sans lequel, dit-il, on ne s'élèvera point jusqu'à connaître les devoirs du citoyen et du magistrat, et les grandes vertus publiques. Il fait succéder à cette étude celle de la politique, en observant qu'il y a deux sciences de ce nom : l'une fondée sur les lois que la nature a établies pour procurer aux hommes le bonheur dont elle les rend susceptibles, lois invariables, qui eussent rendu le monde heureux, s'il les avait suivies; l'autre, qui est l'ouvrage des passions par lesquelles notre raison est égarée, et qui ne produit que des avantages passagers, sujets aux plus fâcheux retours. Mais, puisqu'enfin les passions ont renversé toutes les barrières et qu'elles sont parvenues à donner des lois aux sociétés dégénérées, c'est-à-dire à gouverner le monde, Mably veut qu'on étudie les ruses, les artifices qu'elles emploient pour affermir leur despotisme. Telles sont à peu près toutes les études philosophiques que Mably exige; elles ne sont pas immenses, et cependant il n'en faut pas plus pour effrayer son interlocuteur Théodon, qui s'écrie que la vie d'un homme suffirait à peine à tant d'études préliminaires. Volney a remarqué que ce nom grec de Théodon est assez étrange dans un dialogue où l'on parle des États-Unis d'Amérique et des ouvrages de Hume, de Gibbon, de Raynal. Mais le

découragement du futur historien est encore bien moins concevable. Nous ne craindrons pas de réclamer des connaissances plus étendues et qui embrasseront tout le système des mœurs et des sociétés.

Nous en avons déjà tracé le plan, lorsque nous traitions des usages et de la philosophie de l'histoire. Vous avez pu en conclure que l'historien doit posséder d'avance un riche fonds d'observations morales, avoir recherché quels sont les penchants naturels des hommes, comment ces penchants sont modifiés par l'éducation, par les relations domestiques ou familières, par la profession, par le gouvernement, par le progrès des lumières; quelle influence les opinions et les passions, et à défaut de passions, les goûts et les sentiments exercent sur les actions humaines; quels rapports s'établissent entre les actions successives d'un même homme, et comment ces rapports, plus ou moins constants, autorisent à lui attribuer ou des habitudes, ou des mœurs, ou un caractère. Ce n'est là que la morale d'observation : il est ensuite une morale pratique qui établit des règles de conduite, qui explique tous les devoirs compris sous les trois expressions générales de justice, de bonté et de courage; qui les expose avec plus de détail encore, en les appliquant à nos différentes relations domestiques, amicales, commerciales et politiques. Ces dernières relations supposent l'établissement des sociétés, établissement qui a donné lieu à presque tous les faits de l'histoire, et dont il est par conséquent nécessaire que l'historien ait une connaissance précise et complète. Il faut qu'il ait analysé le corps social, reconnu les éléments qui le composent, et qui sont, d'une part, les personnes, dont la condition peut varier depuis

celle d'esclave jusqu'à celle de citoyen, depuis la privation de tout droit jusqu'à la jouissance de certains priviléges; de l'autre, les choses, c'est-à-dire le concours et la division des travaux, les mouvements et les directions de l'industrie, l'origine, l'échange, la consommation et le renouvellement des produits, la formation et la distribution des richesses. C'est sur ces deux classes d'éléments du corps social, hommes et choses, que s'exerce l'action des institutions politiques, soit principales, soit secondaires. Les principales sont, premièrement, les pouvoirs, qui se partagent en législatif, exécutif et judiciaire; secondement, les lois, qui se divisent en fondamentales ou constitutionnelles, civiles et pénales; en troisième lieu, la force armée, destinée d'abord au maintien de l'ordre intérieur et à faire prévaloir les lois et les pouvoirs sur les volontés et les forces particulières, mais ensuite employée avec bien plus de développement à combattre sur terre et sur mer des ennemis étrangers; en quatrième et dernier lieu, les finances, c'est-à-dire l'ensemble et les détails des recettes et des dépenses publiques, des acquisitions et des consommations faites au nom et au compte de l'État. Les institutions accessoires, dont l'influence est bien vaste encore, ont pour objets le culte de la Divinité, l'éducation de l'enfance, et même l'instruction de tous les âges, le soin des indigents et des infirmes, l'entreprise et la direction des travaux publics. Voilà, Messieurs, et les éléments et les ressorts divers de ces grandes machines politiques dont les mouvements sont à suivre, à démêler, à dépeindre dans l'histoire. Mais nous devons observer encore que ce système ne s'est pas toujours uniformément appliqué à toutes les parties d'un même empire : l'unité

nationale n'a pas été partout absolue, soit que l'association des territoires n'ait été que fédérative, soit que le régime féodal n'ait laissé qu'un lien commun, plus ou moins faible, à plusieurs gouvernements et sous-gouvernements distincts, soit qu'une métropole gardant pour elle seule la plénitude de ses institutions, ne les ait communiqués qu'avec des restrictions aux colonies, villes ou provinces qu'elle tenait sous sa dépendance. D'un autre côté, il existe entre des nations tout à fait séparées l'une de l'autre des relations hostiles ou pacifiques, qui, bien qu'étrangères à leur régime intérieur, le peuvent encore accidentellement modifier. Ce n'est qu'après avoir analysé ainsi la société qu'il est possible d'entreprendre une classification des gouvernements. Les quatre mots si usités de despotisme, monarchie, aristocratie, démocratie, ne présentent qu'une énumération vague et incomplète; les trois derniers de ces mots expriment souvent de purs accidents, de simples formes plutôt que des systèmes proprement dits : beaucoup de constitutions sont plus essentiellement féodales ou fédératives ou représentatives, que monarchiques, aristocratiques ou populaires.

Nous avons depuis quelque temps cru parvenir à une distribution plus claire et plus réelle des gouvernements, en distinguant ceux qui ont été institués pour des intérêts particuliers ou spéciaux, et ceux qui n'ont pour but que l'intérêt national. Par leur nature même, la théocratie, le despotisme militaire et la féodalité appartiennent à la première classe; mais la monarchie et l'aristocratie même ne sont spéciales que lorsqu'elles n'admettent à se combiner avec elles aucun

élément démocratique ou représentatif. L'intervention réelle et régulière, ou de la nation ou de ses représentants, dans la formation des lois, caractérise les gouvernements nationaux. La démocratie immédiate, ou l'intervention de la nation elle-même, n'est, ainsi que le despotisme, qu'un premier degré de l'association politique : impraticable dans les grands États, elle devient dangereuse encore dans les plus petits, à moins qu'elle n'y soit étroitement limitée. Il la faut pourtant connaître, parce qu'elle se montre dans les annales du monde, surtout dans celles des anciens peuples, beaucoup plus souvent que le système représentatif. Celui-ci, dernier progrès de la civilisation, demeure quelquefois pur et simple, sans mélange d'aristocratie ni de monarchie : plus ordinairement, il s'allie à l'une ou à l'autre, ou à toutes les deux à la fois; et il s'adapte soit à un seul peuple indivisible qui conserve une parfaite unité, soit à plusieurs États réunis par un lien fédéral. S'il y a deux sortes de gouvernements, les uns spéciaux et les autres nationaux, il est nécessaire qu'il y ait aussi deux arts de gouverner, deux politiques, comme nous l'a dit Mably, dont l'une ne tendra qu'au maintien des intérêts du pouvoir, l'autre qu'au bien-être de la société entière. La première ne consiste que dans les artifices de la tyrannie et de l'imposture; la seconde, que dans les préceptes de la morale, particulièrement appliqués à l'exercice des droits de cité et des fonctions publiques, à l'administration intérieure d'un État, et à ses relations avec ses voisins ou ses ennemis. Tel est, Messieurs, tout le plan des études morales et politiques de l'historien; sans elles, il n'attacherait point d'idées précises aux mots que les faits amèneront sans

cesse sous sa plume; il n'entendrait pas la langue qu'il doit parler : il ressemblerait à celui qui entreprendrait la description des maladies humaines sans avoir aucune notion d'anatomie et de physiologie. Quant aux ouvrages où peuvent se puiser les connaissances dont je viens de retracer le système, Daguesseau nous a déjà indiqué Aristote, Cicéron, Grotius : j'y joindrais les meilleurs moralistes anciens et modernes, les traités d'économie publique publiés depuis le milieu du dernier siècle, ce qu'ont écrit sur l'ensemble, les détails ou les applications de la science politique, Machiavel, Bodin, Locke, Montesquieu, Rousseau, Mably même, et les plus éclairés de leurs disciples ou de leurs commentateurs. De tous ces auteurs, le plus instructif est Montesquieu; et je m'arrêterais à vous exposer les rapports de son grand ouvrage avec l'histoire, si l'*Esprit des lois* ne vous était bien mieux recommandé dans cette enceinte même par les explications précises et les développements lumineux qu'il y reçoit (1).

J'ai parlé des études littéraires et des études philosophiques de l'historien : sans doute il en doit faire aussi d'historiques; car, avant d'écrire l'histoire, il faut apparemment qu'il la sache. Toutefois, il n'est pas encore question des recherches qu'il devra faire pour acquérir une connaissance profonde du sujet particulier qu'il voudra traiter : il s'agit de l'histoire plus généralement considérée. On n'enrichira point ce genre d'instruction, si l'on ne commence par le posséder tel qu'il existe. Mais il a pris une telle étendue qu'il est à propos de fixer les limites de l'étude que nous enten-

(1) M. Naudet, qui alors suppléait M. de Pastoret dans la chaire de droit naturel au collége de France, avait pris l'*Esprit des lois* pour sujet de ses leçons.

dons prescrire, comme préliminaire à toute composition. Or je crois que le premier soin doit être de remonter comme nous l'avons fait aux sources de l'histoire, d'examiner comment elle s'est composée de traditions orales, de renseigements fournis par des monuments, et de relations écrites à plus ou moins de distance des faits; d'apprécier la valeur de chacun de ces genres de documents ou de témoignages; en un mot, d'établir les règles de critique d'après lesquelles on jugera de la certitude, de la probabilité ou de la fausseté des récits. La géographie est une instruction commune, dont il serait superflu de montrer la nécessité; je dirai seulement qu'il importe à l'historien d'en avoir suivi les progrès d'âge en âge, de savoir comment les diverses parties du globe ont été successivement découvertes, comment la description en est devenue, par degrés, exacte et complète. La chronologie n'est pas moins indispensable : aucune des notions essentielles qu'elle renferme n'est à négliger quand on se destine à des travaux historiques. Il importe d'avoir des idées précises de toutes les divisions du temps qui ont été employées, du rapport de ces divisions avec les institutions civiles et religieuses, et des voies plus ou moins sûres par lesquelles les époques et les dates nous ont été transmises. Les controverses relatives aux anciens âges, quoique épineuses et souvent obscures, sont d'un grand intérêt pour celui qui a besoin d'embrasser toute la science des faits : l'examen de ces questions l'aidera à se former à lui-même une chronologie positive, où n'entreront que des dates certaines et déterminées, ou du moins approximatives et probables; il se tracera pour son propre usage un tableau de l'histoire univer-

selle, ancienne et moderne, où tous les faits mémorables seront chronologiquement distribués. Il ne doit s'épargner aucune des recherches et des lectures nécessaires pour rendre ce tableau riche et fidèle. Mais, après cette étude, je n'en aurai plus qu'une seule à lui indiquer. En effet, je suppose qu'il a déjà lu les meilleurs livres d'histoire, qu'il les a étudiés comme des modèles de style. Il y aura, sous ce rapport même, du profit à les lire une seconde fois, mais en se proposant plus particulièrement de saisir tous les faits qu'ils contiennent, et de s'en pénétrer assez pour en conserver des souvenirs ineffaçables. Quoique j'aie réduit ces livres à un fort petit nombre, ceux que j'ai indiqués renferment presque toute l'histoire ancienne, une partie de celle du moyen âge, et plusieurs morceaux des annales modernes. Il reste néanmoins, çà et là, quelques lacunes qui seront à combler par des lectures moins classiques, mais inévitables, puisqu'il n'y a pas lieu de mieux choisir. Lenglet Du Fresnoy eut, au siècle dernier, l'étrange pensée de supputer le temps que les lectures historiques devaient exiger; il trouvait que pour acquérir les premières notions, il fallait précisément quarante-deux mois, ou tout au plus quatre ans, et pour une étude plus approfondie, dix ans et demi; il donnait tous les détails de ce calcul : par exemple, pour l'histoire sainte quatre-vingt-dix jours, pour l'histoire de France six cent trente-cinq jours, etc. Je crois qu'il y aura une assez forte économie à faire sur tous ces articles, si l'on a commencé par bien étudier la critique historique, la chronologie et l'histoire universelle, puisqu'il ne restera plus qu'à lire les chefs-d'œuvre historiques, qui ne sont pas innombrables, et quelques livres

ou recueils supplémentaires pour les parties d'histoire que d'habiles écrivains n'ont pas traitées. En général, les livres se divisent en trois espèces : les uns ne sont d'aucun usage; les autres ne sont bons qu'à être consultés au besoin, lorsqu'on s'occupe spécialement des matières qu'ils concernent; ceux de l'ordre supérieur doivent être lus, soit parce qu'ils sont des modèles de l'art d'écrire, soit parce qu'ils offrent un genre utile d'instruction qu'on chercherait vainement ailleurs. Restreintes à cette troisième classe de livres, les lectures historiques ne seront pas immenses; et sans prétendre mesurer le temps qu'elles réclameront, il est permis d'assurer qu'elles ne retarderont pas de tant d'années le moment de se livrer aux compositions auxquelles elles auront préparé. L'homme véritablement appelé par son goût et par ses talents à écrire l'histoire ne sera point effrayé de cet apprentissage : les études littéraires, philosophiques, historiques, dont nous venons de lui offrir la perspective, auront pour lui des attraits qui les rendront plus profitables et plus rapides.

Je répondrai beaucoup plus brièvement à la question de savoir quelles habitudes morales l'historien doit avoir contractées. Il doit être un homme de bien. Ce seul mot doit suffire; et je n'aurais rien à y ajouter, sans l'objection que fournit l'exemple de Salluste. Nous comptons Salluste parmi les grands écrivains, et cependant une ancienne tradition lui impute de honteux déréglements. Il en est accusé par Varron dans Aulu-Gelle, par Lénæus dans Suétone, et surtout par Dion Cassius. On dit que les censeurs le firent chasser du sénat à cause des scandales qu'il avait donnés, et qu'il se retira dans les Gaules auprès de Ju-

les-César, qui, en ses qualités de conquérant et d'aspirant à usurper le pouvoir suprême, s'environnait volontiers d'hommes corrompus. Dispensons-nous de discuter, en ce moment, ces inculpations, qui ne sont pas très-authentiques : admettons qu'il est possible, par exception à la loi commune, d'exprimer avec énergie des sentiments honorables que l'on dément par ses actions; du moins, il est rare que le vrai talent, dans le genre historique, ne se confonde pas avec les affections d'un excellent cœur. Nous ne savons rien de la vie de Tacite qui ne réponde au caractère moral qui fait le charme et le prix de ses ouvrages : c'est, dit Marmontel, un ami ardent de la vertu, un ami tendre de l'innocence, l'ennemi austère et inflexible des crimes honteux, un sage dont l'air mélancolique est un mélange de sensibilité, de sévérité, de bonté. Remarquez tous les liens qui enchaînent ici le talent à la morale. D'abord, ce respect religieux pour la vérité, que nous avons exigé de tout historien, ne suppose-t-il pas une probité inaltérable, une conscience qui ne se pardonnerait aucune infidélité, pas la plus légère dissimulation? Ensuite, ce tendre intérêt qu'il faut répandre sur le récit des infortunes, sur le tableau des calamités, d'où peut-il naître, sinon d'une âme sensible et compatissante, à qui rien d'humain n'est étranger, qui manque de tout le bonheur dont on ne jouit point autour d'elle? Après tout, que vous importeraient les annales des peuples, quel besoin et quel moyen auriez-vous de nous peindre les maux qu'ils ont endurés, si vous n'en étiez pas touché vous-même? Non, vos récits n'auront d'intérêt pour nous qu'autant qu'ils seront des larmes versées sur les malheurs des mortels :

Sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt.

Et ces hommages que vous devez rendre aux actions magnanimes, ces prix solennels qu'attend de vous la vertu généreuse, serez-vous capables de les décerner, s'il n'y a rien dans votre âme de ce qui rend digne de les obtenir? Les traits de courage qu'on n'est point disposé à imiter, peut-on les comprendre assez pour les peindre? Celui que n'ont pas ému les noms de patrie et de liberté, que peut-il avoir à nous dire de l'énergie et du dévouement des grands citoyens? Qu'y-a-t-il de commun entre Brutus et un courtisan de Tibère, entre Marc-Aurèle et Orose, entre Bayard et le père Daniel? Mais ajoutons que l'historien a besoin de courage pour son propre compte, toutes les fois que la sincérité de ses récits doit déplaire à la puissance, démasquer l'imposture, braver la tyrannie. C'est une franchise périlleuse : il la peut payer de sa vie, comme Crémutius Cordus; ou l'expier dans les fers, comme Giannone. S'il aspire à éclairer ses contemporains, il doit se sentir capable de se sacrifier lui-même à la cause de la vérité : *vitam impendere vero*. Telle est sa vocation et sa gloire : je veux bien que son talent soit flexible, pourvu que son caractère ne le soit jamais : la fonction à laquelle il s'est voué demande encore plus de vertu civique que d'habileté littéraire.

Ces qualités morales étant supposées, nous distinguerons comme une habitude propre à l'historien, celle d'observer attentivement tout ce qui se passe dans la société; d'y être plus volontiers spectateur qu'acteur; de saisir les traits qui caractérisent les mœurs des personnes, des compagnies, des classes ou d'une nation entière. A cet égard, nous le pourrions comparer au poëte dramatique, dont l'art suppose un riche fonds d'observations immédiates. Ils ont besoin l'un et l'au-

tre d'avoir aperçu de fort près les mouvements des passions humaines, le jeu des intrigues, le développement des vices, des travers, des ridicules. Il y a lieu de penser que dans l'histoire, comme sur la scène, les images les plus vives, les expressions les plus heureuses, celles qui nous frappent le plus par leur parfaite vérité, par leur précision énergique, ont été recueillies ainsi à travers le monde, et prises, pour ainsi dire, sur le fait. Si l'on veut rédiger une chronique, il n'est pas nécessaire d'avoir acquis tant d'expérience; mais pour peindre des situations et des caractères, il est indispensable ou d'avoir vu les faits mêmes qu'on doit retracer, ou d'en avoir démêlé d'à peu près semblables dans le commerce de la vie. En général, nous ne comprenons bien que ce que nous pouvons rattacher aux sensations que nous avons éprouvées. A mesure que les choses dont nous parlons deviennent plus étrangères à toutes celles qui ont frappé nos sens, l'expression en devient aussi plus vague : du moment où l'historien ne peut plus tracer de tableaux, il cesse de nous intéresser, parce qu'en effet il cesse de nous instruire, n'étant plus assez instruit lui-même. Or, il aura peu de moyens de se préserver de ce danger, s'il n'a pas contemplé un très-grand nombre d'actions humaines, s'il n'a pas contracté l'habitude de porter des regards pénétrants sur les divers spectacles que présente l'intérieur des sociétés. Je le suppose donc plus avide de voir que de se montrer, n'agissant lui-même que pour ne manquer à aucun de ses devoirs, curieux surtout de savoir par quels motifs et de quelles manières les autres agissent.

Ceci tient à une troisième question, celle de savoir

quelle doit être dans la société la position personnelle de l'historien. On a demandé qu'il exerçât ou qu'il eût exercé quelque grande fonction publique, civile ou militaire, et que néanmoins il jouît d'une pleine indépendance, qu'il n'eût rien à espérer ni à craindre. Il est fort aisé d'établir de pareilles conditions; mais il est extrêmement douteux que l'état réel des choses humaines permette de les remplir. Il faudrait une organisation sociale combinée tout exprès pour amener de si heureux résultats. N'être enchaîné par aucune crainte ni attiré par aucun espoir, ne dépendre que de ses devoirs, ne subir et ne sentir le joug d'aucune volonté étrangère, c'est un bonheur qui n'est pas encore devenu commun : le réunir à celui de posséder les lumières et les talents d'un historien, est une chance qu'on ne saurait promettre qu'à bien peu d'hommes dans le cours de plusieurs siècles. S'il faut attendre qu'elle arrive pour que le genre historique s'enrichisse, ses progrès ne seront pas rapides. De telles conditions supposent non-seulement que toutes les garanties individuelles sont religieusement respectées, mais, de plus, que les habitudes sociales, favorables aux talents et au génie, ont rendu la profession des écrivains pleinement indépendante. L'historien, quoi qu'on en dise, est essentiellement un homme de lettres, qui ne peut se livrer en toute liberté à ses travaux qu'autant qu'il trouve, ou dans les produits de ces travaux mêmes, ou dans une fortune antérieurement acquise, les moyens de pourvoir à tous les besoins d'un homme raisonnable. Or, les institutions nées au moyen âge et les progrès des quatre derniers siècles concourent à produire encore aujourd'hui deux effets bien dignes de

notre attention : l'un, que les talents littéraires naissent et se développent bien plus souvent dans les classes moyennes que dans les plus riches; l'autre, que les productions de ces talents n'ont point, comme la plupart des autres travaux humains, une récompense assurée et proportionnée à leur valeur. Voilà les véritables causes qui retiennent beaucoup d'écrivains sous le joug de quelque puissance, et qui, les exposant à des bienfaits ou à des disgrâces, compriment l'essor de leur génie, l'expression de leurs pensées, leur imposent des traditions ou des doctrines, et les condamnent à propager des erreurs. Ne leur disons pas : *N'ayez ni appréhensions ni désirs*, quand nous-mêmes nous craignons pour eux, et quand nous leur souhaitons un meilleur sort; mais invitons-les, au nom des lettres et de cette gloire qui sera peut-être leur unique récompense, à ne jamais sacrifier ni la vérité historique, ni aucune autre vérité à des craintes et à des espérances.

La position d'un historien dans la société doit être telle que, d'une part, il puisse acquérir complétement la connaissance des faits qu'il se propose d'écrire, et que, de l'autre, il n'ait aucun intérêt, aucun besoin de les altérer ou de les déguiser. Or, sous l'un et l'autre de ces rapports, il y a lieu de distinguer entre deux espèces très-diverses de compositions historiques : savoir, celles qui ont pour objets des faits anciens qui ne tiennent plus que de fort loin aux choses présentes, et celles où un auteur met en scène les hommes de son propre siècle ou de l'âge qui a précédé immédiatement le sien. Ce sont là deux genres de travaux tout à fait distincts, qui, sous le point de vue qui nous occupe,

n'ont presque rien de commun. En effet, si vous n'avez à nous parler que d'Alexandre, ou de Jules-César, de Charlemagne, de Charles-Quint, ou même de Louis XIV, les matériaux de votre ouvrage sont dans les monuments et dans les livres; vous n'avez pas de témoins vivants à interroger : il suffit que vous ayez à votre disposition toutes les relations, tous les documents qui concernent ces personnages, et que vous jouissiez du loisir nécessaire pour étudier leur histoire dans ses véritables sources. Prétendre que vous n'y réussirez qu'autant que vous aurez eu part vous-même aux affaires politiques ou militaires de votre temps, c'est une exagération démentie par plusieurs exemples. A défaut de cette expérience personnelle, qui, sans doute, serait un avantage, vous pourrez profiter de celle des auteurs originaux, qui sont vos guides nécessaires. Examiner et comparer leurs récits, leurs réflexions, leurs jugements, voilà votre unique moyen de connaître la vérité : quant au courage de la dire, il doit vous être facile, à une si grande distance de ceux qu'elle aurait directement offensés, à moins que vous ne viviez sous un despotisme absolu, protecteur de toutes les tyrannies qui l'ont devancé dans le cours des âges. Si la franchise était proscrite et le mensonge commandé, si l'histoire n'était plus qu'une de ces doctrines que les gouvernements prétendent quelquefois imposer, et dont la fausseté est signalée par la violence même qui les établit, s'il n'était permis de retracer d'anciennes annales qu'à la condition de rajeunir les faux témoignages et de contredire les témoins fidèles, cet ignoble métier ne conviendrait qu'à des écrivains serviles ou mercenaires, qui n'auraient ni le besoin ni le droit de se res-

pecter eux-mêmes. Je dois avouer que ce régime a jadis existé, mais il y a lieu d'espérer qu'il deviendra de plus en plus rare. En général, la sincérité sur des faits anciens ou pleinement passés est si peu périlleuse, qu'il y a plus de mauvaise foi encore que de lâcheté à les dénaturer ou à les présenter sous un faux jour. Ainsi la rectitude de ce premier genre de compositions historiques dépend des lumières de l'auteur et de son caractère moral : sa position personnelle dans le monde y est à peu près indifférente.

Je n'en dirai pas autant de l'historien qui entreprend de raconter les faits de son propre temps. Nous devons désirer qu'il ait été à portée de les voir et de les vérifier lui-même; et nous serons plus sûrs qu'il l'a fait ou qu'il l'a pu faire, lorsqu'il en aura été, sinon l'un des principaux acteurs, du moins l'un des agents ou instruments secondaires, l'un des témoins nécessaires. Je ne le croirai bien instruit ou bien informé qu'en raison de la proximité où il se sera tenu des événements. Ce qu'il n'a pu contempler de ses yeux, je veux qu'il l'ait recherché le plus immédiatement possible; qu'il ait choisi avec discernement et avec scrupule le petit nombre d'intermédiaires dont il n'aura pu se passer. Tous les hommes importants dont il va nous entretenir, il doit les avoir vus, observés, interrogés même; ou du moins avoir suivi de fort près toutes leurs traces, s'être environné des témoins qui les ont le mieux connus. Ces recherches-là ne sont plus du tout celles d'un érudit qui fouille dans les livres; ce sont les observations d'un spectateur éclairé, attentif, et heureusement placé. Avouons qu'elles ne sont bien faciles qu'à des hommes d'État, dont la sagacité

naturelle s'est développée dans l'exercice de quelque fonction publique. Cependant cette dernière condition est-elle tout à fait rigoureuse? la faut-il exiger sans exception ni rémission? C'est l'un des points sur lesquels sont partagés les auteurs qui ont traité de l'art d'écrire l'histoire. Foglietta, qui a particulièrement discuté cette question, la résout négativement : il pense qu'on peut avoir assisté d'assez près à ces grands spectacles, sans avoir pris aucune place parmi les acteurs. « On me demande, dit-il, quels princes m'ont admis à leurs conseils, dans quel sénat j'ai siégé, quelle ambassade j'ai remplie, où j'ai délibéré sur la paix ou sur la guerre, dans quelle armée j'ai combattu, et comment n'ayant eu aucune part à l'administration des États, je prétends pénétrer les causes de leurs révolutions, et entreprendre un travail difficile à ceux-là même que leur profession a le plus exercés et rompus au maniement des affaires publiques » : *Quærunt qua ratione me ad abditas rerum causas penetraturum somniárim, qui nunquam gerendæ reipublicæ partem attigerim.... illudque munus suscipere non verear quod viri in omnibus iis... rebus diu multumque versati, diuturnoque reipublicæ gerendæ usu contriti, vix se implere posse sperent.* Foglietta répond d'abord que l'instruction littéraire supplée à l'exercice des fonctions politiques; que les ouvrages des poëtes, des orateurs, des historiens, des philosophes, enseignent assez à connaître le système et les détails de l'administration des États; qu'en un mot, on puise autant ou plus de lumière dans les livres que dans les affaires. Mais c'est là précisément ce qui est en question; et d'ailleurs, il s'agit

bien moins de la théorie générale des gouvernements, que de la connaissance particulière des faits arrivés et accomplis depuis peu d'années. Une seconde réponse de Foglietta consiste à dire que l'histoire n'a pour matière essentielle que des faits publics, éclatants, qui ont frappé tous les regards : selon lui, l'explication des causes n'est qu'accessoire, et se réduit le plus souvent à de simples conjectures aussi faciles à former de loin que de près. Vous vous souvenez, Messieurs, que Cicéron nous a donné une tout autre idée de l'histoire : les faits ne sont instructifs que par leur enchaînement, que par les rapports qu'ils ont entre eux, comme effets ou comme causes; ces rapports il faut les apercevoir et non pas les imaginer; ils ne se dévoilent qu'à mesure qu'on observe plus immédiatement le caractère des personnages, leurs passions, leurs desseins, leurs intérêts, et qu'on acquiert des idées plus précises de l'état réel de tous les éléments et de tous les ressorts d'une société politique. C'est précisément pour n'être pas réduit à conjecturer, qu'il importe d'avoir vu, et de s'être trouvé au milieu des hommes et des choses. Foglietta fait un troisième argument : « si, dit-il, on ne se rend capable d'écrire l'histoire qu'en assistant aux conseils intérieurs des princes, qu'en découvrant le secret des causes, il ne restera personne qui puisse entreprendre une histoire générale, embrassant à la fois toutes les cours, tous les gouvernements de l'Europe. Car, n'ayant été le confident ou l'agent que d'un seul prince, que d'une seule puissance, vous n'êtes point initié aux projets et aux systèmes des autres, et vous avez tort de vous croire plus avancé que celui qui n'est entré dans aucun cabinet. Vous avez plus de

préjugés peut-être; vous êtes exposé à plus d'erreurs; dans tous les cas, vous n'avez sur lui qu'un avantage si mince, qu'il ne vaut pas la peine d'être compté. » *Si nemo idoneùs est ad historiam scribendàm, nisi qui interioribus principum consiliis interfuerit, intimasque causas cognoverit, nemo omnino ad universam historiam scribendam idoneus fuerit : non enim universa historia unius tantùm principis consiliis et actionibus definitur, sed omnes Europæ principes amplectitur... fieri autem non potest ut unus idemque homo ad arcana et intima plusquàm ab uno principe uno eodemque tempore adhibeatur, ac plurium principum consilia et cogitata simul cognoscat... Quomodo magis ad intima cæterorum principum consilia penetrabit, illave meliùs explicabit, quàm is qui nulli omnino consilio interfuerit... Quota igitur pars fuerit totius historiæ ea in qua me superabit? profectò tam exigua ut vix compareat.* Je doute que ce raisonnement vous semble plus juste que ceux qui précèdent. De ce qu'on ne peut pas être employé à la fois dans plusieurs pays, il ne s'ensuit point que les fonctions qu'on exerce dans l'un ne donnent pas les moyens de mieux connaître celui-là et même aussi un peu mieux les autres. Qui ne voit, par exemple, qu'un ambassadeur et ceux qui sont appelés à l'aider dans son ministère, ont avec le gouvernement qu'ils servent, et avec celui auprès duquel ils résident, des relations qui leur rendent plus immédiate ou plus aisée la connaissance des vues et des intérêts de tous les deux? Ce n'est pas seulement la politique d'un seul État, c'est le mouvement général des affaires européennes

qui devient plus visible aux dépositaires ou aux agents d'une puissance publique. Mais ils n'auront pas, dit encore Foglietta, le talent d'écrire : Annibal et Scipion ne sauront point raconter ce qu'ils ont su faire; ils feront mieux de laisser ce soin à Tite-Live; il s'en acquittera plus dignement qu'eux-mêmes. *Neque enim Annibal res, quas ipsemet gessit, meliùs quàm Livius scripsisset, aut majore cum dignitate explicuisset.* Sans doute, les lumières de l'homme d'État ne remplacent point le talent de l'écrivain; mais elles ne l'excluent pas non plus : César en fournit la preuve; et quand ces deux avantages sont réunis, il en résulte une instruction plus complète et plus sûre. Toutefois, et malgré l'extrême faiblesse des motifs allégués par Foglietta pour dispenser l'historien d'avoir coopéré plus ou moins directement aux entreprises, aux actions, aux événements qu'il doit raconter, nous n'affirmerons point que cette condition soit strictement nécessaire; nous dirons seulement qu'elle est utile ou désirable, parce qu'elle est pour lui un moyen de savoir beaucoup mieux ce qu'il nous veut apprendre.

Mais il nous importe aussi que la position sociale de l'historien ne le dispose point à nous tromper; et il y a lieu, dit-on, à concevoir cette crainte, s'il nous entretient de lui-même, de ses parents, de ses amis ou de ses ennemis, du prince qu'il a servi, du parti auquel il était attaché, ou de celui qu'il a combattu. A ce compte, et pour peu que l'on presse cette maxime, on arrivera jusqu'à conclure que l'histoire contemporaine ne doit être écrite par aucun de ceux qu'elle intéresse et qui peuvent la bien connaître; qu'il la

faut abandonner à ceux qui ne la savent pas et à qui elle est indifférente. Ceci nous ramènerait aux considérations que je vous présentais, en expliquant la troisième et la quatrième des lois fondamentales de Cicéron, *Ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simultatis.* Non, Messieurs, il n'est pas vrai que les passions et les intérêts politiques éteignent tout amour de la vérité. L'écrivain qui peut se résoudre à mentir devant ses contemporains et devant la postérité, à controuver des faits, à défigurer des circonstances, est un homme pervers, qui le serait encore quand il n'aurait appartenu à aucun gouvernement, à aucune faction, à aucune secte. « Je veux, dit Gomberville, que « l'homme qui entreprend d'écrire l'histoire se soit jeté « dans les affaires : mais je veux aussi que lorsqu'il « est sorti des troubles pour prendre la plume, il ne « lui soit pas demeuré plus d'impression et de senti- « timent de tout ce qui s'est passé, qu'il ne demeure « d'agitation à la mer lorsqu'elle est entièrement apai- « sée. » La comparaison est poétique; mais la mer rendue à ce grand calme ne prétend pas retracer la tempête : il est probable ou même certain que s'il ne restait à l'homme dont parle Gomberville, ni sentiment, ni impression de ce qu'il a vu, il n'entreprendrait pas de l'écrire. Je le tiens pour intéressé, ou même pour passionné encore; et, en conséquence, je me défierai des jugements et des réflexions qu'il pourra mêler à ses récits. Ce qui m'importe, c'est qu'il soit véridique lorsqu'il raconte, fidèle quand il peint; et il le sera infailliblement, si, dans le parti bon ou mauvais qu'il a suivi, sa probité est demeurée inaltérable; si ses opinions, vraies ou fausses, ont été

sincères; si, Romain ou Carthaginois, partisan de Pompée ou de César, il est équitable, humain et généreux. De toutes les positions ou conditions personnelles, la seule qui doive inspirer des préventions contre l'historien, c'est l'état d'assujettissement ou de domesticité qui le dévouerait exclusivement aux intérêts d'un personnage éminent, ou d'une famille puissante, ou d'une corporation formidable, telle qu'était celle des jésuites. Encore conviendrait-il d'examiner ses récits, avant de les écarter irrévocablement. Ici donc je ne voudrais établir que deux maximes fort générales : l'une, que l'historien ait été à portée de prendre une connaissance exacte et profonde de son sujet; l'autre, qu'en coopérant aux événements qu'il se charge de retracer, il ait respecté les lois de l'honneur, c'est-à-dire celles de cette morale universelle qui doit régner sur tous les partis, et dominer tous les systèmes d'opinions politiques.

Ne soyez pas surpris qu'on soit allé fort au delà de ces deux maximes, et qu'on ait exagéré les conditions requises pour remplir dignement la fonction d'historien. Elle a été si souvent dégradée par des plumes mercenaires, qu'on s'est cru en droit d'exiger les plus fortes garanties. On a vu beaucoup d'écrivains faire ouvertement profession de vénalité, ou presque de mendicité. Gregorio Leti et avec lui Vittorio Siri vendaient leur silence ou leurs hommages. Paul Jove leur en avait donné l'exemple. Il était, selon Bodin et De Thou, universellement connu comme incapable d'écrire autrement que pour obtenir des récompenses, ou pour se venger de n'en avoir pas reçu. Vossius dit qu'il te-

nait en quelque sorte à la cour de Henri II une banque de mensonge; qu'il promettait une ancienne généalogie, de nobles aïeux et une illustration personnelle à quiconque le payerait de son travail. *Quem constat in aula Henrici Secundi quibuscumque de se bene merentibus generis claritatem ac perpetuum nomen pollicitum, contraque maledicè eos traduxisse qui venali historico morem non gererent.* Balzac parle aussi de la *gueuserie* de Paul Jove. « J'ai « lu, dit-il, certaines lettres de sa façon qui sont ad-« mirables en ce genre. Dans quelques-unes, il pro-« teste que si le cardinal de Lorraine ne le fait payer « de sa pension, il dira qu'il n'est plus de la race de « Godefroy... En d'autres, il demande deux chevaux « au marquis de Pescaire, et le prie, pour cet effet, de « frapper la terre un peu plus fort que ne fit Nep-« tune. » On multiplierait aisément ces témoignages contre Paul Jove; mais il a déclaré lui-même, dans les termes les plus ignobles, qu'il ne travaillait que pour de l'argent; il écrit qu'il reste en repos parce que personne ne l'a loué; qu'il attend qu'on lui paye ses deux repas de chaque jour, et qu'il n'entend point s'alambiquer le cerveau à ses propres dépens. *Adesso sto in ocio e non lavoro* quia nemo nos conduxit : *sapete bene... ch'io voglio mangiar due volte il di... non si puo l'uomo alambicare il cervello* impensis propriis.

Mais détournons nos yeux de cet opprobre de l'art historique, et pour en concevoir la dignité, continuons d'en étudier les règles. Nous aurons à examiner tous les procédés, tous les détails des compositions histori-

ques; et dès notre prochaine séance, nous commencerons de rechercher comment la théorie générale de l'art d'écrire doit s'appliquer à l'art spécial des historiens. Nous y envisagerons l'histoire sous son plus agréable et plus brillant aspect, c'est-à-dire comme un genre de compositions littéraires.

HUITIÈME LEÇON.

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ART D'ÉCRIRE APPLIQUÉE A L'HISTOIRE.

Quel est le caractère essentiel de toutes les productions historiques? En combien d'espèces les peut-on diviser? Quelles connaissances et quelles habitudes faut-il avoir acquises avant d'entreprendre de retracer d'anciens faits ou d'en raconter de récents? Telles sont, Messieurs, les questions préliminaires que nous nous sommes proposées, et dont l'examen a formé la partie la plus générale de la théorie de l'art des historiens. Les quatre lois fondamentales que Cicéron leur impose, et qui au fond se réduisent à exiger d'eux une véracité inaltérable, tiennent à la nature même de l'histoire, et dominent également toutes les compositions historiques, quelle que soit la diversité de leurs formes et de leurs matières. Après avoir étudié ces quatre lois, nous nous sommes appliqués à distinguer et à classer les différentes espèces de récits. Cette énumération était indispensable, soit afin d'acquérir une idée complète du genre qui embrasse toutes ces espèces, soit aussi pour prévoir les modifications que les préceptes particuliers pourront subir, selon qu'ils s'appliqueront à des productions diverses. Déjà même nous avons eu égard à ces variétés, en traitant, dans la dernière séance, des études littéraires, philosophiques et historiques de celui qui se destine à écrire l'histoire, de ses habitudes morales et civiques, enfin de la position où il est à désirer qu'il se trouve dans les

rangs de la société. Jusqu'ici nous avons supposé qu'il n'avait encore entrepris aucun ouvrage; nous avons seulement examiné comment il devait s'y préparer; et ces considérations, quoique si générales, étaient néanmoins d'une très-haute importance; car il y a peu d'espoir de succès quand les conditions que nous avons demandées n'ont pas été remplies, tandis qu'on pourrait au contraire presque abandonner à lui-même, à son talent, à ses lumières, celui qui n'entrerait dans la carrière historique que par un tel apprentissage. Nous devons cependant le considérer enfin comme écrivain, assister à la composition de ses livres, observer de près sa méthode ou ses pratiques, soit afin de mieux profiter de ses leçons, soit aussi pour nous prémunir contre ses artifices. Nous commencerons par emprunter à la littérature didactique un petit nombre de préceptes généraux applicables à l'art des historiens; et pour conserver à ces premières observations le caractère historique de nos études, nous rechercherons surtout quels ont été les progrès de la théorie de l'art d'écrire, depuis son origine jusqu'à nos jours.

Cette théorie, les anciens l'ont principalement adaptée au genre oratoire; et la préférence qu'ils donnaient ainsi à un seul genre, au milieu de tant d'autres compositions littéraires, ne doit pas vous surprendre. C'était un résultat des constitutions politiques d'Athènes et de Rome; c'est un monument de l'influence qu'exerçaient les orateurs au sein de ces deux républiques. L'éloquence y produisait sur la multitude des impressions soudaines qui semblaient les effets les plus naturels du talent de parler et d'écrire. Disons plus : n'était-ce pas aussi à des assemblées que les poëtes

adressaient leurs vers; leurs odes que l'on chantait dans les fêtes; leurs drames qu'on y représentait; leurs épopées même dont les fragments se récitaient dans les places publiques? De leur côté, les historiens convoquaient tout un peuple pour lui lire ses annales; et à vrai dire, ces lectures solennelles étaient alors presque l'unique moyen de donner à de tels écrits une grande et réelle publicité. Les philosophes se contentaient d'un auditoire plus resserré, et néanmoins leurs disciples formaient encore autour d'eux des assemblées nombreuses. Il n'est donc pas étonnant qu'en un temps où les lectures solitaires étaient fort rares et les récitations publiques partout fréquentes, l'art d'écrire n'ait guère paru que l'art de parler en présence d'un grand nombre d'hommes, et que les maîtres qui l'enseignaient ne se soient appliqués immédiatement qu'à former des orateurs.

La puissance de la parole, exercée par un homme sur une multitude, est un des premiers phénomènes de l'état social. L'éloquence est née avec les cités; elle a contribué à les établir, et longtemps elle n'a daigné s'occuper que de leurs plus grands intérêts. Engagée peu à peu à défendre aussi des causes particulières, elle s'efforçait encore de les rattacher aux lois de l'État, aux droits et aux besoins de tous les citoyens. Cependant, à mesure qu'elle étendait ses fonctions, chacun sentait de plus en plus son importance : on l'étudiait, on l'enseignait; et pour se rapprocher des élèves et des maîtres, elle s'abaissait à des sujets beaucoup moins graves. On imaginait des causes, on en ressuscitait d'anciennes; on faisait naître des occasions de louer, de blâmer, de discourir; et voilà comment nous dis-

tinguons chez les Grecs et chez les Romains l'éloquence politique, l'éloquence judiciaire, et l'éloquence académique; trois genres qui sont aussi trois époques dans l'histoire de cet art, et trois degrés dans sa dignité : car il faut bien qu'il se rabaisse, quand il descend des comices aux tribunaux, et des tribunaux jusqu'aux écoles. Il se dégrada bien davantage, lorsque, après la chute de la liberté romaine, il se prosterna aux pieds des empereurs pour leur adresser en face de serviles panégyriques. C'en était fait de l'antique éloquence, si le christianisme n'eût introduit un nouveau genre de discours solennels. La poésie et la musique avaient suffi au culte païen. On s'était borné, dans l'enceinte des temples, à chanter des hymnes, à célébrer des sacrifices et à rendre des oracles; on n'y prononçait pas de harangues, sinon peut-être au milieu des cérémonies mystérieuses qui restaient inaccessibles à la profane multitude. La théologie était toute poétique; elle n'était point oratoire, et les gouvernements semblaient craindre que le sacerdoce n'acquît, par des prédications morales, trop d'ascendant sur les peuples. Les pontifes chrétiens se sont investis de cette fonction; et elle a suscité, parmi eux, d'innombrables orateurs, dont quelques-uns, au quatrième et au dix-septième siècle de notre ère, ont été fort éloquents.

La théorie de ces divers genres oratoires est plus ou moins vaguement exposée dans plusieurs traités anciens et modernes dont la plupart portent le nom de *rhétorique*. Déjà Platon, dans ses discours intitulés *Gorgias* et *Phædrus*, avait donné à quelques principes de l'art oratoire d'assez heureux développements, lorsque Aristote composa la première *rhétorique* proprement

ment dite qui soit venue jusqu'à nous. Je ne parle pas de celle qui est adressée au roi de Macédoine, Alexandre, et qui, selon toute apparence, n'est point d'Aristote, quoiqu'elle occupe une place dans la collection de ses œuvres; je ne veux rappeler que celle qui est divisée en trois livres : l'un, sur les différents genres d'éloquence; l'autre, sur les mœurs et les passions; le dernier, sur l'élocution et sur les parties du discours, ouvrage où la dialectique remplace trop souvent l'analyse, mais où pourtant les rhéteurs modernes puisent encore ce qu'ils disent de moins inutile. Au sein de l'ancienne Rome, un orateur célèbre a développé, à plusieurs reprises, divers préceptes de l'art dans lequel il excellait : il en a parlé en artiste et en philosophe; il a paré de toutes les grâces de son talent les leçons qu'il avait recueilliès de ses études et de son expérience. Un siècle après Cicéron, Quintilien a composé un ouvrage plus méthodique, qui semble offrir un système plus complet ou plus étendu, et où d'ailleurs s'accumulent, à côté des préceptes, tant d'observations et tant de faits, qu'on a besoin de ce livre pour acquérir une connaissance suffisante de l'histoire littéraire de l'antiquité. Un dialogue sur les orateurs, attribué tantôt à Quintilien, tantôt à Tacite, contient des réflexions utiles et piquantes sur les causes de la corruption du goût; mais d'autres traités composés ensuite, soit en latin, soit en grec, jusqu'au cinquième siècle, et qui concernent les études de l'orateur, les caractères du style, les expressions figurées, ne sont guère, excepté pourtant ceux d'Hermogène et de Longin, que des compilations fastidieuses, ou bien de simples nomenclatures, tout à fait étrangères à la véritable théo-

rie de l'éloquence : nous y voyons seulement combien dès lors étaient déplorables les leçons littéraires que l'on donnait à la jeunesse.

Ce n'était pas dans le cours du moyen âge que pouvait se perfectionner la théorie générale de l'art d'écrire, ni la théorie particulière de l'art des orateurs ; et nous sommes obligé d'ajouter que depuis le quinzième siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, les arts littéraires ont été beaucoup plus habilement pratiqués qu'analysés et enseignés. On continuait de s'occuper principalement du genre oratoire, quoique les institutions modernes en eussent diminué l'importance, et que de nouveaux arts, des habitudes nouvelles, étendissent chaque jour l'usage de plusieurs autres genres d'écrire. Vous savez que depuis 1450, l'instruction s'est répandue dans le monde par les livres beaucoup plus que par les harangues : cependant la littérature didactique ne changeait presque pas dans les écoles, et n'y consistait pour l'ordinaire qu'en une prétendue théorie de l'art de parler à des hommes rassemblés. On supposait que des leçons destinées à former des orateurs suffiraient à ceux qui voudraient devenir des écrivains; et comme on voyait sortir des écoles des talents qui se perfectionnaient malgré l'instruction qu'ils y avaient reçue, on se persuadait qu'ils lui étaient redevables de tous les succès qu'ils obtenaient dans leurs différentes carrières.

Je vous laisse à juger si cette habitude d'appliquer spécialement au genre oratoire la théorie de l'art d'écrire n'a pas dû nuire et à cette théorie générale, et à celle même du genre particulier auquel on la consacrait. Il est arrivé de là que le mot *éloquence* a été

pris pour synonyme d'art oratoire, et c'est ainsi qu'il est encore employé dans le *Lycée* de La Harpe, quoique l'assurément l'éloquence, c'est-à-dire le talent de produire sur les esprits et sur les âmes les plus grands effets des arts de parler et d'écrire, appartienne aux historiens, aux philosophes et surtout aux poëtes, autant ou plus qu'aux orateurs. Du reste, voici, en peu de mots, le plan à peu près uniforme de la plupart des rhétoriques. Après des définitions fort inexactes de l'éloquence, après une énumération fort incomplète des différentes espèces de discours, ces traités se divisent en cinq parties, dont les deux dernières concernent la mémoire et l'action ou déclamation; ce qui montre assez qu'il s'agit de former des orateurs ou acteurs publics plutôt que des écrivains. Mais, il le faut avouer, les trois premières, qui traitent de l'invention, de la disposition, de l'élocution, pourraient en effet s'étendre à toutes les productions littéraires, et embrasser le système entier de l'art d'écrire. En vain l'on dirait que ces trois choses se confondent et sont presque simultanées, que des idées qu'on n'aurait pas su mettre en ordre ne seraient point assez précises, et qu'il faut même les avoir exprimées pour être sûr qu'on les a pleinement conçues : nous pouvons reconnaître que ces diverses fonctions ne sont pas toujours successives dans le travail de l'orateur ou de l'écrivain, et soutenir cependant que l'analyse qui les distingue et les observe l'une après l'autre, est en soi fort raisonnable et fort utile. Je crois même que ces trois parties des rhétoriques s'adapteraient parfaitement à l'histoire, si elles offraient en effet les observations et les préceptes que leurs noms promettent. Malheureusement,

il s'en faut que nous puissions y trouver les principes et les règles qui doivent présider à la composition d'un ouvrage historique.

Attendu que l'orateur (car, encore une fois, c'est de lui presque exclusivement qu'il s'agit dans les traités dont je parle), attendu que l'orateur doit instruire, plaire et toucher, l'invention se sous-divise en trois branches : les preuves, les mœurs et les passions. Les preuves, on nous enseigne à les chercher dans je ne sais quelles idées générales ou banales qu'on nomme lieux communs, naturels ou artificiels, intrinsèques ou extrinsèques. On glisse rapidement sur l'article des convenances ou des mœurs; et des réflexions bien vulgaires sur l'empire de quelques passions amènent des exemples de leurs expressions les plus énergiques. Ainsi, d'une part, ce qu'on nous dit des passions et des mœurs n'a presque aucun trait à l'invention; et de l'autre, le détail gothique des lieux communs ne nous met sur la voie d'aucune recherche raisonnable. En traitant de la disposition, c'est à distinguer les parties d'une harangue que l'on s'attache; on ne s'occupe des éléments d'aucun autre ouvrage; et même à l'égard de la harangue, lorsqu'on parcourt les différents morceaux dont elle se compose, on oublie tout à coup que c'est de la disposition qu'on a promis de nous entretenir; on se met à discourir sur les caractères ou le style de l'exorde, du récit oratoire, des argumentations, des réfutations et de la péroraison. Quant à la liaison des idées, à la distribution des matières, au tissu du discours, il n'en est pas du tout question, bien que ce soit là peut-être la partie la plus difficile et la plus importante de l'art d'écrire. Enfin, sous le

titre d'élocution, l'on rassemble quelques préceptes et beaucoup d'exemples confusément relatifs au choix des expressions, à la construction des périodes, aux différents styles, aux tropes, aux figures de mots et de pensées. Je n'oserais affirmer que cet enseignement, quoique si dénué de précision et de méthode, ait toujours été inutile; car le talent peut mettre à profit l'instruction la plus imparfaite; mais, à considérer généralement l'influence des rhétoriques scolastiques, je serais tenté de croire qu'elles ont contribué à propager dans le monde les notions obscures, les idées vagues, et à préparer quelquefois, par les plus vains artifices du langage, le succès des sophismes et le triomphe des erreurs. Telle est devenue une théorie à laquelle les anciens avaient donné tant de profondeur et de dignité: les rhéteurs modernes ont trouvé plus court de recueillir çà et là des détails techniques, d'arides nomenclatures, et de s'affranchir de l'exactitude rigoureuse à laquelle se sont plus ou moins assujetties les théories de presque tous les autres arts. Il a fallu que l'art d'écrire, par qui s'exercent les autres enseignements, se résignât à être fort mal enseigné lui-même.

Vous voyez donc que ce n'est point dans les rhétoriques que nous pourrions étudier la manière d'écrire l'histoire. Si vous exceptez les harangues dont il a plu aux historiens d'orner ou de surcharger leurs récits, il n'y a presque rien de commun entre leur art et celui des orateurs, sinon quelques principes généraux que les rhéteurs ont omis ou mal exposés. A mon avis, il n'est possible de bien concevoir ces principes qu'en remontant à l'origine de toutes les expressions

de la pensée. Le système entier de l'art de parler et d'écrire tient à un premier fait, savoir, que nous avons eu besoin d'établir des signes, non-seulement pour communiquer nos idées aux autres hommes, mais pour les fixer dans notre propre intelligence. Sans une sorte de langage intérieur, nous n'aurions pas de souvenirs; il n'y aurait pour nous aucune histoire, pas même celle de notre propre personne. Nous ne pourrions retenir ni combiner aucune espèce de notions; nous manquerions des moyens de raisonner et de juger. Cependant l'état social, au sein duquel nous naissons, nous dispense presque toujours d'instituer nous-mêmes ces signes; il nous les fournit d'avance, lorsque nous n'avons point encore les idées qu'ils représentent. Il y a plus : ceux par qui ces signes nous sont transmis n'en connaissent pas toujours la juste valeur; quand ils la connaîtraient parfaitement, comment nous la feraient-ils bien concevoir, dans l'absence des objets et des notions que les mots d'une langue expriment? Voilà comment, après avoir, dans les premiers âges de la vie, entendu et proféré beaucoup de paroles, nous n'en avons que plus besoin d'étudier l'art de parler, c'est-à-dire l'art d'attacher aux mots des idées précises, de telle sorte que nous puissions toujours comprendre celles d'autrui, exprimer les nôtres et en avoir en effet.

Il nous est déjà fort difficile de bien savoir le vocabulaire vulgaire dont nous devons faire usage dans le cours de notre vie : c'est une science très-étendue, qui exige encore plus d'observations délicates que d'efforts de mémoire, et qui, néanmoins, ne s'enseigne et ne s'étudie presque jamais avec méthode. Mais elle ne suffirait pas; l'art de parler suppose de plus des

moyens d'établir entre les mots certains rapports qui les fassent tous concourir à représenter et à disposer dans l'ordre le plus convenable tous les éléments d'une seule et même pensée. De là, ces règles du langage qui ont pris le nom de grammaire, et qui se divisent en deux ordres, selon qu'elles sont naturelles ou purement conventionnelles. Les premières tiennent au cours même de nos idées et se confondent avec les lois de la logique ou du langage intérieur. On considère les secondes comme instituées au sein de chaque peuple et propres à sa langue. Mais partout, la condition fondamentale du discours est qu'il soit parfaitement clair. Or, cette clarté s'obtient par la propriété des termes, c'est-à-dire par un bon emploi du vocabulaire, et par des constructions correctes, c'est-à-dire par l'observation des règles de la syntaxe. Il n'en faut pas plus pour que la communication des idées s'opère; il faut davantage pour qu'elle soit agréable. Le langage ne devient un lien social que lorsqu'il acquiert d'autres qualités, telles que la brièveté, l'harmonie, l'élégance. La brièveté, qui consiste à écarter les mots superflus, est nécessaire à la clarté même; car si l'on court le risque de n'être pas assez facilement compris lorsqu'on supprime ce qui pourrait instruire, accumuler des mots inutiles est une autre manière de se rendre inintelligible. En effet, je dois supposer que toutes vos expressions représentent autant d'idées distinctes; et vous m'exposez à des incertitudes, peut-être à des erreurs, quand plusieurs des termes que vous employez ne disent qu'une seule et même chose. Il est d'ailleurs extrêmement rare, en toute langue, qu'il y ait deux manières également fidèles d'exprimer une même pensée : si vous ne choi-

sissez pas la plus juste, vous direz infailliblement plus ou moins que vous ne voulez dire. Ainsi la brièveté n'est que la précision ou l'extrême clarté; et peut-être encore l'harmonie ne sera-t-elle que la correction parfaite. Je ne parle pas de l'harmonie imitative, qui ne peut se rencontrer qu'accidentellement, mais de cette mélodie constante qui répand un charme si doux sur le langage humain, qui sait corriger ou dissimuler l'âpreté des idiomes, les rendre à la fois délicats et sonores, à mesure qu'ils deviennent plus réguliers et plus flexibles. Si vous observez qu'au moins dans les langues cultivées, la diction la plus pure est toujours aussi la plus harmonieuse, vous en pourrez conclure que ces deux qualités du langage ont entre elles plus d'affinité qu'on ne pense. Quoi qu'il en soit, il nous importait de savoir en quoi l'harmonie et la brièveté consistent; car nous verrons qu'elles sont, l'une et l'autre, particulièrement exigées dans les récits. L'élégance enfin suppose toutes les conditions que nous venons de réclamer, et y ajoute la grâce, qui n'est que leur accord naturel. Ce terme d'élégance a été peu défini. Quelques rhéteurs n'y ont vu qu'un artifice : s'il en était ainsi, ce ne serait qu'un défaut; mais je crois, au contraire, que l'élégance exclut surtout la contrainte, qu'elle ne tolère point les parures factices, qu'elle aime la simplicité, et qu'elle ne hait pas la négligence, quand il n'en résulte ni obscurité, ni monotonie, ni rudesse. Varier les expressions et les tours, distribuer habilement les détails, et par leur enchaînement toujours facile, par leurs justes proportions, rendre sensibles à l'esprit, et presque à l'œil et à l'oreille, tous les éléments de la pensée, voilà l'élégance.

Si vous ne voulez qu'exprimer votre pensée, que la manifester par les signes établis pour cet usage, vous n'aurez à observer que les règles de la grammaire, ou tout au plus celles qui tendent à porter jusqu'à l'élégance l'exactitude du langage : votre but est rempli, quand vous avez dit en effet ce que vous aviez à dire. Mais si vous aspirez à produire d'autres effets, si en nous déclarant vos jugements, vos sentiments, votre volonté, vous prétendez nous entraîner à juger, sentir et vouloir comme vous, il ne suffit plus que votre diction soit correcte, claire, précise, harmonieuse, élégante : votre langage a besoin de prendre le caractère auquel on a donné le nom de style. Les rhéteurs avaient le plus souvent confondu ces deux mots de style et de diction : D'Alembert et d'autres écrivains les ont parfaitement distingués. La diction n'est que l'énoncé de ce que vous avez senti ou conçu : le style est le mouvement même de vos pensées et de vos sentiments, imprimé aux paroles qui les représentent, et entraînant ceux qui vous écoutent ou vous lisent, comme il vous a entraîné vous-même.

Le style tient à l'esprit, à l'imagination, à la sensibilité des écrivains. Partout, il suppose ou des pensées justes et profondes, ou l'éclat des images, ou l'expression vive des sentiments. Les pensées seules suffisent au style, quand elles sont réellement originales : il n'y a plus qu'à choisir les termes qui les représentent le plus fidèlement; ou plutôt ils sont déjà trouvés, car vos idées n'existent que par leurs signes, et puisque vous avez conçu avec justesse, vous avez exprimé avec une précision énergique. S'il arrivait que votre style ne prît pas ce caractère, s'il demeurait sans mouve-

ment et sans couleur, il en faudrait conclure qu'il reste quelque imperfection dans vos pensées mêmes; qu'elles sont incomplètes, incohérentes, inanimées; que vous n'avez fait que les entrevoir, que vous n'avez point achevé de vous en pénétrer. En général, on ne conçoit bien, on ne sait assez que ce qu'on peut très-bien écrire; et le plus sûr moyen de nous rendre compte de nos connaissances, d'en apprécier l'étendue ou la valeur, est d'essayer de les exprimer. Le style est la mesure du savoir : c'est lui qui me dévoile la grandeur ou la délicatesse de vos pensées, qui m'introduit dans les secrets de votre intelligence, qui me fait apercevoir avec vous des relations ou des oppositions nouvelles entre des objets qu'on n'avait point comparés encore. Je sais qu'on reproche à quelques écrivains d'avoir abusé des formes qui expriment ces rapprochements ou ces contrastes; et j'avoue que plus les idées sont neuves, moins le langage doit être ambitieux; mais aussi gardons-nous d'excuser ou de préconiser l'insignifiance, en l'appelant simplicité, et de réprouver comme recherché tout ce qui n'est pas vulgaire : un malheur plus triste et plus ordinaire que la profusion des antithèses est de redire d'un ton familier des choses communes, ou bien de déguiser des idées banales sous des formes inusitées; travail ingrat, qui amène l'affectation ou la sécheresse, et qui ne laisse aucune énergie au discours.

Si des pensées ingénieuses, si des observations profondes ou délicates contribuent à la beauté du style historique, c'est en s'y entremêlant aux images et aux sentiments, puisqu'il s'agit surtout de reproduire à nos yeux le spectacle des destinées humaines, et dans

nos âmes les émotions diverses que toutes les scènes d'un si vaste drame ont dû exciter. Sans l'art de peindre, on ne fait que des exposés et non des récits, qu'un long rapport et non pas une histoire : pour tracer, en effet, des tableaux dignes des regards du monde, il faut avoir admiré ou déploré, aimé ou haï ce qu'on représente. Je sais que les mouvements passionnés ne conviennent pas également à toute matière, et que pour peu qu'ils soient déplacés, ils deviennent excessivement ridicules; mais je parle du genre historique où se pressent et s'enchaînent les entreprises et les catastrophes, les égarements et les progrès, les crimes et les actions honorables, les prospérités et bien plus souvent les malheurs. Puisque vous écrivez l'histoire des humains, sans doute leur sort a touché votre âme, et vous avez des larmes à répandre sur leurs erreurs et leurs infortunes :

Sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt.

De même que l'élégance embrasse toutes les beautés de la diction, l'énergie comprend toutes celles du style. L'énergie est la force de la parole : c'est cette puissance par laquelle votre esprit et votre âme me communiquent tous leurs mouvements, et qui s'empare de toutes mes facultés pour les assimiler ou les soumettre aux vôtres. D'où peut naître cet effet, sinon de la vivacité des pensées, des images et des affections que vous avez conçues? En vain même votre style serait tour à tour ingénieux ou pittoresque ou passionné, s'il manquait de cette entraînante fluidité qui peut seule assurer les triomphes de l'art d'écrire. Dans cet art, comme dans tous les autres, la contiguïté ne suffit jamais : nul ouvrage n'est achevé, s'il

n'est continu, et si les nuances s'y succèdent au lieu de s'y fondre. L'union des parties y doit être, comme dans le corps humain et dans les autres productions de la nature, si intime et si étroite, que nous ne puissions pas soupçonner qu'elles aient jamais existé autrement qu'ensemble. La raison en est qu'il n'y a d'énergie que dans ce qui vit, et que ce qui est morcelé ne vit point. Aussi les anciens ont-ils représenté l'éloquence sous l'image d'un fleuve, *eloquentiæ flumen;* et il leur appartenait d'en concevoir une si juste idée. Car, ce qui distingue leurs orateurs, leurs historiens, et en général leurs écrivains, de ceux des siècles modernes, c'est la consistance, la plénitude et, je le répète, la fluidité du style. Là le sujet ne se dépèce point, il se déroule; et le plus souvent, aucune sorte de méthode artificielle ne vient altérer l'enchaînement naturel des idées. Si nous avons tant de peine à retrouver ce grand art des anciens, nous en devons accuser l'enseignement synthétique usité dans nos écoles depuis le moyen âge; car ces pénibles séries de généralités, de définitions, de lieux communs, de syllogismes, contrarient trop la nature pour ne pas dérouter le talent. Il peut bien se rencontrer par hasard une matière qui comporte des divisions et sous-divisions symétriques; mais lorsqu'elles ne sont pas immédiatement offertes par le sujet, le contraindre à les subir et à prendre, malgré lui, de pareilles attitudes, c'est renoncer à tout ce qu'il aurait de force et de grâce en lui-même. On a fait depuis le quinzième siècle d'honorables efforts pour se débarrasser de ces fausses méthodes et pour ressaisir la véritable, celle que nous admirons dans les modèles antiques; et cependant, bien

peu d'auteurs modernes ont eu le bonheur de la reproduire. Plusieurs ne se sont affranchis des routines scolastiques que pour retomber dans un autre désordre. Chez eux, l'incohérence des détails se manifeste par l'absence des transitions ou par leur apprêt, par le morcellement des matières, par la multitude des coupures, par la brièveté des alinéa, par le besoin d'annexer au texte d'un ouvrage un si grand nombre et tant d'espèces de notes, d'éclaircissements et de suppléments. Ce sont là autant de symptômes de l'imperfection des plans, et par conséquent de celle du style; car il n'y a que la plus heureuse distribution des idées qui puisse imprimer au style une rapidité entraînante, et le faire briller, dans son libre cours, de tout l'éclat des pensées, des images et des sentiments.

La disposition est donc une partie fort essentielle de l'art d'écrire; mais dans les ouvrages historiques, elle est presque entièrement déterminée par l'ordre des lieux et surtout par celui des temps. Il ne reste, au fond, qu'à reconnaître les exceptions que la nature des faits peut conseiller, les cas où la chronologie rigoureuse doit céder au besoin de poursuivre et de compléter les récits, de peur d'y introduire, en les interrompant à trop de reprises, de la confusion et de l'obscurité. Dans les autres compositions littéraires, la meilleure distribution des matériaux et des détails est plus difficile à trouver; elle n'est pas immédiatement donnée. Il arrive même le plus souvent que l'ordre qu'un auteur a suivi en étudiant son sujet, n'est pas celui qui convient à l'exposition qu'il doit faire des résultats de cette étude. Peut-être, en effet, n'est-il

parvenu à bien connaître la matière qu'il va traiter qu'après avoir erré lui-même dans le champ qu'elle embrasse : il aura pris d'abord de fausses routes, il se sera engagé dans de longs détours. Nous ne lui demandons pas qu'il nous promène dans ce labyrinthe, mais qu'il éclaire notre marche, et que, par ses soins, elle soit la plus sûre et même aussi la plus courte, à partir du point où nous le prenons pour guide.

Ce point de départ doit toujours être bien fixé, même dans les compositions historiques, puisqu'il déterminera la succession des détails. Avant tout, il faut savoir à quels faits antérieurs un livre d'histoire se rattache, quelles notions il présuppose dans ceux qui le vont lire; car, à moins qu'il ne remonte aux premières origines des sociétés, ou qu'il n'ait, ce qui est fort rare, une matière parfaitement isolée, indépendante de tout antécédent, il ne sera bien compris d'un bout à l'autre que par ceux qui connaîtront d'avance plus ou moins d'événements et de personnages dont il rappellera infailliblement les souvenirs. Toute grande production de l'art d'écrire s'adresse à des hommes déjà imbus de quelque science : il y aurait fort peu de choses à dire dans un livre à ceux qui ne sauraient encore rien du tout : la première instruction, celle qui n'a été réellement précédée d'aucune autre, ne peut guère se communiquer que par des entretiens : il ne se compose d'ouvrages proprement dits que pour lier à des connaissances déjà tout acquises de nouvelles connaissances; et l'ordre qui convient à celles-ci n'est que la manière dont elles tendent à se rattacher aux premières. L'écrivain saura donc à quels lecteurs il prétend s'adresser, quelle langue, quelle partie de

langue leur est commune avec lui; et son travail sera d'autant plus difficile, qu'il supposera leur instruction moins avancée. Mais il ne lui suffira pas toujours de mettre à profit les lumières qui les éclairent déjà : il devra tenir compte aussi des erreurs qui les peuvent égarer; ce sont là, en quelque sorte, des ténèbres à l'entrée de la route qu'il se propose de parcourir avec eux. Quand il les aura dissipées, il lui deviendra de plus en plus facile de reconnaître les chemins qui lui sont ouverts, de saisir les fils qui lui sont tendus. De point en point, il sera dirigé, soutenu par les notions acquises sans lui, et par celles qu'il aura communiquées. Les idées à énoncer seront toujours les plus voisines des idées déjà conçues : c'est ainsi que chacune d'elles brillera le mieux de la clarté des précédentes et qu'elle distribuera le plus avantageusement la sienne propre. Tels sont, ce me semble, les germes de tous les préceptes qui concernent le tissu du discours, préceptes fort délicats et même assez compliqués à l'égard de plusieurs genres d'écrire, mais qui, encore une fois, se simplifient beaucoup à l'égard de l'histoire, généralement assujettie à l'ordre des temps.

Cette heureuse disposition de laquelle dépendent la verve du style et la vie du discours, suppose elle-même une étude profonde, une connaissance parfaite de toutes les parties, de tous les détails du sujet qu'on traite. Horace vous l'a dit : vous n'êtes bien sûr de ne manquer jamais d'ordre et de style que lorsque vous avez trouvé, choisi, circonscrit, pénétré la matière sur laquelle vous allez écrire; lorsque vous en avez, non parcouru, mais parfaitement reconnu et comparé tous les éléments. L'ouvrage entier doit avoir été conçu,

pensé, médité avant qu'on l'écrive; et s'il arrive qu'en écrivant on apprenne encore quelque chose, qu'on aperçoive un nouveau rapport, qu'on exprime une idée nouvelle, c'est toujours un motif de revoir tout le reste, et souvent une raison de modifier ou de déplacer plusieurs détails. Ce qu'on écrit à mesure qu'on l'étudie n'est jamais digne que d'être récrit avec plus de soin. Il faudrait qu'au moment où l'on prend la plume, il ne manquât plus à ce qu'on va écrire que la pure diction ou rédaction; car le style est inhérent aux pensées; il n'est que leur empreinte : il a leurs caractères et leurs mouvements.

Ce que j'appelle étude du sujet correspond à ce que les rhéteurs nomment invention. C'est là qu'ils nous recommandent l'usage des lieux communs. Ils veulent que nous commencions par nous demander à nous-mêmes sur chaque sujet, quelle en est la cause efficiente, matérielle, finale, exemplaire, auxiliaire; quels en sont les effets, le temps, le lieu, les circonstances :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando?

Non, Messieurs, vous ne croyez pas qu'on ait jamais composé un seul bon écrit, en employant de pareils procédés; mais si nous écartons ces artifices puérils, et si nous voulons considérer à la fois toutes les compositions littéraires, les moyens d'en trouver le fond, d'en choisir les matériaux, se réduiront aux règles générales de la logique : sur un tel point, il n'y a de préceptes ou de conseils plus particuliers à offrir que ceux qui s'appliquent à chaque genre de littérature et presque à chaque sujet. Car, selon qu'il s'agira de philosophie, de morale, de politique, d'une science naturelle, d'une science exacte, d'une question de juris-

prudence, de critique ou de philologie, d'une histoire, d'un roman ou d'un poëme, il y aura lieu, non pas à de nouveaux systèmes de procédés intellectuels, mais à différentes espèces d'observations, d'expériences et d'analyses. Fort souvent il importera de savoir d'abord ce qui a été déjà fait sur les matières qu'on entreprend de traiter, quel est l'état présent des connaissances que l'on se promet d'étendre, du genre que l'on se flatte d'enrichir. Dans tous les cas, il sera nécessaire de rassembler complétement les idées qui appartiennent ou aboutissent au sujet, et de posséder à fond l'instruction que l'on prétend communiquer. En histoire, il faut ou avoir vu les faits de ses propres yeux, les avoir observés immédiatement; ou recueillir, comparer et vérifier les témoignages d'autrui, apprécier les traditions, les monuments, les relations originales, s'il en existe; remonter à toutes les sources, déterminer le degré de consistance et d'exactitude de tous les souvenirs. Et ce n'est encore là que la moitié du travail : après avoir reconnu les faits, il reste à les considérer dans leurs rapports avec la science des mœurs et des sociétés, à estimer l'importance et le mérite des actions, à saisir le caractère des personnages, à concevoir comment les événements s'enchaînent, comment ils ont influé les uns sur les autres et modifié les destinées de l'espèce humaine; à discerner enfin, entre les faits et dans leurs circonstances, ce qui intéresse comme expérience morale ou politique, et à profiter des leçons qui en dérivent. Voilà les deux branches des études d'un historien : l'une est un examen sévère de la vérité des faits; l'autre consiste en observations philosophiques, et toutes lui sont indispensa-

bles avant qu'il entreprenne d'écrire. Mais aussi cette double étude renferme réellement la composition entière d'un livre d'histoire; elle en établit l'ordre et en détermine le style.

Dans l'analyse que nous venons de faire de l'art des écrivains, et spécialement des historiens, nous avons d'abord considéré ce qui s'offre le plus immédiatement à nos regards et à notre esprit, quand nous lisons quelques phrases d'un récit ou d'un discours. C'est la simple diction : j'ai tâché d'indiquer en quoi peuvent consister sa correction et sa beauté. Sous cette enveloppe, nous avons discerné, non plus dans chaque phrase, mais dans le cours entier de l'ouvrage, le style, c'est-à-dire le mouvement des idées imprimé au langage; le style, dont l'énergie n'est que celle des pensées; qui devient, comme elles, ingénieux, pittoresque ou passionné; qui n'a d'unité, d'ensemble et de vie qu'autant qu'elles en ont elles-mêmes. La liaison des idées, leur distribution la plus heureuse nous a paru la seule cause possible de la force entraînante du style; et nous n'avons vu enfin dans la disposition même des parties, des groupes et des détails, que le résultat des études auxquelles s'est livré l'auteur, pour approfondir, embrasser et circonscrire son sujet. En recueillant ces observations, et en les prenant dans l'ordre inverse, afin de les mettre à l'usage des écrivains, la théorie générale de leur art pourrait se diviser en quatre sections. Dans la première, on exposerait les méthodes à suivre pour acquérir une connaissance parfaite de chaque espèce de matières. Ce ne serait que l'art de penser, appliqué à des objets déterminés; que l'art de diriger vers le but qu'on se

propose toutes les facultés intellectuelles : sensibilité, mémoire, imagination, raison et volonté. Cette première partie se confondrait avec cette logique naturelle et véritable qu'une fausse dialectique a bannie de la plupart des écoles. La seconde section traiterait du tissu des discours; elle expliquerait les règles, et s'il se pouvait, les secrets de la disposition naturelle des idées; enseignerait à trouver l'ordre indiqué par les rapports qu'elles ont entre elles et avec les connaissances dont on suppose que les auditeurs ou les lecteurs sont imbus. Dans la troisième, il s'agirait du style, c'est-à-dire du talent de peindre la pensée, d'animer l'instruction, d'émouvoir et d'entraîner en éclairant: talent naturel, qui se compose de sensibilité, d'imagination et d'esprit, mais qui a besoin d'être mis en action par l'étude approfondie d'un sujet et par le vif intérêt qu'on a su y prendre. Viendrait, en quatrième lieu, la diction, partie purement technique, par laquelle l'art d'écrire se rattache à la grammaire ou à l'art de parler avec correction et avec grâce. Le style et la diction, qu'il importait de distinguer, ont été confondus dans les rhétoriques sous le titre d'élocution; ce qui n'a pu manquer de nuire à l'exactitude de la théorie, à l'enchaînement des préceptes. Le vocabulaire de la littérature est resté longtemps fort vague : Marmontel est, je crois, l'écrivain qui a le plus heureusement travaillé à l'éclaircir et à le fixer; mais combien il s'en faut qu'il ait encore acquis la rigueur et la clarté de la langue des sciences exactes! La Harpe a reproduit les expressions approximatives, les notions incomplètes ou confuses; et, sous ce rapport, il a contribué à retarder les progrès que la théorie commençait à faire.

Des quatre parties de l'art d'écrire, la diction est la seule qui se modifie nécessairement selon l'état des peuples et des idiomes : les trois autres tiennent davantage au système général des pensées humaines. Cependant nous devons reconnaître que les mœurs et les progrès des nations donnent au style même des caractères distinctifs. Les habitudes intellectuelles ne demeurent pas toujours et partout les mêmes; et il suit de là que chaque littérature nationale a certains goûts qui lui sont propres, et qui correspondent à des manières différentes de concevoir, de sentir et de vivre. Ce qui caractérise à nos yeux la littérature orientale c'est, d'une part, l'emphase des expressions, et de l'autre, l'incohérence des idées. Les images nous y semblent démesurées; les sentiments, exaltés; les mouvements, inégaux et brusques. En général, nous trouvons que le langage y manque de justesse, et le discours, d'enchaînement; que la diction a plus de parure que d'élégance; le style, plus de hardiesse que d'énergie. Les poésies d'Ossian, celles des scaldes et des bardes, l'*Edda* et les *Sagas* de l'Islande, et quelques autres productions pareilles, ont paru former une littérature septentrionale, que, malgré le petit nombre de ses productions, des écrivains allemands et, chez nous, madame de Staël ont essayé de mettre en vogue et d'opposer à la riche littérature du midi de l'Europe. Réduite à si peu de monuments, resserrée dans un cercle si étroit de notions et d'affections, cette prétendue littérature du Nord peut nous sembler aussi monotone que mélancolique. Elle porte l'empreinte de son âpre et triste climat : quand elle peint des détails, c'est presque toujours sans les ennoblir assez pour

nous; et quand elle s'élève à des idées générales, nous y saisissons à peine quelques traits de lumière, à travers de sombres nuages. Toutefois elle est le premier type de la littérature qu'on appelle romantique, et dans laquelle on fait entrer, pour lui donner un peu de consistance, quelques autres éléments. On a expressément étendu ce nom de romantique aux chants des troubadours, des trouvères, des minnesingers; à la poésie née du régime féodal, des croisades et de la chevalerie; aux romans, aux légendes, et aux chroniques du moyen âge; enfin, aux premiers et libres essais des littératures modernes, tels que les drames de Shakspeare, de Lope de Véga et de Caldéron. Sorti de tant de sources, et composé ainsi de toute pièce, ce genre est sans doute un peu vague, et il porte un nom qui n'a réellement aucun sens; mais enfin il exclut les méthodes, ou, comme on dit, les routines, les règles ou les entraves. En attendant que cette théorie nouvelle se soit recommandée par des chefs-d'œuvre, il nous est permis de craindre qu'elle n'ait une influence semblable à celle qu'elle a eue jadis, à l'entrée du moyen âge, lorsque s'alliant, comme aujourd'hui, à une philosophie extatique et mystique, elle a, par degrés, égaré les talents, dépravé le goût, ramené les langues et l'art d'écrire à l'enfance, éteint pour longtemps le flambeau du génie poétique, replongé les sciences dans les ténèbres, et les peuples dans la servitude. Appliquée à l'histoire, elle en bannirait immédiatement toute exactitude et même aussi toute élégance, et ne nous rendrait, au lieu des Thucydide et des Tacite, que des romanciers ou des chroniqueurs.

Nous appelons littérature classique ou normale celle

que les Grecs ont cultivée, que les Romains nous ont transmise et qui s'est perfectionnée dans les siècles modernes : en Angleterre, sauf quelque mélange du goût septentrional; en Espagne, malgré l'influence des Orientaux; mais surtout en Italie et en France. On entend fort mal cette dénomination de *classique*, lorsqu'on suppose qu'elle ne remonte qu'à l'usage d'expliquer dans les classes ou écoles certains livres considérés comme des modèles. L'expression *classicus scriptor*, employée chez les anciens, ne tenait en aucune manière aux pratiques de l'enseignement. Elle désigne, dans Aulu-Gelle, les meilleurs écrivains, ceux qui ne restent pas confondus dans la foule des auteurs vulgaires ou prolétaires : *classicus scriptor, non proletarius*. Caton avait de même appelé citoyens classiques ceux qu'un cens plus élevé attachait à la première des classes : *classici*, *primæ classis homines;* et infra-classiques, ceux des rangs inférieurs. La littérature non classique ou romantique est précisément celle qu'Aulu-Gelle nomme prolétaire, celle qui ne polit et n'achève rien, pressée de tout enfanter, qui n'ose vaincre aucune difficulté grave, qui abandonne les tâches laborieuses, et se complaît dans la multitude de ses capricieux essais. Elle est féconde, ainsi que les champs incultes, en ivraie et en ronces; chez elle, tout croît et pullule, excepté les véritables productions de l'art, qui partout doivent exiger de longs et opiniâtres efforts, puisque la nature elle-même a besoin de temps et de soins pour accomplir et mûrir les siennes. Si, aux yeux de la plupart des Français les plus éclairés des deux derniers siècles, le genre classique a paru le seul qui pût offrir une image fidèle de la nature et de la société, il ne

faut pas s'en étonner : toutes leurs habitudes les entraînaient à en juger ainsi; car c'était cette littérature, c'étaient ses préceptes et ses modèles qui avaient exercé, développé les facultés de leur esprit, déterminé les caractères de leurs conceptions. Je l'avouerai, toutes les fois que nos opinions sont les produits de nos habitudes, il y a lieu de craindre qu'elles ne soient que des préjugés, et il ne serait pas impossible qu'il entrât quelque prestige dans les impressions que font sur nous les littératures de l'Orient et du Nord. Elles nous dépaysent; et s'il ne s'agissait que de la simple diction, je n'hésiterais point à regarder comme dénuée de tout motif raisonnable la préférence absolue que nous donnons aux formes usitées parmi nous. Beaucoup d'expressions figurées, qui nous semblent hors de mesure, n'ont d'autre tort que de nous être étrangères; il en existe dans notre propre langue, que nous ne trouverions pas moins exagérées, si l'usage, en nous les rendant familières, ne les avait réduites à leur juste valeur, et presque rabaissées au niveau des termes vulgaires. Par une illusion commune à tous les peuples, nous croyons souvent parler sans figures, quand nous employons les métaphores les plus hardies et les plus fortes hyperboles qui puissent être hasardées en aucun idiome. Mais, s'il est question de l'art d'écrire proprement dit, du style, de la liaison et de la déduction des pensées, des moyens de les peindre et de les animer, il y a, je n'en puis douter, un goût naturel ou normal que la raison éclaire et dirige, que l'expérience exerce et perfectionne, qui devient commun à tous les peuples dont la civilisation s'achève, et qui ne s'altère que lorsqu'ils ont commencé de s'affaiblir ou de se corrom-

pre. C'est à ce goût qu'on a donné le nom de classique, parce que, dans les littératures auxquelles il ne préside pas, on n'a jamais vu éclore que des ébauches grossières, où les traits sont informes et surchargés, où l'originalité dégénère en bizarrerie, où les couleurs sont fausses, et les nuances indécises, où les détails manquent de liaison et d'ensemble. Ce n'est point là qu'il faut chercher ces grands et immortels exemples dont l'étude sera toujours le plus sûr apprentissage de l'art d'écrire, et qu'il suffit de réduire ou traduire en préceptes pour obtenir la plus saine théorie.

On répète aujourd'hui fort souvent que la littérature est l'expression de la société; et l'on explique si peu cette espèce de maxime, que nous ne savons trop si elle veut seulement énoncer un fait, ou si elle tend à établir une règle. En fait, on peut admettre que les productions littéraires d'une époque, prises toutes ensemble, offrent quelque image de l'état des sociétés au sein desquelles elles sont écloses. Je les prends toutes ensemble, parce qu'il y en a toujours plusieurs qui s'élèvent au-dessus ou qui descendent au-dessous de l'âge qui les voit naître : on jugerait beaucoup trop avantageusement par les *Essais* de Montaigne, de la société sur laquelle régnait Henri III; et trop défavorablement de l'esprit et des mœurs du dix-septième siècle, si l'on en cherchait la mesure et les caractères dans la littérature des Perrault et des Pradon. Ainsi considérée comme historique, l'observation dont il s'agit serait susceptible encore d'un grand nombre de restrictions et d'éclaircissements. Mais elle serait bien plus fausse et plus dangereuse si elle se donnait pour un précepte, si elle signifiait que l'art d'écrire doit se

modifier selon les doctrines, les modes et les caprices de chaque génération. Il vaudrait mieux croire qu'elle n'a aucun sens que de lui en prêter un si absurde. Peindre des travers, des ridicules et des vices, ce n'est point les contracter; et si les mots *expression de la société* tendaient à confondre deux idées si distinctes, l'équivoque serait trop grossière pour qu'il fût permis d'en être dupe. On disait autrefois, avec bien plus de justesse, que les beaux-arts offraient, non pas *l'expression*, car c'eût été, à tous égards, un très-faux emploi de ce mot, mais l'imitation de la nature; ce qui, certes, n'excluait pas la peinture de la société, qui est le premier besoin et le complément nécessaire de la nature humaine. Si donc il s'agit des sujets sur lesquels la littérature peut s'exercer, sans doute les mœurs sociales de votre siècle, bonnes ou mauvaises, fortes ou efféminées, polies ou barbares, y seront comprises; mais s'il est question du caractère que la littérature doit prendre elle-même, des règles fondamentales qu'elle doit suivre, c'est dans l'invariable nature des choses et des hommes qu'il les faut chercher, je veux dire dans le cœur humain, dans l'analyse de notre intelligence, dans nos organes, nos besoins et nos facultés, dans nos rapports avec nos semblables et avec tous les objets qui nous environnent et nous atteignent.

Ce n'est pourtant pas que dans la littérature la plus classique, il ne soit possible de discerner encore des tons divers qui appartiennent à chaque pays, à chaque siècle, à chaque système politique, et même aussi à chaque genre de composition, ou enfin à chaque auteur. La vérité est qu'il faudrait compter autant de différents styles qu'il y a d'hommes réellement doués

du talent d'écrire; et cette observation suffirait pour montrer à quel point se sont abusés les rhéteurs, lorsqu'ils ont imaginé leurs trois styles, qui sont le sublime, le simple et, entre ces deux-là, le tempéré, auquel ils ont donné aussi le nom de fleuri, et qu'ils ont quelquefois désigné comme celui qui convenait spécialement à l'histoire. Quelle idée précise pourrions-nous attacher à des termes si vagues? Par quel instrument, par quel procédé réussirions-nous à déterminer les limites entre lesquelles sera comprise cette espèce de température moyenne? Et d'ailleurs, serait-ce la peine de rechercher en quoi peut consister ce style, s'il devait se confondre avec le style fleuri, ainsi qu'on l'a souvent supposé? Le style fleuri peut-il être autre chose que le mauvais style, qu'un puéril artifice, indigne d'un homme sensé qui aspire à éclairer ses semblables en leur racontant les erreurs et les malheurs des siècles passés? Qu'a-t-il besoin de ces corbeilles, de ces guirlandes, et s'il est permis de parler ainsi, de cette littérature bouquetière qui serait plus futile qu'aucune autre, et descendrait même au-dessous de la prolétaire ou romantique? Oui, sans doute, les récits admettent les images, les figures qu'amène le cours naturel des faits et des idées; mais toute fleur qui n'y est pas née d'elle-même, qu'il a fallu y faire éclore par force, ou y transporter d'un sol étranger, décèle une impéritie extrême ou la première enfance de l'art. C'est l'un des défauts de ces littératures de l'Orient et du Nord, qui ont fleuri et vieilli sans mûrir. A l'égard du sublime, s'il consiste, comme je le présume, dans la grandeur des pensées, dans l'élévation des sentiments, il n'est encore qu'un produit spontané du sujet qu'on traite, et peut

assurément s'offrir dans le cours d'un ouvrage historique aussi bien qu'en d'autres compositions. Il ne faut le chercher ni l'éviter nulle part. Mais remarquons aussi que ces grandes pensées, ces sentiments sublimes, n'ont de véritable éclat et ne produisent pleinement leur effet que lorsqu'on est parvenu à trouver leur expression la plus simple; ce qui nous conduit à conclure qu'en tout genre et en tout détail, le style doit conserver une simplicité inaltérable, n'être que l'image naturelle des idées, n'en rien omettre, et surtout n'y rien ajouter.

Vous savez que si les plus anciens essais d'annales grecques ont été composés en vers, ni ces premiers exemples, ni ceux qu'ont donnés, depuis, Ennius chez les Romains, quelques chroniqueurs du moyen âge et, au dix-septième siècle, des gazetiers versificateurs, n'ont assez d'importance pour nous empêcher de poser en fait, et même d'établir comme une maxime, que l'histoire ne s'écrit qu'en prose. Mais Lucien et d'autres littérateurs ont examiné jusqu'à quel point la diction et le style de l'histoire pouvaient ou devaient être poétiques, et sans entamer encore aujourd'hui ces questions, j'aurai pourtant à vous offrir sur ce sujet une observation générale dont le développement va remplir les derniers moments de cette séance : c'est qu'en chaque pays et à chaque époque, les progrès et la décadence de l'art d'écrire en prose correspondent à l'état de la poésie.

La poésie modifie la diction et le style. D'abord, elle assujettit la diction à des lois particulières. Les vers sont un discours mesuré, et la prosodie des langues anciennes rendait cette mesure aussi précise que sen-

sible. Outre des aspirations fortes et faibles et des accents aigus ou graves, les Grecs avaient un système de quantité qui distinguait leurs syllabes en brèves et en longues. Leurs vers pouvaient avoir ainsi une durée déterminée, des mesures fixes, un nombre précis de temps; et cet excellent genre de versification a passé de la Grèce chez les Latins. De tels vers supposaient, dans ceux qui les écoutaient, la connaissance et le sentiment de la prosodie; mais, dès le cinquième siècle de l'ère vulgaire, le progrès de l'ignorance et de la rudesse amena l'usage d'avertir, par un signe palpable et grossier, de la fin de chaque vers. On n'imagina rien de mieux que la consonnance des finales : on rima les vers latins qui se chantaient dans les églises; et cette pratique était devenue fort commune, quand les langues modernes commencèrent. Les vers de ces nouveaux idiomes ne pouvaient manquer d'être rimés, d'abord, parce que cette forme s'était introduite dans la basse poésie latine; puis, parce qu'on la retrouvait chez les Orientaux; enfin, parce que les jargons qui s'établissaient en Europe ne semblaient guère susceptibles d'une versification prosodique. Les Italiens cependant, doués d'organes plus sensibles, et placés moins loin des bonnes traditions littéraires, déterminèrent la quantité d'un très-grand nombre de leurs syllabes, et assignèrent, dans leurs vers, certains lieux fixes à des syllabes longues; ils ont pu faire ainsi des vers non rimés. On en a fait aussi en Angleterre; mais en France, sauf quelques essais restés fort obscurs, on n'a point connu de versification sans rime; et la rime elle-même n'a pas suffi pour faire sentir la mesure de nos plus longs vers : il a fallu couper par un repos, diviser en deux hé-

mistiches ceux qui avaient plus de neuf syllabes. Bien d'autres gênes ont été imposées à nos poëtes, et depuis que ces rigoureuses lois ont été observées avec grâce, elles sont devenues immuables. La prose historique a de tout autres lois sans doute; loin de lui prescrire des hémistiches et des consonnances, on les lui interdit plutôt; mais lorsqu'il a été composé beaucoup de vers harmonieux dans une langue, l'harmonie devient partout une condition indispensable de la diction. Il n'est plus permis à aucun écrivain de la négliger : on l'exige en tous les discours, et si elle ne règne dans les récits de l'historien, ils ne sont plus écoutés. C'est aujourd'hui l'une des principales difficultés de la prose et du genre historique en particulier, soit à cause de la contexture un peu barbare de la plupart de nos langues modernes, soit parce que, sur ce point délicat, nous manquons de règles précises, en même temps que l'antiquité nous offre des modèles d'une perfection désespérante; car vous verrez, Messieurs, quelle attention les historiens grecs et romains apportaient à cette partie de leur art, et par quels soins ils parvenaient à produire des effets, non pas égaux, mais pareils à ceux de la versification.

La prose énonce, développe à son gré toutes nos pensées, quels qu'en soient les objets : elle peut suivre tout le fil de nos sensations, de nos souvenirs, de nos jugements, de nos volontés; elle a des moyens d'en représenter les circonstances, les mouvements, les caractères. La langue poétique a bien moins de surface; il est beaucoup d'observations et d'analyses dont elle ne fournit pas l'expression. Elle n'admet de détails que ceux qui peuvent être peints, de résultats que ceux qui peuvent se transformer en sentiments, ou se revêtir

des plus vives couleurs. Il ne lui est permis d'abstraire qu'en personnifiant, de raconter qu'en ranimant les acteurs : partout elle emploie la fiction à rendre la vérité plus sensible. Poésie et fiction, c'est une même chose, c'est originairement un même mot. Gardons-nous de nous y tromper : la poésie n'est pas seulement descriptive; peut-être l'est-elle bien moins que la prose; elle se passerait plus aisément de détails que d'idées générales. Son art suprême est de vivifier les abstractions; de faire d'un rapport ou d'un mode, une substance; d'un genre, un individu; de souvenirs dispersés, un système positif; et d'éléments épars dans notre intelligence, un monde visible à nos yeux. Et ne croyons pas que de telles productions n'exigent qu'une imagination mobile et une ardente sensibilité : elles supposent encore, et bien davantage, une raison vaste, ferme et puissante, qui sache, au milieu de ce mouvement et, pour ainsi dire, de ce tumulte, conserver son empire et sa rectitude. Voilà pourquoi les bons poëmes sont, en effet, sans aucune sorte de comparaison, les plus grandes et les plus augustes créations de l'esprit humain.

En faut-il plus pour conclure que les traces du style poétique ont dû s'imprimer plus ou moins profondément sur les langues anciennes et modernes que de vrais poëtes ont daigné parler. C'est de ce style que nous viennent les noms abstraits et les mots figurés, les termes qui individualisent, les tours qui personnifient, les expressions qui tendent à confondre l'ordre physique avec l'ordre moral, les pensées avec les affections, les jugements avec les volontés. S'il n'y avait pas eu de poëtes, il y aurait peut-être quelques illusions

de moins dans notre langage; mais on peut assurer qu'il serait moins mobile, moins animé, moins expressif et, à tout prendre, beaucoup moins philosophique. La simple diction elle-même y resterait informe et défectueuse; et l'art d'écrire en prose, cet art qui réclame aussi l'énergie et l'entraînement du style, n'existerait pas du tout : il a dû être, il a été, en tous lieux, précédé par l'art des vers. Qui ne conçoit que pour captiver l'attention d'une peuplade inculte, pour graver des faits, des idées, des paroles dans sa mémoire, il ne fallait pas moins que l'éclat ou les prestiges des fictions, avec l'harmonie et les cadences d'une diction mesurée? La pensée d'écrire autrement qu'en vers n'a pu venir qu'à ceux qui avaient à communiquer des connaissances que la langue poétique se refusait à exposer : ils s'aperçurent des limites de ce langage, auquel ils avaient attribué jusqu'alors une étendue indéfinie, parce qu'ils ne le comparaient qu'à la musique et à la peinture, qui, en effet, expriment beaucoup moins d'idées. Il n'y avait que l'art d'écrire en prose qui fût ou qui pût devenir illimité : il était nécessaire aux développements de l'histoire, comme aux progrès de tous les autres genres d'instruction. Mais loin que cet art doive être considéré comme un genre principal dont la poésie ne serait qu'une émanation ou une variété, n'oublions jamais que c'est au contraire de la poésie que la prose a reçu originairement ses lois, ses charmes et sa puissance. La prose, en chaque langue, n'a d'harmonie dans sa diction, et de verve dans son style, qu'en proportion de ce qu'en montrent les vers, qui, par leur nature, en admettent ou en exigent bien davantage. La poésie est l'art d'écrire pris dans toute sa rigueur, et aspirant à sa

plus haute perfection : la prose est l'art d'écrire avec moins d'éclat et plus de liberté, afin d'exprimer plus de choses.

Je ne crois donc pas que la théorie de la prose et, par conséquent, de l'histoire, puisse être complète si elle ne se rattache à l'art poétique. En laissant à la poésie sa diction métrique et ses fables, les historiens ont besoin d'emprunter son harmonie et son art de peindre; il faut qu'ils sachent rester au-dessous d'elle, et s'en tenir assez près pour réfléchir encore sa lumière : le talent d'Hérodote est un rayon du génie d'Homère. D'anciennes écoles de philosophie étaient fermées à ceux qui n'avaient point étudié la géométrie : on pourrait déclarer, de même, que la carrière des compositions historiques est inaccessible à quiconque n'a pas vivement senti les charmes et bien observé les effets du style poétique. En effet, Messieurs, si, par malheur, nous recommencions aujourd'hui à rédiger, sans goût et sans verve, d'arides et prolixes annales, à la manière du moyen âge, l'instruction publique en souffrirait un dommage plus réel et plus grand qu'on ne pense. Car, à mesure que disparaîtraient l'élégance et l'énergie, l'accent moral de l'histoire ne manquerait pas de s'affaiblir et de s'éteindre; elle redeviendrait étrangère aux intérêts des sociétés, aux sentiments des citoyens, et se détacherait encore une fois des sciences politiques, en même temps qu'elle redescendrait de la place éminente qui lui appartient parmi les compositions littéraires. Je ne sais pas d'autre moyen de prévenir cette décadence que d'étudier les modèles que l'antiquité nous a laissés, et les plus honorables productions des siècles modernes. La théorie des arts littéraires est

tout entière dans leurs meilleurs produits : jamais nous ne pouvons être mieux éclairés et mieux dirigés que par les observations que nous faisons nous-mêmes, en appréciant les essais et en admirant les chefs-d'œuvre. Critiquer les défauts n'est qu'un bien faible progrès; sentir les beautés est la véritable science. Alors il ne reste qu'à mettre en ordre les résultats de cette étude; et c'est là toujours la plus saine et la plus utile théorie, parce que chacun l'a composée de ses propres réflexions et pour son propre usage.

Nous tâcherons de suivre cette méthode en étudiant les détails du système général que je viens d'exposer. Vous avez vu qu'ils se distribueront sous quatre titres : premièrement, l'étude du sujet, ou la recherche et le choix des matériaux d'un ouvrage historique; en second lieu, l'ordre et le tissu des récits; troisièmement, le style; et enfin, la diction.

NEUVIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — INVENTION OU MANIÈRE DE RECUEILLIR LES ÉLÉMENTS D'UN OUVRAGE HISTORIQUE. — 1° MATIÈRE ESSENTIELLE : LES FAITS; QUE LA NARRATION EN SOIT VRAIE.

Messieurs, nous avons recherché dans notre dernière séance, comment la théorie générale de l'art d'écrire devait s'appliquer à l'art spécial des historiens; et nous avons reconnu que les préceptes qu'ils ont à suivre peuvent se diviser en quatre sections, qui correspondent à peu près avec trois que les rhéteurs appellent invention, disposition, élocution. Il faut premièrement trouver, recueillir, choisir les éléments ou matériaux de l'ouvrage, c'est-à-dire les faits, les détails, les observations, les idées de tout genre qui ont droit d'y trouver place; secondement, les disposer dans l'ordre le plus naturel; puis, en faire sentir l'intérêt par l'éclat et l'énergie du style; rédiger enfin chaque récit, chaque exposé avec un tel soin, que la diction soit toujours pure, facile, harmonieuse, élégante. De ces quatre parties, la première est de beaucoup la plus importante; car elle détermine toutes les autres : c'est celle qui nous arrêtera le plus longtemps. En effet, quoique l'histoire doive surtout se composer de narrations, quoiqu'elle ait pour matière essentielle une série de faits, elle admet néanmoins des jugements, des réflexions, des portraits, des parallèles; et quelquefois même elle

entremêle à ses récits des harangues, des descriptions des digressions plus ou moins étendues. Nous traiterons de tous ces accessoires; mais auparavant nous devons une grande attention à la manière de rechercher les faits qui seront la substance même d'un livre d'histoire. Ce mot de *fait* exprime une idée fort complexe : il y a d'abord dans un fait un acte ou un résultat matériel et palpable, comme un combat, un homicide, une naissance, une mort, une convention, un déplacement, un transport, un voyage, etc. Amenés et multipliés à l'infini par le cours des choses humaines, ces divers faits pourraient nous devenir assez indifférents, à mesure que l'époque où ils sont arrivés remonterait loin de celle où nous vivons; et, à vrai dire, nous n'aurions aucun motif raisonnable d'en conserver le souvenir, s'ils ne s'enchaînaient entre eux tous, et s'ils ne se rattachaient à nos penchants, à nos passions, à nos habitudes, en un mot, à nos intérêts actuels. Ils ne sont réellement historiques que sous ces aspects. L'écrivain qui se bornerait à ce qu'ils ont de purement matériel tiendrait un registre, il ne composerait pas une histoire. Les recherches des historiens auront donc deux objets : d'une part, les faits réduits à leur simplicité physique; il est question de savoir s'ils sont arrivés en effet, et quelles en ont été réellement les circonstances sensibles ou extérieures : d'un autre côté, leur caractère moral, c'est-à-dire leur enchaînement, leurs causes, leurs effets, leurs conséquences; il faut déterminer quelles volontés y ont eu part, quelle influence ils ont acquise, quels changements ils ont opérés, à quels nouveaux faits ils ont donné lieu. Nous n'envisagerons aujourd'hui que la première par-

tie de ce travail, que celle qui tend à connaître matériellement les faits, à s'assurer de leur vérité, à rassembler tous les renseignements nécessaires pour les exposer avec exactitude, conformément aux lois fondamentales que nous avons reconnues et sans lesquelles l'histoire descend au rang des contes puérils ou des impostures pernicieuses et coupables.

Ou bien vous vous proposez de retracer des faits passés depuis plus d'un siècle, d'écrire, par exemple, l'histoire de la Grèce, de Rome, de la France avant l'avénement de Louis XV, ou bien vous allez nous raconter l'histoire de votre propre temps, et parler en qualité de témoins. Les procédés à suivre pour discerner le vrai ne sont pas les mêmes dans l'un et dans l'autre cas, bien qu'ils dérivent des mêmes principes. Nous avons déjà entrevu cette distinction : elle va nous devenir plus sensible par les détails où nous allons entrer.

Plusieurs fois, dans les années précédentes, je vous ai entretenus des fictions et des mensonges qui fourmillent dans toutes les histoires, et surtout dans les plus anciennes. Fontenelle est persuadé que ce désordre a dû arriver par la force même des choses. « Naturellement, dit-il, les pères content à leurs enfants « ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont vu, et sans doute « cela s'est pratiqué dans les premiers siècles du monde. « Ces récits devaient porter le caractère de ce temps-là. « Comme l'ignorance y était parfaite, la plupart des « choses étaient des prodiges... Quand on dit quelque « chose de surprenant, l'imagination s'échauffe sur son « objet, l'agrandit encore, et est même portée à y ajouter ce qui manquerait pour le rendre tout à fait mer« veilleux, comme si elle avait regret de laisser une si

« belle chose imparfaite. De plus, on est flatté des
« sentiments de surprise et d'admiration que l'on cause
« à ses auditeurs; et on est bien aise de les augmenter
« encore, parce qu'il semble qu'il en revient je ne sais
« quoi à notre vanité. Ces deux raisons jointes ensem-
« ble font que tel homme qui n'a point envie de men-
« tir en commençant un récit un peu extraordinaire,
« pourra se surprendre lui-même en mensonge sur
« quelque circonstance, s'il y prend bien garde, et que
« l'on a besoin d'une attention particulière et d'une es-
« pèce d'effort pour ne dire exactement que la vérité.
« Que sera-ce après cela de ceux qui naturellement
« aiment à en imposer aux autres et à inventer? Les
« premiers hommes ont donc vu bien des prodiges, parce
« qu'ils étaient fort ignorants; mais parce qu'ils étaient
« hommes, ils les ont exagérés en les racontant, soit de
« bonne foi, pour ainsi dire, soit de mauvaise foi. Si ces
« récits sont déjà gâtés à leur source, assurément ce sera
« bien pis quand ils passeront de bouche en bouche.
« Chacun en ôtera quelque petit trait de vrai, et y en
« mettra quelqu'un de faux, et principalement du faux
« merveilleux qui est le plus agréable; et peut-être
« qu'après un siècle ou deux, il n'y restera rien du vrai
« qui y était d'abord, et même peu du premier faux. A
« ces récits fabuleux... se sont joints des systèmes de
« philosophie aussi fabuleux, car il y a eu de la philo-
« sophie même dans ces siècles grossiers. Les hommes
« sont toujours curieux, toujours portés naturelle-
« ment à rechercher la cause de ce qu'ils voient;
« j'entends les hommes qui ont un peu plus de
« génie que les autres. D'où peut venir cette ri-
« vière qui coule toujours? a dû dire un contemplatif

« de ces siècles-là... Après une longue méditation, il « a trouvé fort heureusement qu'il y avait quelqu'un « qui tenait une urne et avait soin d'en verser l'eau. « Mais qui fournissait toujours cette eau? Le contem- « platif n'allait pas si loin. Il faut prendre garde que ces « idées que nous appelons les systèmes de ces temps-là, « étaient toujours copiées d'après les choses les plus con- « nues. On avait vu souvent verser l'eau d'un vase; on s'i- « maginait donc fort bien comment un dieu versait celle « d'une rivière; et par la facilité qu'on avait à l'imagi- « ner, on était tout à fait porté à le croire. Aiusi, pour « rendre raison du tonnerre, on se représentait vo- « lontiers un dieu de figure humaine lançant sur nous « des flèches de feu; idées qui sont manifestement « prises sur des objets très-familiers, et dont l'imagina- « tion s'accommode si bien, qu'encore à l'heure qu'il « est, la poésie et la peinture ne s'en peuvent passer. »

Voilà, selon Fontenelle, les systèmes d'imagination qui se sont alliés à l'histoire des faits et l'ont rendue de plus en plus merveilleuse. « Jusqu'ici, ajoute-t-il, « tout s'est passé d'assez bonne foi. On est ignorant, et « on est étonné de bien des choses : on les exagère natu- « rellement en les racontant; elles se chargent encore « de diverses faussetés, en passant par plusieurs bou- « ches; il s'établit de mauvais systèmes... et on les mêle « avec les faits; il n'y a point encore à tout cela, pour « ainsi dire, de la faute des hommes. Mais comme ces « histoires fabuleuses eurent cours, on commença à en « forger sans aucun fondement, où l'on ne raconta plus « les faits un peu remarquables sans les revêtir des or- « nements propres à plaire. » Observons, Messieurs, que lorsqu'on arrive à ce dernier progrès, les esprits

les plus éclairés cessent bientôt d'être dupes de ces grossiers mensonges; mais personne encore n'a la volonté ni même le pouvoir d'en désabuser les peuples. Encore aujourd'hui, les Orientaux remplissent leurs histoires de prodiges et de miracles le plus souvent ridicules. Fontenelle ne croit pas que chez les savants de ces contrées « cela soit pris pour autre chose que pour « des ornements, auxquels ils n'ont garde d'être trom-« pés, parce que c'est entre eux une espèce de con-« vention d'écrire ainsi; mais quand ces sortes d'his-« toires passent chez d'autres peuples, qui ont le goût « de vouloir qu'on écrive les faits dans leur exacte vé-« rité, ou ces merveilles sont crues au pied de la let-« tre, ou du moins on se persuade qu'elles ont été « crues par ceux qui les ont écrites : certainement, « le malentendu est considérable. »

Si nous retournons à l'époque où l'art d'écrire fut inventé, nous verrons qu'on écrivit ce qui se trouvait alors dans la mémoire des hommes, que les traditions furent fixées, enregistrées, et n'en devinrent pas plus vraies. Que pouvait-on en effet recueillir? des contes absurdes, quoique souvent agréables, bâtis d'abord sur quelque fondement réel, mais où la vérité ne pouvait plus se discerner au travers des fables qui l'enveloppaient de toutes parts. Ne croyons pas qu'il faille toujours un soleil vif et brûlant, tel que celui qui luit sur les contrées orientales, pour disposer les hommes à se repaître de fictions; l'ignorance populaire suffit partout, et à cet égard tous les hommes, dit Fontenelle, ont des goûts et des talents fort indépendants du soleil. Cependant, quelques lumières se répandirent; et dès lors on vit moins de prodiges; il se fit moins de

miracles et moins de faux systèmes; les histoires devinrent moins fabuleuses. Jusque-là on n'avait gardé le souvenir des choses passées que par une vaine curiosité : on s'aperçut que l'histoire pouvait servir à perpétuer la gloire nationale, à décider des différends entre les peuples, et à fournir des exemples de vertu. Fontenelle pense que cet usage moral a été le dernier auquel on ait songé, quoique ce soit celui dont on fait le plus de bruit. Mais enfin, on comprit mieux l'art de l'histoire; on entreprit de l'écrire raisonnablement; on voulut qu'elle eût ordinairement de la vraisemblance. On n'inventa plus de nouvelles fables, on se contenta de garder les anciennes. On eût aussi bien fait de les laisser périr : mais peut-on renoncer à quelque chose d'ancien? D'ailleurs les fausses religions avaient consacré une grande partie de ces vieux contes, et ils étaient devenus nécessaires à la poésie et à la peinture. Les sottises une fois établies, ajoute Fontenelle, ont coutume de jeter des racines bien profondes et de s'accrocher à bien des choses différentes qui les soutiennent.

Assez longtemps, Messieurs, et jusqu'au temps d'Hérodote en Grèce, de Fabius Pictor à Rome, les histoires, vraies ou vraisemblables en tout ce qui ne remontait point aux origines et ne tenait point aux croyances religieuses, furent extrêmement confuses et arides; elles se réduisaient, dans leurs parties réelles et positives, à l'enregistrement des faits matériels et immédiatement sensibles; elles n'en indiquaient presque jamais la liaison, les effets et les causes; ou si elles se hasardaient à le faire, elles retombaient le plus souvent dans les merveilles. Lorsque les historiens devinrent plus habiles, les prodiges ne disparurent point encore

de leurs livres; ils y furent maintenus par deux causes que Fontenelle explique : la première est la ressemblance ou la liaison intime d'une sottise à une autre; la seconde est le respect pour l'antiquité. D'un côté, si les dieux ont des enfants, ils les aiment, ils s'intéressent à eux; si les enfants des dieux sont en querelle, les dieux y sont aussi : tout cela se tient. De l'autre côté, nos pères l'ont cru; prétendrions-nous être plus sages qu'eux? C'est ainsi qu'une sottise s'étend à l'infini, et qu'elle se conserve à jamais : parce que nous sommes déjà sots, il nous faut le devenir davantage; et il nous est défendu de cesser de l'être, parce que nous l'avons été longtemps. Voilà comment tant d'erreurs grossières se sont introduites dans les livres d'histoire composés par les anciens, et pourquoi elles ont tant de peine à disparaître de ceux qu'on écrit encore d'après les leurs.

Quand nous jetons les yeux sur les siècles antérieurs à l'olympiade de Corœbus (sept cent soixante-seize ans avant J. C.), nous trouvons des nations répandues et souvent errantes sur certains cantons du globe, inconnues l'une à l'autre, inconnues à elles-mêmes, passant et s'écoulant sans laisser de traces, se précipitant d'âge en âge dans les abîmes de l'oubli ou de la fable. Peu à peu, les Égyptiens, les Phéniciens, les Chaldéens inventèrent quelques moyens de transmettre des souvenirs; mais après leurs essais, Homère lui-même ne recueille encore que des traditions incertaines ou fabuleuses sur la Grèce, la Phrygie et les côtes de l'Orient. Il fallut que plusieurs siècles après lui, des Grecs pénétrassent en Égypte et en Asie, pour en rapporter quelques notions historiques, bien faibles encore et bien douteuses. Cependant l'histoire de l'Europe

commençait à peine, et seulement pour la Grèce et pour Rome; les Gaulois, les Germains, les Bretons, étaient presque ignorés, et ne savaient de leurs propres annales que ce qui leur en était transmis dans les vers ou les chansons de leurs poëtes : *Carminibus antiquis, quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est*, dit Tacite. Rome subjugua ces peuples, et contente de connaître leurs usages, s'informa peu de leurs antiques destinées. A son tour, Rome succomba, et lorsqu'elle eut été la proie des barbares, l'histoire éprouva, dit Marmontel, une longue éclipse : les ténèbres de l'ignorance où les nations se replongeaient semblaient avoir éteint tous les rayons de sa lumière. Enfin l'on a, durant nos quatre derniers siècles modernes, recherché de toutes parts des monuments et des vestiges de la plupart des nations anciennes et nouvelles; la guerre et l'industrie, les conquêtes et les voyages, nous ont peu à peu reportés sur les traces de tous les genres de souvenirs; mais le système de connaissances historiques qui a été le fruit de ces investigations n'est pas, à beaucoup près, sans obscurité et sans lacunes. Telle qu'elle se présente aujourd'hui à nous, l'histoire ancienne (et j'étends ici ce terme jusqu'à la fin du moyen âge), cette histoire, dis-je, est altérée par tant de mensonges ou d'inexactitudes, qu'on pourrait la définir ainsi que la renommée, *la messagère indifférente des vérités et des erreurs*. Tite-Live ne parle-t-il pas avec respect d'augures et de présages, de boucliers tombés du ciel, et de je ne sais combien d'autres prestiges? Tacite, lui-même, n'a-t-il pas l'air de croire aux oracles de Sérapis, à ceux du devin de Tibère, aux miracles de Vespasien? Plu-

tarque à l'horoscope de Pyrrhus et aux songes de Sylla? Ce judicieux Plutarque ne vient-il pas nous conter que des têtes de bœufs, après avoir été coupées, tirèrent la langue et léchèrent leur propre sang; que des corbeaux tombèrent des nues, aux acclamations des Grecs, à qui Flaminius annonçait la liberté? Élève-t-il le moindre doute sur les actions les plus merveilleuses, par exemple, sur le courage de ce jeune Spartiate qui se laisse ronger le ventre par un renard, et ne jette pas un seul cri? Le temps est venu de rendre à l'histoire sa dignité, en la délivrant de ces inepties, et en la plaçant au niveau de nos sciences naturelles et de nos connaissances exactes. Si surtout des fanatiques ou des fourbes ont prétendu, comme dit Marmontel, associer les choses saintes et les profanes, impliquer Dieu dans leurs querelles, l'attacher à leurs factions, s'en faire un allié, l'engager dans leurs guerres, et chacun sous ses étendards, en un mot, le rendre complice de leurs passions et de leurs crimes, il appartient à la saine philosophie de démêler les intérêts du ciel d'avec ceux de la terre, et à l'histoire de justifier la Providence, en réduisant les hommes à n'accuser qu'eux-mêmes des maux qu'ils se sont faits entre eux.

Entre les sources des erreurs ou des impostures historiques, la vanité nationale a été l'une des plus fécondes. Chaque peuple a voulu avoir des aïeux divins, une origine céleste ou miraculeuse; à peu près comme les individus qui, désespérant de se distinguer par des talents laborieux ou par des vertus actives, trouvent plus court d'être des illustres tout faits, de grands personnages par droit de naissance. Il est commode, à défaut de mérite, de se donner des titres et des an-

cêtres; et les anciens historiens, il le faut avouer, quelques-uns aussi des modernes, se sont rendus les complices ou les instruments de ces vanités puériles. Les nations éclairées y renoncent : elles savent qu'elles ont commencé presque toutes par un mélange de brigands étrangers et d'indigènes asservis ; que les peuplades qui n'ont pas su tempérer, par les travaux de l'industrie, la rigueur des climats qu'elles habitaient, se sont élancées pour chercher ailleurs un ciel plus doux et une terre plus fertile; que le Nord a débordé sur le Midi; que les irruptions et les établissements n'ont eu que des causes naturelles, et qu'il n'y a eu de merveilleux dans ces origines que la férocité des vainqueurs, la détresse des vaincus, et quelquefois les efforts du courage ou de la patience.

A ces différentes causes, qui ont concouru à introduire tant de faussetés matérielles dans les annales des temps passés, il convient, sans doute, d'ajouter l'esprit de secte ou de faction, le dévouement à des intérêts spéciaux ou personnels, en un mot, cette partialité que nous avons trouvée excusable et inévitable quand elle ne se manifeste que dans les jugements et dans les réflexions, mais qui ne diffère point de l'imposture, lorsqu'à l'égard des faits positifs et de leurs circonstances physiques, elle entraîne à dire ce qui n'est pas, à taire ce qui est, à modifier essentiellement les récits. Par là, Messieurs, vous pouvez juger du travail que s'impose l'historien qui entreprend de recueillir d'anciens faits. Il doit commencer par recourir à leurs sources, à tous les témoignages originaux, soit traditionnels, soit gravés sur les monuments, soit écrits dans les livres. Je dis originaux, et par conséquent je

ne parle point des relations de seconde main, rédigées d'après les premières, à une longue distance des faits. Celui qui n'écrirait aujourd'hui l'histoire grecque ou romaine qu'en la puisant en des ouvrages composés dans le cours des quatorze derniers siècles de notre ère ne parviendrait, quel que fût son talent, qu'à faire une compilation de plus, dénuée de tout mérite et de toute utilité. Ce n'est pas qu'il ne doive aussi prendre connaissance de ces ouvrages modernes, ils peuvent quelquefois servir à diriger ses recherches, à étendre ses vues, à lui faire mieux concevoir l'ensemble de son sujet; mais s'il aspire à être instructif, il doit s'instruire lui-même, en étudiant de plus près sa matière, la chercher immédiatement, et jamais sur aucun résultat ni sur aucun détail, ne s'en rapporter aux yeux et à l'examen d'autrui. Je le tiens donc pour engagé à s'environner de tous les documents qui concernent le sujet qu'il a choisi; il s'est condamné à savoir beaucoup de choses qu'il se dispensera de nous apprendre, parce qu'il les aura jugées fausses ou inutiles : il faut les connaître tout aussi bien pour les écarter que pour les employer. C'est, en une telle matière, ne pas savoir assez que de ne pas savoir bien plus qu'on ne doit dire. Par exemple, quoiqu'il n'y ait à peu près aucun fond à faire sur les croyances populaires, sur les traditions orales, il n'est pas permis à un historien de les ignorer; car, outre qu'elles ont formé jadis la première esquisse de l'histoire, il en est encore plusieurs qu'il sera obligé d'indiquer, non pour les admettre, mais pour remarquer le crédit et l'influence qu'elles ont obtenus. Ce nom de traditions s'étend à plusieurs articles qui se trouvent consignés aujourd'hui dans les

livres des historiens ; ce qui caractérise les traditions est de n'avoir été écrites qu'à une longue distance des événements, et après s'être transmises oralement de générations en générations. Elles n'ont jamais de certitude ; il est assez rare qu'elles soient probables ; elles sont presque toujours fausses et absurdes. Il est déraisonnable et cependant fort ordinaire de les confondre avec les récits qui reposent sur des témoignages positifs et contemporains. Les en distinguer est le premier soin que doit se prescrire celui qui étudie un ancien sujet historique pour le traiter de nouveau. Il connaîtrait bien mal sa matière, s'il la supposait homogène, et s'il croyait savoir de la même manière l'histoire de Numa et celle de Jules César. Qu'il commence donc par noter attentivement tout ce qui n'est que traditionnel : il y trouvera d'abord un grand nombre de ces prodiges qu'il n'est plus permis aujourd'hui ni de croire, ni même d'examiner. En exceptant les faits expressément déclarés dogmatiques et qui font partie des doctrines religieuses, en nous renfermant dans la science humaine appelée histoire, osons dire que rien de ce qui contrarie les lois de la nature n'est admissible ; la constance de ces lois étant toujours, nous dit M. de La Place, infiniment plus probable que la vérité de témoignages quelconques. Or, il n'est pas même ici question de témoignages proprement dits, puisqu'il n'y a que tradition. Faites mention, s'il le faut absolument, de ces récits miraculeux : dites qu'on s'en est servi pour tromper et asservir les peuples, pour leur imposer des institutions : mais du moment où vous sembleriez y ajouter foi vous-même, tout lecteur sensé vous accuserait, ou d'inep-

tie ou d'imposture. C'est peu de rejeter les miracles et les prestiges; écartez encore toute narration traditionnelle qui offrira un concours inusité de circonstances romanesques, ou bien de l'incohérence entre les détails; écartez les récits qui ne peuvent se lier à ceux qui les précèdent ou qui les suivent, ceux qui sont positivement démentis, soit par d'autres traditions, soit par des monuments ou des témoignages contemporains. Il ne vous restera d'établis traditionnellement qu'un petit nombre de faits naturels et possibles, qui encore ne seront que probables, et que vous vous garderez bien de regarder comme certains. Vous apprécierez le degré de confiance qu'ils méritent, soit par leur propre nature, soit par les circonstances de leur transmission.

Un autre genre de notions historiques est fourni par les monuments, c'est-à-dire par les médailles, les inscriptions, les chartes, et les restes matériels, quels qu'ils soient, des temps passés. J'avouerai qu'à l'exception des chartes, ce ne sont pas là des sources très-précieuses et très-fécondes. Il y a quatre sortes de monuments, qui sont inutiles à l'histoire proprement dite, et qui ne contribuent qu'à l'altérer et à la dégrader. Tels sont d'abord ceux qui manquent d'authenticité, qui n'appartiennent point aux temps, aux lieux, aux personnages auxquels on les rapporte; en second lieu, ceux qui n'offrent pas un sens clair ou facile à éclaircir, et qu'on ne parvient à expliquer qu'à force d'hypothèses, de dissertations et de conjectures; troisièmement, ceux qui sont les ouvrages de l'adulation ou d'une politique frauduleuse, et qui contredisent des témoignages dignes de foi; enfin, ceux qui ne tiennent

qu'à des faits dénués de toute importance, étrangers aux intérêts de la société, et par conséquent à ses annales. En écartant ces quatre espèces, dont chacune est fort nombreuse, il reste assez peu d'inscriptions, de médailles et autres objets antiques dont l'historien ait à tirer quelque lumière. Mais cela ne le dispense point de connaître et d'examiner tous les monuments qui touchent à son sujet. C'est une étude qui n'enrichira pas beaucoup son ouvrage, mais sans laquelle il ne serait pas sûr de le rendre exact et complet. Certains monuments peuvent lui apprendre ou lui indiquer des faits qui ne sont point exposés dans les relations écrites; d'autres, confirmer, éclaircir ou modifier ce qui est énoncé dans ces relations. Pour profiter des uns et des autres, il faut les avoir discernés dans la foule de ceux qui ne leur ressemblent pas; car ils y sont mêlés; le triage en est encore à faire sur presque toute partie d'annales anciennes. Ce travail pénible devra être épargné aux lecteurs; l'appareil de toutes ces recherches devra disparaître à leurs yeux; mais on ne saurait être dispensé de les faire, quand on se charge d'en présenter les résultats. S'il s'agit du moyen âge, ou d'un siècle moderne, l'examen des chartes et des pièces officielles, de celles au moins qui ont été publiées, ou qui sont accessibles, est de nécessité absolue à quiconque veut rectifier les erreurs, remplir des lacunes, et contribuer en effet au progrès des connaissances historiques : ce n'est qu'à la condition de ces travaux obscurs, difficiles, et souvent infructueux, qu'on se rend capable de porter quelque lumière nouvelle dans une branche des annales du monde.

Je n'ai pourtant rien dit encore d'une bien plus lon-

gue et plus importante étude, savoir, de celle des relations originales, composées à l'époque même, ou à des époques très-voisines des faits. Prétendriez-vous écrire une histoire de Charlemagne, sans avoir lu tout ce qu'ont écrit de relatif à ce prince et à son règne les auteurs des deux siècles où il a vécu, le huitième et le neuvième? Vous comprenez, Messieurs, qu'il n'est pas là question d'une simple lecture, telle que la peut faire celui qui ne se propose pas de traiter la même matière; mais de l'examen critique le plus approfondi et le plus circonspect. Le premier point est de s'assurer de l'authenticité de ces écrits par les circonstances de leur publication, par l'uniformité de leurs copies manuscrites ou imprimées, par la convenance de leur style et de leurs formes, par l'accord des détails et des idées qu'ils énoncent avec les notions positives qu'on peut avoir sur le siècle, le pays et l'auteur auquel on les assigne. Cette authenticité bien reconnue, la seconde règle est de rejeter comme mensongers tous les faits surnaturels; car ce qu'à cet égard nous disions tout à l'heure des traditions orales s'applique à tous les genres de relations : l'auteur fût-il contemporain, se donnât-il pour témoin oculaire, aucun prodige, hors le cas d'une révélation divine, n'est digne de l'attention d'un homme judicieux. Il est vrai qu'on s'est quelquefois trop hâté de déclarer contraires aux lois de la nature des faits qui ne les contredisaient qu'en apparence, et qui en étaient au contraire de véritables résultats; ils n'étonnaient que l'ignorance. Mais des boucliers tout préparés, qui tombent du ciel entre les mains des guerriers de Rome; mais une vestale qui tire avec sa ceinture un vaisseau engravé et

parvient à le remettre à flot; mais un génie qui apparaît à Brutus avant la bataille de Philippes, et lui prédit sa défaite; mais des gouttes de sang, en vain essuyées, qui se font voir à plusieurs reprises sur une table où Henri IV joue aux dés quelques jours avant la Saint-Barthélemy; mais des astrologues qui tirent si habilement l'horoscope de presque tous les princes du seizième et du dix-septième siècle, que jamais l'événement ne manque de justifier la prédiction : voilà des merveilles que les témoignages les plus formels ne rendront jamais croyables. Lorsqu'on discute ces témoignages, on s'aperçoit bientôt qu'ils ne sont affirmés que par des fourbes, ou par des hommes simples, grossièrement abusés : mais cette discussion même est superflue, l'absurdité des récits doit immédiatement suffire. Il est impossible de cultiver le champ de l'histoire, si l'on ne commence par en arracher cette ivraie que l'hypocrisie et la superstition y ont semée de toutes parts. Les sciences physiques n'ont été sûres de leur bonne direction et de leurs progrès que depuis qu'elles se sont débarrassées de cet amas d'inepties dont on avait composé des sciences occultes. Pourquoi ne dirions-nous pas que l'histoire des empires ne s'en est point encore assez affranchie, que c'est là le principal obstacle à l'exactitude dont elle serait susceptible, et la seule cause du discrédit où elle tombait au milieu du dernier siècle? Les faits dogmatiques sont consignés dans les livres sacrés : hors de là, tout ce qui n'est pas naturel est illusoire ou frauduleux : j'insiste sur ce point, comme sur le plus grand précepte de l'art historique, et sur l'un de ses plus graves intérêts.

Je suppose donc que l'historien, en étudiant son

sujet dans les relations originales, écartera tous les prodiges, soit qu'il les passe tout à fait sous silence, ce qui d'ordinaire sera le parti le plus simple et le plus raisonnable, soit qu'il en fasse observer l'origine obscure, l'absurdité grossière et la pernicieuse influence. Mais il y a aussi dans ces mêmes relations, des articles qui, pour n'être pas miraculeux, n'en sont pas moins invraisemblables. Tels sont d'abord les faits vaguement énoncés, sans indication précise de temps et de lieu, sans aucun renseignement qui mette sur la voie des recherches nécessaires pour les vérifier. Tels sont aussi, quoique par une raison toute contraire, ceux qui sont accompagnés de détails trop positifs et suspects d'exagération. La probabilité d'un fait suppose un parfait accord entre toutes les circonstances qui le composent : il convient de les rassembler, et non de les juger isolément : plus elles s'éloignent par leur ensemble du cours ordinaire des choses, plus il faut de témoignages immédiats et unanimes pour les établir dans l'histoire. C'est alors que le silence d'un historien contemporain et judicieux devient un argument négatif d'un très-grand poids, surtout si le fait n'a pu avoir lieu sans qu'il en eût connaissance, et s'il a eu une occasion directe d'en parler. Ainsi l'historien n'admettra comme possibles les faits contraires à l'ordre commun des choses morales que sur plusieurs témoignages unanimes, et lorsque ces faits ne seront ni expressément ni tacitement démentis, lorsqu'il n'y aura rien autour d'eux et rien dans la partie d'histoire où ils veulent s'établir qui les en repousse fortement. Nous devons lui recommander aussi de n'attribuer de certitude ou même de probabilité à l'histoire anecdotique ou secrète

qu'autant qu'elle se rattache par des liens naturels à l'histoire publique, et qu'elle est de plus garantie par le caractère des premiers écrivains qui l'ont mise au jour. On manque pour l'ordinaire de tout moyen de vérifier ces relations clandestines : il est donc à propos de ne les employer qu'avec réserve et en fixant la mesure de leur vraisemblance.

Les règles de critique dont je viens d'indiquer l'usage, tombent sur la nature même des faits, sur leur caractère vraisemblable, ou extraordinaire, ou merveilleux, sur leur éclat public ou leur clandestinité. Mais vous avez besoin aussi d'examiner les qualités personnelles des auteurs originaux qui vous fournissent les éléments de votre ouvrage. Vous vous demanderez s'ils sont bien informés, ou du moins s'ils ont eu les moyens de l'être. Ont-ils été les témoins oculaires de ce qu'ils rapportent? C'est une condition rare que vous n'exigerez pas toujours; mais si elle est remplie, vous saurez en tenir compte. A défaut de témoignages aussi directs, vous ne rejetterez point les résultats des informations soigneusement prises par des auteurs contemporains sur les faits qu'ils n'ont pu voir. S'ils les tiennent de témoins immédiats, cette condition vous paraîtra encore rassurante. Elle ne sera pas non plus très-commune; et si vous ne vous résigniez point à vous en passer quelquefois, vous rétréciriez beaucoup votre matière. Vous recueillerez donc les récits des écrivains nés ou établis au sein du pays où sont arrivés les événements qu'ils racontent, qui ont vécu au milieu des témoins ou des acteurs; vous supposerez, si rien ne détruit cette hypothèse, qu'ils ont reçu et pesé les dépositions, les indications; qu'ils n'ont né-

gligé, pour constater les détails, aucune des recherches que leur position leur rendait faciles. Vous ne dédaignerez pas même les relations rédigées par des étrangers : le désavantage attaché à cette qualité peut se trouver compensé par le surcroît de soins qu'ellé rend nécessaire : elle oblige à remonter aux sources, à travailler avec plus d'exactitude, non sur des bruits populaires, mais sur des renseignements précis, sur des mémoires authentiques. Au fond, qu'on soit étranger ou qu'on ne le soit pas, il n'arrive guère qu'on entreprenne une histoire contemporaine sans avoir quelques moyens immédiats de s'en instruire; et ces moyens, déjà tout acquis, sont les premiers anneaux d'une chaîne qui embrasse presque tous les détails à parcourir. Il serait pourtant fâcheux de n'avoir à interroger, sur ce qui s'est passé chez un peuple, que des auteurs étrangers; mais s'il en existe aussi de nationaux, il sera utile d'observer comment les mêmes faits étaient aperçus et racontés au dedans et au dehors. Dans tous les cas, le nouvel historien qui s'apprête à retracer ces faits après plusieurs siècles a un grand intérêt à connaître, autant qu'il est possible, les écrivains primitifs qui doivent les lui apprendre; en quels temps, en quels lieux ils ont vécu; quels étaient leurs rangs dans la société, leur état, leur profession, leurs emplois; ce qu'on sait de leurs habitudes et de leur conduite; quels documents et quels témoins leur ont été accessibles; quels rapports ils ont pu recevoir. Car, enfin, il ne doit accorder pleinement le titre et l'autorité d'auteurs contemporains qu'à ceux qui ont eu la faculté de s'instruire par des voies toujours sûres, si elles n'ont pas été toujours immédiates.

Mais son attention ne manquera pas de se porter aussi sur les garanties que les qualités personnelles de ces écrivains lui donneront de leur sincérité, de leur véracité scrupuleuse. Il voudra savoir s'ils ont été dévoués, attachés à un prince, à une famille, à un gouvernement, à une faction, à une secte politique ou religieuse. Sans exiger qu'ils soient neutres, ou comme on dit, impartiaux, indifférents aux scènes qu'ils retracent, il se tiendra en garde contre les erreurs ou les infidélités auxquelles ils seraient entraînés par leurs intérêts ou leurs affections particulières. Il recherchera jusqu'à quel point leurs récits ont obtenu l'approbation de leurs contemporains, et ne la regardera pourtant pas comme un signe infaillible d'exactitude; car il suffit de flatter les puissances et les factions du temps, et de mentir comme elles, pour obtenir leurs bruyants suffrages. C'est le concours des sectes opposées qui est un préjugé d'un très-grand poids en faveur des relations originales qu'elles ont unanimement approuvées; c'est ainsi qu'en effet un siècle dicte quelquefois le jugement de ceux qui le suivent. Cet assentiment de tous les partis au récit d'événements récents encore est extrêmement rare; il n'en est que plus remarquable lorsqu'il arrive. Mais il y a d'autres moyens d'apprécier la bonne ou mauvaise foi d'un écrivain : vous ne le lirez qu'avec précaution et défiance, si vous le voyez occupé à défendre sa propre cause, ou à louer ses maîtres, ou à dénigrer ses ennemis; ou bien s'il se montre le partisan fanatique de quelque faction, ou surtout s'il se plaît à imprimer à ses narrations un caractère merveilleux, bizarre, extraordinaire. La lecture assidue de ses écrits, et les

renseignements que vous aurez obtenus sur sa vie privée et publique, sur la réputation qu'il a eue dans son siècle, vous suffiront pour juger son caractère moral : vous saurez à quel point vous pouvez compter sur sa franchise, et vous ne lui accorderez une pleine confiance qu'autant que vous le reconnaîtrez pour un de ces hommes intègres qui sont incapables d'imposture, esclaves de la vérité, indépendants de tout autre maître. Cependant, pour vous tenir en garde contre ses erreurs, alors même que vous ne soupçonneriez plus sa bonne foi, vous rapprocherez sa relation de toutes celles qui ont le même objet et des critiques qui ont été faites, soit de la sienne, soit des autres, et vous vous déterminerez bien moins d'après le nombre des auteurs que d'après l'idée que vous aurez prise des lumières et de la probité de chacun d'eux.

C'est en étudiant ainsi les traditions, les monuments et les relations originales, que l'historien puisera dans les sources mêmes la connaissance du sujet qu'il a choisi. Par ce premier travail, tous les faits matériels que ce sujet peut embrasser se partageront en quatre espèces : premièrement, ceux qui seront à écarter comme indignes de toute mention, attendu qu'ils ne sont pas moins insignifiants que fabuleux; secondement, ceux qu'il ne faudra rappeler que pour faire sentir combien ils sont incroyables malgré le crédit et l'influence dont ils ont autrefois joui; troisièmement, ceux qui ont un degré plus ou moins élevé de probabilité; enfin, ceux dont la certitude serait parfaite. Jusqu'ici le nouvel historien ne rédige encore aucun récit; il importe extrêmement qu'il s'en abstienne jusqu'à ce qu'il possède toute sa matière. Je ne le suppose oc-

cupé qu'à prendre de simples notes, qu'à recueillir de ses lectures les quatre genres de résultats que je viens d'indiquer. Cependant les faits se fixent dans sa mémoire, ils se classent dans son esprit selon l'ordre de leur succession, chacun avec le caractère de vérité, de vraisemblance ou de fausseté qui lui est propre. Je suppose aussi qu'ils sont tous étudiés et rassemblés d'un seul fil, et non par sections à mesure qu'on veut les exposer, car cette seconde méthode, quoique la plus usitée, ne produit, en tout genre, et particulièrement dans le genre historique, que de médiocres ouvrages qui manquent d'unité, dont le style est inégal, qui ne sont que des ébauches. J'avouerai, néanmoins, que, lorsqu'il s'agit d'un grand corps d'annales qui doit s'étendre sur une longue série de siècles, il est fort permis et quelquefois nécessaire de s'arrêter aux grandes divisions établies par la nature même des faits. Ainsi, dans l'histoire de France, on ne commencerait les recherches relatives à la seconde dynastie qu'après avoir achevé non-seulement d'étudier, mais d'écrire ce qui concerne la première. Ce partage a peu d'inconvénients, pourvu que chaque partie du travail soit considérable, et que rien n'y soit morcelé : il vaudrait encore mieux que d'un bout à l'autre on pût procéder d'un seul et même cours. Je suis fort porté à croire que les chefs-d'œuvre historiques, ceux, par exemple, de Tacite, ont été ainsi composés; c'est-à-dire que ce grand écrivain en avait rassemblé d'avance tous les éléments. Je présumerais que telle a été la méthode de quelques historiens modernes, de Machiavel, de Bossuet, quelquefois même de Vertot : je ne veux pas dire qu'ils aient toujours fait le meilleur choix possible des matériaux qu'ils devaient employer,

mais seulement que l'enchaînement de leurs récits et le mouvement naturel de leur style montrent qu'ils n'étudiaient plus en écrivant. A mon avis, l'auteur d'une histoire qui ne doit remplir qu'un petit nombre de volumes entend mal ses intérêts, s'il entreprend de la composer avant de la savoir tout entière. Il se prépare un travail plus pénible, qui sera beaucoup plus long peut-être, et qui aura certainement moins de succès. Il se prive des moyens d'animer le tableau qu'il trace, d'y jeter une lumière vive et constante. Il ne nous offrira qu'un recueil de notices, dont nous apercevrons l'incohérence originelle, quelques efforts qu'il fasse pour leur donner quelque apparence d'unité.

Pour peu que le sujet ait d'étendue, l'examen des relations originales peut occuper assez longtemps; mais il n'y a point de travail qu'un grand zèle et une bonne méthode n'abrègent. D'ailleurs le nombre de ces documents primitifs n'est pas toujours très-considérable; il n'est quelquefois que trop resserré; et l'on se voit obligé d'y suppléer, pour certaines parties d'histoire, par des récits qui n'ont été rédigés qu'un ou deux siècles après les événements; et à défaut d'auteurs contemporains, d'étendre la qualification d'originaux à ceux qui ont les premiers raconté, exposé ou indiqué les faits dont il s'agit. Ce qui n'aurait presque aucun terme, ce serait de lire tout ce qui a été écrit sur ces mêmes faits dans le cours entier des âges suivants; par exemple, tous les récits du règne de Charlemagne composés depuis le commencement du dixième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, et consignés, soit dans des ouvrages particuliers, soit dans les histoires générales de France et d'Allemagne. J'ai déjà

dit quel parti un nouvel historien pouvait tirer de tout ce second ordre d'auteurs. Ils ont fait ou dû faire précisément le même travail que nous venons de lui conseiller : leurs indications, leurs exemples, leurs écarts même, lui peuvent être utiles. Infailliblement il en connaît déjà quelques-uns; leurs meilleurs livres sont entrés dans le système d'études générales que nous lui tracions il y a peu de jours. Il est vraisemblable que c'est en lisant ces auteurs, qu'il a été particulièrement frappé de l'importance du sujet qu'il a résolu de traiter après eux. Mais une fois qu'il aura conçu ce dessein, il importe qu'il ne les confonde plus avec les témoins qu'il a besoin d'interroger. Dès ce moment, il doit écarter les compilations, les recueils, toutes les narrations qui ne sont point originales. S'il veut lire ou relire ces ouvrages modernes, que ce ne soit du moins qu'après avoir profondément étudié ceux qui en ont fourni ou dû fournir les éléments. Il en sera plus en état d'apprécier ces compositions secondaires, et d'en profiter s'il y a lieu. Il aura le droit d'en négliger le plus grand nombre, ou de se borner à les parcourir. S'il en existait d'excellentes, il ne devrait point en entreprendre une nouvelle. La vie de Charlemagne, pour ne pas changer d'exemples, est dans Éginhard, dans les anciennes chroniques ou annales de Fulde, de Metz, de Saint-Denys; dans les écrivains allemands et français du huitième et du neuvième siècle, dans les diverses relations, épîtres et pièces contemporaines rassemblées au tome V du recueil de dom Bouquet, et en d'autres collections. Sans doute, ces écrits originaux n'offrent point immédiatement une histoire de ce règne, dont la lecture soit facile et

agréable. Voilà pourquoi l'on a songé à mieux disposer les matériaux qu'ils contiennent. C'est ce qu'ont tenté tous ceux qui ont publié des histoires complètes de la monarchie française, Gaguin, Nicolle Gilles, Paul-Émile, Jean de Serres, Fauchet, Du Haillan, Dupleix, Mézeray, Cordemoy, Daniel, Le Gendre, Velly, M. de Sismondi; les auteurs d'annales germaniques ont eu la même tâche à remplir. D'autres, comme Bruère, Gaillard, Hegewisch, ont composé des vies particulières de ce prince. Or, Messieurs, ou bien quelqu'un de ces auteurs a parfaitement atteint le but, et en ce cas il serait superflu de se le proposer encore, ou il est possible de mieux faire, et alors le seul moyen d'y réussir est de remonter aux sources. Je mets au nombre de ces sources, les documents primitifs qui auraient été publiés pour la première fois dans quelqu'un de ces ouvrages modernes. Hors ce cas, on n'y peut puiser, sur les faits matériellement considérés, aucune connaissance qu'il ne soit beaucoup plus sûr de chercher dans les témoignages des historiens contemporains de Charlemagne.

Vous voyez, Messieurs, en quoi jusqu'ici consiste l'invention à l'égard des compositions historiques. *Invenire* ou *venire in*, c'est venir, arriver à la connaissance des faits. Il n'est pas question d'inventer, mais de trouver. Or, on trouve les faits en se reportant à leur époque, en écoutant les récits de ceux qui ont pu les voir ou qui disent les avoir vus. Mais tout ce que nous avons dit ne concerne encore que les productions dont l'historien va chercher la matière loin du siècle où il vit; son sujet est d'une tout autre nature, et suppose un autre genre d'études, quand il s'agit

de ce siècle même, d'événements récents et qui achèvent à peine de s'accomplir. Cependant, ici encore, on peut distinguer trois espèces de sources : les bruits publics ou populaires, qui sont des germes de traditions; les pièces officielles, authentiques, monumentales, et les témoignages particuliers.

Virgile a peint la Renommée, et les grands traits de ce tableau sont restés dans toutes les mémoires :

Mobilitate viget, viresque acquirit eundo......
.... cui, quot sunt corpore plumæ,
Tot vigiles oculi subter,.................
Tot linguæ, totidem ora sonant, tot subripit auris...
Tam ficti pravique tenax, quam nuntia veri.
Faible dans sa naissance, et timide à sa source,
Ce monstre s'enhardit et s'accroît dans sa course.
La Terre l'enfanta pour se venger des cieux;
Elle aime à publier les faiblesses des dieux.
Digne sœur des géants qu'écrasa leur tonnerre,
Son front est dans l'Olympe, et ses pieds sur la terre.
Rien ne peut égaler son bruit tumultueux,
Rien ne peut devancer son vol impétueux.
Pour voir, pour écouter, pour semer les merveilles,
Ce monstre ouvre à la fois d'innombrables oreilles,
Par d'innombrables yeux surveille l'univers,
Et par autant de voix fait retentir les airs.
La nuit, d'un vol bruyant, fendant l'espace sombre,
Il observe le crime enseveli dans l'ombre :
Le jour, il veille assis sur les palais des rois,
Et de là, répandant son effrayante voix,
A l'univers surpris incessamment raconte
La vérité, l'erreur, et la gloire, et la honte.

Ovide a décrit aussi le palais de la Renommée :

.... tota est ex ære sonanti;
Tota fremit, vocesque refert, iteratque quod audit...
Ce palais merveilleux, bâti d'airain sonore,
Rend le son, le répète, et le répète encore.
La voix roule à travers cent tortueux détours :
Ce ne sont point des cris, mais des murmures sourds,

Pareils au bruit lointain de la mer mugissante,
Pareils aux roulements de la foudre mourante.
Un peuple curieux en assiége les murs;
Il vient, il va, revient; et cent récits obscurs,
Amas tumultueux de confuses paroles,
Mêlent aux vérités des mensonges frivoles.
L'un dit, l'autre redit : la rumeur, en son cours,
Grossit de bouche en bouche, et le faux croît toujours.
La Crédulité vaine, et l'Erreur téméraire,
Les paniques Terreurs, la Joie imaginaire,
La Sédition sourde et les Bruits clandestins,
Enfants toujours douteux de rapports incertains,
Entourent la déesse en nouveautés féconde;
Et ses yeux sont ouverts sur tous les points du monde.

Illic Credulitas, illic temerarius Error
Vanaque Lætitia est, consternatique Timores.
Seditioque repens, dubioque auctore Susurri.
Ipsa quid in cœlo rerum, pelagoque gerutur,
Et tellure, videt, totumque inquirit in orbem.

Il est pénible d'avouer que ces bruits populaires, ces rumeurs publiques, si vaines et si hasardées, sont au nombre des éléments de l'histoire contemporaine, et par conséquent aussi de l'histoire qui devient ancienne. Faudra-t-il les mettre indistinctement à l'écart? Au contraire : le premier devoir de l'historien est de recueillir tous ces récits, non sans doute pour les admettre, mais pour les juger. Il le doit, d'abord à cause de l'influence qu'ils ont presque toujours, et des effets réels qu'ils peuvent produire, quoique chimériques en eux-mêmes; ensuite, parce qu'au milieu des erreurs et des exagérations qui pour l'ordinaire y abondent, il peut s'y rencontrer quelquefois un certain fond de vérité. Il convient donc toujours, quand la matière a de l'importance, de remonter à la source de ces rumeurs vagues, de les comparer aux témoignages positifs, d'examiner si les faits qu'elles énoncent se ratta-

chent à ceux qui ont précédé ou suivi. Il y a des faits qui ne commencent à être connus que de cette manière. Sous un despotisme absolu, de tels bruits sont assez rares; ils ont peine à s'accréditer et à circuler; ils ne tardent point à s'amortir; ils se réduisent plus ou moins à de secrètes confidences que chacun craint de transmettre et même de recevoir. Ils ne seraient pas non plus très-fréquents au sein d'une société pleinement libre, où l'on pourrait sans péril affirmer ce qu'on sait, contredire ce qu'on ne croit pas. On y sentirait le besoin et l'on aurait les moyens de tout vérifier. Les témoins oseraient se déclarer, et le public finirait par n'attacher aucune valeur aux récits qui resteraient anonymes et enveloppés sous de vagues formules telles que, *le bruit court*, *on dit*, *on assure*; formules qui, au fond, signifient, *personne n'atteste*, *qui que ce soit ne garantit*. Mais ces rumeurs sont fort usitées sous les régimes moyens, qui laissent une demi-liberté de parler, qui ne menacent qu'à demi les propagateurs de relations orales. Alors, et surtout s'il n'est pas permis d'écrire et de publier, l'usage des bruits de ville est porté au plus haut terme et quelquefois jusqu'à la licence. Pour les répandre avec sécurité, de faciles précautions suffisent; chacun se retranche derrière des expressions générales; il en est une surtout dans notre langue qui est d'une admirable commodité : en disant qu'*on* vous a dit, vous ne compromettez personne; et s'il est nécessaire pour ne pas vous exposer vous-même d'ajouter que vous n'en croyez rien, que la chose a besoin de confirmation, à cela ne tienne. La chose se confirme, si elle peut, et se répand toujours; vraie ou fausse, elle finit

par être divulguée. De là tant de mensonges, d'illusions, d'incertitudes, qui souvent passent dans l'histoire et s'y prolongent durant les siècles. De quelque côté qu'on y regarde, c'est toujours dans les mauvais systèmes politiques que s'aperçoivent les causes de l'imperfection des connaissances historiques; et je pense qu'on en peut dire autant de presque toutes les autres branches de connaissances. En général, l'esprit humain tend à porter partout la lumière et l'exactitude, quand il n'en est point empêché par des institutions oppressives; mais tant qu'il y a lieu à des rumeurs fugitives et indécises, l'historien contemporain a beaucoup de détails à éclaircir et de problèmes à résoudre. C'est là pourtant la première partie de l'étude de son sujet.

La seconde est d'apprécier tous les monuments élevés de son temps pour consacrer la mémoire des faits. Presque toujours ils expriment des vérités matérielles; mais il n'est pas rare qu'ils les altèrent par de fausses nuances, par des omissions, par des mensonges. Ils sont souvent l'ouvrage, ou de la tyrannie qui ne s'en rapporte qu'à elle-même du soin de se préconiser, ou de l'adulation servile qui veut que la postérité se prosterne, comme elle, devant des idoles, et qui peut la tromper en effet, à force d'impudence ou d'artifices. L'une des obligations sacrées que l'historien s'impose est de vérifier avec une sévérité scrupuleuse les dépositions publiques de ses monuments, d'en révéler les infidélités. Si l'on n'avait pas, au moment où ils ont paru, la liberté de les démentir, c'est à lui de la prendre. Ici, Messieurs, je joins aux inscriptions, aux médailles, aux statues, aux tableaux, aux monuments divers que le pouvoir exécute, commande ou achète, les

relations qu'il publie ou qu'il dicte, et qu'il répand avec profusion, soit en les insérant dans les feuilles dont il dispose, soit en les faisant reproduire en tout lieu par ses innombrables agents. Si ce pouvoir est celui ou d'un usurpateur ou d'une faction dominante, il aura besoin de mentir et de calomnier pour soutenir ses violences. Quand il a seul la faculté de parler et d'écrire, que deviennent les matériaux de l'histoire? et quel espoir reste-t-il aux siècles futurs de connaître la vérité, si quelque contemporain n'a pas pris la peine de signaler les impostures? C'est donc à l'historien de juger tous ces faux témoignages que la tyrannie d'un seul ou de plusieurs s'est rendus solennellement à elle-même; de dissiper les illusions qu'ils auraient produites, de ruiner cette histoire officielle et mensongère qui a devancé la véritable. Vous vous souvenez que Gomberville voulait réserver exclusivement aux princes la fonction d'historien : il importe en effet qu'il en soit ainsi, pour que les annales publiques servent à captiver les peuples; mais si l'on veut qu'elles soient instructives, il faut qu'on puisse entendre, sur les actions des hommes puissants, d'autres témoins qu'eux-mêmes.

Les témoignages particuliers que nous attendons de l'historien contemporain sont surtout les siens propres. Avoir vu ce qu'on raconte est un immense avantage; les spectacles dont on a été frappé sont toujours ceux que l'on retrace le plus vivement. Ce qu'on peut contempler de ses yeux, il ne convient jamais de se résigner à l'apprendre d'autrui. C'est évidemment s'exposer, non-seulement à être quelquefois trompé, mais dans tous les cas, à recevoir des impressions beaucoup moins profondes. La principale étude est

donc ici de se placer en présence des faits, d'en observer le plus près possible toutes les circonstances, d'en saisir et d'en pénétrer curieusement les détails. L'instruction qui s'acquiert par des lectures ne suffit plus, sans celle que l'on reçoit des choses mêmes. Cependant, il n'est donné à personne, pas même aux acteurs, d'assister à toutes les scènes : l'historien, si sa matière a quelque étendue, aura infailliblement à rapporter un très-grand nombre d'actions et de particularités qu'il n'aura pu savoir d'une manière si directe. Qu'il prenne au moins tous les moyens qui sont à sa disposition pour interroger les acteurs et les témoins oculaires; et, puisqu'il n'exerce plus lui-même auprès de nous cette fonction de témoin, qu'il s'environne de tous les hommes et de toutes les choses qui l'aideront à bien s'acquitter de la fonction de juré; car s'il ne remplit ni l'un ni l'autre de ces deux ministères, sa qualité de contemporain devient illusoire. Dès qu'il laisse croître indéfiniment le nombre des intermédiaires entre lui et les faits, il s'en recule à une distance équivalente à celle des lieux et des temps : il fait l'histoire de son siècle, comme on compose une histoire ancienne; s'il a peu de talent, il n'est qu'un compilateur; et s'il est un habile écrivain, il n'est pas du moins un historien original.

Ce dernier caractère, dont il doit être extrêmement jaloux, ne s'acquiert et ne se conserve que par les études immédiates que je viens de conseiller, c'est-à-dire en s'approchant des événements, en visitant les lieux, en se mêlant aux personnages. Mais qu'il faille recueillir encore toutes les relations particulières qui ont été publiées, tout ce qui s'est écrit de mémoires,

d'observations, d'éclaircissements sur chaque partie de cette récente histoire, je suis loin d'en disconvenir, c'est un soin tout à fait indispensable. Les auteurs de ces récits sont à compter au nombre des témoins, jusqu'à ce qu'on ait reconnu, par un sérieux examen, qu'ils ne le sont pas. Confronter leurs narrations d'abord entre elles, puis avec les dépositions orales, avec les monuments et pièces officielles, avec les rumeurs et croyances publiques, mais principalement avec ce qu'on a vu soi-même, voilà le travail par lequel s'achève l'étude d'une telle matière. Il exige à la fois des lectures et des enquêtes de plus d'un genre; l'application des règles de la critique historique, et la méthode des perquisitions judiciaires; par conséquent, la sagacité d'un homme de lettres, d'un homme d'État et d'un juge. Mais à ces conditions, on possède en effet le premier fond d'un ouvrage instructif, et l'on peut composer une histoire originale.

Par cette manière d'étudier un sujet, on se détache bientôt de tout intérêt de parti ou de secte; on se passionne pour la vérité; on n'attache de prix qu'à la saisir tout entière et à s'en pénétrer intimement. Quoiqu'on n'ait rien écrit encore, et qu'on s'en soit abstenu de peur de s'engager d'avance dans quelques fausses routes; quoiqu'on se soit borné, comme pour les sujets d'histoire ancienne, à fixer par des notes tous les souvenirs; quand les faits sont ainsi démêlés, quand la succession en est établie, quand on a reconnu jusqu'à quel point ils sont vrais ou probables, et qu'on les a séparés de toutes les erreurs qui tendaient à s'y mêler, le travail est beaucoup plus avancé qu'on ne pense; la partie la plus pénible en est achevée; une

carrière sûre est ouverte au talent de l'écrivain. Toutefois, Messieurs, il n'est encore parvenu qu'à la connaissance matérielle des faits; il lui reste à en étudier les causes, la liaison, les résultats, leurs rapports avec le cours des destinées humaines; et nous rechercherons dans la prochaine séance quelle méthode doit diriger ce second genre d'études. Mais au point où nous sommes arrivés, nous pouvons déjà reconnaître que lorsque l'histoire n'a point un fond pur et solide, c'est la faute des historiens.

Rien n'inspire plus de préventions contre les connaissances historiques que la lecture des histoires dont la matière est récente : ceux qui ont vu les choses qu'elles racontent ne les y retrouvent qu'étrangement défigurées. Je ne parle point des jugements portés par les auteurs de ces ouvrages, des opinions morales et politiques qu'ils y professent; à cet égard, ils ne font qu'user d'un droit qui leur appartient pleinement, d'une liberté qu'on ne doit contester ni à eux ni à leurs lecteurs. Mais la vérité des faits y est si grossièrement altérée, qu'on a peine à concevoir ou tant d'ignorance ou tant de mauvaise foi. Les plus graves circonstances sont omises, travesties ou déplacées : les personnages confondus l'un avec l'autre, les lieux inexactement indiqués, les dates même indéterminées ou fausses. Et cependant le ton de ces relations est tranchant, décisif, comme si elles étaient les résultats d'une connaissance immédiate ou d'un examen approfondi. La postérité, si elle est condamnée ou entraînée à s'en rapporter à de pareils témoignages, n'aura pas une seule idée juste des événements qu'ils concernent. Ces réflexions, qui ne sont que trop fondées, jettent natu-

rellement dans les plus pénibles doutes, sur la foi due aux anciens récits que nous n'avons pas les mêmes moyens de vérifier; car enfin, qui nous assure qu'ils n'ont pas été composés avec tout autant de légèreté ou de perfidie? Quand nous voyons, de nos yeux, comment s'écrit l'histoire, n'avons-nous pas lieu de craindre que les historiens des siècles passés n'aient pas été mieux instruits ou plus fidèles? C'est, Messieurs, le plus sérieux et le plus triste des arguments sur lequel se fonde le pyrrhonisme historique, et nous n'avons pu y répondre qu'en exposant les règles de critique à l'aide desquelles on parvient à démêler, entre les faits, ceux qui ont quelque probabilité ou quelque certitude. En général, ces règles supposent, ce qui heureusement se rencontre presque toujours, que plusieurs récits, divers témoignages se présentent concurremment, et que nous avons des moyens de les éclaircir, de les rectifier l'un par l'autre. Il en est ainsi même à l'égard des faits contemporains : les relations se multiplient et se croisent : il ne tient qu'à nous, il ne tiendra qu'à la postérité, de les comparer, de les rapprocher des monuments, et des données de toute espèce. Le désordre dont on se plaint avec raison, n'a souvent d'autre inconvénient que d'exiger un grand travail pour le réparer.

Il vaudrait bien mieux que ce désordre n'existât point; mais il a des causes particulières et publiques qui l'entretiendront longtemps encore; d'une part, les passions personnelles et les mauvaises méthodes; de l'autre, les intérêts et les erreurs des gouvernements. Les impostures et les méprises particulières ne sont plus aujourd'hui très-dangereuses. Le cours en sera

de plus en plus arrêté ou ralenti par le progrès général des lumières. Je crois qu'il ne s'élèvera désormais d'erreurs historiques bien redoutables que celles qui seront introduites ou protégées par la puissance publique, et qui se mêleront aux institutions. Voilà de quelle source peuvent naître les plus grands vices de l'histoire, ceux dont il sera le plus malaisé de la guérir; et en ce point, elle aura le même sort que les sciences morales et politiques auxquelles elle tient de si près, ou plutôt dont elle fait réellement partie. Les institutions exercent sur ces sciences, et ces sciences sur les institutions une influence réciproque et continuelle qui rend extrêmement difficile l'amélioration des unes et des autres. Si vous commencez par réformer les institutions, les imperfections de la science vous arrêtent ou vous égarent : si vous entreprenez de donner à la science plus d'exactitude ou plus d'étendue, la puissance des institutions lutte contre vos efforts, et le plus souvent en triomphe. La marche de l'esprit humain est donc toujours lente dans ces deux carrières; elle y est sujette à des écarts, à des interruptions, à des mouvements rétrogrades; mais les progrès ont été pourtant sensibles dans le cours des quatre derniers siècles : la science a quelquefois ramené les gouvernements à des idées plus saines, à des formes plus régulières; et elle a toujours profité de ces avantages, quelque légers qu'ils fussent, pour s'épurer et s'agrandir elle-même. Les directions deviendraient sûres de part et d'autre, au moment où les gouvernements concevraient qu'ils n'ont pas d'autre intérêt que ceux que la société leur a confiés, et qu'en s'en créant de spéciaux, ils se prépareraient à eux-

mêmes, autant qu'aux nations, des périls et des malheurs.

Ne croyez pas, Messieurs, que ces observations soient étrangères à l'art d'écrire l'histoire : je n'en connais point qui méritent davantage l'attention de l'historien : si elles ne lui sont pas toujours présentes, il ne connaîtra ni les devoirs ni la dignité de sa profession. Tacite ne les perd jamais de vue : les sentiments qu'elles lui inspirent dirigent et caractérisent son talent. Qu'il s'agisse de nouvelles ou d'anciennes annales, les vicissitudes de l'état social en sont l'objet, et ses besoins en sont le but. Une oiseuse érudition, de vaines recherches d'antiquités ou de curiosité, ne sauraient suffire, quand de si grands intérêts sont à traiter. Sans doute, un ouvrage historique exige un très-grand nombre de connaissances positives, toutes puisées à leurs sources : mais il faut qu'une philosophie haute et sévère s'en empare pour les rendre précises, exactes et profitables. Nous ne sommes plus aux époques où la science n'était que parade et pédantisme : on lui demande d'où elle vient et où elle va; on ne la tient pour réelle que lorsqu'il ne reste plus rien de mystérieux et d'occulte dans son origine; rien d'inutile et d'inapplicable dans ses résultats. Selon toute apparence, les historiens n'obtiendront plus de succès durables qu'à ces conditions.

Le mot *philosophie* se traduit par amour de la sagesse; mais les anciens donnaient à ce terme de sagesse, σοφία, *sapientia*, *sapere*, un sens étendu qui embrassait la science et par conséquent la vérité. Ainsi, toute connaissance proprement dite, tout savoir réel est philosophique; et l'on ne doit refuser ce caractère

qu'aux préjugés, aux erreurs, aux puérilités, aux traditions vulgaires, aux croyances purement gratuites, aux notions reçues sans examen, adoptées de confiance, et non acquises par l'emploi des facultés de l'esprit humain. L'histoire est philosophie, quand elle consiste en une série méthodique de faits bien vérifiés et dignes de souvenir. L'importance de ces faits dépend de leur rapport avec la sociabilité, objet commun des études morales et des études politiques, mais que la morale envisage sous des aspects plus généraux ou plus naturels, et que la politique considère en des hypothèses particulières et sous l'empire de certaines conventions. L'une et l'autre sont à la fois des sciences et des arts; des sciences, quand elles recherchent l'origine, les caractères, les variétés des relations sociales; des arts, lorsqu'elles enseignent aux hommes comment ils doivent se conduire; aux peuples comment il leur convient de s'organiser; aux gouvernements ce qu'ils ont à faire au dedans et au dehors de l'État. Ici, comme ailleurs, la science précède l'art; mais elle a pour préliminaires l'histoire, c'est-à-dire les faits positifs qui concernent la sociabilité. Ces faits se divisent en trois ordres; et je dois avouer que les deux premiers ne sont pas compris dans ce que nous avons coutume d'appeler du nom d'histoire civile. En effet, le premier ordre consiste en faits physiologiques donnés immédiatement par la disposition et les fonctions des organes humains : ils apprennent ce que sont naturellement les hommes, comment se développent leurs facultés physiques, intellectuelles et morales; quelles sont les sources et les conditions de leur sociabilité. Le second ordre se compose de faits

individuels, de ceux que chacun de nous a pu observer autour de lui et en lui-même : c'est ce que nous appelons notre expérience personnelle; nous en déduisons, avec plus ou moins de sagacité, des conséquences générales et des règles de conduite. Mais en troisième lieu, des faits beaucoup plus nombreux conservent particulièrement le nom d'historiques; ils sont bien ou mal recueillis dans les annales des nations, immense dépôt de l'expérience universelle de l'espèce humaine. L'historien est un homme qui vient, ou remettre en ordre et en lumière quelque ancienne partie de ce dépôt, ou y ajouter une partie nouvelle. Dans les deux cas, il touche aux fondements mêmes de la science sociale; et, à moins que son ouvrage ne s'ensevelisse dans l'oubli, il avance ou il retarde les progrès de cette science, de toutes la plus importante.

Plusieurs princes ont conçu l'idée d'anéantir les livres et particulièrement ceux d'histoire. Ils espéraient, dit Tacite, étouffer dans les flammes la voix du peuple, la liberté du sénat, la conscience du genre humain : *Scilicet illo igne vocem populi romani, et libertatem senatus et conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur.* Heureusement l'entière exécution de ce projet dépasse les bornes de la puissance, même de celle qui se croit illimitée; et quoique en certains pays, comme à la Chine au troisième siècle avant notre ère, on ait détruit des recueils d'annales, ce genre de violence n'est pas celui qui a le plus contribué à éteindre ou à mutiler les souvenirs. L'influence directe que la tyrannie a exercée sur les compositions historiques a corrompu bien davantage les sources de l'instruction. D'autres causes ont empêché

les fastes des premiers âges de nous parvenir. L'histoire ne remonte guère pour nous qu'à deux mille cinq cents ans. La formation des sociétés, qui serait si précieuse à connaître, demeure cachée sous d'impénétrables nuages, d'où jaillissent à peine çà et là quelques lueurs incertaines. Dans les siècles mêmes qui commencent à se mieux dévoiler à nos regards, combien de lacunes encore, d'illusions et d'obscurités! Nous avons donc un intérêt extrême à conserver tout ce qui a pu échapper aux ravages du temps et à ceux du despotisme; à ne rien perdre de ce qui reste de notions pures et utiles en histoire. De ce soin dépend beaucoup plus qu'on ne pense la destinée des sciences politiques, et par conséquent le sort futur des sociétés. Si par les différentes recherches dont nous avons aujourd'hui tracé le plan, on parvenait, soit à former des tableaux plus fidèles de quelques âges passés, soit à mieux établir l'histoire des époques récentes, il est indubitable qu'on obtiendrait, de la manière à la fois la plus sûre et la plus paisible, la réforme successive de tout ce qui s'est introduit d'abus et de vices dans les institutions publiques. Mais nous n'avons considéré encore que la première partie du travail de l'historien, celle qui tend à connaître avec la plus grande exactitude possible les circonstances extérieures et matérielles des faits. Il doit étudier de plus les rapports qu'ils ont entre eux, le système d'entreprises, d'actions et d'événements qu'ils présentent : c'est l'objet que nous aurons à traiter dans notre prochaine séance.

DIXIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — INVENTION OU MANIÈRE DE RECUEILLIR LES ÉLÉMENTS D'UN OUVRAGE HISTORIQUE. — 1° MATIÈRE ESSENTIELLE : LES FAITS; QUE LA NARRATION EN SOIT INSTRUCTIVE.

Messieurs, nous avons essayé de nous rendre compte du travail que l'historien doit s'imposer, pour vérifier et connaître avec précision les circonstances matérielles des faits. S'il traite un ancien sujet, il a besoin de faire un examen approfondi des traditions, des monuments et des relations originales. S'il veut écrire l'histoire de son temps, il lui importe de ne négliger aucun genre de renseignements, pas même les bruits publics; il doit une attention sérieuse à tous les actes et documents officiels, plus encore aux récits et témoignages particuliers; il conviendrait surtout qu'il eût été lui-même l'un des témoins immédiats, l'un des observateurs les plus éclairés d'une grande partie des choses qu'il va raconter. En toute hypothèse, il faut qu'il ait fixé dans son esprit tous les souvenirs, qu'il en ait reconnu l'ordre successif, et mesuré, le plus exactement possible, la certitude ou la probabilité. Mais il ne suffit pas que les faits se succèdent; ils ne forment une histoire qu'autant qu'ils s'enchaînent. C'est peu, nous a dit Cicéron, que la matière suive l'ordre des temps et corresponde à la situation des lieux : dans les choses grandes et mémorables, nous aspirons à connaître d'abord les desseins, puis les

actions, enfin les résultats ou événements : nous exigeons que l'écrivain nous apprenne à juger les entreprises, à démêler les circonstances morales des actions, à discerner les causes des événements, ce qu'il en faut attribuer au hasard, à la témérité ou à la sagesse : le récit de ce qu'ont fait les hommes ne nous éclaire qu'en nous offrant la peinture de leur caractère, le tableau de leur vie et de leur influence. Voilà, Messieurs, la partie la plus délicate, et pourtant la plus essentielle d'un sujet historique; nous avons à rechercher aujourd'hui comment elle doit être étudiée.

La règle la plus facile à établir est d'écarter, de supprimer sans réserve les faits insignifiants et isolés qui ne peuvent se lier les uns aux autres, et qui n'aboutissent à aucune instruction politique ou morale. Platon dit qu'après les mensonges, le plus grand vice d'un ouvrage historique est de se remplir de minuties; et Cicéron, que l'histoire consiste en choses grandes et dignes de mémoire : *In rebus magnis, memoriaque dignis.* Denys d'Halicarnasse veut que la matière en soit toujours belle et agréable : j'aimerais mieux dire toujours utile; et je pense que cela reviendrait au même; car la beauté se confond ici avec l'importance. Ce sont les choses incohérentes, inutiles, inapplicables, qui éteignent ou amortissent l'intérêt. Beaucoup d'exemples de ces détails puérils ont été cités par Lucien; mais le soin qu'il a pris d'en faire sentir le ridicule n'a point empêché les auteurs du moyen âge d'en accumuler de plus minutieux encore dans leurs annales, d'où ils ont passé dans les compilations modernes. C'est, à mon avis, l'une des principales causes du mépris que Malebranche et d'autres philosophes avaient conçu pour les études

historiques. En tout ce qui n'est pas sciences physiques, il n'y a d'utile que ce qui nous aide à nous connaître nous-mêmes, ou à connaître les autres hommes, avec lesquels chacun de nous a tant de relations. Les faits qui ne mènent point à ces connaissances ne sont ni instructifs, ni même amusants, si on les prend tels que la pure vérité les donne : on a besoin, pour les rendre agréables, d'y mêler quelque fiction qui tend presque toujours à les enchaîner et à leur imprimer les teintes morales qu'ils n'ont pas. Un chroniqueur vous fait errer dans des détails interminables, sans jamais remonter aux principes généraux où tous ces détails se réunissent et se confondent. Les entasser dans sa tête, se remplir la mémoire de guerres, de mariages, de généalogies et de dates, voilà ce qu'on appelle savoir l'histoire. Or, « ceux, dit Fontenelle, qui « sont chargés de cette sorte de science-là, savent-ils « quels sont les ressorts du cœur humain qui ont « causé tous ces événements? Ils n'en ont pas le moin- « dre soupçon, ou, s'ils en savent quelque chose, ils « le savent encore historiquement, c'est-à-dire qu'ils « l'ont pris dans quelque historien. Mais de raisonner « par eux-mêmes sur les faits dont ils ont un si grand « amas dans la tête, de remonter de ces faits aux « principes qui les ont produits, ils ne sont pas gens « à cela. J'aimerais autant qu'un homme apprît exac- « tement l'histoire de toutes les pendules de Paris, « en quels temps et par quel ouvrier chacune a été « faite, combien de fois et combien de temps chacune « s'est déréglée, lesquelles sonnent plus clair que les « autres; mais qu'il ne se souciât nullement de savoir « comment cette machine est composée et quels res-

« sorts la font jouer. En vérité, de la manière dont « on fait ordinairement l'histoire d'une nation, celle « d'une famille particulière serait presque tout aussi « bonne à savoir. Mettez à part le plus ou le moins « d'éclat des objets, et ne regardez que l'utilité, il « vaut autant apprendre comment s'est passé le procès « de deux bourgeois que la guerre de deux princes. « Je ne vois pas qu'on tire plus de lumières de l'un « que de l'autre, ni que pour savoir l'histoire de tou- « tes les guerres, on soit obligé à être plus habile « homme, et c'est ce que l'expérience confirme parfai- « tement. »

La sévérité de ces réflexions de Fontenelle ne doit pas nous surprendre. Il avait observé, dans le long cours de sa vie, un très-grand nombre de ces érudits de profession, qui semblent n'estimer les connaissances historiques qu'à proportion de leur inutilité. Rien de ce qui forme un système d'idées morales, rien de ce qui s'applique aux besoins de la société, n'a d'intérêt à leurs yeux. Ne leur demandez pas quelles ont été les causes de la grandeur et de la décadence d'un peuple; ils ne daigneront pas descendre à des considérations si vulgaires. Mais s'ils parviennent à découvrir quelque prénom ou surnom ignoré ou négligé, s'ils vous démontrent qu'on s'est trompé sur le nombre des enfants d'un prince, parce qu'on n'a pas tenu compte de ceux qui sont morts au berceau; s'ils sont en état de vous expliquer tous les détails de la parure d'une princesse, voilà les trésors de leur science : ils vous déclarent que ces particularités dont personne ne s'est enquis et dont il n'y a rien à conclure, sont par cela même extrêmement curieuses. Tant que ces étranges recherches de-

meurent consignées dans des dissertations savantes, le dommage n'est pas bien grand; on en est quitte pour ne pas les lire; mais quand elles pénètrent et se multiplient dans les corps d'annales civiles ou ecclésiastiques, elles les dépouillent de leur caractère moral et les frappent de stérilité. Je suis fort porté à croire que ces histoires insipides, qui ne pouvant être exactes veulent être minutieuses, ont singulièrement contribué à provoquer et à répandre le goût dangereux des romans. Ce genre, qui avait été presque inconnu avant l'ère chrétienne, ne se fait remarquer par le nombre et l'étendue de ses productions qu'au cinquième siècle, quand le genre historique achevait de dégénérer. On a composé dans le moyen âge presque autant de romans que de chroniques, comme par compensation; et l'on a continué, depuis le renouvellement des lettres, à se dédommager des récits fastidieux par des récits frivoles. Il est fort à présumer que les progrès que l'art d'écrire l'histoire pourrait faire encore, après ceux qu'il a déjà faits depuis le milieu du siècle dernier, détourneraient des lectures romanesques; et il y aurait à cela un double profit. De manière ou d'autre, il faut que le goût naturel des hommes pour les récits soit satisfait. Si les narrations des historiens ont l'avantage d'être à la fois vraies et utiles, elles seront tôt ou tard préférées. Je pourrais citer en preuve Hérodote, qui possède mieux qu'aucun ancien romancier l'art d'attacher ses lecteurs; mais on me répondrait qu'il a souvent recours aux fictions, et l'on serait encore plus en droit de me faire une pareille réponse si je parlais de la *Cyropédie* de Xénophon. Du moins faudra-t-il reconnaître un caractère plus constamment historique dans les

autres livres de Xénophon lui-même, dans ceux de Thucydide, de Polybe, de Salluste, de Tite-Live, de Tacite, et convenir cependant que ces livres ont plus de charmes pour les esprits curieux et raisonnables que les romans n'en peuvent offrir aux esprits légers ou déréglés. Les hommes sont plus avides qu'on ne pense d'une instruction réelle et solide; seulement ils la veulent agréable, intéressante; et cet intérêt ne consiste, au fond, que dans l'utilité rendue immédiatement sensible.

Les observations que je viens de vous présenter, Messieurs, ne tendent à déprécier ni l'érudition, ni les romans. Parmi ces derniers, il en est, dans les littératures modernes, un petit nombre qui se recommandent par un but moral, par des formes pures et brillantes, par un grand art de raconter; et nous n'avons point hésité à les comprendre dans le plan d'études littéraires que nous avons proposé à l'historien. Il doit en emprunter, non le talent de feindre, mais celui de saisir et de retracer le véritable enchaînement des faits, leurs rapports avec nos sentiments et avec nos besoins. Quant à l'érudition, nous avons assez reconnu combien elle est précieuse, lorsqu'elle éclaircit des faits réellement historiques, c'est-à-dire importants. Que dis-je? nous n'avons mis dans notre dernière séance aucune limite aux recherches dont l'historien doit s'occuper pour connaître à fond tous les détails matériels de son sujet, quels qu'ils puissent être, grands ou petits, indifférents ou mémorables. Ceux même que nous lui conseillons en ce moment de ne point employer, ceux dont nous désirons qu'il épargne l'ennui à ses lecteurs, nous avons exigé qu'il les étudiât pour son propre

compte : il ne les écartera qu'après un mûr examen. S'il écrit l'histoire de France, ou l'histoire ecclésiastique du quatorzième siècle, il aura lu, par exemple, les actes de deux conciles tenus en 1329, l'un à Compiègne par l'archevêque de Reims, l'autre à Marciac par l'archevêque d'Auch; il saura les noms des évêques qui ont assisté à l'un et à l'autre, et les décrets qui y ont été publiés; mais il comprendra que ces particularités nous seraient pleinement inutiles; il ne les transcrira point comme a fait Fleury; il les laissera où elles sont, et prendra la peine d'en extraire seulement ce qui pourrait se rattacher par quelque point au fond général de ses narrations instructives.

J'avouerai qu'il n'est pas toujours très-facile de prendre exactement la mesure de la valeur réelle des choses; tous les écrivains sont exposés sur cet article à des illusions qui naissent de leurs habitudes, du genre de leurs études, et plus généralement de l'extrême variété qui règne entre les sentiments ou les intérêts des hommes. Cependant, il importe au succès de tout ouvrage, et particulièrement en histoire, que la valeur de chaque objet ait été appréciée par l'écrivain, comme elle l'est ou le sera par un public éclairé. A cet égard l'historien doit surtout savoir à quels lecteurs il entend s'adresser; par exemple, s'il n'écrit que pour ses contemporains, ou s'il aspire à instruire aussi la postérité; ambition que nous devons lui supposer, parce qu'il est rare que sans elle on se commande d'assez grands efforts. Ce double point de vue ne laisse pas d'amener des difficultés graves : il y a des détails si familiers aux contemporains, qu'il est superflu de les leur retracer; sûrs de les suppléer toujours à propos, ils exigent

qu'on les sous-entende, et ne tolèrent pas des commentaires qu'ils sont en état de faire eux-mêmes. Mais après quelques siècles, quand les usages de la vie ont changé, ce qui ne réclamait et ne supportait même aucun éclaircissement devient obscur ou ambigu; et l'intérêt décroît alors, à raison de ce qui reste ainsi de lacunes ou de nuages dans les récits. Il faut de la dextérité pour ne rien omettre de ce qui sera un jour nécessaire, sans rien dire pourtant qui paraisse aujourd'hui superflu. On en vient à bout par des expressions assez heureusement choisies, assez convenablement placées, pour cacher aux uns l'explication qu'elles donnent aux autres : les contemporains n'aperçoivent qu'un terme propre et précis, où la postérité trouvera une vive lumière soudainement jetée sur ce qui serait demeuré confus et incertain pour elle. Mais sur d'autres points, il arrive tout au contraire que l'âge présent désire beaucoup plus de détails que n'en voudront les siècles futurs. « Plus la postérité pour laquelle « on écrit est reculée, dit Marmontel, plus l'intérêt « des détails diminue, et si à chaque trait, l'historien « se demande : Qu'importe à l'avenir, à un avenir éloi- « gné? le volume des faits qu'il aura recueillis se ré- « duira souvent à peu de choses. Il n'y a que les peu- « ples célèbres et les hommes vraiment illustres dont « les particularités domestiques soient intéressantes, « encore à une certaine distance. Mais ce qui pour une « postérité éloignée n'a rien de curieux, le temps au- « quel on touche, le pays où l'on est peut désirer de « le savoir. C'est là pour le discernement et le choix « de l'écrivain l'une des plus grandes difficultés. Il est « presque assuré d'être prolixe à l'égard des siècles à

« venir, s'il accorde au sien les détails qu'il a droit de « lui demander; et s'il néglige ces détails, il s'expose « au reproche de n'avoir pas rempli sa tâche; car ces « détails ne sont pas tous frivoles, et la proximité des « temps peut leur donner une influence et des rapports « d'utilité qui les rendent indispensables. L'historien « qui ne s'occupera que de sa propre gloire évitera « aisément cet écueil, en choisissant parmi les siècles « écoulés celui qui lui présente le plus de sommités « brillantes et d'événements susceptibles d'un intérêt « universel... Mais s'il se borne, pour être utile, à racon- « ter ce qu'il a vu de près, on doit s'attendre qu'en « écrivant l'histoire de son siècle, il n'aura ni la préci- « sion, ni la rapidité d'un écrivain qui, dans l'éloi- « gnement, ne cherche que des points éminents à tra- « cer et de grands tableaux à peindre. »

Marmontel, en exposant cette difficulté, n'enseigne point à la vaincre; et j'ignore, Messieurs, s'il serait possible en effet d'établir, à cet égard, des règles pré- cises, applicables à tous les cas qui se peuvent présen- ter. La théorie des arts littéraires se réduit souvent à indiquer les écueils; il n'est pas toujours en sa puis- sance de déterminer la route à suivre et les moyens à prendre pour les éviter. Ici du moins, à défaut de préceptes, nous pouvons nous éclairer par des exem- ples. A vingt-trois siècles de distance, nous ne trouvons rien de trop dans l'histoire de Thucydide; et cepen- dant elle n'a, pour remplir plusieurs livres ou même plusieurs volumes, d'autre matière que les faits arrivés durant les vingt et une premières années de la guerre du Péloponèse. C'est à mon avis, dans ce modèle, et en quelques autres, que nous pourrions le mieux rencon-

trer la mesure de l'étendue qui convient à une histoire contemporaine, et discerner les caractères par lesquels se font reconnaître les faits à jamais mémorables, les détails intéressants à la fois pour les contemporains et pour la postérité. Des proportions non moins justes se retrouvent dans le *Jugurtha* de Salluste; et ce n'est point assurément la profusion des détails qu'on aurait à reprendre dans le *Catilina* du même auteur; on y remarquerait plutôt des omissions graves. Tacite avait compris, dans seize livres d'annales et vingt d'histoire, un espace d'environ quatre-vingt-deux ans; à juger par ce qui nous en reste, il était impossible de choisir plus heureusement les matériaux, de mieux prévoir à quels genres de faits et d'observations nous attacherions le plus de prix. Sous ce même rapport, le cardinal de Retz est à distinguer entre les historiens modernes; ses récits ont subi déjà l'épreuve d'un siècle et demi; et il y a lieu de présumer que le temps n'en affaiblira point l'intérêt. Je crois donc que c'est toujours en présence d'une postérité lointaine que l'historien doit se placer : il n'appréciera bien la valeur des faits qu'en s'accoutumant à les voir, comme elle les verra, au fond d'une perspective de plusieurs siècles. S'il n'a pas d'autres yeux que ceux de ses contemporains, il donnera aux choses et aux personnes encore si voisines de lui, des dimensions démesurées; la multitude des détails l'accablera d'abord lui-même, puis ses lecteurs, à commencer par ceux de son propre siècle, jusqu'à ce que le temps vienne où l'on ne daignera plus du tout le lire. Telle a été, telle a dû être la destinée de la plupart de ces chroniques du moyen âge, où toutes les espèces de particularités étaient in-

distinctement admises, surchargées de noms destinés à rester toujours obscurs, de faits naturellement condamnés à l'oubli, elles demeurent ensevelies elles-mêmes dans ces ténèbres profondes d'où elles n'ont su rien tirer, et ne seraient d'aucune sorte d'utilité à l'instruction générale, si de nouveaux historiens ne prenaient la peine de les compulser, pour extraire de cet amas de minuties le petit nombre d'articles importants qui s'y trouvent recélés.

Qu'un écrivain entreprenne aujourd'hui l'histoire des événements qui se sont passés depuis quarante ans parmi nous, son premier soin doit être de les connaître tous, et le second d'en écarter les détails qui n'intéresseront pas les âges futurs. S'il ne cherche qu'à satisfaire les goûts et les affections des lecteurs de son siècle, son ouvrage n'obtiendra qu'un succès éphémère, qui même ne sera pas très-assuré. Chacun, en lisant l'histoire d'une révolution récente, veut y retrouver ce qu'il a vu, les circonstances dont il a été immédiatement frappé; plusieurs voudront s'y reconnaître au milieu des acteurs principaux ou secondaires :

Se quoque principibus permixtum agnovit Achivis,

tous accuseront d'omissions graves l'historien qui aura négligé de leur retracer leurs plus vifs souvenirs. Les moins sévères le taxeront d'ignorance : mais ceux qui le soupçonneront d'avoir dédaigné ce qu'ils ont observé, approfondi, admiré, ou ce qu'ils croient avoir fait eux-mêmes, seront inexorables. Il est fort naturel, en effet, que nous attachions un grand prix à tous les faits politiques dont nous avons été les témoins, et surtout à ceux auxquels nous avons concouru; ils entrent dans l'idée que nous nous formons de notre importance

personnelle; on nous rabaisse en les oubliant. Or, Messieurs, je vous laisse à penser quel monstrueux ouvrage composerait l'écrivain qui se prescrirait de contenter ou de ménager tant d'amours-propres; car le nombre est presque infini des hommes qu'une révolution met en mouvement, et qui croient y avoir mis les autres. Je le répète, il n'y a de coup d'œil juste sur de tels objets que celui de la postérité : l'avoir par avance est une partie essentielle du génie de l'historien.

Les observations que je viens de vous présenter n'aboutissent encore qu'à une règle purement négative : retrancher les choses minutieuses, c'est-à-dire celles qui ne se lient point entre elles par des rapports sensibles, celles qui ne tiennent point à la science sociale, celles dont l'intérêt doit s'affaiblir et s'éteindre dans le cours des âges. Au fond, ce ne sont point là trois défauts distincts : ils se réduisent à un seul, savoir, à l'insignifiance morale et politique. C'est par les lumières qu'un historien sait jeter sur le système des mœurs et des sociétés, que les faits s'enchaînent les uns aux autres, qu'ils prennent les caractères d'effets ou de causes, et qu'ils composent un corps d'instruction utile à tous les siècles. Je crois du moins qu'il n'est qu'un seul genre de faits qui puissent, quoique isolés, et quoique étrangers à la science des mœurs, conserver de l'importance et demeurer historiques : ce sont les grands phénomènes physiques, les catastrophes naturelles, telles que les tremblements de terre, les éruptions de volcans, les vastes inondations; en un mot, les faits qui, bien qu'indépendants de la volonté des hommes, ont eu néanmoins de l'influence sur leurs destinées. Encore peut-on dire que par cette influence même ils se rattachent à

l'histoire des sociétés, et que leurs effets sont quelquefois modifiés par les progrès de la civilisation et des arts.

Mais, après avoir écarté tout ce qui est indigne d'un long souvenir, il faut aussi que les choses qui sont mémorables de leur nature, ne perdent point ce caractère dans les annales; or, si l'historien n'a pas fait une étude profonde de tous les rapports qu'elles ont entre elles et avec la morale privée ou publique, il ne nous laissera souvent rien sentir de leur intérêt, rien apercevoir de leur grandeur. Il y a, Messieurs, ainsi que je vous l'ai déjà dit, deux moyens différents de saisir et de montrer l'enchaînement des faits : l'un est de le conclure de leur succession et de leurs circonstances; l'autre est de le découvrir immédiatement dans la plus secrète partie des actions humaines. Ce second moyen serait le plus sûr, s'il pouvait être toujours employé. Mais l'usage en est malheureusement fort circonscrit par la nature même des choses. Les faits se divisent en deux ordres, selon leur éclat ou leur clandestinité; et l'on peut distinguer deux histoires, l'une secrète, et l'autre publique : à celle-ci appartiennent les guerres extérieures, les guerres civiles, les proscriptions, les incendies, les massacres, les Saint-Barthélemy, les révocations d'édits pacifiques, toutes les calamités dont la fausse politique afflige l'espèce humaine; de plus les traités publiés, les cérémonies, les couronnements, les naissances, mariages, divorces, ou décès des princes et des autres personnages fameux, les procès ou causes célèbres, les grandes productions des arts, les établissements ou institutions mémorables : voilà l'histoire publique. L'histoire secrète, au contraire, a pour matière les détails de la vie privée,

le développement des passions, les entretiens particuliers, les confidences, les manœuvres obscures de l'ambition et de la vengeance, les intrigues ténébreuses, les premiers fils des conspirations, l'origine des discordes, les causes longtemps cachées et les lents préparatifs des grands événements, l'avant-scène de tous les drames politiques; enfin, plusieurs faits qui commencent et se consomment dans une obscurité profonde; par exemple, les mystérieuses destinées de certaines victimes du despotisme, dérobées par lui à tous les regards, et torturées au fond des tombeaux où il les retient vivantes. De ces deux classes d'histoires, la seconde est sans contredit la plus instructive, et celle aussi qui excite le plus de curiosité. Mais on ne saurait espérer, sans se faire trop d'illusion, qu'elle puisse acquérir la consistance de la première, le même degré de probabilité, la même certitude. Quelles que soient les lumières à puiser dans les mémoires contemporains, et celles qui peuvent jaillir un jour des archives jusqu'ici restées secrètes, il y a lieu de craindre qu'on ne parvienne jamais à introduire dans ces souterrains de l'histoire que des demi-jours et une clarté douteuse. Le mot d'anecdote, qui a pris un sens fort étendu, et qui désigne aujourd'hui toute espèce de faits ou de traits détachés, ne signifiait originairement que des choses qui n'avaient point été publiées encore. Dans ce sens primitif, il s'applique à des faits qui se sont passés dans l'intérieur des cabinets ou des cours, à des mystères de la politique des princes, ou à leur vie domestique. C'est ainsi qu'il sert de titre au livre où Procope peint de couleurs si odieuses l'empereur Justinien et Théodora son épouse. Sans doute, il faut

se défier de ces révélations; rarement l'histoire secrète devient certaine; elle a besoin, pour acquérir de la probabilité, de se fonder sur quelque monument ou de se rattacher naturellement à l'histoire patente, ou enfin, d'être fortement garantie par les qualités personnelles des écrivains qui l'exposent au grand jour. Mais son incertitude et son obscurité ne sont, pour l'historien, que des motifs de l'étudier plus attentivement. S'il traite un ancien sujet, il doit avoir consulté tous ces mémoires, recueilli toutes ces dénonciations particulières, sauf à ne leur accorder de confiance qu'en vertu des règles de critique dont je vous ai retracé le système dans notre dernière séance. S'il écrit l'histoire de son temps, il faut, comme nous l'avons dit encore, que ses propres regards aient pénétré le plus avant possible dans les secrets politiques, ou qu'il ait du moins interrogé les témoins, et, s'il se peut, les acteurs des scènes les plus mystérieuses, en se réservant toujours de faire un examen rigoureux de leurs dépositions. Vous voyez combien ce ministère est délicat, quel discernement et quelle probité il exige. Car enfin cette histoire secrète, et les conséquences qu'on en déduit pour établir l'enchaînement des faits publics, ne sont garanties que par la sagacité et la bonne foi d'un très-petit nombre de témoins et de l'historien lui-même.

A défaut de renseignements secrets, ou lorsqu'ils manquent de certitude ou d'authenticité, on est réduit à chercher dans les circonstances extérieures des faits, jusqu'à quel point ils sont les causes ou les effets les uns des autres. Il n'y a que leur succession qui soit positivement donnée : pour découvrir leur enchaîne-

ment, on a besoin de comparaisons, de rapprochements, d'analyses; on n'y parvient que par un long travail ou même que par une sorte de bonheur :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

Il est toujours aisé de hasarder des conjectures; mais il s'agit d'établir des résultats historiques, de transmettre de véritables connaissances.

Je vous ai, Messieurs, présenté autrefois quelques réflexions sur le développement de ce sujet (1); je ne puis que vous y renvoyer en ce moment. Quant aux causes et aux effets que découvrira l'historien, nous n'avons point à les déterminer ici. Il nous suffit d'avoir recueilli les idées générales qui peuvent l'éclairer dans cette recherche. Ces idées, je l'avoue, ne forment point une théorie complète, méthodiquement composée de règles précises, applicables à tous les sujets et à tous les détails. L'art d'écrire l'histoire et de la rattacher aux sciences morales et politiques n'est pas susceptible encore de cette rigueur. C'est beaucoup, si nous avons pu diriger ou appeler l'attention des historiens sur tous les caractères par lesquels les faits tendent à se réunir en un même système. Sans cette liaison, on peut bien rédiger des chroniques, mais il n'y a pas d'histoire.

Nous avons dit par quelles études l'historien doit s'assurer de la vérité ou de la probabilité des faits; nous venons de parler du second examen qu'il en doit faire, afin d'en rendre le récit intéressant et instructif. Ces deux points obtenus, il possède la matière essentielle de son ouvrage; car ce sont des narrations

(1) Voy. T. II, ch. Ier, *Considérations générales sur les rapports de l'histoire avec la science des mœurs et des sociétés*. Ce chapitre presque entier a fait l'objet de la présente leçon. Nous croyons inutile de le rapporter ici pour ne pas faire double emploi, et nous y renvoyons le lecteur.

historiques que nous attendons de lui. Mais on demande s'il n'y a pas lieu de joindre à ce premier fonds des ouvrages historiques certains compléments ou suppléments, tels que des jugements, des réflexions, des maximes, des portraits, des parallèles, des harangues, des descriptions, des digressions. Nous allons être dans nos prochaines séances occupés de ces parties accessoires, qui, presque toutes, ont pour but ou pour prétexte cet enchaînement même à établir entre les faits qui vient d'être reconnu comme indispensable.

ONZIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — 1° INVENTION OU MANIÈRE DE RECUEILLIR LES ÉLÉMENTS D'UN OUVRAGE HISTORIQUE. — 2° ÉLÉMENTS SECONDAIRES. — JUGEMENTS, MAXIMES, PENSÉES, RÉFLEXIONS.

Messieurs, les recherches qu'un historien a besoin d'épuiser pour posséder pleinement sa matière, sont longues, difficiles, et souvent infructueuses. Il est tenu de savoir beaucoup plus de choses qu'il ne lui sera permis d'en dire; aucun témoignage, aucun monument, aucune tradition n'a dû lui échapper; il a dû commencer par les étudier, pour acquérir le droit d'en écarter un grand nombre, comme indignes de croyance ou de souvenir. Il rejettera non-seulement les fictions et les mensonges, mais encore beaucoup de faits et de détails, qui, bien que probables ou même avérés, manquent d'intérêt et d'utilité, n'ont entre eux aucune sorte de liaison, et demeurent de tout point étrangers au système moral et politique du monde. Le souvenir des faits n'acquiert d'importance qu'autant qu'il peut s'étendre à quelque connaissance de leurs causes et de leurs effets; c'est par là qu'ils deviennent des expériences profitables. Quelquefois leur enchaînement est révélé d'une manière immédiate par des mémoires ou documents secrets; plus souvent on est obligé de le conclure de leur succession et de leurs circonstances; et c'est alors qu'on a besoin d'appliquer les prin-

cipes généraux qui régissent les actions humaines. Il s'agit de reconnaître les effets de la folie, de la malice, de l'ignorance, et surtout de la vanité; ceux des opinions dominantes et des institutions publiques; d'apercevoir les causes de ce qu'il y a, soit d'uniforme, soit de variable dans les sociétés; de se rendre raison de la diversité indéfinie des faits, et de la continuité de leur cours; d'assigner, dans cette série de mouvements, à la fois si constants et si variés, une part à la force permanente des habitudes communes; une part aux forces individuelles des hommes actifs ou énergiques; une part aussi au hasard ou plutôt à des causes qui se dérobent à nos regards. Ces rapports, qu'il importe d'établir entre les faits pour qu'ils composent une histoire proprement dite, sont quelquefois assez indiqués par la contexture même des récits; mais on les exprime d'une manière plus formelle, en jetant dans les narrations, des jugements, des maximes, des réflexions ou pensées quelconques. Nous avons à examiner si ces accessoires sont nécessaires ou utiles, et quelles sont les règles que les historiens auraient à suivre dans l'usage qu'ils se permettraient d'en faire.

Avant tout, il convient d'attacher des idées précises à ces mots de jugements, maximes, pensées, réflexions; ils ont tous cela de commun, qu'ils signifient quelque observation philosophique ou prétendue telle, ajoutée à l'énoncé des faits. L'historien cesse un instant de raconter pour exprimer des idées qui lui sont propres et que les faits lui suggèrent : il approuve, il condamne, il rapproche, il compare, il indique des causes ou des effets. Quand il se borne à déclarer qu'une action est bonne ou mauvaise, conforme ou

contraire aux lois de la justice, de l'humanité, de l'honneur ou de la prudence, c'est un jugement proprement dit. Si, à propos d'un fait, il rappelle une de ces lois; s'il l'insère au milieu, à la suite de ses récits, le nom de maxime semble plus particulièrement convenir à ce genre d'additions. Le nom de pensées pourrait se réserver aux maximes qui seraient originales, qui appartiendraient en propre à l'auteur, ou qu'il revêtirait d'une expression neuve encore, qu'il présenterait sous un aspect plus frappant. La réflexion suppose quelque comparaison ou rapprochement : elle place à côté de l'idée immédiatement présente une idée plus ou moins éloignée. Ainsi, lorsque Tacite, après avoir parlé des images apportées aux funérailles de Junie, ajoute que celles de Brutus et de Cassius brillaient davantage par cela même qu'on ne les y voyait point : *Sed præfulgebant Brutus et Cassius, eo ipso, quod eorum imagines non visebantur*, ce trait peut se compter au nombre des plus admirables réflexions. Nous pouvons appliquer le nom de pensée à ce qu'il dit de ces esclaves, qui, sous le vieux Galba, brusquaient la fortune et se hâtaient de *dévorer ce règne d'un moment : Servorum manus subitis avidæ, et, tanquam apud senem, festinantes*. J'ai observé, disait le cardinal de Retz, que *les gens faibles ne plient jamais quand ils le doivent;* c'est encore là une pensée. Mais la plupart des historiens se contentent d'interrompre ou de terminer leurs narrations par des sentences plus vulgaires, par des aphorismes moraux ou politiques, depuis longtemps connus. César ayant poussé en Espagne les deux lieutenants de Pompée, s'abstient de leur livrer bataille,

sûr de les réduire à moins de frais, et sur ce point, il nous enseigne qu'il n'est pas moins digne d'un capitaine de vaincre par la prudence que de triompher par l'épée : *Cum imperatoris non minus sit prudentia superare quàm gladio*. Cornélius Nepos raconte que Dion, fondant son espoir sur la haine qu'on portait à Denys, attaqua avec deux vaisseaux un empire défendu par cinq cents galères, et détruisit en trois jours une puissance depuis cinquante ans redoutée; d'où l'on peut comprendre, ajoute l'historien, qu'aucun empire n'est assuré que par l'affection des sujets : *Ex quo intelligi potest nullum esse imperium tutum, nisi benevolentia munitum;* voilà, Messieurs, ce que j'ai appelé sentences ou maximes. Quant aux jugements sur les hommes, sur les actions, sur les choses, toutes les histoires anciennes et modernes en sont tellement remplies, que je crois superflu d'en citer en ce moment aucun exemple.

Malgré les distinctions que je viens d'établir entre les jugements, les maximes, les pensées et les réflexions, je vais désormais les confondre en un seul et même genre. Ce sont de courtes observations qui se joignent au tableau des faits historiques et que l'on croit propres à les compléter. Je les suppose courtes, parce que dès qu'elles prennent de l'étendue, elles entrent dans une autre classe d'accessoires, savoir, dans celle des dissertations ou des digressions, dont je parlerai dans la suite; mais que nous n'avons point encore en vue. La brièveté, qui est partout un très-grand mérite, semble être une condition bien plus strictement nécessaire dans ce qui ne tient pas au fond essentiel d'un ouvrage. Quoique l'état des mœurs et de la so-

ciété soit l'objet des ouvrages historiques, ces ouvrages ne sont pourtant pas des traités de politique ou de morale; nous y cherchons des faits, et non pas des théories; et si nous accordons à l'auteur le droit de professer une doctrine, c'est à condition qu'il ne cessera point de remplir l'engagement de nous faire des récits. Juger est le droit de ses lecteurs; ils ne lui permettent d'en user avant eux que par une sorte de concession et avec beaucoup de réserve. Il s'est rencontré même des critiques rigoureux qui ne voulaient tolérer dans l'histoire, ni éloge ni censure, et qui prétendaient circonscrire étroitement l'historien dans les fonctions de témoin ou de narrateur. Ce système a été particulièrement soutenu au commencement du dix-septième siècle, par Keckerman, professeur allemand. Aux yeux d'un lecteur sage, disait-il, le seul récit des actions louera ou blâmera bien assez les personnages : *Nam ipsa narratio satis superque laudabit aut vituperabit factorum auctores*. Keckerman a été contredit sur ce point par Vossius et par La Motte Le Vayer. Ils lui opposent les exemples des grands historiens de l'antiquité : je pense qu'ils pouvaient trouver un motif plus direct encore, dans la nature même du genre historique, dans son caractère moral, dans sa liaison intime avec la science des mœurs et des sociétés. Cet enchaînement des faits, sans lequel il n'y a point d'histoire, comme nous le disions dans notre dernière séance, n'est pas toujours assez sensible par lui-même; il a souvent besoin d'être recherché et mis en lumière : l'historien qui ne sait pas nous le dévoiler, nous instruit mal, et finit par nous fatiguer. Si nous prétendons nous réserver les jugements définitifs, nous voulons

aussi que ce travail n'ait pour nous rien de pénible, et qu'on nous mette sur la voie de toutes les réflexions que nous avons à faire. L'auteur ne doit nous supposer ni plus ni moins de sagacité que nous n'en avons en effet; il faut qu'il éclaire toujours notre raison sans l'humilier jamais; qu'il nous suggère les observations que nous ne ferions pas sans lui, et qu'il s'interdise les développements qui nous sont superflus. Ainsi nous lui permettons, nous lui demandons même des jugements et des réflexions sur ce qu'il raconte; mais nous exigeons que ce soient là réellement des traits de lumière aussi profonds que rapides; et nous ne lui pardonnons point des explications prolixes qui semblent faire injure à notre intelligence. Ce défaut, dont on aperçoit déjà le germe dans quelques historiens antiques, est fréquent chez les modernes. Pour ne pas descendre aux plus ignobles exemples, je citerai les remarques du père d'Orléans sur une circonstance du règne d'Édouard II, roi d'Angleterre. Ce prince et les Spencers ses favoris, après avoir triomphé d'une armée de mécontents, se livrèrent à d'horribles vengeances sur lesquelles le père d'Orléans s'exprime en ces termes : « Édouard était devenu roi par l'issue de cette « guerre. Toute l'Angleterre allait plier, et semblait « même s'accoutumer au joug des Spencers, depuis que « la guerre avait commencé à leur être plus favora- « ble, lorsque par les conseils violents que ces favoris « donnèrent à leur maître, la victoire même devint fu- « neste au maître et aux favoris. Dans la sévérité des « lois, les seigneurs faits prisonniers au dernier combat « méritaient de perdre la tête. Ayant été pris les armes « à la main contre leur roi, selon les règles de toutes

« les monarchies, ils étaient dignes de mort. Mais « Édouard devait faire réflexion que le souverain n'est « au-dessus des lois que pour en user selon la prudence « qui est la règle des lois mêmes, et qui dans l'occasion « présente ne montrait de voie sûre au monarque vic- « torieux que la clémence. Le châtiment d'un particu- « lier fait un exemple utile au repos de l'État et affer- « mit l'autorité du prince : trop de sang répandu, « surtout si c'est un sang illustre, est un spectacle qui « fait horreur, qui révolte plus qu'il n'intimide, et qui « au lieu de faire respecter l'autorité, la fait haïr « comme une tyrannie ; c'est ce qu'éprouva l'impru- « dent Édouard dans l'affaire dont nous parlons. Il « tenait dans les fers un grand prince (le comte de « Lancastre), et avec lui une partie considérable « de la plus haute noblesse d'Angleterre. Il ne pou- « vait couper tant de grandes têtes sans inonder tout « le royaume d'un déluge de trop beau sang pour « n'être pas tôt ou tard vengé. L'humanité, la po- « litique, l'honneur de la maison royale, l'intéressaient « à faire grâce à tant d'illustres malheureux. A juger « de lui par lui-même, il n'était pas né sanguinaire et « n'avait pas un mauvais fonds : mais que sert un fonds « vertueux que les vices d'autrui corrompent? Le « pouvoir qu'Édouard laissait prendre sur son esprit « à ses favoris, le rendit cruel par faiblesse... Aussi ces « insolents ministres se crurent-ils dès lors en pouvoir « de tout oser sans contradiction, et de ne pas souffrir « que personne s'opposât à eux impunément, etc. »
Voilà, Messieurs, des observations dont le fond n'est pas déraisonnable, mais qui, exprimées en moins de paroles, seraient d'une vérité plus frappante, et se dé-

gageraient des fausses maximes qui s'y sont mêlées; par exemple, que les princes sont au-dessus des lois, et que le sang des particuliers doit beaucoup moins coûter à répandre que le beau et illustre sang de la haute noblesse. Ces proscriptions, aussi imprudentes qu'inhumaines, amenèrent bientôt des révoltes nouvelles qui ébranlèrent et renversèrent la puissance d'Édouard II. Il suffisait de quelques mots, à la suite du tableau de ses vengeances, pour préparer le lecteur aux effets qu'elles devaient immanquablement produire. La brièveté est donc ici la première loi; à cet égard, Tacite est un modèle admirable; et je crois que toute la théorie de cette partie de l'art est comprise dans les exemples qu'il a donnés. C'est en deux lignes, quelquefois en moins d'une seule, qu'il juge les actions, qu'il démêle les motifs, qu'il remonte aux causes, qu'il prévoit ou reconnaît les effets, qu'il rattache les uns aux autres tous les éléments de son histoire.

La seconde condition de ces pensées morales ou politiques est de ne jamais devenir assez fréquentes pour rompre le cours des récits. Voyez encore Tacite, racontant, dans les quatre derniers livres de ses *Annales*, tous les crimes de Néron. Les faits se pressent, les détails s'accumulent et s'enchaînent : les réflexions n'y sont entremêlées qu'avec une sorte de parcimonie; les lecteurs en font bien plus que l'auteur n'en exprime : partout il court à l'événement, et ne s'arrête sur la route qu'autant qu'il est nécessaire pour y ouvrir les jours qui la doivent éclairer. « Il y a, dit Rapin, des historiens en ce siècle (le dix-septième), qui se sont décriés par la trop grande démangeaison qu'ils avaient de mêler leurs raisonnements à tous les événements, et

de se débiter eux-mêmes en débitant leur histoire. » C'est un reproche que peut-être certains auteurs du dix-huitième siècle ont encore plus mérité. Voici, par exemple, comment Denina, dans ses *Rivoluzioni d'Italia,* rédigeait l'article de Narsès : « Bélisaire quitta « l'Italie, et s'il y laissa les affaires en mauvais état, il « s'en fallait bien que celles de Goths fussent florissan- « tes. A voir Justinien changer si souvent de plan et « de général, on imaginerait qu'il avait fort à cœur « l'expédition d'Italie; mais au fond, la guerre de Perse, « et encore plus les disputes théologiques, attiraient « presque toute son attention. On vit donc enfin un « chambellan, un officier du palais, un eunuque, servir « utilement l'État et le prince. Narsès fit voir qu'il n'est « auprès du maître aucun poste indifférent, et que si le « choix d'un ministre décide quelquefois de la célébrité « des souverains, il n'est pas moins intéressant pour « leur gloire et pour le bien public qu'il se trouve, « parmi les domestiques attachés au service de leur « personne, des hommes de cœur et de génie. Con- « fondu d'abord dans la foule des eunuques, Narsès « devint en peu de temps camérier et grand domestique « de Justinien. Les maîtres ne se gênent pas en présence « de certains domestiques; il leur arrive assez souvent « de raisonner devant eux et même avec eux sur les af- « faires présentes. Dans quelques-unes de ces conversa- « tions particulières, le génie de Narsès se décela, et Jus- « tinien, persuadé de ses talents pour la guerre et pour « le gouvernement, l'envoya en Italie avec une troupe « de soldats barbares. La conduite que Narsès tint à « l'égard de Bélisaire ferait soupçonner qu'il était se- « crètement autorisé à se comporter comme il jugerait

« à propos, à croiser même les vues du général, ou « que la faveur de la cour dont il était trop assuré, le « rendait audacieux et insubordonné à l'armée. Il est « du moins certain qu'il ne perdit rien de son crédit « auprès de Justinien par les contradictions qu'il fit « essuyer à Bélisaire, etc. » Si vous faites, Messieurs, l'analyse de toutes ces phrases, vous trouverez que les faits s'y réduisent à dire que l'eunuque Narsès ayant acquis dans quelques entretiens particuliers la confiance de Justinien, fut envoyé en Italie avec un détachement de soldats barbares, et qu'il contrecarra impunément Bélisaire. Nous n'avons fait réellement que ces deux ou trois pas dans l'histoire; mais à chacun de ces pas, nous avons été arrêtés par les observations de l'auteur : il a fallu absolument qu'il nous apprît qu'aucun poste n'est indifférent auprès des rois; qu'un ministre décide souvent de la gloire ou du déshonneur d'un règne; qu'il importe au public que les princes aient au nombre de leurs domestiques des hommes de génie et de cœur; qu'il arrive aux maîtres de converser familièrement avec leurs valets; et je ne sais quelles autres choses, tout aussi graves ou aussi neuves. Je l'avouerai, si telles devaient être les réflexions à insérer dans les récits, j'aimerais bien autant qu'ils en fussent pleinement débarrassés; j'embrasserais l'opinion de Keckerman, qui n'en tolère aucune : je dirais avec lui, qu'après tout, le lecteur veut être libre de penser ce qu'il lui plaît sur ce qu'on lui raconte, et sans qu'on le prévienne; que l'usage de cette liberté est un de ses plaisirs dans la lecture des livres d'histoire. La plus aride chronique me fatiguerait beaucoup moins que ce commentaire perpétuel. Car enfin, je suis pressé

d'apprendre les faits, et s'il m'en faut être distrait à chaque instant par toutes les idées qui viendront à l'esprit de l'auteur, j'achèterai bien cher le peu d'instruction historique que j'aurai à recueillir dans son livre. Mais en ce point, c'est l'excès qui est condamnable; et, parce que nous n'aimons pas ce déluge de maximes et de conjectures où sont noyées en deux pages deux ou trois lignes de récits, il ne s'ensuit pas qu'au milieu d'un riche exposé de toutes les circonstances d'un grand événement, l'historien n'ait pas le droit de jeter et de cacher çà et là un petit nombre de ses propres pensées. Ainsi ne réprouvons pas toutes les réflexions; mais après avoir exigé qu'elles soient courtes, demandons encore qu'elles soient rares, et voyons même s'il n'y aurait pas quelques autres conditions à leur imposer.

Il n'arrive guère qu'elles se multiplient sans devenir fort vulgaires et presque triviales. Telles sont, selon Rapin, ces moralités si usées sur la fortune et sur ses inconstances, dont tous les livres sont pleins. Elles sont partout si fréquentes, que Rapin se dispense d'en citer aucun exemple. Entre les historiens du moyen âge qui en ont fait le plus d'usage, on peut distinguer Othon de Frisingue, qui a composé, au douzième siècle, une *Chronique universelle* jusqu'à l'an 1146, et deux livres sur les exploits de son neveu l'empereur Frédéric Barberousse. Presque jamais il n'ajoute à ses récits que des déclamations sur la fragilité des grandeurs terrestres : ce lieu commun se reproduit à la mort de Cyrus, à celle d'Alexandre, après la chute de Carthage, de Corinthe et de Numance; on rencontre même un chapitre entier intitulé : *Exclamatio contra rerum mutabilitates*. Plus loin, à propos du ren-

versement d'Augustule, l'auteur assure qu'il ne peut absolument s'exempter de déplorer les vicissitudes de ce bas monde : *Exclamare contra rerum mutabilium miserias, tempore et loco exigente, cogimur;* et cette fois, il s'arrête sur ce sujet plus longtemps que de coutume. Jusqu'à la fin, ses narrations sont interrompues ou terminées par ce même genre d'observations. Toujours les caprices du sort, l'instabilité des grandeurs, la mobilité des affaires : *Varietas humanarum rerum, mundi volubilitas, mutabilium rerum series.* Eh! qui ne sait que cette mobilité, sans laquelle, après tout, il n'y aurait point d'histoire, tient à la nature même des choses et des hommes? Mais il est bien d'autres maximes, non moins banales, et non moins stériles, qui servent à grossir les livres. Chaque historien médiocre paraît en affectionner particulièrement quelques-unes sur lesquelles il revient ou retombe sans cesse. Il ne laisse échapper aucune occasion de rappeler les plus communs préceptes de la morale, ou les axiomes politiques les plus familiers à tous les esprits : il les proclame solennellement, comme des oracles, et presque comme des découvertes, au risque d'en affaiblir l'autorité par ces répétitions importunes, et quelquefois par de fausses applications, ou par des interprétations inexactes. Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, on a été peu difficile sur cet article. Velly, en disant que saint Louis s'appliquait à remplir son conseil de gens habiles, croit à propos d'ajouter que *cela était de la dernière importance* : il nous fait observer que *les profits criminels que font les officiers de la maison d'un prince, blessent l'honneur en souillant la conscience;* et il nous apprend

aussi *que les hommes changent de principes selon leurs intérêts et selon les changements qui arrivent dans leurs affaires*. Ce sont là des résultats incontestables, mais que presque tous les lecteurs ont la prétention de savoir d'avance. Personne ne peut ignorer non plus que *le retranchement des dépenses superflues conserve et multiplie les fonds pour les dépenses nécessaires*. Cependant, quelque évident que soit cet adage, et quoiqu'on ne s'avise guère de le révoquer en doute, il est si peu suivi dans la pratique, que je n'oserais en trouver la répétition superflue ou inconvenante. En général même, ce ne serait pas sans quelque scrupule que je conseillerais d'écarter de l'histoire toutes les règles de conduite privée et d'administration publique que leur sagesse, universellement reconnue depuis tant de siècles, nous rend aujourd'hui si familières. Les auteurs peuvent bien se croire en droit de les reproduire aussi longtemps que les peuples et les gouvernements continueront de ne les point observer; et, à ce compte, il ne paraît pas du tout que l'heure soit venue de les passer sous silence. Il y a plus, ces maximes, malgré leur extrême simplicité, font encore d'assez vives impressions sur beaucoup d'esprits. Elles sont, par exemple, presque toujours sûres de produire cet effet, quand elles sont récitées sur nos théâtres les plus populaires. Là, vous pouvez redire tant qu'il vous plaira, que la fortune est volage, que l'opulence ne donne pas le bonheur, que la flatterie égare ou corrompt ceux qui l'écoutent; ces lieux communs seront applaudis avec transport, alors même que l'expression sera tout aussi peu neuve que la pensée : il suffira qu'ils tiennent visiblement au sujet et qu'ils soient

débités avec une emphase qui avertisse de leur importance. Mais obtiendront-ils un pareil succès dans un livre d'histoire? Je n'en voudrais pas répondre. L'historien ne parle plus à des spectateurs rassemblés; il est jugé par des lecteurs froids et souvent dédaigneux : ils exigeront presque toujours qu'il leur communique des idées qu'ils n'ont point encore, ou du moins qu'en exprimant d'une manière qui lui soit propre celles qu'ils ont déjà, il les leur présente sous un aspect qui puisse leur sembler nouveau. C'est un art qu'avaient porté au plus haut degré les grands historiens de l'antiquité. Je ne parle pas seulement de Tacite, le premier des maîtres en cette partie : il ne se permet de réflexions que lorsqu'elles doivent ajouter quelque trait à la peinture du cœur humain, au tableau de la société : les bienfaits, dit-il, sont agréables tant qu'on croit pouvoir les payer : la reconnaissance, dès qu'ils l'ont dépassée, se change en haine : *Beneficia eo usque læta sunt, dum videntur exsolvi posse : ubi multùm antevenere, pro gratia odium redditur.* Il est dans le cœur humain de haïr ceux qu'on a blessés : *Proprium humani ingenii est odisse quem læseris.* Pison, désigné empereur par Galba, ne laisse échapper aucun signe de trouble ni de joie; il parle de Galba avec le respect qu'il doit à un père et à un souverain; de lui-même avec modération : on dirait qu'il a le talent bien plus que la volonté de régner. *Pisonem ferunt... nullum turbati aut exsultantis animi motum prodidisse. Sermo erga patrem imperatoremque reverens, de se moderatus;... quasi imperare posset magis, quam vellet.* Vous voyez, Messieurs, que la distance est infinie entre les réflexions de Ta-

cite et celles de la plupart de nos historiens modernes. Mais Tite-Live lui-même est, sous ce point de vue, un autre modèle excellent. A la vérité, le père Rapin nous le donne pour un historien qui va son chemin, sans s'arrêter à rien, qui dit ce qu'il sait sur les choses, et laisse le lecteur faire lui-même ses réflexions sans le prévenir par les siennes. Ne vous y trompez pas : ce Tite-Live, qui excelle dans l'art de raconter, sait aussi concevoir et exprimer des pensées nobles et délicates, et quelquefois profondes. Rapin ne cite ici de lui qu'une maxime qu'il traduit en ces termes : *qu'il y a des dieux punisseurs du crime.* Tite-Live dit en effet, à propos d'Appius, qui avait enlevé Virginie, qu'il existe des dieux, qu'ils ne négligent point les choses humaines, qu'ils réservent à l'orgueil et à la cruauté des peines tardives, mais accablantes. *Deos esse, et non negligere humana, et superbiæ crudelitatique, etsi seras, non leves tamen venire pœnas.* Ces idées, je l'avoue, se recommandent plus par leur utilité morale que par leur originalité. Mais c'est aussi Tite-Live qui nous dit, que dans l'appareil des pompes funèbres, la tristesse publique est le plus magnifique ornement : *Multò majus morti decus publica tristitia;* qu'au milieu des menaces de la fortune, l'homme courageux inspire plus de craintes qu'il n'en ressent : *Inter tantas fortunæ minas metuendus magis quàm metuens;* que les hommes turbulents aiment mieux être à la tête d'un parti mauvais à leurs yeux, que de n'en commander aucun : *Malæ rei se quàm nullius duces esse volunt*; qu'il est digne du fils d'un grand homme de faire en sorte que cette gloire paternelle soit la moindre recommandation : *Ut pater in se mi-*

nimum momentum ad favorem conciliandum esset. Tels sont, Messieurs, les exemples que les meilleurs historiens de nos derniers siècles et particulièrement du dix-huitième se sont efforcés d'imiter. Pour prendre une idée de l'état où est aujourd'hui cette partie de l'art historique, je citerai d'abord quelques-unes des observations que Rulhière a semées avec sobriété dans son *Histoire des troubles de la Pologne.* « Souvent, sous un même règne, on peut compter autant « d'administrations différentes qu'on voit de favoris « et de ministres s'élever et disparaître. — En Pologne, les familles entières étant toujours enveloppées « dans les disgrâces, chacun s'inquiète et tremble « pour lui-même, en voyant un homme de son nom « parvenir à la faveur. — Les puissances de l'Europe « ayant toujours exercé entre elles le droit du plus « fort dans toute l'étendue de sa barbarie, cherchent « à couvrir leurs injustices et leurs violences de quelque apparence légitime, et à tous les commencements « de guerre, on voit éclore des volumes de sophismes.... « Les États de l'Europe ne se maintenaient en paix « que par un délai général de toutes les querelles. — « Poniatowski allait de maison en maison porter son « désœuvrement et son ennui : cette familiarité, qu'on « avait prise pour une vertu au commencement de son « règne, ne parut bientôt plus que l'amour d'une vaine « dissipation. Les plus simples citoyens se trouvèrent « importunés de ses fréquentes visites; et l'embarras « que la présence d'un roi cause toujours dans une « maison particulière, n'était plus compensé par aucun « honneur. — L'orgueil de Kaunitz se nourrissait de « son propre encens, n'avait plus aucun besoin de l'a-

« dulation, et n'exigeait plus des autres que de ne pas « le contraindre, etc. » Rulhière parle aussi de ce vice inhérent au cœur humain, par lequel « la reconnais-« sance se change en haine quand elle ne peut égaler « le bienfait. » C'est évidemment une traduction de l'un des textes latins que je citais il y a peu d'instants, et l'une des preuves de l'étude que Rulhière avait faite des modèles antiques. Entre les plus récentes productions du genre historique, la *Vie de Cromwell,* par M. Villemain, mérite, je crois, d'être distinguée pour la justesse et la force d'un assez grand nombre de pensées. « Le pouvoir apaise une sédition, un « mouvement populaire : il ne fait rien sur des opi-« nions, même en les réduisant au silence. Où règne « une faction violente, on ne voit qu'elle; et les furieux « se montrant seuls paraissent le grand nombre. — « Il n'est aucun parti qui ne préfère la tyrannie d'un « protecteur à la victoire du parti contraire. — Char-« les II reçut (de Mazarin) l'ordre de quitter la « France : il éprouva que les monarchies ne sont pas un « meilleur asile que les républiques, pour un roi per-« sécuté par un ennemi qui se fait craindre. — Après « la victoire commencèrent les supplices, selon le gé-« nie des révolutions. » Voilà, Messieurs, plus d'exemples peut-être qu'il n'était nécessaire pour éclaircir le sens de la troisième règle que j'ai proposée, savoir, qu'il faut dans les pensées un caractère noble, et s'il se peut, original, qui les élève au-dessus des moralités rebattues et par trop vulgaires. « Les réflexions poli-« tiques, dit Bouhours, ou les sentences que l'on « mêle dans l'histoire doivent surtout être délicates, « et je ne puis souffrir ces historiens qui affectent d'en

« faire et qui n'en font que de communes; car les sen-
« tences ne sont que pour réveiller le lecteur et pour lui
« apprendre quelque chose de nouveau. Or, celles qui
« n'ont aucune délicatesse et qui viennent d'elles-mê-
« mes à tout le monde, ne piquent point et ennuient
« beaucoup; elles irritent même en quelque sorte le lec-
« teur qui se fâche qu'on lui dise ce qu'il sait déjà. »

Mais en quatrième lieu, Messieurs, il n'importe pas moins d'y éviter l'affectation, le raffinement et l'emphase, défauts qu'on ne doit excuser nulle part, et qui sont intolérables au milieu des récits; car les récits n'obtiennent d'attention et de confiance que par une constante simplicité. Et fort souvent, c'est parce que le fond d'une idée est extrêmement commun, qu'on s'efforce de lui imprimer, par des formes artificielles, une apparence de nouveauté ou de grandeur. Mézerai, avant de raconter le massacre de la Saint-Barthélemy, croit à propos d'éveiller l'attention de ses lecteurs par quelque observation préliminaire; mais n'ayant, en effet, à leur offrir aucune grande pensée capable de saisir fortement les esprits, il est réduit à employer ce préambule. « Qui pourrait exprimer les malheurs d'une « nuit si cruelle et si féconde en douleurs? » Ceci est une sorte d'imitation du prélude de Virgile, avant de décrire le désastre de Troie :

Quis cladem illius noctis, quis funera fando
Explicet?

« Certes, continue Mézerai, je souhaiterais que la loi de
« l'histoire me dispensât de les raconter; je tirerais le
« rideau par-dessus tant d'horribles cruautés. Mais ce
« n'est pas faire une moindre injure à la vérité de la
« supprimer que de l'opprimer; et d'ailleurs mon si-

« lence ne servirait de rien pour ensevelir dans l'ou-
« bli une chose que tant de gens ont gravée dans la
« mémoire. » Si je ne me trompe, ce ne sont là que des lieux communs débités avec prétention, que des phrases de rhéteur, qui interrompent au moins inutilement le cours d'une narration pleine d'intérêt; car Mézerai a déjà raconté, et sans rester au-dessous d'un tel sujet, la mort de l'amiral Coligny, et il va faire une description admirable que j'aurai occasion de vous citer bientôt. Quoi qu'il en soit, nous rencontrons dans plusieurs historiens modernes, et même dans quelques anciens, des réflexions sinon plus oiseuses et plus emphatiques que ce préambule de Mézerai, du moins encore plus recherchées. Timée, dont les écrits sont perdus, y disait que, si le temple de Diane à Éphèse avait été consumé durant la nuit où naquit Alexandre, il ne fallait pas s'en étonner, attendu que la déesse était absente, ayant voulu assister aux couches d'Olympias. Cicéron, il le faut avouer, semble trouver de la finesse et de l'agrément dans cette pensée : *Concinneque, ut multa, Timæus, qui quum in historia dixisset, qua nocte natus Alexander esset, eadem Dianæ Ephesiæ templum deflagravisse, adjunxit, minime id esse mirandum, quod Diana, quum in partu Olympiadis adesse voluisset, abfuisset domo.* Malgré l'autorité si imposante de Cicéron, je n'hésiterais point à trouver cette plaisanterie tout à fait indigne de la gravité historique. Plutarque en a jugé ainsi dans sa *Vie d'Alexandre*, où c'est à Hégésias, Magnésien, et non à Timée, qu'il fait dire « qu'il ne se faut pas esmerveiller
« comment Diane laissa lors brusler son temple, pour
« ce qu'elle estoit assez empeschée, comme sage-femme,

« à l'enfantement d'Alexandre. » Mais à son tour le judicieux Plutarque s'avise de dire « qu'une exclamation et une rencontre si froide ont pu estre suffisantes « pour esteindre l'embrasement de ce temple; » et il paraît difficile de n'être pas de l'avis du père Bouhours, qui trouve cette pensée de Plutarque encore plus fausse et plus vaine que celle d'Hégésias ou de Timée. De part et d'autre l'inconvenance me paraît extrême; l'histoire est une muse plus sévère. Florus, pour peindre la promptitude avec laquelle s'opéra la construction des vaisseaux romains à la première guerre punique, dit qu'on croyait voir non pas des navires construits par des ouvriers, mais des arbres changés en navires par les dieux : *Ut non arte factæ, sed quodam munere deorum conversæ in naves atque mutatæ arbores viderentur.* C'est à vous de juger, Messieurs, si cette hyperbole oratoire ou poétique, qui attribue aux Romains encore plus de superstition qu'ils n'en avaient, n'est pas déplacée dans un abrégé de leurs annales. Ziska, chef des Hussites, après avoir perdu la vue, conduisait des armées et remportait des victoires : sur quoi Varillas s'écrie : « comme si la fortune qui est « aveugle eût pris plaisir à favoriser un autre aveugle! » De bonne foi n'y a-t-il pas là tout autant de puérilité que d'affectation? Un historien écrit pour instruire, non pour faire parade d'esprit ou d'éloquence, si tant est pourtant qu'il y ait quelque éloquence ou quelque esprit dans de si futiles ornements. Les réflexions ne lui sont permises que pour remonter aux causes, pour démêler les effets, pour caractériser les personnages, pour éclairer enfin des lumières de la morale le tableau des événements. Elles doivent donc, comme le

prescrit Rapin, sortir naturellement du fond du sujet, porter l'empreinte d'une philosophie profonde, et ne pas sentir l'art d'un déclamateur. Mais, de ce qu'il n'y faut rien de guindé, ni de recherché, gardons-nous de croire que la familiarité y soit tolérable. Les pensées ambitieuses et les lieux communs contribuent également à dégrader le genre historique, à le dépouiller de son caractère instructif. Il n'est donné d'éviter l'un et l'autre de ces écueils qu'aux écrivains qui ont mûrement étudié les institutions, les mœurs, les habitudes, les illusions de l'esprit, les faiblesses du cœur; l'espèce humaine enfin, telle que la nature et la société l'ont faite.

La simplicité que nous venons de recommander entraîne, ou suppose une clarté parfaite. L'obscurité tient quelquefois à l'expression, mais plus souvent à la pensée même. Il en est ainsi, quand l'auteur ne s'est pas rendu à lui-même un compte exact de ses idées; il ne les a conçues qu'incomplétement, il n'a fait que les entrevoir : comment pourrait-il nous les faire comprendre? Cependant, Messieurs, avant de l'accuser de manquer de clarté, nous devons être bien sûrs que nous entendons parfaitement la langue dans laquelle il écrit, et que nous n'ignorons aucun des faits ou des usages auxquels il peut faire allusion, et qui étaient, de son temps, trop familiers pour être expliqués. Je suis persuadé que l'obscurité reprochée à Tacite, par des littérateurs modernes jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, ne provenait que de leur ignorance, et surtout de ce qu'étant beaucoup plus versés dans ce qu'on a nommé la littérature pure que dans les sciences morales et politiques, leurs esprits s'élevaient diffi-

cilement à la hauteur des observations de ce grand historien. J'avouerai qu'il peut rester des doutes sur le sens précis de quelques-unes de ses lignes. Quand il dit, en parlant des chrétiens, *Haud perinde in crimine incendii, quàm odio humani generis, convicti sunt,* Bouhours prétend qu'on ne sait s'il s'agit de la haine qu'ils avaient pour le genre humain ou de celle que le genre humain leur portait, et que Tacite aurait dû se donner la peine d'ôter l'équivoque de cette expression, *haine du genre humain.* On pourrait, en effet, éprouver quelque embarras, s'il fallait s'en tenir à une simple interprétation grammaticale, et si l'on ne savait pas d'ailleurs que les chrétiens étaient accusés fort injustement de haïr les autres hommes. Il est fort vraisemblable que l'expression *odio humani generis* n'était alors aucunement ambiguë dans ce texte. Quoi qu'il en puisse être, Tacite n'est pas le seul classique sur lequel les grammairiens aient fait des commentaires, et il en avait peut-être moins besoin qu'aucun autre. Nul n'est plus clair que lui pour les esprits attentifs, alors même qu'il réduit l'expression de sa pensée au plus strict nécessaire. — Germanicus déguisé écoute ce qu'on dit de lui dans son camp et jouit de sa réputation, *fruiturque fama sui.* — Après tous les crimes de la journée où Othon devint empereur, le dernier terme des maux fut la joie publique : *Exacto per scelera die, novissimùm malorum fuit lætitia.* — Le meilleur jour est le premier après la mort d'un mauvais prince : *Optimus est, post malum principem, dies primus.* Sans doute ces pensées, ainsi que celles du même écrivain que j'ai précédemment citées, seraient susceptibles d'assez longs développements;

mais en prétendant les éclaircir, on ne réussirait qu'à les énerver; car toutes les idées intermédiaires se présentent ici d'elles-mêmes, sans qu'on ait besoin, et pour ainsi dire, sans qu'on ait le temps de les énoncer. La clarté, partout indispensable, n'est un mérite que lorsqu'elle devient plus vive à mesure que les pensées sont plus profondes et l'expression plus concise. Cependant on a reproché même à Salluste sa brièveté; Quintilien dit qu'il la faut éviter : *Vitanda illa Sallustiana brevitas*, parce qu'en imitant mal ce modèle, on s'expose à devenir obscur : *Hoc male imitantes sequitur obscuritas*. Sénèque se déclare aussi contre cette manière d'écrire : *Sallustio vigente, amputatæ sententiæ et obscura brevitas fuere pro cultu.* Des imitateurs de Salluste ont bien pu encourir ce reproche; mais j'ignore s'il peut lui être adressé à lui-même, ou du moins aux deux ouvrages qui nous restent de lui. Les réflexions y sont, en général, fort à la portée de tous les esprits et quelquefois un peu communes. Il vous dira, par exemple, que la fortune domine le monde; qu'elle distribue, par caprice plus que par raison, l'éclat et l'obscurité; que pourtant elle ne peut donner ni ôter à personne la probité et l'industrie : *Fortuna in omni re dominatur, res cunctas ex libidine magis quàm ex vero celebrat obscuratque... probitatem, industriam, aliasque bonas artes, neque dare, neque eripere cuiquam potest.* Ailleurs il dit que les hommes courageux n'ôtent aux vaincus que la faculté de nuire, mais que les lâches, s'ils ne nuisent eux-mêmes, ne croient pas user du pouvoir : *Quasi injuriam facere, id demum esset imperio uti;* que la plus haute fortune laisse le moins de liberté : *In maxima fortuna*

minima licentia est. Qu'y a-t-il donc là d'obscur ou même de trop rapide? Non, Messieurs, ce n'est pas dans les historiens du premier ordre que nous rencontrerons des ambiguïtés ou des énigmes. Mais pour en citer un exemple, voici ce que le père d'Orléans dit de Marguerite d'Anjou et de son mari Henri VI : « Il « ne manquait à Marguerite, pour être au-dessus de « ses affaires et rétablir celles de son mari, qūe de pou- « voir vaincre, d'un côté la mauvaise étoile de ce mo- « narque, de l'autre une bonté excessive, qui, faisant « juger à ce prince sincère des intentions d'autrui par « les siennes, l'opiniâtra souvent à suivre à contre- « temps, contre les sentiments de la reine et malgré « le pouvoir qu'elle avait sur lui, des conseils modé- « rés par lesquels il fut la dupe des fourbes et la vic- « time de sa crédulité. Si cette princesse n'eut pas la « gloire de vaincre le malheur de Henri, elle eut celle « de le combattre avec une constance qui, plus d'une « fois, sembla faire honte à la fortune des injustices « qu'elle lui faisait; la fortune n'ayant pu s'empêcher « d'accorder à cette amazone, lorsqu'elle combattait « en personne, des victoires qui firent voir que c'était « moins à elle qu'à son mari qu'elle avait déclaré la « guerre. » Comme il n'est ici question que des pensées, je ne parle point de ce qu'il y a de pénible et d'incorrect dans la construction de ces phrases; de l'extrême embarras qui règne dans la distribution des pronoms : le soin de les appliquer aux sujets qu'ils doivent rappeler est tout entier laissé aux lecteurs. Mais après que nous aurons pris cette peine dont s'est dispensé l'historien, en serons-nous plus avancés? Concevrons-nous bien quelle est cette mauvaise étoile

qu'il faut vaincre, cette fortune qui a honte de ses injustices, et qui accorde des victoires à l'amazone armée contre elle; qui déclare la guerre au mari et non à l'épouse, quoique celle-ci ne combatte que pour lui? Parviendrons-nous à découvrir sous ce verbiage quelque observation précise ou quelque leçon profitable? Non, Messieurs, ce ton n'est pas celui de l'histoire. De savoir s'il convient dans une oraison funèbre, ou dans un discours académique, je n'en suis pas bien certain. Mais Thucydide, Tite-Live et Tacite ne le prennent jamais, et je pense qu'on y renoncera d'autant plus que l'art d'écrire s'affranchira davantage des routines scolastiques.

Nous avons déjà dit que les réflexions doivent toujours naître immédiatement des faits, s'y rattacher par des liens étroits et sensibles. Cette règle résulte de la nature même des choses; y manquer, c'est ramener l'art à son enfance. Les chroniqueurs du moyen âge avaient extrait de la Bible ou de quelques poëtes un certain nombre de sentences qu'ils citaient indifféremment et tout à propos, quand ils se croyaient obligés d'interrompre, à des distances presque réglées, la série de leurs notices motonones. Mathieu Pâris dispose ainsi d'une petite provision de vers ou d'hémistiches, par lesquels il termine de temps en temps ses récits. Il suffit que le moment de recourir à ces refrains soit venu : ils s'adaptent, comme ils peuvent, aux choses et aux personnes. Ainsi, à l'occasion des querelles qui s'élèvent en 1249 entre les croisés anglais et français, après avoir dit qu'ils s'accablaient réciproquement de railleries et d'injustices, en y mêlant une suffisante quantité de jurements et de blasphèmes : *Consuetas*

ironias cum cachinnis et blasphemalibus juramentis ebullientes; il ajoute aussitôt : *secundùm illud poeticum :*

.... omnisque potestas
Impatiens consortis erit.

Nulle puissance ne souffre patiemment une associée. Cet adage se reproduit, tout aussi convenablement, en plusieurs autres endroits, tantôt avec le mot *potestas*, tantôt avec le mot *superbus*, ou bien à la fois avec l'un et l'autre, en laissant au lecteur la liberté de choisir. Les historiens des trois derniers siècles ont presque tous renoncé à cette pratique; mais quelques-uns y ont substitué l'habitude d'emprunter des idées de Tacite, de Tite-Live ou de Salluste, et de les adapter tant bien que mal à d'autres sujets, sans citer ces anciens auteurs. Tacite avait dit que Tibère et Livie portaient à Germanicus une haine d'autant plus vive, que les causes en étaient plus injustes : il avait dit que dans les discordes civiles, où l'on a plus besoin d'agir que de délibérer, la sûreté est dans la promptitude. Vous retrouverez chez Mariana ces maximes appliquées, presque dans les mêmes termes, l'une au ressentiment de don Pèdre contre l'archevêque de Tolède : *Odii causæ acriores quia iniquæ;* l'autre à Ferdinand V, partant en diligence pour Ségovie, à la nouvelle de la mort de son beau-frère : *Bello civili, facto magis quàm consulto opus, nihilque festinatione tutius.* Strada s'est pareillement approprié, sauf aussi une application moins juste, et quelques légers changements, le mot de Tacite, *terrere ni paveant;* la multitude inspire la terreur, si elle ne la ressent pas; et le trait sur les pleurs versés

avec ostentation aux funérailles de Germanicus par ceux qui se réjouissaient le plus de sa mort : *Periisse Germanicum nulli jactantius mœrent quàm qui maxime lætantur :* dans Strada, ceux-là sont les plus empressés à faire parade de leur fidélité, qui la violent davantage. Avant Strada et Mariana, je remarque dans Paul-Émile une imitation du même genre, mais beaucoup plus maladroite. Cet auteur, en décrivant l'entrée de Charlemagne à Rome en 800, dit que ce monarque et les autres princes ou seigneurs groupés autour de lui entendaient les louanges que leur adressait la multitude, et jouissaient ainsi durant leur vie des glorieux hommages que leur réservait la postérité : *Viventes gloria et posteritate perfruebantur.* C'est, avec bien moins d'énergie et de justesse, le *fruitur fama suî* de Tacite. Mais vous observerez que Germanicus ne se laisse pas reconnaître dans ce camp où il entend parler de lui : ce sont des hommages spontanés et sincères qu'il recueille à l'insu de ceux qui les lui rendent. Au contraire, Charlemagne et les princes de sa suite se donnent en spectacle; leur marche solennelle provoque les applaudissements d'une servile populace : ils seraient par trop crédules, s'ils prenaient pour leur réputation véritable les compliments que leur présence a commandés. Paul-Émile ne fait donc qu'une amplification : il y entasse sans discernement et sans choix toutes les idées qui s'offrent, non à son esprit ni même à son imagination, mais à sa mémoire, et il parsème ainsi de pensées fausses ou déplacées un récit d'ailleurs inexact quant aux circonstances matérielles.

Je vous ai fait remarquer dans Rulhière un trait

emprunté de Tacite : plusieurs historiens très-modernes ont usé de cette même liberté; et sans doute on la peut trouver excusable, quand les idées passent d'une langue en une autre, et qu'il reste au moins au nouvel auteur le mérite de les avoir bien traduites. Dans Paul-Émile, Mariana et Strada, qui écrivent en latin, si ce ne sont point là de véritables plagiats, il ne s'en faut guère; mais ce reproche n'est que le moins grave de ceux qui seraient à faire à ces prétendues imitations; car presque toujours le sens est faussement appliqué, grossièrement détourné. J'oserai ajouter que, même en écrivant dans une autre langue, il vaut encore mieux se les interdire. A cet égard, il n'en est point des historiens comme des poëtes auxquels on peut savoir gré d'avoir enrichi nos idiomes modernes des grands traits de la littérature antique. L'historien ne doit être inspiré que par son sujet, ne concevoir d'autres pensées que celles qui lui sont suggérées par les faits qu'il raconte. Que si, par hasard, il s'en rencontre quelqu'une qu'un auteur antique ait déjà exprimée, il serait plus simple de le citer expressément. A la vérité, le bon goût ne souffrirait pas ces citations si elles devenaient fréquentes; mais encore une fois, elles seront infiniment rares, quand le sujet sera nouveau. S'agit-il d'une histoire ancienne, refait-on des annales de la Grèce ou de Rome, alors, sans doute, il est assez naturel d'emprunter quelquefois, aux écrivains originaux qui fournissent les faits, les réflexions qu'ils y joignent. On aurait trop à perdre, s'il fallait renoncer aux observations de Tacite sur les empereurs romains, se condamner à sentir et à juger toujours autrement que lui. De tels emprunts n'ont besoin pour

être légitimes que de n'être jamais déguisés. Rollin n'en dissimule aucun : « je déclare, dit-il, que je ne me « fais point un scrupule ni une honte de piller par- « tout... Je sens bien qu'il y a moins de gloire à profi- « ter ainsi du travail d'autrui, et que c'est en quelque « sorte renoncer à la qualité d'auteur. Mais je.... me « tiendrais très-heureux, si je pouvais être un bon « compilateur, et fournir une histoire passable à mes « lecteurs, qui ne se mettront pas beaucoup en peine « si elle vient de mon fonds ou non. » Avec cette modestie et cette franchise, Rollin a publié un recueil en effet fort utile, qui l'est surtout par un bon choix de réflexions extraites des auteurs classiques, et qui le serait davantage, si celles de Rollin lui-même ne manquaient pas trop souvent de précision et de justesse. Mais pour composer un ouvrage historique proprement dit et réellement original, il est indispensable d'observer par soi-même, d'imiter les bons modèles sans jamais les copier, et de renoncer à toutes les routines des compositions de collége. L'art d'écrire ne consiste point du tout à coudre des centons; il exige bien plus que des réminiscences, bien plus que de l'érudition. Il a toujours fallu pour y réussir, en quelque genre que ce fût, et spécialement en histoire, posséder en propre un très-riche fonds de pensées et de sentiments.

J'ai dit, Messieurs, que les réflexions de l'historien devaient être courtes et rares, simples et claires, et cependant neuves, délicates ou profondes, toujours d'ailleurs liées si étroitement au sujet, qu'elles paraissent en provenir d'elles-mêmes. Je n'ai pas dit encore qu'elles devaient être essentiellement vraies; et cette con-

dition, de toutes la plus importante, semble celle par laquelle j'aurais dû commencer. Au fond, nous l'avons supposée partout, et il était superflu d'en prouver la nécessité que personne ne conteste. Il y a lieu néanmoins ici à quelques éclaircissements. Tant qu'il s'agit des faits, matière essentielle de l'histoire, nous avons le droit d'exiger la vérité la plus rigoureuse, la plus stricte exactitude, et de ne pardonner à l'historien, non-seulement aucun mensonge, mais aucune des erreurs qu'il lui aurait été possible d'éviter par des recherches plus étendues, par un examen plus attentif. Quand, après avoir exposé les faits, il se permet de juger les actions et les hommes, ou de nous rendre compte de la manière dont il conçoit les causes et l'enchaînement des événements, nous le tenons encore pour obligé de nous dire avec sincérité ce qu'il pense, et de ne point professer des opinions qui ne seraient pas réellement les siennes. Le dernier degré de la dépravation et de l'avilissement dans un écrivain est d'enseigner ce qu'il ne croit pas, de propager des préjugés dont il est lui-même détrompé. Rien pourtant n'a été plus commun dans presque tous les siècles, et pour ne pas prendre une trop mauvaise idée des hommes, et particulièrement des hommes de lettres, on a besoin de considérer cette infidélité si honteuse et si funeste, comme un effet des mauvaises institutions politiques. Mais si, en louant ou en blâmant, en indiquant des motifs, en déduisant des conséquences, l'auteur énonce sans déguisement ses propres pensées, si son langage est l'expression naïve de ses croyances et de ses persuasions intimes, les erreurs dans lesquelles il pourrait tomber encore ne sont plus des torts qu'il convienne de lui reprocher. Il nous importe extrêmement de lui con-

server le droit de manifester ses opinions; car ce droit est celui dont nous usons même en ne pensant pas comme lui. Gardons-nous d'imposer aux historiens des doctrines positives et immuables dont il ne leur soit pas permis de s'écarter. C'est parce que, durant plusieurs siècles, on a prétendu en établir de semblables, que la philosophie de l'histoire a fait si peu de progrès. La liberté seule amène et garantit les lumières : le despotisme entretient les erreurs, celles qu'il commande, et celles même qu'il interdit. Lorsque la carrière des études et des méditations demeure ouverte, le temps, l'intérêt et la droiture naturelle de la raison humaine font partout triompher la vérité. L'historien, s'il est libre dans ses réflexions, pourra s'égarer sans doute; mais il nous égarera bien davantage, s'il ne l'est point. Nous avons besoin qu'il soit indépendant, pour recevoir de lui une instruction franche que nous puissions à notre tour étendre ou rectifier. Toute contrainte qu'il aura subie nous sera dommageable et nous atteindra comme lui. Assurément, je ne veux pas dire qu'il soit indifférent que les pensées qu'il joint à ses récits aient en elles-mêmes plus ou moins de vérité : il est fort à désirer qu'il ne s'y mêle aucune idée fausse; je dis seulement que pour qu'il tende à cette perfection, la première condition est qu'il ne soit enchaîné à aucune doctrine préétablie, et que, s'il suit quelque système dominant, ce soit en vertu de sa conviction personnelle. Du reste, je ne pourrais indiquer en quoi consistent ici le vrai et le faux, sans entrer dans la discussion des théories morales et politiques que je vous ai exposées en commençant ce cours; car ce n'est que par l'application de quelque théorie de cette espèce qu'on apprécie les jugements, les maximes et les obser-

vations particulières d'un historien. Il faut bien qu'il en ait une lui-même, dans laquelle il les puise; autrement la plupart de ses réflexions ne seraient que des aperçus hasardés, fugitifs, qui pourraient s'accorder fort mal ensemble. Il y a donc deux manières de critiquer les pensées d'un historien : l'une, en désapprouvant le système général de morale et de politique d'où elles dérivent; l'autre, en les prenant isolément pour en remarquer l'incohérence, les contradictions, la fausseté. Malheureusement, la plupart des histoires prêtent à ce second genre de critique; les grands écrivains qui n'ont à redouter que le premier sont en petit nombre. Presque toutes les idées que nous avons déjà notées comme obscures ou comme emphatiques et recherchées étaient en même temps fausses; car ce qui manque de simplicité ou de clarté n'est jamais complétement vrai; et nous risquerions peu de nous tromper, en avançant que tout ce qu'on ajoutera aux récits, non pour les éclairer, mais seulement pour les orner, non pour étendre la science du cœur humain et de l'état social, mais uniquement pour produire quelque effet de style, à la manière des orateurs ou des rhéteurs, manquera toujours plus ou moins de raison et de justesse. Ce mauvais exemple a été donné de fort bonne heure aux historiens : dès le premier siècle de l'ère vulgaire, par Velléius Paterculus, homme de beaucoup d'esprit, sans conscience et sans principes; peu de temps après, par Florus et Quinte-Curce, qui ont appauvri leurs talents par des prétentions à une vaine richesse. Velléius, il est vrai, a dit de Marius et de Carthage, que ces deux grands débris se consolaient l'un l'autre : *Cum Marius aspiciens Carthaginem, illa intuens Marium, alter*

alteri possent esse solatio. Mais c'est lui aussi qui dit de Pompée que la terre qui venait de lui manquer pour ses victoires, lui manqua pour sa sépulture : *Ut cui modò ad victoriam terra defuerat, deesset ad sepulturqm.* Je crois avec Bouhours qu'il y a là plus de faste que de grandeur, et une équivoque plutôt qu'une opposition. Quand Tacite parle des ravageurs du monde à qui manquait la terre, et qui donnaient le nom de paix au silence des lieux qu'ils avaient dépeuplés : *Cuncta vastantibus.... deficere terræ, atque ubi solitudinem faciunt, pacem appellant*, ce n'est plus là une futile antithèse, c'est une vérité morale fortement exprimée. Les lâches hommages que Paterculus offre à Tibère et à Séjan mériteraient une autre censure; on regrette amèrement qu'un écrivain si habile ne soit souvent qu'un déclamateur, ou, ce qui est bien plus malheureux, un flatteur. Lorsque Quinte-Curce nous dit que Sisigambis ayant eu la force de vivre après son fils Darius eut honte de survivre à Alexandre : *Cum sustinuisset post Darium vivere, Alexandro esse susperstes erubuit*, c'est un trait oratoire auquel nous pouvons applaudir, sans trop examiner s'il nous apprend quelque chose et s'il n'est pas déplacé dans un livre historique. Mais si Quinte-Curce vient me dire que, seul de tous les mortels, Alexandre a eu la fortune en sa puissance, je me souviendrai de Tite-Live, qui nous peint Alexandre submergé dans les prospérités, et plus que personne accablé de ses succès : *Merso secundis rebus quarum nemo intolerantior fuit.* On a fort admiré cette phrase de Florus : *Ita ruinas ipsas urbium diruit, ut hodie Samnium in ipso Samnio requiratur, nec facile appareat materia quatuor et viginti triumphorum*, le peuple romain

a tellement détruit jusqu'aux ruines des cités, qu'on cherche aujourd'hui le Samnium dans le Samnium même, et qu'on a peine à retrouver le sujet de vingt-quatre triomphes. Ailleurs, en parlant de soldats morts, il dit que leurs épées restent dans leurs mains et la menace sur leurs visages : *Relictæ in vultibus minæ;* ce dernier trait est d'une extrême beauté, mais Florus l'affaiblit autant qu'il est possible par ces mots de rhéteur qui suivent immédiatement : *Et in ipsa morte ira vivebat*, et la colère vivait dans la mort même : c'est une idée obscure et fausse à côté d'une magnifique image. Au renouvellement des lettres, les historiens qui avaient le plus de talent ont imité Florus, Quinte-Curce et Velléius, beaucoup plus que Tite-Live et Tacite qu'ils ne savaient que copier. Il leur a été plus facile de se montrer ingénieux que d'être instructifs; et leurs prétendues réflexions n'ont été fort souvent que des figures de rhétorique. Je me bornerai à citer Strada, écrivain fort brillant, et l'un des historiens les plus distingués qu'ait produits l'ordre des Jésuites. Rapin, son confrère, le juge rigoureusement. « Un style mêlé de « plusieurs styles est toujours vicieux, dit Rapin : c'est « un défaut de Strada dans son *Histoire de Flandre* « qui, par la beauté de son imagination et par ses grandes « lectures, s'était rempli l'esprit de différents caractères. « Et ce mélange qui se trouve dans sa manière d'écrire, « tout agréable qu'il est, en diminue la perfection. » A mon avis, Messieurs, le défaut des pensées de Strada est d'être le plus souvent étrangères à la politique et à la morale. Il nous dira qu'Alexandre Farnèse étant sorti d'un combat sans blessure, cela prouve que Dieu prend un soin particulier de la vie des chefs, et qu'il

est donné au général dans une armée, comme au cœur dans le corps humain, de mourir le dernier. D'abord cette remarque est démentie par l'exemple de plusieurs généraux morts au milieu ou même au commencement des batailles; et d'ailleurs, attacher de préférence à la personne d'un chef d'armée, qui n'est souvent qu'un aventurier, les regards et les soins du souverain Maître de l'univers, c'est une adulation impie et misérable. Si Strada croit cela, c'est trop d'ineptie, et c'est bien pis, s'il le dit sans le croire. Chacun sait que les Pays-Bas ont été bien souvent le théâtre de la guerre; le même historien croit relever cette observation en l'exprimant en ces termes : *In alias terras peregrinari Mars, hîc sedem fixisse videtur,* Mars voyage dans les autres pays et semble avoir fixé ici son domicile. Ces puérilités sont à reléguer dans les écoles, à moins pourtant que dans les écoles mêmes on ne songe à exercer plus sérieusement la jeunesse dans l'art de penser et d'écrire. Pour vous laisser, Messieurs, une meilleure idée du talent de Strada, je citerai encore les lignes où il parle de soldats mutilés, qui combattaient d'une moitié de leurs corps, et se survivaient pour venger l'autre : *Dimidiato corpore pugnabant sibi superstites ac peremptæ partis ultores.* Bouhours trouve là beaucoup trop de raffinement; des idées si peu naturelles lui semblent plus applicables à des chevaliers de romans qu'à des personnages de l'histoire. Peut-être cette critique sévère n'est-elle pas sans justesse; mais enfin voilà de quel genre sont les plus brillantes pensées de Strada, lorsqu'il ne les emprunte à personne. Il en a de bien plus fausses dont Bouhours ne parle pas, et qui sont fortement empreintes de superstition.

et d'intolérance. Pardonnons à Strada d'être un écrivain un peu romanesque, quand par hasard il cesse d'être un théologien persécuteur.

Telles sont donc les conditions à remplir par l'historien, quand il se permet de mêler des réflexions à ses récits : vérité, convenance, clarté, simplicité, noblesse, originalité, brièveté. Toutes ces lois résultent d'un seul principe, savoir, qu'il ne faut ajouter aux faits que ce qui est nécessaire pour en montrer l'enchaînement, les causes, les effets, les caractères. Ne pourrions-nous pas dire aussi que les défauts contraires que nous avons relevés, ont tous une origine commune dans l'habitude depuis trop longtemps introduite d'appliquer au genre historique les formes du genre oratoire? Où il fallait répandre de vives lumières, on n'a plus cherché qu'à éblouir par un vain éclat. Ne disons pas avec Rapin que ce qui n'est point fondé en raison, quelque beau qu'il soit d'ailleurs, n'est pas toujours le meilleur. Disons que c'est toujours le pire, et ne supposons point que ce qui n'est pas raisonnable puisse être beau en aucune manière. Rien n'est beau que le vrai, et tout doit être vrai en histoire, les réflexions sur les faits aussi bien que les faits mêmes. L'une des fausses idées qui se reproduisent sous le plus d'aspects dans les livres historiques est celle qui élève au faîte de la gloire humaine les victoires, les conquêtes et la puissance. Voilà ce qui a fait dire qu'Alexandre et ses pareils ne cessent de vaincre qu'où le soleil cesse de luire; que la fortune ne met à leurs triomphes d'autres bornes que celles que la nature a données au monde; qu'ils sont grands pour l'univers, et que l'univers est petit pour eux; qu'il

n'y a rien au delà de leur génie et de leur gloire. Voilà comment aussi l'Académie française disait à Louis XIV, que la France n'avait plus besoin qu'il étendît ses limites, la véritable grandeur des Français étant d'avoir un si grand maître. Il y a peu d'années qu'on disait à un autre potentat, que, sous son règne, nous allions être mieux disposés que « jamais à bien écrire l'his-« toire, parce qu'ayant vu tant de grandes créations, « de grandes conceptions, de grandes actions, un si « grand homme, désormais tout ce qui ne serait pas « véritablement grand devrait nous paraître petit; » et l'on concluait que tout ce que nous avions vu de grand devait nous avoir appris à voir grandement. Cette emphase vous a rappelé peut-être ces vers ironiques de Nicomède :

Attale a le cœur grand, l'esprit grand, l'âme grande,
Et toutes les grandeurs dont se fait un grand roi.

Que veut dire après tout cette éloquence extatique, déterminée à tout admirer? Se peut-il qu'une si étrange manière de sentir ou plutôt de s'exprimer nous demeure familière, après que certaines admirations nous ont coûté si cher? Et ce langage exclamatif, si dangereux et si faux, continuera-t-il d'interrompre et de flétrir les récits de l'histoire? Les personnages historiques, qu'on les appelle grands ou petits, ont été dans le cours des siècles, ce que pouvaient être, selon des circonstances données, des créatures sensibles et actives, ordinairement fort mal élevées et plus mal gouvernées. *Nil admirari* est un conseil d'Horace que j'ajouterais volontiers à tous ceux que nous venons d'offrir à l'historien. Ce n'est point à s'émerveiller du bien et du mal, mais à en découvrir, s'il se peut, les

sources, qu'il doit occuper sa pensée. Tel est l'art de Tacitè : écrire et instruire sont pour lui une même chose; et voilà pourquoi ses réflexions ont une profondeur, une énergie, et par cela même un véritable éclat, qu'on ne retrouve au même degré dans aucune autre composition historique. Que de pareilles réflexions soient d'une extrême utilité, je ne pense pas qu'on puisse le révoquer en doute; elles fixent et achèvent l'instruction politique et morale que nous cherchons dans les annales des peuples.

Je disais, dans l'une de nos dernières séances, que l'historien devait éviter les exemples des orateurs, s'abstenir même de la lecture de leurs ouvrages, fuir en quelque sorte leur commerce. Il y a fort peu de parties communes à leur art et au sien : mais je crois surtout que ses observations doivent essentiellement différer de leurs mouvements d'éloquence. Ces artifices, qu'il leur est, dit-on, permis d'employer pour entraîner la multitude, pour émouvoir des auditeurs nombreux, inattentifs et passionnés, ne lui sauraîent convenir, à lui, qui ne défend aucune cause, et qui a pris avec ses lecteurs l'engagement de leur parler toujours le langage austère de la raison et de la vérité. Il est vrai qu'un usage antique semble l'autoriser à jeter quelques harangues dans le cours de ses narrations : nous aurons bientôt à examiner les avantages ou les inconvénients de cet usage. Sans rien préjuger aujourd'hui sur ce sujet, nous pouvons dire au moins que ce seraient là les seules occasions où quelques formes oratoires deviendraient admissibles dans l'histoire; un tout autre caractère convient aux jugements, aux maximes, aux réflexions, aux pensées que l'histo-

rien exprime en son propre nom. En général, et à deux ou trois exceptions près, j'ai choisi hors de ces harangues les exemples que je viens de proposer. Les discours prêtés à des personnages contiendront aussi des sentences, mais qui pourront être soumises à d'autres règles. Nous n'avons eu encore à considérer que les idées de l'historien lui-même, et même que celles qui sont énoncées en un très-petit nombre de mots ou de lignes.

Les portraits, les parallèles, sont des morceaux plus étendus, dont chacun se compose de plusieurs détails, et présente une suite d'aperçus et de jugements. Ce ne sont, au fond, que des réflexions à peu près pareilles à celles qui viennent de nous occuper et qui auraient pu aussi rester éparses, mais que l'auteur trouve à propos de rassembler pour en mieux assurer l'effet, ou pour aboutir à quelque résultat général. Elles se distinguent des autres, et par ce rapprochement, et de plus par leur objet particulier, qui est de peindre le caractère d'un personnage ou de plusieurs. Notre prochaine séance, Messieurs, sera consacrée à l'examen de ces portraits et de ces parallèles.

DOUZIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — INVENTION OU MANIÈRE DE RECUEILLIR LES ÉLÉMENTS D'UN OUVRAGE HISTORIQUE. — 2° ÉLÉMENTS SECONDAIRES. — PORTRAITS; PARALLÈLES.

Messieurs, l'histoire a pour matière essentielle des faits dignes à la fois de croyance et d'attention, vérifiés avec exactitude, et si heureusement enchaînés, qu'ils offrent un tableau général de choses morales et politiques. Le cours même des récits doit établir cet enchaînement; mais il se peut que la narration proprement dite, que l'exposé ou même la peinture des faits ne suffisent pas toujours pour rendre sensibles les rapports qu'ils ont entre eux comme effets ou comme causes, ni pour les rattacher d'assez près à la science des mœurs et des sociétés. L'histoire a donc admis comme des accessoires souvent utiles, quelquefois presque indispensables, certains genres de jugements, de maximes, de pensées, de réflexions : jugements sur le caractère des personnages, sur le mérite des actions; maximes morales et politiques, déjà connues, mais rappelées à l'occasion et à la suite de certains récits; pensées originales ou neuves, suggérées à l'auteur par les faits qu'il raconte; réflexions ou rapprochements de divers souvenirs. Les rhéteurs ont appelé lumières du discours, *orationis lumina*, les grandes pensées qui se font distinguer par leur éclat dans les productions du genre oratoire : nous pourrions nommer aussi, et peut-être à plus juste titre, lumières de l'histoire, les aperçus phi-

losophiques qu'un habile historien jette au milieu de ses narrations. Mais vous sentez que, pour mériter ce nom de philosophiques, les réflexions doivent être d'une justesse extrême, d'une parfaite vérité, appartenir aux meilleures théories morales et sociales. Il importe aussi qu'elles conviennent au sujet, qu'elles s'y rapportent naturellement, qu'elles n'y soient point péniblement appliquées par de vains et puérils artifices. Nous avons réprouvé les idées obscures ou ambiguës, les pensées recherchées et ambitieuses, autant que ces maximes communes et familières à tous les esprits, qui, à force d'être répétées, sont devenues presque triviales. L'historien qui aspire à nous éclairer n'emprunte rien de l'art des rhéteurs : il abandonne leurs lieux communs et leurs figures à ceux qui ne tendent qu'à se montrer eux-mêmes ingénieux ou diserts. Il se garde surtout d'interrompre ses récits par des observations trop fréquentes : il s'épargne toutes celles qui n'ajouteraient rien à notre instruction, ou qu'il prévoit que nous ferons nous-mêmes aussi bien que lui ; et lorsqu'il juge indispensable de nous en présenter quelqu'une, il la renferme dans un fort petit nombre de mots, il la réduit à l'expression la plus précise et la plus courte. Il est pourtant des occasions où le rapprochement de plusieurs jugements peut avoir quelque utilité. Les portraits et les parallèles dont je dois, Messieurs, vous entretenir aujourd'hui se composent d'une suite de réflexions sur un ou plusieurs personnages dont on croit à propos de peindre ou de comparer les caractères.

Nous devons avouer d'abord que ces morceaux dans un livre d'histoire sont du nombre de ceux qui produi-

sent le plus d'effet, pour peu qu'ils soient habilement composés. Le lecteur s'y arrête et son attention devient plus vive; ils interrompent le cours et quelquefois la monotonie des narrations; et cependant loin de nous distraire de l'étude des événements, ils reportent nos regards sur ce que nous avons déjà vu, ou nous préparent à mieux observer ce qui doit suivre; car ces portraits ne sont pas tous placés aux mêmes lieux : les uns terminent et résument les récits; les autres, au contraire, les devancent, et paraissent au premier instant où un personnage entre en scène; il en est même qui sont amenés au milieu des faits par quelque circonstance particulière. Dans tous les cas, ils sont sûrs de nous intéresser, s'ils sont tracés par une main savante. On aime à trouver, jusque dans les traités de morale, des peintures de ce même genre, et le talent de décrire des caractères a suffi à la gloire immortelle de l'un de nos écrivains. Ce talent conserve son charme dans les poëmes et dans les romans : à travers les aventures fabuleuses, un portrait nous attache, par cela même que nous croyons y rencontrer plus d'observations et moins de fictions. En général, l'un des plaisirs d'un esprit réfléchi est de connaître profondément le caractère moral de quiconque devient par ses qualités propres ou par sa position sociale un personnage distingué; nous aimons à savoir quelles sont ses habitudes et ses mœurs, à pénétrer le plus avant qu'il nous est possible dans le secret de ses sentiments et de ses pensées : cette étude satisfait à la fois la raison, la curiosité et l'envie. Elle a un avantage de plus en histoire, c'est qu'elle achève et fixe les souvenirs. En effet, les noms de tant d'hommes illustres ou fameux ne peuvent guère

se graver dans notre mémoire qu'autant que nous attachons quelque idée morale à chacun de ces noms, et que nous parvenons à distinguer chaque personnage, non-seulement par sa patrie et par son époque, mais par des traits individuels qui n'appartiennent qu'à lui seul. Il ne nous est pas même indifférent de connaître, quand cela nous est possible, les traits de son visage, et nous savons gré aux écrivains qui ont essayé de nous tracer l'image physique des hommes mémorables. Rapin semble d'abord n'être pas de cet avis; il prétend qu'il ne s'agit pas du tout de l'extérieur de la personne; mais en un autre endroit de son *Traité sur l'histoire*, Rapin convient qu'en certaines occasions, ces dehors contribuent à faire mieux connaître le génie de ceux dont on parle. Depuis que les productions de la gravure se sont associées à celles de l'art typographique, nous avons pleine satisfaction sur ce point; les portraits physiques ne nous manquent plus, et peut-être en demanderions-nous un peu moins. Car plusieurs en effet sont assez indifférents; et il y en a d'extrêmement hasardés, ceux surtout qui ne sont pris que de médailles ou monnaies anciennes. Quoi qu'il en soit, ces traits extérieurs, que des historiens recommandables ont quelquefois pris la peine de décrire, autant que le langage les peut exprimer, ne sont pas ceux que nous avons ici principalement en vue; nous devons surtout considérer les peintures morales.

Malgré les motifs que je viens d'alléguer pour prouver l'utilité de ces portraits, quelques auteurs les interdisent à l'historien, comme superflus et dangereux. Ce sont, disent-ils, les actions d'un homme qui représentent son caractère. Racontez-nous exactement ce qu'il a fait,

nous saurons assez ce qu'il a été. De quel droit prétendez-vous nous suggérer l'idée que nous devons prendre de ses penchants et de ses mœurs? Ce soin nous regarde, et nous lisons vos récits pour nous passer de vos opinions. A cela je crois qu'on peut répondre qu'un écrivain est toujours autorisé à offrir à ses lecteurs un travail que la plupart d'entre eux n'auraient pas la volonté ou les moyens de bien faire eux-mêmes. Or, pour tirer de tous les faits qui composent la vie d'un personnage, de tous ceux auxquels il a eu part, le tableau de son caractère moral, il faut assurément beaucoup plus d'observations et d'analyses que ne veut s'en prescrire le plus grand nombre des lecteurs. Alors même qu'ils s'imposeraient cette tâche, comment se plaindraient-ils que l'historien eût essayé de la leur rendre plus facile en la remplissant avant eux? Le droit qu'ils ont de voir autrement que lui n'est pas une raison de ne point profiter des aperçus qu'il leur offre. D'ailleurs il n'est pas toujours vrai que ces portraits ne soient que les résultats généraux des faits et des détails compris dans les narrations. Certains traits peuvent en être fournis par des observations immédiates. Si l'historien a vu de près les personnages qu'il peint, ou s'il a recueilli les témoignages de ceux qui les ont approchés, il peut en savoir plus que n'en disent les faits publiquement connus, et loin de se borner à conclure des actions les bonnes ou mauvaises qualités d'un caractère, il sera peut-être capable d'expliquer, par ce caractère même directement étudié, les principales actions d'une vie publique. Cette histoire secrète, dont nous parlions il y a peu de jours, contribue souvent à rendre ces peintures plus complètes

et plus fidèles ; les mémoires particuliers décèlent des vertus ou des vices que les événements n'exposent pas : et, par exemple, nous pouvons dire avec Marmontel que le cardinal de Retz nous dévoile, dans les principaux acteurs de la Fronde, des habitudes et des sentiments que ne révélaient point les scènes visibles de ce drame politique. Ainsi, Messieurs, soit que les couleurs de ces portraits aient été saisies dans le secret des relations intimes, soit qu'en effet l'historien n'ait fait que rassembler et dessiner avec précision des traits épars dans le cours des actions publiques, on ne saurait méconnaître ce qu'ils ajoutent d'intérêt et de lumières au récit des événements.

Mais, sans doute, ils n'atteignent ce but qu'à certaines conditions. Et d'abord ils ne l'atteignent pas, ou même ils n'y tendent point, lorsqu'ils ne sont que de simples jeux d'esprit, de prétendus exercices d'éloquence, ou en quelque sorte des morceaux obligés qu'on distribue, de distance en distance, dans un ouvrage historique. Paul-Émile, Paul-Jove, Mariana, Strada, et si vous exceptez De Thou et Grotius, presque tous les historiens qui ont écrit en latin depuis la fin du quinzième siècle ne composent des portraits que parce qu'il ne conviendrait pas de laisser passer de grands personnages tels que Charlemagne, saint Louis, Charles-Quint, Philippe II, sans les décrire : ce sont là des dettes qu'il faut acquitter, et pour ainsi dire des péages auxquels on ne peut se soustraire. Ce sont d'ailleurs des occasions d'employer, plus que de coutume, certains tours figurés, et singulièrement la forme antithétique. Cette forme, que les parallèles entraînent ou exigent, est devenue aussi presque de rigueur dans les simples por-

traits. Elle est en soi fort recommandable, et n'a pu être décréditée que par l'abus qu'en ont fait plusieurs écrivains. La nature, le cœur humain, la société, présentent réellement beaucoup de contrastes : les démêler avec justesse est l'une des fonctions les plus délicates de la pensée; et les exprimer avec précision, l'un des grands secrets de l'art d'écrire : mais les imaginer où ils ne sont pas, les chercher dans les mots et non dans les choses, n'est qu'un misérable artifice.

Le premier mérite d'un portrait est d'être ressemblant. Sans cette condition, il n'y a pas lieu de tenir compte de la correction du dessin, ni de la grâce des formes, ni de la brillante vivacité des couleurs. « C'est, « dit Rapin, un coup de maître, que d'attraper cette « ressemblance, laquelle ne consiste que dans des « traits singuliers et imperceptibles, qui seuls expriment « la nature, et qu'on ne trouvera pas à moins de fouil- « ler dans les cœurs et d'en développer tous les re- « plis. » Or, que font ces historiens modernes que je viens de nommer? Sondent-ils les cœurs, observent-ils la nature? Ils ont une bien autre méthode : ils fouillent dans Thucydide, dans Salluste, dans Tite-Live, dans Velléius-Paterculus, dans Tacite; et ce que les historiens auront dit de Périclès, d'Alcibiade, de Catilina, d'Annibal et des Césars, ils vont l'appliquer aux princes, aux grands et aux conspirateurs modernes qu'ils prétendront peindre. Malgré la haute estime que le jésuite Rapin professe pour son confrère Mariana, il est forcé de convenir que cet historien fait ainsi ses portraits; qu'il les copie, qu'il les compose de pièces rapportées. Où vous cherchez des observations originales, vous ne rencontrez que des centons.

Tel a été, il le faut avouer, l'état du genre historique chez les modernes, jusqu'à ce que l'esprit philosophique suscité par Bacon ait pénétré dans la littérature. Vous comprenez, Messieurs, que des peintures si vagues sont au moins inutiles; elles peuvent donner des idées fausses, car où l'instruction cesse les illusions commencent, et quand l'auteur ne travaille qu'à éblouir, les lecteurs sont exposés à des prestiges. Il n'en est pas des portraits qu'on attend de l'historien comme de ceux que trace le moraliste. Celui-ci aura d'autant mieux dessiné un caractère, que nous en retrouverons plus de copies dans la société, et nous saurons gré à La Bruyère d'avoir prévu et pour ainsi dire deviné des hommes de notre âge. L'historien au contraire, en traçant une image, a pour but de nous apprendre à distinguer de tout autre le personnage auquel il l'applique : s'il s'agit d'une figure qui ne présente en effet aucun trait distinctif fortement prononcé; si ce n'est, en quelque sorte qu'une contre-épreuve, plus ou moins affaiblie de quelque figure déjà connue, il vaudrait mieux nous en avertir en deux mots que de reproduire si péniblement et si confusément des traits qui nous ont été présentés ailleurs avec bien plus de précision et de vérité. Ce qui ressemble à tant de monde ne peut servir à caractériser personne. Les exemples de ces portraits vagues sont extrêmement communs : je vais en citer un qui pourra tenir lieu de tous les autres : vous y trouverez rassemblées presque toutes les idées qu'on a coutume d'emprunter aux anciens écrivains pour en composer, sans aspirer à aucune ressemblance, ces sortes d'images artificielles. Je veux parler du portrait que Sarrasin a placé à la tête d'un ouvrage his-

torique qu'il n'a point achevé, et qui a pour titre *Conjuration de Valstein*. Ce morceau a eu de la célébrité au milieu du dix-septième siècle; il est un des monuments remarquables de l'état de notre langue en 1650, et des progrès que l'art d'écrire en prose commençait à faire parmi nous. Mais vous pourrez l'envisager particulièrement comme un type général de ces compositions étudiées, comme le recueil le plus complet de ces idées antiques, qui, à force d'être reproduites par les modernes, sont devenues des lieux communs.

« Albert Valstein eut l'esprit grand et hardi, mais « inquiet et ennemi du repos; le corps vigoureux et « haut, le visage plus majestueux qu'agréable. Il fut na- « turellement fort sobre, ne dormant quasi point, tra- « vaillant toujours, supportant aisément le froid et la « faim, fuyant les délices et surmontant les incommo- « dités de la goutte et de l'âge par la tempérance et par « l'exercice; parlant peu, pensant beaucoup; écrivant « lui-même toutes ses affaires; vaillant et judicieux à la « guerre; admirable à lever et à faire subsister les ar- « mées; sévère à punir les soldats; prodigue à les ré- « compenser, pourtant avec choix et dessein; toujours « ferme contre le malheur; civil dans le besoin, ailleurs « orgueilleux et fier; ambitieux sans mesure; envieux « de la gloire d'autrui, jaloux de la sienne; implacable « dans la haine, cruel dans la vengeance; prompt à la « colère; ami de la magnificence, de l'ostentation et de « la nouveauté; extravagant en apparence, mais ne fai- « sant rien sans dessein et ne manquant jamais du pré- « texte du bien public, quoiqu'il rapportât tout à l'ac- « croissement de sa fortune; méprisant la religion qu'il « faisait servir à la politique; artificieux au possible, et

« principalement à paraître désintéressé; au reste, très-
« curieux et très-clairvoyant dans les desseins des autres;
« très-avisé à conduire les siens, surtout adroit à les
« cacher, et d'autant plus impénétrable qu'il affectait en
« public la candeur et la liberté, et blâmait en autrui la
« dissimulation dont il se servait en toutes choses. Cet
« homme ayant étudié soigneusement les maximes et la
« conduite de ceux qui d'une condition privée étaient ar-
« rivés à la souveraineté, n'eut jamais que des pensées
« vastes et des espérances trop élevées; méprisant ceux
« qui se contentaient de la médiocrité. En quelque état
« que la fortune l'eût mis, il songea toujours à s'accroître
« davantage; et enfin, étant venu à un tel point de gran-
« deur qu'il n'y avait que les couronnes au-dessus de lui,
« il eut le courage de songer à usurper celle de Bohême
« sur l'empereur; et quoiqu'il sût que ce dessein était
« plein de péril et de perfidie, il méprisa le péril qu'il
« avait toujours surmonté, et crut toutes les actions hon-
« nêtes quand, outre le soin de se conserver, on les faisait
« pour régner. »

On peut assurer que de toutes ces idées il n'y en a presque pas une seule qui appartienne en propre à Sarrasin, ni qui convienne à Valstein plus qu'à tout autre ambitieux. Nous pourrions dire au contraire qu'elles sont ici fort mal appliquées; car il paraît que Valstein ne conçut des projets d'usurpation ou de révolte que lorsqu'il eut reconnu que l'empereur Ferdinand II, dont il commandait les armées, se défiait de lui et l'avait pris en haine. Pour prévenir une disgrâce, il s'assura du dévouement des troupes à sa personne, et se mit en mesure de défendre sa vie ou sa liberté. La cour de Vienne prétendit qu'il négociait

avec les princes protestants, et même avec la Suède et la France; mais ces intrigues dont l'accusaient ses ennemis n'ont jamais été prouvées. Les craintes qu'il avait conçues et les précautions qu'il prenait furent qualifiées conspiration; cette conspiration, dit Voltaire, est au rang des histoires reçues, et on ignore absolument en quoi elle consistait. Le seul reproche positif qu'il y eût à lui faire, était d'avoir fait prêter par les principaux officiers de son armée, le serment de défendre sa personne et de s'attacher à sa fortune; et cette démarche, quoique hardie, aurait pu se justifier encore par des exemples et par les amples pouvoirs qu'il avait reçus. Mais il avait contre lui, à la cour de Ferdinand, le parti espagnol, le parti bavarois, et Ferdinand lui-même. Un Irlandais et deux Écossais qui servaient sous les ordres de Valstein furent chargés de l'assassiner, lui et quatre de ses amis, et s'acquittèrent de cette commission le 15 février 1634; attentat qui, en toute hypothèse, prouve la faiblesse extrême où se trouvait réduit le gouvernement qui l'ordonnait. Il serait superflu d'entrer ici dans de plus longs détails; j'ai voulu seulement montrer que le portrait tracé par Sarrasin est de pure fantaisie; mais à vrai dire, ce n'est pas même un jeu d'imagination, ce n'est qu'un tissu de centons. Tant de qualités n'y sont attribuées à Valstein que parce qu'elles avaient jadis appartenu à Catilina et à d'autres. Sarrasin avait pourtant fait un voyage en Bohême; mais il y était resté fort peu de temps, et c'est dans Salluste, bien plus que dans les témoignages des Allemands du dix-septième siècle, qu'il a puisé les couleurs et les nuances de ce portrait de Valstein.

Si l'on s'interdit des compositions ou compilations

si vaines et si fausses, les portraits seront peu fréquents dans l'histoire, et par leur rareté même, ils y produiront plus d'effet. Quand ils sont vrais, originaux et frappants de ressemblance, quand ils représentent sous des couleurs vives et naturelles des personnages importants par les rôles qu'ils ont joués, ils facilitent l'intelligence des faits, et répandent sur les récits beaucoup de lumières. « Mais, dit Marmontel, le portrait « d'un homme isolé, et dont le caractère n'est d'au« cune influence, n'a lui-même aucun intérêt, et ne « peut être dans l'histoire qu'un ornement postiche et « vain, digne tout au plus d'amuser une curiosité fri« vole, mais indigne d'un écrivain sage, comme d'un « lecteur sérieux. La règle sera donc de ne se donner « la peine de peindre que les personnes qui, par leur « caractère, leurs fonctions, leurs rapports avec les « faits intéressants, peuvent donner envie de les con« naître et de les voir au naturel. Par là, conclut Mar« montel, les portraits au lieu d'être importuns se « feront désirer. »

En effet, assez peu de personnages obtiendront cette attention particulière, s'ils doivent la mériter à la fois par l'importance historique de leurs actions et par l'originalité de leur caractère. Les rois, les ministres, les généraux, les grands de la terre, ne sont rares dans aucune partie de l'histoire; mais les hommes énergiques l'ont été partout, même aux postes les plus éminents. Déjà nous avons eu occasion de distinguer deux espèces de créatures humaines, à raison de l'énergie des unes et de la faiblesse des autres. L'homme qui ne puiserait qu'en lui-même toutes ses déterminations, qui résisterait victorieusement à toute influence exté-

rieure, serait parvenu au plus haut degré possible de force et d'activité. On regarderait, au contraire, comme descendu au dernier terme de la faiblesse et comme absolument passif celui qu'une organisation débile, mobile, indécise, condamnerait à recevoir d'autrui toute affection, toute opinion, tout mouvement : ni l'un ni l'autre de ces deux extrêmes n'existent peut-être, ils sont du moins fort peu communs; mais on approche de l'un ou de l'autre; et cela suffit, sans doute, pour nous autoriser à partager les hommes en deux classes : l'une plus active, l'autre plus passive; en observant que la seconde est de beaucoup la plus nombreuse, et que sous l'empire des institutions tyranniques, la première n'est guère qu'une exception dans les rangs des esclaves et même dans ceux des tyrans.

Cette distinction ainsi conçue, je pense qu'il n'y a lieu de peindre que les personnages remarquables par l'énergie de leurs vertus ou de leurs vices; eux seuls ont un caractère proprement dit, et il importe extrêmement de les observer toutes les fois qu'ils se laissent apercevoir dans les annales publiques. Quant à ces hommes inactifs et faibles qui ne sont, qui ne peuvent être que des copies, quel besoin avons-nous de leurs ternes et monotones portraits? Il peut bien nous être utile de savoir ce qu'ils ont fait, ou plutôt ce qu'on leur a fait faire, puisqu'ils ont été employés comme instruments ou moyens dans un grand nombre d'affaires sociales. Mais leurs affections et leurs pensées n'ont été que les produits des causes qui ont agi sur eux, de l'éducation qu'ils ont reçue, des institutions sous lesquelles ils ont vécu, des exemples qu'on leur a

offerts, des lois qu'on leur a imposées, en un mot, de tous les genres de puissances et de volontés étrangères dont ils ont subi l'empire. Ils ont des habitudes; ils peuvent dans les états fort civilisés avoir des mœurs; ils n'ont point de caractère, à moins qu'on n'étende indéfiniment le sens de ce mot. Les rois fainéants et pusillanimes, sans lumières et sans volontés, ne diffèrent entre eux que par les circonstances de leur règne : chacun d'eux a son histoire, aucun n'a une figure morale qui lui soit propre; tout est dit sur sa personne, lorsqu'on a désigné l'ignoble catégorie à laquelle il appartient. Charles IX, malgré son crime, le plus horrible peut-être dont nous soit resté le souvenir, n'est qu'un de ces princes vulgaires. Son crime a de l'éclat, ses vices n'en ont point; et la faiblesse souvent coupable, toujours honteuse, empreinte dans toutes ses actions, n'est pas digne d'être plus particulièrement dépeinte.

La distinction que je viens de proposer me semblerait une règle plus sûre que la maxime énoncée par Rapin en ces termes : « Qu'on ne doit faire les portraits « que des personnes importantes, et qu'ainsi Salluste a eu « tort de peindre Sempronia, qui n'entre qu'indirecte- « ment dans la conjuration de Catilina. » Partout où il y a réellement un caractère, il y a de l'importance, alors même que le personnage n'est que secondaire. Catilina ayant engagé dans son parti quelques femmes qui s'étaient extrêmement endettées, depuis que l'âge avait mis un terme à leurs gains, sans en mettre à leurs passions, il n'était point hors de propos d'arrêter un instant nos regards sur celle qui se distinguait par une *audace virile, virilis audaciæ*. « Sa nais-

« sance, sa beauté, son époux, ses enfants étaient au-
« tant de faveurs de la fortune. Exercée dans les lettres
« grecques et latines, elle excellait dans la musique et à
« la danse plus qu'il ne convient à une femme vertueuse :
« nul talent ne manquait à ses vices; et elle n'at-
« tachait aucun prix à la bienséance et à la pudeur : il
« n'était pas aisé de dire ce qu'elle ménageait le moins
« de son argent ou de sa réputation; son ardeur pour
« le plaisir l'entraînait à faire plus d'avances qu'elle n'en
« recevait. Depuis longtemps elle avait usé de perfidie,
« nié des dépôts, trempé dans des assassinats; elle s'é-
« tait précipitée dans l'abîme de la débauche et de la
« misère. Cependant les ressources de son génie lui res-
« taient : elle savait composer des vers, plaisanter avec
« délicatesse, se montrer dans ses discours, ou modeste,
« ou tendre, ou licencieuse, toujours avec une grâce pi-
« quante et un charme nouveau. » Sans doute, Messieurs, vous ne penserez pas qu'un portrait si original soit déplacé dans l'histoire d'une conjuration. Il ne saurait être inutile de savoir qu'il se trouvait une telle femme parmi les complices de Catilina, et dans la classe la plus élevée de la société romaine.

Vous aurez aussi remarqué que ce morceau a peu d'étendue; et quoiqu'on ne puisse exiger ici la même brièveté que dans les simples jugements ou réflexions dont je vous entretenais à notre dernière séance, nous voyons néanmoins que les grands historiens de l'antiquité se sont appliqués à resserrer ces portraits dans des cadres assez étroits. Les modernes se sont donné une bien plus libre carrière; Sarrasin vient de nous en offrir un exemple : Paul-Émile, Mariana, Strada, nous en fourniraient beaucoup d'autres : en général

ils ne finissent que lorsque les lieux communs leur manquent, au lieu que les anciens ne dessinent que des traits qui ont été observés et qui méritaient de l'être. Quelques lignes suffisent à Thucydide pour peindre Alcibiade : celui-ci a besoin de contredire Nicias, non-seulement pour se venger d'avoir été désigné d'une manière offensante, mais surtout parce qu'il brûle de commander. Il espère, si l'armée lui est confiée, conquérir la Sicile et Carthage; et par les succès que ses concitoyens lui devront, accroître sa propre fortune et sa gloire. Déjà puissant par son crédit, il désirait davantage; ses facultés ne suffisaient plus à l'entretien de ses chevaux et à toutes ses autres dépenses. Voilà comment l'ambition d'un homme fut la principale cause de la ruine de l'État. Plusieurs Athéniens, alarmés de son faste et des délices de sa table, si contraires à l'esprit et aux mœurs de la république; effrayés aussi de l'extrême hardiesse de ses vues dans l'administration de toutes les affaires, haïssaient en lui un génie entreprenant qui aspirait à la tyrannie. Homme public, il avait habilement conduit la guerre; mais on était choqué de ses mœurs privées. Je ne vous rappellerai point, Messieurs, l'image de Catilina traitée par Salluste, vous venez d'en retrouver presque tous les traits disposés dans le prétendu portrait de Valstein par Sarrasin. Mais pour sentir combien les couleurs qui conviennent à l'histoire diffèrent de celles que les orateurs emploient, il ne sera pas inutile de considérer comment ce même Catilina a été peint par Cicéron, dans le discours *Pro Cælio*. On reprochait à Célius les liaisons qu'il avait eues avec ce conspira-liteur. « Célius a été attaché à Catilina, je l'avoue; mais

« beaucoup de citoyens de tout rang et de tout âge « l'ont été comme lui. Catilina, vous vous en souvenez « sans doute, n'avait point les vrais caractères, mais « les apparences des plus brillantes vertus. En se ser- « vant des plus méchants hommes, il affectait d'être « dévoué aux meilleurs citoyens : *Utebatur hominibus « improbis multis : et quidem optimis se viris dedi- « tum esse simulabat.* On trouvait en lui tous les « appas de la licence, mais aussi quelques aiguillons « des talents et des travaux; toute l'effervescence des « passions et des vices, mais toute la vigueur de l'é- « mulation militaire : *Erant apud illum illecebræ li- « bidinum multæ; erant etiam industriæ quidam « stimuli ac laboris. Flagrabant vitia libidinis apud « illum; vigebant etiam studia rei militaris.* Non, je « ne crois pas que jamais sur la terre, un monstre ait « existé composé comme celui-là de qualités et d'incli- « nations incompatibles. Qui plus que lui, en un cer- « tain temps, fut agréable aux citoyens illustres? et « qui s'est lié plus étroitement avec les hommes dif- « famés? Qui a montré plus de zèle qu'il n'en eut quel- « quefois pour le bien public, et qui a nourri contre « l'État de plus noirs sentiments de haine? Qui fut « plus infâme dans les plaisirs et plus patient dans les « travaux? plus sordide dans les rapines, et plus pro- « digue dans les largesses? Ce qu'il y eut, Romains, « d'admirable dans Catilina, ce fut de pouvoir com- « prendre tant d'hommes dans ses amitiés : les atta- « chant à lui par des services et par des complaisan- « ces; leur rendant commun ce qu'il possédait; les « aidant, selon leurs besoins, de son argent, de son « crédit, de son travail; de ses crimes, quand il le fal-

« lait; gouvernant sa propre nature au gré des cir-
« constances; habile à la fléchir et à la contourner
« dans tous les sens; sérieux avec les gens tristes, en-
« joué avec les insouciants, grave avec les vieillards,
« aimable avec la jeunesse, hardi avec les scélérats,
« voluptueux avec les débauchés. *Versare suam na-*
« *turam, et regere ad tempus, atque huc et illuc*
« *torquere et flectere; cum tristibus severe, cum*
« *remissis jucunde, cum senibus graviter, cum ju-*
« *ventute comiter, cum facinorosis audacter, cum*
« *libidinosis luxuriose vivere.* » Cette peinture est sans doute d'un très-grand maître, mais tout y tend au but que Cicéron se propose, à la défense de Célius, qui a eu le malheur d'être ami de Catilina; tandis que l'historien ne doit avoir aucun but, pas d'autre au moins que d'exprimer la vérité. Cicéron, tout en peignant un caractère, plaide une cause; l'historien n'a pas de client, il n'a devant les yeux que les modèles des tableaux qu'il trace. Cicéron fait usage d'interrogations, d'exclamations, de tours oratoires : l'historien s'interdit ces mouvements, et quelle que soit l'énergie de ses expressions, son langage conserve toujours le calme et la simplicité d'un pur témoignage.

Le portrait d'Annibal par Tite-Live est en soi fort remarquable; mais depuis qu'il a été mis aussi à contribution par Sarrasin et par tant d'autres, il semble presque, à l'exception de deux ou trois circonstances particulières de la vie d'Annibal, ne plus nous offrir aujourd'hui qu'un tissu de lieux communs : un génie propre aux choses les plus diverses, capable à la fois d'obéir et de commander; l'audace qui brave le péril,

et la prudence qui le surmonte; un corps que rien ne fatigue, une âme que rien ne décourage; un général qui marche le premier au combat, et qui en sort le dernier; des vices égaux à ces vertus éminentes, et comme elles, exercés depuis l'enfance, par un brillant apprentissage. Ces grands traits, soit que la nature et la société les aient en effet reproduits dans plusieurs hommes, soit qu'une fois dessinés, ils aient dispensé d'en chercher de plus personnels à chaque fameux capitaine, tous ces traits, dis-je, sont devenus si familiers qu'ils ont peine à conserver leur éclat dans les tableaux mêmes où ils ont été pour la première fois présentés. Il en a été fait à peu près le même usage que de ces légendes banales que les hagiographes du moyen âge appliquaient successivement à plusieurs noms; si bien que des saints de différents siècles, des bienheureux de divers pays se trouvaient avoir pratiqué précisément les mêmes vertus, échappé aux mêmes tentations et aux mêmes dangers, débité les mêmes prophéties, opéré littéralement les mêmes miracles. Dans tous les genres il n'y a qu'un pas de l'imitation au plagiat : toutes les fois qu'on emprunte d'un modèle autre chose que des méthodes et des formes, on compromet plus ou moins cette vérité originale, sans laquelle il n'y a point d'histoire ni de littérature. Les portraits de Tacite ont été moins que d'autres à la disposition des copistes, parce qu'en général ils sont précis et rapides, se fondent dans les récits, et adhèrent fortement au corps de l'histoire. Je crois qu'il est encore, en cette partie, le meilleur modèle, par cela même qu'on ne peut guère, sous prétexte d'imiter son art, lui dérober ses idées. Presque toujours elles appartiennent si ex-

clusivement à son sujet, qu'on ne saurait les transporter ailleurs qu'en les modifiant beaucoup. Il faut les renouveler, les recréer en quelque sorte pour s'en rendre maître. Rencontre-t-il un Percennius, chef d'une sédition militaire? « C'est un ancien directeur de spec-
« tacles, depuis soldat, toujours parleur effronté, que
« des intrigues d'histrion ont formé aux manœuvres
« des factieux; qui met à profit l'inexpérience de ses
« compagnons d'armes, et leurs inquiétudes sur leur
« sort futur; les anime peu à peu dans des confidences
« nocturnes; quand les plus sages sont retirés, attroupe
« les plus pervers, et les dispose à le seconder dans les
« mouvements qu'il médite. » S'agit-il d'un courtisan accrédité, de Sallustius Crispus, petit-neveu de l'historien Salluste? « L'accès de tous les honneurs était ouvert
« à ce Crispus, il les dédaigna comme Mécène, et, sans
« être membre du sénat, il surpassa en pouvoir beaucoup
« de consulaires et de triomphateurs. Méprisant les
« mœurs de nos ancêtres, il prenait un soin extrême de
« sa parure; son luxe était prodigue et recherché : il ca-
« chait pourtant, sous cet air frivole, une vigueur d'esprit
« capable des plus grandes affaires, et d'autant plus d'ac-
« tivité qu'il affectait davantage le sommeil de l'indo-
« lence. Aussi le vit-on le second sous Mécène, et après
« lui le principal confident des secrets du palais. Ce
« fut lui qui ménagea l'assassinat de Posthumus Agrippa.
« Du reste, Crispus, dans sa vieillesse, ne conserva que
« l'apparence de sa faveur, ainsi qu'il était arrivé aussi
« à Mécène, soit par cette fatalité qui permet rarement
« au pouvoir d'être durable, soit par le dégoût qui
« vient saisir ou les princes qui ont tout donné, ou les
« favoris qui n'ont plus rien à désirer. » Vous voyez, Mes-

sieurs, par ces deux exemples, que Tacite sait se borner à un fort petit nombre de traits caractéristiques; il n'emploie même que peu de lignes pour peindre Séjan. « Né à Vulsinies d'un chevalier romain, Séjan « s'attacha dans sa jeunesse à Caïus César, petit-fils « d'Auguste, et plus honteusement au riche et prodigue « Apicius. Depuis il sut, par différents artifices, gagner « tellement Tibère que ce prince, impénétrable à ses au- « tres courtisans, était pour lui sans défiance et sans « secret. Séjan tomba, victime d'artifices pareils aux « siens; mais la puissance et la chute de ce favori fu- « rent également funestes à Rome. Il avait un corps infa- « tigable, une âme audacieuse, autant d'habileté à se « voiler lui-même qu'à noircir les autres : flatteur et in- « solent; composé, modeste au dehors, dévoré au dedans « de la passion de dominer; employant dans cette vue « les largesses et le luxe, souvent l'application et la vigi- « lance, qui ne sont pas moins nuisibles quand elles ser- « vent de masque à l'ambition. » Pour Tibère, ses actions l'ont assez fait connaître, et, lorsqu'il termine sa carrière, un simple résumé suffit : *Morum tempora illi diversa: egregium vita famaque, quoad privatus, vel in imperiis sub Augusto fuit: occultum ac subdolum fingendis virtutibus, donec Germanicus ac Drusus superfuere. Idem inter bona malaque mixtus, incolumi matre : intestabilis sævitia sed obtectis libidinibus, dum Sejanum dilexit timuitve; postremò in scelera simul ac dedecora prorupit : postquam, remoto pudore et metu, suo tantùm ingenio utebatur.* « Ses mœurs ont varié avec les époques de sa vie : « une conduite et une réputation sans reproche, tant « qu'il fut homme privé ou qu'il gouverna sous Au-

« guste; des vices perfides cachés sous de feintes vertus, « pendant que Germanicus et Drusus vécurent; un mé« lange de bien et de mal jusqu'à la mort de sa mère; « un horrible éclat dans ses cruautés, mais du mystère « dans ses débauches, tant qu'il aima ou craignit Séjan; « le débordement de tous les crimes et de toutes les in« famies, lorsque, libre enfin de la honte et de la crainte, « il ne montrait plus que son caractère. » On a, Messieurs, particulièrement remarqué le portrait de Poppée, « fem« me à qui ne manqua aucun avantage, excepté un cœur « honnête. Sa mère, la plus belle femme de ce temps, « lui avait transmis la noblesse et la beauté; ses richesses « suffisaient à l'éclat de sa naissance; son langage avait « de la grâce; son esprit, de la justesse : elle montrait « de la modestie, en vivant dans le désordre. Rarement « elle paraissait en public, et toujours le visage à demi « voilé, soit pour entretenir le désir de la voir, soit « parce qu'elle était mieux ainsi. Jamais elle n'a ménagé « sa réputation, ne distinguant ni époux ni amant, ne « dépendant ni de ses affections ni de celles d'autrui; où « elle voyait son intérêt, elle y transportait ses plaisirs. » *Neque affectui suo, aut alieno obnoxia: unde utilitas ostenderetur, illuc libidinem transferebat.* Tous les portraits répandus dans les *Annales* de Tacite sont de la même précision; il en a fait entrer d'un peu plus étendus dans ses autres livres. Plusieurs traits de celui de Galba sont restés dans toutes les mémoires : *Alieno imperio felicior quàm suo... magis extra vitia quàm cum virtutibus... major privato visus, dum privatus fuit, et omnium consensu capax imperii, nisi imperasset :* « plus fortuné sujet qu'heureux prince; plutôt « sans vices que vertueux; au-dessus de la condition pri-

« vée, tant qu'il y resta; et au jugement de tout le « monde, capable d'être empereur, s'il ne l'eût été. » C'est en peignant Tigellin que Tacite dit que ce courtisan obtint par les vices, comme par la voie la plus prompte, les récompenses des vertus : *Præmia virtutum, quia velocius erat, vitiis adeptus.* Enfin ce grand historien nous a laissé un tableau de la vie et des mœurs de son beau-père Agricola, et jamais un plus riche talent n'a servi une amitié plus honorable. Mais c'est au dernier morceau de cet admirable opuscule que s'appliquerait particulièrement le nom de portrait; et cette fois toutes les circonstances du sujet autorisaient Tacite à se dispenser de sa concision ordinaire. Toutefois il sait encore garder une juste mesure, et il se souvient de ce qu'il a déjà dit d'Agricola lui-même: *Retinuitque, quod est difficillimum, ex sapientia, modum.*

De si parfaits et si brillants modèles semblaient avoir fixé pour jamais la théorie de cette partie de l'art historique. Mais vous savez, Messieurs, combien de causes fatales ont contribué, dans le cours du moyen âge, à égarer et presque à éteindre tous les talents, à interrompre toutes les traditions saines, à réduire en quelque sorte à un pur mécanisme tous les genres de compositions littéraires. Après la renaissance des lettres, il fallut de longs efforts pour retrouver un art depuis si longtemps perdu, ou, ce qui était peut-être plus déplorable, si grossièrement altéré. J'ai retiré de la foule des imitateurs serviles De Thou et Grotius : je pourrais, pour justifier ces deux exceptions, mettre sous vos yeux les portraits d'Alexandre Farnèse et de Philippe II, par Grotius; de la reine d'Angleterre Élisabeth, et

du chancelier de Lhospital, par De Thou; vous n'y retrouveriez pas l'énergie de Tacite ni surtout sa brièveté; mais du moins ce ne sont pas des centons, ce sont des peintures originales et fidèles où aucun trait n'est emprunté ni grossi. Si vous en retranchez des détails un peu prolixes et quelques comparaisons au moins inutiles, comme celles de Philippe II à Hérode, de Lhospital à Platon et Aristote, le reste est aussi vrai qu'instructif; l'histoire de chaque personnage y est résumée, sinon avec assez de rapidité, du moins avec une sagacité parfaite. Depuis qu'on a renoncé à l'usage de composer ces morceaux de pièces rapportées, comme disait Rapin, on a suivi deux méthodes diverses. Les uns y ont mis assez peu d'étude, et n'ont aspiré qu'à représenter les traits les plus généraux d'un caractère historique, qu'à exprimer simplement et noblement les résultats essentiels des observations qu'ils avaient faites ou recueillies. Les autres se sont prescrit un travail plus délicat et plus étendu : ils ont voulu peindre en effet la physionomie morale des personnages singuliers, en saisir tous les traits originaux, en distinguer toutes les nuances. La première méthode a été celle de Vertot; si vous examinez, par exemple, le portrait qu'il a fait de Jules-César, vous n'y remarquerez, je crois, rien de très-profond, et même presque rien de fort précis, mais un fond de vérité qui suffit encore pour intéresser assez vivement. « César était l'homme de son temps le « mieux fait, adroit à toutes sortes d'exercices, infatiga- « ble au travail, plein de valeur, d'un courage élevé, « vaste dans ses desseins, magnifique dans sa dépense, « et libéral jusqu'à la profusion : la nature, qui sem-

« blait l'avoir fait naître pour commander au reste des « hommes, lui avait donné un air d'empire, et de la « dignité dans ses manières ; mais cet air de grandeur « était tempéré par la douceur et la facilité de ses « mœurs. Son éloquence insinuante et invincible était « encore plus attachée aux charmes de sa personne « qu'à la force de ses raisons. Ceux qui étaient assez « durs pour résister à l'impression que faisaient tant « d'aimables qualités n'échappaient point à ses bien- « faits, et il commença par assujettir les cœurs, comme « le fondement le plus solide de la domination à la- « quelle il aspirait. Né simple citoyen d'une république, « il forma, dans une condition privée, le projet d'as- « sujettir sa patrie. La grandeur et les périls d'une « pareille entreprise ne l'épouvantèrent point ; il ne « trouva rien au-dessus de son ambition, que l'éten- « due immense de ses vues. Les exemples récents de « Marius et de Sylla lui firent comprendre qu'il n'é- « tait pas impossible de s'élever à la souveraine puis- « sance ; mais sage jusque dans ses désirs immodérés, « il distribua en différents temps l'exécution de ses « desseins. Un esprit toujours juste, malgré son éten- « due, n'alla que par degrés au projet de la domina- « tion, et quelque éclatantes qu'aient été, depuis, ses « victoires, elles ne doivent passer pour de grandes ac- « tions, que parce qu'elles furent toujours la suite et « l'effet de grands desseins. » Voltaire, dans plusieurs de ses productions historiques, n'offre que des portraits de ce premier genre ; mais il les simplifie et les resserre davantage encore, quoiqu'il y rappelle plus de faits : il vous dira de Louis XII : « Comme il mit « peu d'impôts, il fut appelé père par le peuple. Les

« héros dont la France était pleine, l'eussent aussi ap« pelé leur père, s'il avait, en imposant des tributs « nécessaires, conservé l'Italie, réprimé les Suisses, « secouru efficacement la Navarre, repoussé l'Anglais, « et préservé la Picardie et la Bourgogne d'invasions « plus ruineuses que ces impôts n'auraient pu l'être... « Mais s'il fut malheureux au dehors de son royaume, « il fut heureux au dedans... Louis XII fut le pre« mier des rois qui mit les laboureurs à couvert de la « rapacité du soldat... S'il ne fut ni un héros ni un « grand politique, il eut donc la gloire plus pré« cieuse d'être un bon roi; et sa mémoire sera tou« jours en bénédiction à la postérité. » Mais Voltaire a fait un plus véritable portrait du roi de Suède Charles XII; il y a suivi la seconde des deux méthodes que je viens d'indiquer : les observations et les jugements, les traits historiques et les traits de caractère, y concourent à former une image complète et précise de ce monarque, « le seul peut-être de tous les hom« mes, et jusqu'ici le seul de tous les rois qui ait vécu « sans faiblesse; il a porté toutes les vertus des héros à « un excès où elles sont aussi dangereuses que les vi« ces opposés. » L'auteur n'a pas même négligé de peindre l'aspect extérieur de ce personnage: « Il était d'une « taille avantageuse et noble; il avait un très-beau front, « de grands yeux bleus remplis de douceur; un nez bien « formé; mais le bas du visage désagréable, trop sou« vent défiguré par un rire fréquent qui ne partait que « des lèvres; presque point de barbe ni de cheveux. Il « parlait très-peu, et ne répondait souvent que par ce « rire dont il avait pris l'habitude. » On pourrait citer, comme appartenant à ce même second genre, plusieurs

des portraits composés par des historiens anglais du dix-huitième siècle, comme ceux d'Alfred, d'Édouard III, de Henri VIII, de Jacques Ier et de Charles Ier par Hume; ceux surtout de Luther et de Charles-Quint par Robertson. Mais je crois qu'il nous sera plus facile de prendre dans Rulhière une juste idée de cette espèce de compositions. Au moment où Catherine II, à l'âge de trente-quatre ans, parvient en Russie au pouvoir suprême, l'historien s'exprime en ces termes : « Aussitôt que la mort de son mari l'eut « rendue véritablement souveraine, elle pardonna avec « grandeur à tout le reste de cette cour; elle dédaigna « de laisser tomber aucun ressentiment sur ces esclaves « sans force et sans haine; femme singulière, dont les « grandes qualités se trouvèrent malheureusement alté- « rées par l'habitude des petites intrigues; altière, sé- « duisante et dissimulée, qui sentit alors par une « réflexion profonde, dans les crimes mêmes qu'elle se « crut forcée de commettre, le point précis de la né- « cessité, et que ni la colère, ni la vengeance n'em- « portèrent point au delà; qui sut avec une adresse « surprenante conduire les esprits de ce peuple obéis- « sant, féroce et superstitieux; mais qui ayant bientôt « à traiter avec des hommes libres (les Polonais), s'est « souvent égarée dans ces difficiles intrigues; trop im- « patiente d'acquérir cet éclat imposant qu'elle avait « besoin de donner à son règne, pour que l'adminis- « tration publique suppléât en quelque sorte aux « droits qui lui manquaient; paraissant aimer la gloire « et donnant tout à la renommée; mesurant tout sur « sa fierté; ayant conçu un grand mépris pour les « hommes, par la facilité qu'elle avait trouvée à leur

« en imposer; tirant de ce mépris une perpétuelle habi-
« tude d'employer en même temps tous les moyens
« contraires; suivant, sans aucun plan, sans aucun
« système, des desseins vastes et immodérés, mais les
« suivant par caractère; avançant pied à pied pour bien
« connaître ce qu'elle peut oser, et se laissant engager
« par la facilité des premiers pas dans les plus auda-
« cieuses entreprises, avec la confiance que son bonheur
« et son adresse la sauveraient de tous les embarras;
« jamais abattue par les revers, souvent emportée par
« les succès; comblée enfin de tous les présents de la
« nature et de la fortune, mais recevant trop aisément
« l'empreinte de tous les vices de son peuple; et jus-
« tement comparée à ces belles statues antiques, long-
« temps enfouies dans la terre, dont une rouille cor-
« rosive a effacé les plus beaux contours, et qu'on ne
« peut considérer attentivement, sans que de profonds
« regrets et même une sorte d'horreur ne se mêlent à la
« juste admiration qu'elles inspirent. »

Peut-être y a-t-il quelque emphase dans le ton général de ce morceau, et surtout dans la comparaison qui le termine; peut-être aussi est-ce plutôt un tableau de la conduite politique de Catherine II qu'un portrait de son caractère moral. On pourrait désirer plus de simplicité dans le style, mais non pas, ce me semble, plus d'originalité et de justesse dans les observations. Quoi qu'il en soit, le même historien a peint plusieurs autres personnages, particulièrement le roi de Prusse Frédéric, et l'empereur Joseph II, et le ministre Kaunitz. Beaucoup de faits sont jetés dans chacun de ces portraits, principalement dans le dernier, qui est le plus étendu de tous. Je n'en pourrai

citer qu'un petit nombre de détails. « Un homme « dont la réputation en politique égalait celle des ta« lents militaires du roi de Prusse, le prince de Kau« nitz, chancelier de cour et d'État, vieilli dans cette « grande place, gouvernait alors toutes les affaires de « la monarchie (autrichienne). Il avait vu changer « autour de lui tous les cabinets de l'Europe;... lui « seul avait mis fin aux longues querelles des maisons « de France et d'Autriche;... lui seul avait ligué tant « de souverains et armé tant de nations contre le roi « de Prusse, et il semblait conserver sur ce prince « l'ascendant qu'on a pris sur celui qu'on a fait trem« bler. C'est à lui surtout que Marie Thérèse a dû les « divers établissements de sa nombreuse famille, et « toutes ces couronnes électives ou héréditaires pla« cées sur les têtes de ses enfants. On s'étonnait cepen« dant des faiblesses qui dégradaient en lui un carac« tère si imposant; on n'y avait encore découvert « aucun de ces vices détestés qui servent quelquefois « l'ambition, et ne sont pas incompatibles avec de gran« des qualités; mais il ne prenait aucun soin de dis« simuler des défauts choquants et puérils qui sem« blent toutes les exclure. On était frappé de surprise « en voyant ce vieux et célèbre ministre donner ses « matinées entières au soin de sa toilette, passer plu« sieurs heures à décider de la doublure d'un habit, « ou du dessin d'une broderie, s'occuper gravement « de concilier ou d'envenimer les querelles des comé« diennes ou des danseuses.... Il avait passé toute sa jeu« nesse à la cour gravement licencieuse de Charles VI, « où la puérilité des idées se joignait à la pédante« rie des manières; l'étiquette, l'orgueil et la magni-

« ficence à l'antique barbarie des usages tudesques;
« où le manque absolu de toute réelle instruction
« forçait à ne sortir du désœuvrement que par des
« bagatelles sans goût, sans esprit et sans grâce. Une
« naissance illustre, une famille considérée;... une grande
« fortune, dont jeune encore il était déjà maître; la
« possession d'un comté souverain qu'il avait hérité
« de sa mère, une taille élégante, une figure noble,
« un soin perpétuel de lui-même, lui donnèrent de
« l'éclat et de la vogue, à cette cour, où sa galanterie
« méthodique, son orgueil et son flegme étaient plu-
« tôt un mérite qu'un ridicule.... N'ayant en vue au-
« cun emploi militaire, il ne chercha point à vaincre
« les faiblesses d'une éducation efféminée, entretenues
« en lui par la perpétuelle société des femmes... On
« découvrit (pourtant) un mérite réel caché sous cet
« amas de ridicules,... et les défauts même qu'on (au-
« rait eus) le plus à lui reprocher, ceux qui nuisent
« communément au succès de l'ambition, contribuè-
« rent à son avancement;... il lui a toujours été plus
« avantageux de s'y abandonner, et même avec une
« sorte d'ostentation, que de cultiver ses heureuses
« qualités.... Toujours grave, insolent et réfléchi jus-
« que dans ses plus futiles occupations; compassé
« dans ses démarches, concerté dans ses paroles, ina-
« bordable dans la société même la plus familière, il
« tirait de son flegme, de sa frivolité et de sa non-
« chalance, l'avantage de ne jamais traiter les affaires
« qu'à l'instant choisi par lui-même; et alors chaque
« mot qu'il proférait, pesé avec une mûre délibération
« et adroitement présenté dans un sens net et précis,
« renfermait presque toujours quelque sens détourné,

« et quelque vue impénétrable que le temps seul pou-
« vait éclaircir. Ceux même qui s'étaient aperçus de
« cette obscurité mystérieuse, la respectaient encore;
« ils ne doutaient pas qu'une âme droite et un esprit
« élevé ne fussent cachés au fond de ce nuage;... ils
« se flattaient qu'un homme tout à la fois si frivole
« et si grave, ne pouvait ni s'abaisser à tromper, ni en
« prendre le soin. Qu'on se représente à quels ex-
« cès étaient enfin parvenus pendant la durée d'une
« longue vie, pendant le cours d'une longue faveur,
« et dans un vieillard constamment heureux, des dé-
« fauts que rien n'avait jamais ni réprimés, ni conte-
« nus, ni contrariés; qui, loin d'avoir nui à son ambi-
« tion et à sa fortune, avaient favorisé son élévation...
« De quelles expressions se servir, si l'on voulait carac-
« tériser un orgueil qui passait de bien loin tout ce
« que les moralistes ont dit de cette passion pour la
« rendre odieuse, et toutes les peintures que la scène
« comique en a faites, pour l'immoler à la risée des
« spectateurs; un orgueil qui s'était affranchi, non-seu-
« lement de toute fausse modestie, mais aussi de toute
« bienséance; qui se montrait toujours sans voile,
« tout à découvert, et pour ainsi dire tout à nu;... une
« indifférence superbe, une froide et tranquille person-
« nalité? »

C'est, Messieurs, par de telles peintures, qu'une histoire écrite avec un grand soin, exerce ceux qui la lisent attentivement à observer les caractères des hommes et toutes les nuances de la société. Les exemples que je viens de rassembler, rendent de plus en plus sensible ce que nous avons dit du but essentiel des études historiques. La connaissance des faits ne de-

vient une véritable science que par les observations morales qui s'y joignent. Mais bien que les morceaux appelés portraits semblent offrir immédiatement cette instruction précieuse, ce n'est point une raison de les multiplier ni de les étendre sans mesure. Il y faut une double originalité, celle des traits du personnage, et celle du talent et des pensées de l'historien. Il y faut une ressemblance frappante, des couleurs vives, mais toujours vraies, et plus fidèles encore que brillantes. Tacite, que Racine appelait le plus grand peintre de l'antiquité, ne prodigue pas ces images, et ne leur laisse occuper dans le cours de l'histoire que d'étroits espaces.

Un parallèle n'étant que le rapprochement, la comparaison de deux portraits, est évidemment soumis aux mêmes règles, et, à cet égard, je n'ajouterai qu'une seule réflexion à celles que je vous ai présentées, c'est que les parallèles doivent être beaucoup moins fréquents encore que les portraits. Car, si dans l'histoire ancienne, et plus encore dans les annales modernes, il est rare de rencontrer des physionomies à la fois assez bien connues et assez caractéristiques pour qu'il soit possible et utile de les peindre, il l'est bien davantage de pouvoir saisir entre deux caractères, des similitudes ou des contrastes qui aient en même temps de l'importance et de la réalité. Si ces oppositions ou ces ressemblances ne sont que des hypothèses, si l'auteur les imagine plutôt qu'il ne les observe, en voulant orner l'histoire, il ne fera que l'altérer et la dégrader par ces demi-fictions. En vain quelques effets de style, l'éclat et la nouveauté de quelques antithèses éblouiront ses lecteurs, et l'auront séduit lui-même : les couleurs

fausses se flétrissent tôt ou tard, et le talent cesse de briller où se montre l'artifice. La plus fatale illusion d'un historien est de chercher des succès hors de son sujet et hors de son genre. Il n'y a pas de genre plus sévère; il n'admet rien qui ne soit vrai; vous vous souvenez, Messieurs, que c'est là sa première loi: *Ne quid falsi dicere audeat.* Se commander un parallèle, quand il ne sort pas naturellement des faits qu'on vient d'exposer, quand le cours des récits ne l'amène pas, ne l'établit pas, c'est prendre beaucoup de peine et employer beaucoup d'art à défigurer un ouvrage, à le rendre moins pur et moins instructif.

Vous me direz que Plutarque a pourtant trouvé le moyen de mettre en parallèle vingt-quatre hommes illustres de la Grèce avec un nombre égal de Romains célèbres, depuis Thésée et Romulus jusqu'à Démétrius Poliorcétès et Marc-Antoine. Après qu'il a terminé d'abord la vie d'un Grec, puis celle d'un Romain, il s'arrête et même assez longtemps à les comparer entre eux; « A tant, dit-il, ayant achevé d'escrire les vies de « Lycurgue et de Numa, il est désormais temps qu'en les « mettant l'un devant l'autre nous tâchions, encore que « ce soit chose bien difficile, à trouver les différences « qu'il y a de l'un à l'autre : car quant aux similitu- « des et choses communes entre eux, elles se démon- « trent assez d'elles-mêmes en leurs faits : comme leur « tempérance, leur dévotion vers les dieux, leur sa- « gesse à gouverner, leur dextérité à manier leurs « peuples, et leur faire croire et donner à entendre « que les dieux leur avoient révélé les lois qu'ils esta- « blissoient. Mais pour venir aux qualités, qui sont « diversement et séparement louables en chacun d'eux,

« la première est que Numa accepta le royaume, et « Lycurgue le rendit; l'un le reçut sans l'avoir pro« chassé (recherché), et l'autre, l'ayant entre ses mains, « le restitua : l'un estant estranger et homme privé fut « par estrangers esleu et choisi pour leur seigneur et leur « roy : l'autre se fit luy-même, de roy qu'il estoit, hom« me privé. » Voilà les premières lignes d'un parallèle, qui remplit, ainsi que chacun des autres, plusieurs pages. Vous demanderez si l'on peut s'égarer en prenant Plutarque pour modèle. Peu d'écrivains ont conservé d'âge en âge une réputation plus pure et moins contestée; et ce n'est point par les artifices du style, ni par la recherche des pensées qu'il l'a obtenue. Il la doit à l'heureuse fécondité de son talent, à l'importance des sujets qu'il traite, à la simplicité de ses longs récits, à la sagesse des réflexions qu'il y mêle, à l'intérêt enfin qu'il sait répandre sur les particularités biographiques. Il ne se borne point, comme Cornélius Népos, à de simples esquisses : il nous offre une suite de portraits, de tableaux même, où le coloris n'éblouit pas, mais où l'étendue de la composition et la richesse des détails produisent toujours de profonds effets. Sa manière est celle d'un vieillard chez qui la raison et l'expérience des choses humaines ont tempéré les sentiments d'admiration et d'indignation. Cependant il donne une physionomie à chaque personnage; et nous trouvons encore en lui, quelquefois un peintre, ordinairement un écrivain sage, qui plaît à la jeunesse, que les vieillards relisent, qui instruisait l'âge mûr de Montaigne et de Jean-Jacques Rousseau. Il a été même appelé par Thomas, le Montaigne des Grecs, ce qui n'est pas un médiocre éloge; on pourrait même

le trouver excessif; car de l'aveu de Thomas, il s'en faut que Plutarque ait eu cette imagination de style qui anime et colore les écrits de Montaigne.

Assurément je n'ai pas dessein de rabaisser Plutarque, ni même de rappeler les critiques diverses que ses *Vies des hommes illustres* ont essuyées. Je dirai seulement que sa réputation est plus attachée à ces vies mêmes qu'aux parallèles qui les suivent; et, sans parler de la prédilection qu'on lui reproche pour les Grecs ses compatriotes, je demanderai s'il y a toujours dans ces comparaisons assez de justesse et d'importance pour en excuser la prolixité. Bien souvent Plutarque ne rapproche ou ne met en opposition que des circonstances historiques et non pas des traits de caractère. C'est ce que vous avez pu remarquer tout à l'heure à l'égard de Lycurgue et de Numa : l'un refuse d'être roi, ou plutôt il s'abstient d'usurper la place de son neveu; l'autre est un étranger à qui l'on défère le pouvoir suprême, et qui l'accepte : voilà du moins ce que les traditions nous apprennent. Sur ces faits sans doute, on peut proposer la question de savoir s'il y a plus de gloire à être jugé digne du trône qu'à préférer la justice au pouvoir; et Plutarque, en effet, ne manque pas de nous dire que c'est une belle chose que, « par justice acquérir un royaume; « mais qu'aussi c'est chose bien belle que d'aimer « mieux rester juste que devenir roi. » Je suis loin de condamner les réflexions de ce genre; mais je doute qu'il y ait un très-grand profit à les multiplier autant que l'exige ou le comporte un parallèle fort détaillé. Plutarque s'arrête aux institutions de ces deux législateurs, et, les supposant beaucoup plus connues qu'elles ne le sont, surtout celles de Numa, il nous dit

que le roi de Rome établit « une police merveilleuse-« ment basse et accommodée au gré du plus menu « populaire, faisant un corps de ville et un peuple « composé pêle-mêle d'orfévres, ménétriers, fondeurs, « cordonniers, et de toute autre manière de gens mé-« chaniques; tandis que la police de Lycurgue, à l'op-« posite, estoit austère et plus tirant au gouvernement « de la noblesse, rejetant tous mestiers entre les « mains des serfs et des estrangers, et mettant en main « de ses citoyens l'escu et la lance, comme à vrais « supposts de Mars. » En admettant ces faits comme exacts, et en supposant qu'il y eût à Rome, au temps de Numa, d'autres ménétriers que les prêtres saliens, il y aurait lieu à comparer ces deux systèmes politiques, à disserter sur leurs inconvénients et leurs avantages respectifs. C'est ce que ne fait point Plutarque, et ce qu'il n'aurait pu faire sans entamer de trop longues discussions. Mais alors quel si grand profit y a-t-il à reproduire ici, sur les prétendues institutions de Numa, des détails déjà exposés un peu plus au long dans l'un des derniers chapitres de la vie de ce prince? Quoi qu'il en soit, Messieurs, ces parallèles entraient dans le plan particulier que Plutarque s'était tracé, et je suis loin de prétendre ni qu'il ait eu tort de s'imposer ce travail, ni qu'on ne puisse, en de pareils opuscules, établir, entre des figures historiques quelconques, des comparaisons du même genre. Rien n'empêche ceux qui ont le loisir de comparer ainsi des anciens et des modernes qui se ressemblent entre eux ou qui ne se ressemblent pas. Je ne conteste ni l'originalité ni l'utilité que peuvent avoir quelquefois des rapprochements inattendus : il ne faut jamais limiter les

libertés dont le talent fait un heureux usage; les personnages les plus divers peuvent se rencontrer dans des parallèles aussi bien qu'en des dialogues des morts. Mais nous parlons de parallèles à mêler aux récits, à insérer dans un corps d'histoire, et sûrement vous ne penserez pas qu'il soit à propos de leur donner, ni les formes, ni surtout l'étendue de ceux de Plutarque. Quand César et Caton viennent d'exprimer au sein du sénat des opinions contraires, il est naturel que Salluste s'arrête un instant à comparer deux hommes si mémorables : « Ils sont presque égaux en noblesse, « en âge, en éloquence : ils le sont encore en grandeur « d'âme et en gloire; mais cette gloire diffère en l'un « et l'autre. César est grand par ses bienfaits, par sa « munificence; Caton par l'intégrité de ses mœurs : l'un « doit son éclat à sa douceur et à sa clémence, l'autre « sa dignité à sa justice sévère. La gloire de César est « de secourir et de pardonner; celle de Caton d'être sans « faiblesse. Le premier est le refuge des malheureux, le « second le fléau des méchants. On admire la facilité de « César et l'inflexibilité de Caton. César enfin s'est pres- « crit d'être laborieux, vigilant, appliqué aux affaires « de ses amis jusqu'à négliger les siennes; il ne refuse « rien de ce qu'il convient de donner : il aspire aux em- « plois éminents, au commandement des armées; il lui « faut une guerre nouvelle où puissent éclater ses ta- « lents. Caton n'a de goût que pour la modestie, la dé- « cence, l'austérité : il ne le dispute point aux riches en « opulence, aux factieux en cabales; mais aux braves en « valeur, aux hommes modérés en retenue, aux plus intè- « gres en innocence : il aime mieux être homme de bien « que de le paraître; et moins il cherche la gloire, plus il

« l'obtient. » Un tel parallèle n'interrompt pas la narration, il l'éclaire, il rend raison de ce qu'on vient de lire ou de ce qu'on lira bientôt. Tacite a comparé plus rapidement encore deux jurisconsultes, Capiton et Labéon. Cette profession, honorée par l'équité, le courage et l'indépendance de quelques-uns de ceux qui l'exerçaient, commençait alors à se flétrir par l'abjection et les intrigues d'un plus grand nombre. Auguste et Tibère avaient trouvé des flatteurs parmi les hommes de loi. Auguste récompensait largement leurs complaisances : il fit consul Atéius Capiton, le plus renommé et le plus habile de cette classe de serviteurs. Mais il essaya vainement de s'attacher Antistius Labéon, fils de l'un des complices de Brutus et de Cassius : Labéon ne voulut point acheter le consulat par des bassesses; il soutint contre les innovations impériales l'autorité des lois républicaines. Horace a eu le malheur d'outrager ce généreux citoyen : *Labeone insanior*. On voudrait, pour l'honneur d'Horace, pouvoir lire ici, avec Bentley, *Labieno* au lieu de *Labeone*, mais il est malheureusement plus probable, selon la remarque de Dacier, que le poëte a voulu plaire à l'empereur qui n'aimait pas Labéon. Quoi qu'il en soit, Tacite est venu, qui a rendu pleinement justice à ce jurisconsulte et à son rival. « Capiton, dit-il, s'éleva dans « Rome, par la science des lois, à des places éminentes. « Auguste se hâta d'en faire un consul, afin que, par la « dignité de cette magistrature, il éclipsât Labéon Antistius qui brillait dans la même carrière. Labéon, « incorruptible ami de la liberté, n'acquérait que de la « gloire; Capiton, par ses condescendances, obtenait les « faveurs des princes. L'un, qu'on ne laissa point avan-

« cer au delà de la préture, tira de cette injustice un « lustre nouveau; l'autre, pour avoir gagné le consulat, « demeura chargé de la haine publique. » Ici, Messieurs, remarquons jusqu'où s'étend le pouvoir, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la juridiction de l'histoire. Les rois ne sont pas les seuls personnages que ses jugements atteignent, les seuls dont elle immortalise la gloire ou la honte. Quelquefois ses regards pénètrent dans tous les rangs de la société; et, dès-lors, il n'y a plus de condition, de profession où la vertu échappe à ses hommages et le vice à ses censures. Les institutions périssent, les lois changent, les empereurs passent : la conscience publique vit à jamais dans l'histoire : j'ignore jusqu'à quel point un lâche courtisan peut redouter une ignominie ineffaçable : sans doute, en s'avilissant à ses propres yeux, il a renoncé pour toujours à l'estime de ceux qui le pourront connaître aussi bien qu'il se connaît lui-même. Mais au milieu de tous les découragements qu'éprouvent les hommes vertueux, quelle que soit leur position sociale, l'honneur immortel de quelques-uns de leurs pareils peut soutenir leur persévérance.

Les historiens modernes ont composé beaucoup de parallèles; et en général ils ont donné à ces morceaux beaucoup plus d'étendue que n'avaient fait Salluste et Tacite. Mais si vous en retranchez les lieux communs, vous y démêlerez assez peu de traits profonds et d'observations instructives. Les bons écrivains attendent et ne cherchent pas les occasions de rapprocher ou d'opposer des caractères. Un livre d'histoire est toujours assez orné quand le sujet en est riche et habilement traité. Voltaire ne prodigue pas les parallèles; mais ce-

lui qu'il a fait de Pierre le Grand et de Charles XII est remarquable par la simplicité et la vérité des traits. Il est placé au moment où va se livrer la bataille de Pultawa. « Ce fut le 8 juillet (1709) que se donna « cette bataille décisive, entre les deux plus singuliers « monarques qui fussent alors dans le monde : Charles XII, illustre par neuf années de victoires, Pierre « Alexiowitz par neuf années de peines, prises pour former des troupes égales aux troupes suédoises : l'un glorieux d'avoir donné des États, l'autre d'avoir civilisé « les siens : Charles aimant les dangers, et ne combattant que pour la gloire ; Alexiowitz ne fuyant point « le péril, et ne faisant la guerre que pour ses intérêts : « le monarque suédois libéral par grandeur d'âme, le « moscovite ne donnant jamais que par quelque vue : « celui-là d'une sobriété et d'une continence sans exemple, d'un naturel magnanime, et qui n'avait été barbare qu'une fois (en ordonnant le cruel supplice de « Patkul, ambassadeur du czar) ; celui-ci n'ayant pas « dépouillé la rudesse de son éducation et de son pays, « aussi terrible à ses sujets qu'admirable aux étrangers, « et trop adonné à des excès qui ont même abrégé ses « jours. Charles avait le titre d'*invincible*, qu'un moment pouvait lui ôter ; les nations avaient déjà donné « à Pierre Alexiowitz le nom de *grand*, qu'une défaite « ne pouvait lui faire perdre, parce qu'il ne le devait « pas à des victoires. »

Il n'y a là, Messieurs, ni lieux communs, ni formes oratoires. Voltaire connaît trop bien la distinction des genres. Il sait trop qu'on cesse d'être historien, dès qu'on se fait orateur. Encore une fois nous ne préjugeons point la question de savoir si l'historien doit faire

prononcer des harangues par ses personnages : nous disons seulement qu'il n'en doit jamais débiter en son propre nom : le parallèle de Turenne et de Condé par Bossuet est fort célèbre, il serait extrêmement déplacé dans une histoire qui ne doit pas être une prédication. Que les aperçus y aient de la grandeur : mais que le ton n'ait rien qui ressemble à la véhémence ni à l'emphase. Les deux défauts les plus ordinaires des portraits et des parallèles historiques composés depuis quatre siècles consistent, l'un, à dérober les idées des anciens auteurs pour les appliquer, de gré ou de force, à de nouveaux sujets; l'autre, à emprunter de l'art oratoire des tours et des figures propres à dissimuler la pénurie ou la fausseté des pensées. Il est vrai que si l'on s'interdit ces deux pratiques, les parallèles deviendront plus rares et plus courts : mais ils en rempliront d'autant mieux leur but, qui est de nous instruire, d'éclairer les récits, de porter des lumières vives dans les replis des cœurs, dans le tableau des sociétés, dans les causes des événements.

J'ai donné aux peintures morales dont je viens, Messieurs, de vous entretenir, le nom de portraits, de parallèles, et non celui d'éloges, parce qu'à proprement parler, un historien ne doit pas composer d'éloges. Ce n'est pas qu'il n'ait des occasions de louer comme de blâmer, ou plutôt d'indiquer et d'exprimer ce qu'il y a de recommandable ou de répréhensible dans les actions et dans les mœurs, mais il n'est point un panégyriste ni un satirique de profession : il résume ce qu'il a raconté, il peint ce qu'il observe; il n'écrit pour préconiser ni pour rabaisser personne; mais il s'applique à reconnaître le degré de gloire,

d'estime, de mépris ou d'opprobre, où chaque personnage se trouve placé par les faits qui le concernent. Notre organisation naturelle, ce que nous avons toujours de faiblesse et quelquefois d'activité, contribue à nous inspirer le désir d'être loués ; et les institutions sociales développent en nous ce penchant, parce qu'elles font souvent dépendre notre avancement et notre bien-être des idées que conçoivent de nous les autres hommes. La louange est entrée ainsi nécessairement dans les relations humaines, et elle y est devenue, comme tant d'autres choses, utile ou funeste, selon les diverses manières de la distribuer et de l'appliquer. Que le besoin d'être estimé, que même le sentiment plus exalté de la gloire, aient produit des effets salutaires ; qu'ils aient servi d'aiguillons aux talents et quelquefois à la vertu ; qu'ils aient entraîné les arts et les mœurs à des progrès plus rapides ou plus vastes, on ne saurait le contester. C'est l'un des résultats généraux qu'établit l'histoire. Mais elle atteste aussi à quel point ce sentiment est nuisible toutes les fois qu'il s'égare. S'il est vrai qu'Alexandre n'ait combattu, vaincu, renversé des cités et des trônes, ravagé la terre que pour être loué par le peuple d'Athènes ; s'il est vrai qu'au milieu de ses fatigues dures pour lui-même, lorsqu'elles accablaient le monde, il se soit écrié : ô Athéniens, qu'il en coûte pour obtenir vos applaudissements ! nous devons avouer que c'est une illusion bien fatale que celle qui attache de la grandeur à des entreprises malfaisantes et à de vastes attentats. L'histoire elle-même est pernicieuse, quand elle propage cette illusion ; et peut-être Quinte-Curce, si avidement lu par Charles XII et par tant d'autres conquérants, a-t-il

fait aux peuples presque autant de mal qu'Alexandre. C'est donc un ministère extrêmement délicat, que celui que l'historien exerce, lorsqu'il décerne des éloges. S'ils ne sont fondés à la fois sur un exposé précis des faits, et sur les plus vrais principes de la morale sociale, ils auront une bien déplorable influence.

Messieurs, dans la prochaine séance, nous examinerons s'il est à propos que les récits de l'histoire soient interrompus par des harangues attribuées aux personnages; quels peuvent être les objets et les caractères de ces discours, en un mot, quelles sont à cet égard les règles que l'historien doit se prescrire.

TREIZIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — 1° INVENTION OU MANIÈRE DE RECUEILLIR LES ÉLÉMENTS D'UN OUVRAGE HISTORIQUE. — 2° ÉLÉMENTS SECONDAIRES : HARANGUES.

Messieurs, si l'histoire était réduite à de simples récits, si elle n'exposait que les circonstances matérielles des faits, il lui serait difficile de faire assez bien connaître le caractère moral des actions, les motifs et les effets politiques des entreprises, les causes des événements; voilà pourquoi, malgré les lumières que le cours même des narrations peut jeter sur ces objets, on a senti le besoin d'y entremêler des jugements, des maximes, des pensées, des réflexions, des portraits, des parallèles. Nous avons recherché les règles à suivre pour que ces accessoires atteignent le but qu'on s'y propose et ne le dépassent point. Il nous a paru que ces compléments des récits devaient être peu fréquents, peu étendus, se lier étroitement au sujet, se fonder sur la vérité historique, et faire ressortir des vérités morales. A ces conditions, ils sont d'une utilité incontestable, et l'on pourrait même les déclarer nécessaires. Les défauts qu'on y doit éviter sont les développements prolixes et les notions obscures, les idées communes et les pensées recherchées, les aperçus vagues et les explications superflues, les détails familiers et les formes ambitieuses. Il ne s'agit point du tout d'orner l'histoire, mais de la rendre de plus en plus instructive. On demande à l'historien les résultats précis

de ses observations, et non pas un vain étalage de son talent ou de son art.

Les portraits habilement composés produisent d'heureux effets dans un livre d'histoire. L'un des plaisirs des esprits raisonnables est de connaître profondément le caractère, les mœurs, les habitudes, et même, quand il se peut, la physionomie extérieure des personnages distingués. Ces peintures qui nous intéressent et nous instruisent dans les traités de morale, dans les poëmes, dans les romans, ne sont déplacées dans une composition historique que lorsqu'elles sont infidèles où confuses, imaginaires ou communes. Celles qui se recommandent par leur vérité en même temps que par leur éclat enrichissent, ou plutôt complètent l'histoire, soit qu'on nous les offre au moment où un grand acteur entre en scène, soit qu'une circonstance particulière les amène au milieu des faits, soit qu'elles terminent et résument les récits. Prétendre que l'auteur doit se borner à raconter les actions, et laisser à ses lecteurs le soin d'apprécier les penchants et les mœurs, c'est méconnaître à la fois les droits du premier et les besoins des autres. Le tableau d'un caractère suppose plus d'observations et d'analyses que nous n'en faisons pour l'ordinaire en lisant une longue suite de narrations; et d'ailleurs les portraits ne sont pas toujours de simples résultats des détails qu'elles comprennent : ils sont fournis quelquefois par des témoignages particuliers, par des révélations secrètes.

Mais il en est, j'ai dû l'avouer, un très-grand nombre, dans lesquels on ne saurait voir que des jeux d'esprit, que de vains exercices d'éloquence, et qui n'aspirent pas même au mérite d'être ressemblants. Tels sont ceux que les historiens modernes composent

de traits empruntés des anciens. J'ai cité comme exemple de ces centons puérils le portrait de Valstein par Sarrasin. Nous avons observé en second lieu, que parmi les hommes dont les noms figurent dans l'histoire, la plupart n'ont eu que des habitudes ou tout au plus des mœurs, et non ce caractère original et distinctif, cette activité personnelle, ces vertus ou ces vices énergiques, qui seuls sont dignes ou susceptibles d'être vivement retracés. Les véritables portraits, ceux qu'on ne peut considérer comme des copies ou des contre-épreuves, sont donc extrêmement rares. Cependant nous en avons recueilli des exemples dans quelques écrivains anciens et modernes, tels que Thucydide, Salluste, Tite-Live, et surtout Tacite, Vertot, Voltaire et Rulhière. Nous avons pu même y distinguer deux méthodes diverses : l'une n'aspire qu'à représenter les traits les plus généraux d'un caractère historique, qu'à exprimer simplement et noblement les résultats essentiels des observations que l'on a faites et recueillies; l'autre veut peindre en effet la physionomie morale des personnages singuliers, en saisir tous les traits, en retracer toutes les nuances. Mais cette méthode elle-même exige une précision sévère, une diction simple, un style rapide et pittoresque. Par de tels portraits, quand ils ne sont ni multipliés, ni étendus sans mesure, la connaissance des faits devient pleinement une science morale. Nous avons conclu qu'il fallait dans ces peintures une double originalité, celle du caractère des personnages, et celle du talent et des pensées de l'historien; une ressemblance frappante, des couleurs vives et toujours vraies, plus fidèles encore que brillantes.

Si dans les annales antiques, si surtout dans les mo-

dernes, il est rare de rencontrer des physionomies assez bien connues et assez caractéristiques, pour qu'il soit utile et possible de les peindre, il est bien plus rare encore de pouvoir saisir entre deux caractères des similitudes ou des contrastes qui aient en même temps de l'importance et de la réalité. De là, Messieurs, l'extrême difficulté des parallèles, si l'on n'y veut admettre aucune fiction ni aucun artifice, si on les destine à offrir une instruction pure, et non pas à éblouir par quelques effets de style, par l'éclat ou la nouveauté des antithèses. Les longs parallèles de Plutarque ne sauraient ici servir de modèles, parce qu'il y rapproche des connaissances historiques, beaucoup plus que des traits de caractère. En ce genre, les exemples excellents ne sont pas communs. J'ai cité les parallèles de Caton et de César dans Salluste, des jurisconsultes Labéon et Capiton dans Tacite, de Charles XII et de Pierre le Grand dans Voltaire. Ces morceaux et ceux qui leur ressemblent montrent qu'il ne faut là ni lieux communs ni formes oratoires; que si les aperçus doivent avoir de la grandeur, le ton devient faux dès qu'il prend de la véhémence ou de l'emphase. Les deux défauts les plus ordinaires aux portraits et aux parallèles composés depuis quatre siècles consistent, l'un à dérober des idées aux anciens auteurs, pour les appliquer, de gré ou de force, à de nouveaux sujets; l'autre à emprunter de l'art oratoire des tours et des figures propres à dissimuler la pénurie ou la fausseté des pensées. Le résultat le plus général de ce que nous avons observé dans notre dernière séance sur ces peintures, et dans la précédente sur les jugements, les maximes, les pensées et les ré-

flexions, est que l'historien ne doit jamais nous haranguer, du moins en son propre nom : le peut-il faire au nom de ses personnages? c'est ce que nous avons à examiner aujourd'hui.

Vous savez, Messieurs, que les harangues de cette espèce sont admises par la plupart des auteurs qui ont composé des traités sur la manière d'écrire l'histoire. Lucien les permet, pourvu que toutes les convenances y soient gardées; Pontano et Viperani les recommandent. Louis de Cabréra les croit indispensables, et Vossius compatibles avec la vérité historique. Mascardi les justifie par des exemples sacrés et profanes. La même doctrine a été professée en France, au dix-septième siècle, par Silhon, La Mothe Le Vayer, et le père Le Moyne; au dix-huitième encore, par le plus grand nombre de nos littérateurs. C'est le but d'un mémoire de Vertot à l'académie des Inscriptions, et de quelques réflexions de Crévier dans la préface de son édition de Tite-Live, de Gaillard dans le discours préliminaire de son *Histoire de François Ier*. Marmontel et La Harpe ont abordé aussi cette question, et l'ont résolue conformément aux traditions anciennes. Mais personne, pas même La Harpe, n'est en ce point plus décisif que Mably, qui tolère à peine le plus léger doute sur l'utilité de ces harangues. L'opinion qui les exclut, quoique devenue peu à peu assez commune, n'a été exposée avec quelques développements que par cinq des auteurs qui ont publié des traités de l'art historique : ce sont Patrizzi, Béni, Rapin , D'Alembert et Napione. Ainsi, Messieurs, si les questions se décidaient encore par le nombre des autorités, nous ne pourrions guère hésiter à conclure que l'histoire admet des

harangues, ou même qu'elle ne saurait s'en passer.

Nous arriverions au même résultat par une autre voie qui pourrait sembler plus sûre, c'est-à-dire en prenant pour règle la pratique de la plupart des grands historiens. Hérodote, en créant le genre historique, y a établi les harangues. Dès les premières pages de son premier livre, Solon répond par de longs discours aux interrogations de Crésus. On pourrait dire que ce n'est là qu'un entretien, et la même observation serait applicable à quelques autres passages d'Hérodote, où les personnages prennent la parole. Mais au troisième livre, Cambyse harangue les grands de son empire; et peu après, trois de ceux-ci débitent des plaidoyers, l'un pour le gouvernement populaire, l'autre pour l'oligarchie, le troisième pour la royauté. Les discours enfin sont fréquents et quelquefois très-étendus dans tout l'ouvrage. On sait avec quel soin et souvent avec quelle éloquence Thucydide fait parler Archidamus, Nicias, Alcibiade, les députés de plusieurs peuples; Périclès excitant les Athéniens à la guerre en célébrant les braves qui sont morts pour la patrie. Cet historien a fait trente-neuf harangues qui occupent à peu près un quart de ses huit livres : un académicien de Berlin a pris la peine de calculer que sur les vingt-trois mille neuf cents lignes de l'édition de Henri Estienne, il y en a cinq mille cinq cents en morceaux oratoires, sans compter les discours abrégés, les entretiens, les conférences, ni les réflexions ou digressions de l'historien et les raisonnements qui lui sont propres. Après lui, nous voyons Xénophon se mettre lui-même en scène, haranguer ses compagnons d'armes et les encourager dans leur honorable retraite; mais ailleurs

il prête aussi des discours à divers personnages, tels que Cambyse, Cyrus, Cyaxare. Nous savons qu'Éphore et Théopompe avaient parsemé d'oraisons les annales de la Grèce, car Plutarque le leur reproche amèrement. Annibal et Scipion parlent dans Polybe; et Denys d'Halicarnasse, quoiqu'il eût condamné cet usage, a fini par le suivre : ses *Antiquités romaines* sont remplies de déclamations d'une prolixité accablante et d'une insignifiance extrême : Brutus, par exemple, y exhorte verbeusement le peuple de Rome à venger la mort de Lucrèce, et Valérius y disserte bien plus au long sur la meilleure forme de gouvernement. Diodore de Sicile est presque le seul des anciens historiens grecs qui se soit interdit ce genre d'ornements. Plutarque en use avec quelque modération; mais Josèphe, Appien, Dion Cassius et Procope sont de très-grands discoureurs. Chez les Latins, César dédaigne ordinairement cet artifice : lorsqu'il juge à propos de rapporter quelques paroles, c'est sous la forme oblique ou indirecte, c'est-à-dire en employant les infinitifs et les autres expressions conjonctives de sa langue; et là encore, on le voit toujours tendre, ainsi que dans ses récits, à la concision et à la simplicité. Toutefois il a laissé prendre un peu plus d'étendue, et, après les premières phrases, la forme directe, à la harangue de Curion animant des soldats à forcer Varus dans ses retranchements près d'Utique. Salluste s'est donné plus de liberté : non-seulement il nous fait entendre César et Caton opinant dans le sénat sur la conjuration de Catilina, mais Catilina lui-même s'adressant en secret à ses complices; et, dans la guerre de Jugurtha, il attribue à Marius une oraison dont on ne mesure pas la

longueur, parce qu'elle est d'une extrême beauté. Je n'ai pas besoin de vous dire combien celles de Tite-Live sont nombreuses, fécondes et brillantes; nous en rencontrerons une assez longue suite dans sa première décade. Qu'il y ait à cet égard de l'excès dans Tite-Live aussi bien que dans Salluste, c'est ce que pensait Trogue-Pompée, au rapport de Justin : *Trogus reprehendit in Livio et Sallustio quod conciones directas pro sua oratione operi suo inserendo, historiæ modum excesserint.* Cela n'empêche pas Justin d'insérer quelquefois des harangues dans son abrégé. La plus étendue et la plus remarquable est celle de Mithridate à son armée. Justin nous avertit qu'il la rend directe, d'oblique qu'elle était dans Trogue-Pompée : *Quam obliquam Trogus Pompeius exposuit.* Quinte-Curce en compose sous l'une ou l'autre forme, toutes les fois que l'occasion s'en présente. Tacite est plus réservé; mais, quoiqu'il ait tant d'autres moyens d'instruire, il ne néglige pas celui-là. Voilà donc un usage classique bien établi dans les deux littératures anciennes que nous prenons pour modèles. On peut observer qu'il a presque disparu dans les chroniques latines du moyen âge; car nous n'y trouvons guère que de petits discours, de simples propos qui ont pu être effectivement tenus : les amplifications oratoires y sont assez rares. Mais, à partir du quinzième siècle, presque tous les historiens s'imposent ce travail, soit qu'ils écrivent en latin, comme Paul-Émile, Mariana, Strada, Buchanan, Grotius, De Thou, soit qu'ils emploient leurs langues vulgaires, comme Machiavel, Guichardin, et chez nous, Mézerai. La pratique des harangues est commune aux plus ha-

biles d'entre eux et aux plus médiocres, à ceux qui ne sont que des compilateurs, des copistes, des imitateurs serviles, et à ceux dont les idées ont de la profondeur, les observations de la justesse, et le talent de l'originalité. Elle s'est perpétuée jusque dans le dix-huitième siècle : Gaillard ne la conseille que parce qu'il l'a suivie lui-même ; et Raynal ne l'a point dédaignée dans son *Histoire philosophique des deux Indes*. J'aurais, Messieurs, bien d'autres noms anciens et modernes à joindre à ceux que je viens de citer ; mais ceux-là vous suffiront pour conclure que si les exemples devaient tenir lieu de règles, les harangues ne seraient point à exclure des compositions historiques.

Il faut bien ajouter que plusieurs de ces exemples se recommandent par leur perfection, ou du moins qu'ils séduisent par leur ravissant éclat. Les discours que l'on a extraits des historiens grecs et latins, et dont on a formé des recueils, sont à compter parmi les chefs-d'œuvre des littératures antiques ; et, pour fixer vos idées sur ce point, je commencerai par mettre sous vos yeux deux ou trois de ces brillants morceaux. La traduction que j'essayerai de vous en offrir, n'en conservera point, à beaucoup près, toutes les beautés ; mais je crois que le fond vous en paraîtra, Messieurs, fort riche encore, même après avoir supporté ce dommage.

Dans Thucydide, Diodote intercède pour les Mityléniens, dont Cléon a demandé la proscription, en déclarant traîtres ceux qui conseilleraient de les épargner. « Il est, dit le sage Diodote, deux obstacles à toute « délibération raisonnable, la précipitation et la colère : « la première est sottise, et l'autre délire. Effrayer « par d'insidieuses calomnies ceux qui recherchent ce

« qui est juste et utile, c'est menacer la raison même « et se déclarer armé contre elle. Qui ravit à ses adver- « saires la faculté de parler avoue qu'il désespère de « les convaincre d'erreur. Pour moi, je n'accuse per- « sonne et je brave les accusations. Athéniens, je ne « cherche pas quel conseil vous plaira davantage; je « vois que celui de Cléon a flatté vos ressentiments; mais « je cherche ce qu'ordonne l'équité, ce que prescrit vo- « tre intérêt. Il y a longtemps qu'il ne se commettrait « plus de crimes, si la crainte de la peine capitale les « pouvait empêcher; car on la prodigue non-seule- « ment pour les grands attentats, mais aussi pour des « fautes légères. Jadis, les punitions étaient tempérées; « et, parce qu'il se rencontrait encore quelques malfai- « teurs qui les méprisaient, on les a successivement « aggravées, jusqu'à ce que la mort les ait remplacées « presque toutes. Qu'est-il arrivé? les crimes se sont « multipliés et agrandis comme les supplices. Il est bien « moins difficile à l'homme égaré par des passions vio- « lentes de braver la mort que la honte; et la honte « s'affaiblit ou s'efface par l'idée du péril extrême que « le crime ose affronter. Mal faire n'est plus qu'une « grande audace, qu'une entreprise aventureuse; et je « ne sais quelle fausse gloire, pareille à celle des con- « quêtes, vient se mêler aux affreux conseils de la mi- « sère ou de l'ambition. Non, citoyens, Cléon ne vous « propose, contre la trahison, qu'une mesure reconnue « pour inefficace. Il faut qu'il en imagine, s'il le peut, « une plus horrible, et qu'il s'efforce de se faire plus « inhumain. Jusqu'ici, il ne vous invite qu'à mettre « obstacle, non pas au crime, mais au repentir et à la « tentation de rentrer dans le devoir; car ce peuple

« mitylénien qu'il vous presse d'exterminer expiera « bien moins son obéissance aux chefs qui l'ont égaré, « que son empressement à vous rouvrir de lui-même « ses portes, que son imprudente impatience de se re- « placer sous vos lois. Vous vengerez les Lacédémoniens « qu'il vient de quitter pour vous. S'il était criminel, « il faudrait encore le dissimuler, et ne pas proclamer « que des peuples entiers vous abhorrent. Mais il est bien « plus vrai que vous avez partout pour amies, pour « alliées fidèles, ces classes populaires qu'on vous con- « seille de proscrire. Elles n'ont pu être détachées un « instant de vous que par les manœuvres de leurs chefs : « désormais elles le seraient par vos propres violences, « par le caractère odieux que vous imprimeriez vous- « mêmes en votre empire. Voilà mes raisons : je ne « vous demande que de les juger de sang-froid, que de « ne vous point hâter de renoncer à la plus solide des « puissances, à celle qui se fonde sur la sagesse. »

Chez le même historien, Platée ayant subi le joug des Péloponésiens, cinq juges venus de Lacédémone se font amener les Platéens, et pour toute instruction d'un prétendu procès politique, ils demandent à chacun de ces infortunés, quel service, depuis le commencement de la guerre, il a rendu aux Spartiates. Astymaque et Lacon prononcent un discours apologétique que Thucydide rapporte ou compose en ces termes : « Nous plaidons une cause jugée; du moins nous « avons lieu de le craindre, quand vous la réduisez à « une question à laquelle les Platéens ne peuvent ré- « pondre que par un aveu qui vous paraîtra celui d'un « crime, ou par un mensonge qu'il vous sera trop « aisé de reconnaître. Dans la guerre des Perses,

« nous avons, nous seuls, entre les Béotiens, défendu « avec vous la liberté de la Grèce. Nous combattions « avec vous sur mer à Artémisium, avec vous encore « sur notre territoire, dont le nom est devenu celui de « votre plus éclatant triomphe. Dans la guerre ac- « tuelle, vous vous êtes déclarés nos ennemis : nous « avons été les vôtres; comment venez-vous nous de- « mander quels services nous vous avons rendus? Op- « primés par les Thébains, nous eûmes recours à vous; « et nous reçûmes de vous-mêmes le conseil de nous « adresser aux Athéniens nos voisins! Vous étiez, di- « siez-vous, trop éloignés de Platée, pour la secourir. « Il est vrai que depuis, vous nous avez ordonné de « nous détacher de ces Athéniens nos bienfaiteurs; mais « la reconnaissance et l'honneur nous ont retenus dans « leur alliance. Aujourd'hui nous défendons auprès de « vous votre propre gloire autant que notre vie; car « l'arrêt que vous prononcerez contre nous va dé- « mentir cette vertu exemplaire dont se glorifie Lacé- « démone. Allez-vous, pour complaire aux Thébains, « jadis les alliés des barbares, effacer de la Grèce une « ville où vos pères se sont illustrés avec les nôtres, « et dont ils ont inscrit le nom dans le temple de Del- « phes? En un instant vous pouvez nous détruire : en « vingt siècles, vous ne laverez pas l'opprobre dont « vous couvrira notre mort. Tournez vos yeux vers les « tombes de vos pères : ils sont ensevelis dans nos « campagnes, et chaque année nous leur offrons des « hommages publics; nous leur apportons les pré- « mices des champs que nos mains ont cultivés, comme « les présents d'une terre amie et fraternelle : voilà les « institutions saintes que vous allez abolir. Vous venez

« remettre vos aïeux au pouvoir de ces Thébains sous « les coups desquels ils sont tombés dans les champs « de Platée. Eh! pourquoi craindriez-vous de nous ac« cabler, quand vous ne craignez pas d'outrager les « mânes de vos pères? Nous attestons devant vous les « serments qu'ils ont prêtés de n'oublier jamais nos ser« vices. Nous implorons ces héros de Sparte qui ne sont « plus; et notre gloire est d'être, en nos derniers dan« gers, leurs suppliants : qu'ils nous préservent d'un « jugement thébain! Pour vous, qui délivrez, dites-vous, « la Grèce, examinez si vous lui rendez un service, en « la privant des Platéens. »

Dans Tite-Live, le tribun Canuléius propose de permettre les mariages entre les familles plébéiennes et patriciennes, et ses collègues demandent que l'un des deux consuls soit toujours pris parmi les plébéiens. Pour écarter ces projets, les sénateurs répandent des bruits de guerre, ordonnent un enrôlement, réclament leurs distinctions primitives, la séparation des classes, la subordination des personnes; se plaignent des concessions déjà faites au peuple, et surtout de l'établissement du tribunat; veulent enfin revenir au système purement aristocratique, où la multitude obéit au pouvoir concentré dans un petit nombre de familles éminentes : ils soutiennent que tel est l'ordre naturel des sociétés. Au milieu de ces débats, l'historien prête au tribun Canuléius un éloquent discours.

Tels sont les succès, les exemples et les autorités qu'on allègue en faveur des harangues insérées au milieu des récits historiques. Les partisans de ces oraisons soutiennent que l'histoire doit demeurer telle de tout point que l'ont faite Hérodote, Thucydide, Sal-

luste, Tite-Live et Tacite; que de si grands maîtres ont invariablement fixé la nature, les éléments, les caractères de ce genre d'écrire; qu'il n'y a, qu'il ne peut y avoir qu'une fausse théorie hors des méthodes qui leur sont communes; qu'il est déraisonnable de renoncer à aucune partie de leur art, à aucun des moyens recommandés et consacrés par leurs chefs-d'œuvre. Les grands écrivains ne savaient-ils pas aussi bien que nous ce qu'une critique rigoureuse peut alléguer contre ces harangues? Et, s'ils n'en ont pas tenu compte, n'est-il pas évident qu'ils ont senti qu'elles enrichissaient l'histoire sans l'altérer, qu'elles contribuaient à y répandre de l'intérêt et de l'instruction? Ne venez-vous pas de voir que Thucydide n'a pas craint de les multiplier, ni Tite-Live de les étendre? Et vous auriez vu que Salluste et Tacite se sont donné sur cet article une aussi libre carrière, si à la suite des exemples que je viens de rapporter, j'avais extrait de la guerre de Jugurtha le discours de Marius aux Romains, et de la vie d'Agricola celui de Galgacus aux Bretons.

Le charme qui saisit les lecteurs, quand les personnages interrompent ainsi par d'éloquents discours les récits de l'historien, est le motif le plus direct et le plus sensible qu'on ait fait valoir en faveur de cet usage. Par-là, en effet, le style acquiert plus de mouvement; l'ouvrage, plus de variété; l'histoire entière prend une couleur plus dramatique. Ce n'est plus un austère exposé de faits et d'observations, c'est un tableau plein de vie, une scène où les figures s'animent, où il devient facile de tout voir, de tout écouter, de tout comprendre. Imposez silence à Périclès, aux Sci-

pions, aux Césars, à Germanicus, à tous les hommes d'État et à tous les guerriers de l'antiquité, vous désenchanterez les annales grecques et romaines; vous en effacerez les pages que depuis tant de siècles on y a le plus admirées.

Enfin Mably et ceux qui avant lui avaient embrassé l'opinion que j'expose, prétendent que ces belles pages sont aussi les plus instructives, celles qui peuvent le mieux révéler le caractère des événements, les motifs des actions, les effets des institutions, le caractère moral des personnes. Vous avez exigé, nous disent-ils, que l'auteur ne fît en son propre nom qu'un petit nombre de réflexions concises. Laissez-lui donc la faculté de jeter dans les discours de ses personnages tout ce qu'il ne convient pas qu'il vous dise lui-même. Vous assisterez à leurs délibérations, vous pénétrerez immédiatement dans leurs pensées, vous apprendrez d'eux plus volontiers que de lui quels sont leurs desseins, quels penchants les entraînent, quelles passions les agitent. S'ils se taisent, il faudra bien lui permettre de vous parler ou vous résigner à ne rien savoir. Tite-Live n'aura plus à sa disposition ces traits de lumière qui éclairent votre esprit, ni ces mouvements sublimes qui élèvent votre âme. Il dissertera sur les lois; il déclamera contre le luxe; et les leçons qu'il prétendra vous donner, vous seront importunes, au lieu que vous n'en sentez que la sagesse et la dignité, quand c'est Caton le Censeur qui les adresse à ses contemporains. En un mot, les harangues ramènent et développent dans l'histoire les préceptes de la morale, les secrets de la politique; elles attachent aux récits l'instruction qu'ils n'offriraient pas d'eux-mêmes et qu'on n'aimerait

pas à recevoir de l'historien. Telle a été, à ce qu'on nous assure, l'intention de Thucydide, qui doit passer pour le créateur de ce genre de discours; car Hérodote n'en avait jeté qu'un bien plus petit nombre en un plus long ouvrage. Thucydide a voulu que tous les sujets de morale publique fussent traités à travers les détails de la guerre du Péloponèse : du moins on a fait une analyse de ces trente-neuf harangues, qui tend à prouver qu'elles contiennent un cours très-complet de leçons politiques à l'usage des citoyens et des hommes d'État.

Jusqu'ici j'ai tâché de recueillir tous les arguments qu'on a fait valoir en faveur des oraisons entremêlées aux récits : l'assentiment de la plupart des auteurs qui ont traité cette question, les exemples des historiens antiques, leurs chefs-d'œuvre, le charme invincible que les lecteurs éprouvent, et la profonde instruction qu'ils reçoivent, sans qu'ils aient lieu de s'en plaindre. Toutefois, pour conserver à ces arguments toute leur force et ne les laisser exposés à aucune objection grave, on ajoute que les harangues n'offensent point la vérité historique, du moins lorsqu'elles ne renferment rien qui ne s'accorde ou ne se concilie avec le cours des faits, avec les caractères et les intérêts des personnages. Qu'elles aient été réellement prononcées par eux, ce n'est point là une condition nécessaire : il suffit qu'elles aient pu l'être. Chicanerons-nous un écrivain, parce qu'il a su prendre un tour heureux pour jeter dans notre esprit des lumières si pures? Lui reprocherons-nous un innocent artifice qui doit nous être à la fois si agréable et si profitable? Ici, Messieurs, pour ne pas risquer d'affaiblir ou d'altérer la doctrine

que je retrace, j'emprunterai les paroles de l'un de ceux qui la professent. « L'objection la plus forte contre les « harangues, dit Gaillard, se tire de la petite infidé« lité qui se trouve à mettre dans la bouche d'un des « personnages un discours qu'il n'a certainement pas « fait, du moins tel qu'on le rapporte. Je réponds que « je ne puis voir une infidélité réelle où d'un côté per« sonne ne veut tromper, et où d'un autre côté personne « ne peut être trompé. Certainement nul n'attribue « ces harangues au personnage; le lecteur ne s'y mé« prend point, et l'historien serait bien fâché qu'on « s'y méprît. Il y a sur cela entre l'historien et le lec« teur une convention tacite qui dissipe jusqu'à l'om« bre de l'infidélité. »

Maintenant je devrais vous exposer les motifs de l'opinion contraire. Mais *le plus fort* de ces motifs vient de vous être indiqué par Gaillard : c'est précisément cette infidélité dont il fait l'aveu, et qui ne semble point à tout le monde aussi *petite*, aussi peu réelle qu'à lui. Il y a bien entre un poëte ou un romancier et ses lecteurs une *convention tacite* d'après laquelle ils ne croiront rien de ce qu'il leur racontera, s'ils ne savent déjà par une voie plus sûre, et ne l'accuseront néanmoins d'aucun mensonge. Mais la convention très-expresse qui existe entre l'historien et nous est celle que Cicéron a énoncée en ces termes : *Ne quid falsi dicere audeat;* qu'il n'osera jamais nous rien dire de faux. Or, ne dit-il rien de faux, quand il fait parler des personnages qui ont gardé le silence; quand il nous rapporte de longs discours tenus en secret, et dont il est impossible qu'il ait eu la moindre révélation; quand il prête aux hommes qu'il met en scène ses propres pen-

sées, son esprit, son talent, son éloquence; quand il emprunte leurs noms pour nous débiter ses maximes, nous prêcher sa doctrine, nous donner enfin, comme on en convient, des leçons de politique et de morale qu'il n'oserait pas nous adresser directement? Que devient l'austère véritéde ses témoignages, s'il a, presque autant qu'un poëte dramatique, la liberté de disposer de ses acteurs, au moins en ce qui concernera leurs paroles, et s'il lui est permis de les leur inspirer, sous prétexte que ce sont leurs intérêts et leurs passions qui l'inspirent lui-même? Quelle idée aurons-nous de l'exactitude d'un ouvrage interrompue si souvent par des ornements artificiels, et puisqu'il faut le dire, par de pures fictions? N'est-il pas à craindre que cette habitude, ce talent d'amplifier et d'embellir ne s'étende sur les narrations mêmes, et que des écrivains si habiles à créer des discours, ne le deviennent aussi à supposer des faits, à imaginer des circonstances? L'éloquence même de ces morceaux oratoires peut laisser des doutes sur la naïveté des relations qu'ils accompagnent.

Cette objection serait plus sérieuse encore, s'il était vrai, comme on l'a supposé, que Thucydide, l'inventeur de ce genre d'ornements, ne se soit fait historien que pour avoir occasion de composer des harangues dans les trois genres appelés démonstratif, délibératif et judiciaire. L'académicien de Berlin, Meierotto, a développé ce système : je me contenterai de vous en présenter un court résumé. Décrire les lieux, rapprocher les époques, remonter aux origines, tel était le plan qu'Hérodote venait de suivre avec trop de succès pour qu'il fût prudent de se le prescrire une seconde fois. Thucydide, qui avait observé le goût de ses compa-

triotes pour les éloges funèbres, pour les plaidoyers et les oraisons politiques, s'empara de ce genre d'ornements dont l'usage était neuf encore : il n'en voulut point d'autres, et résolut d'être exact en tout le reste. Son talent, formé par de longues études, l'autorisait à se regarder comme l'âme des automates qu'il faisait parler, à traîner à la tribune les Spartiates les plus taciturnes, et à forcer trois fois leur général Brasidas de se montrer un verbeux discoureur. Cet historien a si peu l'intention de peindre les personnages par leurs paroles, qu'il attribue plusieurs de ces discours à des hommes inconnus ou qui n'ont pas de célébrité; il ne veut pas davantage représenter ou indiquer la disposition des esprits, puisque toute cette éloquence reste le plus souvent inefficace? Quel est donc son but? de traiter, comme on l'a déjà dit, tous les sujets que la science sociale embrasse, d'exposer sous des noms étrangers ses propres pensées, de les revêtir de toutes les formes oratoires, d'offrir des modèles de tous les genres d'élocution, de toutes les variétés de style. S'il en était ainsi, Messieurs, si Thucydide avait réellement cette méthode, nous aurions droit de l'accuser non-seulement d'artifice, mais de mensonge; car il assure qu'il n'a rien négligé pour se procurer des copies originales de toutes ces harangues, et qu'il les transcrit avec une fidélité scrupuleuse. Je veux bien croire que cette déclaration n'est pas rigoureusement exacte, qu'il en faut beaucoup rabattre, qu'il a donné à son talent une bien plus libre carrière. Mais son caractère sérieux et austère ne permet aucunement de supposer qu'il n'ait entrepris une histoire que pour mettre au jour un recueil de pensées politiques et de morceaux oratoires. Ces riches

parties de son ouvrage sont destinées à peindre les personnages, quoi qu'en ait dit Meierotto; à préparer ou achever les récits, à expliquer les causes et les effets des événements. Si nous ne lui permettons pas de nous instruire de cette manière, le cours de ses narrations proprement dites ne nous donnera point une connaissance complète des faits; il a conçu ainsi son sujet et le plan de son travail historique. A la vérité, quelques-uns de ses discours appartiennent au genre que les rhéteurs ont nommé démonstratif, genre verbeux et stérile, où s'accumulent les idées vagues, les expressions exagérées, les ornements artificiels : le vain appareil de ces compositions oiseuses a contribué à retarder chez les anciens, et à interrompre chez les modernes les progrès de la saine instruction et ceux du bon style; on peut craindre aussi que Thucydide n'ait fait un peu trop de harangues militaires : il en est qui semblent se détacher plus qu'il ne convient des circonstances qui les provoquent; retomber dans les lieux communs, en un mot, manquer d'originalité, par conséquent d'énergie. Mais il sait aussi en composer d'éloquentes et véritablement guerrières, qui commencent en quelque sorte les combats qu'elles annoncent, et qui retentissent déjà comme des coups portés à l'ennemi. Souvent elles expliquent et peignent les manœuvres et les chocs qui vont suivre : elles instruisent, ébranlent et animent les armées qui les écoutent. Cependant c'est dans les harangues politiques que se fait le plus admirer le talent de cet historien : sans elles nous ne saurions pas combien son âme était sensible; sa pensée, profonde; son éloquence, flexible et entraînante.

Je me suis arrêté à ces observations particulières sur

Thucydide, parce qu'il est, dans la question qui nous occupe, l'auteur qu'il importe le plus de considérer; son ouvrage ayant offert le premier type et de si heureux modèles des discours insérés dans un corps d'histoire. Mais en supposant que son exemple serve à montrer comment on peut remplir successivement les deux fonctions d'orateur et d'historien, sans que l'une nuise à l'autre, et se replacer sous l'inflexible loi de la vérité, chaque fois qu'on reprend le fil des récits, ceux qui réprouvent les harangues demanderaient toujours s'il n'y a pas quelque chose d'irrégulier ou de trop artificiel dans ce mélange de témoignages historiques et de déclamations théâtrales. Quoi, tour à tour des dépositions fidèles, et des oraisons imaginaires! Quoi, l'historien descendra du rang où le placent ses qualités de témoin et de juge, pour se livrer, comme sur les bancs d'une école, à des compositions fictives, à des exercices académiques! Il se proposera des sujets d'amplification; il se prescrira de trouver ce qu'ont pu dire de plus pathétique ou de plus ingénieux, de plus énergique ou de plus élégant, Véturie à son fils, Annibal à ses soldats, Catilina à ses complices, Charles-Martel à son armée, la Pucelle d'Orléans à ses bourreaux; ou, comme Dion Cassius, il remplira tout un livre des deux prétendues remontrances de Mécène et d'Agrippa, dont l'un conseille à Auguste d'abdiquer l'empire, et l'autre de le conserver! Est-ce donc écrire l'histoire, et n'y cherchons-nous pas une instruction plus positive et plus sérieuse?

Si l'on répond que cette instruction est enveloppée dans ces fictions mêmes; que l'historien y dépose les trésors de sa science et nous les fait accepter comme

offerts par ses personnages, pourquoi ce vain subterfuge? répliquent les partisans d'une plus rigoureuse doctrine. Sommes-nous, en effet, si déraisonnables, qu'il faille toujours nous tromper pour nous instruire? Hérodote juge à propos d'exposer les inconvénients et les avantages des trois formes de gouvernement; il croit que nous avons besoin d'une telle discussion. Que ne s'en explique-t-il avec franchise? Pourquoi faut-il qu'il nous amène Otane, Mégabyse et Darius, qui raisonneront devant nous sur ce sujet, et qui ne nous apprendront rien de plus que ce qu'il aurait pu nous dire lui-même en beaucoup moins de paroles? Aucune des réflexions qui sont nécessaires au lecteur n'est interdite à l'historien, et celles qui sont superflues, le seraient encore, lorsqu'on les prêterait à Mégabyse. Mably prétend qu'Hérodote nous eût infailliblement ennuyés, s'il avait disserté en son nom sur la monarchie, l'aristocratie et le gouvernement populaire; que le lecteur impatient aurait passé par-dessus ses réflexions pour courir à l'événement; mais que toute cette politique étant dans la bouche de Darius et des deux autres seigneurs, nous assistons avec un vrai plaisir à leur délibération, et nous partageons avec ces chefs de la Perse l'intérêt qui les anime. En ce cas, il faut que ces trois noms aient une vertu singulière; car il n'y a rien de personnel, rien de dramatique dans les trois discours, où d'ailleurs aucune question n'est approfondie, et qui ne consistent guère qu'en lieux communs. Ce sont trois chapitres de pure théorie, qui resteraient tels qu'ils sont, si les noms propres qui les précèdent étaient remplacés par des intitulés généraux : plaidoyers pour la royauté, pour l'oligarchie, pour la dé-

mocratie. On en composait autrefois de pareils dans les colléges, et cet exercice purement littéraire ne faisait pas faire de grands progrès aux connaissances politiques. En général, il n'entre guère que des idées banales et superficielles dans ces sortes d'oraisons; et telle réflexion de Tacite, comprise en une ou deux lignes, est vingt fois plus instructive. Vous avez vu, Messieurs, quels rapides traits de lumière l'historien peut jeter dans ses récits; comment il parvient par de simples aperçus, par des résultats précis, à provoquer nos méditations, à diriger et agrandir nos pensées, à rattacher enfin à la science des faits celle du droit social. Peut-être qu'outre les jugements, les observations, les portraits, les parallèles dont vous l'avez déjà vu faire un légitime usage, le verrez-vous encore, dans l'une de nos prochaines séances, disposer de quelques autres moyens naturels de propager ces mêmes lumières. Non, il n'est pas condamné à se cacher sous le nom et le masque d'Otane, ni même de Caton, pour nous enseigner à penser et à vivre; et plus il sera vrai, judicieux, raisonnable dans la conduite de son ouvrage, mieux il éclairera la raison de ses lecteurs.

Ainsi, point de leçons à puiser dans les harangues, concluent les adversaires du système qui les préconise; et de savoir ensuite si l'on y trouvera de très-grands charmes, c'est une question qu'ils abandonnent à chacun de ceux qui les lisent. Ils conviennent pourtant qu'elles doivent plaire, quand les personnages ne dissertent pas, ne catéchisent point; quand ils n'expriment que des idées qui leur sont personnelles, que des sentiments dont ils sont pénétrés, ou que leur langage représente vivement leur situation, leurs passions, leurs

desseins, leurs périls. Encore est-il pénible de sentir qu'on ne les entend pas eux-mêmes et de ne pouvoir admirer que le savoir-faire de leur historien ; car, sur ce point, aucune illusion n'est possible. Au théâtre, le poëte n'est pas sur la scène; vous ne voyez, vous n'écoutez que le vieil Horace et sa fille Camille. Vous êtes atteint par tous les mouvements qui les agitent; vous ne songez plus que c'est le génie de Corneille qui les inspire. Mais Tite-Live est toujours présent dans ses livres : c'est lui seul qui vous parle immédiatement quand il raconte ; et, lorsqu'il vous annonce que ses personnages prennent la parole, vous comprenez trop bien que c'est encore lui qui écrit, compose, arrange leurs discours. Vous jouissez du plaisir d'admirer son art, d'en démêler les ressorts, d'en étudier les secrets : mais ces émotions vives et profondes, cet invincible entraînement que l'art n'opère que lorsqu'il disparaît tout à fait lui-même, et qu'il ne reste que son œuvre et sa puissance, il est bien rare que vous l'éprouviez en lisant des harangues dans un livre d'histoire. Leur effet est plus sûr, quand elles se présentent détachées de l'ouvrage auquel elles appartiennent, quand on les rencontre dans les recueils appelés *Conciones*. Elles sont plus belles hors de leur place, parce qu'après tout cette place n'est pas celle qui leur convient naturellement. L'art dont elles sont les produits n'est pas l'art de l'histoire.

Véturie va trouver dans le camp des Volsques son fils Coriolan; du moins on le raconte ainsi; mais, le discours qu'elle a pu lui adresser pour le fléchir n'ayant été consigné dans aucun mémoire d'une telle époque, les historiens qui sont venus quatre siècles après se

sont tenus pour autorisés ou obligés à le composer. Denys d'Halicarnasse en a fait un, Tite-Live un second, Plutarque un troisième; Vertot, qui avoue, dans une dissertation académique, qu'ils sont tous trois différents, en a fait, dans ses *Révolutions romaines*, un quatrième, pour ne rien dire de plusieurs autres rédigés par divers auteurs. Qu'il y ait dans quelques-uns de ces morceaux de l'éloquence ou de la poésie, on n'en disconvient pas; mais la sévère critique prononce qu'il n'y a pas là du tout d'histoire. Ils appartiennent bien mieux au théâtre, où La Harpe, en effet, a transporté celui de Tite-Live : *Sine, priusquam complexum accipio, sciam, ad hostem, an ad filium, venerim : captiva materne in tuis castris sim?*

Arrête, Martius !
Viens-tu pour embrasser ta mère ou ta captive?
Ordonnes-tu ma mort, ou faut-il que je vive?
Es-tu mon fils enfin, ou bien mon ennemi?

Potuisti populari hanc terram, quæ te genuit atque aluit? Non tibi, quamvis infesto animo et minaci perveneras, ingredienti fines ira cecidit? Non, quum in conspectu Roma fuit, succurrit, intra illa mœnia domus ac penates mei sunt, mater, conjux liberique?

A l'aspect de ces murs, quoi! malgré ta furie,
Tu n'as pas dit toi-même à ton cœur attendri :
C'est là que je suis né, là que je fus nourri;
De mes fils, de ma femme on y garde la cendre;
C'est là que vit pour moi la mère la plus tendre!

Ergo ego nisi peperissem, Roma non oppugnaretur; nisi filium haberem, libera patria in libera mortua essem.

Tu la forces, barbare, en sa calamité,

A maudire l'hymen et sa fécondité,
A pleurer ta naissance, hélas! jadis si chère!
Pour le malheur de Rome ai-je donc été mère?
J'ai produit le plus grand de tous ses ennemis.
Rome ne craindrait rien, si je n'avais un fils.
Ah! cette horrible idée accable mon courage!

De bonne foi, Messieurs, reconnaissez-vous là le genre d'études dont nous nous sommes jusqu'à ce moment occupés? Qu'a de commun cet art d'inventer des apostrophes, des menaces, des supplications, avec l'art de raconter véridiquement les destinées de l'espèce humaine? Pourquoi ces fragments de romans ou de poëmes au milieu d'une relation sérieuse qu'on nous a promis de rendre exacte et fidèle?

Cependant l'antiquité nous a donné de tels exemples, et D'Alembert est contraint d'avouer que cette passion des harangues, si générale et si séduisante dans les historiens grecs et latins, a subjugué même, à la vérité moins fortement que les autres, celui qui les a tous effacés dans la connaissance des hommes, qui a le mieux peint le vice et la vertu, la tyrannie et la liberté, l'éloquent Tacite. Oui, sans doute, nous devons religieusement recueillir tous les chefs-d'œuvre du génie antique, les étudier tels qu'ils sont, les prendre avec leurs théories littéraires, aussi bien qu'avec leur philosophie, leur mythologie et les institutions qu'ils supposent. Puisque les harangues fictives entraient dans le système historique des anciens, jouissons, en les lisant, de tout ce qu'elles peuvent offrir d'éloquent, de poétique ou même d'instructif. Mais prétendre qu'il faut à tout prix les imiter, n'est-ce pas superstition et routine, plutôt qu'admiration? La théorie des arts se fonde sur la nature des choses, se perfectionne par le

progrès des lumières, se modifie, non dans ses principes, mais en certains détails, selon l'état des sociétés. Elle renferme toujours quelques articles de pure convention, et de l'aveu de Gaillard, c'est par convention, par hypothèses, que ces harangues fictives sont admises dans l'histoire. Nous sommes donc toujours à temps de revenir sur des concessions pareilles, d'examiner si elles sont conciliables avec la vérité, avec les caractères essentiels de chaque genre d'écrire.

Messieurs, la question que nous venons d'entamer, est plus compliquée et plus étendue qu'elle ne l'a semblé à la plupart de ceux qui l'ont traitée : nous n'avons pu l'envisager aujourd'hui que sous les aspects les plus généraux : dans notre prochaine séance, nous tâcherons de parvenir à des résultats plus précis, c'est-à-dire de reconnaître quelles sont les harangues qui ne peuvent plus être tolérées dans l'histoire ; quelles sont celles qu'elle peut admettre encore, et quelles en doivent être les conditions et les formes.

QUATORZIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — INVENTION OU MANIÈRE DE RECUEILLIR LES ÉLÉMENTS D'UN OUVRAGE HISTORIQUE. — 2° ÉLÉMENTS SECONDAIRES : HARANGUES.

Messieurs, la plupart des auteurs qui ont composé des traités sur la manière d'écrire l'histoire ont permis ou conseillé d'interrompre les récits par des harangues, soit réelles, soit imaginaires. Cet usage, qui remonte à Hérodote, et que Thucydide a consacré par des chefs-d'œuvre, s'est établi et maintenu jusqu'au moyen âge dans la littérature des Grecs et des Romains. Il s'est renouvelé, à partir du quinzième siècle, chez la plupart des historiens modernes. Recommandé par tant d'autorités et d'exemples, il l'est encore plus par l'éclat qu'il a jeté sur diverses parties des annales de l'antiquité, ainsi que j'ai essayé de vous en offrir la preuve dans quelques morceaux de Thucydide et de Tite-Live. L'intérêt de ces éloquents discours est sensible à tous les esprits; leur charme est irrésistible; et l'on soutient qu'ils renferment aussi une instruction pure et profonde, que l'historien ne répandrait pas aussi heureusement par d'autres moyens, et en nous la présentant sous son propre nom. On ajoute qu'ils n'offensent aucunement la vérité historique, lorsqu'ils ne contiennent rien qui ne s'accorde ou ne se concilie avec le cours des faits, avec les caractères et la situation des personnages. Cependant, Messieurs,

Cicéron a prescrit aux historiens de ne rien dire de faux; et vous demanderez s'ils observent cette loi fondamentale, lorsqu'ils font parler un acteur qui a gardé le silence, lorsqu'ils rapportent de longs discours tenus en secret, et qui n'ont pu leur être révélés, lorsqu'ils prêtent aux hommes qu'ils mettent en scène leurs propres pensées, leur esprit, leurs talents, leur éloquence? Faut-il croire que Thucydide n'a écrit l'histoire de la guerre du Péloponèse que pour avoir occasion de traiter ainsi tous les sujets de morale et de politique, et de s'exercer en même temps dans tous les genres et toutes les formes de l'art oratoire? S'il s'est proposé un tel plan, comment le disculper d'infidélité ou même d'imposture, lui qui se vante d'avoir soigneusement recherché les copies originales de ces trente-neuf harangues, et de les transcrire avec une scrupuleuse exactitude? Mais quelque idée qu'on prenne du travail de ce grand écrivain, est-il possible de remplir en effet successivement les fonctions d'historien et d'orateur, sans que l'une nuise à l'autre? Que signifie ce mélange de témoignages historiques et de déclamations théâtrales? Quelle confiance peut inspirer un ouvrage interrompu si souvent par des ornements artificiels, et, puisqu'il faut le dire, par de pures fictions? N'est-il pas à craindre que ce talent d'amplifier et d'embellir ne s'étende sur les narrations mêmes, et que des auteurs si habiles à inventer des discours ne le soient aussi à supposer des faits, à imaginer des circonstances? S'ils prétendent nous instruire, que n'usent-ils avec franchise du droit qu'ils ont de joindre des observations à leurs récits? Pourquoi cet appareil de personnages postiches? Pourquoi ce théâtre construit tout exprès

pour des interlocuteurs imaginaires? Un si vain artifice peut-il nous faire quelque illusion? L'auteur croit-il que nous ne saurons pas le reconnaître sous ces masques divers dont il lui plaît de se couvrir? Tite-Live n'est-il pas un poëte bien plus qu'un historien, lorsqu'il attribue à Véturie des supplications, des menaces, des apostrophes, qui se sont transportées d'elles-mêmes sur notre scène tragique comme à leur véritable place?... Que les harangues se soient établies dans le système des anciennes compositions historiques, et qu'il faille recueillir tous les chefs-d'œuvre du génie antique, les étudier tels qu'ils sont, avec leur théories littéraires, comme avec leur philosophie, leur mythologie et les institutions qu'ils supposent, la critique moderne n'en disconvient pas; mais elle ne pense point qu'on les doive imiter, au mépris des règles naturelles du genre historique. Elle ne voit dans cet ancien usage qu'une convention révocable, qu'une concession sur laquelle il est toujours temps de revenir, si elle n'est plus compatible avec l'état des lumières et avec le progrès des méthodes exactes.

Tels sont les différents motifs qui ont été allégués, soit pour maintenir cet usage, soit pour l'abolir ou le modifier. Voilà sous quels aspects généraux la question s'est présentée à nous dans notre dernière séance. Aujourd'hui nous entreprendrons de tirer de toutes ces observations des résultats pratiques, et de reconnaître quelles sont les harangues qui ne peuvent plus être tolérées dans l'histoire, quelles sont celles qu'elle pourrait admettre encore, et quelles en devraient être les conditions et les formes.

Avant tout j'observerai que l'usage antique de ces

harangues n'est point un de ces préceptes invariables de l'art d'écrire, qui tiennent à la nature même des choses, et que la raison seule avait établis avant qu'ils fussent consacrés par des chefs-d'œuvre grecs et latins. Le nom de classique ou de normal n'appartient qu'à ce qui se fonde, non pas seulement sur d'éclatants exemples, mais plus encore sur la vérité immédiatement observée, aperçue et sentie. L'histoire a des lois primitives et fondamentales : l'antiquité elle-même les a connues : Cicéron les a proclamées, il les a données pour inflexibles. Et en effet, elles ont été confirmées depuis par l'expérience et par les plus sévères analyses. Or, loin que ces lois prescrivent ou conseillent d'inventer des discours, elles interdiraient bien plutôt ce genre de mensonge : c'est par accident, ou plutôt c'est par abus que certaines habitudes particulières ont introduit cette pratique dans les livres d'histoire; elle était étrangère à leurs formes, à leur disposition, à leur matière. Aussi voyons-nous que malgré les causes qui l'avaient entretenue et propagée, César, Diodore de Sicile, Trogue-Pompée, Sénèque le père, et d'autres anciens, y compris même quelques-uns de ceux qui l'ont suivie, en sentaient déjà les inconvénients et les vices. Il était donc fort permis aux modernes d'examiner cette question, et ils ont amplement usé de ce droit. « Tranchons le mot, disait D'Alembert, aujourd'hui l'on renverrait aux amplifications de collége un historien qui remplirait son ouvrage de harangues. » D'Alembert s'exprimait ainsi en 1761; et néanmoins, en 1766, Gaillard publia une histoire de François Ier, qui n'en est pas précisément remplie, mais qui en contient plusieurs. On a vu, même

depuis, quelques nouveaux exemples de cette ancienne rhétorique; mais dédaignée par Voltaire, par Robertson, par les plus recommandables écrivains du dix-huitième siècle, elle a tellement perdu son crédit, qu'il lui sera désormais difficile de le reprendre. Il faut savoir pourtant quels sont les discours que l'on entend réprouver, et s'il n'en est point qui doivent, par leur nature même, rester au nombre des parties essentielles d'un livre historique.

La première règle, à mon avis, sera de n'en point introduire où il n'en existe pas, c'est-à-dire où il n'en a été réellement prononcé aucun, et de ne jamais faire parler un personnage qui n'a rien dit dans les circonstances où on le place. L'un des historiens de l'antiquité, Diodore de Sicile, a depuis longtemps établi cette règle, et les deux premières pages de son vingtième livre offrent une sorte de résumé de toutes les réflexions qui se peuvent faire sur ce sujet. « Il ne veut pas qu'on omette les choses qui ont été réellement dites avec sagesse, force ou courage : de tels discours lui semblent aussi dignes que les faits mêmes d'entrer dans les annales; mais il en exclut les longues harangues faites à plaisir; et, loin de penser qu'elles puissent plaire, il trouve qu'elles interrompent, hors de propos, le fil de la narration, et qu'elles impatientent les lecteurs raisonnables. « Avez-vous, dit-il, le talent « de la parole et le goût des compositions oratoires? « Permis à vous d'inventer des sujets, si vous n'en « avez de réels; de supposer des accusations, d'imagi-« ner des ambassades, de célébrer la vertu, d'invecti-« ver contre le vice, de vous exercer, tant qu'il vous « plaira, dans le genre judiciaire ou délibératif ou dé-

« monstratif, et d'acquérir par là, s'il plaît aux dieux, « une réputation éclatante. Mais n'allez pas intituler « du nom d'histoire le recueil de vos oraisons; on se« rait en droit de juger que vous ne savez pas racon« ter, et que vous placez là fort mal un genre d'écrire « dans lequel vous vous distingueriez peut-être ail« leurs. La plupart des lecteurs passeront par-dessus « tous vos exercices de rhétorique, ils sauteront vingt « feuillets pour en trouver la fin. Ils aimeront mieux « les supposer bien faits que de les lire; et vous serez « fort heureux, si, choqués de ces interruptions per« pétuelles, ils ne jettent pas loin d'eux votre livre, « pour ne jamais le reprendre, désespérant d'y rien « trouver de ce qu'ils cherchent. L'histoire, ajoute « Diodore, est un genre simple et homogène, qui ne « conserve sa beauté que par l'étroite union de ses « propres éléments. L'addition d'un corps étranger la « déforme et la dénature. » Ne serez-vous pas étonnés, Messieurs, que les historiens de l'antiquité aient fabriqué tant d'oraisons imaginaires, quand on exposait déjà si bien les motifs de n'en point faire et même de n'en pas tolérer?

Mais les modernes ont poussé bien plus loin ce travers. Quand nous rencontrons des harangues chez les auteurs grecs et latins, nous ne sommes pas très-certains qu'elles n'aient point été prononcées; au contraire, nous avons souvent lieu de croire qu'il y a quelque chose de réel, sinon dans les développements et les formes, du moins dans le fond et l'idée générale de chacun de ces morceaux. Or, cette hypothèse ou cette excuse n'est aucunement admissible à l'égard de plusieurs des harangues insérées dans les annales

qui ont été rédigées depuis quatre siècles; car nous savons positivement que les personnages n'en avaient point prononcé. Mézerai, quand il a placé Jeanne d'Arc sur le fatal bûcher, lui fait réciter une tirade véhémente qui va vous montrer à quel point les fausses théories peuvent égarer les esprits les plus judicieux. « Eh bien, êtes-vous à la fin de vos souhaits? « M'avez-vous enfin amenée à un endroit où vous pensez que je ne vous serai plus redoutable? Lâches « que vous êtes, qui avez eu peur d'une fille, et qui « n'ayant pu être soldats, êtes devenus bourreaux, « impies et impitoyables! qui vous efforcez en vain « de combattre contre Dieu; dites-moi, pensez-vous « par votre tyrannie détourner les décrets de sa toute-« puissance? Ne restait-il plus, pour comble à votre « orgueil et à votre injustice, qui veulent, en dépit de « la Providence divine, ravir la couronne de France « au légitime héritier, que de faire mourir une in-« nocente prisonnière de guerre par un supplice digne « de votre cruauté? Celui même qui m'a donné la force « de vous châtier en tant de rencontres, de vous chas-« ser de tant de villes, et de vous mener battant aussi « facilement que j'ai mené autrefois un troupeau de « moutons, m'a encore, par sa divine bonté, donné « le courage de craindre aussi peu vos flammes que « j'ai redouté vos épées. Vous ne me faites point in-« jure, parce que je suis disposée à tout souffrir pour « sa gloire; mais, votre crime s'élevant contre sa ma-« jesté, vous sentirez bientôt la pesanteur de sa justice « dont je n'étais qu'un faible instrument. De mes cen-« dres naîtront vos malheurs et la punition de vos cri-« mes. Ne vous mettez pas dans l'esprit qu'avec moi la

« vengeance de Dieu soit étouffée : ces flammes ne fe-
« ront qu'allumer sa colère qui vous dévorera. Ma mort
« vous coûtera deux cent mille hommes; et, quoique
« morte, je vous chasserai de Paris, de la Normandie
« et de la Guienne, où vous ne remettrez jamais le
« pied. Et après que vous aurez été battus en mille
« endroits et chassés de toute la France, vous n'em-
« porterez avec vous en Angleterre que la colère di-
« vine, qui, vous poursuivant toujours sans relâche,
« remplira votre pays de beaucoup plus grandes ca-
« lamités, meurtres et discordes que votre tyrannie
« n'en a fait naître dans ce royaume. Et sachez que
« vos rois perdront le leur avec la vie, pour avoir
« voulu usurper celui d'autrui. C'est le dieu des ar-
« mées, protecteur des innocents, et sévère vengeur
« des outrages, qui vous l'annonce par ma bouche. »
Voilà, Messieurs, des imprécations et des prophéties qu'on peut bien risquer sur la scène tragique, mais qui dans l'histoire ne sont propres qu'à dénaturer le récit et qu'à donner une fausse idée du personnage. La plus simple réflexion suffit pour concevoir que les Anglais, tenant en leur pouvoir la malheureuse Jeanne, ne lui auraient pas permis, à sa dernière heure, de débiter publiquement toutes ces sottises. Disons plus : on a les pièces tant de son procès en 1430, que de la révision qui en fut faite en 1452; elles ont été recueillies, publiées, et forment le tome III[e] des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*. Or, nous y voyons que les témoins de son supplice ne lui ont entendu proférer qu'un petit nombre d'exclamations entrecoupées. Ces pièces authentiques nous la représentent pénétrée, dans ses derniers moments, de sentiments

religieux; écoutant humblement les exhortations du frère Martin Ladvenu; ne l'interrompant que pour se recommander elle-même à Dieu, à saint Michel et à sainte Catherine; ses paroles sont qualifiées *dévocions*, *lamentations pieuses*, *recognicions à Dieu notre rédempteur*. Point d'anathème, point d'invectives, pas d'autres menaces que celle qu'un seul témoin rapporte en ces termes : « Ha! j'ai bien paour que tu ne « ayes à souffrir de ma mort. » Qui ne sent, Messieurs, combien ces détails simples et naïfs de la véritable histoire sont préférables à la rhétorique de Mézerai? Non-seulement ils conviennent mieux au caractère et à la situation de Jeanne, mais ils font en effet plus d'honneur à sa piété, à sa résignation, à son courage. Ils ont surtout l'avantage de ne répandre aucune erreur, de ne point entretenir ou étendre les superstitions vulgaires, de ne pas induire à croire que la Pucelle ait prédit les malheurs des Anglais et leurs révolutions intérieures jusqu'à la mort de Charles Ier inclusivement. Car enfin, l'on aurait beau dire qu'il existe entre nous et Mézerai une convention tacite qui lui donne le droit d'exprimer ses propres pensées sous le nom de Pucelle d'Orléans : nous voyons trop qu'il s'efforce de faire illusion, et il y réussit réellement auprès du commun des lecteurs, disposés à tout croire, et qui ne peuvent soupçonner qu'un grave auteur passe son temps à les amuser par des jeux d'esprit, si tant est qu'il y ait quelque esprit dans ces fictions puériles.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister plus longtemps sur cette première maxime, savoir, que des oraisons purement chimériques, n'ayant aucune sorte de réalité, blessent toutes les lois et toutes les conve-

nances de l'histoire. Une seconde règle concernera les discours qui ont été réellement prononcés, mais dont il n'a été possible de recueillir et de conserver ni le texte, ni l'ensemble, ni les détails. En ce cas, qui est fréquent ou même le plus ordinaire, il me semble que la bonne foi commande à l'historien de se borner à ce qu'il sait positivement de l'idée générale de ces discours, de leur but, de leur intention, de leur caractère, et de n'ajouter aucun trait imaginaire à ceux qui lui auraient été transmis comme historiques. Vous savez combien il s'en faut qu'on se soit prescrit cette réserve, et ici ce sont les anciens, nous devons l'avouer, qui ont offert et multiplié les exemples de la licence. Le jour même de l'entrée d'Annibal à Capoue, un jeune homme appelé Pérolla conçut, dit-on, le dessein de tuer ce général à la suite d'un festin. Pérolla ayant communiqué ce projet à son père Pacuvius, celui-ci parvint à l'en détourner. Qu'à ce sujet, il y ait eu une conversation secrète entre le père et le fils, voilà tout ce que nous en pouvons savoir. N'importe : Tite-Live saisira cette occasion de composer une harangue de Pacuvius, qui, bien que fort courte, sera divisée en trois points entre un exorde et une péroraison. Rollin a fort vanté ce morceau, il en a fait une longue analyse dont le but est de montrer avec quel soin, avec quel art tous les préceptes de la rhétorique y sont observés en ce qui concerne l'invention, la disposition et l'élocution : *Per ego te, fili, quæcumque jura liberos jungunt parentibus, precor quæsoque ne ante oculos patris facere et pati omnia infanda velis.* « Par tous les droits, mon fils, qui « attachent les enfants à leurs pères, je te prie, je te

« supplie de ne pas vouloir, sous les yeux du tien, faire « et souffrir tant d'indignités. » Voilà l'exorde, et on y admire, premièrement, une hyperbate ou hypallage, un arrangement confus de paroles qui représente la vive émotion de Pacuvius : *Per ego te, fili, quæcumque jura;* secondement, une division exprimée par les deux mots *facere* et *pati :* d'une part, commettre un crime, de l'autre s'exposer à en souffrir la peine; c'est un crime, car la foi des traités sera violée, la religion de l'hospitalité outragée, et l'autorité paternelle méconnue. Ces trois articles vont composer et sous-diviser la première partie de l'oraison : *Paucæ horæ sunt, intra quas jurantes per quidquid deorum est, dextræ dextras jungentes, fidem obstrinximus, ut sacratas fide manus, digressi ab colloquio, extemplo in eum armaremus?* « Il y a bien peu d'heures qu'attestant « tous les dieux, nos mains s'unissaient à celles d'Anni- « bal : aurons-nous engagé notre foi, pour qu'au sortir « d'un entretien pacifique, ces mains consacrées par une « récente alliance, s'arment aussitôt contre lui? » C'est le premier paragraphe. Voilà le second : *Ab hospitali mensa surgis, ad quam tertius Campanorum adhibitus es ab Annibale, ut eam ipsam mensam cruentares hospitis sanguine?* « Cétte table hospita- « lière où il n'admettait avec toi que deux autres Cam- « paniens, ne viens-tu de la quitter que pour la souil- « ler du sang de ton hôte? » Enfin c'était Pacuvius, qui avait obtenu d'Annibal la grâce de Pérolla : ne pourra-t-il obtenir d'un fils la grâce d'Annibal? *Annibalem pater filio meo potui placare, filium Annibali non possum?* La première partie étant ainsi achevée, une transition en résume les trois arguments et conduit

à la seconde : *Sed sit nihil sancti, non fides, non religio, non pietas; audeantur infanda, si non perniciem nobis cum scelere afferunt.* « Mais qu'il n'y ait « rien à respecter, ni la foi (des traités), ni la religion « (de l'hospitalité), ni la piété (filiale), osons le crime, « pourvu que le crime ne nous entraîne point à notre « perte. » Or Pérolla va voir à quels périls il s'expose : *Unus aggressurus es Annibalem! Quid illa turba tot liberorum servorumque? Quid in unum intenti omnium oculi? Quid tot dextræ? Torpescentne in amentia illa? Vultum ipsius Annibalis, quem armati exercitus sustinere nequeunt, quem horret populus romanus, tu sustinebis?* « Seul tu vas attaquer « Annibal! Et cette foule d'hommes libres et d'esclaves « qui l'environnent! Et tous leurs yeux attachés sur lui! « Et tant de mains armées pour sa défense! Tout va, « devant toi, rester immobile. Mais le front d'Annibal « lui-même, ce regard que les légions ne peuvent sou- « tenir dans les combats et que redoute le peuple ro- « main, n'aura rien d'imposant pour toi! » Tout étant dit sur le crime et sur le danger, une troisième partie exprime la résolution que Pacuvius a prise d'être le défenseur d'Annibal et de le couvrir de son corps : *Et, alia auxilia desint, me ipsum ferire, corpus meum opponentem pro corpore Annibalis, sustinebis! Atqui per meum pectus petendus ille tibi, transfigendusque est.* « Et quand tout autre secours man- « querait (c'est encore une transition), il te faudra me « frapper moi-même, et pénétrer par mon sein jusqu'au « sien. » Cela, dit Rollin, passe tout ce que l'on peut imaginer; et c'est pourquoi Pacuvius ou Tite-Live réserve ce motif pour le dernier. Aussi n'y a-t-il plus

que la péroraison : elle consiste en deux antithèses : *Deterreri hic sine te potius quam illic vinci : valeant preces apud te meæ, sicut pro te hodie valuerunt.* « Ah! laisse-toi dissuader en ce lieu-ci plutôt « qu'écraser en celui-là, et que nos prières aient sur toi « autant de pouvoir qu'elles en ont eu aujourd'hui en « ta faveur! » J'ose dire, Messieurs, que plus, en décomposant ce discours, on y trouvera d'artifices, moins il sera digne de l'histoire. Son défaut essentiel est d'être controuvé, de n'appartenir qu'à l'auteur, et d'usurper une place parmi les faits, sans sortir d'aucune des sources où les faits doivent être puisés. Le même travail dont nous saurions gré à un orateur, à un romancier, à un poëte, la raison, la vérité, toutes les convenances l'interdisent à un historien. Il n'a le droit ni de supposer des harangues qui n'ont existé en aucune manière, ni de fabriquer celles dont il ne peut connaître que l'intention et le sujet.

Les oraisons fictives, accréditées par les historiens antiques, ont eu une fatale influence non-seulement sur les livres de leurs successeurs, mais jusque sur les exercices littéraires de nos écoles modernes; car c'est le plus souvent à des compositions de ce faux genre que se réduit l'apprentissage de l'art d'écrire. Si l'on s'était borné à proposer aux élèves quelques-uns des sujets traités par de grands maîtres, tels que Thucydide, Salluste, Tite-Live et Tacite, ce travail aurait eu du moins l'avantage de faire étudier et imiter d'excellents modèles. Malheureusement on ne voulut point s'en tenir là : comme s'il n'y avait pas déjà bien assez de harangues dans les annales de l'antiquité, du moyen âge et des derniers siècles, on imagina de composer

après coup presque toutes celles que les historiens avaient laissées à faire, et de glaner après eux dans les champs de l'histoire, ou plutôt dans ses landes, l'ivraie des amplifications de collége. Le talent, il est vrai, peut par sa propre force, par de plus sages méthodes, par des études plus sérieuses, réparer tout le dommage d'une fausse instruction; et il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'elle n'a point empêché quelques-uns de ceux qui l'ont reçue de devenir d'habiles écrivains. On a publié, depuis peu, trois essais de La Harpe en ce déplorable genre; il n'en a pas moins, dans un âge plus mûr, composé en vers *Warwick* et *Mélanie*, en prose d'élégants morceaux de littérature. Mais il me semble qu'il serait possible d'offrir de plus sains aliments au goût et à l'imagination des élèves, et je crois surtout que de pareils exercices ne sont aucunement propres à former des historiens.

Du reste, je n'ai à tirer en ce moment qu'une seule conséquence, c'est que les harangues, soit purement chimériques, soit fabriquées à propos de circonstances historiques qui n'en fournissent tout au plus que le sujet ou l'idée sommaire, sont toujours déplacées, et seraient désormais intolérables au milieu d'une suite de récits graves et fidèles. Mais les deux premières règles que je viens d'établir ne tendent à exclure que les discours fictifs, et non pas ceux qui ont été réellement prononcés par les personnages. Ce sont des faits aussi que les paroles mémorables : il s'agit, comme à l'égard des autres faits, d'en vérifier l'existence, d'en apprécier l'importance et d'en fixer avec précision le souvenir. Les annales des États libres ne seraient pas complètes, si elles n'offraient le tableau des assemblées

populaires ou représentatives qui délibèrent sur des intérêts publics, si elles ne nous introduisaient jamais au sein des comices, des sénats, des diètes, des parlements, des états généraux, des chambres ou assemblées nationales, pour nous y faire entendre, en des circonstances solennelles ou critiques, la voix des orateurs qui ont exercé sur les résolutions et sur les destinées de leurs concitoyens une influence ou salutaire ou pernicieuse. Dans les gouvernements plus concentrés, il se tient des conseils où les affaires générales se traitent avec plus ou moins de liberté : là encore, il est possible que des témoins attentifs et véridiques aient recueilli la substance et même le texte de certains discours à placer au nombre des causes, des préparatifs ou des circonstances de quelques grands événements. Ajoutons qu'avant l'établissement des ambassades permanentes, avant qu'on eût pris l'habitude de traiter par écrit, ou en des conférences très-secrètes, les affaires politiques, il n'existait pour les peuples, les rois, les gouvernements, pas d'autre moyen de communiquer entre eux que de s'envoyer mutuellement des députés, des orateurs chargés de faire des déclarations ou propositions de guerre, de trêves, de paix ou d'alliances, et d'en exposer de vive voix les motifs. Autrefois aussi les généraux haranguaient leurs troupes avant les combats, et Folard semble regretter cette coutume qui, dit-il, a cessé depuis Henri IV. Il y a peu d'apparence qu'elle se renouvelle ; mais, puisqu'elle a jadis régné, les traces doivent s'en retrouver en certaines parties de l'histoire. Enfin, Messieurs, diverses conjonctures de la vie publique ou privée ont donné lieu à des discours qui peuvent sembler di-

gnes d'un long souvenir : par exemple, on n'élève aucun doute sur celui que Charles-Quint, abdiquant la couronne d'Espagne, adressa publiquement à son fils Philippe II. Voilà donc différents genres d'oraisons ou d'allocutions véritablement historiques qu'il est permis, utile, et quelquefois nécessaire de rapporter.

Elles vont être l'objet d'une troisième règle dont Crévier, quoique grand partisan des harangues et même de celles de Tite-Live, a reconnu la sagesse et maintenu toute la vigueur. « Si, dit-il, l'écrivain peut « trouver quelque part les propres paroles des person- « nages qu'il fait parler : *Si scriptori licuit, eorum quos* « *dicentes facit, verba et orationes quemadmodum* « *pronuntiatæ sunt, alicunde nancisci;* il doit se bien « garder d'y substituer les jeux de son imagination. » Thucydide est accusé par Denys d'Halicarnasse et soupçonné par tous les lecteurs éclairés, d'avoir pris à cet égard des libertés excessives, de remplir de ses propres pensées les oraisons qu'il feint de reproduire, d'y mettre ce qui n'y était pas, d'en retrancher ce qui s'y trouvait. Par exemple, nous apprenons d'Aristote que Périclès, dans l'oraison funèbre des guerriers d'Athènes, disait qu'enlever, moissonner les jeunes générations au sein d'une république, c'était ôter le printemps à l'année. Ce trait ne se retrouve pas dans le discours très-étendu que Thucydide prête à Périclès; et ce n'est pas la seule raison que nous ayons de douter de la parfaite vérité de ce morceau célèbre. Vous savez à quel point Tite-Live a mérité aussi ces reproches : Tacite lui-même les a essuyés, particulièrement à l'occasion de la harangue qu'il attribue à l'empereur Claude, au chapitre vingt-quatre du onzième

livre des Annales. C'est la matière d'une discussion à laquelle nous devons, Messieurs, nous arrêter, parce qu'elle pourra nous fournir les moyens de fixer le sens et de reconnaître les conséquences de la règle que je viens d'énoncer d'après Crévier.

Il s'agissait de savoir si les droits de cité seraient accordés aux Gaulois. Claude, qui est de cet avis, en expose les motifs en ces termes : « Mes ancêtres « (dont le plus ancien, Clausus, Sabin d'origine, fut, « le même jour, admis et parmi les citoyens de Rome « et dans la classe des familles patriciennes), mes ancê- « tres m'invitent à suivre le même système, en appelant « au sein du sénat ce que chaque pays aura produit « de plus illustre. Ne savons-nous pas que les Jules « ont été pris d'Albe, les Coruncanius de Cafrarinum, « les Porcius de Tusculum, et pour ne point fouiller « dans toutes ces antiquités, que l'Étrurie, la Lucanie, « toutes les provinces d'Italie ont fourni des sénateurs; « qu'enfin nous avons étendu la patrie des Romains « jusqu'aux Alpes, pour incorporer à Rome, non pas « seulement des citoyens isolés, mais des contrées et « des nations entières? Ce fut l'époque d'une tranquil- « lité affermie au dedans, d'une gloire florissante au « dehors, quand les habitants de l'Italie transpadane se « virent admis dans la cité, quand, pour réparer l'épui- « sement que causait à l'empire la dispersion de nos « légions sur toute la terre, nous sûmes le fortifier des « plus braves guerriers de nos provinces. Regretterons- « nous d'avoir pris à l'Espagne les Balbus, à la Gaule « Narbonnaise tant de personnages non moins célèbres? « Leur postérité nous demeure, et chérit comme nous « la patrie commune. Pourquoi les Lacédémoniens et

« les Athéniens sont-ils déchus de la puissance que leurs « armes avaient acquise, si ce n'est pour avoir re« poussé, comme étrangers, les peuples vaincus? Com« bien plus sage fut notre fondateur Romulus, qui, « dans la plupart des nations voisines, voyait en un « même jour des ennemis le matin, et des concitoyens « le soir! Des étrangers ont été nos rois; des fils « d'affranchis nos magistrats; et ce n'était point une « innovation, comme on le croit faussement, c'était « l'usage de nos premiers siècles. Vous me direz qu'il « nous a fallu combattre contre les Sénonais; mais « avez-vous donc oublié que nos plus proches voisins, les « Volsques et les Èques, nous ont aussi livré des batail« les? Si les Gaulois ont pris Rome, il nous a fallu « donner des otages aux Toscans, subir le joug des « Samnites. Et après tout, parcourez l'histoire de nos « guerres : aucune n'a moins duré que celle des Gau« les, qu'une paix continuelle et sûre a suivie. Déjà nos « alliés par les mœurs, par les arts, par des mariages, « que désormais les Gaulois nous apportent leur or et « leurs ressources, plutôt que de les posséder à part. « Pères conscrits, tout ce que nous révérons aujour« d'hui comme antique a été nouveau : après les « magistrats patriciens, il y en a eu de plébéiens; « après les plébéiens, de Latins; après les Latins, d'Ita« liens de contrées diverses. Ce que je vous propose « deviendra ancien aussi, et après avoir été autorisé « par des exemples servira d'exemple à son tour : *Inve« terascet hoc quoque, et quod hodie exemplis tue« mur, inter exempla erit.* »

On a rapproché de ce discours celui dont les fragments se lisent sur deux tables de bronze trouvées à

Lyon en 1529, et conservées dans cette ville. Le P. Ménétrier, de la société de Jésus, historien de Lyon, prétendit que ce monument ne correspondait en aucune manière à la harangue rapportée par Tacite; mais cette opinion a paru peu soutenable, et depuis qu'elle est abandonnée, les uns, comme Crévier, ont fait un très-grand crime à Tacite d'avoir osé modifier les paroles impériales; les autres, au contraire, comme M. Dureau de la Malle, son traducteur, l'ont loué d'avoir remplacé par un très-beau discours une oraison fort ennuyeuse, surchargée d'une érudition pédantesque. Pour apprécier ces reproches et ces éloges, et pour fixer nos idées sur la liberté dont un historien peut ou ne peut pas user en pareils cas, il nous est indispensable de prendre quelque connaissance de ces deux tables lyonnaises que Gruter, Ménestrier, Brottier et d'autres ont publiées. Claude y parle de cette manière: « Je prévois qu'on va crier à l'innovation; c'est la « première objection qui se présentera, je le sais, à « tous les esprits. Mais je vous prie de considérer « combien de choses nouvelles ont été reçues dans « Rome à partir de son origine; par combien de for- « mes et d'états votre république a passé : des rois « l'occupèrent jadis, sans néanmoins la transmettre à « leurs héritiers naturels; des hommes étrangers à « leur famille, au pays même, leur succédaient, « comme le Sabin Numa à Romulus; Tarquin l'Ancien « à Ancus Martius. » Je supprime ici, Messieurs, de très-longs détails sur l'origine de Tarquin, fils du Corinthien Démarate; sur Servius Tullius, né de l'esclave Ocrésia; sur le mont Cœlius, primitivement appelé *Mastarna;* sur l'établissement des consuls, de la dic-

tature, des tribuns, des décemvirs. Claude revient enfin à son sujet : *Sed illuc potius revertar.* Sa manière d'y revenir est de parler d'abord de Tibère, qui admit au sénat les personnes les plus distinguées des colonies et des municipes; puis de la ville de Vienne, à laquelle appartient Vestinus, l'ornement et la fleur de l'ordre des chevaliers; Vestinus dont les fils méritent des sacerdoces, en attendant que leur âge leur permette d'occuper des postes plus éminents; ensuite de la ville de Lyon, qui a déjà fourni des sénateurs dont on n'a point à rougir, et enfin de toute la Gaule chevelue : *Jam comatæ Galliæ causa agenda est.* « Si l'on « objecte que, durant dix ans, la Gaule a fait la guerre au « divin Jules, qu'on mette en compensation cent années « d'une fidélité inébranlable, d'une obéissance à toute « épreuve au milieu des troubles qui nous ont agités : » *Opponat immobilem fidem obsequiumque, multis trepidis rebus nostris plus quàm expertum.* « C'est à « la tranquillité de cette province que Drusus, mon père, « a dû la sécurité dont il jouissait, tandis qu'il subjuguait « la Germanie, et même en levant des subsides, opéra- « tion nouvelle alors, à laquelle les Gaulois n'étaient « point accoutumés, et dont nous n'éprouvons que trop « encore aujourd'hui la difficulté » : *Novo tum opere et inadsueto Gallis.... quod opus, quàm arduum sit nobis, nunc cùm maximè.... nimis magno experimento cognoscimus.*

Je suis sûr qu'il serait téméraire de ne point professer un très-profond respect pour ces deux tables antiques, auxquelles il ne manque rien de ce qui donne de l'importance à ces sortes de monuments, puisqu'elles sont mutilées, qu'elles n'ont ni commencement ni fin, qu'il

y a certainement une lacune entre la première et la seconde, que plusieurs mots ont disparu dans l'une et dans l'autre, et qu'elles offrent toutes deux des passages fort obscurs. Vous sentez combien ces circonstances doivent les rendre précieuses aux savants qui les restituent et qui les expliquent; vous comprenez qu'elles ont bien plus de valeur à leurs yeux qu'une page de Tacite, qui ne présente, d'un bout à l'autre, qu'un sens clair et raisonnable. Vous pourriez remarquer dans ces tables des expressions et des constructions qui vous sembleraient d'une latinité barbare, et que les érudits ne manqueraient pas de critiquer s'ils les rencontraient dans un livre du moyen âge : *Obsequium plus quàm expertum*, etc. Mais on vous répondra que cela prouve seulement que nous ne possédons pas les connaissances nécessaires pour distinguer toujours le langage du siècle d'Auguste de celui des âges suivants. D'un autre côté, vous seriez bien tentés de trouver étrange qu'en traitant une question sérieuse et qui intéressait à la fois le sénat de Rome et les peuples de la Gaule, l'empereur Claude se soit mis à disserter sur l'origine du roi Servius et sur les noms du mont Cœlius, comme aurait pu le faire à Lyon un de ces rhéteurs qui déclamaient auprès de l'autel d'Auguste : *Ut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram*. Mais nous ne savons pas non plus jusqu'où s'étendait pour un empereur romain le droit de prononcer des harangues ridicules. Il y aurait des observations à faire sur quelques autres inconvenances, par exemple, sur les mentions si particulières des villes de Lyon et de Vienne, et du chevalier Vestinus et de ses fils, qui sont dignes d'occuper des places éminentes. Ces détails locaux et

personnels paraissent un peu déplacés devant le sénat romain : des esprits difficiles et enclins à l'incrédulité auraient peut-être la présomption d'élever des doutes sur l'authenticité ou l'autorité de ces deux tables ; ils soupçonneraient qu'elles ne contiennent pas le véritable texte du discours de Claude, qu'elles n'en offrent qu'une copie altérée à dessein, arrangée selon les goûts, les intérêts et la rhétorique des Lyonnais de ce temps-là ; mais gardons-nous bien, Messieurs, de ces conjectures téméraires, audacieuses, irrévérentes, qui seraient des outrages aux doctrines, aux traditions, j'ai presque dit à la religion des antiquaires.

Prenons ces tables pour authentiques et fidèles : examinons seulement si elles déposent contre la véracité de Tacite. J'oserai, sur ce seul point, hasarder quelques réflexions. D'abord ces vénérables tables ne présentent que des fragments. Celle que nous appelons la première commence par la syllabe *mæ* (reste de *Romæ* apparemment) et par des mots incohérents et interrompus : nous avons perdu ce qui précédait, ainsi que plusieurs lignes entre cette même table et la seconde, qui se termine en laissant la pièce inachevée. Il est donc fort possible que les parties qui nous manquent continssent, sous une forme quelconque, celles des idées exprimées par Tacite qu'on ne croit pas retrouver assez dans ce qui subsiste de ce monument. Mais un point facile à reconnaître, c'est que, des deux parts, si la rédaction diffère, le fond des raisonnements ne varie point. Mêmes idées, mêmes réflexions, et contre le préjugé qui proscrit les innovations, et sur les changements politiques qui se sont successivement opérés dans l'État romain, et sur l'avantage d'acqué-

rir en Italie, hors de l'Italie, des citoyens distingués, des sénateurs illustres, et en faveur des Gaulois, dont la fidélité, dont les dispositions pacifiques sont restées constantes depuis qu'on a traité avec eux. Qu'a fait Tacite? A-t-il inventé d'autres motifs, de nouveaux développements? A-t-il pris la parole au nom de l'empereur Claude? En aucune manière. Il se peut qu'il ait élagué des détails superflus, supprimé des digressions prolixes, s'il s'en trouvait effectivement de pareilles à celles qui remplissent une partie des tables de Lyon. Il se peut encore qu'en resserrant les idées et en les enchaînant, il en ait rendu l'expression plus énergique, plus claire et plus pure; qu'il ait rectifié quelques incorrections impériales, et substitué des tours élégants à des constructions négligées ou irrégulières. Peut-être l'auguste orateur n'avait-il pas daigné dire avec tant de précision : *Inveterascet hoc quoque, et quod hodie exemplis tuemur inter exempla erit.* Mais en tout cela, Messieurs, Tacite n'aurait fait qu'user, au profit de ses lecteurs, des droits acquis à un historien qui rapporte ce qui a été dit.

En effet, lorsque l'auteur d'une histoire s'abstient scrupuleusement, et d'imaginer des oraisons qui n'ont jamais été prononcées, et de composer à plaisir celles qui ne lui sont connues que par leur objet, que par leur idée générale, et de remplacer par des morceaux de son invention celles dont il a, ou peut avoir, le texte sous les yeux; ces trois règles étant bien observées, je pense, et ce sera notre quatrième maxime, qu'il faut lui laisser la liberté ou même lui imposer le devoir de retrancher ce qui est inutile, d'abréger ce qui est diffus, de rétablir dans la diction la clarté, la pureté, les grâces

dont elle manque. A la vérité, Crévier lui prescrit de rapporter les paroles telles qu'elles ont été entendues, ou qu'il les trouve écrites : *Non dubium est quin illæ orationes totidem verbis lectori reddendæ sint;* et D'Alembert demande aussi des citations ou des traductions littérales. Mais de bonne foi, où est le motif, et quel sera le fruit de cette rigueur? Faudra-t-il, toutes les fois que les discussions d'une assemblée politique entreront dans l'histoire, transcrire d'interminables verbiages, sans s'inquiéter de ce qui adviendra de cette confusion d'idées, de cette bigarrure de styles? Ces discours publics réellement débités sont au nombre des faits que l'historien expose avec plus ou moins de détails et de circonstances, selon que l'exigent l'intérêt de la matière, l'exactitude de la narration, et l'instruction du lecteur. C'est encore un récit qu'il fait quand il rapporte des paroles; et là, comme dans tout le cours de son ouvrage, il lui appartient de juger de ce qui est ou n'est pas digne de mémoire et de choisir les formes les plus précises et les plus heureuses, entre celles qui n'altèrent en rien la vérité du fond. Je sais fort bien qu'il peut abuser de cette faculté, rédiger des analyses incomplètes, inexactes ou même frauduleuses, affaiblir ou dissimuler, déguiser ou exagérer ce qu'auront dit ses personnages. Mais cette infidélité est du genre de celles qu'il peut commettre à l'égard de tous les faits qu'il est chargé de peindre; et parce qu'elle est malheureusement possible et sans contredit fort condamnable, ce n'est pas une raison pour que l'histoire devienne un recueil fastidieux de procès-verbaux et de transcriptions textuelles. Je suis donc persuadé qu'en ce qui concerne les harangues,

les meilleurs principes sont ceux que Tacite a suivis, je ne dirai pas dans la vie d'Agricola, où l'on a peine à ne point lui imputer toute l'éloquence de Galgacus, mais dans ses Annales et ses Histoires, où pour l'ordinaire son travail se réduit à extraire avec autant de franchise que d'habileté tout ce qu'il y a de substantiel et de mémorable dans ce qu'avaient dit, avec plus ou moins de prolixité, de désordre et de négligence, les princes, les généraux, les hommes d'État et quelques hommes privés. Les tables mêmes de Lyon seraient à mes yeux un indice de son excellente méthode, qui est devenue celle de nos meilleurs historiens modernes. Rulhière aurait étendu sans mesure le tableau des troubles de la Pologne, s'il eût employé tout ce qu'il avait recueilli de copies des discours entendus aux diètes, au sein des confédérations et dans les conférences. Il n'omet rien de ce qui a produit, de ce qui peut reproduire une impression profonde; il n'y ajoute rien non plus, et s'il en rend presque tous les traits plus brillants ou plus forts, c'est uniquement parce qu'il les presse et les dégage de tout ce qui en atténuait la grandeur et en affaiblissait l'énergie.

Il suffirait, pour résoudre cette question, de réfléchir à ce qui se passe au milieu de nous depuis 1789. Telle a été chaque année, et quelquefois chaque jour, la multitude et la prolixité des discours publics, qu'assurément on ne saurait proposer de les insérer dans l'histoire. Elle périrait accablée, ensevelie sous ce poids énorme. La plupart n'ayant eu ni par leur matière, ni par leurs formes, ni par leurs effets, un intérêt sensible et durable, ils demeurent condamnés à un oubli profond, et n'en sortent par hasard qu'à l'occa-

sion de certaines recherches spéciales qui entraînent à les exhumer des registres, journaux ou collections qui les recèlent. Un historien n'en peut faire à peu près aucun usage; et à l'égard même de ceux qui, à différents titres, se recommandent à son attention, il est encore obligé de ne les employer qu'avec choix et réserve; car il ne disposerait jamais d'un assez grand espace pour les y rassembler tous. Quand ils étaient débités sans assez de préparation, il y régnait un désordre, une diffusion et une négligence souvent intolérables à ceux qui les écoutaient, et que ne supporterait aucun lecteur. On les réduisait déjà beaucoup, c'est-à-dire de plusieurs pages à quelques lignes, lorsqu'on les insérait le lendemain dans les feuilles périodiques : mais il les faudrait souvent abréger bien davantage pour leur accorder une place dans un corps d'annales. En indiquer le sujet, en tracer le plan s'il y en avait un, en conserver les traits caractéristiques, s'il s'en rencontrait quelques-uns, rédiger ces analyses avec l'élégance et l'énergie dont elles seraient susceptibles, voilà tout ce qu'on pourrait se prescrire; et c'est précisément la méthode de Tacite.

Quelques littérateurs ont prétendu que les harangues, lorsqu'elles n'étaient pas rapportées textuellement, devaient toujours être présentées sous la forme qu'on appelle indirecte ou oblique, et qui consiste principalement dans l'emploi de notre conjonction *que*, ou des constructions qui la représentent : *il exposa que*, *il demanda si; ait*, *negat se esse*, *orabat ne*, *hortatur ut;* εἶπεν ὡς, etc. Gaillard s'est déclaré contre cette forme. Selon lui, la formule directe (ce sont ses termes) l'emporte infiniment pour l'éclat, la chaleur

et la netteté. « Qui peut douter, ajoute-t-il, que cette « répétition perpétuelle du *que* dans notre langue ou « de l'infinitif dans d'autres ne soit très-fatigante et ne « répande beaucoup d'embarras dans le style? C'est « bien la peine d'être fatigant et ennuyeux pour n'ê- « tre pas plus fidèle. » J'ai dit assez, Messieurs, que la fidélité est une condition toujours indispensable. Je n'excuserais dans l'historien aucun mensonge ni direct ni indirect : mais on ne saurait, quand il est véridique, lui contester le droit de choisir entre ces deux formes celle qu'il croit la plus convenable en chaque endroit de son ouvrage. Tite-Live et Tacite les emploient l'une et l'autre avec infiniment de goût et de discernement; c'est un de leurs moyens de varier le style, le mouvement de leurs récits. Chez eux, la forme oblique n'a point du tout cette aridité, cette monotonie dont se plaint Gaillard : elle a, au contraire, de la vivacité, de la précision, de la grâce, soit qu'elle s'applique à de courtes harangues, ce qui est plus ordinaire, soit qu'elle s'étende à une plus longue suite de pensées. Avant de rapporter le discours direct de Claude que nous venons d'examiner, Tacite a rendu compte, sous l'autre forme, des motifs que faisaient valoir ceux qui refusaient aux Gaulois l'accès des grandes magistratures. (*Adserebant*) *non adeo ægram Italiam, ut senatum suppeditare urbi suæ nequiret; suffecisse olim indigenas consanguineis populis, nec pœnitere veteris reipublicæ. Quin adhuc memorari exempla, quæ priscis moribus ad virtutem et gloriam romana indoles prodiderit. An parum, quod Veneti et Insubres curiam irruperint, nisi cœtus alienigenarum, velut captivitas, inferatur? Quem ultra ho-*

norem residuis nobilium, aut si quis pauper e Latio senator, fore? Oppleturos omnia divites illos, quorum avi proavique, hostilium nationum duces, exercitus nostros ferro vique ceciderint, divum Julium apud Alesiam obsederint. Recentia hæc. Quid si memoria eorum inoriretur, qui Capitolio et arce romana manibus eorumdem prostratis, fruerentur sanè vocabulo civitatis; at insignia patrum, decora magistratuum, ne vulgarent. Je n'aperçois là aucun embarras, mais une riche variété de tours et d'expressions : « Ils assuraient « que l'Italie n'était pas réduite à ne pouvoir plus fournir « un sénat à sa capitale; que Rome y suffisait jadis « par les citoyens nés dans ses murs, ou de son sang; « et que loin d'avoir à rougir de l'ancienne république, « au contraire, on citait toujours les exemples de vertu « et de gloire qu'avait offerts le caractère romain sous les « antiques institutions. N'était-ce point assez que les « Vénètes et les Insubriens eussent fait irruption dans « le sénat? Fallait-il encore y introduire un ramas d'é« trangers comme dans une ville captive? Quelle pré« rogative serait donc réservée à ce qui restait de pa« triciens? Quelle place dans le sénat au Latium « appauvri? Ces nouveaux riches allaient tout envahir; « eux dont les aïeux, les bisaïeux, chefs des nations en« nemies, venaient de tailler en pièces les armées de « Rome, et de tenir le divin Jules-César assiégé dans Alé« sie. C'étaient là des faits récents : que serait-ce, si « l'on rappelait le souvenir du Capitole embrasé, et des « murs renversés par leurs mains? Qu'on leur laissât « donc le nom de citoyens; mais qu'on se gardât du « moins de leur prostituer les honneurs du patriciat « et l'éclat des magistratures. » Tacite use de ces for-

mes indirectes, toutes les fois qu'à l'occasion d'un événement ou d'une entreprise, il rapporte les opinions, les sentiments du public ou des différentes factions. Mais quels que soient les tours de ses récits, les dessins de ses tableaux, il exprime, il peint et n'invente pas.

Parmi les règles relatives aux harangues historiques, je n'ai pas compris celle qui prescrit d'y bien garder toutes les convenances, d'y conserver à chacun son propre caractère. Ce précepte, sur lequel insistent ceux qui permettent à l'historien de discourir lui-même sous le nom et le masque de ses personnages, est précisément celui qu'Horace et Boileau adressent aux poëtes dramatiques. C'est, en effet, l'art des poëtes que l'historien emprunte alors; et il est trop juste qu'il soit tenu comme eux de donner de la vraisemblance à ses fictions. Denys d'Halicarnasse reproche à Xénophon de n'avoir eu aucun égard aux mœurs et aux conditions des personnes, et d'avoir attribué à des hommes incultes des phrases étudiées et des pensées philosophiques. Les harangues imaginaires avaient tellement confondu l'histoire avec la poésie, que Jules Scaliger, en examinant une question que les savants de son siècle venaient d'élever, celle de savoir si Lucain était poëte, disait qu'il conviendrait plutôt d'accorder ce titre à Tite-Live que de le refuser à Lucain : *Livium potius poetæ nomen meruisse quàm Lucanum amisisse censeo.* Car, ajoutait-il, ce que font les auteurs tragiques, lorsqu'ils prêtent des paroles aux personnages, Tite-Live et Thucydide le pratiquent, chaque fois qu'ils insèrent dans leurs écrits des oraisons auxquelles n'ont jamais songé ceux qu'ils emploient à les prononcer : *Nam quemadmodum tragici, rem ipsam dum*

narrant veram, personis actiones et verba accommodant, sic Livius et Thucydides interserunt conciones quæ nunquam ab iis quibus sunt attributæ, cognitæ fuerunt. Pour nous, Messieurs, qui supposons que l'historien ne s'amuse jamais à fabriquer des harangues qui n'ont point été récitées, ni même celles qui ne sont connues que par la simple indication de leur sujet, nous n'avons point à lui recommander de se conformer à la situation, aux mœurs, aux idées, aux passions des hommes qu'il met en scène. Il ne s'agit aucunement de trouver ce que des Grecs, des Romains, des Français, rois ou sujets, tyrans ou citoyens, généraux ou soldats, ont dû dire, mais de raconter ce qu'ils ont dit, ce qui mérite qu'on s'en souvienne, de l'exprimer avec une précision fidèle, avec l'élégance et l'énergie qu'exige ou permet la vérité. Puisqu'on a sous les yeux les textes, ou d'authentiques extraits de ces discours, puisqu'on s'interdit toute addition, tout nouveau détail, toute pensée nouvelle, puisqu'enfin le travail se borne à une rédaction plus régulière et ordinairement plus concise, il est impossible qu'on y manque aux convenances. Je ne vois plus qu'un seul soin à prendre, c'est d'éviter les expressions étrangères au pays et au siècle des personnages, lorsqu'on traduit leurs paroles en une autre langue. Si l'on jette dans les discours d'un sénateur ou d'un tribun romain des mots empruntés de nos institutions et de nos usages modernes, on commettra la même faute qu'un peintre, qui, en reproduisant les traits et la physionomie de Cicéron et de Jules-César, les revêtirait d'habits français, ferait entrer dans leurs costumes des cravates, des jabots et des manchettes.

Ce que nous avons dit des harangues, nous le dirons aussi des conversations et des lettres ou épîtres. Elles seront admises dans l'histoire sous la double condition d'être bien réelles et d'offrir un vif intérêt. Le cinquième livre de Thucydide se termine par un entretien entre les députés d'Athènes et ceux de Mélos. Il est tel, dit La Mothe Le Vayer, que je ne crois pas qu'on doive jamais l'imiter, à cause de sa trop grande étendue.

QUINZIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — INVENTION OU MANIÈRE DE RECUEILLIR LES ÉLÉMENTS D'UN OUVRAGE HISTORIQUE. — 2° ÉLÉMENTS SECONDAIRES : DESCRIPTIONS.

Messieurs, on suppose ordinairement que l'art d'écrire l'histoire admet des ornements qui ne tiennent point au fond du sujet et qui ne sont dus qu'au talent de l'auteur. C'est une illusion qui a pris, comme il arrive souvent, la place d'une observation précise. Les éléments naturels d'un ouvrage historique étant très-divers, les impressions qu'ils produisent sur nous sont aussi fort inégales; et nous sommes disposés à considérer comme des ornements ceux dans lesquels nous trouvons le plus de charmes. Ainsi un discours éloquent, qui en de graves circonstances aura été réellement prononcé par un personnage illustre, et dont les traits les plus frappants, les mouvements les plus sublimes, seront reproduits dans une histoire, y pourra briller d'un très-vif éclat au milieu des autres faits. Mais comme les occasions de produire ces grands effets ne deviendraient pas très-fréquentes, un historien qui ne sera point retenu par la loi rigoureuse de la vérité, s'efforcera de les multiplier : il embellira les discours parvenus en entier jusqu'à lui; il composera ceux dont il ne connaîtra que l'intention et l'objet; et lors même qu'il ne saura point du tout que ses personnages aient discouru, il lui suffira qu'ils aient pu

le faire, pour se croire en droit d'inventer les pensées et les paroles qu'il jugera les plus convenables à leurs situations, à leurs intérêts, à leurs caractères. Peut-être usera-t-il de ces mêmes libertés à l'égard des entretiens et des lettres missives, en un mot, de tout ce qui a pu être dit ou écrit; toujours pour charmer de plus en plus ses lecteurs, et même aussi pour les instruire; car il leur donnera sous les noms de Cyrus, d'Annibal, des Catons, des Scipions, des Césars, toutes les leçons morales et politiques qu'il ne voudra point débiter en son propre nom. J'admirerai sa science, son esprit, sa verve; mais je dirai qu'il a renoncé à son art pour se livrer à celui des orateurs, ou des romanciers ou des poëtes. Jamais des harangues n'ornent l'histoire; si elles sont fictives, elles la dénaturent, et par conséquent ne l'embellissent pas : si elles sont réelles, quelque brillantes qu'elles soient par elles-mêmes, le nom d'ornements ne leur convient point encore, puisqu'elles sont, comme les autres faits, des parties nécessaires, riches il est vrai, mais naturelles du corps de l'ouvrage. L'art de l'historien est de conserver tout l'intérêt, tout l'éclat de ce qu'il y a de beau et de grand dans sa matière.

Je crois que nous serons ramenés à ces mêmes principes par l'examen que nous allons faire aujourd'hui des descriptions, ou des morceaux appelés de ce nom, dont le sens n'est pas très-précis. Les uns disent qu'une description est une définition imparfaite dans laquelle on tâche de faire connaître une chose par quelques propriétés et circonstances qui lui sont particulières, et qui suffisent pour la distinguer; les autres la considèrent comme une énumération de tous les attributs

qui caractérisent un objet, de tous les accidents qui lui sont propres, de tous les détails qu'il renferme. Tantôt les descriptions semblent être des tableaux qui doivent retracer à nos yeux les couleurs des choses, tantôt ce ne sont plus que de simples exposés faits pour indiquer à l'esprit des particularités observées ou dignes de l'être. Souvent les mots peindre et décrire sont employés dans un même sens : quelquefois on attache à l'un et à l'autre des idées distinctes et presque opposées. Cependant, loin qu'on ait senti le besoin de mieux déterminer en quoi une description consiste, le vague même qu'on a laissé dans ce terme en a si bien étendu l'usage, qu'on a trouvé qu'il existait, non-seulement des parties descriptives dans plusieurs genres de livres, mais un genre descriptif dans la littérature. Ce genre, disait Marmontel, n'était pas connu des anciens : c'est une invention moderne, que n'approuvent guère, ajoutait-il, ni la raison ni le goût. Il poursuivait en disant que toute composition raisonnable devait former un ensemble, un tout dont les parties fussent liées, dont le milieu répondît au commencement, et la fin au milieu; qu'au contraire les ouvrages descriptifs n'offraient ni unité, ni ordre, ni correspondance; qu'il s'y trouvait des beautés peut-être, mais des beautés qui se détruisaient par leur succession monotone ou leur discordant assemblage; que chacune de ces descriptions pourrait plaire si elle était la seule; mais que cent descriptions de suite ne ressemblaient qu'à un rouleau où les études de Vernet seraient collées l'une à l'autre. Chénier a mis en très-beaux vers la même doctrine dans un *Discours sur les poëmes descriptifs*, et dans le premier chant de

l'*Essai sur les principes des arts*. Nous n'avons point à nous occuper des descriptions en vers, ni même des descriptions en prose que peuvent contenir des livres étrangers à l'histoire ; mais nous pouvons du moins établir pour première maxime qu'un ouvrage historique ne doit pas se composer uniquement de morceaux de cette espèce, ni même en admettre un très-grand nombre.

Pour aller plus avant, il nous est, je crois, indispensable, de savoir d'une manière précise ce que c'est qu'une description, ou de convenir du sens que nous attacherons à ce mot. Nous supposerons qu'il signifie, en histoire, un ensemble de détails propres à représenter quelque aspect des choses physiques ou morales. Je dis *représenter l'aspect*, parce qu'il me semble que c'est là une peinture, autant du moins que le langage humain est en effet capable de peindre. L'esprit des lecteurs n'est assez éclairé sur l'état des *choses physiques* que lorsqu'on l'a mis à même de s'en former des images, et souvent aussi l'état des *choses morales* ne s'expose et ne se développe que par des expressions empruntées des objets sensibles au milieu desquels existe la société. D'une part, les pays, les villes, les édifices, les accidents naturels, les dispositions artificielles, les campements, les marches, les cérémonies ou spectacles extraordinaires ; de l'autre, les habitudes, les mœurs privées ou publiques, les institutions politiques ou religieuses, les opinions, les croyances, les lumières : voilà deux genres de tableaux que l'historien peut avoir besoin de nous offrir et quelquefois d'entremêler. Mais ce besoin, c'est le cours des récits qui doit l'indiquer. Les seuls détails physiques

ou moraux à mettre ainsi sous nos yeux sont ceux qu'il nous est nécessaire de bien connaître, pour comprendre parfaitement ce qui nous sera raconté. Telle est, à mon avis, l'idée que nous devons prendre des descriptions historiques, et vous voyez que cette idée générale contient le germe de tous les préceptes auxquels il conviendra qu'elles demeurent assujetties.

Déjà même vous pouvez conclure que ces descriptions ne sont point des ornements accessoires, mais de véritables éléments d'un grand corps d'annales, puisque, sans elles, beaucoup de faits resteraient mal conçus, mal éclaircis, détachés de leurs circonstances, de leurs effets, de leurs causes. Quant à celles qui sont inutiles à notre instruction et que l'auteur ne prodigue que pour étaler la sienne, ou pour exercer son talent dans le genre descriptif, il y a longtemps que Lucien en a fait sentir le ridicule. Il cite un écrivain devant qui nul objet ne pouvait passer sans être décrit, ni le surtout de Vologèse et la bride de son cheval, ni le bouclier de l'empereur, où la Gorgone en relief montrait ses yeux azurés, blancs et noirs, sa chevelure entrelacée de serpents : cet auteur-là dessinait toutes les villes, toutes les plaines, tous les monts, tous les fleuves, plus froid lui-même que ces neiges caspiennes et ces glaces celtiques où il transportait ses lecteurs. Cette étrange manie a longtemps duré, et Chénier parle encore d'un poëte, qui, décrivant toujours et ne peignant jamais,

Jusque sous l'équateur va porter les hivers,
Et gravit sur des monts moins glacés que ses vers.

Ce sont apparemment les succès de quelques grands tableaux qui ont entraîné les historiens médiocres à

composer tant de froides peintures. Oui, sans doute, Thucydide décrivant la peste de l'Attique; Tite-Live, le camp d'Annibal, la ville de Pella, toute la Macédoine; Salluste, les lieux où fut défait Jugurtha; Tacite, l'île de Caprée et les mœurs des Germains, intéressent vivement les lecteurs. Mais, d'où provient le charme de ces descriptions? de ce qu'elles sont instructives, exactes, élégantes, pittoresques, et resserrées dans de justes limites, alors même que la matière exige qu'elles prennent de l'étendue.

Je diviserai, Messieurs, les descriptions historiques en trois ordres. Je placerai dans le premier celles qui représentent un état des choses physiques ou morales qui n'a existé que pendant fort peu de temps, qui n'a duré quelquefois qu'un seul jour; les tableaux d'un grand phénomène physique, comme une éruption volcanique ou un tremblement de terre; d'un fléau naturel, comme une famine, une peste, une épidémie; d'une catastrophe politique, un massacre, une émeute violente; d'une disposition militaire, une marche, un campement, un siége; d'une solennité accidentelle, à l'occasion d'un triomphe, d'une entrée, d'un couronnement, d'un mariage, d'une naissance ou d'une sépulture. Il s'agit là de spectacles que la nature et la société n'ont offerts qu'une seule fois, au moins pour le même objet, et avec les mêmes circonstances locales et personnelles. Une seconde classe comprendra les descriptions de quelques états physiques permanents, qui ont subsisté pendant de longues périodes, ou qui même n'ont point cessé encore; tels seront les détails de géographie, de topographie, d'histoire naturelle, et même aussi ceux qui concerneront des monuments,

des édifices, des constructions, des produits durables d'arts mécaniques. Les descriptions du troisième genre sont celles qui représentent des manières d'être politiques également fixes ou prolongées, sauf des modifications et des nuances, sur l'histoire entière ou sur des parties considérables de l'histoire d'un peuple; par exemple, sa religion, son gouvernement, ses lois, ses usages, ses traditions, son caractère. On pourrait encore considérer comme une quatrième classe de descriptions celles qui sont mixtes, c'est-à-dire composées d'articles appartenant à la seconde et à la troisième. Il en est souvent ainsi de celles qu'on désigne aujourd'hui par le nom de statistique; car les détails qu'elles donnent sur la population, l'industrie, le commerce, les richesses, touchent à la fois à des choses naturelles et à des institutions ou pratiques sociales. Voilà donc un nombre indéfini de descriptions qui s'introduiraient dans l'histoire, si l'auteur saisissait ou cherchait toutes les occasions d'en faire, et s'il ne sentait la nécessité d'user à cet égard d'une réserve extrême. Il doit se souvenir que nous attendons principalement de lui des narrations proprement dites qu'il s'est engagé à raconter, et que tout ce qui n'est pas nécessaire à la clarté des récits, y jette de la confusion et en déconcerte tout le système. Mais une autre réflexion que peut suggérer l'énumération des objets divers qu'un historien peut avoir à décrire, c'est qu'il a besoin d'être doué d'un talent flexible, et d'avoir acquis des connaissances aussi précises que variées.

Maintenant, Messieurs, j'aurai à vous présenter quelques observations spéciales sur chacun des genres de descriptions que nous venons de distinguer; et à

l'égard du premier, c'est-à-dire des tableaux qui représentent quelque état éventuel de la nature ou de la société, l'aspect qu'elles ont offert durant un court espace de temps, peut-être pendant un seul jour, une heure, un moment, vous remarquerez, je crois, que ce sont là réellement des faits, et que si le récit prend alors le nom de description, cela ne tient qu'à l'espèce particulière de détails et de circonstances qu'il s'agit de rapporter. Ainsi, ce ne sont point là des ornements, des accessoires, mais des parties de la matière sur lesquelles on doit se demander, comme sur toutes les autres, si elles sont bien vérifiées, et si elles ont assez d'importance pour être admises dans les annales du monde. Je crois que cette seconde question serait résolue négativement par tous les esprits judicieux, à l'égard des fêtes publiques, accidentellement consacrées à la gloire ou à l'orgueil de certains personnages. Les anciens nous ont laissé fort peu de ces tableaux, trop peu même pour satisfaire la curiosité des antiquaires : il en a été fait beaucoup plus au moyen âge et dans les siècles modernes, soit parce que ce travail offrait peu de difficultés, soit parce qu'on le faisait servir à constater ou à établir des prérogatives, à régler des étiquettes. Je ne veux pas dire qu'il soit inutile de rédiger à part des relations de ces cérémonies, de recueillir même assez de détails pour remplir de très-grands volumes. Je dis seulement qu'il est difficile que ces descriptions conservent quelque intérêt dans un grand corps d'histoire. Froissart et Juvénal des Ursins ne nous laissent rien ignorer de ce qui s'est passé à l'occasion du mariage de Charles VI avec Isabeau de Bavière, à l'entrée et bienvenue

de cette princesse en la ville de Paris en 1389 : mais Mézerai et Villaret se sont abstenus de transcrire ces détails qu'en effet nous ne supporterions plus aujourd'hui. Les témoins de ces solennités peuvent bien s'en exagérer l'importance; un historien est inexcusable de ne pas prévoir que l'exposé en deviendra fastidieux dès qu'elles ne seront plus récentes. Il lui suffira de les indiquer fort sommairement, à moins qu'il n'ait à reconnaître le souvenir de quelque action éclatante ou de quelques paroles mémorables, ou bien d'un désastre public auquel ces fêtes auront donné lieu; à moins aussi qu'il ne s'agisse d'un spectacle tout à fait extraordinaire, unique, ou de nature à ne pas se renouveler souvent. Telle était l'abdication de Charles-Quint, dont Robertson n'a pas manqué de rapporter les circonstances. « Charles, dès qu'il crut avoir trouvé « l'instant favorable à l'exécution de son grand dessein, « voulut y mettre la solennité qu'exigeait l'importance « de cet événement, et signaler son dernier acte de « souveraineté par un éclat qui laissât une profonde « impression dans l'âme de ses sujets et de son suc-« cesseur. Il rappela donc Philippe de l'Angleterre, où « le caractère chagrin de la reine Marie, qui s'aigris-« sait encore de se voir sans postérité, le rendait très-« malheureux, tandis que d'un autre côté la jalousie « des Anglais ne lui laissait aucune espérance de pou-« voir les gouverner un jour. L'empereur Charles, « après avoir convoqué les états des Pays-Bas à Bruxel-« les pour le 25 octobre 1555, vint y siéger pour la « dernière fois sur son trône, ayant à l'un de ses cô-« tés son fils, à l'autre sa sœur, reine de Hongrie et « régente des Pays-Bas, et derrière lui un cortége bril-

« lant de grands d'Espagne et de princes de l'Empire.
« Le président du conseil de Flandre expliqua en peu
« de mots l'intention du souverain, et l'objet de la
« convocation extraordinaire de cette assemblée. Il lut
« ensuite l'acte de résignation, par lequel l'empereur
« abandonnait à Philippe son fils tous ses domaines,
« toute sa juridiction et son autorité sur les Pays-Bas,
« déchargeant ses sujets de l'obéissance qu'ils lui de-
« vaient pour la transporter à Philippe. Alors Charles
« s'appuyant sur l'épaule du prince d'Orange, à cause
« de sa faiblesse, se leva de son siége, et s'adressa lui-
« même à l'assemblée, tenant un papier à la main pour
« soulager sa mémoire. Il rappela avec dignité, mais
« sans ostentation, tout ce qu'il avait entrepris et fait
« de grand depuis le commencement de son règne. Il
« dit que, dès l'âge de dix-sept ans, s'étant voué tout
« entier au soin du gouvernement, il n'avait donné que
« peu de temps au repos, encore moins aux plaisirs;
« que, soit en temps de paix, soit pour faire la guerre,
« il avait passé neuf fois en Allemagne, six en Espa-
« gne, quatre en France, sept en Italie, dix dans les
« Pays-Bas; qu'il avait traversé onze fois la mer; que
« tant que sa santé lui avait permis de remplir ses de-
« voirs et que ses forces avaient pu suffire à la pénible
« administration de ses vastes États, jamais il n'avait
« craint le travail ni ne s'était plaint de la fatigue;
« mais que les crises d'une maladie douloureuse avaient
« épuisé sa vigueur, et que ses infirmités qui croissaient
« de jour en jour l'avertissaient de quitter le monde;
« qu'il n'était pas assez jaloux de régner pour vouloir
« tenir le sceptre d'un main débile;... que si, dans le
« cours d'un long règne, il avait commis quelque

« faute, ou si dans l'embarras et sous le fardeau des « grandes affaires qui absorbaient toute son attention, « il avait fait injustice à quelques-uns de ses sujets, « il leur en demandait pardon ; qu'il conserverait à ja- « mais une vive reconnaissance de leur fidélité et de leur « attachement ; et que ce souvenir le suivrait dans sa « retraite comme sa plus douce consolation et sa plus « flatteuse récompense. » Après ce discours rapporté ici sous la forme oblique, Charles, se tournant vers Philippe qui s'était jeté à genoux et qui baisait la main de son père, lui adressa des paroles dont Robertson conserve, en les traduisant, la construction directe. « Dès que Charles eut fini ces discours, il se « jeta sur son siége, près de tomber en faiblesse, épuisé « par un si grand effort. Pendant qu'il parlait, tout « l'auditoire fondait en larmes, les uns d'admiration « pour sa grandeur d'âme, les autres attendris par la « vive expression de son amour pour son fils et pour « ses peuples; tous avec un profond regret de perdre « un souverain qui avait toujours distingué son pays « natal par des marques de bienveillance particulière. « Philippe, qui était encore aux pieds de son père, « se releva, et d'une voix basse et soumise, lui rendit « grâce du don qu'il recevait de sa bonté sans exem- « ple; puis s'adressant à l'assemblée, et témoignant le « regret de ne pouvoir parler le flamand avec assez « de facilité pour exprimer dans une occasion si so- « lennelle tout ce qu'il croyait devoir d'affection à « ses fidèles sujets des Pays-Bas, il pria qu'on permît « à Granvelle, évêque d'Arras, de prendre la parole « en son nom. Granvelle, dans un assez long discours, « vanta le zèle de Philippe pour le bien de ses peuples,

« et promit de sa part aux Flamands, une bienveil« lance particulière. Maës, homme de loi, répondit « au nom des états par des protestations de fidélité et « d'attachement à leur nouveau souverain. Alors Ma« rie, reine douairière de Hongrie, se démit de la « régence des Pays-Bas dont elle avait été chargée par « son frère pendant l'espace de vingt-cinq ans. Le « jour suivant, Philippe, en présence des états, fit le « serment accoutumé de maintenir les droits et les « priviléges de ce pays; et tous les membres de l'as« semblée, soit en leur propre nom, soit au nom de « ceux qu'ils représentaient, lui jurèrent obéissance. »

Ce morceau n'est-il pas un véritable récit, l'exposé des circonstances d'un très-mémorable événement? Le titre de description qu'on lui a donné conviendrait mieux, ce me semble, à un autre morceau du même Robertson, savoir, à celui où il peint, dans son *Histoire de l'Amérique*, la réception de Christophe Colomb après son premier voyage, son entrée à Barcelone où se trouvaient Ferdinand et Isabelle. « Les insulaires qu'a« vait amenés Colomb des pays qu'il venait de dé« couvrir marchaient les premiers : leur teint, leur « physionomie, la singularité de toute leur personne, « les faisaient regarder comme des hommes d'une espèce « nouvelle. Après eux, on portait les ornements d'or « façonnés par l'art grossier de ces peuples; les grains « d'or trouvés dans leurs montagnes, et la poudre « d'or recueillie dans leurs rivières; enfin les différen« tes productions de ces pays nouveaux. Colomb fer« mait la marche et attirait tous les yeux. On contem« plait avec admiration cet homme extraordinaire dont « le génie et le courage avaient conduit les Espagnols à

« un monde inconnu. Ferdinand et Isabelle le reçu-
« rent; ils étaient assis sur leur trône, vêtus de tous
« les ornements royaux, et placés sous un dais magni-
« fique. A son approche, ils se levèrent; et ne per-
« mettant pas qu'il se mît à genoux pour leur baiser
« la main, ils lui ordonnèrent de s'asseoir sur un siége
« préparé pour lui, et de leur faire le récit de son
« voyage; ce qu'il fit... avec la modeste simplicité d'un
« esprit supérieur, qui, satisfait d'avoir exécuté de gran-
« des choses, ne cherche pas à les relever par une
« vaine ostentation. Lorsqu'il eut fini sa narration, le
« roi et la reine se mirent à genoux pour rendre grâces
« à Dieu d'une découverte dont ils espéraient d'im-
« menses avantages. » Que de tels morceaux s'appellent récits, ou tableaux, ou descriptions, ce sont toujours de véritables parties de l'histoire. Voilà, Messieurs, les cérémonies, les scènes qui sont dignes d'être décrites, bien plutôt assurément que l'entrée d'une Isabeau de Bavière, ou que le magnifique triomphe et les réjouissances des Parisiens, faites en la décoration des entrées du roi Charles IX et de la reine son épouse, le 6 mars 1571.

Hélas! c'est aussi bien plutôt le spectacle qu'offrit le 24 août 1572 qu'il importe de retracer pour l'effroi de la terre et l'instruction des hommes d'État. De toutes les descriptions qui en ont été faites en prose, la meilleure peut-être est encore celle de Mézerai, quoique annoncée par un préambule emphatique, que je vous citais il y a peu de jours, comme un exemple de réflexions déplacées. Quand une fois l'auteur est transporté au milieu des détails de cette catastrophe, il reprend un ton naturel, expressif par la simplicité même.

Le tableau qu'il trace est fort étendu, parce qu'il y place un grand nombre de faits et de personnages. En voici seulement quelques traits généraux, dont l'énergie et la vérité demeurent sensibles, malgré des locutions vieillies. « La populace et les plus lâches s'étant échauf-« fés à la fumée du sang, soixante mille hommes, trans-« portés de cet accès, couroient avec toutes sortes d'ar-« mes où l'exemple, la vengeance, la rage, le désir du « butin les emportoient. L'air retentissoit d'une effroya-« ble tempête de huées, de blasphèmes et de reniements « des meurtriers, du fracas des portes et des fenêtres « qu'ils enfonçoient, des coups de pistolet et d'arque-« buse qu'ils tiroient, des pitoyables cris des mourants, « des lamentations des femmes qu'on traînoit par « les cheveux, du bruit des charrettes, les unes char-« gées du butin des maisons qu'on saccageoit, les autres « de corps morts qu'on alloit jeter dans la Seine; si « bien que dans cette confusion,... si l'on pouvoit distin-« guer quelques paroles, c'étoient : ... *Tue! poignarde!* « *jette du haut en bas!* Partout, et en toutes sortes de « façons, se présentoit une mort horrible et inévitable : « les uns étoient canardés sur les toits des maisons, « les autres précipités par les fenêtres; les autres jetés « dans l'eau et assommés à coups de croc ou de massue, « quelques-uns tués dans leurs lits, dans les greniers, « dans les caves; les femmes entre les bras de leurs « maris,... les fils aux pieds de leurs pères; on ne par-« donna ni aux vieillards, ni aux femmes grosses, ni « même aux enfants... C'étoit une effroyable et san-« glante chasse, où l'on voyoit les meurtriers ameutés « éventer soigneusement toutes les caches dans les-« quelles ils croyoient qu'il y eût de la proie; où l'on

« voyoit les malheureux fuyant çà et là entre les bour-
« rades des meurtriers, qui les navrant de divers coups,
« et leur ayant coupé aux uns le nez, aux autres les
« oreilles ou les bras, les laissoient courre (courir)
« après cela, afin de faire part de ce plaisir à leurs
« compagnons entre les mains desquels ils rendoient
« les derniers abois et mouroient de plus d'une espèce
« de mort. Les rues étoient pavées de corps morts ou
« languissants, les portes en étoient bouchées; il y en
« avoit des monceaux dans les places publiques; les
« ruisseaux regorgeoient du sang qui couloit à gros
« bouillons dans la rivière. Enfin, pour dire en peu
« de mots ce qui fut fait en trois jours, il y eut six
« cents maisons pillées par plusieurs fois, et quatre
« mille personnes massacrées avec tout le désordre
« et toutes les inhumanités qu'on se peut imaginer. »
Cette horrible peinture est trop fidèle : tous les traits en sont fournis à Mézerai par des relations originales, où l'on retrouve aussi des corps *détranchés* tombant des fenêtres, et les rues et les portes cochères obstruées de cadavres. Charles IX est venu le troisième jour de ce massacre, en réclamer en plein parlement tout l'honneur. Anquetil avoue, et les monuments attestent que la nouvelle en fut accueillie à Rome avec des transports d'allégresse, qu'on tira le canon, qu'on alluma des feux, et, ce qui est le comble de l'impiété autant que de la barbarie, qu'on célébra une messe solennelle d'actions de grâces. L'histoire nous devait donc une description instructive d'un si vaste attentat.

Il est évident que de telles descriptions ne sont encore que des récits ; et vous en direz autant, je crois, de celles qui représentent des dispositions militaires prises

pour assurer le succès des siéges ou des combats. Si l'état des lieux et des postes ne nous est point assez connu, nous aurons peine à suivre et à comprendre les mouvements des armées et les résultats des batailles. Puisqu'il faut que les annales humaines nous retracent un si grand nombre de cette autre espèce de massacres, l'historien nous doit les éclaircissements qui nous faciliteront du moins ces tristes lectures. Il ne conviendrait pas que des narrations si affligeantes, si lamentables, nous fatiguassent encore par leur obscurité : nous avons bien le droit de demander par quel art ou par quel bonheur, par quel avantage de position ou par quelles prévoyances, on est parvenu à exterminer, ces jours-là, tant de milliers d'hommes; pourquoi ou comment le sort des armes a favorisé la bonne ou la mauvaise cause. Polybe et Jules-César nous offrent à cet égard toutes les données qu'ils avaient eux-mêmes, et ils n'en pouvaient manquer. Polybe, élève de Philopœmen dans l'art de la guerre, s'était distingué, jeune encore, dans l'armée de Persée; et depuis, il avait suivi Scipion aux siéges de Carthagène et de Numance. César, le premier capitaine de son siècle, était le témoin le plus éclairé que ses propres exploits pussent avoir. Je n'ai pas besoin de dire combien les descriptions de ces deux auteurs ont de prix pour les guerriers; mais je pense aussi que leurs ouvrages sont ceux où la partie militaire de l'histoire a le plus de clarté et d'intérêt pour tous les lecteurs attentifs et judicieux. Rapin cependant reproche à César d'avoir multiplié les explications de cette nature, et surtout d'avoir décrit les machines de guerre dans un détail de circonstances trop grand pour une matière aussi petite et

aussi mécanique qu'est celle-là; « il semble, poursuit « Rapin, que ce capitaine, dont la réputation dans la « science de la guerre est établie, veut encore s'établir « dans la réputation d'un excellent ingénieur; il y paraît « je ne sais quoi d'affecté pour un homme aussi judicieux « qu'il l'est. » Voilà, Messieurs, une critique à laquelle assurément César ne pouvait s'attendre : jamais auteur n'a écrit avec moins d'ostentation : il s'applique à recueillir tout ce qui peut servir à l'instruction de ses lecteurs, ou même à la sienne propre; il étudie son art bien plus qu'il ne l'enseigne; il n'a nulle envie de faire parade ni de la science qu'il n'a pas, ni de celle qu'il a. Il avait, pour son malheur et pour celui de ses contemporains, une ambition beaucoup plus haute. Le second livre de la guerre civile est l'un de ceux où abondent le plus ces descriptions; il s'agit du siége de Marseille, et des machines employées par Trébonius pour réduire cette place. César est absent; c'est à son lieutenant Trébonius que tout l'honneur de ces dispositions est rapporté. Si je vous offrais, Messieurs, quelque extrait de ces détails, leur aridité même vous convaincrait que l'historien ne songe aucunement à briller en les exposant. Ils n'ont d'intérêt que parce qu'ils se lient à ses narrations; et rien ne les recommande, sinon leur utilité.

Salluste aussi, quand il veut mettre sous nos yeux le spectacle d'une bataille célèbre entre Jugurtha et Métellus, commence par nous tracer l'image du lieu qui en fut le théâtre; il nous indique les postes occupés par l'une et l'autre armée. Un très-grand art règne dans cette description; des faits, des observations, et même des discours indirects, y sont entremêlés aux

détails topographiques et militaires : mais, quoique belle, elle est précise, et tout ce qui nous y charme tend à mieux nous instruire. C'est l'un des meilleurs modèles à imiter en ce genre, quand la matière s'y prête, ce qui ne peut arriver toujours. On distingue pareillement, au vingt-deuxième livre de Tite-Live, la peinture des dispositions prises par Annibal pour attaquer Minucius. Annibal choisit pour dresser des piéges le lieu le moins propre en apparence à un tel usage, une vallée toute nue, sans forêts, sans buissons, mais faite réellement pour cacher des embûches, par cela même qu'elle n'en laissait pas craindre; elle recélait des rochers creux dont quelques-uns pouvaient contenir jusqu'à deux cents hommes armés : *Ager omnis medius erat prima specie inutilis insidiatori, quia non modò silvestre quidquam, sed ne vepribus quidem vestitum habebat : re ipsa natus tegendis insidiis, eo magis quòd in nuda valle nulla talis fraus timeri poterat. Et erant in anfractibus cavæ rupes, ut quædam earum ducenos armatos possent capere.* Ceci se joint à de plus longs détails qui concernent la position et l'occupation d'un tertre, et qui sont exprimés avec la même clarté et la même élégance. Du reste, les descriptions de cette espèce sont fréquentes dans la plupart des histoires, et nous devons avouer qu'elles y sont souvent fastidieuses. L'art d'exposer avec clarté des dispositions locales n'est pas très-commun; le talent de peindre est encore plus rare. Or, sans l'une ou l'autre de ces conditions, nous avons peine à supporter tant de renseignements sur les campements, les postes, les machines de guerre et les siéges.

En général les lecteurs s'arrêtent plus volontiers aux

images des catastrophes physiques et des fléaux naturels : comme il n'y a pas un aussi grand nombre d'occasions de nous présenter de pareils tableaux, ils émeuvent plus vivement notre sensibilité. La guerre est aussi un fléau sans doute; mais, à force de se reproduire, il est devenu, quelque affreux qu'il soit, tout à fait vulgaire : c'est un système réglé de destruction et de carnage; c'est, dans l'histoire, l'état ordinaire du monde. Nous sommes, en la lisant, résignés à ces désastres, et nous n'y compatissons presque plus que lorsqu'on nous y fait observer quelques circonstances inusitées, quelque surcroît d'horreurs. Mais une famine, une contagion, une violente secousse de quelque lieu du globe, des cités renversées, consumées, inhumées par des éruptions volcaniques, sont des spectacles que la nature ne prodigue pas, et qu'heureusement il n'est point au pouvoir de l'homme de multiplier à son gré. Quand nous les rencontrons, à de certains intervalles, dans les fastes de la terre, ils nous pénètrent à la fois de terreur et d'affections sympathiques; ils nous rappellent avec une sorte de violence au sentiment de notre propre faiblesse, et raniment subitement tout ce qui reste d'humanité au fond de nos cœurs. C'est alors que l'historien nous trouve avides d'explications, insatiables de détails; il peut sans crainte recueillir toutes les circonstances qu'il a reconnues pour réelles; s'il les sait peindre, il ne tient qu'à lui de s'emparer de notre sensibilité, de notre imagination, de toutes les facultés de notre intelligence. Par une cause qui n'a point été parfaitement éclaircie, et qu'il faut chercher encore dans notre organisation même, les tableaux de l'infortune, du malheur, du désespoir, nous ont jusqu'ici bien plus

intéressés dans les produits de tous les arts que l'image des félicités terrestres ou même célestes. Les antiques fictions et le poëme du Dante en fournissent la preuve; et quelque triste que semble être ce résultat, l'historien du moins peut et doit en faire son profit. Le talent de peindre le bonheur lui serait assez inutile; les destinées humaines n'ont offert, à travers les âges, qu'un long enchaînement de calamités; les décrire toutes serait un travail monotone; qu'il saisisse au moins celles dont le spectacle n'est point ordinaire : les plus amères douleurs des hommes auront de l'éclat, et s'il faut le dire, des charmes dans son ouvrage. C'est ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, que la peste d'Athènes est l'une des plus belles parties de l'histoire de Thucydide. Le second livre de cet ouvrage contient d'admirables récits et d'éloquents discours : plusieurs d'Archidamus, deux de Périclès, dont l'un est l'oraison funèbre des guerriers athéniens. Mais cette oraison même est immédiatement suivie de la description dont je veux parler, et qui, je crois, surpasse en intérêt, et par conséquent en beauté, tout ce qui la précède, tout ce qui la suit, tout ce qui s'y est entremêlé. Elle est fort étendue, et aussi riche d'observations exactes que de traits pittoresques : Lucrèce et Virgile y ont puisé des images, et les médecins des instructions. Il n'est pas certain, quoi qu'en dise Rapin, que Lucien l'ait trouvée trop longue : « Prenez, dit Lucien, prenez pour « modèle Thucydide, qui use sobrement de son grand « art de décrire, et qui est toujours pressé de finir, même « lorsqu'il donne les détails d'une machine de guerre, ou « de la forme d'un siége, ou du port de Syracuse. Si « quand il décrit la peste, il nous paraît plus long, con-

« sidérez les choses, σὺ τὰ πράγματα ἐννόησον; vous re-
« connaîtrez alors sa célérité : εἴσῃ γὰρ οὕτω τὸ τάχος : il
« voudrait avancer; des détails nombreux le retiennent :
καὶ ὡς φεύγοντος ὅμως ἐπιλαμβάνεται αὐτοῦ τὰ γεγενημένα
πολλὰ ὄντα. » Quelque obscurité qu'il puisse rester dans ce texte de Lucien, la suite de ses réflexions est inconciliable avec l'opinion que Rapin croit emprunter de lui. D'ailleurs, Messieurs, chacun de vous peut juger immédiatement s'il y a, en effet, de la prolixité dans cette description de Thucydide, et s'il est vrai qu'il se laisse, comme le prétend Rapin, entraîner dans un détail trop particulier de cette maladie. Je ne pourrai néanmoins vous en rapporter ici que les premiers traits : « Les alliés n'étaient entrés que depuis peu de
« jours dans l'Attique, lorsque la contagion se déclara
« parmi les Athéniens. Déjà, dit-on, elle avait désolé
« Lemnos et d'autres contrées, mais on ne se souve-
« nait pas qu'elle eût exercé nulle part de tels ravages,
« et amené une si grande mortalité. Les médecins,
« au commencement, n'y purent apporter de remèdes;
« ils ne la connaissaient pas, et la mort les atteignait
« plus que les autres, à cause de leur commerce plus
« fréquent avec les malades. L'art étant impuissant,
« on fit, non moins vainement, des prières dans les
« temples, des questions aux oracles, des essais de
« pratiques surnaturelles; il y fallut renoncer : la force
« du mal avait tout vaincu. — Il attaqua d'abord les
« habitants du Pirée, qui prétendirent que les Péloponé-
« siens avaient empoisonné les puits. Il gagna bientôt
« la ville haute, et s'y montra plus destructeur. Je
« laisse à chacun, médecin ou non, le soin d'en expli-
« quer l'origine et d'en rechercher les remèdes : j'en

« ferai seulement l'histoire, afin qu'on puisse, s'il repa-
« raît, en reconnaître les symptômes, en prévenir les
« effets; je dirai ce que j'en sais, pour en avoir été
« atteint moi-même, et pour l'avoir observé en d'autres
« personnes. On se sentait frappé sans cause appa-
« rente, à l'improviste, au milieu d'une pleine et vi-
« goureuse santé. A des chaleurs de tête, à l'inflamma-
« tion des yeux, à une extrême difficulté de respirer,
« succédaient l'éternument, l'enrouement, une toux vio-
« lente; le mal gagnait la poitrine. Dès qu'il avait attaqué
« le cœur, il y excitait des soulèvements douloureux. La
« plupart des malades faisaient entendre des gémissements
« sourds que suivaient des convulsions violentes, quel-
« quefois obstinées; leur peau n'était ni chaude ni pâle,
« mais rougeâtre ou livide, et se couvrait de pustules
« et d'ulcères. Au dedans, la chaleur était si brûlante,
« qu'ils ne supportaient ni les vêtements les plus légers,
« ni les plus fines couvertures. On en vit, qui, n'étant
« pas gardés, se précipitaient dans les puits, tourmen-
« tés d'une soif dévorante. L'insomnie était continue.
« Cependant le corps ne maigrissait point, et l'on ne
« concevait pas comment il résistait à tant de tourments.
« La plupart conservaient de la vigueur jusqu'au sep-
« tième ou neuvième jour où le feu intérieur achevait
« de les consumer. Ceux qui franchissaient ce terme
« tombaient tout à coup dans l'affaissement et mouraient
« de faiblesse; la maladie se portait au bas-ventre et aux
« extrémités. Quelques-uns ne réchappaient qu'en per-
« dant les pieds et les mains, ou bien la vue, ou la mé-
« moire. — Voilà, pour ne point m'arrêter à un grand
« nombre d'accidents qui ne se ressemblaient pas dans
« les différents individus, voilà quels étaient en général

« les symptômes de la maladie : les uns périssaient né-
« gligés, les autres malgré les soins assidus. Ce qui faisait
« du bien à l'un nuisait à l'autre. Aucun tempérament,
« faible ou vigoureux, ne garantissait de la contagion :
« elle atteignait toutes les complexions, on ne s'en pré-
« servait par aucun régime. Mais l'une des plus graves
« circonstances était le découragement des malheureux
« qui se sentaient attaqués : à l'instant, ils se livraient
« au désespoir et tombaient dans un entier abandon
« d'eux-mêmes. » — Thucydide peint ensuite les mourants entassés sur les morts, des malheureux que la soif poussait à se rouler demi-morts dans les rues, au bord des fontaines; les lieux sacrés encombrés des cadavres qui s'y étaient réfugiés. Il explique aussi les désordres moraux que la peste introduisit dans tous les rangs de la société; les funérailles négligées, les liens domestiques rompus, le soin des affaires privées et publiques abandonné, les plus saintes obligations transgressées, l'ordre des successions interverti, les héritages envahis, la cupidité sans frein, la débauche même cherchant des jouissances plus promptes, et se hâtant de devancer la mort.

Toutes les descriptions que nous venons de parcourir ont eu pour objet d'exposer l'état particulier de la nature ou de la société à des époques déterminées, en certains jours, à certaines heures. Elles retracent des situations ou dispositions passagères qui ont donné lieu à des faits, ou contribué à les modifier. Ce sont donc, au fond, des récits ou des parties de récits ; et le nom de descriptions ne leur est appliqué qu'à raison du grand nombre de circonstances et de détails qu'elles renferment. Il convient mieux à l'exposé d'un état

permanent des choses physiques, par exemple, aux tableaux d'une partie du globe, d'un pays ou d'un canton, d'une ville ou d'un lieu quelconque. Si l'on veut qu'il y ait en effet des genres descriptifs, on y peut rapporter tout ce qui est géographie, chorographie, topographie; car les dernières syllabes communes à ces noms disent assez que ce sont des descriptions. La question est de savoir jusqu'à quel point il sera permis d'insérer de pareilles notions ou de semblables peintures dans un ouvrage historique. Sans contredit elles peuvent y être quelquefois utiles, même nécessaires pour le parfait éclaircissement des faits. Mais toutes les fois qu'on prétendra les y introduire comme des ornements, elles n'y seront véritablement que des excroissances : leur inutilité décèlera l'intention d'allonger un livre, et l'impuissance de le remplir des éléments naturels du sujet. Un auteur n'a recours à ces artifices que lorsqu'il sent en secret la stérilité de sa matière ou celle de son talent. Ses lecteurs la sentiront encore mieux que lui; ils s'apercevront que s'il cherche les occasions d'interrompre ses récits, c'est parce qu'il désespère d'en soutenir l'intérêt, et ne s'attacheront point à une histoire dont il les fait lui-même à chaque instant sortir. La géographie, vous le savez, Messieurs, qui s'est déjà présentée à nous comme une science, est l'une des études servant d'introduction à celle des annales du monde : l'historien doit, en général, supposer que ceux auxquels il s'adresse, ont acquis ce genre de connaissances; il est assez rare qu'il ait besoin de leur rappeler de telles notions ou d'y joindre des développements. Si l'on reverse la géographie dans l'histoire, et si d'un autre côté, et comme par repré-

sailles, on surcharge de traits historiques les livres de géographie, il ne restera plus de limites entre ces deux genres d'instruction; ils seront confus, morcelés, dénaturés l'un et l'autre.

Il est néanmoins une classe de livres demi-géographiques, demi-historiques, et presque toujours descriptifs, qui admettent ce mélange, ou même qui l'exigent : ce sont les relations de voyages. Là nous attendons en effet des descriptions de contrées, de cités, de toutes les localités remarquables. Nous ne sommes pas surpris d'y trouver encore le tableau des productions naturelles d'un pays, ou des ouvrages humains dont il s'est enrichi, des grands édifices, ou des monuments antiques ou des ruines qu'il présente. Il suffit que ces détails soient réellement curieux, dignes d'attention et de souvenir, qu'ils se rattachent aux besoins des hommes, aux progrès de leur industrie. Mais l'histoire raconte; elle ne nous promène qu'à travers les événements; elle doit nous en rendre la succession sensible, et ne pas nous en distraire par des descriptions inutiles. Quand il s'agit des périls ou des entreprises d'un peuple, quand nous sommes impatients d'en savoir l'issue, c'est prendre bien mal son temps que de vouloir nous décrire

. . . . en quel affreux pays,
Par sept bouches l'Euxin reçoit le Tanaïs.

Hérodote, il est vrai, nous offre un grand nombre de ces tableaux : la division des contrées égyptiennes, leur aspect, leurs plantes, le Nil, les pyramides, le labyrinthe, occupent une partie considérable de son second livre : au quatrième il dépeint l'Hypanis, le Borysthène et les contrées voisines de ces fleuves; il esquisse même la figure

de toute la terre alors connue. C'est qu'il crée en même temps la géographie et l'histoire : tous ces détails entrent dans le vaste plan qu'il s'est tracé : il nous rend compte de ses voyages autant que de ses lectures ; il recueille pour la première fois tout ce qui existait de notions historiques ou relatives à l'histoire ; il en compose un magnifique ensemble où rien n'est inutile ni déplacé, où tout intéresse, et dont nous admirons encore aujourd'hui l'immensité, la variété, souvent aussi l'exactitude, malgré d'inévitables erreurs. Mais cette liberté presque indéfinie de décrire dont il a si heureusement usé, n'appartenait qu'à son plan et à son génie : la raison et le bon goût la refusent à ceux qui traitent des sujets plus rigoureusement circonscrits. Tite-Live, quoique le sien soit bien vaste encore, quoiqu'il ait à suivre les Romains sur les trois parts de la terre où s'étendaient leurs ravages, Tite-Live ne prodigue point les descriptions géographiques ; peut-être en est-il un peu trop avare. Il en a fait néanmoins quelques-unes qui sont dignes par leur précision de servir de modèles. Telle est celle de la Macédoine, au quarante-cinquième livre, le dernier de ceux qui nous restent. L'historien divise la Macédoine en quatre parties dont il indique les positions et les productions, nomme et caractérise les habitants ; mais il se presse de rentrer dans les faits qui ont amené ces détails, et qui sont la fin de la guerre contre Persée, et la réduction de la Macédoine en province romaine. Tacite s'est prescrit la même réserve dans ses Annales et dans ses Histoires : ce n'est pas, certes, qu'il ne pût exceller dans ce genre de peintures comme dans les autres ; nous en avons la preuve dans son tableau de l'île de Caprée. « Tibère venait de

« dédier des temples dans la Campanie ; et quoiqu'il « eût défendu par son édit de jamais troubler son re- « pos, quoiqu'il eût aposté des gardes pour écarter « de lui les habitants des villes, néanmoins, prenant « de plus en plus en haine le séjour des municipes « et des colonies, et toutes les situations continentales, « il se confina dans l'île de Caprée, qu'un canal de « trois mille pas séparait de la pointe extrême du pro- « montoire de Surrentum : *Cæsar, dedicatis per Cam- « paniam templis, quanquam edicto monuisset ne « quis quietem ejus irrumperet, concursusque oppi- « danorum, disposito milite, prohiberentur : perosus « tamen municipia et colonias, omniaque in conti- « nenti sita, Capreas se in insulam abdidit trium « millium freto ab extremis Surrentini promontorii « dijunctam*. Je pense que cette solitude lui plut surtout « parce que c'est une île sans port, qui offre à peine « quelques mouillages pour de légers bâtiments, et qu'il « est impossible de l'aborder sans être aperçu des gar- « des. La température y est douce en hiver : une mon- « tagne garantit de la violence des vents : en été, une « exposition heureuse, le souffle du zéphir et le spec- « tacle d'une vaste mer, embellissent ce séjour d'où l'on « voyait aussi un golfe bordé des plus riants côteaux, « avant que l'inflammation du Vésuve en eût changé « l'aspect : *Solitudinem ejus placuisse maximè cre- « diderim, quoniam importuosum circa mare, et vix « modicis navigiis pauca subsidia ; neque appulerit « quisquam, nisi gnaro custode. Cæli temperies « hieme mitis, objectu montis, quo sæva ventorum « arcentur. Æstas in Favonium obversa, et aperto « circum pelago peramœna ; prospectabatque pul-*

« *cherrimum sinum antequam Vesuvius mons ardes-*
« *cens faciem loci verteret.* On dit que les Grecs ont
« jadis occupé cette île et qu'elle a été habitée par les
« Téléboens. Tibère s'y établit dans douze maisons de
« campagne qui étaient en même temps des forteresses ;
« et autant il s'était jusqu'alors appliqué au soin des
« affaires publiques, autant il s'abandonna aux volup-
« tés secrètes et à une funeste oisiveté. Il y conservait
« cette inquiétude soupçonnante et crédule que Séjan
« aigrissait de plus en plus dans cette retraite après
« avoir su l'entretenir et l'accroître au sein même de
« Rome : *Græcos ea tenuisse, Capreasque Telebois*
« *habitatas, fama tradit. Sed tum Tiberius, duode-*
« *cim villarum nominibus et molibus insederat;*
« *quantò intentus olim publicas ad curas, tantò occul-*
« *tos in luxus et malum otium resolutus. Manebat*
« *quippe suspicionum et credendi temeritas, quam*
« *Sejanus, augere etiam in urbe suetus, acriùs tur-*
« *babat.* »

C'est, Messieurs, par de telles descriptions qu'un historien construit en quelque sorte le théâtre, établit la scène des événements qu'il va raconter. Elles contribuent à imprimer à son ouvrage un caractère dramatique, et quand la vérité y est respectée, quand le premier soin a été de les rendre exactes, quand tout y est donné à l'instruction, rien à l'ornement, elles acquièrent par leur fidélité même et par leur utilité un intérêt plus profond et un charme plus efficace. Mais quelles que soient l'importance et la beauté de ces tableaux de lieux, de contrées, et en général des choses physiques, ceux qui retracent les habitudes morales d'un peuple tiennent davantage encore à l'histoire. En

ce genre, l'antiquité ne nous a pas laissé de plus parfait modèle que le livre de Tacite sur les mœurs des Germains. C'est un ouvrage à part, mais qui pourrait conserver les mêmes couleurs et presque la même étendue, s'il n'était qu'un morceau d'un très-grand corps d'annales. Il commence par des notions géographiques, par des observations sur l'origine et l'indigénat probables des peuples de la Germanie. « Leur ciel « est âpre; leur terre informe : le séjour et l'aspect en « sont insupportables à moins d'avoir là sa patrie : *Infor-« mem terris, asperam cœlo, tristem cultu aspectuque, « nisi si patria sit.* Leurs traditions poétiques ou reli-« gieuses, qui sont leurs seuls monuments, leur unique « histoire, portent l'empreinte d'un si rigoureux climat. « Dans leurs chants guerriers ils affectent des sons ru-« des et discordants, qui se grossissent, répercutés par « leurs boucliers; ils ont tous, quoique innombrables, un « air de famille, des yeux bleus et féroces, des cheveux « roux, des corps massifs; vigoureux au premier choc, « peu capables d'une longue fatigue; supportant le froid et « la faim, mais non la chaleur ni la soif; leurs échanges se « font en nature; ils ne recherchent de monnaies métal-« liques que pour trafiquer, ce qui est rare, avec les na-« tions voisines. Leur armure ne consiste qu'en piques, « javelots et boucliers : orner et peindre ces boucliers « est leur seul luxe à la guerre; ne point s'en laisser « dépouiller est leur point d'honneur. Chez eux, la nais-« sance désigne les rois, et le mérite les généraux : *Reges « ex nobilitate, duces ex virtute sumunt;* le pouvoir « des rois est limité, et les généraux donnent moins « d'ordres que d'exemples. Les regards, les éloges, les « secours de leurs femmes, les soutiennent au milieu des

« combats : ils révèrent dans ce sexe un caractère divin « et une sorte de providence. Quelques-unes ont été pla-« cées au rang des déesses ; et ce n'était point galanterie, « mais une religion qui reconnaissait en elles des divi-« nités, et ne croyait pas les faire. Cependant ils sacri-« fient des hommes à Mercure, des victimes ordinaires « à Mars et à Hercule. Le culte d'Isis s'est introduit aussi « chez les Suèves. Les Germains ne représentent pas les « dieux sous des figures humaines, et ne leur consacrent « pas d'autres temples que les bois et les forêts, *lucos et* « *nemora*, dont la sombre horreur inspire à ce peuple « une vénération profonde. A d'autres égards, ils sont « aussi superstitieux que les nations civilisées : ils croient « aux présages, consultent le sort ; les oiseaux et les « chevaux leur révèlent l'avenir ; leur régime politique est « fondé sur les droits de tous : les chefs ne sont chargés « que de l'administration des affaires particulières : les « intérêts généraux, discutés par ces mêmes chefs, sont « réglés par des assemblées nationales solennellement « convoquées à des jours fixes, et où l'on ne reconnaît « plus d'autre pouvoir que celui de la persuasion. Là se « jugent aussi quelquefois des affaires criminelles ; mais « la plupart sont portées devant des juges de canton, « que l'assemblée générale a élus, et auxquels on donne « des assesseurs tirés du peuple, pour les conseiller à la « fois et les contenir : *Consilium simul et auctoritas.* » Tacite recueille d'importants détails sur les crimes, sur les supplices, sur les châtiments dont on se rachète par des amendes ; puis sur les épreuves auxquelles les jeunes gens sont soumis avant de devenir, de membres de la famille, membres de l'État : *Ante hoc domus pars videntur, mox Reipublicæ ;* puis sur les habi-

tudes militaires et sur la fainéantise qui succède aux expéditions; « car ce peuple semble haïr également le « travail et la tranquillité. Il n'a point de villes, il n'aime « pas les habitations contiguës; les familles vivent éparses, isolées. L'habillement germain est une saie, *sagum*, « attachée avec une agrafe ou une épine. Néanmoins, « dans les cantons les plus septentrionaux, on porte aussi « des fourrures. Les mœurs domestiques sont très-pures : « corrompre et succomber sont des vices dont on ne rit « point, et qu'on n'excuse pas en disant que tel est le « siècle : les bonnes mœurs ont là plus de pouvoir qu'ailleurs les bonnes lois : *Nemo illic vitia ridet; nec « corrumpere et corrumpi, sœculum vocatur... Plusque « ibi boni mores valent quàm alibi bonæ leges*. Nulle « nation n'est plus hospitalière : chacun vous reçoit et « vous traite selon sa fortune; quand ses provisions « sont épuisées, il vous indique un autre hôte chez lequel « il vous accompagne et qui vous accueille avec la même « humanité. Souvent on passe les jours et les nuits à « boire; l'ivresse amène des querelles quelquefois sanglantes; mais plus ordinairement ces festins sont des « occasions de réconciliations, d'alliance, de mariages : « l'élection des princes et les autres délibérations publiques se préparent dans l'effusion de ces entretiens. Le « lendemain, on délibère de sang-froid sur des avis énoncés avec franchise; ainsi l'on saisit, pour discuter, les « moments où personne ne sait feindre, et la décision est « remise au temps où l'on est moins exposé à se tromper : « *Deliberant dum fingere nesciunt, constituunt dum « errare non possunt*. Les Germains ne connaissent pas « d'autres spectacles que des exercices gymnastiques fort « grossiers. Ils aiment les jeux de hasard, et s'y livrent

« avec une telle fureur, qu'après avoir perdu tout ce qu'ils « possèdent, ils finissent par se jouer eux-mêmes, leur « personne et leur liberté. Les perdants se constituent « esclaves. » Ici Tacite expose les usages relatifs aux serfs et aux affranchis. « Chaque serf a son habitation, son « ménage qu'il régit à son gré ; l'esclavage se réduit à « peu près à des redevances en blé, en bestiaux, en four- « rures; ils ne demandent à la terre que du blé : aussi « ne distinguent-ils que trois saisons : leur langue a « des mots pour signifier l'hiver, le printemps et l'été : « l'automne et ses présents leur sont inconnus. Ils igno- « rent aussi la pompe ambitieuse des funérailles et le « faste des tombeaux. Leurs larmes durent peu, leurs re- « grets et leur affliction, longtemps : *Lamenta ac la- « crymas citò, dolorem et tristitiam tardè ponunt.* » Après avoir ainsi retracé l'origine et les mœurs communes à tous les peuples de la Germanie, Tacite les envisage particulièrement l'un après l'autre, et en suit quelques-uns dans les Gaules où ils sont venus s'établir; les Helvétiens, par exemple, et les Bataves. Cette seconde partie du livre contient beaucoup de détails géographiques : mais il est impossible, dit Tacite, de n'y pas entremêler des observations politiques et morales. C'est dans ce livre qu'il convient de chercher les premiers et plus anciens traits de l'histoire des peuples de l'Europe moderne.

Je n'hésite point, messieurs, à donner ce nom d'histoire à de pareilles descriptions : à mon avis, il leur convient encore mieux qu'à des successions de princes, qu'à des récits de batailles, de séditions, d'assassinats. Ce n'est pas que ces faits soient inutiles à connaître, et qu'il n'importe de les bien éclaircir. Il est

bon de savoir ou de vérifier qu'en 622 Dagobert fut associé au trône par son père Clotaire, et proclamé roi d'Austrasie; que, les Saxons ayant pris les armes contre lui, il passa le Rhin, leur livra bataille, et appela à son aide Clotaire, qui tua leur roi Berthoalde; que Dagobert disgracia un seigneur austrasien nommé Chrodoalde, auquel on coupa la tête à la porte de la chambre du prince; que celui-ci épousa Gomatrude à Clichy en 625; qu'en 630, il eut d'une autre femme appelée Ragnétrude un fils nommé Sigebert; qu'il lui plut, en une certaine nuit, de faire tuer les Bulgares par les Bavarois; que, les Gascons s'étant révoltés, il les força de venir lui demander pardon à Clichy; et qu'il mourut en 638, après avoir par son testament légué huit mille livres de plomb pour couvrir l'église de Saint-Denis, où il fut enterré. Mais de quelque intérêt que soient ces souvenirs, et quelque historiques qu'ils puissent être, je serais encore plus curieux de savoir quel était alors le régime politique de la France; comment le territoire et le pouvoir étaient partagés entre les princes qui régnaient concurremment; quels étaient les droits ou les conditions des personnes; les caractères et les effets des lois; l'état de la population et de l'industrie; les habitudes privées, les usages publics. L'étrange idée de regarder ces notions comme accessoires, la description des choses morales comme un ornement, le tableau de la société comme un hors-d'œuvre, n'a pu naître qu'en des temps d'ignorance et de servitude, où les peuples, non gouvernés mais possédés, semblaient n'exister que pour leurs maîtres. On croyait avoir composé des annales, lorsqu'on avait tenu registre de la naissance, de l'avéne-

ment et de la mort des princes, de leurs exploits et de leurs caprices, de leurs succès ou de leurs revers. Il faut dire, à l'honneur des écrivains antiques, qu'ils avaient donné bien plus d'étendue et de dignité à l'histoire. Hérodote nous peint les coutumes des Égyptiens, des Scythes, des Grecs, des Perses, des Indiens, des Éthiopiens, des Arabes, de presque tous les peuples dont les noms arrivent dans ses récits; en sorte que le plus ancien ouvrage historique qui nous reste est véritablement aussi le premier essai sur les mœurs des nations. A vingt-trois siècles de distance l'un de l'autre, Hérodote et Voltaire ont conçu, sous ce rapport, la même idée de l'histoire. Hérodote, il est vrai, recueille les traditions plus qu'il ne les examine; la critique de Voltaire est plus rigoureuse, sa philosophie est plus haute, ses lumières sont plus étendues et plus sûres; mais tous deux ont le même but, d'exposer comment vivaient les hommes, quel aspect offrait la société. Aujourd'hui, sans doute, on a le droit d'exiger que ces peintures morales soient toujours fidèles, toujours précises; que l'historien ne prenne point les faits pour des usages, ni tous les usages pour des traits caractéristiques; qu'il sache discerner les divers états de la civilisation, les époques où il n'existerait que des habitudes populaires, et celles où il y aurait des mœurs nationales; qu'il distingue encore, dans un même pays, les différentes classes d'habitants; qu'il saisisse, entre eux, des nuances délicates, mais réelles; qu'il mesure, aussi exactement qu'il est possible, les travaux, les jouissances, le progrès des vertus ou des vices; qu'il remonte aux causes de tous ces résultats moraux, et qu'il nous montre ce qu'il en faut attri-

buer au climat, aux transmigrations, aux alliances, à des bouleversements politiques, aux institutions qui sont en vigueur, ou bien à celles qui ont longtemps subsisté.

Nous achèverons de traiter cette matière au commencement de notre séance prochaine, où je parlerai ensuite des digressions.

SEIZIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — INVENTION OU MANIÈRE DE RECUEILLIR LES ÉLÉMENTS D'UN OUVRAGE HISTORIQUE. — 2° ÉLÉMENTS SECONDAIRES : DIGRESSIONS.

Messieurs, peindre une cérémonie religieuse ou civile, une marche ou une disposition militaire, un désastre naturel ou politique, un incendie, un massacre, les ravages de la peste ou de quelque autre fléau, retracer l'aspect qu'offrait en certains jours la nature ou la société, l'état où se trouvaient, à des époques précises, les choses et les personnes, c'est réellement raconter des faits, écrire des récits d'une espèce particulière, si l'on veut, mais qui n'appartiennent pas moins que les autres à l'histoire. Ces narrations n'ont pu prendre le nom de descriptions qu'à cause des détails plus nombreux qu'elles embrassent et des couleurs plus vives qu'elles admettent. Toujours sont-elles des parties nécessaires des annales humaines. On appelle aussi et plus proprement descriptions les peintures de quelques états permanents, soit des choses physiques, soit des choses morales; d'une part, les détails de géographie, de topographie ou d'histoire naturelle, ou bien la représentation des monuments ou produits matériels du travail humain, comme les édifices, les meubles et les décorations diverses; de l'autre, l'image des habitudes, des usages, des institutions, des croyances, des mœurs enfin, ou du caractère qui distingue un peuple ou certaines classes de la société. Ces diffé-

rents genres de descriptions doivent sans doute entrer dans un ouvrage historique; celles des lieux, quand, pour donner une parfaite connaissance des événements, il est à propos de commencer par en bien établir la scène; et celles des mœurs, pour que l'histoire ne soit point une chronique insignifiante, surchargeant la mémoire sans éclairer la raison. Ainsi les descriptions ne seront jamais de purs ornements : toutes se présenteront comme utiles ou même comme indispensables. Plusieurs seront en effet des récits; les autres, des préliminaires, des éclaircissements, des résultats que les récits auront exigés ou amenés. Les règles sont donc les mêmes pour ces tableaux que pour les narrations proprement dites : il y faut de l'exactitude et de l'éclat, autant de vérité que d'intérêt. Tout y doit tendre à l'instruction, au progrès des connaissances sociales. J'ai tâché de confirmer et d'expliquer cette théorie par des exemples tirés des plus célèbres historiens de l'antiquité : Hérodote, Thucydide, Polybe, César, Salluste, Tite-Live, et surtout Tacite, que l'on retrouve au premier rang en chaque partie de l'art historique.

Je n'ai rien dit encore des descriptions de Diodore de Sicile, parce qu'en général nous ne pouvons pas compter sur l'exactitude des renseignements que cet auteur a recueillis. Il décrit, par exemple, avec si peu de précision le tombeau d'Osymandyas qu'on ne sait pas s'il a lui-même observé sur les lieux les détails qu'il rapporte, ou s'il n'en parle que sur de simples ouï-dire : aussi ce morceau n'a-t-il jeté aucune lumière sur le monument qu'il concerne, ni sur les faits qui pourraient s'y rattacher; il a donné lieu à de longues

controverses qui se prolongeaient encore il y a peu d'années. Cependant nous voyons que Diodore attachait du moins de l'importance à cette branche d'études historiques, et qu'il regardait particulièrement les peintures morales comme une partie essentielle des annales du monde. Il nous dit tout ce qu'il a pu apprendre des lois et des coutumes de chaque ancien peuple. C'est ainsi qu'il divise la nation indienne en sept classes : les laboureurs, les pasteurs, les ouvriers, les soldats, les philosophes, qui remplissaient les fonctions sacerdotales, à peu près comme les clercs européens du moyen âge, mais avec bien moins de puissance; les éphores, espèce d'inspecteurs ou administrateurs locaux; les sénateurs ou conseillers, magistrats supérieurs qui n'avaient au-dessus d'eux que le monarque ou que l'assemblée générale des habitants. Diodore assigne à chacune de ces sept classes des occupations et des habitudes spéciales; et malgré ces distinctions, il assure que les Indiens se croyaient tous égaux; que c'était là une maxime fondamentale que leur avaient laissée leurs anciens sages. Ailleurs il peint les Éthiopiens sauvages, répandus sur les bords et dans les îles du Nil, ayant la peau noire, le nez retroussé, les cheveux crépus, les ongles longs comme ceux des animaux, poussant des cris aigus et ne conservant presque aucun sentiment d'humanité. Nul détail n'est omis sur leurs armes, leurs vêtements, leur nourriture, leurs funérailles, leurs superstitions. L'historien croit qu'ils révèrent Isis, Pan, Jupiter, Hercule; et toutefois il ajoute que plusieurs Éthiopiens ne reconnaissent point de divinités. Pour montrer quels soins il a donnés à cette partie de son troisième

livre, il indique les recherches auxquelles il s'est livré pour la composer. « On a, dit-il, des histoires de « l'Égypte et de l'Éthiopie, faites par des auteurs qui « s'en rapportent à de fausses relations ou qui écrivent « toutes les merveilles que leur imagination enfante. « Mais Agatarchide de Cnide, en son second livre de « l'Asie, mais Artémidore d'Éphèse, en son huitième « livre de la géographie, et quelques auteurs égyp-« tiens d'origine ont examiné le sujet que je viens de « traiter, et s'accordent sur presque tous les points. « Pour moi, poursuit Diodore, quand je voyageais en « Égypte, je me suis souvent rencontré avec des prê-« tres égyptiens et des ambassadeurs éthiopiens. Ayant « recueilli attentivement ce que je leur entendais dire, « et y ayant ajouté ce que j'ai trouvé dans les meil-« leurs historiens, j'ai composé cette section de mon « ouvrage de ce qui m'a paru le plus généralement « avoué des uns et des autres. » Ces perquisitions, Messieurs, sont absolument indispensables, mais il n'est pas toujours prudent de prendre pour résultat, ainsi que Diodore de Sicile paraît le faire, ce qui est admis, répété par le plus grand nombre d'auteurs ou de conteurs. En matière d'événements, d'accidents, de faits proprement dits, on peut bien, lorsqu'ils sont en eux-mêmes croyables et naturels, se contenter de la probabilité que leur donne un grand nombre de témoignages : je crois qu'à l'égard des mœurs, des usages, des situations permanentes de la société, il faut davantage; j'exigerais presque l'entière certitude, parce que les erreurs tirent beaucoup plus à conséquence. Si je me trompe sur le temps, le lieu ou quelque autre circonstance matérielle d'une action,

il n'y aura peut-être pas un très-grand dommage, du moins si la méprise ou l'incertitude ne s'étend sur rien de ce qui doit suivre. Mais si je prends une fausse idée du caractère moral d'un homme et à plus forte raison d'un peuple, si je lui attribue des penchants, des sentiments, des croyances, un système de conduite qu'il n'a pas, j'altère la substance même de son histoire, et, loin de le faire connaître, j'empêche, autant qu'il est en moi, l'étude plus sérieuse qu'on en pourrait entreprendre.

Les lois, les coutumes, les habitudes sont des choses positives qu'on peut vérifier avec méthode, énoncer avec précision; mais le caractère général d'une nation est beaucoup plus difficile à saisir que ne semblent le croire les écrivains anciens et modernes qui ont tant multiplié ces peintures. Tite-Live dit ou plutôt il fait dire à l'un de ses personnages : *Tam civitatum quàm singulorum hominum mores sunt* : « Il y a des « mœurs propres aux cités comme aux individus. » Cela, Messieurs, est-il bien certain? est-il avéré que tout peuple soit à classer dans une catégorie déterminée, comme étant timide, audacieux ou colérique, adonné au vin ou aux plaisirs de l'amour; que l'Asie entière ne produise que des esprits et des caractères médiocres, tandis que les Athéniens sont actifs, hardis au delà de leurs forces, et les Lacédémoniens temporiseurs, ne s'engageant qu'avec peine aux entreprises mêmes dans lesquelles ils ont confiance : *Atheniensium populum fama est celerem et supra vires audacem esse ad conandum; Lacedemoniorum cunctatorem et vix in ea, quibus fidit, ingredientem... et totam Asiæ regionem inaniora parere ingenia*. Tite-

Live fait ailleurs, en empruntant le nom d'un général romain, une description des Gaulois qui est restée fort célèbre, où tout est peint à grands traits, leur stature, leur chevelure, leurs armes, leurs chants guerriers, l'impétuosité de leur premier choc, la mollesse extrême qui suit le refroidissement de leur ardeur, cette furie gauloise enfin dont triomphe la valeur romaine : *Procera corpora, promissæ et rutilatæ comæ, vasta scuta, prælongi gladii : ad hoc cantus ineuntium prælium, et ululatus, et tripudia, et quatientium scuta in patrium quemdam modum, horrendus armorum crepitus : omnia de industria composita ad terrorem.... Si primum impetum, quem fervido ingenio et cæca ira effundunt, sustinueris, fluunt sudore et lassitudine membra, labant arma : mollia corpora, molles, ubi ira consedit, animos sol, pulvis, sitis, ut ferrum non admoveas, prosternunt... Gallicam rabiem vincit romana virtus.* D'abord, Messieurs, prenons garde que ce n'est là qu'un morceau de harangue, qu'un mouvement oratoire, destiné à encourager des soldats romains à combattre contre les Gaulois, mais ajoutons que dans ce discours même, Tite-Live ou son personnage avoue que les circonstances de lieu et de temps changent ces prétendus caractères nationaux et les rendent méconnaissables, que les Macédoniens dispersés en colonies dégénèrent en Syriens ou en Parthes. Toutes les espèces s'altèrent hors du climat qui leur était propre : aucune ne reste pure sur une terre étrangère. « Nos pères eurent affaire à des Gaulois vrais « et non douteux, nés sur leur sol : aujourd'hui ces « hommes qu'on a transportés de la Gaule dans l'Asie

« Mineure, ne sont plus, comme leur nom l'atteste, que « des Gallo-Grecs, que des Phrygiens chargés d'armes « gauloises. Un territoire fertile, un ciel serein, les « mœurs douces du peuple auquel ils se sont mêlés, ont « adouci cette férocité avec laquelle ils étaient venus « fondre sur nous » : *Majoribus nostris cum haud dubiis Gallis in terra sua genitis, res erat. Hi jam degeneres sunt, mixti et Gallo-Græci verè, quod appellantur....... Phryges Gallicis onerati armis... Uberrimo agro, mitissimo cœlo, clementibus accolarum ingeniis, omnis illa cum qua venerant, mansuefacta est feritas.*

Exposer en détail des usages publics ou domestiques, ainsi que Tacite en a donné l'exemple, est un travail sérieux qui exige de l'exactitude dans les recherches, de la netteté dans l'expression, de la rapidité dans le style. On trouve bien plus court de tracer une peinture vague, et de rassembler quelques traits extérieurs bien ou mal vérifiés qui sembleront offrir l'esquisse d'un caractère moral. C'est le parti qu'ont pris la plupart des historiens : nous trouvons déjà de ces descriptions hasardées dans les chroniques du moyen âge. Othon de Frisingue commence par représenter la Hongrie comme une contrée délicieuse. L'étendue des plaines, le cours des fleuves, le nombre et la beauté des forêts, le riant aspect et la riche fertilité des campagnes autorisent à la comparer à l'Égypte ou même au divin paradis : *Intus planitie campi latissima, decursu fluminum et amnium conspicua, nemoribus conferta, tam innata amœnitate quàm agrorum fertilitate locuples esse cognoscitur, ut tanquam paradisus Dei vel Ægyptus spectabilis*

esse videatur. Othon parle ensuite des Hongrois dont il ne fait point, à beaucoup près, un portrait aussi flatteur. Il se plaint qu'un si beau pays soit abandonné à de farouches habitants, qu'à leurs yeux caves, à leur courte stature, à leur face hideuse, à leur langage barbare, à leurs mœurs féroces, on ne prendrait que pour des monstres. *Sunt autem prædicti Hungari facie tetri, profundis oculis, statura humiles, moribus et lingua barbari et feroces; ut jure fortuna culpanda, vel potius divina patientia sit admiranda quæ, ne dicam hominibus, sed talibus hominum monstris tam delectabilem exposuit terram*. Si cette description n'est ni très-utile, ni très-fidèle, elle est du moins fort courte, au lieu que les historiens des quatre derniers siècles, surtout ceux qui ont écrit en latin, en ont composé de fort longues, qui ne sont guère plus instructives. Quand Mariana peint les Espagnols; Strada, les Belges et les Allemands, les traits demeurent vagues, les couleurs ternes, et la ressemblance fort douteuse, même pour les époques où ils écrivent. Ce que Strada dit de plus précis sur les Allemands *de son temps*, c'est qu'ils sont plus avides d'enseigner que de savoir, d'écrire que de lire, qu'ils mesurent les réputations littéraires au nombre et à l'épaisseur des volumes; que leurs travaux sont pourtant durables, malgré cette opacité; et que, si l'on sait mieux ailleurs, chez eux on paraît savoir davantage. Mais quand ces observations seraient justes, elles ne s'appliqueraient qu'à la classe lettrée, et ne contribueraient pas extrêmement à caractériser la nation entière. Je crois qu'au dix-huitième siècle, on a mis en général plus de vérité dans ces descriptions.

Le peuple d'Athènes a été dépeint, d'après les anciens, par Barthélemy; les Français de chaque époque, les Arabes, et divers peuples modernes l'ont été par Voltaire, par Volney, par Raynal, par d'autres écrivains, et ces tableaux ont du moins l'avantage de retracer beaucoup de faits et d'en concentrer les résultats.

L'*Histoire des troubles de la Pologne*, par Rulhière, est parsemée de morceaux de cette nature qui concernent les Polonais, les Russes, les Turcs, la Grèce et quel quefois l'Europe entière. On pourrait citer encore pour exemple de description, celle du Péloponèse, au livre onzième de cet ouvrage; elle peut être considérée comme mixte, parce qu'elle joint des détails locaux à des observations morales, et qu'elle peint un état permanent, mais envisagé en 1766.

Jusqu'ici parmi les articles qui nous avaient été indiqués comme des appendices ou des ornements de la matière historique, nous n'en avons reconnu aucun qui eût réellement ce caractère. Ce sont des parties essentielles ou du moins intégrantes de cette matière même. Telles viennent de se présenter à nous les différentes espèces de descriptions; et tels aussi nous ont paru précédemment les portraits et les parallèles qui ne sont en effet que des descriptions d'un ou de deux personnages. Nous n'avons pu voir dans les harangues fictives que des déclamations oratoires, des compositions romanesques ou poétiques, toujours indignes, quel qu'en soit l'éclat, de l'austère gravité de l'histoire. Mais les discours effectivement prononcés, et qui ont de l'importance, prennent place parmi les faits mémorables. Nous avons trouvé même que l'historien, en joignant quelquefois à des récits fidèles ses propres ju-

gements, ses réflexions, ses pensées, ne faisait que remplir l'un de ses devoirs, celui de caractériser les actions, de montrer les causes ou les effets des événements, de rattacher enfin l'histoire à la science des mœurs et des sociétés. Ces observations politiques et morales, si elles ont à la fois une simplicité noble, de la justesse et de l'originalité; si elles sont rares et toujours réduites à leur expression la plus courte et la plus claire, se lient étroitement à la narration, se confondent tout à fait avec elle, et en sont le complément bien plutôt que la parure. En un mot, l'idée que jusqu'à ce moment nous avons prise de l'histoire, est qu'elle ne veut rien perdre de ce qu'il y a de beauté, d'éclat, de grandeur dans son propre fonds, mais qu'elle n'emprunte aucune sorte d'embellissements, qu'elle se tient pour défigurée par tous les attraits qu'on prétend ajouter aux siens, pour appauvrie par toutes les richesses qu'on a puisées ailleurs qu'en elle-même. Cependant nous sommes loin de pouvoir établir encore ce résultat dans toute sa rigueur, puisqu'il nous reste à examiner si l'histoire admet ou non des digressions, c'est-à-dire de véritables sorties hors de la matière, car tel est le sens immédiat de ce mot.

Différentes causes ont rendu ces excursions très-fréquentes dans plusieurs genres d'ouvrages. L'écrivain, le sujet, les lecteurs semblent également s'en accommoder. Elles soulagent l'auteur fatigué de son plan, impatient d'en franchir les limites, de respirer un instant plus à l'aise, et, comme on dit, de reprendre haleine hors du cercle qu'il s'est tracé. En se donnant une carrière plus libre, il aura le moyen de mettre en valeur les fruits de ses diverses études, peut-être d'em-

ployer des morceaux déjà tout préparés qui n'ont pu trouver encore ou qui ne trouveraient pas aisément leur place dans une composition méthodique. Ce motif des digressions, quoique le plus réel et le plus ordinaire, ne saurait être déclaré : ce serait avouer à la fois trop de vanité, trop de paresse, et un artifice trop grossier. Nous ne pouvons avoir pour un écrivain aucune de ces complaisances qu'il a pour lui-même. Il nous a promis un travail dont l'objet est déterminé : le genre d'instruction qu'il nous doit est convenu entre lui et nous ; peu nous importe ce qui lui est commode ou pénible. Nous avons le droit d'exiger qu'il s'acquitte de sa tâche sans ménagement, sans fraude, sans charlatanisme, pour notre intérêt et non pour le sien, qu'il n'aspire enfin qu'à la bien remplir. Je n'admettrais pas non plus l'excuse qu'il tirerait de l'insuffisance, de la pénurie, de l'aridité ou de la monotonie de sa matière. Car enfin pourquoi l'a-t-il choisie? Qui le forçait à la traiter? Que ne se tenait-il en repos plutôt que de s'engager et de nous entraîner avec lui dans ces landes ou dans ce désert? Je dirai plus par rapport à l'histoire : c'est qu'il n'est jamais vrai que la matière en soit si ingrate, je dirai du moins que lorsqu'elle est telle, c'est toujours la faute de l'historien, puisqu'il a pu, puisqu'il a dû, comme nous l'avons exposé, la débarrasser des faits minutieux, inutiles, étrangers à la science sociale, et la réduire à ce qu'elle a d'instructif et d'intéressant aux yeux des hommes raisonnables. S'il remplit, comme on l'a fait, dix-sept volumes in-folio, des annales des frères mineurs ou franciscains, il est probable, Messieurs, que vous ne les lirez pas, soit qu'il y ait des digressions, soit qu'il n'y en ait point.

Mais quand un ouvrage historique n'a qu'une étendue proportionnée à l'importance du sujet, on n'a pas besoin de recourir à des matériaux étrangers. Toutefois, je l'avouerai, si la plupart des lecteurs réclament effectivement ces digressions, s'il est vrai qu'ils doivent profiter davantage d'une étude où l'on aura su leur ménager des distractions et des repos, ce troisième et dernier motif méritera beaucoup plus d'attention que les deux autres. Car il ne faut jamais, dans la théorie des arts, établir des règles démenties par les effets; et quand vous avez été réellement intéressés, émus, éclairés, j'aurais mauvaise grâce à prétendre que vous n'avez pas dû l'être. J'observerai seulement, pour me renfermer dans ce qui concerne l'histoire, qu'elle est d'elle-même déjà fort variée, puisqu'elle suit tous les mouvements des volontés humaines, toutes les vicissitudes sociales; qu'en s'abandonnant à son cours naturel, qui n'est que celui du temps, elle se transporte aussi rapidement que lui, d'une contrée à l'autre, des camps dans les conseils, des cours dans les temples, des négociations aux entreprises, de l'ombre des intrigues au milieu des actions les plus éclatantes, de la paix silencieuse des relations privées au tumulte des discordes publiques. Elle éprouve dans sa marche toutes les secousses que les passions donnent au monde et toutes les intermittences qu'elles lui laissent. Ajoutons que, puisqu'elle embrasse toutes les choses humaines, il n'y a rien dans la politique, dans les mœurs, dans les opinions, dans l'industrie, dans les arts, qu'elle n'ait quelque occasion d'envisager; elle est, comme on l'a dit, polytechnique, et je ne sais aucun autre genre d'études qui offre naturellement

autant de diversités; elle en a bien plus que les sciences physiques et mathématiques qui pourtant se suffisent à elles-mêmes, et qui n'ont fait tant de progrès que depuis qu'elles se sont privées ou plutôt délivrées des digressions. S'il faut le dire, j'ai peine à me persuader qu'en histoire, ce qui n'est ni exact ni naturel puisse être beau ou utile, et que la prodigieuse, l'inépuisable variété des événements, des situations, des coutumes, ne suffise pas à tout lecteur sensé, qu'il lui faille encore une bigarrure artificielle et je ne sais quel mélange des fantaisies de l'historien avec les caprices de la fortune. Pour moi, lorsqu'il s'agit de savoir qui va succomber, de Rome ou de Carthage, ou quels vont être, après la chute de Jules-César, les héritiers de son ambition et de sa puissance, ou comment ceux de Charlemagne consommeront par leur faiblesse les désastres commencés par ses triomphes, je suis peu disposé à me laisser distraire de ces grands spectacles par l'étalage de l'érudition, de la politique ou de l'éloquence d'un écrivain. Je veux bien le suivre à travers les faits, mais non dans tous les détours de sa science. J'observerai avec lui, je jugerai après lui, mais je n'ai pas besoin de ce qu'il sait d'étranger à ce qu'il me raconte; et, dans une si importante étude, tout ce qui m'est inutile m'est importun.

Me direz-vous, Messieurs, que l'interruption des récits irrite et ranime la curiosité, que l'intérêt de l'action épique se laisse suspendre ainsi par des épisodes, et qu'Aristote admet des détails et des personnages épisodiques même dans la tragédie? S'il me fallait, pour répondre à ces observations, examiner en quoi consistent les épisodes poétiques, je ferais moi-même ici une

digression fort longue : j'aurais à montrer qu'Aristote applique ce nom d'épisodes tantôt à des parties très-essentielles et très-considérables de la tragédie, savoir, à toutes celles qui ne sont pas comprises dans ce qu'il appelle le prologue, l'exorde et le chœur, tantôt à chaque nœud, à chaque mouvement de l'action, quelquefois aux incidents inventés librement par le poëte, et qui n'étaient pas immédiatement fournis, imposés par le sujet. Aristote nous fait concevoir à peu près les mêmes idées des épisodes épiques : ce sont encore des parties de l'action, créées, il est vrai, par l'auteur, et qui ordinairement n'étaient pas des éléments de sa matière, mais qui le deviennent par son art, ou bien ce sont certains détails particuliers de sa narration, auxquels il s'arrête avec complaisance, parce qu'il y trouve ou qu'il y jette un grand intérêt. En tout cela, Messieurs, il n'y a rien qui ne soit ou qui ne doive être étroitement lié à l'action principale de ces poëmes, rien qui tende à nous en distraire, rien qui ressemble aux digressions proprement dites que plusieurs historiens se sont permises. Ce n'est point du tout l'exemple des poëtes qu'ils ont suivi, c'est celui des orateurs, qui, par une ostentation déclamatoire, dit Quintilien, plaçaient à la suite de la narration je ne sais quel hors-d'œuvre, que ce rhéteur appelle *egressio;* c'est, dit-il, une excursion dans un plus libre et plus agréable espace. Cet abus s'est introduit dans le barreau, continue Quintilien, lorsque les avocats se sont avisés de plaider pour leur propre vanité, et non plus pour l'intérêt de leurs clients : *Plerisque moris est, prolato rerum ordine, protinus utique in aliquem lætum ac plausibilem locum, quàm maximè*

possint favorabiliter excurrere. Quod quidem natum ab ostentatione declamatoria, jam in forum venit, postquam agere causas non ad utilitatem litigatorum, sed ad patronorum jactationem repertum est. Il n'en faut pas plus, ce semble, pour dévoiler le vice et même le ridicule de ces morceaux d'emprunt, qui se peuvent coudre à tous les sujets, qu'on a composés d'avance, et qui resteraient inutiles, si l'on attendait une occasion naturelle de les employer. Malgré ces réflexions judicieuses, Quintilien entraîné, comme il l'est souvent, par l'usage qu'il trouve établi, semble autoriser jusqu'à un certain point ces divagations étranges : *Hoc exspatiandi genus.* Seulement il désire que le sujet les permette, s'il ne les exige : *Cùm res postulat aut certè permittit;* qu'elles ne viennent point séparer des objets que la nature rapproche : *Non, si quæ natura juncta erant, distrahit;* que ces additions enfin aient de la suite, de la cohérence, et ne soient point introduites violemment et pour ainsi dire avec un coin : *Si cohæret et sequitur, et non per vim cuneatur.* Mais la vérité est que ces conditions ne sont jamais remplies et qu'elles ne peuvent l'être par des morceaux dont l'origine et le caractère sont tels que Quintilien lui-même vient de les dépeindre. Les exemples qu'il cite et qu'il tire de Cicéron sont mal appliqués; car ce sont des arguments plus ou moins directs pour la cause à défendre, ou des développements quelconques du sujet. Aussi Quintilien finit-il par étendre le nom de digression, *egressus, egressio,* en grec παρέκϐασις, à presque tout ce qui entre accidentellement dans un discours, descriptions, éclaircissements, allusions mythologiques, reproches, invectives, excuses,

réfutations, toutes choses étrangères, qui sortent du plan, mais qui tiennent et importent à la cause : Παρέκβασις *est, ut mea quidem fert opinio, alienæ rei, sed ad utilitatem causæ pertinentis, extra ordinem excurrens tractatio*. Après une définition pareille, on ne sait plus du tout quel est l'état de la question. Car des morceaux qui se rattachent si fort au sujet, qui tendent si bien au but général des discours sont assurément fort admissibles. Mais si le nom de digressions leur convient, il faut donc trouver quelque autre nom pour ces ornements empruntés que l'orateur fait arriver de vive force, aux risques et périls de son client.

En histoire, nous allons reconnaître aussi qu'on a désigné par ce même mot de digressions, des choses très-diverses. J'en distinguerai jusqu'à huit espèces : les quatre premières seront des digressions ou divagations réelles; mais je crois que vous les jugerez essentiellement vicieuses. Les quatre autres seront au contraires très-légitimes et très-utiles; mais je doute qu'elles vous paraissent des digressions proprement dites, à moins qu'on ne laisse le sens de ce mot dans la plus vague indétermination, ce qui est toujours un moyen sûr de ne pas s'entendre, et de vicier la théorie des arts, en y maintenant, au sein des ténèbres, l'empire des erreurs. Nous entendons par digression, dans une histoire, ce qui n'est ni un fait de cette histoire, ni l'exposé ou l'explication des circonstances de ce fait, ni une observation sur ses causes, sur ses effets, sur son caractère moral.

Nous rangerons donc d'abord au nombre des digressions, les dissertations qui ne tiennent à aucun fait, qui n'y touchent par aucun point, mais qui rou-

lent sur des matières scientifiques tout à fait étrangères au cours de l'histoire, par exemple, sur des questions de physique ou de métaphysique générale. Des abus de ce premier genre sont reprochés par Denys d'Halicarnasse à Théopompe, par Lucien à d'autres historiens dont nous ne possédons plus les écrits. Mais, dans quelques auteurs du moyen âge, ce n'est plus seulement abus, c'est un excès qui ne serait pas croyable, si les monuments n'en étaient pas sous nos yeux. Au douzième siècle, Othon de Frisingue avait entrepris, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, une histoire de son neveu l'empereur Frédéric I[er] ou Barberousse; c'était une matière que rendaient fort riche, les démêlés de ce prince avec le pape Alexandre III, et ses guerres avec l'Italie presque entière, coalisée contre lui sous le nom de ligue lombarde. Othon consacre un premier livre aux faits antérieurs à l'avénement de Frédéric; il remonte à l'an 1076, et je n'appelle point cela digression, c'est exposition, c'est histoire, mais voici que, sous l'année 1087, et à propos d'une révolte des Saxons, l'historien se met à discuter le sens des mots *nativum* et *genuinum*, qu'il vient d'employer par hasard ou à dessein. Il laisse là les Saxons, et le malheureux empereur Henri IV, et son redoutable adversaire Grégoire VII. Il nous apprend que *genuinum* est nécessairement simple, et *nativum* composé; que *genuinum* est en quelque sorte engendrant et non engendré; que *nativum* au contraire est né, qu'il est comme engendré et descendant *a genuino*; que la génération, dans le sens le plus étendu, est le passage du non-être à l'être, et que, dans tout *nativum*, le négatif a précédé le positif. Ceci amène des considérations

sur la divinité, sur la Trinité, sur ses formes générales, différentes et accidentelles; sur la concrétion qui, dans les choses naturelles, résulte non-seulement de la forme et de la substance réunies, mais surtout de la multitude des accidents qui accompagnent l'être substantiel, et qui sont ou simples comme la blancheur, ou complexes comme l'humanité. Voilà, messieurs, l'analyse bien sommaire d'un chapitre qui équivaut seul en étendue à huit ou dix de ceux qui le précèdent et le suivent. Après cette longue leçon d'ontologie, l'auteur se prescrit enfin de revenir à son sujet: *Sed ad propositum redeamus;* et sans autre façon, il reprend au chapitre suivant l'histoire des Saxons: *Igitur Saxonibus*. C'est la plus étrange, mais ce n'est pas la seule divagation du même genre qui se rencontre dans cet ouvrage d'Othon, aussi bien que dans sa Chronique, dont le huitième et dernier livre n'est qu'un traité de la fin du monde. A la fin du seizième siècle encore, Martin Crusius ou Kraus faisait entrer dans ses Annales de Souabe tout ce qu'il croyait savoir de physique générale et particulière. Des auteurs plus modernes ont usé de la même méthode, en déguisant, par des transitions un peu plus étudiées, l'extrême incohérence de ces lambeaux de leur savoir. Montaigne, qui n'était pas historien, disait : Je n'enseigne pas, je raconte; pourquoi cette devise ne serait-elle pas celle des historiens de profession? Tout ce qu'il y aura de didactique dans leurs ouvrages, y sera déplacé, inconvenant, fastidieux. Il peut arriver que, pour l'intelligence de quelques faits, ils aient besoin de rappeler, ou d'énoncer en peu de paroles extrêmement claires, certaines notions scientifiques. Mais la nécessité qui

exige ces explications rapides est fort rare; et ce n'est point à eux que nous demandons ni des doctrines surnaturelles, ni des traités sur les propriétés des corps.

La pire espèce de divagations est celle que je viens d'indiquer : elle dévoile trop sensiblement la manie de dogmatiser. La seconde peut sembler plus excusable en ce qu'elle conserve au moins un caractère historique : elle consiste à rapporter des faits étrangers au corps d'annales dont on s'occupe. Les événements humains s'enchaînent et presque jamais l'histoire d'un peuple ne peut se détacher pleinement de celle de ses voisins, de ses alliés, de ses ennemis. Il n'y a point de digression à parler de Charles-Quint dans la vie de François Ier, ou de Boniface VIII dans celle de Philippe le Bel. Mais si, à ces rapprochements naturels et indispensables, qui sont déjà très-multipliés, et sans lesquels rien ne serait clair ni complet dans les récits, l'historien s'avise d'en ajouter d'arbitraires, qui ne soient établis que par lui-même; s'il va chercher au loin, en d'autres lieux ou en d'autres temps, des personnages qui ne se présentaient point, qu'aucune conjoncture positive n'avait amenés, quel avantage peut-il espérer de ce surcroît d'incidents et comment son ouvrage acquerra-t-il plus d'intérêt en devenant irrégulier, en perdant son unité? Hérodote, quoi qu'en dise Rapin, n'a point donné cet exemple; ceux qui l'en accusent, conçoivent trop mal le plan et l'étendue de ses neuf livres : ils ont, il est vrai, pour fonds principal la guerre des Perses et des Grecs, mais à condition que les récits s'étendront à tous les peuples qui viendront à se trouver en contact avec ces deux-là, et que l'auteur remontera, toutes les fois qu'il y aura lieu, à des

époques plus reculées : ce plan vaste, naturel et varié est suivi sans effort, rempli avec un bonheur extrême, avec un art qui ne se laisse jamais sentir, et qui ne saurait plus être imité. Les digressions ne sont là qu'apparentes : ce sont plutôt des épisodes dans le sens le plus rigoureux de ce mot, des actions particulières qui dépendent et dérivent de l'action principale : la scène change, le système général subsiste; la marche toujours libre n'est jamais déréglée. J'ai bien plus de peine à comprendre comment Thucydide, au milieu de son sixième livre, se permet d'interrompre la suite des événements de la seizième année de la guerre du Péloponèse, pour remonter sans nécessité à la conjuration d'Aristogiton et d'Harmodius contre les fils de Pisistrate. Après avoir dit qu'Alcibiade reçut l'ordre de venir répondre aux accusations intentées contre lui, Thucydide ajoute que le peuple athénien se souvenait que la tyrannie de Pisistrate et de ses fils avait fini par être pesante, au point qu'Harmodius n'avait pu la détruire; et sur ce, il annonce qu'il va raconter au long cet événement, ἐπιπλέον διηγησάμενος, et qu'on verra que tout ce qui en a été dit jusqu'à ce moment est inexact. Il s'engage en effet dans cette narration qui remplit plusieurs pages; et lorsqu'elle est terminée, il poursuit en disant que le peuple, en réfléchissant sur ces faits et rappelant à sa mémoire ce qu'il en avait entendu raconter, s'entretenait dans ses dispositions inquiètes et soupçonneuses. S'il faut le dire, ce n'est point du tout le peuple athénien qui se remet ici en mémoire Harmodius et Aristogiton, c'est l'historien tout seul qui juge à propos de s'en souvenir, pour trouver hors de son plan la matière d'un récit inté-

ressant peut-être, mais qui n'est là que par le bon plaisir de l'auteur. Je ne dis rien de l'aventure de Panthée, insérée par Xénophon dans le cinquième livre de la Cyropédie : j'avoue que cet épisode serait suffisamment lié au sujet, puisque Panthée a été prise par Cyrus dans la défaite des Assyriens et qu'Abradate, le mari de cette femme, est devenu l'un des chefs de l'armée des Mèdes; mais la romanesque Cyropédie n'a réellement rien à fournir à la théorie de l'art historique. Tite-Live, qui écrit de véritables annales, sera un modèle plus sûr s'il observe les lois de cet art, plus dangereux s'il s'en écarte. Dans son vingt-neuvième livre, avant de s'engager dans quelques détails sur la vie de Masinissa, il s'en excuse en observant que ce prince étranger a été le plus grand roi de son époque, l'un des hommes les plus utiles à la république romaine; ce qui suffisait sans doute, pour que l'on pût, dans une histoire de Rome, raconter sommairement comment il avait perdu et recouvré ses États : *Cæterùm quum longè maximus omnium ætatis suæ regum hic fuerit, plurimùmque rem romanam juverit, operæ pretium videtur, excedere paululum ad enarrandum quàm varia fortuna usus sit in amittendo recuperandoque paterno regno.* Nous admettrons également l'excuse de Tite-Live, lorsqu'au trente-cinquième livre, après s'être laissé entraîné à exposer les entreprises des Étoliens, il nous prie de considérer qu'elles ont été les causes de la guerre avec Antiochus, et qu'en ces temps-là les affaires de la Grèce étaient mêlées à celles de Rome. *Abstulerunt me velut de spatio Græciæ res immixtæ Romanis; non quia ipsas operæ pretium esset prescribere, sed quia causæ fuerunt cum*

Antiocho belli. Vous voyez là, Messieurs, un écrivain sage, et même un peu timide, qui ne veut pas qu'on ait à lui reprocher d'avoir franchi les limites de son sujet. Mais c'est lui pourtant qui, en son livre neuvième, s'arrête longtemps devant le roi de Macédoine Alexandre, dont les ravages ne s'étaient point étendus sur l'Italie. Là Tite-Live commence par faire observer que, dans le cours de son ouvrage, il a évité les digressions, qu'il n'a point eu recours à ce moyen d'y jeter de la variété, ni cherché à distraire, divertir ses lecteurs, ou à se ménager du repos à lui-même; mais que, puisque le nom d'Alexandre vient de lui échapper, puisqu'il a fait mention d'un si grand roi, d'un si fameux capitaine, il va examiner ce qui serait advenu aux Romains, s'ils avaient eu à combattre contre ce conquérant. *Nihil minùs quæsitum a principio hujus operis videri potest, quàm ut plus justo ab rerum ordine declinarem, varietatibusque distinguendo opere, et legentibus velut deverticula amœna, et requiem animo meo quærerem : tamen tanti regis ac ducis mentio,... evocat... ut quærere libeat, quinam eventus romanis rebus, si cum Alexandro foret bellatum, futurus fuerit.* En effet, dans la phrase qui précède immédiatement celle-ci, Alexandre a été nommé à l'occasion de Papirius Cursor dont il venait d'être fait un très-magnifique éloge. A cette époque, féconde en vertu ou en gloire, Papirius passait pour le plus ferme soutien de Rome; et l'historien se figure qu'il aurait pu tenir tête au roi de Macédoine, si ce prince, après avoir soumis l'Asie, avait tourné ses armes contre l'Europe. J'accorderai que Papirius, brave guerrier, général exercé et magistrat impérieux et dur, grand bu-

veur et grand mangeur, *cibi vinique capacissimum,* et le plus fort coureur de son siècle, talent héréditaire dans sa famille, comme l'indique le surnom de Cursor : *Pedum pernicitas cognomen dedit;* j'avouerai, dis-je, si l'on veut, que Papirius pouvait bien être à tout prendre plus estimable que le grand Alexandre, ravageur du monde avant les Romains. Mais ce conquérant venait d'acquérir une réputation si vaste et si retentissante qu'on est un peu étonné du parallèle que Tite-Live établit entre ces deux personnages. Alexandre aimait aussi le vin, c'est presque l'unique trait de ressemblance; il savait d'ailleurs, bien mieux qu'un consul de ce temps-là, le métier de tuer les hommes; il avait appris de son père Philippe l'art de tromper et d'asservir les peuples; et s'il eût aussi bien profité des leçons de son précepteur Aristote, il aurait eu des connaissances incomparablement plus étendues que celles d'un sénateur romain. Enfin, il s'était entouré d'officiers généraux expérimentés, et qui après sa mort n'ont que trop montré leur savoir-faire dans la carrière des brigandages qu'on appelle exploits militaires. Je ne conclus pas de là que le destin se serait déclaré pour Alexandre, comme jadis pour Porsenna qui avait pris Rome et pour les Gaulois qui l'avaient incendiée, pillée, rançonnée : je ne sais aucunement ce qui aurait pu s'ensuivre; mais il me semble que Tite-Live ne le sait pas davantage, et que les comparaisons qu'il prétend faire entre les généraux et les généraux, entre les armées et les armées soit nationales, soit auxiliaires, ne sont que des jeux d'imagination, de simples exercices de l'art d'écrire. Il est déjà si difficile de savoir ce qui est arrivé en effet : quelle prise avons-nous sur

une hypothèse qui ne s'est pas réalisée? C'est sous l'année avant J. C. 317 que l'historien latin juge à propos de rapprocher ainsi Alexandre et Papirius, deux hommes qui n'ont eu entre eux aucun point de contact, dont l'un, savoir le Macédonien, avait fini sa carrière dès 323 et l'autre a prolongé la sienne au delà de 309. Le choix de cette date 317 ou, selon d'autres, 319 a choqué le chronologiste Dodwell qui regardait cette digression (car c'en est bien une) comme fort mal placée; il aurait voulu la reporter du neuvième livre au huitième; mais l'auteur l'a mise lui-même où elle est; et d'ailleurs il convient d'observer que Papirius Cursor n'est pas le seul Romain qui soit ici comparé au fils de Philippe. Ce morceau est brillant de pensées et d'expressions : les mouvements sont vifs et les formes solennelles : outre les traits que je vous en ai déjà cités dans nos séances précédentes, Darius y est dépeint comme une proie plutôt que comme un ennemi; traînant après lui un troupeau de femmes et d'eunuques, embarrassé de parure et d'or; surchargé des appareils de son opulence : *Mulierum ac spadonum agmen trahentem, inter purpuram atque aurum, oneratum fortunæ suæ apparatibus, prædam veriùs quàm hostem*. C'est une tirade oratoire où les raisonnements n'ont aucune sorte de rigueur, mais patriotique, et qui a dû sembler éloquente aux maîtres de la terre, dont elle flattait l'orgueil : ils l'ont distinguée parmi tant d'autres adulations. Elle se termine par une exhortation à la concorde; et aussitôt Tite-Live, reprenant sans autre transition le cours de ses récits où il l'a laissé, c'est-à-dire, aux triomphes de Papirius Cursor, nomme les deux consuls de l'année

suivante : *Marcus Foslius Flaccinator inde, et Lucius Plautius Venno consules facti.* Je ne conteste pas la magnificence de ce morceau, il va de pair avec les plus belles harangues du même écrivain : seulement je crois qu'il est comme elles et encore plus qu'elles de mauvais exemple. L'histoire, à mon avis, veut plus de simplicité, plus d'exactitude; elle n'admet point les déclamations spontanées : elle est trop riche de sa propre matière, pour avoir besoin de pareilles divagations.

Des digressions d'un troisième genre consistent en dissertations savantes sur les dates, sur les lieux, sur les noms, sur la vérité de certains faits, sur quelques problèmes historiques. Nous rangerons dans une quatrième classe les chapitres de pure théorie politique ou morale, intercalés quelquefois dans un corps de récit; mais nous sommes forcés de renvoyer ces deux articles à notre prochaine séance où nous examinerons ensuite quatre autres espèces de morceaux réellement historiques, auxquelles on a mal à propos étendu le nom de digressions.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — 1° INVENTION OU MANIÈRE DE RECUEILLIR LES ÉLÉMENTS D'UN OUVRAGE HISTORIQUE. — 2° ÉLÉMENTS SECONDAIRES : DIGRESSIONS.

Messieurs, après des considérations générales sur les morceaux bien ou mal qualifiés digressions dans tous les genres de livres, nous avons particulièrement entrepris de reconnaître et d'apprécier les excursions diverses que les historiens ont faites ou semblé faire hors des limites de leur sujet. Nous en avons déjà réprouvé deux espèces : premièrement, les dissertations scolastiques ou dogmatiques sur des questions étrangères à l'histoire et à la science sociale; en second lieu, les rapprochements de pur caprice; les narrations et les hypothèses qui ne tiennent point aux faits que l'on doit raconter.

Des divagations d'un troisième genre consistent en discussions savantes ou pédantesques sur les dates, sur les lieux anciens ou modernes, sur les noms propres ou communs, sur la vérité de certains faits, sur quelques problèmes historiques. Que l'auteur ait dû vérifier avec la plus scrupuleuse exactitude tous les détails de son ouvrage, nous l'avons assez dit, en exposant les lois fondamentales de l'histoire, et les règles qui concernent l'étude du sujet. Il faut que l'historien en ait profondément analysé toutes les parties, qu'il ne se soit épargné aucune recherche. Il doit en savoir,

comme nous le disions, beaucoup plus qu'il ne conviendra qu'il ne nous en dise : il a pris cette peine tout exprès pour que nous ne l'ayons pas. Quand il nous plaît de scruter les antiquités, de nous mettre au fait de ce qu'il y a de plus obscur, de plus litigieux et souvent de plus inutile dans l'histoire, nous avons à notre disposition les recueils immenses de Gronovius, de Grævius, de Burman, de Muratori, les Mémoires de l'académie des Inscriptions, et un très-grand nombre d'autres dissertations d'érudits. Mais quand nous ouvrons un livre d'histoire proprement dite, nous voulons qu'on expose à nos yeux le tableau de la société, et non pas la science des antiquaires et des critiques. « Après qu'un bâtiment est achevé, « dit le sage Fleury, dans son premier discours sur « l'histoire ecclésiastique, on ôte les échafauds, les « machines et enfin les cintres des voûtes. Ce n'est « pas que tous ces secours n'aient été nécessaires pour le « bâtiment, et qu'on ait pu les employer sans beaucoup « d'industrie et de dépense; mais ils ne feraient qu'em« barrasser et défigurer l'ouvrage. Ainsi l'historien « doit examiner avec tout le soin possible les faits « qui méritent d'entrer dans son histoire, n'y rien « mettre et n'en rien rejeter que pour de bonnes rai« sons. Mais il ne doit pas en rendre compte au pu« blic par des digressions... incommodes au lecteur qui « ne cherche que des faits. Surtout, quand par l'exa« men on trouve que des faits sont faux ou inutiles, « j'estime que la critique ne doit aboutir qu'à les pas« ser sous silence; et rien ne me paraît plus fatigant « dans une histoire, qu'une longue dissertation qui « se termine à ne m'apprendre rien. Car, encore qu'il

« soit vrai que les autres se sont trompés, je ne compte « pas pour connaissance utile par rapport à l'histoire « cette connaissance de leurs erreurs : je m'attache « au fond et aux faits qu'il faut croire ou rejeter. « L'auteur doit donc prendre sur lui toute la peine « pour procurer au lecteur le plaisir d'apprendre faci« lement des faits utiles. Il est vrai qu'en suivant « cette méthode, la plus grande partie du travail de « l'auteur demeurera cachée; mais il lui importe peu, « s'il est raisonnable, et moins encore s'il est chré« tien, et s'il n'attend sa récompense que de celui qui « voit dans le secret. » Il serait difficile de rien ajouter à des réflexions à la fois si simples et si judicieuses : le sentiment religieux qui les termine est, comme elles, d'une vérité profonde : c'est le langage d'une conscience pure et sévère, qui régit les travaux littéraires, aussi bien que les autres actions de la vie.

Toutefois il s'est rencontré avant et depuis Fleury bien des auteurs qui n'ont été ni assez judicieux, ni assez chrétiens pour renoncer, dans leurs livres d'histoire, au faste de leur érudition, et nous en épargner le poids. Mably se plaint de Dubos qui interrompt le récit des événements de la ligue de Cambrai, pour argumenter fort au long contre Guichardin et Varillas qui ont, selon lui, confondu deux traités; une autre fois, pour soumettre à un minutieux examen une harangue du Vénitien Justiniani à l'empereur Maximilien; harangue qui, selon toute apparence, est fictive comme tant d'autres, et le fruit de l'imagination de ce même Guichardin. Il n'est aucune de ces questions de critique historique, qui ne puisse être, quand elle en vaut la peine, exposée en fort peu de lignes,

avec une mention précise des motifs de chaque opinion, et particulièrement de celle qu'on préfère, s'il y a lieu en effet d'en adopter une. On ne doit de plus aux lecteurs curieux de ce genre de recherches qu'une indication des sources, par de simples citations marginales ou au bas des pages. Mais dès l'instant où il y a dissertation, il n'y a plus d'histoire. Vous comprenez, Messieurs, que ces controverses, si elles étaient admises, deviendraient innombrables et interminables. Il s'en élèverait d'abord sur les dates; vous avez assez vu, l'an dernier, combien il reste de difficultés dans la chronologie, surtout avant l'ère vulgaire. C'est une étude préliminaire tout à fait indispensable, sans laquelle les connaissances historiques n'auraient point d'ensemble; mais s'il fallait à chaque pas rentrer dans ces discussions, toute l'histoire ancienne en serait encombrée. D'une autre part, la situation des lieux antiques et leurs rapports avec les lieux modernes n'exigeraient pas moins de perquisitions et de rapprochements. Combien ensuite de faits douteux ou essentiellement altérés qui donneraient lieu à des vérifications de circonstances, à des confrontations de témoignages! Faudra-t-il enfin, pour écarter des récits fabuleux, les soumettre à un examen dont ils sont peut-être indignes, et remonter aux causes qui les ont accrédités? Velly s'est borné à quelques lignes sur la sainte ampoule. « On raconte, dit-il, qu'une colombe « descendue du ciel apporta une fiole pleine de baume, « dont Clovis fut sacré ou confirmé. C'est ce qu'on « appelle la sainte ampoule. On la garde précieuse- « ment à Reims; et l'huile qu'elle renferme, sert pour « l'onction de nos rois dans la cérémonie de leur sa-

« cre. Cependant aucun auteur contemporain ne parle « de ce miracle. On dit aussi que ce prince reçut des « mains d'un ange un écu d'azur semé de fleurs de « lis, mais il paraît constant que l'usage des armoi« ries est de beaucoup postérieur au siècle où il vi« vait. » Ce peu de mots convient à peu près à toutes les observations critiques dont ce récit est susceptible; le caractère merveilleux du fait, et plus encore des détails accessoires; le silence des contemporains prolongé après eux durant près de quatre cents ans. L'archevêque de Reims, Hincmar, qui en a parlé le premier sous Charles le Chauve, dit que saint Remi fit présent à Clovis d'un flacon d'excellent vin ayant cette admirable propriété, qu'à l'ouverture et dans le cours d'une expédition militaire, la liqueur baissait si l'on devait être malheureux, montait quand on allait vaincre, et dans ce dernier cas ne tarissait plus, en sorte que Clovis et la famille royale en pouvaient boire tant qu'il leur plaisait : elle prédisait infailliblement les revers et les succès. Velly ne s'est point arrêté à relever toutes ces invraisemblances, il s'est contenté d'avertir rapidement ses lecteurs de se tenir en garde contre ces traditions, qui néanmoins, depuis le dixième siècle, s'étaient introduites, non pas certes dans la foi chrétienne et dans l'enseignement de l'Église universelle, mais dans les annales vulgaires de la France. Il n'y a guère plus de cent ans que l'abbé de Vertot insérait encore dans le recueil de l'académie des Inscriptions un mémoire où il soutenait la réalité de cette merveille, malgré l'argument négatif pris du long silence des historiens originaux, et malgré *la mauvaise compagnie*, ce sont ses termes, donnée

par Hincmar au principal article de ce récit. Il est à remarquer que le P. Daniel, historiographe de France, ne dit pas un seul mot de ces miracles, ni même du sacre de Clovis. Quand il arrive à Pepin, il expose les moyens employés par ce prince pour voiler et consacrer son usurpation, et ne fait encore aucune mention du vase miraculeux de Reims. Il dit que l'onction du nouveau monarque se fit à Soissons et ajoute : « c'est le premier sacre de roi qui soit marqué par des historiens dignes de foi. » Daniel, comme on voit, n'accorde pas cette confiance à certaines chroniques obscures où il est question du couronnement de quelques rois mérovingiens. Il ne nomme enfin ni l'ampoule de Reims, ni celle de Marmoutier qu'Yves de Chartres a célébrée et donnée pour la véritable. Velly n'a pas cru que la première pût être passée sous silence, et, sans entrer dans les discussions dont elle avait été l'objet, il en a sagement indiqué les résultats. Je n'aurais pas le même éloge à faire de son plaidoyer pour la reine Brunehaut. Ce n'est pas qu'il n'y eût lieu d'éclaircir diverses particularités de la vie de cette princesse : et ces remarques ou explications pouvaient se fondre dans le cours de la narration. Que fait Velly? il les rassemble, il en compose une apologie en forme et presque un panégyrique, espérant, dit-il, que le lecteur équitable lui pardonnera cette espèce de dissertation. Mais c'est bien plutôt un avocat qu'un historien, ou même qu'un dissertateur que l'on croit entendre, lorsqu'il s'écrie : « Quelle est celle qui est « jugée? une reine qui n'était justiciable de personne. « Quel est celui qui se porte partie? le destructeur « d'une famille malheureuse. Quel est son juge? le

« plus mortel de ses ennemis. Quel est son supplice? « le plus infâme. La plume se refuse à de pareilles hor« reurs. » De bonne foi, Messieurs, reconnaissez-vous le ton de l'histoire? Peu s'en faut que ce ne soit celui de l'Intimé.

. . . . . On vient. Comment vient-on ?
On poursuit ma partie. On force une maison.
Quelle maison? maison de notre propre juge...
De vol, de brigandage on nous déclare auteurs.
On nous traine, on nous livre à nos accusateurs,
A maitre Petit-Jean, Messieurs....

Mais observons surtout que cette cause, si chaudement plaidée par Velly, est loin d'être bien instruite. Le malheur de ces plaidoiries ou discussions, insérées dans un ouvrage historique, est d'y occuper trop de place et d'être néanmoins trop abrégées pour qu'une question y soit approfondie. Elles ont précisément la mesure qu'il leur faut pour être ennuyeuses sans rien éclaircir.

Nous rangerons dans une quatrième classe de divagations les chapitres de philosophie morale et politique. Il ne s'agit plus, comme dans la première espèce, de théories métaphysiques ou physiques, absolument étrangères aux faits et à la science sociale; ce sont maintenant des questions que les faits mêmes peuvent fournir l'occasion d'agiter, et qui roulent sur les mœurs, sur les lois, sur les systèmes de gouvernement, sur les diverses branches d'administration. Nous avons vu quelles lumières vives et pénétrantes on peut jeter sur ces matières par de très-courtes réflexions, par une seule ligne de Tacite, par quelques traits du génie de l'histoire. Mais, à défaut de ce génie qui éclaire, on appelle la science qui disserte, si tant est pourtant que ce nom de science puisse être

prodigué à ces lieux communs de politique et de morale que tant d'historiens discoureurs ont délayés et refroidis. Ils sont toujours prêts à vous expliquer leur théorie de l'art de gouverner, à comparer entre elles la monarchie, l'aristocratie et la démocratie, à raisonner sur les séditions soit civiles, soit militaires, à vous prouver l'impuissance des lois sans les mœurs, ou l'influence réciproque des mœurs et des institutions. Ils ont une provision de ces fragments politiques, qu'ils distribueront dans leurs ouvrages, pour vous instruire et pour vous plaire. S'ils avaient mieux étudié ces choses, ils sauraient qu'elles ne se laissent point morceler ainsi, et qu'à l'exception d'un petit nombre de résultats précis, qui frappent soudainement par leur évidence et par leur éclat, les éléments d'une théorie morale ou politique ont besoin de rester enchaînés et de former un ensemble. Aussi ne nous offrent-ils, dans ces chapitres décousus, que des notions obscures, incomplètes, qui contribuent à retarder le progrès de ce genre de connaissances. Ils entendent bien mal leurs intérêts, quand ils échangent leur fonction de raconter contre celle d'enseigner. L'enseignement ne se tolère que lorsqu'il est établi, obligé, déclaré; on ne le pardonne guère à ceux qui l'exercent par artifice, en fraude pour ainsi dire; et, de toutes les usurpations, c'est peut-être celle qui réussit le moins. Si quelque grande leçon est renfermée dans vos récits, on ne vous reprochera point de l'en laisser sortir; l'énergique brièveté des expressions dont vous la revêtirez, prouvera que vous ne la cherchiez pas : on vous saura gré de ne l'avoir point supprimée.

Le conte fait passer le précepte avec lui.

Mais si vous vous pressez d'achever et en quelque sorte d'expédier le conte, pour développer le précepte plus à votre aise, le discuter, l'appliquer et le retourner en tous les sens, vous en affaiblirez l'autorité en le séparant de sa source, et vous l'énerverez par un appareil didactique, si étranger au genre de votre ouvrage : ces dissertations des historiens sur le vice et la vertu, sur les droits et les devoirs des princes, sur l'art de régir les nations, sont encore, je crois, des emprunts qu'ils ont faits aux orateurs et aux rhéteurs; elles ont été transportées, des tribunes et des écoles, dans les annales publiques. Sur cet article, nous devons avouer que les historiens de l'antiquité ne sont point à l'abri de tout reproche; du moins ils reléguaient, le plus qu'ils pouvaient, tout cet enseignement dans les harangues qu'ils prêtaient à leurs personnages; ils craignaient, d'ordinaire, de le produire sous leur propre nom; et cet artifice, quoique très-vain, pouvait sembler du moins un hommage aux principes que nous invoquons ici.

L'un des anciens auteurs qui aurait le plus besoin d'excuses est Polybe, qui a, dit Rapin, des digressions fréquentes sur la politique, sur la science des armes, et sur les lois de l'histoire, digressions qui ne paraissent pas fort nécessaires. Il a été jugé avec bien plus de rigueur encore et d'amertume par Denys d'Halicarnasse. D'un autre côté, il a obtenu les suffrages de Cicéron, de Velléius Paterculus; il a été loué même, quoique trop faiblement, par Tite-Live, qui ne fait quelquefois que le traduire. Il est juste d'observer que nous ne possédons qu'une assez faible partie du grand ouvrage de Polybe qui embrassait en quarante livres

l'histoire universelle de son temps, c'est-à-dire de cinquante-trois années. Nous n'avons que les cinq premiers et quelques fragments des suivants. Il suit de là que son plan ne nous est point assez bien connu. Peut-être n'avait-il pas conçu un système bien déterminé; il parle à plusieurs reprises des lois de l'histoire; et ce qu'il en dit, quoique ordinairement fort sensé, semble annoncer, par quelques variations, que ses idées n'étaient pas très-arrêtées : on voit seulement qu'il destinait particulièrement son ouvrage aux hommes d'État et aux hommes de guerre. Voilà pourquoi il s'arrête volontiers aux choses politiques et aux détails militaires. Quelque étendus que soient ces morceaux, j'ignore si l'on ne s'est pas trop hâté de les qualifier digressions. Une grande partie de ce qui reste de son sixième livre roule sur les diverses formes de gouvernement, monarchiques ou républicaines; mais ce sujet est traité historiquement beaucoup plus que théoriquement; et, malgré les réflexions, trop fréquentes peut-être et quelquefois diffuses, qui accompagnent les faits, c'est au fond une instruction historique qu'il a voulu nous offrir; car, ainsi que nous le disions dans la dernière séance et que nous le redirons bientôt, décrire, exposer les mœurs et les institutions des peuples, c'est une partie très-essentielle de l'histoire. Nous devons ainsi à Polybe beaucoup de connaissances positives d'histoire politique; et il en est de même en ce qui concerne la milice, les marches, les siéges, les batailles : il rapporte ce qui s'est fait plus qu'il n'enseigne ce qu'il faut faire, quoique s'abandonnant volontiers à son goût pour cet art dont il avait fait une étude particulière; il entremêle beaucoup d'observations

théoriques à ses récits. Ses éditeurs et ses traducteurs, en partageant ses livres en chapitres, ont mis en évidence et en saillie quelques digressions moins utiles, mais aussi beaucoup plus courtes, sur divers sujets. Lorsqu'on rencontre, dans une histoire, des chapitres intitulés, *Force de la vérité*, *Motifs qui doivent porter à la paix*, *L'homme est pire que les bêtes*, etc., on ne prend pas une idée avantageuse du goût et de la méthode de l'écrivain. Mais chacun de ces titres ajoutés au texte de Polybe ne correspond qu'à un très-petit nombre de lignes qui tiennent à ce qui précède, ou qui s'y rejoignaient, quand l'ouvrage était entier. Ces réflexions, superflues peut-être, et qui ne sont ni originales ni profondes, n'ont pas du moins assez d'étendue pour être appelées digressions. Les renseignements que Polybe nous donne ailleurs sont si précieux, et le temps a si maltraité, si mutilé son histoire, qu'il mérite toute l'indulgence dont il peut avoir besoin; mais il faut dire qu'on se hasarderait beaucoup, en le prenant à cet égard pour modèle.

Je ne dirai rien aujourd'hui des dissertations morales et politiques de Salluste : les plus longues et les plus étranges servent de préambules à ses ouvrages; et, par cette circonstance, le nom de digressions n'est pas, ce semble, celui qui leur convient le mieux : puisqu'il n'est point encore entré dans son sujet, il y aurait de l'inexactitude à dire qu'il en sort. Nous parlerons des exordes dans la prochaine séance : en ce moment nous ne considérons que les divagations ou déclamations qui interrompent le cours des récits. Autorisés par d'anciens exemples, les historiens modernes ne se sont point interdit ce moyen d'allonger, et, à ce

qu'ils croyaient, d'orner leurs livres. Mariana, par exemple, dans ses Annales d'Espagne, et Bentivoglio dans ses ouvrages sur la Flandre, ont usé fort librement de cet artifice; et, ce qui est plus remarquable, ils en ont été loués en des traités de l'art historique. Mascardi cite avec de grands éloges le morceau de Bentivoglio sur les séditions militaires qui commence par cette phrase: *Non è altro un' esercito alla campagna, che una gran città mobile, governata con leggi militari, fra muraglie di ferro*: « Une armée en campagne « n'est autre chose qu'une grande cité mobile, gouvernée « par des lois militaires, entre des murailles de fer. » Cette image a de la grandeur et de la justesse, mais elle amène une comparaison des émeutes qui éclatent dans les armées, avec celles qui troublent les villes. L'auteur explique pourquoi les soldats sont plus disposés à la révolte dans les camps que dans les garnisons. Il raisonne sur les causes et les effets de ces mouvements, sur les désordres et les malheurs qu'ils entraînent; et, dans ce qu'il accumule de détails et de réflexions, presque rien ne dépasse le cercle des idées communes, familières à tout le monde; il déclame ce que chacun sait, et il s'en faut qu'il en dise autant en plusieurs pages que Tacite en quelques lignes. Mascardi qui n'a cité de Bentivoglio que cette digression, selon lui si belle, *bellisima digressione*, et une description de la Hollande et de la Zélande, où brille en effet le talent d'un écrivain, aurait pu trouver dans les écrits de ce cardinal des morceaux plus dignes d'un historien et d'un homme d'État. Du reste, ces deux auteurs étaient d'intimes amis, ainsi que je le remarquais dans l'une des séances précédentes: aux yeux de Mas-

cardi, Bentivoglio est l'honneur du siècle : *Un' eccellente moderno, che illustra il nostro secolo con l'esercitio d'una fiorita e generosa eloquenza.* Au dire de Bentivoglio, Mascardi est l'un des premiers littérateurs de l'Italie, *uno de' primi letterati d'Italia e mio strettissimo amico,* qui a composé avec une érudition admirable et une éloquence singulière un traité de l'art de l'histoire, *con mirabile erudizione ed insieme con singolare eloquenza...,* compose un premier volume *sopra l'arte istorica.* L'histoire des hommes de lettres offre beaucoup d'exemples de ces encensements mutuels; vous verriez même des personnages qui d'un bout de l'Europe à l'autre se saluent réciproquement des noms de savants, d'illustres et d'immortels, et dont la célébrité ne retentit quelquefois que dans leurs correspondances.

Dans nos livres d'histoire les plus modernes ou même les plus récents, il se rencontre aussi de ces considérations politiques et morales qui, par leurs développements et leur étendue, peuvent ressembler à des digressions; et l'une des idées qui s'y reproduit le plus souvent, consiste à trouver, dans le cours et la force naturelle des choses, la cause et l'explication de tous les événements, et, pour nous servir de l'expression devenue familière, à montrer partout des *nécessités.* Cette théorie générale a cela de recommandable, qu'elle tend à établir plus de liaison entre les faits. Mais j'avoue que les vicissitudes humaines me paraissent un peu plus dépendantes d'accidents particuliers, qui ne tiennent point par des liens si étroits, ou du moins si visibles, à ceux qui les ont précédés. Sans doute, à force de raisonnements on parvient toujours à expliquer, à enchaîner, et en quelque sorte à prédire les dé-

noûments qui se sont accomplis; on démontre qu'ils étaient inévitables; reste à savoir si, pour admettre sans restrictions, comme on le fait, cette espèce de fatalité, il ne faut pas circonscrire un peu trop l'indépendance et l'influence des déterminations propres à chaque volonté humaine. Est-il bien vrai que, parmi les causes des révolutions politiques, il n'y ait rien de fortuit, c'est-à-dire d'étranger à toutes les prévoyances et à toutes les combinaisons de notre faible intelligence? Les chroniqueurs du moyen âge ne voyaient, dans toutes les aventures, que des coups imprévus du sort, que des caprices de la fortune, dont l'aveugle inconstance excitait sans cesse, ainsi que je vous le disais il y a quelque temps, leur surprise et leurs complaintes. Aujourd'hui rien n'étonne, on découvre la raison de toutes choses; c'est un progrès assurément, mais qui, pour devenir bien réel et pour être assez garanti, exigerait, je crois, des analyses plus rigoureuses que celles dont on paraît se contenter.

Comme exemple de digressions plus particulières, et peut-être aussi plus hasardées encore, je citerai une question élevée en 1821, par l'un de nos habiles historiens (1), à propos des maires du palais qui ont régné au nom des derniers monarques mérovingiens. L'auteur demande s'il ne conviendrait pas que dans une monarchie, la fonction de premier ministre fût héréditaire aussi bien que celle de roi, et, sans adopter précisément cette opinion, il pense qu'on la peut soutenir par des arguments plausibles; il expose même assez au long ces arguments dont le plus clair consiste

(1) M. de Sismondi, *Hist. des Français*, II, p. 88.

à dire « qu'en vain l'hérédité sauve à l'État les guerres « civiles qui auraient pour objet d'occuper la première « place, si la seconde est une prime offerte à tous les « ambitieux, et si l'on peut s'y élever ou par les arts des « courtisans, ou par la faveur populaire, ou par les « armes. » Il ajoute que les maires du palais n'avaient cessé d'exciter ou de soutenir des guerres civiles, tant que cette dignité n'avait point été héréditaire[1]; au lieu que le calme s'est rétabli dès qu'elle l'est devenue dans la famille des Pepins; et il semble tirer de là, en faveur de l'opinion qu'il a exposée, une conséquence, qu'à mon avis l'histoire repousse elle-même par les récits qu'elle nous fait des troubles et des malheurs qui se prolongèrent sous le gouvernement de Pepin d'Héristal, de son fils et de son petit-fils; de la lutte qu'ils eurent à soutenir contre l'aristocratie; des progrès qu'ils furent obligés de lui laisser faire; des manœuvres qu'ils eurent besoin d'employer pour se réconcilier tantôt avec elle, tantôt avec le parti populaire; de l'opprobre où ils firent tomber la race et l'autorité royales; enfin de l'entreprise et du succès de Pepin le Bref, qui, las d'exercer les fonctions de monarque sans en porter le nom, usurpa trop aisément le trône dont il était devenu le nécessaire et unique appui. N'est-ce pas le terme où aboutirait toujours, ou du moins ordinairement, l'hérédité d'un principal ministère, si cette idée n'était d'ailleurs inconciliable de tout point avec la nature d'une véritable monarchie? Une des chances possibles en une telle hypothèse serait qu'en des siècles barbares, tels que l'étaient le septième et le huitième de notre ère, ces ministres héréditaires devinssent eux-mêmes aussi fainéants que des rois mérovingiens, et

qu'ils eussent, à leur tour, besoin de premiers commis, pour lesquels on réclamerait, à un titre aussi juste, l'honneur de l'hérédité, et l'on ne saurait dire où s'arrêterait ce système, s'il méritait un examen sérieux.

Nous venons, Messieurs, de distinguer quatre espèces de digressions, qui, par cela même qu'elles sont des divagations réelles, nous ont paru inadmissibles : premièrement, les questions étrangères à l'histoire et à la science sociale; secondement, les faits qui ne tiennent point à ceux qu'on doit raconter; en troisième lieu, les dissertations critiques sur la vérité des événements, sur leur époque ou leurs autres circonstances; enfin les chapitres de pure théorie morale ou politique. Mais le nom de digressions a été étendu à des articles que nous avons déjà reconnus pour des éléments naturels d'une composition historique.

Tels sont d'abord les articles où l'historien a besoin, pour l'instruction de ses lecteurs, de remonter à quelque origine. Si le cours des récits vient d'amener sur la scène un nouveau peuple, une institution encore inconnue, un établissement dont il n'a été fait aucune mention, un genre de pratiques ou de croyances particulières, nous serons curieux d'en connaître, s'il est possible, la source et les progrès. Je sais que l'auteur peut abuser de cette occasion d'étaler sa science, entreprendre à ce propos des discussions pareilles à celles dont nous parlions tout à l'heure, et nous distraire du sujet que nous lui demandions seulement de nous rendre intelligible. Ici comme ailleurs, il doit nous épargner son propre travail, se borner à des résultats précis, ne rien nous enseigner au delà de ce qu'il nous est nécessaire de savoir. Il nous dira si ces ori-

gines sont certaines ou indécises; il nous indiquera le degré de probabilité qu'il y attache : il lui suffira de nous mettre sur la voie des recherches que nous aurions à faire, s'il nous plaisait d'approfondir les questions restées litigieuses. Tacite, après avoir annoncé le projet conçu par Tibère d'adoucir une loi contre les célibataires, loi qui n'avait rendu ni les mariages plus fréquents, ni les progrès de la population plus rapides, et qui ne servait qu'à multiplier, pour les délateurs, le nombre des victimes; après avoir ajouté, qu'alors on souffrait autant des lois qu'auparavant des désordres, *utque antehac flagitiis, ita tunc legibus laborabatur*, il dit que ce sujet l'engage, *res admonet*, à remonter aux origines des législations. Au fond j'ignore si cela était bien indispensable, et je crois fort qu'il serait dangereux à la plupart des historiens de s'ouvrir, sans plus de nécessité, un champ aussi spacieux que celui-là. Mais n'ayez pas peur que Tacite s'y égare, ni qu'il vous retienne longtemps. Il ne perdra pas de vue son sujet, et chaque pas qu'il va faire l'y ramènera. Cependant il se transporte d'abord à ces temps antiques, où la simplicité et la bonté des mœurs rendaient, dit-on, inutile le frein de l'autorité; puis à ceux où l'égalité ayant disparu, l'ambition et la violence prévalurent; à ceux enfin où les nations, soit en se formant, soit après s'être lassées du pouvoir d'un seul, *postquam regum pertæsum*, préférèrent l'empire des lois. Quand il a si rapidement indiqué ces premières époques, Tacite rappelle, en moins de paroles encore, les lois données par Minos à la Crète, par Lycurgue à Sparte, par Solon aux Athéniens, par Numa, Tullus, Ancus et Servius Tullius aux Romains. « Après l'expulsion des Tarquins, le

« peuple, menacé par la faction des nobles, voulut garantir « par des lois sa liberté : les décemvirs recueillirent de « toutes parts la meilleure législation. Là finit le vrai « droit, le droit équitable; car les lois qui suivirent, quoi- « que dirigées quelquefois contre le crime, portèrent l'em- « preinte de la dissension et de l'ambition des ordres. « De là les troubles excités par les Gracques et par Satur- « ninus ; de là les largesses de Drusus, au nom du sénat; « de là, au milieu même de la guerre sociale et de la « guerre civile, tant de lois discordantes, jusqu'à ce que « Sylla, dictateur, les abolissant, les réformant ou les « remplaçant toutes, rétablît un instant l'uniformité. « Survinrent bientôt les lois turbulentes de Lépidus; et « les tribuns reprirent le pouvoir d'agiter le peuple. Dès « lors on ne se contenta plus de lois générales : on en fit « pour ou contre certains hommes ; et quand la corrup- « tion publique fut à son comble, les lois devinrent in- « nombrables : *Corruptissima republica plurimæ leges*. « Cependant Pompée, consul pour la troisième fois, « plus dangereux lui-même que les désordres qu'on le « chargeait de réformer, fit des lois, les renversa, et per- « dit par le sort des armes le pouvoir que les armes lui « avaient acquis. Après lui, la discorde régna vingt ans; « plus d'usages, plus de droit; le crime fut impuni; la « vertu proscrite. Auguste, en son sixième consulat, sûr « de sa puissance, abolit ce qu'il avait ordonné comme « triumvir; il fit des lois qui nous donnèrent la paix et « un maître : *Dedit jura queis pace et principe ute-* « *remur*. Les liens se resserrèrent, et la surveillance de- « vint plus active. » Au nombre de ces lois d'Auguste, était celle qui concernait les célibataires, qui s'appelait Papia Poppæa du nom des deux consuls d'alors,

et à laquelle revient Tacite pour exposer comment elle fut modifiée par Tibère. Maintenant, Messieurs, vous pouvez juger s'il y a lieu de reprocher à Tacite d'avoir saisi cette occasion, non assurément de disserter, mais de composer à grands traits un tableau historique de la législation des peuples, et particulièrement de celle des Romains dont il écrit les annales.

Au sixième livre, il rapporte qu'on crut voir reparaître le phénix après une longue révolution de siècles, et que cette merveille fournit une ample matière de dissertations aux savants d'Égypte et de la Grèce. Il n'a garde d'en faire une pour son propre compte; mais il croit à propos de tracer l'histoire de cette fable qui, ainsi que nous le disions, l'an dernier, quand nous nous occupions des cycles, se rattache aux idées des anciens peuples sur la grande année. « Le phénix, nous « dit Tacite, est un animal consacré au soleil, et qui « passe pour différer de tous les autres oiseaux par sa « figure et la couleur de son plumage. Quelques-uns « assurent que la période d'un phénix à l'autre est de « quatorze cent soixante et un ans, que le premier parut « sous le règne de Sésostris, le second sous Amasis, le « troisième sous Ptolémée Évergète, qu'on le vit s'abattre « à Héliopolis, accompagné d'une multitude d'oiseaux « surpris de trouver cet inconnu au milieu d'eux : *Caete-« rarum volucrum comitatu novam faciem mirantium.* « On se perd dans cette antiquité. Comme il y a moins « de deux cent cinquante ans entre Ptolémée Évergète et « Tibère, plusieurs en concluent que le dernier de ces « merveilleux oiseaux n'est qu'un faux phénix, qui ne « vient pas de l'Arabie, qui n'a point les caractères que « l'ancienne tradition attribue au véritable. Celui-ci, di-

« sent-ils, quand il a rempli sa carrière, quand sa mort « approche, se construit dans son pays natal un nid qu'il « féconde; il en sort un nouveau phénix, dont le pre- « mier soin, lorsqu'il est adulte, est d'ensevelir son père, « mais avec des précautions: il s'exerce d'abord à por- « ter de la myrrhe, s'éprouve par de longs trajets, et « ne se charge du corps paternel que lorsqu'il s'est as- « suré que ses ailes pourront en supporter le poids et « fournir à la route. Alors il va le porter sur l'autel du « soleil, où il le brûle. Cette relation est incertaine, « conclut Tacite, et chargée de fables; mais, que cet « oiseau paraisse quelquefois en Égypte, on n'en doute « pas. *Hæc incerta et fabulosis aucta; cæterùm aspici « aliquando in Ægypto eam volucrem, non ambigitur.*» Si c'est Tacite lui-même qui ne doute pas de cette apparition d'un phénix, nous pouvons nous étonner de ce reste de crédulité dans un esprit si éclairé. Mais tel est l'empire des anciennes fictions, qu'on a longtemps peine à reconnaître qu'elles n'ont rien du tout de réel, qu'elles ne sont que de purs mensonges accueillis par l'ignorance; mais ce morceau, à sa conclusion près, est un excellent modèle des notions d'antiquités, qu'il est permis et quelquefois indispensable d'insérer dans un corps d'annales.

Ammien Marcellin veut aussi, de temps en temps, remonter à des origines; mais le désordre qui s'introduit bientôt dans ses idées l'entraîne à de véritables digressions. A propos des excès de l'empereur Gallus, il suppose que des lecteurs étrangers s'étonnent de ne plus trouver dans une histoire de Rome que des séditions, des débauches, des infamies; en conséquence il va sans s'écarter, au moins volontairement, de la

vérité, compendieusement expliquer, exposer à nos yeux les causes de cette dépravation des mœurs : *Et quoniam mirari posse quosdam peregrinos existimo hæc lecturos forsitan si contigerit, quamobrem, cùm oratio ad ea monstranda deflexerit quæ Romæ gererentur, nihil præter seditiones narratur et tabernas et vilitates harum similes alias, summatim causas perstringam, nusquam a veritate sponte propria digressurus.* Il retrace les progrès du peuple romain, ses différents âges, son enfance de trois cents ans, durant laquelle il n'a fait la guerre qu'autour de ses murs ; son adolescence, exercée par des expéditions lointaines et laborieuses ; sa jeunesse et sa maturité, illustrées par des triomphes sur les trois parts de la terre ; sa vieillesse enfin, où, n'ayant d'autre puissance que celle de son nom, il n'a plus aspiré qu'au repos, et, renonçant aux agitations des tribus, des centuries, des comices, abandonnant aux Césars le soin de ses intérêts, il a repris sous leur empire les tranquilles habitudes du siècle de Numa. Au dehors, on croit encore à sa grandeur ; il paraît antique et vénérable : au dedans, on n'aperçoit que sa décrépitude et sa mollesse. Jusque-là, l'historien n'étant pas tombé au-dessous de son sujet, on peut penser qu'il n'en est point sorti ; mais il laisse bientôt ces graves considérations pour citer Simonide, Hésiode, Homère et d'autres poëtes ; il entremêle leurs sentences à celles de Caton le censeur et à des traits d'histoire confusément rassemblés ; il compile tout et n'explique rien ; et ce morceau, dont la longueur est accablante, ne reprend quelque intérêt que par certains détails des mœurs romaines du quatrième siècle. Les maisons ja-

dis habitées par des citoyens s'étaient remplies d'esclaves, d'intendants, de cuisiniers, de musiciens et d'eunuques. Elles retentissaient du son des voix et des instruments; les frivolités y avaient remplacé les études sérieuses. On recherchait au lieu de philosophes des chanteurs, au lieu d'orateurs, des maîtres d'arts futiles. Les bibliothèques étaient des tombeaux à jamais fermés : on fabriquait des orgues hydrauliques, d'énormes lyres, grandes comme des chars; l'appareil des histrions occupait un vaste espace : *Pro philosopho cantor, et in locum oratoris doctor artium ludicrarum accitur; et bibliothecis sepulcrorum ritu in perpetuum clausis, organa fabricantur hydraulica et lyræ ad speciem carpentorum ingentes, tibiæque et histrionici gestus instrumenta non levia.* On avait chassé de la ville les étrangers et des hommes voués à des professions honorables, pour y entretenir cent troupes de mimes, trois mille danseuses, *tria millia saltratricum*, tout un monde théâtral. Tel était le genre de vie des nobles, *hæc nobilium instituta*, tandis que les pauvres, les hommes de bas étage, *imæ sortis et paupertinæ*, passaient les jours et les nuits dans les tavernes, se livraient à la fainéantise, aux jeux de hasard, aux plus ignobles divertissements. Voilà, conclut Ammien Marcellin, ce qui ne permet plus qu'il se fasse à Rome rien de sérieux ni de mémorable : *Hæc similiaque memorabile nihil vel serium agi Romæ permittunt.* Revenons donc, ajoute-t-il, à notre sujet : *ergo redeundum ad textum.*

Vous voyez, Messieurs, que ce morceau, si l'auteur avait pu en retrancher les citations pédantesques et les lieux communs qui l'allongent et le défigurent,

contribuerait à jeter du jour sur ces récits et par conséquent ne serait point une digression proprement dite. Je ne crois pas non plus qu'on puisse regarder comme inutile ni comme déplacé ce qu'à l'occasion de l'obélisque élevé dans le cirque par ordre de Constance, il nous dit de l'origine des obélisques égyptiens et des caractères hiéroglyphiques qui y sont inscrits, quoique ici encore il eût pu être moins prolixe et plus exact. Ce n'est pas même seulement sur des origines, c'est aussi sur divers points de grammaire, de littérature, de géographie, d'histoire naturelle ou de physique qu'un historien peut offrir quelquefois de rapides éclaircissements à ses lecteurs; il leur doit tous ceux qu'auraient à lui demander des hommes instruits et attentifs. Il se dispensera de leur expliquer, comme l'a fait pourtant ce même Ammien Marcellin, les éclipses de soleil et de lune. Il ne descendra jamais aux notions élémentaires, dont on est presque toujours imbu quand on lit de véritables livres d'histoire, et non des abrégés destinés à la première éducation. Il ne s'élèvera pas non plus aux théories scientifiques, qui exigent, pour être bien comprises, une étude particulière et de longs développements. Mais entre ces deux extrémités, il y a des connaissances, d'une part moins communes, de l'autre plus accessibles, qu'accidentellement il aura besoin de nous rappeler ou de nous communiquer. S'il fait bien, il se chargera lui-même de commenter son propre ouvrage, afin d'empêcher, s'il se peut, que d'autres ne s'en avisent, et ces éclaircissements, qu'il saura réduire au plus strict nécessaire, loin d'interrompre ou d'embarrasser ses narrations, se fondront naturellement avec elles, et en seront le

complément. Voilà, Messieurs, un second genre d'articles, auxquels le nom de digressions a été, ce me semble, mal à propos appliqué; ce ne sont que des explications utiles et quelquefois indispensables.

Une troisième erreur est de comprendre parmi les digressions des historiens, les descriptions de lieux, de contrées, d'états passagers ou permanents des choses physiques. Il plaît à Mascardi de citer comme de très-beaux exemples d'excursions, ce que dit Polybe d'un poste occupé par Amilcar, et le tableau de Babylone tracé par Quinte-Curce, au moment de l'entrée d'Alexandre dans cette cité : *Trascorre perciò necessariamente l'historico in una lunga e bella digressione.* Je trouve une contradiction entre ces mots *digressione* et *necessariamente.* S'il y a nécessité de nous présenter ces détails, si nous en avons besoin pour acquérir une pleine connaissance des faits qui vont suivre, ce n'est plus digression; et je ne pense point que ce soit là une vaine dispute de mots : l'exactitude d'une théorie dépend toujours du sens précis qu'on attache aux termes. Ne donnons point à l'historien la permission de nous transporter, à son gré, hors de sa matière; mais ne lui refusons pas les moyens de la traiter et de l'éclaircir. Or nous avons reconnu, dans notre dernière séance, que ces descriptions tiennent aux récits, qu'elles en sont les préludes ou les accessoires, en un mot, de véritables parties, et quelquefois les plus nécessaires.

Enfin devons-nous appeler digressions, les considérations générales que certains historiens rassemblent, soit avant d'entamer une période historique, soit après l'avoir parcourue? Cette méthode s'est fort accréditée depuis le milieu du dix-huitième siècle : auparavant,

Machiavel et quelques autres en avaient donné de premiers exemples. Voltaire, Hume, Robertson, Gibbon en ont étendu l'usage; et, dans ces derniers temps, MM. de Sismondi et Daru l'ont employée avec un très-grand succès. Des tableaux qui représentent les mœurs, les institutions, les progrès ou la décadence de la liberté, de l'industrie et des lettres, sont distribués dans tout le cours de l'*Histoire des républiques italiennes du moyen âge*, et y répandent une très-vive lumière. On a distingué particulièrement les considérations sur le treizième siècle, où l'auteur expose l'état civil et politique des personnes et celui des propriétés territoriales. L'excellente *Histoire de Venise* de M. Daru est terminée par une description du gouvernement de cette république, et par des observations sur la littérature et les arts des Vénitiens. Mais déjà, à la fin du quinzième siècle, un tableau très-étendu de leurs manufactures, de leur commerce et de leur marine, a interrompu le récit de leurs guerres extérieures et de leurs agitations intestines. Vous comprenez, Messieurs, que ce que nous nommons ici *considérations générales* ne diffère point du tout de ce que nous appelions, dans la dernière séance, description d'un état permanent de choses morales et politiques; seulement les modernes ont multiplié ces tableaux et en ont surtout agrandi les cadres. Les anciens, si pourtant nous exceptons quelques-uns des livres d'Hérodote, et l'ouvrage particulier de Tacite sur les Mœurs des Germains, avaient beaucoup plus resserré ces descriptions, ou en avaient dispersé les éléments au milieu des narrations proprement dites.

Je conviens qu'une composition historique ne con-

serve plus son caractère, quand les résumés, les résultats, les aperçus universels y occupent le plus grand espace, quand toutes les idées tendent à se généraliser, tous les détails à se concentrer, quand, pour peindre les mœurs, on néglige de raconter les actions, quand les faits ne sont presque jamais individualisés, développés et rendus sensibles par leurs circonstances. Alors nous n'assistons plus à aucune scène, nos yeux ne sont frappés d'aucun spectacle; ce n'est plus là l'antique histoire. Mais lorsque l'écrivain a rempli en effet le premier de ses devoirs qui est de raconter, les considérations générales ou, pour parler plus exactement, les descriptions de l'état des lois et des mœurs, achèvent son ouvrage, et en assurent l'utilité. Le mot de faits est susceptible d'un sens plus étendu que celui auquel on le restreint ordinairement. Sans doute il s'applique plus directement à des actions, à des aventures, à des événements. Mais pourquoi donc ne serait-il pas permis de l'étendre aux pratiques, aux coutumes, à un état permanent des choses sociales? L'historien ne peut pas arrêter vos regards sur chacun des actes vulgaires qui composent immédiatement et naturellement les annales d'une administration, d'un tribunal, d'une institution civile ou religieuse, d'une doctrine, d'un art ou d'une industrie quelconque. Au lieu de ces registres qui vous seraient fastidieux, au lieu de ces dates, de ces particularités, de ces noms propres dont vous ne supporteriez pas la multitude et l'insignifiance, ne convient-il pas que, se bornant à leur expression générale, il vous les présente tous à la fois comme un usage qui a subsisté durant un temps plus ou moins déterminé? Cet usage qu'il vous importe de connaî-

tre, et qui tient la place d'un nombre indéfini de faits que vous ne voulez point savòir, n'est-il pas lui-même un très-grand fait historique? Au moyen âge, en des temps d'ignorance et de servitude, on s'est accoutumé à réduire l'histoire des peuples à celle de leurs maîtres; ŏn l'a divisée par règnes; elle n'a plus guère été qu'un recueil chronologique de vies de princes, auxquelles se mêlaient par occasions, par digressions, quelques lignes sur la destinée des sociétés. C'est ainsi qu'on a longtemps composé des histoires de France. Depuis, on a mieux compris que les souvenirs les plus intéressants et les plus instructifs sont ceux qui ont pour objet la manière d'être des peuples, le régime des États, le bonheur ou le malheur des humains, leurs progrès ou leurs égarements. On a donc senti que ces descriptions ou considérations générales, loin d'être étrangères à la science des faits, en étaient au contraire la partie la plus essentielle.

En les recommandant ainsi, je suppose qu'elles sont déduites des narrations et même qu'elles ne viennent qu'à la suite de toutes les observations particulières, dont elles doivent offrir une sorte de résumé. Cependant je dois dire que plusieurs historiens modernes d'un ordre très-distingué, M. de Sismondi par exemple, ont pris au contraire l'habitude de les placer en avant des récits qui les devront justifier. Ainsi, en commençant l'histoire des huit premiers règnes capétiens, depuis l'avénement de Hugues Capet, en 987, jusqu'à celui de saint Louis, en 1226, il étend d'avance sur tout cet espace le titre de confédération générale ou de long interrègne durant lequel le pouvoir législatif et le pouvoir royal seront suspendus. Toutefois il divise ensuite

cette période en deux parties, féodalité souveraine et féodalité soumise; et même, pour plus de précision, il trouve que la féodalité s'y présente successivement sous trois aspects, dont chacun correspond justement à un volume de l'ouvrage : de 987 à 1100, la confédération se compose de membres égaux, indépendants, et conservant à peine quelques égards pour celui d'entre eux auquel ils ont permis de se qualifier roi; de 1100 à 1180, la dignité royale acquiert de la considération; quoique le plus grand vassal de la couronne, le roi d'Angleterre, se fortifie de plus en plus et tende à s'affranchir; de 1180 à 1226, la lutte s'engage entre ce vassal et le roi de France, qui reprend sur le monarque anglais tout ce que celui-ci a conquis sur la féodalité. Lorsque l'auteur arrive au règne de saint Louis, il annonce ce règne et les cinq suivants jusqu'en 1328, comme la période où les légistes subordonnent le régime féodal au monarchique et reconstituent le pouvoir absolu des rois pour l'exploiter à leur profit. Cette manière de *représenter par un petit nombre de mots* l'aspect général des affaires politiques pendant un long espace de temps, séduit à tel point M. de Sismondi, que déjà il porte ses regards sur les cinq siècles qui suivront l'avénement de Philippe de Valois, afin de les partager aussi en périodes caractérisées par la nature des institutions et des habitudes. Depuis 1328 jusqu'à l'ouverture du règne de Louis XI en 1461, le royaume de France est en litige entre les Valois et les princes anglais. Autres guerres de succession, depuis 1461 jusqu'à la mort de Henri II, en 1559. De là jusqu'à la fin du règne de Louis XIII; en 1643, guerres de religion, amenées ou entretenues, selon l'auteur, par l'extension

de la puissance royale. 1643 à 1715, règne de Louis XIV, triomphe complet de la monarchie illimitée. 1715 à 1789, décadence du pouvoir absolu. Ces aperçus anticipés sont ingénieux sans doute, et peuvent aider la mémoire; mais d'abord on sent bien qu'ils ne peuvent être qu'approximatifs. La mobilité des choses humaines laisse peu de précision à ces divisions systématiques. Les événements ont dans l'histoire un cours aussi continu que variable qui ne permet guère de les partager en sections analogues aux divers états des lois et des pouvoirs. M. de Sismondi avoue lui-même que toute classification qui veut enchaîner ainsi les faits est artificielle; que le choix des époques où s'ouvrent et se ferment les séries est arbitraire; que les intérêts et les passions qui dominent en un siècle n'impriment aux hommes et aux choses qu'une teinte principale qui n'est jamais l'unique, et qui même n'est pas à tous les instants la plus sensible; que chaque jour détruit, édifie, apporte des changements, et se distingue par quelque nuance de ceux qui le précèdent et de ceux qui le suivent; qu'enfin l'enchaînement que nous croyons découvrir, que nous prétendons montrer dans les faits passés, est souvent l'ouvrage de notre esprit plutôt qu'un tableau réellement offert par l'histoire. Je dirai plus, Messieurs, je crois que cette méthode peut entraîner à des erreurs graves, et qu'il nous serait aisé d'en acquérir la preuve, si nous pouvions nous arrêter à un examen rigoureux de chacun des aperçus généraux qui viennent de nous être offerts. Nous verrions d'abord que l'avénement de Hugues Capet ne fut réellement l'époque d'aucune réforme du régime politique. L'auteur est obligé d'avouer que l'organisation

féodale d'une république de gentilshommes s'était formée sous les Carlovingiens, près d'un siècle avant l'usurpation de Hugues. Dès lors la France aurait été confédérée sous le régime féodal, si ces expressions n'étaient pas à d'autres égards fort inexactes, à ce qu'il me semble. Je vois que l'auteur lui-même convient expressément que le nom de confédération s'applique mal à l'assemblage de princes et d'États qui s'étaient partagé les provinces, et qui, bien qu'attachés à un même système, n'obéissaient presque jamais à une volonté commune. J'ajouterai, Messieurs, qu'ils ne s'étaient ménagé aucun moyen ni de reconnaître cette volonté, ni de l'exprimer, ni de la soutenir par la réunion de leurs forces; qu'on les voyait le plus souvent armés les uns contre les autres; qu'enfin cette étrange confédération n'avait aucun centre, et n'en pouvait avoir d'autre que l'autorité monarchique dont elle se prétendait indépendante. Cette idée de confédération, étendue aux huit premiers règnes capétiens, tantôt sans réserve, tantôt avec des modifications, domine toute cette partie de l'ouvrage, jette de l'embarras sur plusieurs récits, et peut même altérer la couleur de certains détails. Du reste, ces généralités prennent tant d'intérêt et d'éclat sous la plume de M. de Sismondi, que, malgré le grand espace qu'elles occupent et que les narrations proprement dites auraient pu réclamer, on regretterait qu'il renonçât à une méthode qu'il a su se rendre propre et que personne au moins n'avait encore, en des compositions aussi étendues, employée avec autant de sagacité, de science et de talent. Toujours est-il plus sûr de ne les présenter qu'après l'entière exposition des faits qui les auront suggérées. C'est

alors seulement qu'elles pourront être bien vérifiées, réduites à leurs véritables termes, exprimées avec précision.

Ces conditions étant remplies, l'historien ne sort de son sujet, ni en décrivant l'état momentané ou permanent des choses physiques ou morales, ni en ajoutant à ses récits les éclaircissements dont ils auront besoin, ni en remontant rapidement à quelques origines accessibles. Il ne divague que lorsqu'il disserte magistralement sur une théorie, ou lorsqu'il discute longuement et pesamment, à la manière des érudits, les motifs d'admettre ou de rejeter un fait, ou bien lorsqu'il va chercher au loin des faits étrangers à ceux qu'il raconte.

Écartons les digressions proprement dites; mais les considérations ou conséquences générales judicieusement déduites, les descriptions, les parallèles, les portraits, les harangues non fictives des personnages, leurs entretiens réels, les lettres qu'ils ont écrites, les réflexions courtes et précises de l'historien, les pensées originales, les maximes sages, les jugements équitables dont il aura sobrement et de loin en loin parsemé ses livres, seront des compléments utiles de la narration historique, c'est-à-dire de l'exposition circonstanciée des faits reconnus à la fois pour vrais et pour mémorables.

Nous avons épuisé tout ce qui concerne la recherche et le choix des divers matériaux d'un livre d'histoire ; dans la prochaine séance nous traiterons de la disposition qu'il convient de leur donner.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — DISPOSITION.

Messieurs, dans la plupart des genres de littérature, l'étude du sujet ne donne pas immédiatement le plan d'un ouvrage. Après avoir recueilli ou créé tous les éléments qu'on veut employer, il faut encore les mettre en ordre, en former un système; assigner à chaque partie, à chaque groupe, à chaque idée sa véritable place; établir enfin l'arrangement ou plutôt l'enchaînement le plus propre à conserver l'unité du tout, l'éclat et les effets des détails. Ce travail, qu'on appelle disposition, et auquel le nom de composition s'appliquerait encore mieux peut-être, est extrêmement délicat; on en connaît bien les règles les plus générales; mais elles sont insuffisantes pour diriger la pratique; les procédés presque secrets de cet art se modifient selon chaque genre, ou même selon chaque sujet. En ce point le genre historique a sur tous les autres un avantage sensible : les matériaux qui lui sont propres se présentent déjà tout distribués et coordonnés par leur nature même; car il s'agit de faits qui se sont succédé dans le cours des temps et dont les souvenirs sont à retracer suivant ce même ordre. La chronologie, que nous avons étudiée l'an dernier, détermine le plan de tous les livres d'histoire. Dès que l'historien a daté les événements, les incidents, les circonstances; distingué les préparatifs, les entreprises, les progrès, les résultats; il a fixé jusque dans les derniers détails l'or-

dre des récits qu'il doit faire et des éléments dont chaque récit doit se composer. Ainsi nous n'aurons à nous occuper que des exceptions accidentelles dont cet ordre général serait susceptible, et d'un petit nombre de procédés particuliers, relatifs à la division et à la marche des ouvrages historiques.

Le recueil des lettres de Pline le Jeune commence par celle où il annonce à l'un de ses amis qu'il a rassemblé toutes les autres. Je n'ai point, dit-il, suivi l'ordre des dates, car je ne prétendais pas composer une histoire : *Non servato temporis ordine; neque enim historiam componebam.* On est aujourd'hui plus scrupuleux, même à l'égard d'une suite de lettres; on croit avec raison que l'ordre chronologique n'est point à négliger dans une correspondance; qu'en y jetant plus de clarté, il en augmente sensiblement l'intérêt; mais toujours voyons-nous qu'en histoire, Pline supposait la nécessité de se conformer à l'exacte succession des faits. Il y aura d'autant plus de péril à l'intervertir, que la matière sera resserrée dans un moindre espace de temps et de lieux. S'il ne s'agit que d'une conjuration, si c'est là l'unique objet d'un ouvrage, le plus léger déplacement des incidents peut répandre de l'obscurité sur le fond même des choses, et donner lieu à de graves méprises : on a besoin, pour bien juger les personnages, de connaître, pour ainsi dire jour par jour, leur situation, leurs résolutions, leurs démarches. Dans un sujet plus étendu, dans la guerre du Péloponèse, Thucydide s'est astreint à l'ordre des étés et des hivers, quoiqu'il eût à porter ses regards à diverses distances, et à suivre à la fois le cours des expéditions militaires, le fil des négociations et les

mouvements des affaires intérieures d'Athènes. Denys d'Halicarnasse lui a reproché cette méthode, qui oblige de laisser imparfait le récit des événements qui ne se trouvent point entièrement consommés avant la fin d'un semestre, et d'entamer ceux qui n'ont fait que s'y préparer, pour se développer durant le suivant; sources d'embarras et de confusion même, à moins que les lecteurs ne se condamnent à une attention pénible. Cette critique est peu équitable : car Thucydide a fait, lorsqu'il en a senti la convenance, quelques-unes de ces interversions que les rhéteurs appellent hystérologies, ὕστερον πρότερον, ce qui suit avant ce qui précède. A mesure que le sujet se complique, la régularité chronologique a des inconvénients plus sensibles. C'est l'une des causes qui rendent si fatigantes les annales françaises des deux premières races. Pour ne pas déranger les temps, Grégoire de Tours ira, passant et repassant sans cesse, du royaume de Paris dans celui de Soissons, de là dans ceux d'Austrasie et de Bourgogne. Enfin, si l'on compose une histoire, non pas seulement nationale mais universelle, embrassant la plupart des peuples connus, il est évident que la série des dates strictement observée morcellera les narrations, et les réduira toutes à ne former ensemble que la plus aride chronique. A force d'être fixés à leurs places positives, tous les faits paraîtront épars, et le lecteur n'en concevra le système moral qu'en faisant lui-même le travail que l'auteur n'aura point fait. Voilà pourquoi l'on a senti, dans les quatre derniers siècles, le besoin de refaire toutes les annales du moyen âge. Voilà pourquoi aussi les plus habiles historiens de l'antiquité avaient renoncé à cette

apparente exactitude, pour se prescrire une méthode plus difficile en effet, par cela même qu'elle est plus libre, et moins matériellement déterminée. Polybe nous avertit qu'il réunit, pour plus de clarté, les faits qui concernent un même peuple, mais en s'abstenant néanmoins, autant qu'il lui est possible, d'empiéter d'une année sur l'autre. Diodore de Sicile se déclare obligé de franchir quelquefois de bien plus longs intervalles. Il est persuadé que les faits se retiennent plus facilement quand on a rapproché tous ceux qui appartiennent à une même affaire ou à un même genre. C'est aussi la maxime de Velleius Paterculus : selon lui, le spectacle de chaque révolution se fixe mieux sous nos yeux et dans nos esprits lorsque les circonstances en sont rassemblées que lorsqu'elles se présentent divisément éparpillées selon leurs dates : *Facilius, cujusque rei in unum contracta species, quam divisa temporibus, oculis animisque inhæret.* Au douzième livre de ses Annales, Tacite fait remarquer qu'il vient de réunir des événements arrivés en plusieurs années sous deux chefs différents, Ostorius et Didius; il a pensé que divisés ils ne seraient pas aussi aisément retenus; maintenant il va reprendre l'ordre des temps : *Hæc, quanquam a duobus, Ostorio Didioque, proprætoribus, plures per annos gesta, conjunxi, ne divisa, haud perinde ad memoriam suî valerent. Ad temporum ordinem redeo.* Tite-Live et Quinte-Curce ont usé, avec autant de réserve, de la même liberté.

D'après ces observations et ces exemples, il nous est aisé de nous former des idées précises de la méthode que l'historien doit suivre. Il commencera par

distribuer, pour son propre usage, tous les faits et tous les détails dans l'ordre chronologique le plus rigoureux; ce sera là son plan général dont il ne s'écartera que par nécessité, et dans lequel il se prescrira de rentrer toujours le plus tôt possible. En le méditant avec attention, il en tirera plus de parti qu'on ne le croirait au premier aspect. D'ordinaire, de très-légers déplacements suffisent pour rétablir la liaison morale, l'enchaînement dramatique des faits : ils tendront presque d'eux-mêmes à se grouper par espèces; il lui faudra peu d'efforts pour distinguer et réunir ceux qui ne sont réellement que les traits d'un même tableau. Nous en avons la preuve dans les Annales de Tacite, où l'intérêt des récits n'est jamais affaibli par la succession des temps. La marche chronologique et le système philosophique s'y combinent avec une harmonie parfaite. Tempérés l'un par l'autre, ces deux ordres s'embrassent et n'en sont plus qu'un seul : il ne reste au premier rien de rigide, au second rien d'arbitraire. L'instruction est partout, le désordre n'est nulle part; et la disposition est constamment si naturelle qu'on ne soupçonne pas qu'elle ait exigé le moindre travail.

Dans une histoire qui n'est pas trop rapide et qui admet quelques développements, il est assez rare qu'on ait besoin d'étendre les interversions à plus de douze mois. Cependant je ne voudrais pas faire de cette observation une règle inflexible. Tacite vient de nous avertir qu'il a cru pouvoir quelquefois s'en dispenser. Il serait téméraire d'assigner un terme précis qu'il ne faudra pas dépasser; mais il doit être aussi court que le permettra la nature des faits; et quel qu'il

soit, il importe que ni l'éloignement ni le rapprochement des parties d'une même chose ne deviennent une cause de confusion ou d'erreur. Si, pour ne pas interrompre le cours d'une grande narration, l'on s'est vu contraint de laisser en arrière des faits antérieurs au dénoûment de ceux qu'elle expose, quelques mots pareils à ceux de Tacite, que je citais tout à l'heure, rétabliront cette antériorité et préviendront tout anachronisme. Aucun renseignement ne manquera aux lecteurs pour restituer à tous ces faits les places qui leur appartiennent sur la ligne de la durée. S'il faut au contraire qu'un long récit se partage, et demeure en suspens, parce qu'en le composant d'un seul fil, du commencement à la fin, on aurait trop d'années à parcourir, trop d'autres récits à retarder, on évitera du moins de le rompre brusquement et de laisser croire qu'il est terminé. Les repos et, si je puis m'exprimer ainsi, les entr'actes seront ménagés avec intelligence; chaque fois l'action sera conduite jusqu'à un incident remarquable qui servira de point de station, et qui tiendra notre curiosité éveillée sur ceux que le temps doit amener. Voici, par exemple, une négociation générale, une vaste expédition, une entreprise importante qui s'est entamée, mais qui n'atteindra son terme qu'après avoir été, à de plus ou moins longues distances, interrompue et reprise. En attendant, beaucoup d'autres affaires surviennent distinctes de celle-là, mais pouvant avoir sur elle quelque influence indirecte. Elles en seront en quelque sorte les intermèdes, et la diviseront sans nous en distraire. Si l'historien a fortement conçu la liaison, tous les rapports chronologiques et politiques des éléments

de son ouvrage, il captivera toujours notre attention, et entraînera dans nos esprits tous les souvenirs divers qu'il voudra nous transmettre; il aura discerné, entre les faits, ceux qui dominent les autres, et qui seront des points de ralliement.

« Il y a, dit Mably, dans tous les États, dans toutes « les entreprises, dans toutes les affaires, un ou deux « points principaux qui décident des succès et entraî- « nent, comme un torrent, les accidents particuliers. « Dans l'administration d'une société, c'est la connais- « sance de ces points décisifs qui fait le grand homme d'É- « tat; et ce n'est qu'autant qu'il ne le perd jamais de vue, « et qu'il s'y attache fortement, qu'il peut s'assurer du « succès. Il en est de même de l'historien : c'est sur « ces objets qu'il doit fixer son attention et la mienne. « Alors il trouvera sans peine l'ordre le plus lumi- « neux... S'il est accablé sous le nombre prodigieux « de ses matériaux, s'il ne sait pas les arranger pour « former un édifice régulier, je me perdrai avec lui « dans un labyrinthe sans issue... Quand un État sera « assez heureux ou assez sage pour connaître ses for- « ces, les ménager et ne point tenter plusieurs entreprises « à la fois, son historien sera plus à son aise; et, pour « mettre un grand ordre dans sa narration, il n'aura « qu'à suivre avec fidélité celui des événements. Mais « si cet État, par ignorance de ses intérêts, ou par une « sorte de fatalité, se laisse engager dans plusieurs af- « faires à la fois, sans distinguer celle qui doit être la « principale et celles qu'il ne faut regarder que « comme de simples accessoires, je craindrai que l'his- « torien ne fasse pas de meilleure besogne que la ré- « publique dont il écrit l'histoire. Tandis que les ad-

« ministrateurs ne sauront ni ce qu'ils font ni ce qu'ils « veulent faire, vous verrez que l'historien, qui n'est « pas plus habile qu'eux, enfilera, les uns à la suite « des autres, des événements qui nous ennuieront « parce qu'ils n'aboutissent à rien. » Quelque ingénieuses que soient ces réflexions de Mably, il ne faudrait pourtant pas que la disposition des faits dépendît d'un système d'administration que l'historien se serait formé, mais seulement de l'étude attentive qu'il aura faite de tous les éléments de son ouvrage. Vous savez que cette étude a deux objets : d'une part, vérifier les faits et leurs circonstances, particulièrement leurs dates; de l'autre, concevoir les rapports qu'ils ont entre eux comme effets ou comme causes. Le but d'une composition historique est de rendre ces rapports sensibles; on n'y parviendrait point en se traînant servilement le long des dates, comme l'ont pratiqué les chroniqueurs; mais, d'un autre côté, on s'abandonnerait à tous les hasards des hypothèses et des combinaisons arbitraires, si l'on ne tendait pas sans cesse à rentrer dans le système chronologique.

Que la chronologie soit donc l'ordre général et dominant de l'histoire; c'est une maxime avouée par ceux même qui ont proposé d'écrire les annales à rebours, c'est-à-dire en commençant par les faits les plus modernes pour finir par les plus antiques; car, dans ce système inverse, ce sont encore les dates qui déterminent la place de chaque événement. Dion Cassius, au quarante-sixième livre de son Histoire romaine, transcrit ou invente une très-longue harangue de Calénus contre Cicéron, en réponse à l'une des Philippiques de cet orateur, c'est-à-dire à l'un de ses dis-

cours contre Antoine. Dans le tissu de sarcasmes et d'invectives dont Calénus, ami d'Antoine, accable Cicéron, nous voyons qu'il lui impute le projet d'une histoire rétrograde. « Voulez-vous rire, dit-il, remar-
« quez la sagesse de notre homme : Ὅπως γε καὶ γελάσητε,
« ἀκούσατε τὴν σοφίαν αὐτοῦ. Il s'est proposé de faire une
« histoire universelle de Rome; car il fait profession
« d'être orateur, et rhéteur, et poëte, et philosophe, et
« historien. Mais commencera-t-il par la fondation de
« la ville, ἀπὸ τῆς κτίσεως αὐτῆς, comme font les auteurs
« vulgaires? pas du tout : il a pris pour point de départ
« son propre consulat, ἀπὸ τῆς ὑπατείας ἑαυτοῦ. De là il
« va rétrogradant jusqu'à ce qu'il finisse par le règne de
« Romulus : Τελευτήν τε τὴν τοῦ Ρωμύλου βασιλείαν ποιήσε-
« ται. » Ces paroles de Calénus, rapportées après trois cents ans, pour la première et l'unique fois, par Dion Cassius, ne sont pas sans doute un témoignage suffisant pour établir que Cicéron eût réellement conçu un pareil projet. Mais vous vous souvenez que d'Alembert a proposé d'enseigner l'histoire à rebours, ou même de l'écrire, puisqu'il parle d'un ouvrage à composer selon cette méthode. Je crois qu'il n'a été publié encore aucun essai de ce genre, au moins en notre langue; s'il en existe en quelque autre littérature, aucun n'a de célébrité; et néanmoins ce n'est guère que par un commencement d'exécution qu'on pourrait apprécier d'une manière sûre les avantages ou les inconvénients d'une telle idée. A défaut d'une expérience qui la puisse recommander, elle demeure exposée aux objections que la nature même des choses semble fournir. Pourquoi la succession des récits serait-elle inverse de celle des faits? Pourquoi les fils précéderaient-

ils leurs pères, leurs aïeux, leurs ancêtres? Sera-t-il facile en effet de voguer si longtemps contre le cours de tous les fleuves historiques? et, lorsqu'il faut déjà tant de travail et de précautions pour les descendre, de quels efforts ou de quel bonheur n'aura-t-on pas besoin pour les remonter avec sûreté! Si le système rétrograde est rigoureux, s'il est réel, non-seulement les plus nouveaux faits devanceront les antérieurs, mais partout les résultats devront s'offrir avant les préparatifs, les actions avant les desseins, et, dans chaque narration, les détails qui furent les derniers seront écrits et lus les premiers. Le récit d'une bataille commencera par la victoire, se continuera par la mêlée, se terminera par les campements ou les marches, ou bien par les harangues que les généraux auront faites ou dû faire à leurs soldats. Si vous dites au contraire qu'on laissera les éléments de chaque narration dans leur situation naturelle, que la rétrogradation ne s'appliquera qu'aux groupes de circonstances, ou de faits, ou d'événements; que, par exemple, quand vous rencontrerez une suite de négociations, d'expéditions, de révolutions qui se sont succédé, vous les prendrez chacune à part telle qu'elle se comporte, pour en suivre directement le progrès, et que l'ordre inverse ne consistera qu'en ce que vous commencerez par la plus récente pour finir par la plus ancienne, j'oserais dire que par là vous introduirez dans toute l'histoire une incohérence et une confusion extrême, vous la ferez tour à tour avancer et reculer, bondir en quelque sorte en avant, en arrière, rétrograder brusquement, après avoir quelque temps cheminé avec les années. Par exemple, vous entamez

le règne de Louis XIV, et, après avoir raconté sa mort, vous vous portez à la paix d'Utrecht signée en 1713 pour en suivre les effets jusqu'en 1715; mais de là vous reculerez à 1701, afin de voir éclore la guerre de la succession et de la conduire à son terme. Revenu ainsi en 1713, vous passerez à 1697, au moment où le traité de Ryswick vient d'être conclu; et, quand vous aurez regagné 1701, vous vous transporterez à l'époque où se forme la ligue d'Augsbourg. En continuant sur ce plan, vous irez de 1678 à 1687, puis de 1672 à 1678; de 1661 à 1672; de 1652 à 1661, règne de Mazarin; de 1648 à 1652, temps de la Fronde; et les années 1643 à 1648, premières du règne de Louis XIV, termineront son histoire. De bonne foi, Messieurs, quel avantage cette étrange méthode aurait-elle sur celle qui va de droit fil et ne rompt jamais la série naturelle des années? A quoi bon tant de peines pour déranger ce qui s'offrait tout ordonné?

Les partisans de ce système ne nous l'ont point expliqué, et je crois qu'ils ne s'en sont pas bien rendu compte à eux-mêmes. Ils ont été séduits par l'apparence d'une marche analytique, passant toujours du connu à l'inconnu. Mais je crains fort que ce ne soit là qu'une pure illusion. Il est des genres d'études où l'esprit humain n'a besoin que de ses propres forces pour étendre ses connaissances; là ce qu'il sait recèle ce qu'il ne sait pas encore; les idées qu'il vient d'acquérir se développent et se transforment; il en résulte des idées nouvelles, dont le germe existait déjà sans avoir été aperçu. Mais il n'en saurait être ainsi à l'égard des notions positives de l'histoire; et quel que soit le secret enchaînement des faits, leur succession réelle ne se

manifeste à nous qu'à mesure que nous les voyons de nos yeux ou que nous les apprenons par le témoignage d'autrui. L'état présent de la société, quoiqu'il ait été amené, produit même si l'on veut par les états antérieurs, ne suffit point pour nous les révéler; et nulle intelligence humaine ne pourrait dans ce qui est, découvrir ce qui a été ou ce qui sera, avec tous ces détails de temps, de lieux, de personnes, qui constituent la science historique. En une telle matière, la plus forte sagacité n'atteindrait qu'à des résultats généraux, indéterminés, qui ne mériteraient jamais le nom d'histoire. Que vous commenciez par le siècle de Clovis, ou par le vôtre, il n'importe; toujours faudra-t-il, malgré votre application à saisir les rapports, à démêler les causes et les effets, qu'à chaque époque des témoins viennent vous dire quels princes régnaient, quelles guerres s'allumaient, quelle forme prenait le gouvernement, quelles discordes agitaient le monde, quel fléau désolait les peuples. Ces choses récentes ou présentes, que l'on croit immédiatement connues, sont plus ou moins à vérifier comme les anciennes; et il s'en faut qu'elles soient, par elles-mêmes, aussi claires, aussi intelligibles qu'on se le figure. D'ordinaire, il n'y a pas d'autres moyens de s'en former des notions exactes et complètes qu'en cherchant leurs origines dans les siècles précédents. Était-ce réellement connaître la situation de la France à la fin de 1788 que de savoir la nomenclature des pays d'États et des pays d'élection; des parlements, des conseils supérieurs, des chambres des comptes, des cours des aides, des généralités; et les noms des hommes qui exerçaient quelque puissance? Ne fallait-il pas, pour attacher des idées précises à tant de mots, avoir suivi le

progrès ou la décadence des choses et des personnes? Le présent est si peu le connu, qu'à vrai dire, c'est principalement pour le bien comprendre qu'on étudie l'histoire du passé. Quand d'Alembert veut que les enfants apprennent les noms de Louis XIV et d'Henri IV avant ceux de Dagobert et de Chilpéric, quand il appelle barbares les noms et les faits anciens, ce mot de barbares ne peut guère signifier ici que moins familiers; les enfants ne connaissent en effet ni les uns ni les autres; et si l'on voulait y mettre quelque différence, je trouverais qu'ils connaissent encore moins ceux dont on leur a donné des idées vagues, souvent très-fausses, que ceux dont ils n'ont point du tout entendu parler. Dans tous les cas, la succession directe et naturelle me paraît la plus sûre méthode, celle qui enchaînera le mieux les connaissances qu'il s'agit de communiquer.

Beaucoup d'autres réflexions pourraient confirmer ce résultat; mais je craindrais de m'arrêter trop longtemps à combattre un projet qui est resté à peu près sans exécution, du moins en France; et je conclus que l'ordre chronologique, en sens direct, doit dominer dans toute composition historique, et ne se laisser modifier qu'autant qu'il est nécessaire pour que les narrations conservent de la cohérence, de la consistance, et représentent la liaison morale et politique des faits.

Maintenant, Messieurs, il ne nous reste plus à résoudre, relativement à la disposition, que certaines questions particulières sur les exordes ou préfaces, sur les expositions ou introductions, sur les transitions, sur les places qu'il convient d'assigner aux portraits, aux parallèles, aux descriptions ou aux considérations générales, sur la division en livres ou en chapitres, enfin

sur les notes qui se détacheraient du corps de l'ouvrage.

Je distingue des préfaces ou exordes, les introductions ou expositions, parce que je suppose que celles-ci sont déjà historiques, qu'elles présentent le tableau de certains faits antérieurs à ceux qui seront le principal sujet de l'ouvrage, qu'elles sont en quelque sorte les fondements de l'édifice qu'on va construire, tandis que les exordes, préambules moins étendus, n'entament encore aucun récit, et n'expriment que des idées morales ou théoriques relatives à la personne de l'auteur, au but qu'il se propose, à l'esprit qui l'anime. On remarque dans certains discours, et particulièrement dans les sermons de Bourdaloue, une distinction à peu près pareille, entre l'exorde proprement dit qui se rattache à un texte ou à quelque idée générale, et un avant-propos qui tient de plus près au sujet, l'annonce, le détermine et le divisé.

L'exorde d'Hérodote ne consiste qu'en fort peu de lignes : « Hérodote d'Halicarnasse publie les résultats de « ses recherches afin de préserver de l'oubli les actions « des hommes, de célébrer les exploits des Grecs et des « barbares, et particulièrement d'expliquer la cause de la « guerre qui s'est allumée entre eux. » Tout aussitôt l'historien entre en matière : « Les Phéniciens, dit-il, sont « accusés par les Perses d'être les premiers auteurs de « cette discorde. » La préface de Thucydide, quoique moins succincte, est encore très-resserrée : « Thucydide « d'Athènes a écrit la guerre des Péloponésiens et des « Athéniens, les exploits des uns et des autres. Il a en-« trepris ce travail en même temps qu'ils commençaient « leurs hostilités ; il prévoyait que cette guerre deviendrait « plus mémorable que les précédentes. Sa conjecture était

« fondée sur l'état florissant des deux peuples, sur la gran-
« deur de leurs préparatifs, et sur la disposition du « reste de la Grèce à s'allier à l'un ou à l'autre. Jamais les « Grecs, jamais les barbares, jamais le monde, n'avaient « éprouvé un tel mouvement. Il y a eu antérieurement et « dans la plus haute antiquité des ébranlements que la « distance des siècles ne nous permet pas de mesurer : « mais autant que j'en puis juger par conjectures, je « crois que les annales véritables de ces âges lointains « ne présentent rien d'aussi grand, ni en exploits guer-« riers, ni dans l'état de paix. » Thucydide part de ce point pour décrire l'ancienne Grèce, c'est-à-dire pour commencer l'exposition historique qui doit nous servir d'introduction à son sujet.

Les exordes de Diodore de Sicile ont moins de simplicité : je dis les exordes, car il ne s'est pas contenté de placer à la tête de son ouvrage un très-bel éloge de l'histoire sur lequel j'ai autrefois fixé votre attention (1). Chacun de ses livres a un préambule plus ou moins étendu; et je vous citais, il y a peu de jours, celui qui ouvre le vingtième livre, et qui concerne les harangues. L'exorde du livre IV contient des observations sur les traditions mythologiques. L'ordre à observer dans les récits est l'objet des réflexions par lesquelles débute le livre cinquième. « Un historien doit « acquérir, dit Diodore, toutes les qualités d'un grand « écrivain : la principale est une méthode rigoureuse. « L'ordre n'est pas seulement nécessaire dans la con-« duite des affaires domestiques, il l'est surtout dans les « compositions historiques. Beaucoup d'auteurs l'ont né-« gligé, plus jaloux de briller par la richesse de leurs

(1) Voy. t. II, p. 3.

« connaissances et la beauté de leur élocution. Malgré « l'éclat de leur talent et la profondeur de leurs recher-« ches, on leur a reproché le désordre de leurs maté-« riaux. Au contraire, on sait gré à Éphore de l'heureuse « disposition qu'il donne aux siens, autant que des cou-« leurs dont il les revêt; il a eu l'attention de rassembler « tout ce qui concerne chaque nation. » Dans les premières pages de son livre XIV, Diodore de Sicile avertit les hommes puissants que, s'ils ont échappé au jugement de leurs contemporains, ils comparaîtront devant le tribunal de l'inexorable histoire. Des réflexions sur l'immortalité de l'âme et sur les prédictions des mourants servent de prologue au dix-huitième livre. La plupart des autres exordes de cet historien ne sont guère que des résumés du livre qu'on vient de lire, suivis d'un aperçu général de ce qui va être lu, et quelquefois précédés d'une maxime morale ou politique énoncée en une seule phrase. Tous ces préambules ont de la mesure, de la convenance, et plusieurs de l'intérêt; le premier est le seul qui ait quelque étendue; encore demeure-t-il proportionné à l'ouvrage entier auquel il appartient. En ce point donc, les trois auteurs grecs que je viens de citer, Hérodote, Thucydide, Diodore, mériteraient à beaucoup d'égards d'être pris pour modèles; et nous pourrions leur adjoindre Polybe, si sa préface, destinée surtout à exposer son plan, avait un peu plus d'élégance et de rapidité.

Les historiens latins ont suivi à cet égard des méthodes très-diverses. César, persuadé que le sujet de son ouvrage est assez annoncé par le titre même, nous transporte aussitôt au sein de la Gaule, la divise en trois parties, et nous en trace un tableau géographique.

Dans l'histoire de la guerre civile, il s'agit, dès la première ligne, de la lettre que César a chargé Fabius de remettre aux consuls: *Litteris a Fabio Caii Cæsaris consulibus redditis.* Salluste, au contraire, n'arrive à Catilina et à Jugurtha qu'après de très-longues dissertations, tellement étrangères à l'objet de chacun de ses ouvrages qu'on les pourrait coudre tout aussi bien au commencement, au milieu ou à la fin de tout autre livre. En effet, de quoi s'agit-il dans la première? du soin que les hommes doivent prendre de se distinguer des autres animaux, que la nature a penchés vers la terre et a asservis à leurs sens; de l'âme, qui nous est commune avec les dieux, comme le corps qu'elle est chargée de régir nous est commun avec les bêtes; de la part qu'ont aux succès militaires les qualités du corps ou celles de l'esprit; du temps où chacun vivait, dit-on, sans ambition, content de son état; puis de Cyrus, des rois, des républiques et des malheurs que le vice entraîne; ensuite de la gloire qu'on obtient, soit par des actions, soit par des écrits; enfin des devoirs d'un historien, des circonstances qui ont déterminé Salluste à le devenir, après avoir traversé les orages de la carrière politique; et de la résolution qu'il a prise de retracer la conjuration de Catilina. Le portrait de ce conspirateur est suivi d'une seconde préface, mais dont je ne dis rien en ce moment, parce qu'à certains égards elle peut passer pour une exposition. L'exorde du livre sur Jugurtha n'est pas moins étrange. Dans les pages qui précèdent ces paroles, *bellum scripturus sum quod populus Romanus cum Jugurtha gessit*, « je vais écrire l'histoire de la guerre « du peuple romain avec Jugurtha, » dans ces premières

pages, dis-je, pas un seul mot n'annonce une telle matière. Mais la nature n'a rien fait de plus grand que l'homme; mais il appartient à notre âme de nous conduire et de nous gouverner dans les sentiers de la vie; mais les passions nous dépravent et nous dégradent; mais il ne faut plus désirer les magistratures : ceux qui les obtiennent ne sont ni plus en sûreté, ni plus en honneur; mais c'est une chose extrêmement utile que l'histoire, et c'est par raison, plutôt que par nonchalance, que Salluste s'est dévoué à l'écrire; on tirera plus de profit de son loisir que des occupations des autres. Mais enfin il s'aperçoit que le dépit qu'excite en lui la dépravation des mœurs l'emporte trop loin; il va revenir à son sujet : *Nunc ad inceptum redeo : bellum scripturus sum...* Ces mots *ad inceptum* ne sauraient être pris ici dans leur sens rigoureux, car Salluste n'a encore rien commencé. Pourrez-vous hésiter, Messieurs, à déclarer avec Quintilien que ces préfaces sont déplacées, impertinentes, c'est-à-dire n'ayant rien de pertinent aux ouvrages : *Sallustius in bello Jugurthino et Catilinario nihil ad historiam pertinentibus principiis usus est*; et avec Rapin, qu'apparemment il avait ces deux pièces en réserve, et que, ne trouvant aucune occasion de les employer, il a forcé ces deux livres de les recevoir pour frontispices?

Avec combien plus de sagesse, de modestie, de patriotisme, Tite-Live annonce son histoire! Dirait-on que c'est un travail immense qui va suivre un exorde si simple et si timide? L'auteur ne promet point plus de recherches qu'il n'en pourra faire, plus d'exactitude que n'en comporteront des traditions demi-poétiques qu'il n'entreprendra ni de soutenir ni de réfuter.

Il désire seulement que ses récits amènent une instruction profitable; qu'ils enseignent ce qu'il convient d'imiter, ce qu'il importe de fuir; et si, un instant, sa pensée se détourne sur la corruption de ses contemporains, il s'interdit bientôt des remontrances et des plaintes, qui auront, dit-il, tant de peine à être supportées, lorsqu'elles seront nécessaires, et qu'il faut du moins écarter comme des présages sinistres du commencement d'un ouvrage. Il aimerait mieux qu'il lui fût permis, ainsi qu'aux poëtes, de le consacrer aux dieux par des invocations solennelles, qui lui donneraient à lui-même un motif d'espérer quelque succès. Ainsi éclate à la fin de cette admirable préface le sentiment religieux qui la domine tout entière, et qui se confond ici avec cette défiance de ses propres forces, toujours d'autant plus honorable qu'elle est moins fondée. Jamais peut-être un exorde n'a si bien inspiré le désir de lire une longue histoire : Tite-Live, en une ou deux pages, s'est emparé de ses lecteurs. Aucun de ceux qui ont le sentiment de la liberté, de la vertu, et d'une saine littérature, ne peut plus lui échapper. Il n'a point, comme Diodore de Sicile, attaché une préface à chacun de ses livres; mais on en remarque une à l'ouverture de la troisième décade, ainsi que de la quatrième. Ce sont de très-courts prologues : l'une fait pressentir l'intérêt de la seconde guerre punique : les deux peuples se sont mesurés, exercés durant la première; de part et d'autre les haines sont encore plus redoutables que les forces : *Odiis majoribus quàm viribus*. Les Romains s'indignent de se voir attaqués par des vaincus; les Carthaginois du joug que leur ont imposé l'avarice et l'orgueil des vainqueurs. Mais

l'historien fixe surtout notre attention sur Annibal devant qui va s'ouvrir une carrière éclatante. Dans le prologue du trente-unième livre, Tite-Live se félicite d'être parvenu à la fin de cette seconde guerre : les soixante-trois ans écoulés depuis le commencement de la première ont occupé, dans son ouvrage, autant d'espace que les quatre cent quatre-vingt-huit années précédentes : sa matière s'étend à mesure qu'il la traite, et plus il avance dans cette vaste mer, plus le port auquel il tend paraît s'éloigner, car la troisième guerre punique et celle de Macédoine vont suffire aux dix livres suivants.

J'ai déjà eu occasion, Messieurs, de vous citer plusieurs traits des préfaces de Tacite. La profondeur des pensées et l'énergique brièveté du style y annoncent un homme de génie; l'histoire y est consacrée à la justice, à la vérité, à la liberté : on prévoit que les mœurs seront peintes, les vices démasqués, les tyrans flétris, les flatteurs couverts d'opprobre. En général les grands historiens de l'antiquité, si nous exceptons Salluste, nous ont laissé, en ce qui concerne les exordes, d'excellents exemples. Les uns n'en ont point fait du tout, ce qui n'est peut-être pas le plus mauvais parti à prendre. On ne reproche plus cette omission, ni à César, ni à Xénophon qui a commencé le récit de l'expédition de Cyrus le Jeune par ces mots : Δαρείου καὶ Παρυσάτιδος παῖδες γίγνονται δύο : « Darius et Parysatis eurent deux fils. » D'autres, comme Hérodote et Thucydide, se sont contentés d'une simple annonce de leurs sujets, et ceux qui, comme Diodore, Tite-Live et Tacite, y ont ajouté quelques vues générales, ou l'expression de quelque sentiment civique, ont su se contenir dans les

bornes que prescrivaient les proportions de leurs ouvrages. Un orateur, dans ses exordes, a, dit-on, trois fins à remplir : indiquer l'objet de son discours, exciter l'attention de ses auditeurs, se concilier leur bienveillance. Lucien retranche ce troisième article des préfaces historiques. Il suffit, selon lui, qu'on fasse entrevoir la grandeur et l'importance de la matière. Comme Lucien, nous écarterions les formules destinées à demander expressément la bienveillance des lecteurs. Mais l'inspirer sans la solliciter, est l'effet naturel des exordes heureusement conçus, comme celui de la première décade de Tite-Live. Un autre conseil de Lucien sur ces prologues est de ne les composer qu'après avoir achevé le corps de l'ouvrage. On suppose que Thucydide et Denys d'Halicarnasse en ont usé ainsi; on le conclut, de ce qu'ils disent, l'un : *Thucydide a écrit*, ξυνέγραψε, et non pas écrit ou écrira ; l'autre : ἐπεχείρησα, *j'ai entrepris* et non pas j'entreprends ou je vais commencer. C'est presser beaucoup la conséquence des termes; mais la suite même des pensées qui composent la courte préface de Thucydide, fait présumer en effet qu'elle a été rédigée après tout le reste, car elle annonce que l'auteur a pris la plume au moment même où les Athéniens prenaient les armes, et que dès lors il avait conçu de l'importance de cette guerre l'idée que les événements ont confirmée. Du reste, la méthode que Lucien recommande est aujourd'hui généralement observée dans tous les genres de compositions littéraires. Presque toujours un auteur attend qu'il ait terminé son travail, pour en rendre, dans un préambule, un compte plus ou moins fidèle; il est plus sûr d'en indiquer avec précision toutes les parties, tout le système.

Cette précaution n'est aucunement nécessaire lorsque les exordes consistent, comme ceux de Salluste, en lieux communs. On peut choisir, pour les composer, le moment où l'on songe le moins au sujet qu'on traitera ou qu'on a traité. Or Salluste est, en ce point, celui des historiens antiques qu'on imitait le plus volontiers au moyen âge, et même au premier renouvellement des lettres. Outre ces prologues, on a fait des préfaces, qui ne sont pas comptées au nombre des parties proprement dites du livre, des avertissements, des épîtres dédicatoires ou liminaires, et je ne sais quels autres préambules qui se sont multipliés ou allongés d'éditions en éditions. On y a raisonné sur différents points de morale, de politique ou de littérature; particulièrement sur la manière d'écrire l'histoire. Ce dernier objet remplit presque toute la première préface de l'*Histoire de France* de Daniel, et celle de l'*Histoire de François Ier* par Gaillard. Les historiens modernes sont toujours disposés à nous apprendre comment ils ont conçu la théorie de leur art; nous aimerions mieux qu'ils se crussent appelés à l'enseigner par l'exemple. Enfin, plus tard, quelques écrivains habiles ont dédaigné ces préliminaires interminables, et se sont bornés à de simples exordes à la manière antique. Celui de M. Daru à la tête de son *Histoire de Venise* a tout à fait ce caractère; et il suffirait de le comparer aux préfaces de Gaillard, pour mesurer les progrès que le bon goût et la saine critique avaient faits en cinquante années.

Cet exorde n'est point détaché du livre premier de l'ouvrage, il en compose les premières pages. Telles sont aussi celles qui ouvrent l'Histoire abrégée de la révo-

lution française par M. Mignet; et c'est encore un exorde fort remarquable par la netteté des idées, par l'élégante précision et l'énergique rapidité du style. Ces morceaux ne sont point à confondre avec ceux qui portent le nom de préfaces ou de discours préliminaires, et qui, beaucoup plus étendus, tiennent moins étroitement au sujet. J'ai déjà rappelé quelques exemples de ces préfaces; et, en descendant jusqu'au dix-neuvième siècle, nous en trouverions de beaucoup plus longues : il y en a de cent pages. On les peut considérer comme de petits traités destinés à exposer une théorie soit littéraire, soit politique, et tout à fait indépendants du corps d'histoire qu'elles précèdent; c'est pourquoi nous ne nous en occuperons pas davantage. A plus forte raison, ne peut-il être question ici des autres préliminaires, que l'historien ou ses traducteurs, ou ses éditeurs jugent à propos de placer en avant de son ouvrage; nous n'envisageons que cet ouvrage même; et tout ce que nous aurions à dire des préambules quelconques qui n'en font point partie, c'est que, pour être tolérables, ils doivent contenir une instruction saine, des notions exactes soit sur la vie, les talents et les travaux de l'auteur, soit sur l'état où il a trouvé la matière qu'il traite. Lorsqu'on se permet d'arrêter si longtemps le lecteur à l'entrée et pour ainsi dire à la porte d'un livre, il convient de le dédommager de ce retard par des observations utiles, gracieusement exprimées; de ne point fatiguer ou épuiser son attention, de la stimuler au contraire, de la porter au plus haut terme d'énergie et d'avidité.

J'ai parlé d'expositions ou introductions qui suivent immédiatement l'exorde de l'historien, et qui par con-

séquent n'ont rien de commun avec les préfaces ou préambules divers qui le précèdent. Ces expositions commencent les récits; elles retracent des faits antérieurs qu'il est indispensable de connaître pour bien comprendre ceux qui vont être racontés. Mais elles sont soumises à des règles particulières que je suis obligé de renvoyer à notre prochaine séance, où je traiterai aussi des autres parties de la disposition, c'est-à-dire des transitions, des places que doivent occuper les portraits, les parallèles, les descriptions, les considérations générales; de la division en chapitres et en livres, et enfin des notes.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — DISPOSITION.

Messieurs, après qu'on a recherché, reconnu, choisi, trouvé tous les matériaux d'un ouvrage, il les faut arranger dans l'ordre le plus naturel et le plus convenable. C'est un travail délicat auquel les rhéteurs ont donné le nom de disposition, et dont ils n'ont aucunement exposé les règles, expliqué les procédés. Cette partie fort importante et fort négligée de l'art d'écrire aurait pu nous arrêter longtemps, si le genre historique n'avait sur les autres genres de composition, cet avantage, que l'ordre des idées et des détails qu'il doit retracer est déterminé d'avance par la nature même et la succession des faits dans le cours des siècles, des années, des mois, des jours et des heures. Ce n'est pourtant pas que l'histoire soit invariablement et servilement assujettie à cette chronologie rigoureuse. Comme le principal but de l'historien est de rendre sensibles les leçons politiques et morales renfermées dans ses récits, et par conséquent d'enchaîner les faits, d'établir entre eux des rapports, de montrer à quel point ils ont été les causes ou les effets les uns des autres, il lui est non-seulement permis, mais souvent indispensable de s'écarter quelques moments de cet ordre précis des dates, pour en suivre un plus instructif qui, en rapprochant un plus grand nombre de circonstances d'un même événement, garantira la cohé-

rence et la consistance des narrations. Nous avons fixé, autant qu'il était possible, les limites et les conditions de ces légers déplacements, dont les lecteurs seront au surplus toujours avertis, et qui n'empêcheront jamais la disposition générale de se maintenir essentiellement chronologique. Le projet d'écrire l'histoire à rebours en commençant par les faits les plus récents pour finir par les plus lointains, ne pourra sembler utile ou même praticable que lorsqu'on l'aura exécuté avec quelque succès. En attendant nous n'en avons aperçu que les inconvénients et les difficultés. Je vous ai ensuite entretenus des exordes historiques, et je les ai distingués des autres préliminaires que l'on a pris l'habitude de placer avant eux sous les titres de préfaces, discours, épîtres, etc. Tous ces préambules, ordinairement superflus, pour n'en pas faire une critique plus sévère, se détachent du corps de l'ouvrage; au lieu que le véritable exorde y tient étroitement, ainsi que vous l'avez observé, dans les exemples anciens et modernes que j'ai cités, et desquels j'ai déduit les règles à suivre en composant ces premières pages.

Les morceaux que j'ai désignés sous le nom d'exposition suivent l'exorde et peuvent avoir beaucoup plus d'étendue. On y remonte à des faits qui ont précédé et préparé ceux qu'on se propose de nous raconter, et, par ces notions réellement préliminaires, on nous facilite l'intelligence des récits qui vont former un corps d'histoire. L'historien, à qui nulle fiction n'est permise, n'imite pas les poëtes qui déguisent cette exposition en la faisant sortir de la situation ou même de la bouche des personnages; mais, à cela près, les règles sont les mêmes de part et d'autre : clarté parfaite,

précision sévère, rien d'inutile, tout ce qui est nécessaire. Si vous nous arrêtez trop longtemps à l'entrée de la carrière, vous éteindrez peut-être en nous le désir de vous y suivre; mais, d'un autre côté, si vous nous y engagez avant de l'avoir suffisamment éclairée, bientôt nous la trouverons obscure; nous y rencontrerons des difficultés que nous ne pourrons pas ou ne voudrons pas surmonter.

Cette introduction varie selon les sujets : une histoire universelle n'en a pas d'autre que son propre commencement; les annales générales d'un peuple, pas d'autre encore que ses origines ou les circonstances de son premier établissement. Mais s'il s'agit d'une époque particulière, d'un règne, d'une guerre, d'une révolution, d'une conjuration, il y a des antécédents à exposer, une scène à établir. Il faut m'apprendre où se rattache ce morceau d'histoire. Thucydide ne commence point par nous dire que, l'an Ier de la quatre-vingt-septième olympiade (431 avant notre ère), les Athéniens et les Péloponésiens rompirent la trêve de trente ans conclue en 445, et qu'ainsi la guerre du Péloponèse s'alluma. Auparavant il a employé environ la cinquième partie de son premier livre à nous expliquer l'état de la Grèce, les vicissitudes par lesquelles on l'a vue passer depuis son origine, quels ont été ses premiers noms, ses premières cités, ses plus anciennes lois, les progrès de sa marine, de son commerce, de sa civilisation. Il a distingué les divers peuples qui l'habitent, recherché ce qu'il y a d'historique dans l'Iliade et les autres poëmes. Il a particulièrement fixé notre attention sur les rivalités des Corinthiens et des Corcyréens, des Athéniens et des Spartiates, et sur la résis-

tance que les Grecs, malgré leurs dissensions, venaient d'opposer aux entreprises des Perses. Cette instructive exposition est resserrée dans de justes bornes ; l'histoire d'une guerre de vingt-huit ans à laquelle prit part la Grèce entière, exigeait au moins de tels acheminements. Mais Salluste, qui n'a pour matière de son livre que la conjuration de Catilina, rassemble le plus qu'il peut de notions vagues, pour en préparer ou plutôt en retarder le récit. A peine, à la suite de ce long exorde dont nous avons parlé, a-t-il tracé le portrait de Catilina, qu'il entreprend de nous exposer comment se sont corrompues les mœurs romaines. Le voilà qui remonte aux Troyens et à leur mélange avec les Latins aborigènes ; qui descend ensuite à l'établissement des rois, puis des consuls, et aux mémorables effets que produisit l'amour de la gloire et de la liberté. Peu s'en faut qu'il ne rappelle tous les lieux où une poignée de Romains a vaincu des armées formidables, qu'il ne nomme toutes les villes fortes qui ont été emportées d'assaut. Il regrette que son plan n'admette pas un plus grand nombre de ces détails ; mais il ne peut s'empêcher d'observer qu'Athènes a produit des écrivains qui ont célébré, et même exagéré sa gloire ; et qu'à Rome, on a mieux aimé agir que parler, mériter des éloges que d'en décerner. Après avoir admiré les mœurs austères des Romains, et la rapidité de leurs conquêtes, il désigne la chute de Carthage comme l'époque où l'avarice et l'ambition s'introduisirent chez les maîtres du monde. On arrive ainsi au temps de Sylla, et l'on suit, après lui, le progrès des vices, jusqu'au moment où Catilina s'environne des plus dépravés de ses contemporains. Ces énormes prélimi-

naires remplissent une partie considérable de l'opuscule consacré au récit de la conjuration. Ils sont écrits avec une admirable élégance, qui a contribué à rendre d'un plus pernicieux exemple leur inconvenance et leur divagation.

Durant le moyen âge, l'exposition la plus familière aux chroniqueurs qui écrivaient l'histoire d'un peuple ou d'une guerre, était de remonter à la création du monde ou du moins au déluge, à l'un des trois fils de Noé. Nos vieilles chroniques de France commençaient par la guerre de Troie : Francus, fils d'Hector, s'établissait en Germanie, comme Énée en Italie, et y devenait le père de la race des Francs. Ces étranges méthodes n'ont point été abandonnées par tous les historiens postérieurs au quinzième siècle : Mariana, l'un des plus habiles, encombre l'entrée de son *Histoire d'Espagne* d'une multitude de traditions inutiles ou fabuleuses, entre lesquelles il semble ne faire aucun choix. Machiavel cependant avait offert un bien meilleur modèle. Le premier livre de son *Histoire de Florence* est une introduction vaste et rapide, où l'on suit depuis le troisième siècle de l'ère vulgaire les irruptions des peuples du nord sur le milieu et le midi de l'Europe, mais particulièrement sur l'Italie; les progrès et les vicissitudes des nouveaux établissements politiques qui s'y sont formés, surtout le développement de l'ambition pontificale, les démêlés du sacerdoce et de l'empire; les sanglantes dissensions des Guelfes et des Gibelins. L'origine de la république de Florence ne pouvait être bien observée qu'au milieu de ce grand tableau; et, pour que son histoire proprement dite, que Machiavel commence à l'an 1246, fût clairement comprise et ne per-

dît rien de son intérêt, il fallait avoir démêlé, autour de cette cité aussi bien que dans son propre sein, les causes de son indépendance, de ses succès et de ses malheurs. Cette étude prépare à concevoir comment les partis guelfe et gibelin agiteront Florence, comment l'esprit de faction divisera d'abord les nobles entre eux, puis les nobles et le peuple, enfin les premières et les dernières classes du peuple même. Je dois dire pourtant que Machiavel semblait diviser son ouvrage en deux parties dont l'une, composée des quatre premiers livres, ne serait qu'un aperçu général des annales de l'Italie et de Florence jusqu'à l'an 1434; et la seconde offrirait dans les quatre derniers livres une histoire florentine plus détaillée, de 1434 à 1492. Mais la vérité est qu'à partir du commencement du second livre, Florence devient le principal et presque le seul objet de l'ouvrage; la différence entre les livres deux, trois, quatre et les suivants, ne consiste qu'en ce que les récits prennent plus d'étendue à mesure qu'on descend à des époques plus modernes, ainsi qu'il arrive toujours. L'exposition proprement dite n'occupe que le livre premier, et Ginguené qui en a jugé ainsi, n'hésite point à dire que ce premier livre « est « un tableau d'histoire générale de l'ordonnance la plus « vaste et du plus grand caractère; que c'est une in« troduction, premier modèle de ces morceaux d'ap« parat, dont la plupart des historiens, dans toutes les « langues modernes, ont fastueusement décoré l'entrée « de leurs grands ouvrages, et dont quelques-uns ont « fait la réputation des ouvrages mêmes. Il n'y en a point, « ajoute Ginguené, où un aussi grand nombre d'épo« ques et de faits soient mis dans un plus bel ordre,

« où le choix entre les objets qu'il importait de rappeler « à la mémoire et ceux qu'on pouvait laisser dans « l'oubli soit plus judicieux, où la marche simultanée « d'événements arrivés en différents lieux soit plus « claire, et celle d'événements successifs plus rapide; où, « quand il le faut, les premiers faits soient mieux pré- « sentés comme causes de ceux qui les suivent. »

Si la révolution, qui en 1640 replaça la maison de Bragance sur le trône de Portugal, ne comportait point une exposition très-étendue, encore fallait-il savoir comment, depuis quand les monarques espagnols avaient envahi ce royaume, et même avoir pris une idée de l'état du Portugal avant cette usurpation. Ces renseignements sont donnés, avec une très-juste mesure, dans les quarante premières pages du livre de Vertot. On y est conduit au sujet sans aucune divagation, par le plus droit et le plus agréable chemin. Il n'y a guère de meilleur exemple à proposer pour les livres historiques dont la matière est fort resserrée. Le second chapitre du *Siècle de Louis XIV* par Voltaire est un exposé de la situation de toutes les contrées de l'Europe avant le règne de ce prince. Ici le tableau a de lui-même bien plus d'étendue; mais le génie de l'écrivain sait encore en resserrer le cadre. Ses vues sont rapides parce qu'elles sont grandes et justes. Robertson, à l'entrée de l'*Histoire de Charles-Quint,* s'est ouvert une plus libre carrière. Il a retracé les progrès de la société en Europe depuis la destruction de l'empire romain jusqu'à l'ouverture du seizième siècle. Peut-être une vie de Charles-Quint n'exigeait-elle pas un si vaste frontispice; peut-être n'était-il pas indispensable de se reporter à une distance de dix ou onze

siècles. Il est vrai pourtant que le renversement d'Augustule, et auparavant, la division de l'empire romain en Orient et en Occident, sont avec les irruptions des peuples barbares, et avec les progrès du christianisme, les causes primordiales de toutes les institutions européennes du moyen âge, et par conséquent de l'aspect que présentait encore la société en l'année 1500. Ce qui est incontestable, c'est qu'on est vivement frappé de la grandeur, de l'éclat et de la vérité de ce tableau. Nulle introduction, pas même celle de Machiavel, n'a autant de célébrité, et aucun livre, publié depuis 1770, n'a plus contribué à donner une heureuse direction aux études historiques. Ce sera, si l'on veut porter la rigueur jusque-là, moins l'exposition d'une histoire particulière, qu'un ouvrage à part composé de considérations générales sur l'histoire de tout le moyen âge : sous ce point de vue encore, il serait du plus haut prix. Je ne citerai plus qu'une seule de ces grandes introductions, savoir, celle qui occupe le premier volume de l'*Histoire des républiques italiennes* de M. de Sismondi. Le cours de cette histoire embrasse un espace de quatre cent trente ans, depuis 1100 jusqu'à la prise de Florence, en 1530. Mais on a évidemment besoin d'être conduit à ce terme de l'année 1100 par d'instructifs préliminaires; on veut savoir quelles avaient été les destinées et les habitudes des Italiens, avant la formation de la plupart de leurs républiques : l'auteur se reporte donc aussi à Augustule, à son détrônement, en 476. Le mélange des Italiens avec les peuples du Nord après le règne d'Odoacre, le gouvernement des Lombards, l'origine du système féodal, l'origine de la puissance temporelle

des évêques de Rome, leurs démêlés avec les empereurs, l'établissement des Grecs et des Normands dans l'Italie méridionale, les commencements et les progrès des républiques de Venise, de Pise et de Gênes, l'affranchissement de toutes les villes italiennes avant le douzième siècle, tels sont les principaux objets des recherches de M. de Sismondi dans cette excellente introduction; les faits y sont choisis et disposés avec une rare sagacité; et quelque succincts que soient ces récits préliminaires, ils jettent toute la lumière désirable sur les récits plus développés qui remplissent les quinze volumes suivants.

L'exposition de l'excellente *Histoire des Suisses* par J. Müller n'occupe, à proprement parler, que le premier chapitre; car les annales helvétiques commencent dès le second où, à la vérité, elles sont prises à une très-haute antiquité. Je n'entends pas adopter et recommander toutes les hypothèses que cette introduction présente. Mais elle a de l'originalité, de la grandeur même, et le caractère du sujet auquel l'ouvrage est consacré. L'élévation des pensées de l'historien et la profondeur de ses recherches s'annoncent dès ce premier chapitre.

Après les exordes et les expositions, commencent les narrations proprement dites : l'ordre des éléments ou détails qu'elles rassemblent, est déterminé, comme nous l'avons dit, par la chronologie, sauf les modifications que peut réclamer le système moral des faits. Mais à ces narrations s'entremêlent des réflexions, des harangues, des portraits, des parallèles, des descriptions; et l'on demande quelles règles seront à suivre dans la disposition de ces accessoires ou compléments. Il ne peut s'élever aucune difficulté ni sur les courtes ré-

flexions qui s'attachent et adhèrent en quelque sorte aux faits qui les amènent, ni sur les harangues non fictives, qui ont, comme les autres faits, leurs dates ou leurs places naturellement indiquées. Le lieu des parallèles se fixe aussi par le cours des événements qui les provoquent, par la rencontre des personnages qu'il s'agit de comparer. Quant aux portraits, leur place paraît d'abord plus indécise. Quelques-uns nous sont exposés au moment où le personnage entre en scène; d'autres se font attendre jusqu'au terme où il en sort, quand sa carrière est achevée. A mon avis, Messieurs, sur ce point même il ne reste rien d'arbitraire; tout dépend de la source où l'on puise les éléments de ces morceaux. Si, comme il arrive le plus souvent, ces peintures ne se composent que de traits à recueillir dans les actions publiques d'un homme, il est évident qu'elles doivent suivre et résumer les récits qui le concernent; ainsi en ont usé Tacite par rapport à Tibère, et la plupart des historiens qui avaient raconté avec quelque détail la vie d'un homme célèbre. Mais on admet aussi en histoire des portraits anticipés, *à priori*, si je puis employer ce terme; et j'en distinguerai même deux espèces. En premier lieu, voici qu'incidemment se présente à vous un personnage dont vous n'écrirez pas l'histoire; il est étranger au pays, aux peuples, peut-être même à la plupart des événements qui vous occupent; mais les circonstances l'ont mis en contact avec les faits que vous racontez, l'ont entraîné à y prendre part; son influence y a été sensible, considérable, même décisive. Vous faites l'histoire des règnes de Charles II et de Philippe V, en Espagne, non pas celle du roi de France Louis XIV, ni du régent Philippe; mais vous

aurez pourtant à parler de ces deux princes français ; et vous pourrez juger à propos, pour nous expliquer leur conduite à l'égard de l'Espagne, de nous donner quelque idée de leur caractère. Infailliblement vous serez obligés d'en chercher les traits hors de votre matière, vous les emprunterez à l'histoire de France; et la place la plus naturelle de ces esquisses, sera celle où ces deux noms apparaîtront dans vos récits, pour s'y attacher à des faits d'une haute importance. En second lieu, même parmi les personnes non étrangères à la scène et au fond de vos narrations, il s'en rencontrera qu'il sera possible et utile de signaler dès leur début dans la carrière politique; possible, parce qu'elles auront eu déjà une physionomie morale bien observée par les témoins de leurs habitudes privées; utile, parce que leur caractère ainsi tracé d'avance fournira la clef des démarches, des intrigues, des manœuvres où elles vont s'engager. C'est ainsi que Salluste a dû se presser de nous peindre Catilina.

L'analyse que nous avons faite des descriptions suffit pour marquer les places qui leur conviennent dans le cours d'un ouvrage historique. En effet, s'agit-il de nous offrir le tableau d'un désastre, d'un fléau, d'une disposition accidentelle des lieux, d'un état passager des choses et des hommes? Ce sont là des faits qui se datent et se distribuent comme tous les autres. Est-il question de décrire l'état permanent de certains objets physiques, un pays, une ville, un monument, un produit durable de l'art ou de la nature? Les faits qui présupposent ces descriptions ou qui les entraînent, déterminent encore l'instant de les faire. Restent celles qui concernent quelque état permanent de la société,

et qui prennent quelquefois le nom et la forme de considérations générales : il faut voir quel est leur but, si elles sont des expositions ou des résumés. Dubos est avec raison critiqué par Mably, pour avoir terminé l'histoire de la ligue de Cambrai par un tableau du commerce des Vénitiens; car c'était à ce commerce que cette république devait les richesses et les forces dont elle eut besoin pour résister à tant d'ennemis conjurés; et ce détail qu'il m'eût été avantageux de connaître, vient m'éclairer beaucoup trop tard. Mais si l'état politique ou moral que vous avez à me retracer, résulte au contraire d'une suite d'actions et d'événements, il ne devra point en devancer le récit. Attendez que vous m'ayez raconté les conquêtes et les lois de Charlemagne, les discordes et les actes pusillanimes de ses successeurs, les entreprises du clergé, des nobles et des Normands, pour m'exposer quel devint en France, sous la seconde race, l'état des personnes, des propriétés, des institutions, des mœurs. Ce tableau, s'il m'est offert immédiatement avant l'avénement de Hugues Capet, complétera les connaissances que je viens d'acquérir, et préparera celles que vous allez y enchaîner. Placer de pareilles considérations à la tête des narrations qui doivent les établir ou les suggérer, c'est, comme nous l'avons dit dans l'une de nos séances précédentes, renverser l'ordre naturel des études historiques, et substituer à des conclusions exactes d'aventureux programmes qui doivent fort souvent égarer dans de fausses routes les lecteurs et l'auteur même.

L'intime liaison des idées, partout si nécessaire, se manifeste par la simplicité et le caractère naturel des transitions; ou plutôt elle fait que les transitions de-

meurent tout à fait inaperçues; car dès qu'elles se font remarquer, par cela même elles sont vicieuses ou imparfaites. J'aime encore mieux ces formules communes, *pendant le même temps*, *sur ces entrefaites*, *interim*, *per id tempus*, *dum hæc geruntur*, etc., que ces détours étudiés par lesquels un historien me conduit péniblement dans une route qu'il n'a pas su aplanir. Son artifice me déguise mal l'incohérence de ses idées; et quelquefois j'ai lieu de craindre qu'il n'altère ou ne déplace les circonstances des faits, pour les forcer à s'unir. Rapin nous recommande ici « ces tours « délicats, ces passages heureux d'un sujet à l'autre « qui rendent le fil du discours engageant; ces traits « insinuants qui conduisent l'esprit du lecteur d'ob- « jet en objet, et qui lui font voir du pays sans se « lasser, enfin toute cette admirable économie de la « transition, qui est, répète-t-il, ce qu'il y a de plus « délicat et même de plus spirituel dans la narration. » Je doute fort, Messieurs, qu'il soit besoin de tant d'esprit et de tant de délicatesse; et je pense avec Mably, que toutes les mauvaises transitions viennent de ce que l'historien n'a point assez étudié son sujet, reconnu les rapports naturels de toutes les parties, de tous les détails, découvert le véritable enchaînement des faits. Toute transition obscure ou recherchée avertit de l'imperfection du système général de l'ouvrage. C'est qu'il manque quelque chose aux expositions, ou qu'il s'est opéré quelque déplacement dans les récits. On s'en aperçoit trop, par exemple, en lisant Velléius Paterculus et Florus; au contraire, les livres de Xénophon et de Tite-Live vous entraînent, l'histoire y coule de source, les transitions y sont dans

les choses, jamais dans les mots; ou du moins de simples conjonctions y suffisent. Il est vrai que leurs langues, surtout celle de Xénophon, sont beaucoup plus riches que les nôtres en particules conjonctives. Mais les grands historiens modernes ont su trouver encore les moyens d'établir la plus constante liaison entre les éléments de leurs livres. Sous ce rapport, Mably a cité Fra-Paolo comme un modèle qu'on ne peut, dit-il, trop étudier et trop imiter. Son *Histoire du concile de Trente* est une sorte d'histoire générale de l'Europe pendant dix-huit ans : quelques princes attendent de cette assemblée des déclarations franches; d'autres princes se défiant, dit Mably, des décisions du Saint-Esprit, favorisent les manœuvres de la cour de Rome, plus jalouse, selon Fra-Paolo, de son pouvoir que des intérêts de la religion. Les légats intriguent, les prélats ultramontains se vendent, les théologiens dissertent, tandis que les sectateurs des opinions nouvelles s'arment de toutes parts et agitent l'Europe entière. Mais en vain les discordes se compliquent, les arguments ont beau être obscurs, et la politique tortueuse; Fra-Paolo tient d'une main sûre le fil historique qui le guide à travers tant de confusion et de ténèbres.

Cette histoire de Fra-Paolo est divisée en livres, et non coupée en petits chapitres; morcellement qui avait été fort usité durant le moyen âge, et qui s'est perpétué dans quelques productions historiques des siècles modernes. Vous savez, Messieurs, que le partage des anciens livres classiques en chapitres, articles, paragraphes, n'avait été aucunement préparé ni prévu par leurs auteurs. On a fait ces di-

visions pour le service des écoles et pour faciliter aux érudits les citations et la recherche des textes. Les histoires peu étendues, comme celles de la conjuration de Catilina et de la guerre de Jugurtha par Salluste, n'étaient aucunement partagées. Les grands ouvrages d'Hérodote, de Polybe, de Diodore, de Tite-Live l'étaient en livres, ainsi que ceux de Thucydide, de César, de Tacite, de Justin, de Quinte-Curce et de la plupart des autres historiens tant grecs que latins. Tite-Live aurait-il lui-même réuni ses propres livres par dizaines ou décades? C'est l'opinion de Célio Rodigino, qui la fonde particulièrement sur ces préfaces du vingt et unième et du trente et unième livre dont j'ai fait mention dans notre dernière séance. Pétrarque, Ange Politien, Sigonio ne sont pas de cet avis. Ils observent que Censorin et Diomède citent les livres de Tite-Live, sans indication de décades, et que l'épitome ou abrégé de Florus correspond, non à cent quarante livres, mais à cent quarante-deux, nombre qui écarte l'idée d'une distribution par dizaines. On ajoute que les premières phrases du livre sixième pourraient passer aussi pour une préface, et qu'ainsi les exordes des livres vingt et un et trente et un ne sont point des signes certains d'un repos périodique de dix en dix. Cette question a peu d'importance : il suffit de reconnaître que la méthode générale des anciens était de réunir et d'enchaîner une longue suite de narrations dans l'espace assez étendu qu'ils nommaient livre : il n'y a trace de chapitres qu'en des recueils d'exemples ou d'extraits, qu'on ne saurait compter pour de véritables compositions historiques : telle est la composition qui porte le nom

de Valère Maxime. Chez les modernes, on distingue trois méthodes diverses : les uns divisent l'histoire par règnes, ce qui la dénature aussitôt, ou tend du moins à la transformer en une suite chronologique d'articles biographiques; les autres procèdent par chapitres; de telle sorte qu'il y a un repos et presque un changement de matière, à chaque distance de huit à dix pages. Un très-grand exemple, celui de Voltaire, semble recommander cette pratique; il l'a suivie pour le *Siècle de Louis XIV*, pour l'*Essai sur les mœurs des nations;* et l'on doit avouer qu'elle convenait plus qu'aucun autre au caractère de ces deux ouvrages, principalement composés d'observations générales, de résultats qui se groupent par matières. Mais l'*Histoire de Charles XII,* plus pleine de récits et de détails, n'est divisée qu'en huit livres; et, depuis Machiavel jusqu'aujourd'hui, cette troisième méthode, qui n'est que celle des anciens, a prévalu dans les meilleurs corps d'annales. Il faut excepter néanmoins l'*Histoire des Suisses* de Müller, mais non pas les *Républiques italiennes* de M. de Sismondi, quoiqu'il ait employé le mot de chapitres pour en distingner les parties. Ces chapitres sont de véritables livres dont chacun remplit environ soixante-dix pages. Quel que soit le nom de ces divisions, l'essentiel est qu'elles soient considérables et qu'elles favorisent le développement et la continuité des narrations.

Pour terminer ce qui concerne la disposition, il me reste à parler des notes que l'on joint quelquefois aux livres d'histoire. Bernardin de Saint-Pierre dit que « l'usage de ces notes, si commun aujourd'hui « dans nos livres, vient d'une part de la maladresse des

« auteurs qui se trouvent embarrassés pour interpoler « dans leurs ouvrages des observations qu'ils croient « intéressantes; et de l'autre, de la délicatesse des « lecteurs qui ne veulent pas être interrompus dans « leurs lectures par des digressions; que les anciens, « qui écrivaient mieux que nous, n'ajoutaient point de « notes à leurs textes, mais qu'ils s'y écartaient à droite « et à gauche, suivant leurs besoins; qu'ainsi en ont « usé les philosophes et les historiens les plus célèbres « de l'antiquité, tels qu'Hérodote, Platon, Xénophon, « Tacite, le bon Plutarque, etc. » Nous avons en effet, Messieurs, observé des digressions, sinon dans Hérodote et Tacite, du moins dans quelques autres historiens grecs et latins. Hérodote suit les routes diverses d'un vaste plan; il ne divague point. Tacite ajoute des éclaircissements à ses récits, quand ils en ont besoin; il ne fait jamais d'excursions capricieuses. Si d'autres écrivains classiques sont sortis de leurs sujets, ce n'est point par ces endroits qu'il leur faut ressembler : la véritable histoire ne peut rien trouver hors d'elle-même de plus riche que son propre fonds. Mais toujours demeure-t-il constant que les anciens, beaucoup plus habiles que nous dans l'art d'écrire, même en prose, ne faisaient point de notes. Le moyen âge n'a pas non plus connu cette pratique. Si nous en recherchions l'origine, peut-être aurions-nous lieu de conjecturer que les commentaires des érudits sur les livres antiques ont peu à peu suggéré aux auteurs des ouvrages modernes l'idée de les publier déjà tout commentés par eux-mêmes. Au fond, il y aurait bien quelque avantage à pouvoir ainsi prévenir les gloses d'autrui. Mais il est maintenant fort difficile d'en

préserver efficacement les livres qui deviennent classiques; et l'extrême facilité de ce genre de travail, quand on s'y dispense de toute réserve et de toute exactitude, doit le perpétuer indéfiniment. Au surplus, je ramène et je réduis la question à ce qui concerne la composition des livres d'histoire : l'auteur y peut-il toujours, à l'exemple des anciens, faire entrer dans le texte même tous les éclaircissements nécessaires ou utiles aux lecteurs? Je suis fort porté à le penser.

Ici, Messieurs, vous auriez à m'objecter de très-imposants exemples, et particulièrement celui de Robertson, qui, à la suite de cette introduction dont je vous parlais, il y a quelques instants, a placé quarante-quatre notes assez étendues pour former à elles seules un volume. Il les annonce dans sa préface en disant que son travail l'ayant engagé dans plusieurs discussions critiques qui semblent être du ressort d'un jurisconsulte ou d'un érudit plutôt que d'un historien, il les a rejetées, sous le titre de preuves et éclaircissements, à la fin de son premier tome in-4°. « Plusieurs « de mes lecteurs, dit-il, feront vraisemblablement peu « d'attention à ces recherches; mais d'autres les regar- « deront peut-être comme la partie de mon ouvrage la « plus curieuse et la plus intéressante. J'y ai indiqué avec « soin les sources d'où j'ai tiré les faits, et j'ai cité les « auteurs avec une exactitude si minutieuse qu'elle sem- « blerait tenir de l'affectation, si l'on pouvait tirer va- « nité d'avoir lu beaucoup de livres, parmi lesquels il « en est que je ne me serais jamais avisé d'ouvrir si je ne « m'étais pas imposé l'obligation de vérifier avec le plus « grand soin ce que j'exposais aux yeux du public. » Ces notes de Roberston, Messieurs, sont d'autant plus

recommandables que rien n'y ressent en effet l'ostentation d'un vain savoir : toutes vont au fait, et quelques-unes sont fort instructives; par exemple, celles qui concernent les invasions des peuples barbares, les mœurs des Germains, l'origine et les progrès du régime féodal, les croisades, l'établissement des communes, les épreuves judiciaires, les progrès des études, des arts et du commerce etc. Toutefois, si vous décomposez toute la série de ces remarques, vous y trouverez premièrement des faits historiques déjà énoncés dans le texte même de l'introduction; en second lieu, un petit nombre de développements ou de détails qu'il était possible d'y insérer sans le moindre inconvénient; enfin des extraits ou citations de divers auteurs, genre d'addition qui mérite d'être particulièrement considéré. Mais auparavant, il n'est pas inutile d'observer que la matière des quarante-quatre notes et de l'introduction dont elles dépendent est précisément celle que M. Hallam a traitée avec plus d'étendue, de profondeur et de méthode, dans l'ouvrage intitulé l'*Europe au moyen âge*, et traduit en français, en quatre volumes in-8°, par M. Dudouit.

Lorsque les récits de l'historien ont besoin de s'appuyer sur des témoignages, sur des monuments authentiques, sur des textes classiques, sur des relations originales; lorsqu'ils n'ont de valeur et de consistance que par les sources d'où ils procèdent, il est indispensable, nous l'avons déjà dit, de fournir aux lecteurs des moyens faciles de vérification, par des citations sommaires, par des indications abrégées, par des renvois à des livres connus et accessibles. L'instruction historique n'est complétée, consommée que par ces renseignements. Mais ils sont évidemment d'une

telle nature qu'on ne saurait leur donner de commentaires ni même de notes. Ce sont là des accompagnements purement matériels d'un ouvrage historique et en quelque sorte des circonstances nécessaires, des conditions de sa publication. Vous avez, Messieurs, un excellent exemple de ces citations dans celles qui remplissent le bas des pages du *Voyage du jeune Anacharsis*. Là vous sont indiqués les textes qui doivent justifier chaque observation, chaque détail qu'on vient de vous présenter. Barthélemy a relégué à la fin des volumes d'autres additions qui ont réellement le caractère de notes; mais il n'y a pas lieu de lui en faire un reproche : en effet, elles contiennent des notions acquises depuis l'époque du philosophe scythe Anacharsis, et qui n'auraient pu entrer, sans anachronisme et contresens, dans la relation qu'il est supposé avoir écrite.

On conçoit qu'en certaines occasions rares, par exemple lorsqu'on veut épargner au lecteur une recherche difficile, ou bien lorsqu'une question historique d'une grande importance semble dépendre des expressions d'un texte ou d'un témoignage quelconque, il peut y avoir lieu de transcrire ces expressions mêmes, de ne point se borner à un pur renvoi, à une simple citation indicative; et de placer ces textes étrangers en dehors de l'ouvrage, s'ils sont trop longs pour y être insérés. Mais je ne crois pas non plus que le nom de notes convienne à ces transcriptions; du moins ce ne sont pas des notes de l'historien lui-même, s'il ne fait que mettre sous nos yeux les témoignages d'autrui, qui ont déterminé son opinion sur les divers articles ou détails de ses récits.

Il peut arriver encore que sa narration soit fondée

sur des documents non encore publiés, sur des pièces restées manuscrites; et alors sans doute on ne peut lui contester le droit de les imprimer comme preuves ou pièces justificatives, à la fin de son ouvrage. On lui en saura gré au contraire, si elles sont bien authentiques et réellement curieuses; s'il ne s'est pas trompé sur le degré d'attention dont elles sont dignes. M. Daru a rendu un très-grand service, en publiant à la suite de son *Histoire de Venise*, différentes pièces inédites et surtout les statuts des inquisiteurs d'État, rédigés en 1454, code horrible où s'est peinte à nu la tyrannie, autrement dite puissance arbitraire et absolue. Tout ce qu'on pourrait écrire sur le gouvernement de Venise, dit M. Daru lui-même, n'en donnerait pas une idée aussi exacte que celle que fournit la lecture de ces statuts. Vous ne trouveriez point, je le dois avouer, le même degré d'intérêt dans les documents, ou comme on dit, les Instruments que les bénédictins ont annexés à leurs volumineuses annales de la Bretagne, de la Bourgogne, de la Lorraine, et de la ville de Paris. Les plus précieux sont ceux qui accompagnent leur *Histoire du Languedoc*, qui est aussi, à tous les autres égards, le plus recommandable de tous leurs travaux en ce genre. Mais enfin, dans leurs autres ouvrages historiques, les documents, les actes, les pièces justificatives quelconques, contribuent aussi, plus ou moins, à l'éclaircissement de plusieurs faits; et ces appendices sont peut-être encore, aux yeux de certains lecteurs, ce qu'il y a de plus instructif dans les gros volumes qu'ils terminent. Je suis donc bien éloigné de contester l'utilité de ces additions; seulement je les distingue, ainsi que les précé-

dentes, des notes qu'un auteur rédige tout exprès pour les ajouter aux diverses parties de son ouvrage.

Ces notes proprement dites sont celles que j'avais en vue, en proposant d'imiter les anciens qui n'en faisaient point. Quand elles sont étrangères au sujet, quand elles en dépassent les limites, elles n'apportent qu'embarras et confusion; et je ne sais trop même si, en les dispersant çà et là hors du texte, on ne rend pas ces divagations encore plus fatigantes que celles qu'on y incorpore. Ont-elles au contraire quelque liaison avec les récits? En sont-elles des suppléments, des compléments, des explications? Alors pourquoi les en séparer? N'est-ce pas affaiblir de plein gré la lumière qu'elles sont destinées à jeter sur des points d'histoire? Une fois que vous avez déterminé, mesuré l'instruction dont j'ai besoin, c'est à vous de me la donner tout entière, méthodiquement disposée et formant un système où l'étroite liaison des idées me soit toujours sensible. Je ne puis voir dans ces notes fugitives que des signes de l'incohérence des idées de l'auteur; de sa maladresse, comme a dit Bernardin de Saint-Pierre, ou du moins de sa négligence extrême. Ce sont des parties de sa composition qu'il n'a pas pris la peine d'achever : il a laissé en désordre quelques-uns de ses matériaux, et par là il a compromis la régularité, la consistance de tout l'édifice. Je parle ici d'un livre d'histoire, et non d'un recueil d'extraits et d'observations tel que le dictionnaire de Bayle, dont la partie la plus considérable et la plus riche consiste précisément dans les notes. C'est sans nulle comparaison le premier des dictionnaires; il n'en existe pas d'aussi savant, d'aussi profondément instructif. Mais ce n'est

assurément, sous aucun rapport, un modèle à proposer aux historiens proprement dits.

La disposition qu'ils doivent donner aux éléments de leurs livres, quoiqu'il soit difficile de la soumettre à un grand nombre de préceptes particuliers, est un travail rigoureux et de la plus haute importance. Tant qu'elle est défectueuse, on peut tenir pour certain que le sujet n'a point été assez étudié, et que le style, malgré tout l'art et tout le talent de l'écrivain, manquera souvent de vivacité, de plénitude et d'énergie. En expliquant le mot *élocution* par lequel on désigne ordinairement la partie de l'art d'écrire qui suit l'invention et la disposition, D'Alembert dit que ce mot, dérivé du latin *eloqui*, *parler*, signifie proprement le caractère du discours et qu'il embrasse le style et la diction. « Il ne faut pas croire, ajoute-t-il, que ces « deux derniers termes soient synonymes : le premier « a une acception beaucoup plus étendue que l'autre. « Diction ne se dit proprement que des qualités généra- « les et grammaticales du langage; style, au contraire, « des qualités plus intimes et plus rares qui proviennent « du génie ou du talent de celui qui écrit ou qui parle. « Nous n'ignorons pas, continue D'Alembert, que les « mots style et diction sont pris souvent l'un pour l'au- « tre, surtout par les auteurs qui ne s'expriment pas « sur ce sujet avec une exactitude rigoureuse. Mais la « distinction que nous venons d'établir ne nous paraît « pas moins réelle. » Je la crois, Messieurs, tout à fait nécessaire et fondamentale, si l'on veut arriver à une théorie précise et sortir du cercle des notions vagues.

VINGTIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — ÉLOCUTION; STYLE.

Messieurs, les rhéteurs ont voulu que la troisième partie du travail de l'orateur ou de l'écrivain s'appelât élocution; et, dans ce mot vague qu'ils se sont bien gardés d'expliquer rigoureusement, et qui au fond ne signifie que langage, ils ont confondu la diction et le style. La distinction que nous avons déjà établie plusieurs fois entre ces deux formes du discours, va devenir de plus en plus sensible et précise, en s'appliquant aux livres d'histoire.

Vous savez, Messieurs, que dans la plupart des traités de mathématiques et de physique, les idées étant acquises et disposées, il ne s'agit que de les revêtir de leur expression la plus véritable : toutes les conditions sont remplies par une diction pure, précise, élégante. Mais une excellente rédaction ne suffit point aux ouvrages qui s'élèvent à des vues générales, ou qui tiennent à la science des mœurs et des sociétés : on y exige une plus vive peinture des pensées et des sentiments, et c'est à cette peinture que nous avons donné le nom de style. Voilà comment un récit se distingue d'un procès-verbal; et l'histoire, d'un simple registre; les chroniqueurs rédigent; les historiens écrivent; le style constitue les compositions historiques. Il ne consiste donc pas, comme la diction, dans le choix et l'arrangement des mots de chaque phrase, mais dans le ton et

le mouvement général des narrations. Sa théorie ne se borne point à des procédés particuliers, à des règles presque matérielles, déterminées par la structure du langage et du discours : il dépend de la nature même et surtout de la liaison des pensées. Son effet n'est pas seulement de les exprimer avec précision, de les traduire avec fidélité, mais de les animer, et d'en pénétrer les lecteurs, autant que l'écrivain en est pénétré lui-même.

Le cours de l'histoire n'est que le mouvement rapide imprimé aux choses humaines par l'action combinée d'un grand nombre de forces physiques et morales. Depuis l'instant où un peuple commence d'être bien connu, jusqu'à celui où l'on termine ses annales, un vaste enchaînement de causes amène et déroule ses destinées, et, l'entraînant à travers les siècles, détermine ses progrès ou sa décadence, modifie ou bouleverse ses institutions, élève ou détruit ses cités, accroît ou renverse tantôt sa puissance, tantôt celle de ses ennemis ou de ses maîtres, le fait passer enfin, soit par degrés, soit par secousses, du repos au tumulte, de la servitude à l'indépendance, de la barbarie à la dépravation, d'un succès à un désastre. Le style historique représente ce mouvement, en suit la mesure, en reproduit la rapidité. Il coule comme le temps, se meut comme la fortune et s'agite comme les passions humaines. Il ne rappelle pas de froids souvenirs; il nous fait réellement redescendre le cours des âges, en replaçant sous nos yeux toutes les grandes scènes du monde politique, préparées ou achevées l'une par l'autre. Je l'avouerai, Messieurs, on ne prend pas cette idée du style de l'histoire, en lisant la plupart de nos

historiens modernes; mais voilà ce qui est le plus souvent dans Hérodote, dans Thucydide, dans Tite-Live et dans Tacite.

Si vous me demandez quels sont les secrets de cet art, je pense que ces grands écrivains n'en ont pas connu d'autres que l'étude profonde et l'étroite liaison de tous les matériaux qu'ils ont employés. Je me figure qu'avant d'écrire, ils avaient rassemblé, sans exception, tous les faits, tous les détails qui devaient remplir, sinon l'ouvrage entier, au moins l'une de ces grandes divisions que nous nommons livres; que toutes ces idées présentes à la fois se combinaient en tout sens dans leur esprit et y prenaient, d'elles-mêmes, l'ordre qu'elles ont conservé; qu'ils en composaient ainsi un seul et même spectacle dont leur imagination demeurait si vivement frappée, qu'ils n'avaient plus qu'à exprimer les émotions et pour ainsi dire les sensations qu'ils éprouvaient. Le caractère d'inspiration qui distingue le véritable style, me semble être le produit naturel de la présence d'un grand nombre de pensées réduites en systèmes. L'état de verve n'est que le besoin de les exprimer et de peindre tous les rapports qu'on a conçus entre elles. Si, au contraire, on ne se met en peine de les acquérir qu'à mesure qu'on les écrit, il est évident qu'elles ne s'enchaîneront pas, qu'elles ne feront que se succéder, et que leur expression ne méritera plus que le nom de diction, à moins qu'on ne se crée, par des moyens artificiels, un style faux et pénible, auquel la simple diction serait de beaucoup préférable. Ce style factice est celui des historiens du moyen âge, de la plupart des modernes quand ils veulent faire autre chose que rédiger, souvent même de Velléius

Paterculus et de Florus parmi les anciens; en un mot de tous les auteurs dont les livres ne sont pas les fruits d'un vaste savoir, mûri par des méditations attentives. Ce travail général qui devait préparer la composition tout entière, ils le remplacent à chaque pas, à chaque détail, par des efforts imprévus; et ils sont obligés de tourmenter sans cesse leur matière, parce qu'ils ne savent point s'identifier assez avec elle pour qu'elle les conduise et les entraîne. De là tant de transitions forcées, tant de réflexions recherchées ou communes, pour lier des récits qui ne s'uniraient pas d'eux-mêmes; tant de détours enfin et d'égarements pour retrouver la vraie route; tantôt de longs circuits, tantôt des passages brusques; ici des rapprochements capricieux, des détails, naturellement distincts, entassés, malgré eux, l'un sur l'autre; là au contraire des narrations morcelées, des coupures sans nombre, et presque autant de repos, d'alinéa, que de phrases; jusqu'à ce que l'auteur, épuisé par tant de fatigues, renonce, au moins pour quelque temps, à tout effet de style et retombe dans la pure rédaction.

Lucien avait conçu du vrai style historique l'idée que je viens, Messieurs, de vous en offrir. « Le corps de l'his-« toire, disait-il, σῶμα τῆς ἱστορίας, est une narration riche « et continue; on y doit trouver partout le caractère d'un « vaste récit, procédant d'un pas soutenu, sans saillies « comme sans vide, un style dont l'éclat et la limpidité « soient l'effet naturel du parfait enchaînement des cho-« ses, συμπεριπλοκὴ τῶν πραγμάτων. Voilà ce qui mettra le « sceau de la perfection à l'ouvrage; il ne sera pas com-« posé d'une multitude de récits ajoutés l'un à l'autre, « mais chaque morceau fini tiendra étroitement à celui

« qui le suit comme à celui qui le précède : ils ne seront « pas seulement voisins, contigus, μὴ γειτνιᾶν μόνον; ils « seront les anneaux d'une seule et même chaîne, ἀλύσεως. « La rapidité, partout désirable, l'est surtout quand les « matières abondent, et c'est par l'étude des choses qu'on « l'obtient bien plus que par l'arrangement des mots. » Vous le voyez, Messieurs, quand Lucien veut parler du style de l'histoire, il est ramené, comme nous, à la disposition de l'ouvrage, parce que c'est là en effet la source des richesses les plus réelles de l'élocution.

.... Tantùm series juncturaque pollet!

Je ne reviendrai pas sur ce que nous avons déjà dit de la différence qui existe entre les narrations oratoires et les narrations historiques : les premières sont arrangées pour l'intérêt d'une cause; les secondes ne doivent être que les tableaux fidèles des événements. L'orateur s'applique à saisir et à montrer dans les faits, dans les circonstances, ce qui peut contribuer au triomphe de son client. Le seul besoin de l'historien est de reproduire de grands spectacles à l'imagination et aux yeux de ses lecteurs. Ainsi, même dans l'art de raconter, il n'y a presque rien qui soit commun à l'un et à l'autre; mais lorsqu'une fois l'orateur est sorti de son récit, lorsqu'il argumente ou qu'il déclame, quand il s'étudie à convaincre et à persuader, à inculquer des opinions, à inspirer des volontés, il est évident que la fonction qu'il exerce n'est aucunement celle dont l'historien s'est chargé. Celui-ci commettrait donc une erreur grossière, s'il empruntait le style oratoire, et s'il substituait la chaleur d'une discussion véhémente, les élans d'une éloquence passionnée, aux mouvements dramatiques de son propre sujet. Les figures à son usage sont celles

qui peignent les actions, non pas celles qui animent les raisonnements, les supplications, les reproches. Plus on compare attentivement ces deux genres, plus on s'aperçoit qu'ils diffèrent, comme l'a remarqué Pline le Jeune, par la structure entière du discours : ce sont d'autres paroles, un autre langage, une autre construction : *Postremò alia verba, alius sonus, alia constructio.* Le mélange, la confusion de deux styles si divers a été, je crois, le principal obstacle aux progrès de l'art d'écrire l'histoire. Nous avons vu que les anciens mêmes, entraînés par leurs habitudes et par leurs institutions, ne les ont point assez distingués; et les modernes n'ont que trop suivi cet exemple. Les amplifications se sont entremêlées aux faits, et l'on a trouvé bien plus facile de déclamer que de raconter.

Trompé par ces traditions, Jules César Scaliger dit que l'histoire emprunte des orateurs ses ornements, et des poëtes son harmonie; que si elle diffère de ces deux genres elle est mêlée de l'un et de l'autre. *Accidit... ei ornatus ab oratore, et numerus a poeta : nam historia parum ab utroque differt, sed ex utroque potius mixta est.* Déjà, Messieurs, en traitant des études littéraires de l'historien, nous avons indiqué les rapports de l'histoire avec la poésie narrative et même dramatique : retranchez du style poétique les formes que la fiction et la versification lui impriment, ce qui restera de rapidité, de verve et d'éclat pittoresque, conviendra, ce semble, sinon à tous les récits véridiques, du moins à ceux dont la matière a quelque grandeur. Lucien et Bacon nous ont parlé du souffle poétique qui les doit animer, et ce que nous disions tout à l'heure de ce caractère d'inspiration dont ils doivent

être empreints, n'était qu'une autre expression de la même idée. Quintilien dit aussi que l'histoire avoisine la poésie, qu'elle est une sorte de poëme en prose : *Historia proxima est poetis, et quodam modo carmen solutum.* Si nous ne sommes plus accoutumés à en juger ainsi, la cause en est sans nul doute dans l'espèce de dégradation qu'a subie l'histoire, quand l'ignorance et la barbarie du moyen âge l'ont transformée en chronique. Est survenu, depuis le quinzième siècle, l'usage d'étendre indéfiniment les annales d'un peuple, d'une province, d'une seule ville, de remplir d'énormes volumes d'une multitude de particularités obscures et vulgaires qu'il n'est possible de revêtir d'aucune couleur vive. C'est ainsi que l'histoire ou de la Bretagne, ou de la Lorraine, ou des Frères Mineurs a fini par occuper un espace que Tite-Live et Tacite auraient trouvé quatorze ou quinze fois trop grand pour tous les siècles de Rome. De tels recueils ne pouvaient plus avoir d'autre mérite que celui de l'érudition et d'une saine critique; et il s'en faut qu'ils l'aient toujours eu. L'exposition de tant de petits faits s'est réduite à une pure et monotone rédaction. Alors sans doute disparaît toute apparence, tout vestige de poésie; mais aussi il ne reste plus de style, plus rien de l'art antique d'Hérodote et de Thucydide : c'est une autre nature d'ouvrage. Peut-être, Messieurs, serait-il permis de dire qu'il n'y a pas de style, en quelque genre que ce soit, sans une teinte poétique : la poésie est le type primordial de toutes les compositions littéraires, de tous les produits de l'art d'écrire proprement dit.

Nous n'aurons point à examiner si le style qui convient à l'histoire, est le sublime, le tempéré ou le sim-

ple. Je crois que, par ce dernier terme, on a quelquefois désigné ce que nous avons appelé rédaction; tel est, à mon avis, le sens le plus clair des mots *tenue*, *simplex*, *infimum*, *pedestre eloquium*, appliqués à certaines productions historiques, qui sont restées sans couleur et sans caractère, soit parce que la matière n'en comportait pas, soit parce que le talent ou le travail de l'écrivain y a manqué. Le style, quand il existe réellement dans une narration, n'est en soi ni humble, ni moyen, ni élevé : il doit correspondre aux faits dont il retrace l'image, dont il représente les mouvements : il n'est ni plus ni moins grand qu'ils ne le sont; il ne les exagère ni ne les atténue; il se contient dans la juste mesure des émotions qu'ils excitent. Mais il a constamment de la noblesse, de la dignité, de l'énergie; et, quoiqu'il prenne successivement les nuances diverses des objets qu'il peint, il conserve dans tout son cours une parfaite unité. Lorsque Tite-Live indique ou décrit les postes occupés par les Romains et par les Carthaginois, avant la bataille de Cannes, son style n'a pas encore l'élévation et le mouvement qu'il va bientôt prendre, quand il s'agira de raconter la victoire d'Annibal : mais gardons-nous de croire que Tite-Live songe à varier ces différentes parties de son récit; elles se gradueront d'elles-mêmes, à mesure que croîtront les périls et les désastres des Romains. C'est un seul et même cours, à travers toutes les vicissitudes et tous les accidents du sujet. C'est un style tout aussi simple, parce que l'expression demeure la plus naturelle et la plus précise; toujours sublime, parce que rien ne descend au-dessous de l'intérêt d'un si grand spectacle; toujours tempéré, parce que les détails conser-

vent leur accord et leur proportion. De toutes les épithètes données au style par les rhéteurs, il n'y a que celle de fleuri qui ne puisse convenir à celui de Tite-Live, ni, je crois, à celui d'aucun historien raisonnable; car elle semble supposer des ornements cherchés hors de la matière, et l'intention de la parer; vain et puéril travail qui ne produit qu'une élocution artificielle, inférieure, comme nous l'avons dit, à la plus commune rédaction.

La condition essentielle du style est de n'être point emprunté et d'appartenir en propre à chaque écrivain. Rapin nous dit à ce propos que la meilleure manière d'écrire est la plus propre à un chacun, ce sont ses termes; celle qui est le plus conforme à son génie, et qu'il suit sans le forcer; si bien qu'un style mêlé de plusieurs styles est toujours vicieux. C'est, ajoute-t-il, un défaut de Strada, jésuite, dans son *Histoire de Flandre;* et ce mélange qui se trouve en sa manière d'écrire, tout agréable qu'elle est, en diminue la perfection. Rapin trouve que Mariana a plus de corps, qu'il est plus uni dans son style. A vrai dire, Messieurs, il serait permis de reprocher cette même inégalité, non-seulement à Strada et à Mariana, mais à presque tous les historiens du seizième et du dix-septième siècle qui ont écrit en latin. Pour être sûrs de la pureté de leur diction, ils étaient obligés de l'emprunter aux auteurs classiques, historiens et autres; et, pour n'être point entraînés par ces emprunts à imiter et à allier des styles divers et discordants, il aurait fallu un goût exquis et un travail délicat qui ont toujours été fort rares chez les latinistes modernes. Trouver dans une langue nouvelle l'expression des idées antiques, c'est,

comme l'a dit La Bruyère, créer les pensées d'autrui ; mais c'est au contraire faire créer par autrui les pensées qu'on veut énoncer, que d'en chercher çà et là les expressions dans les anciens auteurs. Cette bigarrure de style, qu'on ne pouvait guère éviter en écrivant des annales modernes en langue latine, a dû s'étendre aux premiers livres historiques composés dans les langues vivantes ; aucun historien français ne s'en était préservé avant le cardinal de Retz, Mézerai et Bossuet. On s'en est mieux gardé durant le dix-huitième siècle ; mais il ne suffit point de n'emprunter le style de personne, il faut encore en avoir un à soi. Voyez, chez les Grecs, Hérodote, Thucydide, Xénophon ; chez les Romains, César, Salluste, Tite-Live et Tacite : chacun d'eux a son caractère personnel, et s'approprie un art d'écrire. Il est vrai qu'on s'est plu à rapprocher de Thucydide tantôt Salluste et tantôt Tacite : mais ces deux derniers ont entre eux si peu de ressemblance qu'il est impossible qu'ils ressemblent à un même modèle; ils sont des modèles eux-mêmes. La précision de Salluste a de l'élégance ; celle de Tacite, de l'énergie ; Thucydide pense plus que le premier ; et, lorsqu'il peint, il resserre moins que le second le cadre de ses tableaux. Le style est l'expression de toutes les habitudes intellectuelles et morales de l'écrivain, c'est la physionomie de son esprit et de son âme : il nous représente sa manière de sentir, d'observer et d'analyser ; de concevoir et d'enchaîner ses idées : il donne la mesure de la vivacité de ses sensations, de l'ordre et de la clarté de ses souvenirs, de la rigueur ou de la profondeur de ses jugements, de la force de ses volontés. Il porte même, quand il a une pleine franchise, la couleur des opinions qui

nous sont familières, des sentiments qui nous sont chers, l'empreinte de nos penchants, de nos passions, de nos mœurs : ce qu'il a de rectitude, de douceur ou d'énergie, correspond à ce que nous pouvons avoir de dispositions à la justice, à la bonté ou aux actions généreuses. Il ne saurait valoir mieux que nous ne valons nous-mêmes ; on démêle en lui les traces de nos erreurs et de nos défauts ; mais il peut aussi, mûri par le travail, devenir la vive image de tout ce que nous aurons acquis de lumières, de talents et de vertus. Il doit donc être, s'il m'est permis de le dire, individuel ; se former de tous les traits caractéristiques d'une personne, et différer, d'homme à homme, autant que la physionomie. Voilà ce qu'il est en effet dans les grands historiens : chacun d'eux a un style qui n'est celui d'aucun de ses devanciers, et que ses imitateurs ne parviennent jamais à reproduire.

Nous venons de rechercher comment le style se distingue de la diction ou rédaction, en quoi le style de l'histoire diffère de celui des harangues, et se rapproche de celui de la poésie : en remontant à sa source, nous l'avons vu naître de l'étroite liaison des idées, et par là nous avons reconnu ses qualités principales qui sont l'entraînement, la flexibilité, la noblesse et l'originalité. Ces résultats sont à peu près ceux que Marmontel a exposés ; mais il a particulièrement insisté sur la souplesse et la variété dont le style historique a besoin.

Maintenant si, après avoir pris une idée générale du style historique, nous essayons de le décomposer, d'en distinguer les ressorts divers, nous reconnaîtrons qu'il produit les plus grands effets par les pensées, par les images, par la vive expression des sentiments. Déjà

parmi les éléments d'un ouvrage d'histoire, nous avons discerné les jugements et les réflexions de l'auteur, les maximes générales qu'il rattache aux faits, surtout les pensées originales qui éclairent et complètent ses récits. Vous savez bien qu'il ne s'agit point de dissertations ni d'amplifications, mais de ces rapides traits de lumière, qui, loin de rompre le fil des souvenirs, le rendent au contraire plus sensible. De telles pensées ne sont encore que les faits observés en même temps que racontés. Elles contribuent, plus qu'aucun autre moyen, à établir le système moral de l'histoire; ceux qui les ont interdites aux historiens n'en ont considéré que l'abus. J'avoue que lorsque Florus, dans un abrégé d'histoire romaine, nous dit de César repassant de la Grande-Bretagne dans les Gaules, qu'il forçait l'Océan même, devenu tranquille et propice, à s'avouer en quelque sorte vaincu à son tour : *Ipso quoque Oceano tranquillo magis, et propitio, quasi imparem se fateretur;* d'Antoine que ses vaisseaux faisaient gémir la mer et fatiguaient les vents: *Non sine gemitu maris, et labore ventorum ferebantur;* de Lucullus qu'il semblait avoir conclu un traité d'alliance avec les flots et les orages, et leur avoir livré Mithridate à mettre en déroute: *Quodam cum fluctibus procellisque commercio, debellandum tradidisse regem;* ces phrases d'orateur ne servent aucunement à mieux nous faire connaître les faits ni les personnages. Mais aussi ce ne sont pas là des pensées; aucune observation n'y est exprimée; ce sont des jeux d'imagination, des exercices de rhétorique, durant lesquels toute instruction raisonnable demeure suspendue. Telles ne sont point, Messieurs, les pensées de Tacite, ni même ordinaire-

ment celles de Tite-Live. Je vous en ai cité un grand nombre d'exemples, et vous avez pu y remarquer que les idées de ces écrivains embrassent si étroitement les circonstances de leurs narrations qu'on ne saurait plus les en détacher. Raconter et penser est pour Tacite une seule et même chose. S'agit-il d'un entretien entre Pison et Germanicus, en présence d'un petit nombre de confidents; Germanicus commence, et son langage dissimule la colère; Pison répond par des excuses arrogantes, et ils se séparent en couvrant leurs ressentiments : *Paucis familiarium adhibitis, sermo cœptus a Cæsare, qualem ira etdissimulatio gignit : responsum a Pisone precibus contumacibus, discesseruntque opertis odiis*. Quelque profond que soit le sens de chacune de ces paroles, on n'y peut voir que le récit d'un historien dont les regards sont pénétrants. Ceux qui prévenaient la proscription en disposant d'eux-mêmes, étaient enterrés et leurs testaments maintenus : *Eorum qui de se statuebant humabantur corpora, manebant testamenta;* voilà ce qu'ils gagnaient à se hâter : *Pretium festinandi ;* ces deux mots expliquent tous les motifs de ces résolutions extrêmes. Une conversation entre Néron et Sénèque se termine par les actions de grâce que ce philosophe rend au tyran, fin ordinaire de tout entretien avec un dominateur : *Seneca, qui finis omnium cum dominante sermonum, grates agit.* Ici l'observation est générale; mais elle sort immédiatement de ce qui la précède et s'enchaîne à ce qui la suit. Car Sénèque, appréciant les caresses qu'il a reçues et les remerciements qu'il a faits, ne rentre chez lui que pour y réformer les habitudes prises durant sa faveur; il éloigne la foule de ses clients, ne

veut plus de cortége, et prétexte des maladies ou des études pour se renfermer chez lui. Il était dès lors frappé à mort : *Grates agit; sed instituta prioris potentiæ commutat; prohibet cœtus salutantium; vitat comitantes; rarus per urbem, quasi valetudine infensa aut sapientiæ studiis, domi attineretur. Perculso Seneca*, etc. Chacun de ces détails, chacun de ces mots est pensé autant que la maxime à laquelle ils se rallient, et tous ils concourent à augmenter l'intérêt du style, en nous introduisant plus avant dans le sujet. Après la mort de Néron et l'élection de Galba, un secret de l'empire s'est dévoilé : la possibilité de faire un empereur ailleurs qu'à Rome : *Evulgato imperii arcano posse principem alibi quàm Romæ fieri*. Cette réflexion est aussi pour les lecteurs un trait de lumière qui va rester présent à leur esprit, durant les scènes nouvelles qu'elle annonce. Galba se vantera bientôt de son élection, il invitera les Romains à la regarder comme un présage de liberté; ils ne sont plus l'héritage d'une seule famille : *Unius familiæ quasi hæreditas fuimus; loco libertatis erit quod eligi cœpimus*. Les armées deviendront les dispensatrices du pouvoir; elles discuteront les droits de leurs maîtres, et leurs délibérations seront déjà des révoltes : *Qui deliberant, desciverunt*. Les soldats sauront qu'ils peuvent dans les guerres civiles se permettre des excès interdits à leurs chefs : *Civilibus bellis plus militibus quàm ducibus licere*. Ils acquerront une telle puissance, que leur silence, au milieu des applaudissements du peuple, sera menaçant : *Voces populi blandæ... miles minaci silentio*. Le moment viendra où l'on pourra les punir et non pas les contenir : *Inde scelerum et sup-*

pliciorum vices et mixtus obsequio furor, ut contineri non possent qui puniri poterant. Quand leurs tumultes s'amortiront, la guerre aura cessé plutôt que la paix n'aura commencé : *Bellum magis desierat quàm pax cœperat;* et leur plus grande soumission sera de faire des prières qu'on ne pourra pas contredire: *Preces erant, sed quibus contradici non posset.* Tous les livres de Tacite sont pleins de ces grands traits de style, qui pénètrent dans l'esprit des lecteurs. Ils sillonnent en quelque sorte l'histoire entière; ils suivent et tracent le cours des faits. De telles pensées commandent l'attention et la récompensent : l'intérêt qu'elles excitent se confond avec l'instruction qu'elles répandent.

Quels que soient pourtant les charmes que ces pensées communiquent au style historique, sa principale condition est d'être pittoresque, de nous offrir de vives images de tout ce qu'il raconte. La véritable histoire est celle qui développe les faits, qui les rend sensibles par leurs circonstances. Son art est de conserver à tous les détails l'intérêt qu'ils ont eu, quand ils étaient des spectacles, et de nous transporter au milieu des scènes qu'elle retrace. Là, Messieurs, les événements sont, pour ainsi dire, saisis dans le vif; ils n'ont rien perdu ni de leurs mouvements, ni de leurs couleurs; tous les incidents demeurent visibles, et, en même temps que leur variété nous enchante, leur nombre et leur accord semblent garantir la fidélité de la narration. Un grand fait ne s'éclaire, ne devient palpable que par la peinture des éléments qui le constituent; sans eux il n'a point de corps; réduit à une idée générale, il se dissipe et s'évanouit. Les circonstances n'auront pas tou-

tes la même grandeur; les unes se feront admirer, les autres seulement observer. Mais si aucune n'a été ni exagérée, ni affaiblie; si l'on n'a écarté que celles qui ne modifient pas le fait, si l'on a recueilli toutes celles qui le nuancent, leur mélange ou plutôt leur ensemble sera un tableau immortel. Voilà quelles sont les narrations antiques, surtout dans Thucydide, Tite-Live et Tacite. Pour en mettre sous vos yeux le plus magnifique exemple, il faudrait citer presque tout le vingt et unième livre de Tite-Live; suivre et contempler Annibal s'élançant de l'Afrique, traversant l'Espagne, les Pyrénées, le cours rapide du Rhône bordé d'ennemis, s'ouvrant le premier un chemin dans les défilés et les précipices des Alpes, disputant chaque pas qu'il fait aux neiges, aux glaces, aux pluies, aux torrents, et aux peuples postés en embuscade; défiant la foudre et les orages si fréquents sur ces montagnes; faisant la guerre au ciel, à la terre, aux hommes et à la nature; traînant après lui cent mille soldats de nations diverses, tous mécontents d'un général dont ils ne partagent ni les intérêts, ni la gloire, ni le courage obstiné : l'effroi est dans leurs âmes : lui seul est tranquille, et conduit sans émotion, à travers les périls, une armée fatiguée et turbulente. Rapin dit avec raison qu'ici tout est peint dans un affreux détail, que l'image du danger est exprimée dans chaque parole de l'historien, et que jamais tableau plus fini n'est sorti des mains d'un écrivain. Nulle part en effet, Messieurs, et peut-être même sans en excepter la poésie, la puissance pittoresque du langage ne s'est manifestée avec tant d'éclat. Dès l'entrée des Alpes, elles nous sont peintes telles qu'elles apparurent de près aux soldats

carthaginois; on leur en avait fait des descriptions effrayantes, l'aspect en fut horrible : ces sommets escarpés, ces neiges confondues avec un ciel nébuleux, des toits informes suspendus aux rochers, des hommes hideux et sauvages, des troupeaux brûlés de froid, la gelée roidissant les êtres animés comme ceux qui ne le sont point, tout est affreux à dire, plus affreux à voir : *Tamen ex propinquo visa montium altitudo, nivesque cœlo prope immixtæ, tecta informia imposita rupibus, pecora jumentaque torrida frigore, homines intonsi et inculti, animalia inanimaliaque omnia rigentia gelu, cætera visu quàm dictu fœdiora, terrorem renovarunt.* On avance; bientôt le désastre s'annonce par l'épouvante des chevaux, qui, aux airs discordants que les bois et les vallées répercutent, saisis, frappés ou blessés, tombent avec les hommes et les armes, et les autres fardeaux qu'ils portent; c'est une ruine immense, qui des défilés déroule dans les précipices : *Equi maximè infestum agmen faciebant, qui et clamoribus dissonis, quos nemora etiam repercussæque valles augebant, territi trepidabant; et icti fortè aut vulnerati adeo consternabantur, ut stragem ingentem simul hominum ac sarcinarum facerent; multosque turba, quum præcipites deruptæque utrimque angustiæ essent, in immensum altitudinis dejecit, quosdam et armatos : inde ruinæ maximæ modo jumenta cum oneribus devolvebantur.* Après avoir erré dans des routes sans issue, où l'on se laissait engager par la fraude des guides, ou par la témérité des conjectures, le neuvième jour on parvint à un sommet, mais qui à l'instant même se couvrit de monceaux de neiges, comme tout ce qui l'environnait : on apercevait déjà l'Italie, les

campagnes baignées par le Pô; mais il fallait descendre avec bien plus de péril qu'on n'était monté : il ne se présentait que des sentiers étroits, rapides et glissants, où il suffisait de chanceler pour tomber; et de tomber pour entraîner dans sa chute précipitée tout ce qu'on rencontrait d'hommes et d'animaux: *Nivis etiam casus ingentem terrorem adjecit. Per omnia nive oppleta... Iter multò quàm in ascensu... difficilius fuit. Omnis enim ferme via præceps, angusta, lubrica erat, ut neque sustinere se a lapsu possent, nec qui paululum titubassent, hærere afflicti vestigio suo; aliique super alios, et jumenta et homines, occiderent.* Tite-Live ne s'épargne aucun détail; il peint tous ces mouvements des hommes et des animaux à travers ces neiges qui couvrent une glace unie où aucun pas ne peut se fixer; les efforts des genoux, des mains, des ongles, n'aboutissant qu'à comprimer et fondre la neige, qu'à mettre à nu des glaces dures et épaisses, et qu'à y ouvrir des fentes où l'on demeure pris comme dans des piéges. Tout ce morceau, Messieurs, se traduirait mieux par les traits d'un pinceau hardi que par les mots de notre langue. L'effet du style pittoresque y est si complet, qu'en le lisant on ne songe point aux paroles; on ne voit immédiatement que des images, et l'on n'en cherche pas d'autre expression.

Tacite, plus occupé d'observations morales, n'excelle pas au même degré que Tite-Live dans la peinture des circonstances extérieures. C'est surtout dans les âmes qu'il sait lire. Cependant il a tracé, dans des cadres plus resserrés, de très-imposants tableaux : *Stabat Drusus, silentium manu poscens. Illi (milites) quotiens oculos ad multitudinem retulerant, vocibus*

truculentis streperè; rursum, viso Cæsare, trepidare: murmur incertum: atrox clamor et repente quies: diversis animorum motibus, pavebant terrebantque. « Drusus était debout, d'un geste il demandait du silence: « les soldats, quand leurs regards se reportaient sur leur « propre multitude, poussaient des cris insolents; en « voyant le prince, ils s'intimidaient; à un murmure « sourd, à des clameurs violentes, succédait un calme « soudain; et, selon les divers mouvements de leurs âmes, « ils ressentaient ou inspiraient la terreur. » Le père Rapin cite avec beaucoup d'éloges le récit de la fête donnée par Messaline à Silius, l'un de ses favoris : il admire « la délicatesse et l'élégance avec lesquelles Tacite peint « ici la joie, le plaisir, l'effronterie et la débauche. Le « détail, dit Rapin, y est particularisé succinctement, « sensément, conté d'une manière vive, animé, et « judicieusement placé, pour rendre, par une peinture « si enjouée, la mort de Messaline, qui va suivre, plus « tragique et plus pleine d'horreur. » *Messalina, non aliàs solutior luxu, adulto autumno, simulacrum vindemiæ per domum celebrat. Urgeri præla, fluere lacus; et feminæ pellibus accinctæ adsultabant, ut sacrificantes vel insanientes Bacchæ: ipsa, crine fluxo, thyrsum quatiens, juxtaque Silius hedera vinctus, gerere cothurnos, jacere caput, strepente circùm procaci choro. Ferunt Vectium Valentem, lascivia in prœaltam arborem connisum, interrogantibus quid adspiceret respondisse, tempestatem ab Ostia atrocem.* « Au milieu de l'automne, la prin« cesse, plus abandonnée que jamais à ses plaisirs, célè« bre en son palais la vendange; les pressoirs jouent, « le vin coule dans les cuves; à l'entour, des femmes

« revêtues de peaux, imitent les sacrifices ou les fureurs « des Bacchantes. Elle-même, les cheveux épars, agite le « thyrse : à ses côtés, Silius couronné de lierre, chaussé « de brodequins, accompagne de mouvements de tête, les « chants lascifs d'un chœur bruyant. Vectius Valens, du- « rant cette orgie, était, dit-on, monté sur un arbre : on « lui demanda ce qu'il considérait : Un orage affreux qui « vient d'Ostie, » répondit-il. Ce dernier trait annonce la chute prochaine de Messaline : Claude accourait d'Ostie pour se venger, et peu de jours après, la princesse n'était plus. Dans un autre livre de Tacite, tandis que les partisans de Vitellius sont aux prises avec ses ennemis, Rome présente un spectacle à la fois horrible et honteux : les soldats qui s'acharnent sur les victimes et le peuple sur les dépouilles; d'un côté des combats et des massacres, de l'autre des lieux de plaisirs et d'ivresse, des torrents de sang et des monceaux de morts, à côté des courtisanes et de tous les genres de débauches, la mollesse d'un voluptueux loisir et les crimes d'une guerre impitoyable. Ce sont en même temps des jours de rage et des jours de fête : *Prorsus ut eamdem civitatem et furere crederes et lascivire.* Vitellius est vaincu, il s'échappe par les derrières de son palais; on le porte en litière sur l'Aventin, dans la maison de sa femme : il comptait, si cette retraite eût pu le cacher durant le jour, se sauver à Terracine auprès des cohortes commandées par son frère. Bientôt, la mobilité de ses idées, une peur inquiète le ramènent au palais, qu'il trouve désert : les derniers esclaves en avaient disparu. La solitude et le silence de ce lieu l'épouvantent : il essaie de s'y cacher; il frémit du vide où il se voit, jusqu'à ce que, las d'errer misérablement, il

s'enfonce dans un réduit ignoble d'où Julius Placidus, tribun de cohorte, vient l'arracher. On le traîne, les mains liées derrière le dos, les habits en pièces; plusieurs l'insultent, aucun ne le plaint : l'opprobre dont il est couvert a étouffé la pitié... *Multis increpantibus, nullo illacrymante : deformitas exitus misericordiam abstulerat....*, la pointe des épées le force à relever la tête et à l'offrir aux outrages, *infestis mucronibus coactum.. erigere os et offerre contumeliis;* à regarder tantôt ses statues renversées, tantôt le lieu où avait été tué Galba : pour dernier affront, on le poussa vers les Gémonies où le corps de Flavius Sabinus était resté abandonné. On finit par le percer de coups; et le peuple le déchira mort, aussi indignement qu'il l'avait encensé vivant. Une grande instruction, Messieurs, est attachée à ce spectacle; et il était digne du plus habile historien de l'antiquité de nous faire assister de si près aux derniers moments d'un tyran, de nous montrer, avec ces détails, le terme où aboutit la puissance usurpée, qui n'a su ni se donner des limites, ni en recevoir.

Vous ne devez pas, Messieurs, vous attendre à rencontrer fréquemment de pareils tableaux dans nos livres modernes d'histoire. Soit qu'en nos annales les événements aient en effet moins de grandeur, et les circonstances moins d'intérêt, soit qu'on trouve plus facilement dans notre langue l'expression précise et même élégante des idées générales que l'expression noble et pittoresque des détails vulgaires, soit qu'une fausse application de l'analyse à l'exposé des faits ait entraîné à transformer les récits en simples résultats, il est certain que les productions historiques du seizième

et du dix-septième siècle n'ont pas cette couleur, et qu'il y a dans celles du dix-huitième beaucoup plus d'abstractions que de peintures. Je crois qu'en écartant les détails, et en effaçant par là les images, nous avons altéré le caractère antique de l'histoire, et quelquefois rabaissé, presque jusqu'au ton du langage familier, son style naturellement poétique. Je ne sais trop même si l'historien qui ne peint jamais, pense assez profondément, ou du moins si, à côté des récits inanimés, décolorés, l'expression de ses pensées pourra conserver assez d'élévation et d'énergie.

Un troisième effet du style historique est d'exprimer et d'inspirer, je ne dis pas des passions, comme fait, dit-on, le style oratoire, mais de plus paisibles et de plus profonds sentiments. L'histoire abonde en scènes terribles ou attendrissantes : depuis tant de siècles qu'elle en fournit au théâtre, elle n'est point encore épuisée. Le poëte les modifie, les enrichit, les achève ; il en rend l'impression plus vive et le spectacle plus frappant. Toujours est-il vrai que le premier fonds des chefs-d'œuvre tragiques est puisé dans les annales des peuples. Il se rencontre même des récits qui sont presque déjà des drames : Hermogène citait comme un modèle des narrations affectueuses et passionnées, la mort de Panthée, reine de Susiane, racontée au septième livre de la Cyropédie. J'avouerai que ce récit de Xénophon porte un caractère romanesque qui ne permet guère de le proposer ici pour exemple, et qu'il serait permis d'en dire autant de quelques-uns de ceux que Photius admire dans l'historien Josèphe, Quintilien et Rapin dans Tite-Live. L'enlèvement des Sabines, leurs tendres efforts pour

réconcilier leurs époux et leurs frères, l'héroïque dévouement de Lucrèce, Véturie chez les Volsques aux pieds de son fils Coriolan, Virginius immolant sa fille et du même coup renversant la tyrannie décemvirale : toutes ces grandes figures, qu'on nous fait apparaître dans les premiers siècles de Rome, sont, nous le savons, beaucoup plus théâtrales qu'historiques. Quoi qu'il en soit, Tite-Live, et dans les premiers livres de son ouvrage, et lorsqu'il parvient à des époques mieux connues, excelle toujours dans l'art de conduire les faits et de situer les personnages ; ses narrations ont autant de charmes, d'éclat et de franchise, que ses harangues ont d'éloquence, et personne en effet n'a su mieux que lui, comme le disait Quintilien, entretenir des affections douces dans l'âme de ses lecteurs : *Titum Livium, cùm in narrando miræ jucunditatis et clarissimi candoris, tum in concionibus, supra quàm enarrari potest, eloquentem : ita quæ dicuntur omnia, cùm rebus tum personis accommodata sunt ; sed affectus quidem, præcipue eos qui sunt dulciores,... nemo historicorum commandavit magis.* C'est à cet effet habituel du style de Tite-Live que doit aspirer tout historien qui ne veut pas rester au-dessous de sa matière. Car lorsque les destinées humaines, quelles qu'elles aient été, ne nous intéressent point, quand nous les lisons sans en être émus, la faute en est à celui qui les raconte, puisqu'après tout c'est de nos semblables et de nous-mêmes qu'il s'agit.

Je sais bien qu'il est possible, à force d'abstractions, d'envisager froidement les choses de ce monde, de n'apercevoir dans les plus tristes vicissitudes, dans les plus lamentables catastrophes, que les résultats de certaines causes générales, qui sont l'astuce et la cruauté des uns,

l'ignorance et la lâcheté des autres, l'égoïsme et la folie de presque tous. Sous ce point de vue, le même opprobre enveloppera les dupes et les imposteurs; on méprisera les victimes presque autant que leurs bourreaux; et des siècles calamiteux, comme l'ont été ceux du moyen âge, ne paraîtront plus que ridicules. La plupart des figures n'y prendront que des attitudes grotesques, et le masque de la sottise couvrira les crimes et les malheurs. Non, Messieurs, tel n'est point le caractère de l'histoire : hélas! le sort et la méchanceté des hommes ont fait d'elle une longue et lugubre tragédie : elle est vêtue d'habits de deuil, elle marche à travers les désastres, et retentit des cris de toutes les douleurs. Qu'elle soit donc compatissante; si ce n'était pas son premier devoir, ce serait encore son intérêt, car elle n'a pas de plus grand charme; et, si elle ne sait nous émouvoir, elle ne nous instruit point assez. Tacite aussi peint des temps où l'humanité s'est dégradée : il n'a plus, sous le règne des Nérons, à retracer des dévouements utiles à la patrie, *obitas pro republica mortes*, mais une résignation servile à une tyrannie stupide, des torrents de sang versés en pure perte, *patientia servilis, tantumque sanguinis domi perditum*; et pourtant il s'intéresse encore à ces esclaves qui se laissent si lâchement égorger; il n'est pas, dit-il, en son pouvoir de les haïr : *Ne oderint tam segniter pereuntes*. Quoiqu'en général, Tacite soit, dans ses récits, moins pathétique que Tite-Live, une chaleur pénétrante anime partout son style, et le plus souvent ses observations profondes sont des sentiments autant que des pensées. Une légère étude des hommes peut entraîner d'abord à les haïr, ensuite à les mépriser; une connaissance plus

mûre de leurs penchants naturels et acquis ne dispose qu'à les chérir et à les plaindre. C'est, n'en doutons point, à cette disposition que tiennent les plus doux mouvements du style historique. Il a toujours fallu, pour bien raconter, avoir pris un extrême intérêt aux événements, aux personnes, aux peuples, à l'espèce humaine. Cette exquise et douce sensibilité tient lieu d'art aux plus grands historiens. Tite-Live, après la bataille de Cannes, quand les Romains ont succombé, succombe lui-même sous le poids de son travail : *Itaque succumbam operi, neque narrare aggrediar;* il n'ose décrire la désolation publique, mais on voit qu'il la partage; et sa propre tristesse va rester empreinte sur les détails qu'il lui faudra parcourir jusqu'à ce que l'espoir renaisse en son cœur, comme dans celui de ses concitoyens. Ce Tite-Live vit toujours dans les temps dont il nous parle, il est successivement le contemporain de toutes les générations romaines. Rarement il se souvient qu'il écrit sous le règne d'Auguste. Ses idées, ses affections, ses craintes, ses espérances sont de chaque époque où ses narrations parviennent : espèce d'illusion presque aussi nécessaire dans l'histoire qu'au théâtre, et sans laquelle, au lieu d'un spectacle, il n'y a plus qu'une froide relation.

Si vous ne voyez dans les Athéniens qu'une nation frivole et légère, chez les Romains que des patriciens altiers et des plébéiens turbulents, qui déchirent leur patrie commune et ravagent l'univers; dans l'Europe du moyen âge, que des institutions barbares, des superstitions grossières et des fureurs insensées, vous pourrez bien nous offrir, sur les révolutions de ces peuples, une suite d'observations judicieuses, mais

vous n'écrirez pas leur histoire; ils vous sont trop indifférents. Retournez dans Athènes; peut-être ce peuple vous paraîtra-t-il aussi sensible que mobile, plus aimable que dépravé. Revoyez Rome; et l'héroïsme patriotique vous y semblera plus admirable, au sein des dissensions éternelles et à travers les crimes de l'ambition. Replongez-vous au milieu de vos ancêtres des moyens siècles; songez que, placés vous-mêmes à leur époque, vous leur auriez certainement ressemblé, qu'à trop d'égards vous leur ressemblez encore; que le temps n'a point effacé en vous toutes les traces de leur barbarie : ah! sans doute vous trouverez que leur ignorance et leur crédulité ont été expiées par beaucoup trop d'infortunes; qu'ils ont bien plus souffert qu'ils n'ont failli, et que cet excédant de leurs peines sur leurs erreurs est pour eux un titre sacré à l'indulgence de leur postérité; mais vous penserez surtout que leurs annales, si tristes, si lamentables, sont le commencement de vos propres destinées, et que vous avez besoin de vous étudier en eux pour vous bien connaître et vous bien diriger vous-mêmes. Dès que vous êtes Français, rien de ce qui l'est, de ce qui l'a été, ne vous est étranger; et l'apathique indifférence avec laquelle vous liriez ou écririez l'histoire de vos pères, serait plus inexcusable que cette inertie grossière dont vous les accusez.

En parlant de l'impartialité de l'historien, nous l'avons fait consister dans une véracité inflexible, qui maîtrise tous les sentiments d'aversion et d'amour, mais non pas, certes! dans l'absence absolue de ces affections sans lesquelles il n'y aurait ni mouvement, ni chaleur, et par conséquent point de style. La vé-

rité seule doit dicter les témoignages; mais lorsque les faits ont été recueillis sans altération, sans déguisement, il appartient à l'écrivain de les observer, de les peindre et de les sentir. Si ces trois talents lui manquent, il ne sera qu'un rédacteur de chronique; et son ouvrage, à peine consulté accidentellement, ne servira ni à perpétuer le souvenir des faits, ni à propager l'instruction morale et politique, objet essentiel de l'histoire.

Tout ce que nous venons de dire du style historique, tant de ses caractères généraux, mouvement rapide et flexible, simplicité noble et originale, que des effets particuliers qu'il produit, par l'expression énergique des pensées, par la vivacité des images, par le charme des sentiments, tend à prouver qu'il a sa source dans l'heureuse disposition et par conséquent dans l'étude approfondie de tous les éléments de la matière. Ce que l'on conçoit bien, ce qu'on sait à fond, ce qu'on a pleinement senti, on l'écrit toujours parfaitement.

VINGT ET UNIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — ÉLOCUTION; DICTION.

Messieurs, toutes les facultés intellectuelles d'un homme, sa mémoire, son imagination, sa raison; tout ce qui existe de liaison et de mouvement dans ses idées, de profondeur et de vivacité dans ses affections, de puissance dans sa pensée et dans sa volonté, contribue à imprimer un caractère, une physionomie à ses écrits ou à ses discours. C'est ce que nous avons appelé style. L'effet général qu'il exerce sur des lecteurs est de s'emparer de leur esprit, de les pénétrer des idées de l'écrivain, de les entraîner à observer et à sentir comme lui. En recherchant les ressorts particuliers de cette puissance du style, nous avons cru les reconnaître dans l'originalité des pensées, dans l'éclat des images, dans la force ou le charme des sentiments. Mais ces moyens n'ont d'efficacité que par leur concours et leur accord : il faut qu'ils aient une source commune et féconde dans la matière même de l'ouvrage, qu'ils en soient les éléments ou les développements naturels, et non pas les ornements et le vain cortége. Une parure n'est jamais qu'élégante : le vrai style est énergique; dans son cours rapide, qui n'est que celui du sujet, il caractérise, peint et anime tout ce qu'il rencontre. Il ne consiste donc pas dans quelques artifices du langage, dans je ne sais quels

procédés de grammaire ou de rhétorique; il va bien plus avant que les mots : il tient aux choses.

L'habitude de confondre la diction et le style a souvent donné une fausse direction à la critique littéraire : on croyait avoir jugé le style même, lorsqu'on s'était réellement borné à des observations communes et faciles sur la diction seule. Le style est le ton général d'une composition; il n'existe qu'en des morceaux de quelque étendue : ses charmes ou ses défauts ont de la perpétuité, de la constance, une grande surface; au lieu que les qualités, bonnes ou mauvaises, de la diction sont en elles-mêmes accidentelles. Il n'est pas bon qu'elle soit incorrecte, mais elle pourrait l'être quelquefois, en redevenant ailleurs élégante, et surtout sans que le style en fût essentiellement altéré. On remarque néanmoins que, lorsqu'il s'élève à son plus haut degré d'énergie, il communique à la diction sa propre pureté; il la domine et la force de rester digne de lui. D'un autre côté, les soins que la diction exige, ramènent l'attention de l'écrivain sur le style même, sur le tissu d'un discours ou d'un récit : l'embarras de l'expression l'avertit du désordre ou des lacunes qu'il a laissés dans le cours des idées; et pour rectifier sa diction, il perfectionne son style; ce qui est dans tous les genres, et surtout dans le genre historique, la meilleure manière de corriger et le vrai moyen de bien écrire. Au contraire, la fausse méthode, qui est pourtant la plus ordinaire et la plus enseignée, subordonne le style à la diction, et la fait servir à le décolorer, à le ralentir, à comprimer ce qu'il a de verve, à éteindre ce qu'il aurait de chaleur. Il faut partout de l'exactitude; mais c'est une

étrange régularité que celle qui consiste à mutiler l'expression des sentiments et des pensées, à les étendre sur un lit de Procuste, dressé par des rhéteurs et des grammairiens. Le nom de purisme désigne une tyrannie ou une superstition de cette espèce. « Ces « gens-là, dit la Bruyère, ont une fade attention à « ce qu'ils disent, et l'on souffre avec eux... de tout « le travail de leur esprit; ils sont comme pétris de « phrases et de petits tours d'expression.... Concer« tés dans leur geste et dans tout leur maintien, ils « ne hasardent pas le moindre mot, quand il devroit « faire le plus bel effet du monde; rien d'heureux ne « leur échappe, rien chez eux ne coule de source et « avec liberté : ils parlent proprement et ennuyeuse« ment; ils sont puristes. » N'attendons, Messieurs, d'un historien qui serait attaqué de cette maladie, ni descriptions pittoresques, ni narrations animées. S'il est profondément occupé de syntaxe et de périodes, comment voulez-vous qu'il le soit des intérêts et des malheurs de la société? A-t-il le temps de songer aux périls de Rome ou de Carthage, aux fureurs des factions et aux désastres des empires, quand il est absorbé dans l'étude des analogies et des concordances grammaticales? Peu lui importe que vous le trouviez froid et languissant, pourvu que vous soyez obligés de confesser qu'il est correct? Il n'exprimera, de peur de mal dire, que la moitié de sa pensée; il dira même, s'il le faut, toute autre chose; mais enfin, il aura écrit purement, académiquement; et ce n'est point à lui que vous pourrez jamais reprocher des mots nouveaux, des termes impropres et des constructions irrégulières. Je crains pourtant, Messieurs, que vous ne jugiez

qu'il y a moins de pureté que d'impuissance dans ces expressions imparfaites; l'extrême correction n'est un mérite que lorsqu'elle s'allie à la grâce et à l'énergie.

Quoi qu'il en soit, nous avons à faire aujourd'hui quelques observations sur la diction historique. C'est un sujet qui n'a point, à beaucoup près, la grandeur et l'intérêt de celui qui nous occupait dans notre dernière séance, mais que nous ne devons pourtant pas négliger. Il y a, comme nous l'avons dit, des annalistes qui, à proprement parler, n'ont point de style et ne sont que des rédacteurs. Tels seront en général ceux qui, avant d'écrire, n'auront point commencé par faire une étude approfondie de tout leur sujet. Ils vont recueillant les matériaux, à mesure qu'il s'agit de les employer; ils n'ont pu en rechercher les rapports, en concevoir le système. Ils en connaissent tout au plus la succession; ils n'y sauraient représenter l'enchaînement. Leur travail se compose d'articles plus ou moins incohérents qui ne pourraient tenir l'un à l'autre que par des transitions aventurées. Ces transitions, quand il y en a, sont presque les seuls points par lesquels ces annales diffèrent d'un simple registre. Néanmoins, quand l'auteur est fatigué lui-même de la monotonie de cette rédaction, quand ses propres dégoûts l'avertissent de ceux qu'éprouveront les lecteurs, il se commande, par intervalles, un certain nombre d'amplifications où il prétend exercer son talent d'écrire. Il s'arrête, par exemple, comme Othon de Frisingue, et vous annonce qu'il n'ira pas plus loin, sans vous faire un chapitre, une tirade sur l'inconstance de la fortune, sur la mobilité des choses

humaines. Ceux qui sont un peu plus habiles composent, de temps en temps, des harangues qu'ils prêtent à leurs personnages. Ils suspendent le supplice de Jeanne d'Arc, jusqu'à ce qu'elle ait prononcé sur l'échafaud une diatribe contre les Anglais; ou bien ils tiennent un conseil de ministres, où des opinions opposées l'une à l'autre sont soutenues en des discours du genre délibératif. En ces occasions, ils font, tant qu'ils peuvent, parade de style; mais, dans tout le reste, au lieu d'observer, de raconter et de peindre, ils rédigent presque à la manière des secrétaires ou greffiers publics.

Le style des grands historiens produit des impressions si vives que leur diction proprement dite n'est presque pas remarquée, sinon par les grammairiens ou critiques de profession. En effet, la diction ne devient guère sensible que par des fautes ou bien par des artifices, autre espèce de fautes plus inexcusable. On l'aperçoit à peine, quand elle est pure et naturelle; on ne sent que le style dont elle n'est plus que l'interprète ou l'instrument. Cependant, puisque nous avons entrepris d'étudier la théorie de l'art d'écrire l'histoire, il nous faut, pour achever cette étude, donner à la rédaction même quelques moments d'attention. Il le faut d'autant plus qu'en lisant les bons livres historiques, nous n'en faisons point, nous n'en pouvons pas faire ce minutieux examen, entraînés que nous sommes par de bien plus vifs intérêts.

Les qualités de la diction se divisent en deux classes : les unes sont grammaticales et strictement nécessaires. Ce sont des conditions qu'on remplit sans mériter de louanges, mais auxquelles il est honteux de

manquer : *Vitavi denique culpam, non laudem merui.* Elles se réduisent à deux, la correction et la clarté ; et, comme l'a dit D'Alembert, l'étude de la langue et l'habitude d'écrire les donnent presque infailliblement, quand on cherche de bonne foi à les acquérir. Les autres sont plus délicates et d'un ordre plus élevé ; on les désigne par les mots de brièveté ou précision, de simplicité et de convenance, d'harmonie et d'élégance. D'Alembert les attribue au style même ; il me semble qu'elles tiennent immédiatement au choix et à l'arrangement des mots, qu'elles résultent bien moins du caractère général des idées et des sentiments dont un ouvrage se compose, que des soins particuliers que l'on apporte, à mesure qu'on écrit, à l'expression de chaque détail.

Je m'arrêterai peu aux deux conditions indispensables, la correction et la clarté; elles sont exigées par tous ceux qui ont traité de la manière d'écrire l'histoire, à partir de Denys d'Halicarnasse. On emploie souvent comme à peu près synonymes les mots de correction et de pureté du langage : peut-être y aurait-il lieu d'attacher des idées distinctes à l'un et à l'autre, d'appeler pureté la propriété des termes, et correction la régularité des constructions. Car ce sont là deux choses différentes; et la première dont on parle moins, pourrait sembler encore plus importante que la seconde sur laquelle on a établi tant de règles. Quiconque n'a pas une parfaite connaissance du vocabulaire de sa langue, du sens précis de chaque mot, est exposé à n'avoir souvent qu'une diction vague, indécise, approximative, qui fatiguera les lecteurs, obligés sans cesse de traduire par le terme

propre celui que l'auteur a pris à côté. Or cette connaissance ne s'acquiert que par une grande attention à l'étymologie des mots, à leur usage, à leurs acceptions diverses. Quelquefois, pour se dispenser de chercher dans le langage établi l'expression d'une idée, on trouve plus court de fabriquer une expression nouvelle; triste ressource qui d'ordinaire décèle encore plus d'ignorance que de mauvais goût; car il est bien rare, dans l'état où sont aujourd'hui la plupart des langues de l'Europe, et surtout la nôtre, qu'elles ne fournissent pas les signes les plus propres et les plus naturels des objets dont on veut parler. Mais, lorsqu'en effet ces signes n'existent point, lorsque le vocabulaire n'en offre que d'inexacts, consacrés à représenter des choses différentes de celles qu'on doit exprimer, il y a, je crois, de la superstition à s'interdire le droit d'en créer de plus déterminés, ou de les emprunter à quelque autre idiome ancien ou moderne. Les occasions d'user de ce droit se rencontrent en histoire, quand il s'agit d'institutions, d'usages, de procédés particuliers à un peuple, et qui, étrangers à la patrie de l'historien, n'ont point d'expression véritable et précise dans sa langue. C'est ainsi, par exemple, qu'ont dû s'introduire dans nos livres, les mots de Gonfalonier, de Podestat, d'Alcade, de Shérif etc. : on donnerait de très-fausses idées de ces magistratures, en leur imposant les noms de celles qui existent ou ont existé parmi nous. Les mots neufs sont les plus purs, dès qu'ils sont nécessaires; les plus impropres et les plus barbares, quand ils sont superflus.

Les exemples de néologisme sont si fréquents dans

nos livres d'histoire les plus modernes, que je crois superflu, et d'ailleurs peu convenable, d'en citer aucun. Quant aux expressions fausses, aux termes impropres et mal choisis, vous ne sauriez parcourir deux ou trois pages des pères Maimbourg, Daniel, Catrou, sans en rencontrer un très-grand nombre. Vous liriez par exemple, dans Catrou : « Jamais on ne voyait Claudius Pulcher descendre de cette hauteur où le *souvenir* de son origine l'avait *guindé*.. On trouvait sa « conduite *pitoyable*... Ce fut alors qu'il *se fit* un em« barras *terrible... On fut longtemps* à démêler cet « embarras... Claudius aurait pu échapper à l'ennemi... « *Si le consul* (c'est-à-dire Claudius) l'eût voulu...... « Les poulets négligèrent de *repaître* et *rebutèrent* « même leur pâture... Il prit *ensemble* la cage et les « poulets, et jeta *le tout* à la mer.... Le mauvais po« litique *ne réfléchissait pas que*.... Durant l'action « les Romains parurent *s'oublier*.... Il nomma dicta« teur Claudius Glycia, homme vil :... cette plaisan« terie qui n'était pas *en sa place*, donna du ridicule « au dictateur nommé, et rendit *le nominateur* odieux « etc. » Voilà, Messieurs, une diction qui n'a point assez de pureté, parce que trop d'expressions y manquent ou de justesse ou de convenance.

A l'égard de la correction, si nous la faisons consister dans la régularité des constructions, elle ne sera que l'observation des règles de la grammaire. Entre ces règles il en est qui tiennent à la nature même du langage; elles sont les conditions essentielles de la communication parfaite des idées, et se confondent tout à fait avec les préceptes de la logique. Celles-là sont toujours sacrées : une diction qui les offense

n'est pas seulement inexacte, imparfaite : elle est vicieuse et déraisonnable. Les autres, particulières à chaque langue, sont conventionnelles et quelquefois capricieuses; il s'y est mêlé beaucoup de lois d'exception : l'historien, comme tout autre écrivain, doit en subir le joug, mais le porter légèrement, et sans prendre d'attitudes serviles. La roideur et la contrainte sont, dans les récits, de plus grands défauts que l'incorrection même, et si le style n'y est pas encore plus entraînant que la diction n'est régulière, si nous apercevons les traces du travail par lequel on a obtenu cette exactitude scrupuleuse, l'ouvrage en sera bien plus déparé qu'il n'eût pu l'être par de légères infidélités à ces conventions grammaticales. Que dis-je? la négligence aura des charmes, toutes les fois qu'elle portera le caractère, non de l'inattention ou de l'impéritie, mais de l'abandon et de la franchise, et qu'il n'y aura pas moyen de mieux dire en disant plus correctement. De tant de règles qu'on a prescrites à la diction, la plus importante est qu'elle ne paraisse jamais avoir coûté le moindre effort, et qu'au milieu des entraves dont les grammaires particulières l'ont environnée, elle conserve tous les mouvements et toutes les grâces de la liberté. La liberté et la vérité sont les premiers principes des beaux-arts, toute apparence de gêne et d'esclavage désenchante leurs productions; rien n'y est beau que le vrai, et rien n'y est vrai que ce qui est naturel, et par conséquent libre. Je ne conclus point de là qu'il soit permis de mépriser celles des lois du langage qui peuvent sembler un peu arbitraires; on s'engage à les respecter, par cela même qu'on entreprend d'écrire une histoire; mais un engagement

antérieur à celui-là, et plus sacré, est d'animer les narrations, de n'en pas ralentir la rapidité. Encore une fois il est honteux, comme l'a dit Quintilien, d'être au milieu des grands intérêts tout occupé du soin des paroles : *Non debet quisquam, ubi maxima rerum momenta versantur, sollicitus esse de verbis.*

Ce qui est inexcusable dans un historien, c'est d'ignorer les règles du langage qu'il doit parler. Au-lu-Gelle fait mention d'Albinus qui fut consul l'an de Rome 603, et qui, ayant écrit en grec une Histoire romaine, s'excusait dans sa préface, des fautes qu'il allait immanquablement commettre. — Je suis, disait-il, né dans le Latium, et je ne sais pas bien la langue d'Athènes. — Pourquoi donc, lui répondait Caton, vous avisez-vous de l'écrire? Qui vous a forcé, je vous prie, d'avoir besoin de nous demander cette indulgence? *Te, oro te, quis perpulit ut id committeres, quod, priusquàm faceres, peteres ut ignosceretur?* Ce travers impardonnable à des étrangers, l'est encore plus, sans doute, à ceux qui, bien que nés dans Athènes, en écrivent la langue sans l'avoir assez apprise. C'est pourtant ce qui est arrivé plus d'une fois chez les Athéniens et ailleurs. Nous en trouverions surtout des exemples dans quelques auteurs français du dix-septième siècle et du commencement du dix-huitième, pour ne point toucher au temps présent. En exceptant les grands écrivains qui sont restés classiques, peut-être serait-il permis de dire que généralement la diction est peu correcte dans nos livres en prose; mais on avait pourtant fait, en ce genre, des progrès sensibles depuis 1720 jusqu'au delà de 1800, et la correction de la diction était devenue si commune, et

pour ainsi dire si vulgaire, qu'il eût été superflu de s'en occuper longtemps dans les traités de littérature didactique.

L'effet le plus précieux de la correction et de la pureté du langage est de contribuer à sa parfaite clarté, condition qu'on peut regarder comme la première de toutes, dans les productions, quelles qu'elles soient, de l'art d'écrire, et sans laquelle les livres d'histoire ne répandraient aucune sorte d'instruction. Il y a obscurité, soit dans les termes, soit dans les tours, si l'expression ne présente aucun sens; ou bien si elle est ambiguë, susceptible de deux sens divers; ou enfin si le lecteur a besoin de quelque effort, de quelque réflexion pour saisir ce que l'auteur a voulu dire; car, pour que la clarté manque, il suffit que le sens ait tardé à se faire entendre. C'est, selon Condillac, un défaut à reprendre, même dans quelques passages de l'Histoire universelle de Bossuet et singulièrement dans celui-ci : « Jules César voulut « premièrement égaler et ensuite surpasser Pompée : « les immenses richesses de Crassus lui firent croire « qu'il pourrait... » Si l'on s'arrête là, on est fort porté à penser que c'est à César que les richesses de Crassus ont fait croire quelque chose, et l'on ne sait trop si c'est Crassus ou César qui va pouvoir ce qui doit suivre. En continuant de lire « lui firent croire qu'il pour- « rait partager la gloire de ces deux grands hommes, « comme il partageait leur autorité », on voit bien que c'est Crassus qui se persuade qu'il pourra s'élever lui-même au niveau des deux autres : mais on le conclut de la suite des idées, et non de la construction grammaticale. Peut-être y a-t-il quelque rigueur dans cette

critique; mais le principe sur lequel elle repose, savoir, que le sens doit être déterminé par la construction même, me paraît incontestable. Du reste Condillac rend hommage à la clarté habituelle de la diction de Bossuet, et trouve, par exemple, que dans cette phrase: « Quand le peuple hébreu entra dans la terre promise, « tout y célébrait leurs ancêtres, » cet illustre écrivain a bien fait de préférer le mot *leurs* au mot *ses;* qu'il a usé habilement de cette liberté dont nous parlions tout à l'heure. Bouhours et Condillac ont reproché à un autre historien du dix-septième siècle d'avoir écrit: « Samuel offrit son holocauste à Dieu, et il lui fut si « agréable qu'il lança au même moment de grands ton- « nerres contre les Philistins. » On sait bien que c'est Dieu qui trouve agréable l'holocauste de Samuel, et qui lance la foudre : mais si on ne le savait pas, une telle phrase ne l'apprendrait point. En effet, la disposition et les relations des mots y sont les mêmes que dans celle-ci : « Antoine eut un entretien avec Octave « et il lui fut si désagréable qu'il résolut de se venger. » Or ce langage, s'il dit quelque chose, signifie, qu'Antoine mécontent d'Octave conçut des projets de vengeance. C'est grammaticalement l'interprétation la plus plausible: appliquez-la maintenant à la phrase de Samuel, de Dieu et de l'holocauste; ce sera Samuel qui agréera, et qui lancera les tonnerres. Dans l'une de nos séances précédentes, je vous citais comme un exemple de réflexions à la fois communes et recherchées, ce passage du père d'Orléans. « Si cette prin- « cesse (Marguerite d'Anjou) n'eut pas la gloire de « vaincre le malheur de son époux (Henri VI, roi « d'Angleterre), *elle* eut celle de le combattre avec

« une constance, qui plus d'une fois sembla faire honte à « la fortune des injustices qu'*elle* lui faisait, la fortune « n'ayant pu s'empêcher d'accorder à cette amazone, « lorsqu'*elle* combattait en personne, des victoires qui « firent voir, que c'était moins à *elle* qu'à son mari « qu'*elle* avait déclaré la guerre. » Le pronom *elle* employé ici cinq fois représente alternativement Marguerite et la fortune, et pour savoir à laquelle des deux il convient chaque fois de le rapporter, le lecteur est obligé d'être attentif au sens général du discours, si tant est qu'il y ait quelque sens attaché à de telles paroles. Du reste, Messieurs, je ne puis entrer dans le détail des règles à suivre pour que la diction soit toujours claire : elles sont toutes exposées dans le Traité de Condillac sur l'art d'écrire : nulle part les principes de cet art n'ont été plus rigoureusement rapprochés de ceux de l'art de penser.

Osons dire encore que c'est dans le cours du dix-huitième siècle que les historiens ont généralement aspiré à ne laisser aucune obscurité dans leurs livres. Ce progrès est dû à la philosophie analytique, aux méthodes exactes. Il ne paraît pas que les anciens aient atteint ce degré de perfection, du moins si nous en jugeons par ce qu'ils disent eux-mêmes, non pas seulement de Philistus et de quelques autres annalistes dont les ouvrages ne subsistent plus, mais de leurs meilleurs écrivains. Denys d'Halicarnasse et Cicéron ne trouvent pas Thucydide assez clair : Quintilien et Sénèque font le même reproche à Salluste.

Nous ne savons pas ce que les contemporains de Tacite pensaient de sa diction; et ce qu'en ont dit certains modernes est au moins très-hasardé. Les diffi-

cultés que nous éprouvons à comprendre quelques passages des livres classiques grecs et latins, ne tiennent fort souvent qu'à notre propre ignorance. D'une part, il reste dans le génie et les mouvements de ces anciennes langues des secrets qui échappent à toutes nos études; de l'autre, nous ne connaissons point à fond un grand nombre de particularités, d'institutions, d'usages, que les auteurs rappellent sans les expliquer: ils y font des allusions, qui n'avaient rien d'énigmatique en leur siècle, et qui nous sont devenues peu intelligibles. Ajoutons que plusieurs de ces textes qui nous embarrassent ont pu être altérés par les copistes. Un long intervalle sépare l'époque où les ouvrages classiques ont été composés et celle où furent exécutés les plus anciens manuscrits que nous en possédons: cette distance est de plus de douze cents ans à l'égard des historiens grecs des siècles de Périclès et d'Alexandre; de plus de six cents, pour les historiens latins du dernier siècle de la république et du premier des empereurs. Que de copies intermédiaires, depuis celles qu'avaient laissées les auteurs, jusqu'à celles qu'on a faites au sein des ténèbres ou des cloîtres du moyen âge et qui nous sont seules parvenues! Plusieurs sont mutilées; toutes ont subi sans doute des altérations plus ou moins graves, et l'on pourrait s'étonner qu'il n'y en ait pas davantage. Il est donc de notre part fort téméraire d'accuser les historiens antiques d'avoir écrit obscurément, à moins que nous n'y soyons autorisés par les jugements de l'antiquité elle-même. Tacite me semblerait, plus qu'aucun autre, à l'abri de ce reproche, quoi qu'en aient dit ceux qui ne s'étaient pas mis en état de l'entendre, et ceux qui craignaient

qu'on ne l'entendît trop. Non, Messieurs, il ne laisse incomplète ni ambiguë l'expression d'aucune de ses pensées; et l'on voit partout le plus clairement possible qu'il regrette la liberté, qu'il méprise les tyrans et qu'il déteste les flatteurs. Sans doute ses livres, comme tous ceux qui ne sont pas superficiels, exigent une attention soutenue; ils donnent de l'exercice à la pensée : il faut pénétrer avec lui dans l'intérieur des cours, suivre le fil des intrigues et le mouvement des séditions, rattacher sans cesse l'histoire à la morale et à la saine politique. Sa manière est toujours sérieuse, mais sa diction n'est jamais obscure. Je n'ai pas, dit Jean-Jacques Rousseau en commençant un chapitre sur le gouvernement, je n'ai pas l'art d'être clair pour qui ne veut pas être attentif. Tacite n'a pas non plus cet art, et ne voudrait pas l'avoir; car ce n'est au fond que celui de discourir ou de raconter sans instruire. L'expression la plus précise et la plus lumineuse aide les lecteurs à descendre dans les profondeurs du sujet, et ne les en dispense point : il en est ainsi, non-seulement dans les livres consacrés aux sciences exactes, mais dans tout ouvrage de philosophie ou d'histoire qui ajoute quelque chose aux connaissances humaines. L'obscurité réelle et imputable à l'auteur est celle de la diction : elle a pour cause ou l'impropriété des mots, ou l'emploi de termes techniques ou scientifiques, étrangers à la matière et laissés sans explication, ou, ce qui est plus ordinaire, l'embarras des constructions grammaticales, ou enfin des expressions vagues bizarrement rapprochées et détournées de leur sens naturel.

Supposez, par exemple, qu'on se plaise à ne plus

employer qu'au pluriel des mots qui n'avaient de signification précise qu'au singulier, et que les *nécessités*, les *exigences*, les *célébrités*, les *notabilités*, et quelquefois même les *notabilités remarquables* deviennent des élégances de la diction historique. Il est évident que ces expressions ne pourront jamais avoir qu'un sens vague : au singulier, elles répondaient à des manières d'être ou d'agir; au pluriel, nous ne savons plus si elles représentent ou ces mêmes manières d'être, ou des habitudes, ou des situations, ou certains genres de choses, et certaines classes de personnes, ou même certains personnages; car ce sont réellement des individus qu'on veut désigner par ces étranges mots de *remarquables* ou notables *notabilités*. A mon avis, on ne saurait mieux s'y prendre pour dénaturer une langue, pour la plonger dans la barbarie où tombèrent les langues de l'antiquité dans le cours du moyen âge. Que sera-ce si ces mots, étrangers les uns aux autres, sont rapprochés tout exprès pour que cet alliage les rende moins intelligibles; si, au lieu de nous dire que les troubles publics favorisent quelquefois l'ambition des usurpateurs et compromettent la liberté des peuples, on nous raconte que, chez les Romains, des entreprises mal combinées ont *mis des éléments de succès pour les ambitieux et d'esclavage pour le peuple dans le domaine des révolutions?* Assurément, quoique tous ces mots, pris à part, soient de notre vocabulaire, *des éléments d'esclavage et de succès mis dans un domaine* ne sont point de notre langage. Ce n'est pas certes qu'il faille s'interdire tous les rapprochements qui n'ont pas encore été faits. Entre les mots d'une langue telle que la nôtre, le nombre

des combinaisons heureuses est indéfini; et il faut bien qu'il en soit ainsi, car autrement il ne resterait plus rien de nouveau à écrire. Mais c'est à leur clarté parfaite et soudaine, à leur grâce pure et piquante que se reconnaissent les expressions neuves qui enrichissent véritablement la diction. Rien de ce qui est obscur ou vague n'est français : j'aime bien mieux le langage d'Amyot et de Montaigne, car s'il a vieilli il demeure du moins intelligible et même expressif.

Ayant reconnu, Messieurs, les qualités fondamentales de la diction historique, qui sont la pureté, la correction et la clarté parfaite, conditions rigoureuses sans lesquelles les récits ne seraient pas intelligibles, nous avons à examiner les moyens de donner au langage de la vivacité, de la grâce, de l'harmonie. Rien, dit Cicéron, n'est plus agréable dans l'histoire qu'une brièveté pure et lumineuse : *Nihil est, in historia, pura et illustri brevitate dulcius.* Ces mots sont d'un très-grand sens : ils montrent que la véritable brièveté, loin de nuire à la clarté du discours, le dégage au contraire de tout ce qui l'obscurcirait, et y concentre la lumière. L'expression la plus précise est toujours la plus claire : elle détermine et circonscrit chaque idée, elle ne laisse dans les esprits aucun vague, aucune hésitation, aucune sorte d'incertitude. Ce qui peut nous être dit complétement en deux ou trois mots, perd beaucoup à l'être en un plus grand nombre. Nous aurons plus de peine à le bien concevoir; car il nous faudra pour cela faire ce que n'a point fait l'auteur, trouver l'expression la plus juste et la plus simple. Il ne s'agit plus de la rapidité du style : nous supposons que le cours des faits, des pensées, des ima-

ges, des sentiments, est établi, qu'il entraîne l'écrivain et ses lecteurs : il n'est plus question que d'empêcher la diction de le ralentir par des paroles superflues, par des constructions compliquées, que d'user au contraire de toutes les ressources qu'une langue peut offrir pour lier plus étroitement les idées, en resserrer le tableau, en accélérer le mouvement. Tel est l'art que les anciens admiraient dans Salluste : à la vérité, ils blâmaient, dans ses imitateurs, l'excès de sa concision ; mais quand l'expression n'était ni mutilée, ni vague, ils la trouvaient d'autant plus pleine qu'elle occupait moins d'espace. *In Italia nullus exercitus*, dit Salluste ; *Cn. Pompeius in extremis terris bellum gerebat ;... senatus nihil sane intentus ; tutæ tranquillæque res omnes ; sed ea prorsus opportuna Catilinæ erant.* « En Italie, point d'armée ; « Pompée faisait la guerre aux extrémités du monde ; un « sénat qui ne prenait garde à rien ; partout le calme « et l'apparence de la sûreté ; c'étaient autant de circons- « tances favorables à Catilina. » Voilà, Messieurs, en deux lignes, un compte exact et instructif de la situation de toutes choses. La diction de Tacite est souvent encore plus rapide : Arminius promettait aux soldats romains, qui passeraient dans son camp, des femmes, des terres, cent sesterces par jour. Quel sera l'effet de cette proposition offensante ? *Incendit ea contumelia militum iras : veniret dies, daretur pugna ; sumpturum militem Germanorum agros, tracturum conjuges : accipere omen, et matrimonia ac pecunias hostium prædæ destinare.* « Cette offre insultante allume la colère des « soldats : que le jour vienne, que le combat se livre ; « ils prendront les terres des Germains, ils enlèveront « les femmes ; ils en acceptent l'augure ; et ces femmes

« et cet argent sont la proie qu'ils se destinent. » Voyez, Messieurs, si l'écrivain n'est pas aussi impatient que les guerriers dont il parle, sans néanmoins que l'impétuosité de ses paroles en compromette l'ordre, ni la liaison, ni la clarté. Quoique la langue française ne soit point, à beaucoup près, aussi flexible, avec quelle souplesse encore elle suit, dans Bossuet et dans Voltaire, les mouvements de l'histoire et ceux du génie! On croirait qu'elle n'a plus d'entraves; on ne s'aperçoit plus de ses articles, de ses pronoms, de ses auxiliaires, de tant d'autres embarras qui rendent si traînante la diction d'un père Daniel ou d'un père d'Orléans. Écoutez celui-ci, quand il s'agit, par exemple, du projet de forcer la reine Élisabeth à se choisir un époux. « Ce « fut en ce temps-là que le parlement la pressa de « faire un choix. Un jour les communes s'échauffèrent « là-dessus, et dirent hautement, que non-seulement il « fallait l'en prier, mais l'y contraindre. Élisabeth « ayant appris cette saillie de zèle peu respectueux, manda « des députés des deux chambres, et loin de témoi- « gner de l'aigreur des paroles indiscrètes qui lui étaient « revenues, elle remercia le parlement de l'affection « qu'il faisait paraître pour son service et pour le bien « de l'État; ensuite de quoi, étant tombée sur l'article « de la succession, elle parla avec tant d'adresse, et « sans s'expliquer, fit si bien entendre qu'elle avait des « vues sur cette affaire, dont tout le monde serait « content, qu'on s'en reposa désormais sur elle. Quel- « que dessein qu'eût alors la reine, ce ne fut point « celui qu'elle suivit, les aventures de Marie Stuart lui « en ayant fait naître un autre dont elle n'avait pu « prévoir l'occasion, mais dont les avantages lui paru-

« rent si grands, qu'elle employa toute sa politique, et « n'épargna pas même l'injustice, pour en avoir un bon « succès. » Ne diriez-vous pas, Messieurs, que l'auteur a peur de finir, qu'il se complaît dans sa lenteur, et qu'il n'aspire qu'à remplir d'un petit nombre d'idées vagues le plus d'espace qu'il pourra? Voltaire a pourtant loué le style éloquent du père d'Orléans, quoiqu'en observant que, depuis le règne de Henri VIII, cet historien est plus disert que fidèle. Par reconnaissance pour ses premiers maîtres, Voltaire a vanté ainsi, mais non pas imité, l'éloquence de plusieurs jésuites. Toutefois celle du père Daniel ne l'a point du tout séduit; il avoue que Daniel n'est pas peintre, que son style est trop faible, et que sa diction n'est pas pure, et il lui adresse d'autres reproches plus sérieux, mais étrangers à l'objet dont nous sommes en ce moment occupés.

La brièveté s'obtient en évitant les épithètes oiseuses et les circonlocutions, en supprimant les idées intermédiaires, quand le détail en est superflu à tout lecteur attentif, et en faisant usage des constructions elliptiques que l'usage ou la raison autorise. Selon Condillac, la diction doit être dégagée, non-seulement de toute superfluité, mais encore de tout ce qui se supplée facilement: moins on emploie de mots, dit-il, plus les idées sont liées. Il pense que les longueurs les plus vicieuses sont celles qui naissent d'une fausse manière de concevoir; mais il n'excuse pas celles qu'amène un certain penchant à redire les mêmes choses de plusieurs manières, et à épuiser toutes les expressions possibles. En s'arrêtant ainsi sur une pensée, il arrive qu'on ne la quitte que lorsqu'on l'a tout à fait gâtée.

La brièveté est toujours recommandable, excepté quand elle devient obscure, ou bien quand elle a quelque apparence d'affectation; car une simplicité modeste est l'une des conditions du style historique. Au fond, Messieurs, ce mot de simplicité ne signifie ici que vérité, représentation fidèle des choses par les paroles, de telle sorte que le langage n'ait jamais plus d'appareil et de pompe que les idées n'ont de grandeur et d'importance : *Non dicere ornatius quàm simplex ratio veritatis ferat*, a dit Cicéron. Il n'y a point de profit à exagérer les choses communes; mais au contraire on gagne quelquefois beaucoup à réduire les grandes pensées à leur plus simple expression; car c'est alors qu'elles deviennent sublimes. Nous ne parlons plus de ce que les réflexions pourraient avoir de recherché, ou les sentiments d'excessif; mais des expressions ambitieuses qui dépassent ce qu'elles veulent atteindre; d'une diction qui affecte une magnificence, une solennité que n'a pas le style. C'est un défaut dont il ne paraît pas que les historiens de l'antiquité, ceux du moins qui méritent le nom de classiques, aient jamais donné l'exemple. Je dis qu'*il ne paraît pas*, car nous ne pouvons avoir une connaissance assez intime de leur langue pour en juger avec une parfaite sûreté. Mais nous voyons que Denys d'Halicarnasse rend hommage à la simplicité de Thucydide, Cicéron et Quintilien à celle de Xénophon, qui est cependant très-ornée : *Xenophontis illam jucunditatem inaffectatam*. Parmi les Latins, Jules César craint si fort l'exagération qu'il aimerait mieux rester au-dessous de sa matière et de ses propres triomphes; Salluste n'a jamais d'emphase, pas même dans ses préfaces ni dans

ses harangues; Tite-Live mesure et proportionne tous les détails qu'il peint; il est attentif à ne les revêtir que de leurs couleurs naturelles. Je ne dis rien de Tacite, la richesse de ses pensées le dispense de tout luxe d'expression. Ce serait à Florus et surtout à Quinte-Curce que nous pourrions reprocher quelquefois de chercher à produire, par les formes du discours, par une élocution fastueuse, des effets qu'ils ne sauraient pas tirer du fonds même de leurs sujets.

Dans notre langue, et en remontant à des époques reculées, on a vanté la simplicité de Joinville et de Philippe de Comines : je crois que c'est plutôt *naïveté* que *simplicité* qu'il fallait dire, au moins à l'égard du premier de ces auteurs; et nous verrons bientôt que si le ton de l'histoire ne doit pas trop s'élever, il n'est pas bon non plus qu'il descende au-dessous des degrés fixés par les modèles antiques : quant à Comines, il écrit ses propres mémoires depuis l'an 1464, où il fut, *au saillir de son enfance, amené à Lille devers le duc de Bourgogne;* et, pour ce genre particulier d'écrits historiques, sa diction pourrait en effet servir d'exemple, sauf les changements que le langage a éprouvés. Peut-être serait-il difficile de mieux décrire qu'il ne l'a fait l'état de Louis XI durant sa dernière maladie. « Nostre roi estoit en ce Plessis, avec peu de « gens, sauf archers; et en ces suspicions dont j'ai parlé, « à quoy il avoit pourveu : car il ne laissoit nuls hom- « mes, ny en la ville de Tours, ny aux champs, dont « il eust suspicion... mais par archers les en faisoit aller « et conduire. De nulle matière on ne luy parloit que « des grandes qui luy touchoient. Il sembloit, à le voir, « mieux homme mort que vif, tant estoit maigre... Mais

« il se vestoit richement, ce que jamais n'avoit ac-
« coustumé par avant : et ne portoit que robbes de satin
« cramoisy fourrées de bonnes martres.... Il faisoit
« d'aspres punitions, pour estre craint, et de peur de
« perdre obéyssance ; car ainsi me le dit luy-mesme. Il
« r'envoyoit officiers, et cassoit gens-d'armes, rognoit
« pensions, et en ostoit de tous points ; et me dit, peu
« de jours avant sa mort, qu'il passoit temps à faire
« et à deffaire gens ; et faisoit plus parler de luy parmy le
« royaume que n'avoit jamais fait ; et le faisoit de peur
« qu'on ne le tinst pour mort... Quand on oyoit parler
« des œuvres qu'il faisoit... et ne pouvoit l'on croire
« qu'il fust malade... Les choses que l'on pensoit néces-
« saires pour sa santé, de tous les costez du monde luy
« estoient envoyées. Le pape Sixte... estant informé
« que par dévotion, le roy désiroit avoir le corporal sur
« quoy chantoit monseigneur Sainct Pierre, tantost
« le lui envoya avec plusieurs autres reliques... La Saincte
« Ampolle, qui est à Reims, qui jamais n'avoit esté re-
« muée de son lieu, luy fut apportée jusques en sa
« chambre au Plessis : et estoit sur son buffet à l'heure
« de sa mort. Son intention estoit d'en prendre sembla-
« ble onction, qu'il en avoit pris à son sacre ; combien
« que beaucoup de gens cuidoient qu'il s'en voulist
« oindre tout le corps, ce qui n'est pas vraisemblable,
« car la dite Saincte Ampolle est fort petite, et n'y a
« pas grande matière dedans. Je la vis, à l'heure dont
« je parle, et aussi quand le dit seigneur fut mis en
« terre, à Nostre Dame de Cléry. »

S'il est des occasions où Comines vante beaucoup trop Louis XI, ce n'est point dans l'article que vous venez d'entendre. Il était impossible de peindre avec

une vérité plus sévère les dernières heures d'un tyran et de l'ensevelir avec moins d'honneur. Ces mémoires originaux sont à plusieurs égards fort précieux ; ils ont fourni quelques heureux détails de l'un des meilleurs romans de sir Walter Scott (*Quentin Durward*); mais nous n'avons à considérer ici que la diction de Comines; et, quoiqu'elle ait vieilli, je crois qu'elle est fort recommandable encore par sa naïve et piquante simplicité.

Cette simplicité peut convenir à des mémoires; je pense qu'on trouverait de meilleurs modèles de celle qui convient à l'histoire, dans plusieurs écrivains, non du seizième siècle ni du dix-septième siècle, mais du dix-huitième et particulièrement dans Voltaire. La diction, pour être simple, ne doit pas cesser d'être noble. Lucien parle d'un auteur qui avait composé des mémoires militaires, où l'expression toujours ignoble et grossière semblait celle d'un ouvrier ou d'un vivandier à la suite des armées. Il le lui pardonnerait, si cet écrit ne s'annonçait que comme un simple journal contenant des matériaux à l'usage de quelque écrivain plus habile. Mais le titre et la préface promettaient une histoire; et tout aussitôt la diction devenait, non pas simple ni familière, mais triviale. Voltaire a fait presque le même reproche à quelques-uns de nos historiens français; il les accuse au moins de mêler à la diction simple et noble qu'exige l'histoire, des termes populaires, des expressions triviales que la bienséance réprouve. « On trouve, dit-il, trop souvent dans Mézerai et dans Daniel qui, ayant écrit longtemps après lui, « devrait être plus correct, qu'un général, sur ces entrefaites, se mit aux trousses des ennemis, qu'il suivit sa pointe, qu'il les battit à plate couture. On ne

« voit point de pareille bassesse dans Tite-Live, dans « Tacite, dans Guichardin, dans Clarendon. » Ailleurs Voltaire relève quelques autres expressions ignobles, telles que celles-ci : « Les légions vinrent au-devant de « Drusus par manière d'acquit... Un soldat romain se « donnait à dix as par jour, corps et âme... Ils s'enfui« rent à vau-de-route... Il se prêta à des propositions de « paix, après avoir chanté victoire. » Ce n'était pas ainsi que les anciens écrivaient les annales publiques. « Non-seulement, dit Marmontel, ils s'énonçaient avec « décence dans les choses les plus communes, mais « souvent dans les grandes choses, sollicités par le « besoin d'exprimer vivement un trait de caractère, « une pensée neuve et hardie, ils s'élevaient au ton « le plus haut. » Cicéron attribue à Cœlius Antipater le mérite d'avoir, le premier chez les Romains, ennobli la diction historique; Rome n'avait eu avant lui que des chroniqueurs sans talent : *Paululum se erexit, et addidit historiæ majorem sonum vocis... Antipater : cæteri non exornatores rerum, sed tantummodo narratores fuerunt.* Il s'en fallait pourtant qu'Antipater fût parvenu au degré d'élégance et de politesse que ce genre exige : *Neque ipse Cœlius... verborum collocatione, et tractu orationis leni et æquabili perpolivit illud opus.* Mais, pour un homme peu cultivé, il a fait de son mieux, il a surpassé ses prédécesseurs; et tout négligé, tout agreste qu'il était encore, il a pu avertir ses successeurs d'écrire avec plus de soin : *Sed ut homo neque doctus, neque maxime aptus ad dicendum, sicut potuit, dolavit : vicit tamen... superiores... Paulò inflavit vehementiùs, viresque habuit agrestes ille quidem atque horridas, sine nitore ac palæstra ;*

sed tamen admonere reliquos potuit ut accuratiùs scriberent. Le soin que prend Cicéron de remarquer ces premiers progrès, montre l'importance qu'il attache à la dignité du ton de l'histoire. On peut assurer qu'à cet égard, les quatre principaux historiens latins sont parvenus au plus haut terme de perfection. L'expression de Tacite surtout est toujours pleine de noblesse et souvent d'énergie, j'ai presque dit de poésie. A-t-il à parler d'une sédition militaire, de l'effroi qu'elle inspire quand la nuit approche? c'est une nuit menaçante, et qui semble porter des crimes dans son sein : *Noctem minacem et in scelus erupturam.* S'agit-il du deuil de Rome aux funérailles de Germanicus? « Jour « affreux où règne tour à tour le silence de la conster- « nation, et le bruit tumultueux des gémissements : les « rues se remplissent, le champ de Mars étincelle de « flambeaux; là les soldats sous les armes, les magistrats « sans décoration, le peuple rassemblé par tribus, s'écrient « qu'il n'y a plus de patrie ni d'espérance : dans l'empor- « tement et l'indiscrétion de leur douleur, ils ont oublié « que leurs maîtres sont là qui les entendent : » *Dies... modò per silentium vastus, modò ploratibus inquies : plena urbis itinera, collucentes per campum Martis faces : illic miles cum armis, sine insignibus magistratus, populus per tribus, concidisse rempublicam, nihil spei reliquum, clamitabant : promptiùs apertiùsque quàm ut meminisse imperitantium crederes.* Voilà, Messieurs, quelle est la simplicité, mais en même temps, l'élévation du langage historique; et s'il me fallait expliquer pourquoi ce caractère lui convient, je ne dirais pas avec Rapin, que, parlant à toute la terre et à tous les siècles, aux rois, aux princes,

aux grands de tous les pays et de tous les âges, l'historien est revêtu d'une autorité qui lui donne le droit d'élever la voix, mais je dirais que les grandes scènes de la vie sociale ont en elles-mêmes cet intérêt et cette dignité; qu'elles ne sont représentées fidèlement que par une diction forte et noble; que le devoir de celui qui les raconte est de ne jamais les rabaisser, et d'employer au contraire à les peindre telles qu'elles sont, les plus riches formes du discours.

Nous avons parlé de la flexibilité du style, c'est-à-dire des mouvements divers qu'il doit prendre selon la nature des faits, des pensées, des sentiments. A cette qualité du style correspond, dans la diction, la variété des expressions et des tours. On a beaucoup recommandé d'éviter les répétitions du même mot, à de trop courtes distances : c'est une attention qu'il est bon d'avoir, mais qui, portée à l'excès, introduit des termes impropres ou de vaines circonlocutions dans le discours, y jette de l'embarras, de la sécheresse, de l'obscurité. Pour remédier à ces répétitions, le meilleur moyen est de remonter à leurs causes, dont la plus ordinaire consiste dans l'incohérence ou le mauvais arrangement des idées. Lorsqu'on est sûr de les avoir disposées comme elles doivent l'être, si un mot vient à se reproduire, c'est que la matière même l'exige, et alors il faut bien se garder, surtout dans une composition historique, de le remplacer par une périphrase, ou par un prétendu synonyme qui n'en est jamais l'équivalent. Ces vains artifices n'aboutissent qu'à rendre la diction vague et, comme j'ai dit, approximative; il la faut exacte avant tout, et ensuite variée et ornée, s'il se peut. Ce qui rend les narrations monotones, c'est bien

moins le retour des mêmes expressions, que celui des mêmes constructions : et si vous en voulez des exemples, le père Daniel ne se lassera point de vous en fournir d'un bout à l'autre de son *Histoire de France*. Celui que je vais citer et qui n'est peut-être pas le plus remarquable, est extrait de l'article de Louis d'Outremer : il est question des démêlés de ce roi avec Hugues le Grand, père de Hugues Capet, et avec le comte de Senlis, oncle du jeune duc de Normandie, Richard. « Le roi envoya quelques évêques à Hugues « pour lui proposer une entrevue, l'assurant qu'il serait « content de lui. Hugues partit de Paris et rencontra « le roi au bourg de Croix vers Compiègne. Le roi le « conjura par le zèle qu'il devait avoir pour sa patrie, « de ne point perdre l'occasion qui se présentait d'ex- « terminer les Normands,... et en même temps il lui fit « offre de le mettre en possession du comté d'Évreux, « de lui donner le comté de Bayeux... Hugues dont le « but était son agrandissement et celui de sa famille, « oublia les serments qu'il venait de faire au comte de « Senlis, et promit au roi tout ce qu'il voulut aux « conditions proposées. Le comte de Senlis, un des « plus adroits hommes de son temps, et qui était alerte « sur cette affaire, ayant été parfaitement instruit du « détail de ce traité, alla trouver Hugues et lui fit « connaître qu'il savait tout... Hugues le voyant si bien « instruit, lui avoua franchement qu'il s'était laissé ga- « gner par le roi... Mais il lui fit entendre qu'il ne devait « pas beaucoup s'inquiéter de cet engagement qu'il avait « pris avec le roi ; qu'ils avaient de fréquentes occasions de « se brouiller ensemble, que cette union ne serait pas de « longue durée... Le comte de Senlis ayant ainsi pénétré

« les sentiments de Hugues, se retira assez content, et fit « part de tout à Bernard le Danois, un des trois qui « avaient l'administration de la Normandie durant la « minorité du duc... Le comte de Senlis ne fut pas plu- « tôt retourné chez lui qu'il se ligua avec Herbert comte « de Meaux, avec l'archevêque de Reims, et avec Thi- « baut comte de Chartres, pour faire des courses sur « les terres du roi. Ils prirent et brûlèrent quelques « châteaux, et s'emparèrent de Compiègne. Le roi était « alors à Rouen... Il fut obligé d'en partir, et vint dans « le Vermandois, qu'il mit au pillage; et s'étant fait « joindre... par un corps de milices,... il vint mettre le « siége devant Reims... Hugues le Grand néanmoins, « et l'archevêque de Tours ayant offert leur médiation..., « il se fit une trêve de quelques mois, et on se retira de « devant la place... Le roi, après la conclusion de la « trêve, retourna en Normandie... Le roi reçut avec « joie ces nouvelles marques de soumission, etc... Le « roi, etc. » Vous remarquez sans doute, Messieurs, que toutes ces phrases sont jetées dans un même moule. Toujours le personnage suit l'action, ses circonstances et le terme où elle aboutit. Du moins, dans les chroniques du moyen âge, les inversions de la langue latine déguisent tant soit peu cette marche uniforme : ici rien ne la dissimule; l'auteur ne prend aucun soin de nous en épargner la monotonie fastidieuse. Dès la seconde partie de son ouvrage, son esprit s'est tellement habitué aux mêmes procédés, sa diction aux mêmes formes, son oreille aux mêmes nombres, qu'il n'est presque plus en son pouvoir d'y rien changer. Une rédaction si mécanique est fort aisée sans doute; mais par cela même qu'elle exige si peu de travail, si peu

d'exercice de la pensée, il semble que l'écrivain devrait être atteint le premier de l'ennui mortel qu'elle enfante, et averti par ses propres dégoûts de ceux qu'il prépare à ses lecteurs. Espère-t-il que l'attention sera assez commandée par l'importance des faits qu'il expose? J'ose dire qu'il n'en sent pas lui-même l'intérêt, quand il peut se résoudre à les retracer avec tant d'aridité. Ouvrez les historiens antiques, sans cesse ils varient le ton, le rhythme, les constructions, les mouvements de leurs récits. Dans aucun de leurs livres, pas même dans ceux de César, quoiqu'il soit le plus simple et le plus uni de tous, vous ne rencontrerez plusieurs fois de suite les mêmes tours, excepté dans les occasions rares où cette répétition doit produire quelque grand effet; et, si vous dites que leurs langues transpositives se prêtaient bien mieux que la nôtre à cette diversité, je vous citerai non-seulement Bossuet qui a réussi en ce point même à se montrer leur disciple et leur émule, mais aussi Mézerai qui, dès le milieu du dix-septième siècle, avait compris que l'histoire voulait être ainsi écrite. Mézerai, nous en devons convenir, ne sait pas aussi bien que Daniel les détails du règne de Louis d'Outremer; mais le peu qu'il en sait il le raconte avec beaucoup plus de grâce; et, à mesure qu'il arrive à des époques mieux connues, sa diction devient de plus en plus flexible. Vous en pourrez juger par les commencements de cinq ou six phrases consécutives dans l'histoire de Henri III. « Plus le duc de Joyeuse reconnaissait « que le cœur de son maître se retirait de lui, plus il « songeait.... Ce fut donc pour cette considération « qu'il rechercha... Les prédicateurs criaient... Ces « menaces seules étaient capables... Car s'il désirait

« l'anéantissement de la ligue, il souhaitait aussi... « Quelques-uns ont cru de plus que... Or, soit qu'il « fût porté par quelqu'un de ces motifs, ou par tous « ensemble.... etc. » C'est de la liaison même des idées que résulte ici la variété des mouvements. Ce n'est plus un même air qui se répète, comme dans le père Daniel, à chaque couplet d'une longue chanson.

Les noms d'harmonie et d'élégance expriment deux autres qualités de la diction, qui sont beaucoup plus délicates que les précédentes, et dont nous renverrons l'examen à notre prochaine séance, où nous terminerons nos observations sur la manière d'écrire l'histoire.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

PRÉCEPTES PARTICULIERS A SUIVRE EN ÉCRIVANT L'HISTOIRE. — ÉLOCUTION; STYLE.

Messieurs, la diction des historiens, comme des autres écrivains, ne consiste que dans le choix et l'arrangement des mots; elle diffère du style qui représente les pensées, en reproduit les couleurs et les mouvements. Les qualités de la diction se divisent en deux ordres : les unes sont grammaticales et strictement nécessaires; les autres, plus délicates, ajoutent la grâce à l'exactitude de l'expression. Les premières sont la pureté ou la propriété des termes, la correction ou la régularité des constructions, et la clarté qui exclut les locutions ambiguës ou vagues, les tours obscurs ou embarrassés. Ce sont là des conditions rigoureuses, sans lesquelles les récits ne seraient pas intelligibles, mais qui pourtant se réduisent au soin d'éviter des fautes grossières et d'impardonnables défauts. Les qualités qui rendent la diction d'un livre historique belle et gracieuse, sont la brièveté, la simplicité, la noblesse, la variété, l'harmonie et l'élégance. Ces deux dernières sont les seules dont nous n'ayons pas encore éclairci la théorie par des analyses et par des exemples. C'est le sujet qui doit nous occuper aujourd'hui; mais l'harmonie se rattache à la variété : l'une et l'autre interdisent les constructions monotones, et nous aurons besoin de les considérer d'abord toutes deux sous les aspects qui leur sont communs.

Condillac n'approuve pas les écrivains qui se font

une étude d'entremêler les phrases longues et les phrases courtes : il est sûr qu'un esprit occupé de ce mécanisme ne le serait point assez du fond d'une histoire. Mais si vous observez que les faits n'ont pas toujours le même nombre d'éléments et de rapports, vous concevez que le récit se composera naturellement de phrases inégales, selon qu'elles devront énoncer et rassembler plus ou moins d'idées et d'accessoires. La matière elle-même, comme l'observe Condillac, donnera et diversifiera ces mesures. Si l'auteur l'a bien étudiée, il distinguera les articles qu'il convient de détacher, afin qu'ils soient mieux conçus et qu'ils produisent une impression plus vive; et ceux au contraire qui ont besoin d'être groupés pour conserver leurs relations, s'éclairer et s'achever l'un par l'autre. Quand Bossuet procède par une suite de phrases très-courtes, on ne les pourrait fondre en une seule qu'aux dépens de leur force et de leur clarté. De même, lorsqu'il fait de longues périodes, on ne les décomposerait qu'en altérant, et presque en détruisant la pensée générale qu'elles expriment. Condillac a soumis des morceaux de Bossuet à ces deux épreuves, et il en a conclu que ce grand écrivain entendait parfaitement la coupe du discours. Cet art n'était pas très-commun au dix-septième siècle : on craignait avec raison de morceler l'histoire en petites phrases; on sentait le prix d'une diction périodique où s'enchaînent et s'ennoblissent de nombreux détails. Mais ce goût, en soi raisonnable et auquel notre langue a dû quelques-uns de ses progrès, entraînait aussi fort souvent à réunir par artifice, presque par violence, des idées distinctes ou même disparates et à composer de longues phra-

ses sans proportion et sans unité. Il fallait, pour en saisir l'ensemble ou plutôt les divers articles, une attention d'autant plus fatigante, qu'elles continuaient et recommençaient sans cesse au moment où l'on croyait qu'elles allaient finir. Pellisson qui passait pour un habile écrivain s'exprimait dans son *Histoire de Louis XIV*, en ces termes : « Le roi ne pouvait souf-« frir que la Hollande, élevée, pour ainsi dire dès le « berceau, comme à l'ombre et sous la protection de « la France, soutenue en tant de rencontres par les « deux rois ses prédécesseurs, sauvée fraîchement par « lui-même du plus grand péril qui l'eût jamais mena-« cée, oubliât tant de grâces reçues, à la première « imagination du mal qu'il n'avait aucun dessein de « lui faire; et, sans se confier à sa bienveillance dont « elle avait tant de preuves, ni à sa parole dont toute « l'Europe venait de reconnaître la fermeté, ne trou-« vât de sûreté pour elle qu'à lui faire des ennemis en « tous lieux; sonnant la trompette pour la guerre « sous le nom de la paix, et troublant par avance la « tranquillité publique qu'elle feignait de vouloir « maintenir; non parce qu'elle eût peut-être véritable-« ment à cœur l'intérêt commun, mais par une espèce « de vanité, comme si c'était à elle de régler les rois, « ou que son intérêt seul fût l'unique mesure des cho-« ses, et que les conquêtes les plus étendues dussent « être comptées pour rien, quand elles tournaient d'un « autre côté, mais que tout fût perdu aussitôt qu'on « blessait en quelque sorte son commerce ou qu'on « gagnait un pouce de terre vers ses États. » On voit que Pellisson s'était commandé de faire tenir, en une période, le plus de considérations politiques et surtout

le plus de flatteries qu'il serait possible; mais au fond c'est bien moins là une seule phrase, qu'un ramas confus de phrases qu'il a forcées de s'unir entre elles par les liens d'une construction commune.

Cicéron demande pour l'histoire des périodes semblables à celles d'Isocrate et de Théopompe, où le discours enfermé, pour ainsi dire, dans un cercle, semble y courir jusqu'à ce qu'il se repose sur des pensées complétement exprimées : *In historia... placet omnia dici Isocrateo Theopompeoque more, illa circumscriptione ambituque, ut tanquam in orbe inclusa currat oratio, quoad insistat in singulis perfectis absolutisque sententiis.* Mais, dit Marmontel, Cicéron ajoute que ces nombres fatigueraient bientôt l'oreille, s'ils n'étaient pas interrompus par des incises; mélange qui a de plus l'avantage de donner au récit de l'aisance et du naturel. Par incises, Marmontel paraît entendre de courtes phrases, entremêlées aux périodes : je n'oserais assurer que tel soit le sens que Cicéron attache aux mots latins *incisa* ou *membra*, aux mots grecs κόμματα ou κῶλα : les incises pourraient bien n'être que des parties ou des membres de la période même. Quintilien distingue deux sortes de périodes : les unes sont simples, et ne développent qu'une seule pensée : *Cùm sensus unus longiore ambitu circumducitur;* les autres se composent d'autant de nombres ou d'incises qu'il y a d'idées partielles : *Quod constat membris et incisis quæ plures sensus habent.* J'avoue que les anciens, à qui la contexture même de leur langue avait facilité l'étude de l'harmonie du discours, n'en ont point expliqué la théorie d'une manière qui nous soit toujours parfai-

tement intelligible. Mais tout porte à croire qu'ils distinguaient trois espèces de phrases : d'abord des périodes simples où se développait d'un seul fil une pensée générale et indivisible; en second lieu des périodes complexes, dont les membres ou incises correspondaient aux détails d'un même tableau, et enfin des phrases beaucoup plus courtes, qui n'équivalaient qu'à des incises, et qui en pouvaient porter le nom, même hors de toute période. Ces trois genres de phrases se reconnaissent à merveille dans l'admirable tissu des narrations antiques, et y contribuent à la fois et à la plus étroite liaison des idées, et à la plus douce harmonie du langage. Il est fort douteux que nos idiomes modernes soient capables de produire de pareils effets, malgré tout ce qu'on a, depuis trois siècles, employé d'art, de talent et de génie à les polir. On n'a guère pu proposer encore, sur l'harmonie des compositions en prose, que des préceptes négatifs, signalant les défauts qu'il importe le plus d'éviter et dont le principal est la monotonie.

On a de plus interdit, surtout dans les livres d'histoire, toute trace de versification : les vers, les hémistiches, et les rimes ou consonnances. Vous vous souvenez, Messieurs, de la rigueur pédantesque avec laquelle des critiques modernes ont reproché à Salluste, à Tite-Live, à Tacite, quelques lignes où se rencontre par hasard la mesure d'un demi-vers, ou d'un vers entier, comme dans les premiers mots des annales : *Urbem Romam a principio reges habuere*. Le seul vers proprement dit que Tacite ait inséré dans sa prose, est celui-ci : *Auguriis patrum et prisca formidine sacram;* il est de Virgile, sauf le mot *auguriis* que

Tacite substitue à *relligione;* c'est, selon toute apparence, une citation. Du reste, si cette recherche en valait la peine, on trouverait aussi un grand nombre de lignes fortuitement mesurées, dans les historiens modernes, chez les plus médiocres comme chez les plus habiles; d'un côté, par exemple, dans le père d'Orléans : *Les Écossais étoient demeurés en repos.— Cette aventure fut l'augure et le prélude. — Si Warwick ne fut pas content de cette excuse*, etc.; de l'autre dans Bossuet : *On croit que Sésostris, ce fameux conquérant. — De son temps, les Gaulois conduits par Bellovèse.— Ce peuple bien traité par les rois de Syrie.* Les exemples deviendraient innombrables si l'on tenait compte des vers de dix, ou de huit syllabes. D'Alembert a montré que ceux de huit doivent être fréquents dans une prose harmonieuse. A l'égard des alexandrins et des hémistiches de six syllabes, il est fort à propos de les éviter, quand ils coïncident en effet avec les repos naturels de la phrase. Encore serait-ce un vain scrupule, s'ils étaient la meilleure et la plus simple expression des idées, et si d'ailleurs ils n'offraient rien de poétique ou de solennel dans le tour et dans les mots.

Les consonnances sont en général plus désagréables : pourtant les anciens en étaient moins choqués, à ce qu'il semble, que nous ne le sommes. Nous trouvons apparemment qu'il y a bien assez de rimes dans nos vers, et nous savons gré à la prose d'être soigneuse à nous les épargner. Tite-Live et Tacite ne craignent pas du tout l'effet de désinences semblables, *similiter desinentia;* et Quintilien ne les condamne que lorsqu'elles sont trop redoublées.

On prescrit aussi d'éviter les hiatus ou rencontres de voyelles, le choc des consonnes, *le concours odieux des mauvais sons*. Ces cacophonies ne se pardonnent jamais dans les récits; on ne les excuse qu'en de très-savantes dissertations sur l'histoire. Il faut être prodigieusement érudit pour avoir le droit d'écrire que *Servilius Ahala alla à Athènes*, ou pour faire dire par Cicéron à Brutus, *j'ai remarqué que quand Caton ton oncle* opinait dans le sénat : *Animadverti Catonem avunculum tuum, quum in senatu sententiam diceret.* Mais encore une fois ces règles sont négatives; et l'on se tromperait extrêmement si l'on s'imaginait que des précautions si faciles, des observances si minutieuses suffisent à l'harmonie du discours historique. Ce mot d'harmonie a bien plus d'étendue : « Il comprend, dit Marmontel, le choix et le « mélange des sons, leurs intonations, leur durée, le « discernement et l'emploi du nombre; la *texture* des « périodes, leur coupe, leur enchaînement, toute l'é- « conomie du discours, relativement à l'oreille, et « l'art de disposer les mots,... de la manière la plus « convenable au caractère des idées, des images, des « sentiments que l'on veut exprimer. » Mais pour établir les principes d'une théorie si délicate, il faudrait s'engager dans l'analyse des éléments physiques du langage, et peut-être que ces recherches, appliquées particulièrement à notre langue, n'aboutiraient qu'à un assez petit nombre de résultats pratiques. Le peu de préceptes ou de conseils positifs qu'on en pourrait déduire, serait à l'usage des poëtes plutôt que des orateurs, et des orateurs plutôt que des historiens. « Sur tout cela, dit Condillac, il n'y a point de règles

« à donner à ceux qui ne sont pas heureusement orga-
« nisés; les autres ont l'oreille pour guide. »

Voici donc les seuls conseils négatifs ou positifs qu'on pourrait offrir à l'historien. Sans se prescrire une alternative régulière de phrases longues et courtes, il évitera l'ennuyeuse uniformité des unes ou des autres. Il distribuera les membres des périodes, de telle sorte qu'après un nombre de syllabes, variable depuis deux jusqu'à dix et au delà, des repos plus ou moins sensibles soient amenés par le sens comme par la construction du discours. Il se souviendra que, si la diction périodique, par l'heureuse distribution des éléments qu'elle rassemble, des objets qu'elle peint et des rapports qu'elle exprime, peut tracer un vaste et fidèle tableau de la pensée, il est aussi un vain entassement d'incidents et d'accessoires, qui n'aboutit qu'à surcharger chaque idée d'une oisive escorte, qu'à énerver ou embarrasser toutes les expressions, et qu'à rendre la marche des récits aussi lourde que fastueuse. Les vers alexandrins, les rimes, les consonnances, les hiatus, la rencontre des sons durs et des articulations pénibles, sont des négligences impardonnables, hors les cas fort rares d'une absolue nécessité. La mélodie constante du discours suppose une profonde étude de ses éléments naturels, voyelles, consonnes, diphthongues et syllabes; et l'harmonie imitative exige, outre cette connaissance, un art trop délicat pour être enseigné, et des combinaisons secrètes que ne permettent point également tous les sujets et tous les détails d'un livre d'histoire. Ces mots que les rhéteurs appellent onomatopées et qui représentent certains objets par les sons mêmes, sont trop peu fréquents dans

nos langues pour qu'il y ait lieu d'en tenir compte; et, lorsque, par le choix et l'arrangement des paroles, on s'efforce aujourd'hui d'accélérer ou de ralentir le mouvement du discours, de lui imprimer les divers caractères des pensées et des sentiments, on s'aperçoit trop encore que les idiomes modernes n'ont pas les ressources et la flexibilité des anciens. C'est dans les ouvrages des historiens grecs et latins que la diction produit souvent ces grands effets; nos poëtes et nos orateurs y ont aspiré quelquefois et non sans succès : mais, depuis plus d'un siècle, la plupart de nos historiens y ont renoncé; et il faut de longues recherches ou d'heureux hasards pour rencontrer dans leurs livres des exemples d'une si savante et si véritable harmonie. Au contraire, il ne faut qu'ouvrir, en quelque lieu que ce soit, les volumes de Catrou, de Daniel, de d'Orléans, pour se convaincre qu'ils n'apportaient aucun soin à cette partie de l'art d'écrire. Nous lisons dans le P. d'Orléans : « C'est ainsi que « l'aheurtement d'un ministre, si l'on n'y pense rien « de plus fort, livra un grand roi à ses ennemis... Varace « fut surpris de l'apprendre lorsqu'il arriva à Paris : il « y était venu à dessein de continuer son chemin; mais « jugeant qu'inutilement il donnerait des informations « dont on ne pouvait plus profiter, il s'en retourna sur « ses pas. Le roi de France de son côté, craignant de « se faire un ennemi d'un prince qu'il voulait délivrer « des siens, employa ses forces à prévenir les desseins « de la ligue d'Augsbourg; et ce fut à cette occasion « que M. le Dauphin fit la belle campagne... dans laquelle il prit Philisbourg... et fit à la France, contre « les Allemands, un rempart de leurs villes ruinées, ou

« de celles qu'il voulut conserver. On se préparait ce-
« pendant en Hollande et en Angleterre, là à attaquer,
« ici à se défendre, etc. » Hâtons-nous, Messieurs, pour l'honneur de notre langue, de montrer qu'elle ne descend point à ce degré de barbarie dans les livres de nos historiens classiques. Bossuet n'est pas celui qui s'étudie le plus à charmer l'oreille; il a des soins plus sérieux à se prescrire dans son *Discours sur l'histoire universelle*, et surtout dans la première partie, où il fallait enchaîner tant de résultats précis et jeter un si grand nombre de noms propres. Cependant il a un si vif sentiment de l'harmonie, qu'il trouve, sans efforts et comme par instinct, les mouvements, les intonations, les coupes de phrases qui la maintiennent ou la rétablissent. Vous en pourrez juger, Messieurs, par quelques lignes que je prends au hasard. « Déjocès,
« quoique battu par les Assyriens, laissa son royaume
« en état de s'accroître sous ses successeurs. Pendant
« que Phraorte son fils, et Cyaxare fils de Phraorte,
« subjuguaient la Perse, et poussaient leurs conquêtes
« dans l'Asie Mineure jusqu'aux bords de l'Halys, la
« Judée vit passer le règne détestable d'Amon, fils de
« Manassès; et Josias fils d'Amon, sage dès l'enfance,
« travaillait à réparer les désordres causés par l'im-
« piété des rois ses prédécesseurs. Rome, qui avait
« pour roi Ancus Martius, domptait quelques Latins
« sous sa conduite; et continuant à se faire des citoyens
« de ses ennemis, elle les renfermait dans ses murail-
« les. » Ailleurs: « Deux rois courageux commencèrent
« ensemble leur règne: Darius fils d'Arsame, et
« Alexandre fils de Philippe. Ils se regardaient d'un
« œil jaloux, et semblaient nés pour se disputer l'em-

« pire du monde. Mais Alexandre voulut s'affermir « avant que d'entreprendre son rival. Il vengea la mort « de son père; il dompta les peuples rebelles qui mé- « prisaient sa jeunesse; il battit les Grecs, qui tentè- « rent vainement de secouer le joug, et ruina Thèbes, « où il n'épargna que la maison et les descendants de « Pindare, dont la Grèce admirait les odes. Puissant « et victorieux, il marche, après tant d'exploits, à la tête « des Grecs contre Darius, qu'il défait en trois batail- « les rangées; entre triomphant dans Babylone et dans « Suse; détruit Persépolis, ancien siége des rois de « Perse; pousse ses conquêtes jusqu'aux Indes, et vient « mourir à Babylone, âgé de trente-trois ans. » Si vous exceptez les mots, *ancien siége des rois de Perse*, il règne dans ces morceaux une harmonie sensible, qui n'est pas sans douceur et sans grâce, quoique la force en soit le principal caractère. Sous ce point de vue, comme sous plusieurs autres, la lecture de cet ouvrage est fort à recommander aux écrivains qui se consacrent à l'histoire; et ils auraient aussi de l'instruction à recueillir dans un article fort étendu sur l'harmonie, qui fait partie des *Éléments de littérature* de Marmontel, quoiqu'il y soit beaucoup moins question des compositions historiques, que du genre oratoire et de la poésie.

Après avoir parlé de la pureté, de la correction et de la clarté nécessaires à la diction historique, et des charmes qu'elle peut acquérir par la brièveté, la simplicité, la noblesse, la variété, l'harmonie, il est difficile de concevoir l'élégance comme une qualité nouvelle et distincte de toutes celles que je viens de rappeler. L'élégance, dit Voltaire, est un résultat de la

justesse et de l'agrément : or il me semble que le mot de justesse résume lui-même ceux de clarté, de correction et de pureté, et que l'agrément n'est que l'effet général de tous les autres caractères de la diction. Voltaire, dont les idées sont presque toujours d'une précision extrême, attache l'élégance aux paroles, aux formes, non pas aux choses ou au fond d'un ouvrage; et il ne veut pas qu'on la remarque quand le sujet et le style s'élèvent. Ce n'est pas qu'elle n'y soit encore; car, selon le même auteur, un discours n'est jamais bon s'il n'est élégant; mais il faut de l'attention pour la reconnaître dans les détails, quand on est vivement frappé de la grandeur de l'ensemble. L'auteur des *Synonymes français* la faisait consister dans un tour de pensée noble et poli, rendu par des expressions châtiées, coulantes, ou gracieuses à l'oreille : Marmontel, en y regardant de plus près, a trouvé qu'elle supposait la fidélité la plus sévère aux règles de la langue, au sens de la pensée, aux lois de l'usage et du goût; et qu'ensuite elle était la réunion de toutes les grâces de l'élocution; mais que, si néanmoins il était possible d'attacher un sens particulier à ce mot d'élégance, ce serait l'art de placer, d'assortir les mots, de les relever l'un par l'autre, de ménager à celui qui manque de clarté, de couleur, de noblesse, le reflet d'un terme plus noble, plus lumineux, plus coloré. Vous voyez, Messieurs, que nous manquerons encore ici de préceptes particuliers : les uns seraient compris dans ceux que nous avons déjà énoncés; les autres, si délicats, si flexibles selon les besoins et les mouvements du discours, qu'ils ne sont réellement susceptibles d'aucune expression générale.

Il est plus aisé de s'instruire par des exemples, il le serait surtout de montrer, par des extraits d'histoire moderne, comment une diction sans élégance ternit l'éclat des faits, et ne laisse aucun intérêt aux récits. Mais les textes du père Daniel et du père d'Orléans que j'ai cités, doivent suffire : d'un autre côté, les morceaux historiques dont nous avons déjà admiré la précision, la noble et brillante simplicité, étaient par cela même élégants. Cette dernière qualité nous serait peut-être plus sensible, si nous la pouvions remarquer dans quelque écrivain français. Or Marmontel lui-même, qui vient de nous la définir, va, je crois, nous en offrir un excellent modèle dès les premières pages de ses *Mémoires sur la régence :* il s'agit de caractériser Louis XIV. « Toutes « les fois, dit l'historien, qu'on voulut abuser de son « orgueil, de son ambition, de son ostentation vaine, « il se laissa persuader que tout ce qui pouvait le flat- « ter était juste, et qu'il n'y avait rien de trop cher « pour sa gloire et pour ses plaisirs... Ainsi, dans le cours « d'un long règne, laissant agir autour de lui toutes « les passions qui, sous le nom de zèle, se disputaient « l'honneur de le servir, il consentit au mal sans s'y « complaire, et seulement comme un dieu trop facile « qui exauçait les vœux des méchants. Tel l'avait connu « cette femme artificieuse et patiente, qui, de l'obscurité, « s'éleva jusqu'au faîte des honneurs et de la puissance, « mit à ses pieds le vainqueur de l'Europe, devint « l'âme de ses conseils, et dans l'intérieur solitaire où « elle obséda sa vieillesse, fut le martyr de son hu- « meur et le tyran de sa volonté.... Depuis que la mar- « quise de Maintenon s'était emparée de l'âme de ce « prince, elle l'avait comme investie pour y pénétrer

« seule et en interdire l'accès à tout ce qui ne lui était « pas aveuglément soumis et servilement dévoué. Mais « ce fut surtout dans les dernières années de sa vie « que, poursuivi par le malheur et réfugié auprès d'elle « il lui fut tout abandonné. Il n'est plus permis à l'his- « toire de dissimuler à quel excès elle abusa de ce dan- « gereux ascendant. La veuve de Scarron, devenue « femme de Louis XIV, ne devait plus rien voir d'a- « vilissant pour lui, ni de difficile pour elle. » J'ai cité ce morceau, non pour les idées qu'il énonce, mais comme parfaitement écrit : je n'en connais guère, dans notre langue, qui puisse donner plus immédiatement l'idée de toutes les qualités que la diction doit réunir, pureté, correction, clarté, simplicité, noblesse, harmonie, élégance.

Nous avons terminé, Messieurs, la partie de nos études qui avait pour objet la théorie de l'art d'écrire l'histoire. Nous allons entrer dans l'histoire même en étudiant successivement les principaux historiens de l'antiquité, après nous être tracé le plan général de ce travail.

TABLE ANALYTIQUE

DU TOME SEPTIÈME

DES ÉTUDES HISTORIQUES.

Pages

Pages

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.